



**HAL**  
open science

# Localisation temporelle et "métaphore spatiale": un seul schème cognitif pour deux dimensions ?

Camille Colin

## ► To cite this version:

Camille Colin. Localisation temporelle et "métaphore spatiale": un seul schème cognitif pour deux dimensions ?. Linguistique. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2020. Français. NNT : 2020PA030076 . tel-03425448

**HAL Id: tel-03425448**

**<https://theses.hal.science/tel-03425448>**

Submitted on 10 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Sorbonne Paris Cité  
Université Sorbonne Nouvelle Paris III  
Ecole Doctorale 622 LANGAGE ET LANGUES - Spécialité : Sciences du Langage  
CNRS - LATTICE - UMR8094

---

**THÈSE DE DOCTORAT**

discipline : Sciences du langage

présentée et soutenue publiquement par

**Camille Colin**

le 27 novembre 2020

**LOCALISATION TEMPORELLE ET « MÉTAPHORE SPATIALE » :  
UN SEUL SCÈME COGNITIF POUR DEUX DIMENSIONS ?**

sous la direction de Benjamin Fagard et Laure Sarda (LATTICE, CNRS)

**RAPPORTEURS**

Mme Valentina VAPNARSKY	Directrice de recherche	LESC, CNRS
M. Gilles COL	Professeur	Université de Poitiers

**JURY**

M. Gilles COL	Professeur	Université de Poitiers
M. Benjamin FAGARD	Chargé de recherche, HDR	Lattice (CNRS, ENS, Sorbonne Nouvelle)
M. Jean-Michel FORTIS	Chargé de recherche hors classe	HTL (Paris), CNRS
Mme Christine LAMARRE	Professeur	INALCO, CNRS
Mme Laure SARDA	Chargée de recherches	Lattice (CNRS, ENS, Sorbonne Nouvelle)
Mme Valentina VAPNARSKY	Directrice de recherche	LESC, CNRS
M. Bernard VICTORRI	Directeur de recherche retraité	Lattice (CNRS, ENS, Sorbonne Nouvelle)







## Remerciements

S'il était un prix Nobel de la patience, c'est sans aucun doute à Benjamin Fagard qu'il faudrait le décerner. Il m'a accompagnée tout au long de la rédaction de cette thèse, qui fut tout sauf un long fleuve tranquille. Je ne peux lui adresser que mes remerciements mais ils n'en sont pas moins vifs ni profonds : le parcours de ces nombreuses dernières années n'aurait jamais abouti à rien sans son écoute attentive en toutes circonstances, ses conseils et sa prudence quelle qu'ait été la direction qu'a pu prendre ma réflexion. Toujours, il m'a laissé une grande liberté et m'a permis de trancher à ma guise, après discussion et échange d'analyses. Merci infini !

Mes remerciements vont aussi aux membres de mon jury de thèse qui ont accepté de donner de leur temps pour lire mes travaux, et tout particulièrement à Valentina Vapnarsky et Gilles Col, qui ont bien voulu être rapporteurs. Mon travail s'est appuyé sur certaines de leurs publications et je suis heureuse de pouvoir recueillir leur avis en fin de parcours.

J'ai entamé cette thèse par pur intérêt pour l'articulation entre le temps et l'espace, sans d'abord avoir conscience de la richesse de ce champ de recherches. Alain Lemaréchal m'a aiguillée dans la formulation de mon sujet et m'a ouvert les portes de ce domaine : pour cette impulsion initiale, mais aussi pour ses cours passionnants, desquels est né mon attrait pour la typologie, je voudrais lui exprimer ici toute ma reconnaissance. Avant lui, deux professeurs de khâgne m'ont fait découvrir la linguistique et je leur dois tout mon parcours : Edith Lounès, qui un beau jour a fait dévier un cours de latin en leçon de linguistique, et Bernard Combeaud, dont je n'ai pas perdu une miette des cours d'analyse littéraire. Qu'ils soient ici remerciés pour ce qu'ils ont semé il y a presque quinze ans.

Je remercie aussi les membres du Lattice pour leur accueil et leurs conseils lors de mes passages à Paris, tout particulièrement Laure Sarda et Sophie Prévost. Au tout début de mon doctorat, Jean-Michel Fortis avait pris le temps de lire et de commenter mes premiers développements : j'ai reçu de cet échange une impulsion décisive. Certains spécialistes m'ont donné de leur temps et de leur savoir, je les en remercie vivement même si le projet initial de recherches par aire typologique au travers d'un questionnaire n'a pas pu aboutir : J.-L. Diouf pour le wolof, Y. Abe pour le bende, J. Song pour le chinois, D. Szabo pour le serbe, F. Mberamihigo pour le kirundi.

Anne et Yves Santamaria m'ont proposé spontanément une relecture en fin de parcours. Leurs conseils m'ont donné un second souffle : merci ! Mon anglais extravagant a été canalisé par Benoît Hebbinckuys – thanks a lot, uncle Ben ! Ces aides ponctuelles ont toujours été précieuses en leur temps.

A mes amies Mathilde Lavarde, pour toutes les heures enthousiastes de nos années d'études en sa chambre de la rue St Hilaire, et Marie Bard, qui a bien voulu affronter pour moi les démons de l'informatique – les structures de Word me sont décidément plus énigmatiques que celles du kalaallisut – un sourire complice et triomphal : aurais-je pu finir ce travail si elles ne m'avaient pas amicalement permis de déverser sur elles mon enthousiasme pour l'orientation de l'axe temporel en yupno ou l'architecture temporelle des langues bantoues ? Marie, surtout, ces

derniers mois, m'aura fait la courte-échelle pour me permettre de poser le point final à ce travail. Mais là, aucun merci n'est à la hauteur...

Ils sont très nombreux ceux qui ont indirectement contribué à ce travail, en France et en Italie, et je les remercie surtout pour avoir cru, parfois plus que moi-même, à cette thèse que tout a pour un temps semblé condamner à l'abandon. Merci à mes camarades architectes et designers de l'espace de coworking du centre de Seregno pour l'oreille attentive accordée à mes discours passionnés lors de nos pauses café rituelles. Merci aussi à mes chers élèves germanistes du collège Marcel Chêne de Pontcharra d'avoir risqué sans sourciller l'indigestion grammaticale : ce fut une joie de leur transmettre des bribes de ce travail en évoquant, pour illustrer la grammaire allemande, d'autres langues aux fonctionnements différents, face à un auditoire soudain captivé ! Je dois enfin une révérence toute spéciale à Danila, grand-mère d'adoption en Italie, à mon oncle Jacques pour ses paroles d'encouragement, ô combien salutaires aux heures de doute, et à mes parents pour leur disponibilité à toute épreuve et leur manque éperdu d'objectivité à mon égard. Il y a eu des sceptiques, aussi, que je remercie tout aussi chaleureusement pour avoir suscité en moi un aiguillon des plus efficaces.

Je peux enfin tenir ma promesse envers Mathilde, Louise-Hélène et Basile, qui se sont succédé sur mes genoux pour décorer de leurs feutres les manuscrits que je relisais, et m'ont plusieurs fois demandé d'un air incrédule comment une thèse pouvait être plus intéressante qu'un circuit de voitures : nous rédigerons bientôt ensemble nos histoires pour enfants.

Et pour mon Matthieu, un sourire silencieux dont il saura mesurer l'épaisseur. *Ce l'abbiamo fatta !*

LOCALISATION TEMPORELLE ET « MÉTAPHORE SPATIALE » :  
UN SEUL SCÈME COGNITIF POUR DEUX DIMENSIONS ?

**Résumé**

L'objectif de ce travail est d'examiner à travers la diversité des langues du monde le rapport qu'entretiennent le temps et l'espace : d'après l'approche localiste, la cognition du temps serait empruntée à celle de l'espace. Mais la structure du temps est-elle linguistiquement calquée sur celle de l'espace ? Si tel est le cas, cela pourrait en effet témoigner d'une parenté cognitive entre temps et espace ; dans le cas contraire, l'approche localiste doit être nuancée. Le **premier chapitre** interroge le rapport entre le temps et l'espace d'un point de vue philosophique. Il est montré que ces deux domaines de l'expérience sont associés dans l'expérience et indissociables du sens qu'ils revêtent, dans ce que nous nommons le *champ d'immédiateté*. Le **second chapitre** aborde le localisme dans ses divers degrés et interroge sa cohérence en regard des conclusions philosophiques du premier chapitre. Le **chapitre III**, consacré à la localisation temporelle absolue, se penche plus particulièrement sur la correspondance entre le découpage spatial et le découpage temporel permis par la deixis. Le **chapitre IV**, consacré à la localisation temporelle relative interne au cadre ouvert par l'énonciation, s'intéresse à la structure des systèmes temporels et aspectuels dont le marquage peut être similaire au marquage spatial. Le **chapitre V** cherche à embrasser l'échafaudage temporel dans toute sa complexité, en approfondissant les systèmes modaux et évidentiels. De cette approche émerge un continuum entre deixis et évidentialité, justifié par le lien intrinsèque entre temps et perception. Il semblerait que l'opposition entre distance et proximité prime sur la spécification de l'ancrage dimensionnel.

**Mots-clés**

Temps, espace, localisme, cognition, deixis, temps, aspect, modalité, TAM, évidentialité,

typologie, philosophie



TEMPORAL LOCATION AND « SPATIAL METAPHOR » :  
AN ONLY COGNITIVE SCHEME FOR TWO DIMENSIONS ?

**Abstract**

The purpose of this study is to reconsider, through the diversity of the world's languages, the relationship between time and space: according to the localist approach, temporal cognition is borrowed from spatial cognition. But, is the temporal structure linguistically modelled from the spatial one? If that were the case, it could provide proof of cognitive relationship between time and space. If not, the localist approach should be requalified. The **first Chapter** explores the relationship between time and space from a philosophical point of view. I show that space and time are co-involved by experience itself and inseparable from their meaning, in what I call *Field of Immediacy*. The **second Chapter** tackles the localist theory in its different aspects and inquire about its consistency compared with the philosophical results of Chapter I. **Chapter III**, about absolute time location, focuses more particularly on the links between spatial and temporal splitting in deixis. **Chapter IV**, which is about the relative time location within the frame of utterance, deals with the structure of temporal and aspectual systems, whose marking can be similar to spatial marking. **Chapter V** aims to embrace the whole temporal structure by thoroughly studying modal and evidential systems. It appears that there is a continuum from deixis to evidentials, which is justified by the intrinsic link between time and perception. The opposition between distance and proximity seems to take precedence over the specification of dimensional anchoring.

**Keywords**

Time, space, localism, cognition, deixis, tense, aspect, modality, TAM, evidentiality

typology, philosophy

## Liste des abréviations

ABL	ablatif
ACC	accusatif
ACCOMPLI	accompli
ACTANT	actant
ACTIF	actif
AFFIX	affixe
ANTER	antériorité
AOR	aoriste
ART	article
ASP	aspect
BENEF	bénéfactif
CL	classe nominale
DAT	datif
DEF	défini
DEM	démonstratif
DET	déterminant
DIST	distal
DISTP1	distal, 1 <sup>ère</sup> personne
DISTP2	distal, 2 <sup>ème</sup> personne
DX1	démonstratif spatial proche de la P1
DX2	démonstratif spatial proche de la P2
DX3I	démonstratif spatial proche de la P3 invisible
DX3V	démonstratif spatial proche de la P3 visible
ELA	élatif
EMPH	emphatique
EVID	évidentiel
FCT	factitif

FEM	féminin
FIN	final
FINAL	final
FOC	focus
FUTURE	futur
HAB	habituel
HYP	hypothétique
IMMEDIAT	immédiat
IMPF	imperfectif
IND	indicatif
INDEFINITE	indéfini
INSTR	instrumental
INTR	intransitif
IRR	irrealis
LNK	linker (ligature)
LOC	locatif
NEG	négation
NOM	nominatif
NON	négation
OBL	oblique
OM	objet masculin
OPr	objet proximal
OSTEV	démonstratif d'ostentation
P1	1 <sup>ère</sup> personne
P2	2 <sup>ème</sup> personne
P3	3 <sup>ème</sup> personne
PART	particule
PAST	passé
PL	pluriel

POSS	possessif
PREP	préposition
PRES	présent
PRF	perfectif
PROG	progressif
PROX	proximal
PRVF	voix perfective
PRXP1	proximal, 1 <sup>ère</sup> personne
PRXP2	proximal, 2 <sup>ème</sup> personne
REAL	realis
RECENT	récent
REMOTE	éloigné
RL	relateur
SBJ	subjunctif
SG	singulier
SCOPE	but
SM	singulier masculin
SoA	state of affairs
SUFFIX	suffixe
SUJ	sujet
TACTUAL	mode de connaissance tactile
TV	verbe transitif
VIRTUEL	virtuel
VISUAL	mode de connaissance visuel



## **INTRODUCTION GENERALE**

*Nous sommes en France, en avril. À midi, à la plage, Serge prend le menu du restaurant et tout son temps pour le lire, jusqu'à la dernière page, jusqu'à ce que la serveuse s'impatiente. Dans une semaine, il publiera le rapport sur ce restaurant dans une revue spécialisée.*

Et si nous repérons dans le temps les entités dont nous parlons comme dans l'espace ? *En France, en avril ; à midi, à la plage ; jusqu'à la dernière page, jusqu'à ce que...* Les quelques lignes ci-dessus pourraient presque nous en convaincre, s'il n'étaient quelques morceaux qui résistent sous la dent :

(i) *Serge reviendra dans une semaine dans ce restaurant.*

Serge ne se trouve pas dans ledit restaurant tout au long de la semaine, mais il y sera au terme de la semaine écoulée.

(ii) *En avril, sans grande affluence, Serge rejoint le restaurant en une heure, en Normandie. Il part vers le Nord et arrive vers midi.*

En Normandie, en avril : voilà le cadre spatial et temporel bien délimité. Serge et son restaurant peuvent y jouer leur rôle d'entités du discours. Dedans. Mais « en une heure » ne signifie pas que Serge rejoigne son restaurant n'importe quand dans l'heure, comme il se trouve n'importe où en Normandie, n'importe quand en avril. C'est seulement au terme de cette heure qu'il rejoint sa destination, après avoir suivi la direction du Nord, mais pas celle de midi. Laissons un instant Serge et son grand appétit : les emplois des prépositions peuvent parfois ne pas impliquer le même type de relation entre une entité et son point de repère, mettons, pour y revenir, entre Serge et midi ou la Normandie.

(iii) *Serge va à la plage – en tongs. Il va manger – en smoking. Il va manger – fourchette en main, serviette au cou, déjà attendant la serveuse.*

Est-ce donc que le verbe *aller* change de sens d'une occurrence à l'autre ? Lorsque Serge s'apprête à manger, donc, l'emploi du verbe *aller* serait à contre-sens puisqu'il n'implique

rigoureusement aucun déplacement. Et qu'entendons-nous au juste par « *Serge vient de manger* » ? Qu'il sort à l'instant, ventre tendu, sourire repu, d'un *lieu abstrait* appelé *manger* ? Est-ce donc là une métaphore spatiale, qui évoque à notre esprit la sortie d'un lieu comme d'une action, et donc la localisation de Serge dans la postériorité immédiate de cette action ?

\*        \*

\*

Il y a, c'est indéniable, de fascinantes similitudes entre l'expression du temps, et particulièrement de la localisation temporelle, et celle de l'espace. Bien souvent, en français, les outils linguistiques de repérage ont été spatiaux avant d'acquérir un sens temporel. Peut-on alors en déduire que nous pensons le temps par métaphore spatiale, et donc, par ricochet, que notre conceptualisation du temps découle de celle de l'espace ? C'est à grands traits, quoique à divers degrés, ce qu'affirment les thèses localistes.

La vision localiste de l'expression de la localisation temporelle par « métaphore spatiale » revient à considérer que le temps et l'espace seraient deux dimensions distinctes l'une de l'autre. Examiner cette question revient ainsi à explorer les relations entre la perception, la cognition et la représentation du temps et de l'espace par l'être humain, et à définir leur mode d'articulation.

Abordée sous un angle linguistique et typologique, cette thématique nous amènera à explorer l'articulation entre temps et espace en l'homme, en prenant en compte la spécificité des aires linguistiques et culturelles. Il n'y a qu'une espèce humaine, et par conséquent il ne devrait y avoir qu'une manière de dire ce qui est perçu du temps comme de l'espace. Or il n'en est rien, ce domaine fascinant qu'est la typologie linguistique en témoigne : grandes sont les variations d'une aire à l'autre.

C'est restreinte à un seul phénomène, celui de la localisation temporelle, que nous traitons cette vaste question du lien entre le temps et l'espace. Nous abordons dans une



première partie (A - Panorama conceptuel) les relations entre le temps et l'espace d'un point de vue philosophique afin de mieux définir ce dont il est question (Chapitre I). Ce premier temps de notre cheminement nous conduit à conclure à l'indissociabilité du temps et de l'espace, qui font partie intégrante de l'expérience du monde. Ainsi clarifiée la thématique, nous abordons dans un deuxième temps les théories qui ont tenté d'expliquer le traitement de l'unité spatio-temporelle dans la langue et la cognition (Chapitre II). Ce parcours théorique nous conduit à défendre l'idée d'un localisme fonctionnel en considérant que tout énoncé est repéré, c'est-à-dire spatio-temporellement localisé, soit en rupture, soit en continuité avec ce que nous appelons le *champ d'immédiateté*.

La deuxième partie de ce travail (B – Survol typologique) adopte une perspective typologique et vise à explorer, à travers la diversité des phénomènes linguistiques, cette intrication du temps et de l'espace dans l'opération plus spécifique de la localisation. Nous définissons trois types de localisation, qui donnent lieu à différents phénomènes :

La localisation absolue (Chapitre III) est définie comme une opération de repérage d'un événement par rapport au temps absolu (le *nunc* du *champ d'immédiateté*) mais aussi par rapport au calendrier officiel, référentiel objectif et partagé par tous les locuteurs d'une sphère linguistique et culturelle donnée. L'on rencontre là un étroit parallélisme entre les structures linguistiques dédiées au temps et celles dédiées à l'espace, étant donné que ce temps-là, en tant que référentiel objectif, est spatialisé.

La localisation relative interne (Chapitre IV) est une opération qui permet de localiser les événements au sein d'un même cadre spatio-temporel. Or ce second type de localisation permet de repérer non plus seulement par rapport à une portion de temps en quelque sorte réifiée par nominalisation, mais permet également de repérer un événement par rapport à une action ou un autre événement en cours. Ce chapitre nous amène ainsi à observer les affinités entre systèmes déictiques et charpentes temporelles (TAM) dans des langues relevant de familles et d'aires linguistiques différentes. On y posera à nouveau la question du rapport entre localisation spatiale et localisation temporelle, question qui semble aboutir au constat du rôle central de la focalisation dans l'opération de localisation, indépendamment de la

dimension de son ancrage.

La localisation relative externe, enfin (Chapitre V), renvoie au système de repérage de cadres spatio-temporels les uns par rapport aux autres et permet au besoin d'effectuer des ruptures de cohérence référentielle. L'on y constate l'étroite parenté entre le repérage référentiel et le statut épistémique des énoncés, ce qui permet d'intégrer la modalité dans un système temporel unifié. Dans ce chapitre, nous observerons en particulier les systèmes d'évidentiels, marque morphologique de l'étroite relation entre les systèmes temporels et modaux mais aussi avec leur mode d'appréhension, c'est-à-dire la dimension spatiale.

L'ensemble de ce cheminement aux confins de la philosophie du langage et de la typologie linguistique conduit ainsi à plusieurs conclusions : d'abord, le temps et l'espace sont indissociables ; suivant cette voie, le temps ne saurait être réduit à une réplique dépendante de l'espace, d'autant que les « lieux » possibles de localisation temporelle s'avèrent plus riches et complexes que les « lieux » possibles de localisation spatiale ; l'on n'a donc affaire, dans la perception comme dans le langage, qu'à une intrication de référentiels spatio-temporels. Un autre apport de ce travail de recherche est de nuancer les thèses localistes, souvent fondées sur des données linguistiques relevant de la famille indo-européenne. La typologie nous enseigne nombre de phénomènes indiquant, plus qu'une subordination de l'expression du temps à celle de l'espace, un parallélisme fondamental, qui semble ne se rompre que lorsque l'on se focalise explicitement sur l'une ou l'autre dimension, auquel cas les systèmes varient et les outils linguistiques se spécialisent. Cela nous ramène aux théories de la perception et nous permet d'établir un pont entre la linguistique et la psychologie, qui la première s'est intéressée à la saillance attentionnelle. En somme, se pencher sur le simple phénomène de la localisation dans le temps permet de mettre en lumière les rouages de la perception, les structures spatio-temporelles du langage et, au-delà de la diversité des langues, l'universalité d'une articulation dimensionnelle intrinsèque à l'homme.

L'originalité de ce travail réside sans doute dans l'angle d'approche choisi : les hypothèses portant sur la cognition humaine, corrélatives à l'approche localiste – tout au moins à son versant cognitiviste (Fortis, 2012, 2020) – sont mises en question à la lumière de

recherches relevant de deux domaines voisins de la linguistique cognitive : d'une part la philosophie, et d'autre part la typologie linguistique. Le recours à ces domaines offre un recul nécessaire, à travers lequel les phénomènes sont replacés dans leur juste perspective : une perspective dynamique qui associe aux structures de l'entendement humain et de son appréhension du monde en général la spécificité linguistique et culturelle des communautés humaines en particulier ; une perspective dynamique qui conjugue aussi l'approche statique et normative de la grammaire des langues à leur emploi en contexte énonciatif, afin de saisir, au moins dans leurs grandes lignes, les rouages de la localisation temporelle, cette opération abstraite caractéristique de l'espèce humaine, mais aussi indirectement le statut cognitif du temps.

# SOMMAIRE

## **Localisation temporelle et « métaphore spatiale » : un seul schème cognitif pour deux dimensions ?**

INTRODUCTION GENERALE .....	13
Partie A – PANORAMA CONCEPTUEL, LES RELATIONS ENTRE LE TEMPS ET L’ESPACE.....	21
CHAPITRE I : LES RELATIONS ENTRE LE TEMPS ET L’ESPACE .....	23
1.1 Deux dimensions constitutives de l’être humain.....	24
1.2 Deux dimensions constitutives de son expérience du monde.....	50
1.3 Deux dimensions constitutives de son art de dire le monde.....	75
CHAPITRE II : LES THEORIES QUI DECOULENT DE L’UNITE SPATIO-TEMPORELLE CONSTATEE .....	103
2.1 Localisme et pensée métaphorique.....	104
2.2 Localisme cognitif et pensée analogique (ou schématisation) .....	128
2.3 Localisme fonctionnel : unité spatio-temporelle dans le <i>champ d’immédiateté</i> .....	159
Partie B – SURVOL TYPOLOGIQUE, L’OPERATION DE LOCALISATION .....	179
CHAPITRE III : LOCALISATION TEMPORELLE ABSOLUE ET « METAPHORE SPATIALE ».....	185
3.1 Définition et phénomènes linguistiques impliqués.....	187
3.2 La deixis : lieu d’emprunt métaphorique à l’espace ? .....	213
3.3 Repenser le découpage déictique selon l’opposition proximal / distal.....	230

CHAPITRE IV : LOCALISATION TEMPORELLE RELATIVE INTERNE ET « METAPHORE SPATIALE ».....	247
4.1 Définition et phénomènes linguistiques impliqués.....	248
4.2 Localisation temporelle relative interne et « métaphore spatiale » ? .....	268
4.3 Focalisation temporelle et focalisation spatiale.....	299
 CHAPITRE V : LOCALISATION TEMPORELLE RELATIVE EXTERNE ET « METAPHORE SPATIALE ».....	 313
5.1 Définition et phénomènes linguistiques impliqués.....	314
5.2 Evidentialité et modalité.....	334
5.3 Localisation temporelle relative externe et « métaphore spatiale » ?.....	354
 CONCLUSION GÉNÉRALE.....	 371
 ANNEXE .....	 375
 BIBLIOGRAPHIE.....	 381
 INDEX DES LANGUES .....	 399
 INDEX DES FIGURES.....	 405
 TABLE DES MATIERES.....	 409

– Partie A –

**PANORAMA CONCEPTUEL**

**LES RELATIONS ENTRE LE TEMPS ET L'ESPACE**

Le panorama conceptuel qui fait l'objet de cette première partie explore les représentations du temps et de l'espace d'un point de vue philosophique, par rapport à l'être humain, sujet de l'expérience. Ce détour par la philosophie est motivé par notre volonté d'aborder les relations entre temps et espace dans la langue du point de vue du sujet et de son rapport au monde. Nous faisons l'hypothèse que la langue exprime ou reflète la nature de ce rapport entre le sujet et le monde et interrogeons l'indissociabilité des deux dimensions que sont le temps et l'espace, avant d'aborder, dans le rapport du sujet au monde et dans la manière dont le sujet exprime ces mêmes rapports, les théories qui ont tenté de rendre compte de ce lien entre le temps et l'espace au travers de réflexions sur le langage ou sur la pensée humaine.

L'intérêt de partir d'une approche philosophique, avant d'en venir à l'étude proprement linguistique, est de définir en termes spatio-temporels l'expérience, qui fait l'objet de la plupart des pensées et des énoncés, et de voir comment elle est marquée dans la langue. Cette approche philosophique met en lumière le statut particulier de la temporalité dans la nature humaine, temporalité non réductible à sa dimension spatiale. C'est notamment à travers l'expérience du mouvement que ressort la relation intrinsèque entre le temps et l'espace.

Aborder ainsi d'un point de vue philosophique l'articulation spatio-temporelle permet d'identifier les lieux de leur intrication linguistique, c'est-à-dire les situations langagières où la structuration du temps peut être – métaphoriquement ? – inspirée de celle de l'espace. Les relations entre temps et espace, dans la nature humaine, et notamment au cœur de ce que nous nommons le *champ d'immédiateté*, mais aussi dans le langage, font l'objet du Chapitre I. Nous y restituons les conceptions de l'espace et du temps dans la philosophie de R. Descartes, puis de I. Kant, deux philosophes dont la pensée du sujet s'intéresse tout particulièrement à l'articulation

entre la dimension spatiale et la dimension temporelle de l'être humain. Nous montrons comment ces deux dimensions sont au cœur des relations entre le sujet et le monde et conditionnent la théorie de la connaissance. La phénoménologie nous mènera peu à peu vers une meilleure compréhension des rouages de l'ancrage au monde de la subjectivité.

L'unité spatio-temporelle, particulièrement marquée dans le *champ d'imédiateté*, mais aussi les structures similaires du temps et de l'espace, ont donné lieu à un courant théorique, le localisme, dont les tenants et aboutissants sont présentés et discutés, d'un point de vue d'abord purement théorique, dans le Chapitre II. Nos développements aboutissent au prolongement de ce champ localiste par l'hypothèse avancée d'un localisme fonctionnel, philosophiquement fondé au cours du Chapitre I, et que les trois chapitres de la partie B, sous un angle typologique, viseront à éprouver.

## CHAPITRE I

### Les relations entre le temps et l'espace

La nature humaine est marquée par son ancrage à la fois spatial, par le corps, et temporel, par l'esprit. Les philosophes n'ont pas manqué de souligner et d'explorer cette caractéristique : dès Aristote et son *Traité de l'âme*, et de Saint Augustin à M. Merleau-Ponty en passant par R. Descartes, I. Kant, H. Bergson et E. Husserl, entre autres, et chacun marquant l'accent sur la dimension spatiale ou la dimension temporelle de l'homme, l'histoire de la philosophie met en lumière cette articulation des deux dimensions, constitutives tant de l'être humain que de son expérience du monde. Dans la mesure où le langage permet de dire le monde, d'y référer par la parole, cette articulation spatio-temporelle est également constitutive de toute langue.

Notre premier chapitre permet d'explorer, à la lumière des philosophes, la dimension temporelle de l'être humain (1.1), de son expérience du monde (1.2) et du langage qui la reflète (1.3), en interrogeant les similitudes structurelles entre temps et espace.

Ce parcours philosophique sera l'occasion de définir le *champ d'immédiateté*, à la croisée de la dimension spatiale (*hic*), de la dimension temporelle (*nunc*) et de la dimension notionnelle (*sic*), *champ d'immédiateté* déployé à partir du centre déictique qu'est l'ancrage spatio-temporel du sujet.



## **1.1 DEUX DIMENSIONS CONSTITUTIVES DE L'ETRE HUMAIN**

Afin d'aborder correctement notre thématique, il est nécessaire de bien définir ce dont il est question lorsqu'on parle de temps ou d'espace. Nous nous intéressons ici à leur place dans les structures de l'être humain telles qu'elles ont été pensées par nos philosophes occidentaux.

Nous verrons dans un premier temps que la lecture philosophique de l'être humain le divise en corps et esprit (1.1.1) et qu'elle associe la conscience à la dimension temporelle de l'homme (1.1.2). La structure de la conscience comme réseau d'intentionnalité unifié par le sens sera ensuite précisée (1.1.3).

### **1.1.1 Du dualisme cartésien aux catégories a priori de l'entendement de I. Kant**

Penser l'être humain dans ses structures propres, indépendamment de sa relation au monde, revient à analyser la manière dont son entendement lui permet de saisir et de comprendre tant le monde que lui-même, et de se percevoir lui-même tant comme objet externe que comme intériorité subjective. Or, le dualisme corps-âme tel qu'il a été pensé par R. Descartes semble procéder d'une analogie avec le dualisme dimensionnel espace-temps du monde dans lequel nous nous mouvons, analogie qu'il nous faudra examiner (1.1.1.1). Dans l'approche cartésienne, l'homme est toujours conçu au sein d'un repérage spatio-temporel externe et indépendant. C'est la présentation de l'entendement par I. Kant qui permet d'intégrer l'espace et le temps dans les structures mêmes du sujet, faisant ainsi glisser ces deux dimensions au cœur de l'être lui-même (1.1.1.2). Une brève présentation de ces deux conceptions fondamentales permettra de souligner l'indissociabilité du sujet et des deux dimensions que sont l'espace et le temps, sans lesquelles la subjectivité ne peut être pensée (1.1.1.3).

#### ***1.1.1.1 R. Descartes : le corps comme extension spatiale, l'âme comme extension temporelle ?***

Une première approche de l'être humain, représentée dans sa formulation la plus radicale par R. Descartes, consiste à voir dans le temps et l'espace deux dimensions pures au sein desquelles sont situés les objets du monde. L'être humain se trouve donc lui aussi inséré dans ces deux dimensions, à travers les deux substances dont il est composé : le corps est

étendue matérielle et se déploie dans l'espace ; l'étendue de l'âme en revanche n'est pas spatiale, mais temporelle, puisqu'elle est immatérielle et pensante. R. Descartes (1908 [1637] : 121) écrit ainsi : « je suis une chose qui pense et non étendue », et mon corps « est seulement une chose étendue et qui ne pense point ». La distinction entre les deux substances est renforcée par une différence supplémentaire : « le corps, de sa nature, est toujours divisible » et « l'esprit est entièrement indivisible » (*ibid.*: 127).

Mais comment penser leur union ? Le philosophe précise bien : « je ne suis pas seulement logé dans mon corps, ainsi qu'un pilote en son navire » (*ibid.*: 123). Il souligne par là que les deux substances, bien qu'elles puissent être envisagées distinctement, ne peuvent être radicalement coupées l'une de l'autre. Leur union est pourtant problématique, car l'être humain est une composition de ces deux substances mêlées, étroitement conjointes : une amputation ne retranche rien à l'esprit. En effet, l'esprit d'un patient reste intact s'il vient à être amputé d'une jambe, et pourtant l'expérience de la douleur montre à quel point peuvent être liés l'âme et le corps. Cependant, R. Descartes, dans sa lettre à Elisabeth du 28 juin 1643 (1989 : 44) admet que cette union du corps et de l'âme est très clairement perçue par les sens, sans que l'on ait besoin pour la connaître de faire usage de l'entendement. Ainsi, sans même philosopher,

[Les hommes] ne doutent point que l'âme ne meuve le corps et que le corps n'agisse sur l'âme ; mais ils considèrent l'un et l'autre comme une seule chose, c'est-à-dire ils conçoivent leur union ; car concevoir l'union qui est entre deux choses, c'est les concevoir comme une seule.

C'est dans une « certaine glande fort petite, située dans le milieu de [la] substance [du cerveau] », que R. Descartes (*ibid.*: 977) situe le point de rencontre entre la pensée et l'étendue : au sein de la glande pinéale se trouveraient des esprits animaux qui transmettraient au corps tout entier, par la voie nerveuse, les messages de l'âme. Or, c'est à l'âme que semble revenir la position dominante – sur le corps – dans cette conception dualiste de l'homme : dans l'article XXXIV du *Traité des passions de l'âme* (*ibid.*: 979), le philosophe affirme qu'elle « rayonne en tout le reste du corps par l'entremise des esprits », lesquels sont définis en l'article VII du même traité comme « un certain air ou vent très subtil ».

Cette notion d'*esprits animaux* est particulièrement intéressante pour notre étude, dans la mesure où elle cristallise à travers un terme visant l'immatérialité le point de rencontre, dans une étendue subtile, entre le matériel et l'immatériel, entre l'extériorité et l'intériorité, ou encore, peut-on ajouter, entre l'espace-temps et l'éternité. En effet, le corps en tant qu'étendue est inséré dans l'espace mais aussi dans le temps, tandis que l'âme, privée d'étendue, se meut uniquement dans le temps, et survit à la mort physique. L'on lit ici en filigrane l'idée de la prééminence du temps sur l'espace, qui porte en germe celle de l'âme sur le corps : seuls les objets à dimension spatiale sont voués à la destruction, tandis que l'âme est éternelle. Le temps serait donc la dimension commune aux deux substances (âme et corps), mais consacrerait leur différence essentielle : R. Descartes semble voir dans le temps le fond sur lequel se déploie l'être, et ce temps est conçu comme éternelle succession. C'est la raison pour laquelle l'âme, uniquement immatérielle, c'est-à-dire temporelle, ne connaît pas la destruction. Quant à l'espace, la théorie cartésienne de l'union de l'âme et du corps semble en faire une sous-dimension, dans laquelle sont situés les objets perceptibles par les sens et finis par nature. Cette conception est sous-tendue par l'idée que l'être humain est un objet inséré dans ces dimensions externes.

Dans le même ordre de pensée, M. Merleau-Ponty (2006 [1945] : 406) écrit : « il y a deux modes d'être, et deux seulement : l'être en soi, qui est celui des objets étalés dans l'espace, et l'être pour soi qui est celui de la conscience ». Le dualisme cartésien, revisité par la phénoménologie, persiste à dissocier les deux composantes de l'être humain, le corps et l'esprit (ou âme, ou conscience) en attribuant à chacune l'une des deux dimensions, spatiale et temporelle – tout en reconnaissant le temps comme fond sur lequel se détachent les composantes purement temporelle (âme) ou spatio-temporelle (corps) de l'homme. L'on peut percevoir à travers ce parallélisme une forme d'analogie entre l'être humain et le monde dont il fait l'expérience. Il s'établit en effet une égalité de rapports entre le dualisme corps-âme et le dualisme espace-temps. Le premier des termes, dans les deux cas, est défini comme matériel, perceptible par les sens, c'est-à-dire sensible. Le second, en revanche, est considéré comme immatériel, imperceptible, c'est-à-dire intelligible, et demeure difficile à connaître dans la mesure où l'on ne peut en faire l'expérience. Dans chacun de ces deux dualismes est reconnue l'unité incontestable – quoique difficilement analysable – formée par les deux termes, qui sont définis l'un par rapport à l'autre. L'articulation entre l'espace et le temps n'a

été pensée que récemment en histoire des sciences (au XX<sup>e</sup> siècle) et l'on sait combien celle du corps et de l'âme avait préoccupé R. Descartes et ses contemporains. Dans chacun de ces deux dualismes également, l'un des deux termes seulement peut être objet de connaissance, alors que la définition du second a fait couler beaucoup d'encre tout au long de l'histoire de la pensée.

La question du dualisme avait déjà été évoquée par Saint Augustin (*Confessions*, X, 6) : « je suis un homme, car je suis composé de corps et d'âme, dont l'un est extérieur et visible, et l'autre intérieure et invisible ». Mais les deux dimensions de l'homme ne sont pas également aisées à connaître, comme il le souligne au chapitre 5 du livre X des *Confessions* : « il y a [...] quelque chose dans l'homme que son esprit même ne connaît pas ». Il évoque au chapitre suivant une partie de soi située dans le « fond de [s]on cœur » et « toute intérieure et toute invisible, où [s]on âme voit briller au-dessus d'elle une lumière que le lieu ne renferme point, où elle entend une harmonie que le temps ne mesure point [...] ». Le cœur de l'âme humaine, donc, dans son intériorité la plus profonde, échapperait à la finitude pour ne plus être soumis ni à la spatialité, ni à la temporalité, mais il en serait par là-même inaccessible. De même que l'âme échappe aux sens et ne se manifeste qu'à travers la volonté, le temps n'est pas perceptible et ne se laisse connaître que par ses traces. Cette constatation est à l'origine d'une pensée bien connue de Saint Augustin (*Confessions*, XI, 14) : « Qu'est-ce que en effet que le temps ? Qui saurait en donner avec aisance et brièveté une explication ? [...] Si personne ne me pose la question, je le sais ; si quelqu'un pose la question et que je veuille expliquer, je ne sais plus ». En découle un parallèle supplémentaire entre temps et âme : tous deux ne se laissent entrevoir que dans les effets dont ils sont causes.

Dans ces conceptions de l'être humain prévaut l'analogie entre les rapports espace-temps et corps-âme. L'articulation entre les deux dimensions, où le temps semble englober l'espace, est au cœur des réflexions et permet de souligner leur indissociabilité. L'on y considère les deux dimensions comme extérieures à l'être, qui s'insère en elles. La révolution provoquée par I. Kant dans ce domaine de la pensée consiste à faire passer au sein même des structures de l'entendement le temps et l'espace.

### ***1.1.1.2 Kant : d'un espace-temps externe à un espace-temps comme structure de l'entendement.***

Si les sensations qui constituent le divers empirique apparaissent dans l'espace et dans le temps, I. Kant ne considère pas ces deux dimensions comme extérieures à l'homme. Bien au contraire, il les place dans le sujet de connaissance et en fait « deux formes de l'intuition pure ». Tout phénomène, c'est-à-dire tout objet spatio-temporel auquel j'ai accès par ma sensibilité, est perçu comme tel parce que les structures de mon entendement me permettent de le percevoir. « L'espace est une représentation nécessaire *a priori* qui sert de fondement à toutes les intuitions extérieures » (Kant, 1787 : 66) et me rend ainsi capable de replacer dans un cadre spatial les phénomènes que, sans lui, je ne serais pas en mesure d'appréhender. De même que l'espace est la forme du sens externe, « le temps n'est autre chose que la forme du sens interne, c'est-à-dire l'intuition de nous-mêmes et de notre état intérieur » (*ibid.*: 69). Comme l'espace permet d'ordonner spatialement les données issues de la perception, le temps nous permet d'ordonner temporellement ces perceptions spatialisées par le sens externe, et permet au sujet de conférer une cohérence temporelle à ses états internes, affectés par les perceptions de l'extérieur. Le temps n'étant contenu ni dans les objets, ni dans leurs positions, force est de constater qu'il n'est pas une détermination des phénomènes extérieurs. Il serait au contraire la dimension de l'intériorité, conférant aux représentations un nouvel ordre, non plus spatial mais temporel. Ainsi, le temps « détermine le rapport des représentations dans notre état interne » (*ibid.*: 70). Etant ouverture à l'intériorité, il représenterait donc en quelque sorte l'envers de l'espace. C'est donc uniquement à l'entendement humain et à ses formes *a priori* du sens externe (l'espace) et du sens interne (le temps) que l'on doit l'existence des deux dimensions. Une fois perçus et situés dans l'espace, les phénomènes sont replacés dans une succession temporelle par l'entendement qui les rapporte aux phénomènes précédemment perçus. Il en résulte une conception statique du temps, qui ne s'écoule pas : au contraire, « c'est l'existence de ce qui change qui s'écoule en lui » (*ibid.*: 116).

I. Kant se refuse à situer le temps et l'espace hors de l'homme car si nous n'avions pas déjà en nous, *a priori*, l'intuition de l'espace, nous serions incapables de situer les phénomènes dont nous faisons l'expérience. La spatialité ne pouvant être acquise par expérience, c'est donc que notre entendement en contient déjà une représentation. Il en est de

même pour la temporalité, qui n'est selon lui que l'attribution par l'entendement d'un ordre entre les phénomènes, en les situant par rapport à ceux dont la perception les a précédés. Il y a donc une chronologie de la perception dont résulte l'ordre du temps où sont situés les phénomènes (*ibid.*: 98). En faisant glisser dans l'entendement humain l'espace et le temps, I. Kant incorpore la structure à deux dimensions des phénomènes dans l'être humain lui-même et supprime l'analogie entre l'homme et le monde qu'appelait le dualisme cartésien. En effet, l'espace représente l'interface entre l'entendement et l'extériorité, tandis que le temps peut être considéré comme l'accès à l'intériorité. Hors de l'expérience, donc, temps et espace n'ont aucune raison d'être :

L'espace et le temps, comme condition de la possibilité en vertu de laquelle des objets peuvent nous être donnés, n'ont de valeur que par rapport à des objets des sens et par suite de l'expérience. Au-delà de ces limites, ils ne représentent plus rien ; car ils ne sont que dans le sens et n'ont en dehors d'eux aucune réalité. (Kant, 1999 [1787] : 120)

Ce que l'on attribue au monde extérieur, c'est-à-dire sa spatialité, se trouve donc avec Kant situé au cœur de l'entendement : c'est l'être humain qui projette sur le réel sa spatialité. De même, la temporalité, imperceptible comme peut l'être l'âme, n'est qu'une part de la structure de l'entendement tout en représentant également l'intériorité, ou l'intuition intérieure. Il n'y aurait en somme qu'une seule et unique structure, celle qui est propre à l'entendement humain, et cette structure serait ensuite appliquée aux perceptions du monde extérieur.

On notera ici que, quelle que soit la place qui leur est attribuée (propres à l'entendement humain ou externes à ce dernier), les deux dimensions ne sont jamais nettement séparées, mais toujours considérées comme deux faces d'un repérage unique. Mais, comme dans la pensée de R. Descartes, c'est la dimension temporelle qui prévaut sur l'espace :

L'espace, en tant que forme pure de l'intuition extérieure, est limité, comme condition *a priori*, simplement aux phénomènes externes. Au contraire, comme toutes les représentations [...] appartiennent [...] à l'état interne, et, comme cet état interne est toujours soumis à la condition formelle de l'intuition intérieure et que, par suite, il appartient au temps, le temps est une condition *a priori* de tous les phénomènes en général et, à la vérité, la condition immédiate des phénomènes intérieurs (de notre âme), et, par là même, la condition

médiate des phénomènes extérieurs. (Kant, *ibid.*: 70)

Le temps englobe l'ensemble des phénomènes externes et internes, tandis que l'espace ne s'applique qu'aux premiers. Dans ce rapport entre les deux dimensions, c'est une différence d'ordre qui justifie la dissociation entre l'espace, qui s'applique au sensible, et le temps, qui s'applique à l'intelligible mais aussi au sensible. Mais que la pensée soit dualiste ou kantienne, il reste vrai que l'articulation entre deux dimensions se situe au cœur de l'homme, dans la glande pinéale selon R. Descartes, ou dans la structure de l'entendement en tant que forme pure des sens interne et externe selon I. Kant. Reste à examiner comment se trouvent dissociées ces deux dimensions que nous pensons être constitutives de l'être humain.

### ***1.1.1.3 Dissociation des deux dimensions par la dichotomie sens interne / sens externe***

La dissociation des deux dimensions par la dichotomie entre sens externe et sens interne permet d'insister sur la différence de nature entre l'intériorité et l'extériorité, entre les phénomènes perceptibles par les sens et par la pensée. Il semblerait qu'elle indique également une différence de nature entre le temps et l'espace. Quelles peuvent être leurs similitudes en effet, si ce n'est que l'esprit humain les rassemble sous le dénominateur commun de « catégorie » pour penser le monde ? Les deux dimensions semblent s'opposer sur tous les plans : l'une est perceptible par les sens, l'autre non ; l'une est associée à la subjectivité quand l'autre est le signe de l'objectivité ; l'une marque l'identité quand l'autre marque l'altérité.

La perception sensible marque un premier point d'opposition : l'intervalle spatial qui nous sépare de l'objet perçu nous est indiqué par les sens, tandis que l'intervalle temporel n'est pas perceptible. Nous ne voyons dans le temps que ce qui nous est concomitant et apparaît dans notre présent. Nous saisissons dans l'espace ce qui nous est proche, mais aussi des éléments plus éloignés : la perception de l'intervalle est une prérogative spatiale. Ainsi, l'on voit que l'arbre se trouve derrière la maison, que l'eau du fleuve s'écoule sous nos yeux. L'on entend que le train qui arrive est encore loin de l'ami qui nous parle. L'on touche le bois lisse d'un meuble, mais pas celui des poutres au plafond, plus éloignées. L'on sent fortement le parfum de notre voisin de bus, et celui de cette femme qui arrive tout juste est à peine perceptible. La vue, l'ouïe, le toucher et l'odorat nous permettent de percevoir une certaine

forme de spatialité. Il semble ne pas en être aussi clairement de même pour le goût, à moins de considérer que deux parfums successifs d'une même bouchée nous permettent d'identifier deux strates d'un même aliment – la panure puis la viande, dont nous goûtons d'abord l'enrobage avant d'en savourer le cœur. Mais lequel de nos sens nous donne-t-il à percevoir le temps ? Ce que je perçois n'est que présent. L'intervalle temporel ne nous est donné que par l'absence, appuyée, pour simplifier, sur l'imagination lorsque l'esprit est tourné vers le futur, et le souvenir s'il est tourné vers le passé. C'est donc la mémoire qui mesurerait l'intervalle temporel ; nous y reviendrons ultérieurement. Mais aucun des cinq sens ne nous permet de connaître immédiatement le temps par la mesure de son intervalle, laquelle ne nous est permise que par l'association de l'espace et du temps (voir infra sur le mouvement, §1.2.3).

Un second champ d'opposition est relatif à la subjectivité : le temps étant la forme du sens interne, il s'en trouve étroitement associé à la conscience humaine. Les pensées, les représentations, sont mises en rapport les unes avec les autres selon un ordre de succession, c'est-à-dire en fonction d'une chronologie. Le temps est considéré par I. Kant comme la condition de possibilité de l'intériorité, et *a fortiori* de la pensée. L'espace, en revanche, est associé à l'extériorité du sujet, à ce qu'il n'est pas, c'est-à-dire aux objets du monde. Il permet de penser l'objectif comme le temps permet de penser le subjectif. En proposant une conception de l'entendement humain où l'espace et le temps seraient les formes *a priori* de la perception respectivement de l'extériorité et de l'intériorité, I. Kant met en évidence une différence essentielle entre l'homme, dont l'esprit se déploie dans le temps, et le noumène, dont ne sont perçus que les phénomènes sensibles. Le noumène<sup>1</sup>, ou chose « *en tant qu'elle n'est pas un objet de notre intuition sensible* » (Kant, 1999 [1787] : 122), nous est inaccessible dans la mesure où seul ce qui nous est donné par les sens peut faire l'objet de notre connaissance. I. Kant précise que le concept de noumène « est nécessaire pour qu'on n'étende pas l'intuition sensible jusqu'aux choses en soi, et par conséquent, pour qu'on limite la valeur objective à la connaissance sensible. » (*ibid.*: 125). Ainsi, l'ordre que nous percevons n'est dû qu'à notre entendement qui lui confère ses structures. L'objet en soi est inconnu, et impossible à connaître car l'objet de notre connaissance est un objet perçu, c'est-à-dire déjà structuré par l'entendement. Quant à l'intuition de l'esprit par lui-même, elle n'est possible

---

<sup>1</sup> Le noumène, dans la philosophie de I. Kant, s'oppose au phénomène, que l'homme perçoit par les sens.



qu'en tant que l'esprit est perçu comme phénomène : la conscience de soi « exige une perception interne du divers qui est préalablement donné dans le sujet », c'est-à-dire une représentation de ses représentations. Or, le temps étant la condition des représentations intérieures, qu'elles soient externes ou internes, il peut être considéré comme la condition de possibilité de l'intuition de soi par soi, c'est-à-dire de la conscience. En ce sens, le temps est la dimension de la subjectivité.

Enfin, c'est à l'aune de l'identité opposée à l'altérité que sont distingués le temps et l'espace : au lieu de l'identité fait face la scène de l'altérité. Les sens, et plus particulièrement celui de la vue, nous donnent à percevoir ce qui nous est extérieur et peut être défini comme objectif. Ils nous placent donc face à l'altérité, à ce que nous ne sommes pas. Notre difficulté à nous connaître nous-mêmes, soulignée notamment par Saint Augustin (voir supra), réside en cela que nous ne pouvons nous percevoir directement par les sens : nous ne sommes pas extérieurs à nous-mêmes, et connaissons de nous tout au plus la manière dont notre esprit est affecté par ses intuitions sensibles (Kant, *ibid.*: 129). Ainsi, c'est la spatialité qui marque le rapport avec l'altérité, en étant « le 'dehors' absolu, corrélatif, mais aussi négation de la subjectivité » (Merleau-Ponty, 2006 [1945] : 341). En outre, sa suppression favorise l'unité de soi à soi en ôtant à la perception tout ce qui n'est pas soi-même : dans l'obscurité silencieuse de la nuit, privé du monde vers lequel je me projette à travers les sens, je peux rentrer en moi-même. Citant Minkowski, M. Merleau-Ponty écrit ainsi : « [la nuit] n'est pas un objet devant moi, elle m'enveloppe, elle pénètre par tous mes sens, elle suffoque mes souvenirs, elle efface presque mon identité personnelle. [...] La nuit est sans profils, elle me touche elle-même et son unité est l'unité mystique de *mana*<sup>2</sup>. » (*ibid.*: 335). Ainsi privé de perception sensible, je suis coupé du monde extérieur (spatial), et, réduit à ma simple extension temporelle, je ne fais qu'un avec moi-même. Le temps pur semble donc être le « lieu » de l'intériorité par excellence.

---

Le noumène n'est pas sensible mais intelligible, par conséquent méconnaissable par l'homme.

<sup>2</sup> Le terme de *mana* renvoie sans doute aux travaux de Marcel Mauss, sociologue et anthropologue français (1872-1950). Ce dernier l'emprunte au langage religieux polynésien pour définir la dimension magique des choses ou l'intense sentiment qui en découle. Dans son introduction à l'ouvrage de M. Mauss, *Sociologie et anthropologie* (1950), K. Lévi-Strauss en fait un 'signifiant flottant'.

En faisant du temps et de l'espace deux formes pures du sens interne et externe, I. Kant réussit donc non seulement à faire glisser ces deux dimensions externes au cœur de l'entendement, mais aussi à les dissocier l'une de l'autre en leur attribuant des caractéristiques propres. Leur insécable unité est tout autant mise en valeur : ces deux formes pures sont impensables l'une sans l'autre, bien qu'elles occupent deux fonctions différentes. Il y aurait donc une unité profonde de ce que notre pensée dissocie. L'on voit bien ici que temps et espace méritent d'être envisagés à la lumière l'un de l'autre, dans le cadre de leur indissociabilité.

### **1.1.2 Similitudes entre la conscience et le temps : le flux ininterrompu des pensées et des instants**

Par sa distinction du temps et de l'espace, I. Kant confirme la prééminence du temps sur l'espace qu'avait déjà notée R. Descartes : la temporalité est inscrite au cœur même de la pensée et sans elle la conscience serait inconcevable. Le parallèle établi entre conscience et temporalité mérite d'être approfondi : de quelle nature est-il ? Y a-t-il simple analogie ou unique entité comme le laisse penser I. Kant à travers sa notion de « forme pure du sens interne » ? Il nous faut ici examiner le parallèle entre le flux de pensées et le flux d'instant. C'est à la phénoménologie que nous devons une réflexion sur le sujet comme intentionnalité dans un temps présent (1.1.2.1) ; elle nous amène à penser les rapports avec les temps absents à travers la mémoire et l'imagination (1.1.2.2). Nous emprunterons ensuite à S. Chauvier sa conception du sujet comme *devenir* intrinsèquement pris dans le flux temporel pour mieux éclaircir les rapports de la conscience au temps (1.1.2.3).

#### ***1.1.2.1 « Être » équivaut à « être conscient » : pensée phénoménologique du temps présent***

M. Merleau-Ponty (2006 [1945] : 7) présente la phénoménologie comme « l'étude des essences » replacées dans l'existence, c'est-à-dire l'étude « de l'espace, du temps, du monde 'vécus'. » L'héritage kantien est ici assumé : le monde n'est qu'en tant qu'il est perçu et vécu par l'esprit. C'est en ce sens que l'existence ne peut être autre chose que conscience du monde dans lequel le sujet se meut. Heidegger ne dit pas autre chose lorsqu'il écrit : « il appartient à l'essence de la personne de n'exister que dans l'accomplissement d'actes intentionnels » (cité

*in*: De Libera, 2007 : 92). Ainsi, l'esprit ne peut être déraciné de son présent, puisqu'il se pense *en train* de se projeter, i.e. en cours d'exercice de son intentionnalité. Jamais statique ni au repos, l'esprit est la conscience du monde qui l'entoure. Être, c'est-à-dire être conscient, implique nécessairement le présent de l'action ou de la pensée. Ainsi, « [l'analyse du temps] fait apparaître le sujet et l'objet comme deux moments abstraits d'une structure unique qui est la *présence* » (Merleau-Ponty, *ibid.*: 494).

Considérer la présence comme « lieu » de contact du sujet et de l'objet revient à changer la perspective traditionnelle qui consiste à dire que le sujet rencontre l'objet dans le présent. En effet, le présent n'est pas la simple localisation temporelle d'une rencontre sujet-objet qui lui serait étrangère : c'est tout l'intérêt de la pensée de M. Merleau-Ponty que de voir à travers cette *présence* le cœur et du temps et du sujet, le point de focalisation de l'esprit. Le présent me suit partout, ou plutôt, mon intentionnalité ne se déploie que dans la présence de moi à l'objet, de l'objet à moi, et cette présence est appelée temps présent. Le présent n'est en somme que la scène de mes actions, appelée par mes actions elles-mêmes : il est la zone où l'être et la conscience coïncident (*ibid.*: 486). La conscience se déploie au présent, et M. Merleau-Ponty conclut : « nous sommes le surgissement du temps » (*ibid.*: 491).

La conscience devrait donc être considérée comme la source de la temporalité, mais cette temporalité serait paradoxalement la condition de possibilité de la conscience. Sans doute la conscience doit-elle être pensée comme une intentionnalité, qui par nature crée une présence dont l'avancée permanente au cœur du flux temporel permet l'idée de succession temporelle nécessaire à la conscience pour se percevoir elle-même. On lit ainsi dans la *Phénoménologie de la perception* :

C'est ici que la temporalité éclaire la subjectivité. [...] Le temps est « affection de soi par soi » : celui qui affecte est le temps comme poussée et passage vers un avenir ; celui qui est affecté est le temps comme série développée des présents ; l'affectant et l'affecté ne font qu'un, parce que la poussée du temps n'est rien d'autre que la transition d'un présent à un présent. Cette ek-stase, cette projection d'une puissance indivise dans un terme qui lui est présent, c'est la subjectivité. (*ibid.*: 488)

La conscience est donc présence à soi et au monde, et ne peut être soustraite au présent de son intentionnalité. L'on pourrait intégrer la *présence* de M. Merleau-Ponty à un *champ d'immédiateté* englobant le présent de la conscience et la spatialité du monde vers lequel elle se projette. C'est dans ce *champ d'immédiateté* que sont donnés à voir les phénomènes perçus par les sens au présent de l'intentionnalité. Reste à comprendre comment sont traités les temps absents, passé et avenir, dont l'éloignement les empêche d'être perçus immédiatement comme peuvent l'être les objets spatiaux éloignés.

### ***1.1.2.2 La mémoire, l'imagination et les « temps absents »***

Nous avons vu plus haut que notre capacité à percevoir la spatialité à travers nos cinq sens aidés par le « sens externe » se manifestait par la mesure d'intervalles entre divers objets et par rapport au sujet. Percevoir la temporalité reviendrait de même à mesurer un intervalle en établissant une différence de position non plus spatiale, mais temporelle, entre deux objets-événements. Mais s'il est simplement pris dans l'instantanéité de son champ d'immédiateté, l'esprit peut-il niveler par lui-même le temps et établir une succession entre les événements ? I. Kant répond à cette question par son concept de « sens interne », qui permet d'établir un ordre logique entre les divers événements. Mais établir un ordre entre divers événements revient à extraire la conscience du présent de son *champ d'immédiateté*, avec lequel elle ne coïncide plus tout à fait puisqu'elle effectue ce que l'on pourrait appeler un « recul temporel » : la conscience serait intentionnelle au présent, tout en gardant à l'esprit le souvenir de son intentionnalité devenue passée, afin d'établir une cohérence temporelle de la même manière qu'elle établit entre les objets une cohérence spatiale. La conscience se situerait donc entre le présent de son intentionnalité et l'horizon temporel des temps absents.

Le temps au sens large, c'est-à-dire l'ordre des coexistences aussi bien que l'ordre des successions, est un milieu auquel on ne peut avoir accès et qu'on ne peut comprendre qu'en y occupant une situation et en le saisissant tout entier à travers les horizons de cette situation.  
(Merleau-Ponty, *ibid.*: 389)

Aussi, percevoir une succession temporelle nécessite-t-il (i) un ancrage au cœur du *champ d'immédiateté*, (ii) la perception spatialement ordonnée des coexistences, c'est-à-dire la configuration spatiale de nos perceptions à un instant *t*, mais aussi (iii) la perception

temporellement ordonnée des événements successifs. C'est en cela que, prise dans l'instantanéité du contact sujet-objet, la conscience parvient à mesurer les intervalles temporels entre son présent et les « temps absents », c'est-à-dire les temps situés en marge de la focalisation intentionnelle.

Mais le « sens interne » ne saurait à lui seul conférer au réel vécu un ordre temporel : il nécessite l'appui de la mémoire, c'est-à-dire la coprésence à l'esprit du passé et de l'instant d'intentionnalité. Reprenant la notion de *Zusammenhang des Lebens* (cohésion de la vie) de M. Heidegger, M. Merleau-Ponty voit dans le passé vécu un « présent perpétuel toujours repris dans la suite du temps » (*ibid.*: 454), car l'unité des pensées et à travers elle la cohésion de la vie tout entière se fait, se refait sans cesse dans le présent, au point que l'on peut parler d'*ubiquité intentionnelle*. « Par mon champ perceptif avec ses horizons temporels, je suis présent à mon présent, à tout le passé qui l'a précédé et à un avenir. Et, en même temps, cette ubiquité [...] n'est manifestement qu'intentionnelle » (*ibid.*: 387). Intentionnelle, mais non pas effective : le phénoménologue indique en creux un double niveau de la conscience, qui se projetterait vers son présent tout en se projetant intérieurement vers le souvenir présent de son passé. Grâce à la faculté de mémoire, la conscience semble être constituée d'un double niveau temporel : le présent de l'immédiateté serait doublé du présent d'un passé réactualisé. Il nous faudra revenir sur les strates de ce passé (voir infra, §1.1.3) ; restons-en pour l'instant à la tripartition temporelle traditionnelle passé-présent-avenir.

Qu'en est-il du rapport de la conscience à l'autre temps absent, l'avenir ? Il semblerait que l'intentionnalité de la conscience vers l'avenir, non encore appréhendé, soit fondée sur la reprise de perceptions antérieures jugées applicables à un avenir hypothétique. I. Kant ne disait-il pas que seules peuvent être pensées les perceptions liées à nos expériences<sup>3</sup> ? Or, ce temps à venir ne relève que de l'hypothèse, de l'attente, car les événements qu'il contient demeurent inconnus. Ici, la dissymétrie entre le passé, anciennement présent, et l'avenir, encore néant tout au plus vêtu de quelques représentations par l'imagination, est flagrante et semble dénoncer une différence de nature entre deux absences, unifiées seulement dans leur localisation temporelle par rapport au présent de l'intentionnalité. Le temps doit ici être pensé

---

<sup>3</sup> De même, S. Dik (1997 : 129) écrit : « We can refer to 'real' things only to the extent that we have some mental representation of them ».

en termes de *réalité*, au sens de « donné vécu, conscient, ordonné temporellement et spatialement » : si le présent est un *réel immédiat*, le passé doit être conçu comme un *réel antérieur* et l'avenir ne peut être qualifié que d'*irréel*, dans la mesure où son présent n'est pas encore donné à la conscience. Le parallélisme entre la conscience et le temps – qui ne sont qu'une seule et même réalité – se confirme dans cette représentation de la succession similaire à un flux, les éléments visés par la conscience allant du '*il y aura*' impersonnel, au contenu vide et dont seule l'existence est certaine, à '*ce qui est*' pour aboutir à '*ce qui a été*'. La pertinence de la métaphore du flux – de pensées et d'instantanés – est confirmée par la certitude qu'après l'eau que voici arrivera sous ce pont encore de l'eau, mais dont les gouttes seront différentes. Le courant du fleuve appelle les flots à venir : quels seront-ils, et quels branchages entraîneront-ils avec eux ? Nul ne le sait : seule l'existence du fleuve est certaine. De même, le temps à venir est inconnu, l'on ne sait « de quoi demain sera fait », mais le présupposé de notre présent est qu'à notre aujourd'hui succédera un demain.

Mais notre avenir n'est-il que néant ? Son irréalité n'est pas vide, et nous nous projetons sans cesse vers lui. Nous englobons dans notre présent les horizons passés et à venir de notre situation spatiale et temporelle. Ne savons-nous pas que nous avons demain rendez-vous avec un ami, que dans un mois une fête de famille nous réunira avec nos proches, et que l'été suivant, nous visiterons le Pérou ? Notre semaine n'a-t-elle pas sa structure propre et définie ? Notre conscience établit ainsi, par le biais de programmes, d'emplois du temps et d'anticipations, une cohérence transcendante au réel. Par cette structuration temporelle englobant l'irréel de l'avenir dans une cohérence générale, ce dernier gagne en réalité et tisse des affinités avec notre présent pour devenir part de celui-ci, quoique sa réalité soit moindre. Il y a donc des degrés de réalité. C'est sans doute dans le but d'appivoiser l'avenir trop irréel que le temps est pensé dans une cyclicité calquée sur la nature : les semaines, les mois et les saisons facilitent le repérage de la conscience en présentant le temps à venir structuré selon un ordre déjà connu. Ainsi, la structuration prospective fait de l'irréel un donné anticipé et l'intègre dans les marges de son *champ d'immédiateté*. L'avenir n'est pas pour autant présent, et son anticipation ne le donne pas comme vécu : la circonstance est unique et irremplaçable. J'ai beau savoir que je traverserai demain le quartier latin, il ne m'est jamais donné par avance de savoir qui j'y rencontrerai, quel temps il fera, quelles pensées à ce moment traverseront mon esprit.

Les temps absents n'ont en commun que la non-présence à la conscience, l'un, passé, étant connu, l'autre, à venir, n'étant qu'envisagé. Ils permettent cependant de mettre en évidence une structuration tripartite du temps, et partant, de la conscience. Il sera intéressant d'examiner comment cette tripartition est rendue dans les langues : il est probable que la localisation temporelle prenne des formes variables selon la portion de temps (passé révolu, présent réel, futur irréel) à laquelle elle renvoie. Nous rejoignons ici la notion grammaticale d'évidentialité, qui n'est autre que le marquage grammatical du statut spatio-temporel des énoncés (voir infra, Chapitre VI, pour l'approche linguistique).

### ***1.1.2.3 Unicité de la subjectivité : les pensées égologiques (S. Chauvier) comme devenir***

Nous avons montré comment étaient liés la conscience et le temps dans un certain cadre : le présent n'est ainsi que le lieu de contact entre le sujet et l'objet, défini comme *champ d'imédiateté*. Mais doit-on considérer que le sujet perçoit uniformément ce présent, si une partie de son présent, c'est-à-dire la perception de soi, n'est pas donnée par les sens ? Il convient ici de suivre les pas de S. Chauvier (2001) dans un raisonnement distinguant la conscience et la subjectivité, et qui permet ainsi de définir plus précisément la subjectivité à travers sa temporalité et de voir en elle un devenir.

La perception de tout objet (objet qui est par essence externe) nous est permise par notre sensibilité et se trouve organisée par notre « sens externe ». Mais qu'en est-il de notre perception de nous-mêmes, dont nous ne saurions douter de l'existence, et qui pourtant n'est que partiellement donnée par les sens ? Si la conscience d'un objet est transcendante, c'est-à-dire tournée vers notre extériorité, celle d'un état du sujet est immanente, et en cela-même, imperceptible. Pour pallier ce problème, S. Chauvier propose de distinguer l'intentionnalité, qui est une perception de l'extériorité, de la réflexivité, qui est l'expérience – et non la perception – de soi par la conscience, en cela devenue subjectivité. La différence entre ces deux concepts est motivée par notre impossibilité à nous percevoir nous-mêmes, car penser à nous-mêmes n'est pas penser à un objet référentiel. Nous avons la certitude de notre existence en tant que sujets non parce que nous nous percevons par nos sens (auquel cas, nous nous percevons comme objets) mais parce que certaines pensées n'ont d'autre source que notre

subjectivité elle-même. C'est ce que S. Chauvier nomme des *pensées égologiques* : « une pensée égologique n'est tout simplement pas une pensée objective ou intentionnellement référentielle et [...] en disant « je » on ne pense pas à soi » (Chauvier, 2001 : 167). Ainsi :

Une pensée égologique n'est pas une pensée intentionnellement référentielle et [...] elle n'est pas, à strictement parler, une certaine façon de penser à *nous-mêmes*. Le « je » est bien plutôt ce qui permet à son utilisateur d'*exister* d'une certaine manière. (ibid. : 123)

La pensée égologique est donc en quelque sorte « une manière de penser qui est une manière d'exister » car « nous *devenons* ce que nous pensons égologiquement que nous sommes » (ibid.: 165). Le sujet peut ainsi être défini comme devenir : il me suffit de formuler un jugement, ou une croyance, pour devenir ce que je dis être, penser ou croire. La pensée « Je crains qu'il ne vienne. » fait de moi une personne qui appréhende dans la crainte l'avenir proche. Mes attributs changent donc en fonction de ces pensées, selon ma manière d'être présent à moi-même, et cette expérience est unique en cela que je suis seul à la vivre : « [...] en formant une pensée égologique, il y a quelque chose qu'une conscience *devient* et, par définition, nulle autre qu'elle ne peut le devenir » (ibid.: 248). L'unicité de la conscience procède ainsi de la même unicité que celle de l'instant présent, qui diffère de tout autre instant étant donnée sa configuration circonstancielle : comme l'instant présent ne peut être vécu deux fois à l'identique, puisque la circonstance varie au fil du temps, de même, la conscience ne peut être semblable à une autre conscience car elle est seule à vivre cette succession d'états dans le présent qui est exclusivement le sien.

Chaque Je, chaque présent est ainsi unique et irremplaçable : il ne peut y avoir deux *champs d'immédiateté* identiques, chacun étant propre à une unicité subjective. Or, penser le Je permet de penser son ancrage dans son *champ d'immédiateté*, proche de la *circonstance métaphysique* de S. Chauvier (ibid.: 140) : l'on ne peut concevoir d'exister sans être situé dans l'espace et dans le temps. La subjectivité appelle donc son propre repérage spatio-temporel, ou plutôt : il ne peut y avoir de sujet que dans son présent et dans un lieu spatialement ordonné. Peut-on pour autant considérer que temps et espace sont liés ? S. Chauvier répond : « 'ici' est cognitivement indépendant de 'maintenant', mais ni l'un ni



l'autre ne le sont de 'je' » (*ibid.*: 163). Le *champ d'immédiateté* ou *circonstance métaphysique* est donc la nécessaire coordination d'un sujet (Je), de sa temporalité propre, toujours présente (*nunc*) et d'un espace ordonné selon la manifestation phénoménale objective du sujet en son centre (*hic*). L'on ne peut dire que le sujet se trouve à l'intersection du 'ici' et du 'maintenant', car cela reviendrait à les définir indépendamment du sujet. En revanche, l'on peut considérer que le sujet est un 'maintenant' qui porte avec lui l''ici' comme centre de son repérage spatial. C'est ainsi à raison que S. Chauvier établit un parallèle entre le 'je' et les indexicaux, car la condition de leur usage se trouve dans la conscience de l'espace et du temps, c'est-à-dire de l'ancrage dans un *champ d'immédiateté*.

D'une certaine manière, donc, dire Je m'introduit dans l'espace vécu et ordonné par moi : puisque l'espace ne peut être conçu sans un ancrage de la conscience en un de ses points, et puisque le Je porte en germe sa localisation dans un *hic*, il semble vrai de dire avec S. Chauvier que c'est par ce terme (Je) que nous accédons à la conception de l'espace qui y est associée (*ibid.*: 110). En ce sens, dire Je ne nous sert pas à nous décrire comme subjectivité spatialement située, mais cela nous *introduit* dans un espace qui ne peut être qu'un espace conscient, vécu et ordonné. Nous pourrions presque conclure que le pronom personnel Je, ainsi que le sujet dont il dit la réalité, nous fournissent une configuration du réel sans laquelle ce réel ne saurait être envisagé.

Il découle de l'ensemble de ces réflexions que la conscience, loin d'être insérée dans une temporalité qui lui serait extérieure, *est* par nature cette temporalité. Elle est intentionnalité présente, projetée vers les objets contenus dans le *hic* de son *champ d'immédiateté* ; elle est aussi réflexivité subjective, présente à elle-même dans le *Je* de sa subjectivité ; elle est enfin mise en perspective, ancrée dans son *nunc*, tant de la présence réactualisée de l'ancien réel qu'est son passé que de la présence anticipée d'un avenir encore irréel. Le perpétuel présent de la conscience nous donne à penser le temps comme un flux ininterrompu d'instant présents, tout aussi peu différenciés les uns les autres que le sont les gouttes d'eau qui constituent le fleuve : le fleuve est un flux dans lequel se fondent les gouttes ; notre perception ne distingue pas plus les instants du flux temporel que les gouttes du fleuve. Penser le temps, c'est donc penser un intervalle repéré par rapport au centre de focalisation qu'est le *nunc* de la conscience. La mémoire sert alors d'appui à la conscience

temporelle, dans la mesure où elle permet de rendre au présent concomitant de l'intentionnalité le souvenir d'un passé plus ou moins lointain. Mais la configuration du Je comme intersection d'un 'ici' et d'un 'maintenant' nous interdit d'exclure l'espace de la pensée de la conscience temporelle : cette dernière mesure les intervalles indistinctement dans le temps ou dans l'espace, ce qui nous conduit à la penser en termes de centre, c'est-à-dire de point d'intersection spatio-temporel. Nous y reviendrons à maintes reprises dans les chapitres suivants.

Mais si la conscience est définie par sa temporalité, doit-on pour autant considérer que la conscience *est* le temps ? Certes, elle est temporelle car perpétuellement présente, et l'appui que lui fournit la mémoire la rend capable de mesurer les intervalles temporels. Il faut cependant exclure de sa définition le temps naturel, cause de l'usure des objets spatiaux : la conscience ne peut que le constater, et tout au plus saisir une différence d'état entre un état présent et le souvenir d'un état ancien, en lui attribuant ce temps naturel pour cause. Le temps n'est donc pas une notion univoque et rassemble, sous ce terme générique, une pluralité d'aspects de sa réalité : l'on peut d'ores et déjà distinguer (i) le *temps naturel*, celui de la nature dans lequel je suis pris et sur fond duquel se déroulent mes expériences, (ii) du *temps historique*, qui procède de la « création rétrospective d'une cohérence ». Ce temps est un temps construit, « ce n'est plus le temps même, c'en est l'enregistrement final, c'est le résultat de son *passage* que la pensée objective présuppose toujours et ne réussit pas à saisir » (Merleau-Ponty, 2006 [1945] : 476). Entre ces deux temps se meut la conscience temporelle, dans ce que l'on pourrait appeler le perpétuel présent du (iii) *temps intentionnel* : ce temps n'est pas encore objectivé ni construit, il se vit et demeure propre à la conscience. Le premier de ces trois temps est tout entier subi, quand le second est tout entier maîtrisé, dans la mesure où c'est la conscience qui recrée de la cohérence dans ce qu'elle a vécu. Ni subi ni dominé, le troisième temps, celui de l'intentionnalité, ne fait qu'un avec la conscience et lui est concomitant. Parallèlement, chaque temps correspond à une attitude différente de la conscience : cette dernière est accueil du *temps naturel*, et se tourne ainsi vers l'avenir ; mais elle est également mémoire structurante du *temps historique*, ce qui l'ouvre vers le passé ; elle est enfin constituée par le *temps intentionnel*, pleinement immergée dans son expérience. Ces trois attitudes nous indiquent ainsi trois divers rapports à trois temps différents, et laissent penser que la structure de la conscience serait ternaire, variant selon le temps visé. La

question sera de savoir si l'on retrouve une distinction, dans les langues du monde, dans l'expression du temps selon l'attitude de la conscience.<sup>4</sup>

### **1.1.3 Spécificité de la conscience qui marque l'homme dans son rapport au temps**

Nous avons précédemment examiné l'articulation du temps et de l'espace, articulation dont les enjeux touchent toujours l'être humain et ses structures. Nous en sommes venus à examiner les modalités de l'unité entre la conscience et le temps vécu, qui forment une *conscience temporelle*. Cet examen de la nature de la conscience, définie par sa temporalité, nous permet d'aborder maintenant la structure propre à la conscience afin d'explicitier les diverses manières dont elle se rapporte au(x) temps. Nous préciserons pour commencer les différentes strates temporelles qui la constituent (1.1.3.1) avant de nous pencher plus précisément sur son rapport au *temps intentionnel*, non réductible à un unique instant, à travers les pro-tensions et les ré-tensions<sup>5</sup> qui la situent par rapport à un second plan temporel (1.1.3.2). Nous reprendrons alors la théorie du *champ de présence* développée par M. Merleau-Ponty pour définir, *in fine*, le *champ d'immédiateté* comme espace symbolique de la conscience englobant les trois niveaux de temporalité (1.1.3.3).

#### ***1.1.3.1 La conscience comme écart, rapport à soi, temporalité plurielle***

Il est apparu précédemment que la conscience conjugue trois actions : elle est à la fois intentionnalité présente, réflexivité subjective et mise en perspective du temps vécu. C'est donc à la lumière de ces trois activités parallèles que doit être explorée sa structure. Voyons donc pour chacun de ces trois aspects comment opèrent les différentes strates temporelles.

---

<sup>4</sup> Une première réponse pourrait être que le temps *historique* est souvent lexicalisé dans les structures calendaires, faisant donc l'objet d'un traitement particulier (voir Chapitre III sur la localisation absolue).

<sup>5</sup> D. Carr les définit ainsi : « Ce qui est 'retenu' dans la rétention ainsi que ce qui est 'protenu' dans la protention appartient à la présence d'un événement expérimenté — par exemple une note musicale dans une mélodie — exactement comme l'entourage spatial appartient nécessairement à la présence spatiale d'une chose perçue dans mon champ de vision. L'espace et le temps sont vécus en tant qu'horizons ; le présent est entouré ou encadré par le passé et le futur, qui justement par là lui permettent d'être présent. C'est tout autre chose d'entrer par un acte mental explicite dans l'horizon du passé pour revivre ou reproduire une expérience qui n'est plus présente – ce qu'on appelle 'le souvenir' au sens ordinaire du mot. » (Carr, 1986 : 336)

### Structure temporelle de l'intentionnalité

L'on a vu plus haut que la temporalité de la conscience était constituée par le temps intentionnel. Or, ce *temps intentionnel* pur ne peut représenter à lui seul une conscience qui n'est pas soustraite au *temps naturel* : la conscience n'est pas sa seule présence au monde, et bien qu'elle domine cette présence au monde, elle n'en continue pas moins de subir la course du temps. Me voici sous la pluie à attendre un autobus qui tarde à arriver : mon esprit est privé d'occupation intéressante, et subit pleinement cette attente où le temps paraît soudain terriblement long. Mais de quel temps s'agit-il ici ? Le *temps naturel* n'a vraisemblablement pas changé. C'est en revanche la manière dont je vis cette durée, pleinement subie, qui modifie ma perception. Une fois arrivé à un rendez-vous, mon ami engage une conversation des plus passionnantes : je suis pleinement présent dans cet échange où tout mon être est pris, au point que l'heure file sans que je m'en rende compte. Cette intentionnalité est bien plus volontaire, et ce moment bien moins subi que dans le premier cas. Il semblerait ainsi que l'intentionnalité soit en fait un entrelacs de temps naturel, subi, et de temps intentionnel, maîtrisé. L'on peut en outre supposer que la prédominance de temps subi ou de temps maîtrisé est corrélée à l'impression, par le sujet, d'un écoulement lent ou rapide du Temps.

### Structure temporelle de la réflexivité

Cette activité de la conscience étant située en elle-même, elle doit n'être constituée que par le *temps intentionnel*. Mais elle doit être considérée en relation avec l'intentionnalité : s'il s'agit d'une seule et même conscience, il nous faut comprendre comment la réflexivité est concomitante à l'intentionnalité. La conscience se scinderait en deux parties dont l'une entrerait en contact avec le réel pour former sa dimension intentionnelle, tandis que l'autre demeurerait purement réflexive en n'étant constituée que de *temps intentionnel*. La première est appelée Ego par J.-P. Sartre, et la seconde, Conscience. Ainsi, l'Ego « apparaît à la réflexion comme un objet transcendant réalisant la synthèse permanente du psychique » (Sartre, [1934] 2003 : 114) et représente un horizon permanent d'états. Il est « synthèse d'intériorité et de transcendance » (*ibid.*: 119). C'est lui que perçoit la conscience réflexive unificatrice des intentionnalités, qui recrée perpétuellement la cohérence du *temps intentionnel* et de l'ensemble des objets visés, intégrés dans le *champ d'imédiateté* : « c'est la conscience qui s'unifie elle-même et concrètement par un jeu d'intentionnalités

‘transversales’ qui sont des rétentions concrètes réelles des consciences passées » (*ibid.*: 97). Or cette conscience n’existe qu’à travers son intentionnalité définitoire : « la conscience transcendantale est une spontanéité impersonnelle. Elle se détermine à l’existence à chaque instant, sans qu’on puisse rien concevoir *avant* elle. Ainsi chaque instant de notre vie consciente nous révèle une création *ex nihilo* » (*ibid.*: 127).

### Structure temporelle de la mise en perspective

La conscience est à la fois ouverture au passé, ouverture à l’avenir, mais aussi superposition de plusieurs temporalités au sein d’un présent unificateur, sans lequel son unité serait impossible. L’ouverture de la conscience au passé permet d’établir une frontière entre son présent en train d’être vécu, et le passé déjà structuré et pour cette raison même séparé du présent. Elle établit donc un rapport entre deux aspects de la conscience, dont l’un seul est présent quand l’autre est une trace présente d’un passé vécu. En effet, tout événement vécu, écrit M. Merleau-Ponty, se voit attribuer une place inaliénable dans mon temps passé : je ne peux le supprimer. Ainsi, « l’Existence assume toujours son passé » (Merleau-Ponty, 2006 [1945] : 453), qui se trouve réactualisé en tant qu’horizon dans chaque présent intentionnel, « comme présent perpétuel toujours repris dans la suite du temps » (*ibid.*: 454). Ceci conduit le philosophe à voir dans l’éternité « l’atmosphère du temps », son horizon permanent constitué par la permanence des souvenirs sans cesse réactualisés dans le présent de l’intentionnalité. Or, cette réactualisation nécessite un contact de la conscience avec elle-même, c’est-à-dire une réflexivité qui lui permette de se rapporter à un Soi permanent (*ibid.*: 461), mais la connaissance objective de nous-mêmes que nécessite ce rapport à un Soi permanent nous est impossible : non pas « que le je primordial s’ignore », mais il manque au Je « la pensée objective, la conscience thétique du monde et de lui-même » sans pour autant que lui soit refusé « au cœur de la subjectivité, un projet total ou une logique du monde que les perceptions empiriques déterminent et qu’elles ne sauraient engendrer » (*ibid.*: 466). Il y a donc une unité effective, vécue, mais subjective et non pas objective, qui semble faire appel dans un seul instant à la perception présente et au passé réactualisé comme une partie de l’horizon de l’intentionnalité : l’autre partie de cet horizon est tournée vers l’avenir.

L'ouverture à l'avenir doit être pensée selon deux attitudes du sujet : l'une d'accueil, l'autre de prévention. En effet, le temps naturel apporte avec lui son lot d'incertitudes, et nous ne pouvons le connaître par avance. Pourtant, nous facilitons son anticipation en projetant sur cet avenir des structures qui nous fournissent des points de repères : en cela, notre présent est « structuré-structurant » : « le caractère préparatoire du nouveau rapport à l'avenir suppose un lieu-moment (instance ou Instant), qui inclut potentialisation autant qu'actualisation » (Jacob, 1990 : 132). L'actualisation est le passage au présent vécu d'un avenir attendu, et la potentialisation, son attente qui en dessine les contours dans une représentation potentielle. Deux avenir arrivent donc au présent de notre intentionnalité : celui qui est subi, et celui qui est maîtrisé, c'est-à-dire connu. A. Jacob écrit ainsi : « c'est précisément en fondant le temps humain dans l'Instant que l'Avenir se scinde en un Prévenir qu'il autorise et un Survenir qu'il ne saurait éluder » (*ibid.*: 135). Ce Prévenir autorisé représente tout ce qui, dans le temps à venir, peut être anticipé, et qui permet de l'apprivoiser. La conscience devient en quelque sorte familière de l'encore-inconnu, et l'incorpore ainsi à son présent comme horizon imaginé. Un séjour long dans un pays inconnu peut ainsi n'être pas un immense saut dans l'inconnu : la date de mon retour est prévue, le site internet de l'université d'accueil m'indique ses structures, un guide de voyage me présente la culture et les lieux. Je sais par avance comment le métropolitain dessert la ville, et quand auront lieu les grandes fêtes nationales, celles qui structurent le temps des habitants de mon futur lieu de vie. Mais j'ignore encore quels seront mes amis, et ce que je découvrirai : l'Avenir est bel et bien Prévenir et Survenir. Dans cette mise en perspective sont ainsi mêlés le temps naturel, inconnu du Survenir, et le temps historique, dont la structuration me permet de structurer aussi le Survenir.

Ces diverses temporalités sont ainsi mêlées dans un présent à plusieurs niveaux dont la conscience représente le centre. L'instant de son intentionnalité fait ainsi la cohérence de l'ensemble du Temps : J. Beaufret écrit ainsi que « l'instant n'est pas le temps qui passe. L'instant est le fait que tout ce qui apparaît appartient à un même monde » (cité *in* Jacob, 1990 : 132). C'est ainsi au présent de ce contact intentionnel entre le sujet et l'objet que se font l'unité du monde, structuré par la conscience, mais aussi l'unité des divers temps qui la constituent : le cœur de la conscience, procédant d'un *temps intentionnel*, est à la fois en contact avec le temps naturel du monde et le temps historique qui constitue l'horizon de son ouverture au passé et de sa prévenante attente de l'avenir. A cette unité du Temps répond une

unité du monde dont la conscience représente une fois de plus le centre. Le monde se trouve en effet structuré spatialement par le sujet au présent de sa perception, et ordonné autour d'un centre subjectif. A. Jacob écrit ainsi : « en indexant le présent séparateur d'époques sur l'individu-au-milieu, on fonde l'analogie entre le temps et l'espace sur une homologie structurelle, où la localisation devient référenciation, habilitant par surcroît un espace-temps humain déployé par le langage » (*op.cit.*: 132) – cet espace-temps langagier étant fourni par les indexicaux *hic* et *nunc*, qui confèrent au sujet Je une situation intrinsèque au centre du monde dont il forge l'unité. L'on peut dès lors considérer que l'ancrage constitutif et constituant du monde vécu comme unifié est effectué par ce que nous avons appelé le *champ d'immédiateté* : c'est dans la conscience subjective que semblent se fondre le centre spatial du monde perçu et le centre temporel du temps perçu. Dans la mesure où la conscience perçoit temps et espace en mesurant les intervalles, l'on peut voir en elle le point de référence de toute localisation, spatiale ou temporelle, qui serait définie en fonction de sa proximité du sujet, au cœur de la focalisation sur le monde, ou de son éloignement en des horizons lointains. Ainsi, les peuples ont tendance à considérer qu'ils se situent au centre du monde.

### ***1.1.3.2 Pro-tensions et ré-tensions : la conscience selon E. Husserl et M. Merleau-Ponty***

Examinons maintenant de plus près le présent intentionnel de la conscience : il ne peut être réduit à un seul instant, mais se définit à l'inverse par l'assemblage complexe de relations entre différents instants reliés les uns aux autres et associe tous les niveaux du temps. Nous nous fonderons pour cela sur les travaux d'E. Husserl repris par M. Merleau-Ponty, en confrontant sa conception à la définition interculturelle du temps vécu proposée par H. Alverson. Selon ce dernier :

“Time” (i.e., that aspect of experience which is temporal) consists in the cognizing and conceptual linking of two or more sets of successive experiences – that is, experiences deemed to have a before-and-after relation. “Time” is a two-fold relation of (1) before-and-after succession within one set of experiences and (2) the (theoretical) linkage of two or more sets of such before-and-after experiences. (1994 : 62)

H. Alverson reconnaît donc la capacité de la conscience à établir des liens entre deux événements, capacité fournie selon I. Kant par le « sens interne », et qui porte sur le plan du présent intentionnel. Or la conscience relie de surcroît ce premier réseau de successions temporelles à un second réseau, plus vaste, représenté par l'horizon du *temps historique* : ce temps est construit, objectivé, ce qui conduit H. Alverson à qualifier ses relations de « théoriques » (*theoretical*). Etudier la structure de la conscience revient donc à examiner l'intersection entre ces deux réseaux de relation.

Dans cette même perspective, M. Merleau-Ponty définit le temps vécu par la conscience comme un réseau complexe de « lignes intentionnelles », appelées *protensions* lorsqu'elles sont dirigées vers l'avenir, et *rétenions* lorsqu'elles situent la conscience en regard de son passé. C'est à travers ces lignes intentionnelles que je ne suis pas réduit à un unique point, mais qu'au contraire je me situe dans mon entourage, spatial ou temporel. Ainsi, « le temps n'est pas une ligne, mais un réseau d'intentionnalité » (Merleau-Ponty, *ibid.*: 478). Je suis ainsi pleinement plongé dans le monde, au présent de mon intentionnalité, mais cet élan est indissociable de la présence à mon esprit des horizons subjectifs, passé et présent, dont j'ai fait un *temps historique*. Or, cette « synthèse passive<sup>6</sup> » du temps ne demande aucun effort intellectuel et forme « comme une unité naturelle et primordiale, au point que les instants ne peuvent être nettement séparés, s'appelant les uns les autres ». L'accès à mon passé historique, loin de se faire par une recherche dans un lieu éloigné auquel je n'aurais pas accès au présent, est à l'inverse permis par « la chaîne des rétentions, et l'emboîtement des horizons successifs assure un passage continu » du présent au passé, dans « un certain courant » (*ibid.*: 480). M. Merleau-Ponty dépasse en un certain sens la définition de H. Alverson, dans la mesure où il ne réduit pas le passage du temps à une succession d'événements, mais il en fait une succession d'ensembles, où les instants se « différencient » les uns des autres. Ainsi, « le temps est l'unique mouvement qui convient à soi-même dans toutes ses parties, comme un geste enveloppe toutes les contractions musculaires qui sont nécessaires pour le réaliser » (*ibid.*: 481). Je tiens donc ensemble mon présent, mon passé mais aussi mes anticipations sur l'avenir. Les lignes intentionnelles ne sont pas une simple caractéristique du seul présent intentionnel : elles me permettent également de situer ce présent entre un passé immédiat et

---

<sup>6</sup> L'expression est de E. Husserl, citée par M. Merleau-Ponty (*ibid.*: 481).



un à-venir imminent. L'on peut également supposer que c'est encore à travers elles que s'établit le lien entre la conscience et son *temps historique*, dépassant l'immédiateté du présent. Notons également que cette conception proposée par M. Merleau-Ponty interdit tout découpage net entre différentes unités temporelles : le passé n'est plus coupé du présent, puisque c'est dans un mouvement de continuité que je peux avoir accès à lui. Voilà qui conforte notre volonté de voir dans la conscience un centre de focalisation temporelle et spatiale : les événements les plus éloignés sont considérés comme des parties d'un *temps historique*, dont la cohérence est établie par la conscience, tandis que les événements les plus proches sont directement rattachés au *nunc* de l'intentionnalité. Le critère semble vague : comment considérer qu'un objet de la conscience se rattache à son *champ d'immédiateté* ? M. Merleau-Ponty voit dans la notion de sens (i.e. sens donné aux événements vécus) le principal critère de démarcation, permettant de définir ce qu'il nomme « champ de présence ».

### **1.1.3.3 La conscience comme champ de présence (M. Merleau-Ponty)**

C'est donc selon le sens dont nous l'investissons qu'un instant peut être considéré comme partie intégrante de notre présent : « temps et sens ne font qu'un » (*ibid.*: 489), si bien qu'un moment passé ou à venir lié à mon présent se trouve intégré à mon *champ de présence* : j'intègre à ma présence en bibliothèque le trajet passé qui m'y a conduit, et celui, à venir, qui me ramènera chez moi. Ces deux événements font autant partie de mon présent que le livre que je lis en ce moment. C'est située au sein de ce même lien temporel qu'est comprise la série de cours hebdomadaires : il suffit à l'étudiant d'entrer dans l'amphithéâtre pour se plonger dans une nouvelle configuration de son *champ de présence*, que construit le sens de son présent. Soudain, les cours des semaines précédentes se trouvent rattachés au présent de ce nouveau cours pour ne plus former qu'une seule suite cohérente. Ainsi, mon *champ d'immédiateté* est constitué de mon *champ de présence*, purement temporel, lié à la signification portée par ma situation dans l'espace. Toute configuration du *champ de présence* est liée à une localisation spatiale. Il en est de même lorsque je reviens sur les lieux de mon enfance : j'entre dans la maison familiale, et voici que se trouvent incorporés à mon présent les souvenirs des temps anciens. Mon *champ d'immédiateté* englobe le lieu où je me trouve et le *champ de présence* dont la configuration dépend.

Nous voyons donc à travers ces divers exemples que le *champ de présence* et la localisation spatiale sont étroitement liés, dans la mesure où le sens de ma présence en un lieu donné détermine le sens des événements pour moi et met davantage en valeur tel ou tel élément de mon passé. Toute modification du champ de présence est donc appelée par un changement de lieu – et par lieu il faut entendre unité spatiale, car se déplacer dans une salle ne représente pas de changement véritable de lieu, tandis que le passage d’une ville à l’autre, de la maison au lieu de travail, marque un changement d’univers. Le *champ d’immédiateté* est donc constitué par l’intersection des dimensions spatiale et temporelle du sujet, et il est défini par le sens dont il se trouve investi. De même que les trois dimensions spatiales prennent pour repère absolu le *hic* du sujet qui localise les objets par rapport à son ancrage spatial personnel, de même les trois strates temporelles sont définies par rapport au *nunc* du sujet : lui-même ancré à un instant *t* du temps absolu qu’est le *temps naturel*, il porte la cohérence de son *temps historique* au présent de son intentionnalité.

Nous voyons bien ici que l’être humain, s’il peut être défini en lui-même, appelle par sa structure intentionnelle une définition du rapport qu’il entretient avec le non-moi, c’est-à-dire le monde vers lequel il est par essence projeté et à partir duquel il se définit : « l’autre est indispensable à mon existence, aussi bien d’ailleurs qu’à la connaissance que j’ai de moi » (Sartre, [1946] 1996 : 59). C’est donc au prisme de ce rapport au monde que devra être maintenant analysé le caractère essentiel de l’espace et du temps pour l’être humain.

## **1.2 DEUX DIMENSIONS CONSTITUTIVES DE SON EXPERIENCE DU MONDE**

Une fois que sont définis le temps et l'espace d'une part, et le rôle qu'ils jouent dans l'entendement humain d'autre part, nous pouvons aborder dans cette section combien ils sont indispensables au rapport du sujet au monde.

### **1.2.1 L'ancrage dans le monde nécessaire à la pensée**

S'il est vrai que penser l'être humain implique de penser son lien avec le temps et l'espace, de même il est vrai que le rapport de l'être humain avec le monde dans lequel il vit ne peut être compris indépendamment de ce rapport entretenu avec l'espace d'abord, puis avec le temps. C'est à travers le langage que nous connaissons l'expérience humaine : il nous faudra remonter à l'aide du langage à sa source biologique. En effet, c'est avant tout par sa dimension corporelle que le sujet se trouve être le centre de repérage de son monde vécu. Nous partirons donc d'une perception culturellement marquée de l'espace pour accéder à son expérience pure, qui semble de surcroît servir de fondement cognitif à d'autres expériences humaines (1.2.1.1). Toutefois, bien que la théorie localiste trouve en ce phénomène un motif pour affirmer que l'espace est au fondement de toutes les expériences, nous ne prendrons pas position sur ce sujet épineux. Nous nous bornons ici à reconnaître une forme d'antériorité cognitive sans conclure pour autant à sa nécessaire primauté. Ainsi fondée sur l'expérience de l'espace, la perception du temps semblerait caractérisée par la mesure d'intervalles et par l'idée de succession (1.2.1.2), idée dans laquelle s'enracinerait la perception de la causalité (1.2.1.3), ce qui nous conduit à penser le parallèle entre ces deux dimensions sous le concept commun de succession cognitive.

#### ***1.2.1.1 Le corps humain comme point d'ancrage spatio-temporel***

Le premier point commun que nous puissions trouver à l'ensemble du genre humain, et qui soit antérieur au langage et à tous ses universaux, est incontestablement sa forme corporelle : notre expérience est au moins partiellement tributaire — ou redevable — de notre dimension corporelle, laquelle nous ancre dans le monde. Si l'on reconnaît avec

G. Guillaume<sup>7</sup> (1973) que la langue est le miroir du rapport de l'homme au monde, et avec G. Lazard (1994 : x) que « la phrase exprimant un certain « état de choses », [ses] relations grammaticales expriment, et reflètent dans une certaine mesure, les relations perçues entre les choses ou les êtres participant à cet état de choses », l'on peut penser que la diversité des langues du monde devrait être restreinte par l'uniformité physiologique des êtres humains à ce qui peut être perçu par un homme et qui seul est susceptible d'être exprimé par la langue, quelle qu'elle soit. G. R. Cardona (1990) distingue ainsi plusieurs niveaux en toute langue, dont l'un est biologiquement conditionné.

Così la lingua ha in se un aspetto arbitrario, ma per altri aspetti appare biologicamente data e soggetta a certe limitazioni di tipo universale. Non esistono tante realtà quante sono le lingue: la realtà biologica è una soltanto, ma esiste senza dubbio un ampio margine di differenziazione nei modi in cui la vediamo.

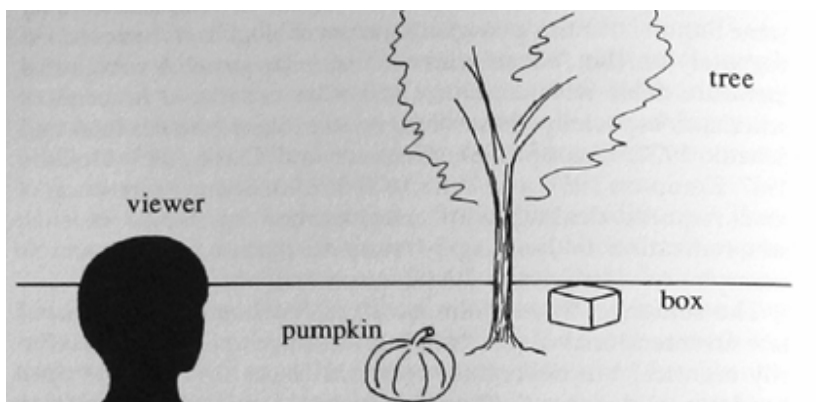
Cette remarque permet à H. Alverson (1994) de plaider pour une réflexion sur l'expérience humaine de la nature afin de comprendre ce qui, dans le langage, est ainsi intrinsèquement lié à l'humanité (ancrage spatial, temporel, perception par les sens...), et ce qui d'autre part en diverge sous l'influence d'une culture donnée. Toute langue serait ainsi tissée de plusieurs dimensions : « while cognition is both culturally and linguistically schematized, there nevertheless may well be universal, pancultural experience incorporated in semantic structures and expressions of every language » (1994 : 9). Selon l'auteur, une « grammaire universelle » devrait pouvoir constituer un modèle du substrat organique du langage en montrant ce qui se retrouve d'une culture à l'autre (*ibid.*: 11). Ce serait la dimension physique de l'être humain qui confèrerait au langage ses fondements, ce qui conduit H. Alverson à attribuer les universaux à cette même dimension physique, i.e. spatiale, partagée par tous les êtres humains. En remontant ainsi au cœur du langage et de l'homme, il apparaît clairement que l'ancrage spatial du sujet doit faire l'objet d'une analyse approfondie dans la mesure où c'est lui qui sert de fondement à la cognition de l'expérience. Nous partirons de la constatation que toute perception spatiale est culturellement marquée (l'orientation spatiale, centripète ou centrifuge, dépend de la sphère culturelle du sujet) pour remonter à sa

---

<sup>7</sup> Guillaume (1973 : 223) : La structure de la langue est « issue tout entière [...] de l'éternel face-à-face de l'homme et de l'univers et des conditions spécifiquement humaines de leur affrontement dont la langue

perception « pure », toujours ordonnée, et qui semble servir de fondement à celle de l'ordre temporel.

L'être humain, que l'union d'une conscience et d'un corps au cœur d'un *champ d'imédiateté* nous permet d'appeler un sujet, se trouve donc inséré dans le monde et ancré dans sa spatialité à travers son corps. Or cette spatialité corporelle n'est pas antérieure à la vision du monde : à une insertion physique, biologique, dans le monde correspond une perception de l'expérience. En d'autres termes, l'espace vécu n'est pas l'espace pur. Ce que nous concevons comme espace est déjà le fruit d'une perception non seulement sensible mais aussi ordonnée par le « sens externe » dont parle I. Kant. L'espace que nous percevons n'est déjà plus la sensation brute que nous en avons eue par nos sens : il en est l'humanisation, l'appropriation déjà culturelle que nous nous en sommes faite. H. Alverson en témoigne en opposant deux perceptions de l'espace décrivant l'image ci-dessous, dont l'une est fournie en anglais, et l'autre dans une langue bantoue.



**Figure 1 : Oppositions d'orientation spatiale (d'après Alverson, *ibid.*: 22)**

A une même image correspondent ainsi deux agencements linguistiques de l'espace :

---

est en quelque sorte, par sa structure, le miroir ».

ANGLAIS	BANTOU
the pumpkin is <i>in front of</i> me	the pumpkin is <i>in front of</i> me / I am <i>behind</i> the pumpkin
the pumpkin is <i>in front of</i> the tree	the tree is <i>in front of</i> the pumpkin
the box is <i>behind</i> the tree	the box is <i>in front of</i> the tree
the tree is <i>in front of</i> me	the tree is <i>behind</i> the box

**Figure 2 : Oppositions d'orientation spatiale en anglais et bantou (*ibid.*)**

L'emplacement objectif des objets demeure inchangé d'une langue à l'autre, et pourtant, l'ordre donné par l'esprit à ce qu'il perçoit est visiblement inversé : le sujet anglophone se trouve *devant* l'ensemble de ce qu'il regarde, alors que le sujet locuteur de langue bantoue se situe constamment *derrière* les objets décrits. La culture informe ce que nous pensons être une perception directe : il semblerait que l'idée empiriste d'une perception neutre de l'espace soit à nuancer, voire à mettre en cause (voir Alverson, *ibid.*: 23).

Il y aurait en revanche dans l'espace vécu, en-deçà de notre perception culturelle, un « sens latent » donné au monde à travers notre intentionnalité. Un premier aspect de ce sens latent nous est donné par notre nature humaine en tant qu'elle est ancrée dans notre nature corporelle. Un second aspect relève à l'inverse de l'unicité du sujet et de l'intentionnalité qui informe la configuration de son *champ d'immédiateté*. La perception des parties de mon corps, d'abord, est unifiée dans celle de mon corps comme tout et confère à ma spatialité une signification. Pour reprendre l'exemple développé par M. Merleau-Ponty (*ibid.*: 129), lorsque je suis appuyé de mes deux mains sur une table, je ne sens et ne perçois que la paume de mes mains, tandis que l'ensemble de mon corps, tendu tout entier pour se reposer sur ces deux paumes de mains, ne m'apparaît qu'en tant qu'il est relié à cet appui des mains sur la table, « comme une queue de comète ». Mon corps n'est donc pas pour moi-même une somme de multiples parties, mais il représente une unité à laquelle je rapporte tout mouvement. Il revêt ainsi toujours un sens unifiant. Pareillement, la perception d'un objet est liée à mon élan vers cet objet comme visée de mon mouvement. La spatialité doit donc être comprise comme une spatialité non *de position*, mais *de situation*, imprégnée du sens que notre volonté et nos actions lui confèrent (*ibid.*). Aussi « le mot 'ici' appliqué à mon corps [désigne-t-il]

l'installation des premières coordonnées, l'ancrage du corps actif dans un objet, la situation du corps face à ses tâches » (*ibid.*: 130). Notre spatialité ne peut donc être comprise indépendamment de la relation que nous établissons entre un objet et les horizons sur lesquels il se détache. Ainsi, de même que la configuration du présent est modifiée par un changement de lieu, de même, la configuration de ma spatialité est liée à ma situation, i.e. à mon intentionnalité. Me voici assis au milieu de la bibliothèque, l'esprit et le corps entièrement tendus vers le livre sur lequel je suis penché. Mon espace est tout entier centré sur ce point de focalisation. Qu'un ami m'attende dans la salle de pause le temps que je termine la lecture mon chapitre, et voici la configuration spatiale de mon *champ d'immédiateté* modifiée. Ma conscience est encore à sa lecture, mais le point de focalisation de ma spatialité s'est déplacé dans cette salle de pause où je serai bientôt, et ma place face au livre dont le chapitre ne finit pas n'est soudain plus perçue que comme un point éloigné de mon futur 'ici'. La bibliothèque, pourtant, n'a pas changé : c'est ma perception de l'espace et la structuration que je lui prête qui ont été modifiées.

Dès lors, peut-on penser une spatialité pure, indépendante de toute signification humaine, culturelle ou singulière ? Non, à en croire M. Merleau-Ponty, qui situe l'espace fondamental, celui sur lequel sont ancrés l'espace spatialisé et l'espace spatialisant, en-deçà de ces deux dimensions. Mais cet espace premier est imperceptible, car l'être est toujours un être orienté, et l'espace est toujours perçu par nous selon un sens, une orientation, que commande notre corporéité. Je suis nécessairement situé au cœur de mon *champ d'immédiateté*, et l'orientation de ma spatialité est donnée par cette présence ainsi que par mon intentionnalité. Ainsi, « [la] coexistence [de notre corps] avec le monde polarise l'expérience et fait surgir une direction » (*ibid.*: 300).

Il y a donc un autre sujet au-dessous de moi, pour qui un monde existe avant que je sois là et qui y marquait ma place. Cet esprit captif ou naturel, c'est mon corps, non pas le corps momentané qui est l'instrument de mes choix personnels et se fixe sur tel ou tel monde, mais le système de « fonctions » anonymes qui enveloppent toute fixation particulière dans un projet général. (*ibid.*: 302)

Une fois introduits dans l'espace par notre corps, nous acquérons la capacité de nous le représenter en nous y référant également pour la représentation d'autres expériences. Nous

nous apprions « le premier modèle des transpositions, des équivalences, des identifications qui font de l'espace un système objectif et permettent à notre expérience d'être une expérience d'objets, de s'ouvrir sur un « en-soi » » (*ibid.*: 177). C'est ainsi à l'expérience première de l'espace que nous devons sa conceptualisation et, par ricochet, la conceptualisation d'autres expériences, comme celle du temps. H. Alverson, reprenant de nombreux travaux – notamment ceux de R. Jackendoff (1983) – explique comment les expériences peuvent être conceptualisées par analogie à une connaissance plus solide et plus ancrée de l'être humain : « Linguists seem to agree that somehow the experience of space comes ontologically and developmentally before experiences in other domains which by means of language, are informed by the primal experience of space itself » (Alverson, 1994 : 36). Ainsi, l'expérience consciente du temps serait portée par celle de l'espace, laquelle étant déjà connue par l'esprit servirait de fondement à la conceptualisation de la temporalité. L'on peut trouver une illustration de cette hypothèse dans les instruments traditionnels de mesure du temps : ils indiquent son écoulement par des manifestations spatiales, que ce soit par un mouvement régulier (cadran solaire) ou par une somme d'entités comptables dont l'addition, c'est-à-dire l'amoncellement, indique la quantité de temps écoulé (sablier). S'il est vrai que notre entendement confère à l'espace et au temps vécus un ordre, et rend, comme nous venons de le montrer, une cohérence à nos perceptions, cela doit signifier que le premier lieu de conceptualisation analogique du temps par rapport à l'espace est celui de la succession. La succession en effet relève de la mise en relation des divers objets de la perception.

### *1.2.1.2 L'expérience de la succession*

Bien que temps et espace se distinguent l'un de l'autre l'on peut déceler une forme d'analogie entre ces deux ordres dans la mesure où l'espace vécu est un espace ordonné, et dont la perception présente elle aussi, à sa manière, une succession. Si nous revenons à l'exemple donné par H. Alverson où divergent les perceptions de l'espace par un locuteur de l'anglais ou d'une langue bantoue, l'agencement de l'espace conditionne l'ordre d'apparition des objets. La coexistence de plusieurs objets dans un même présent ne supprime pas la succession spatiale, c'est-à-dire l'idée d'une spatialité ordonnée. Le centre de repérage étant nécessairement le sujet, l'on peut supposer que c'est à partir du regard balayant le monde qu'est donné cet ordre spatial. I. Kant fonde ainsi sur la succession de la perception celle des



représentations : « dans la synthèse des phénomènes, le divers des représentations est toujours successif », même dans le cas de la représentation d'une maison, objet dont j'ai perçu, par exemple, d'abord le toit, puis les fenêtres et ainsi de suite jusqu'à en observer la porte (voir Kant, 1999 [1787] : 95-97). Cette affirmation trouve un écho dans les assertions de M. Merleau-Ponty, pour qui « le monde perçu n'est saisi que par l'orientation » – orientation donnée par la présence corporelle du sujet en un lieu donné. Il y a toujours un sens, une orientation de l'espace que nous percevons : l'ordre inhérent au monde vécu situe les objets les uns par rapport aux autres, selon le centre perceptif que nous sommes.

En est-il de même pour le temps ? Si le temps doit être l'ordre non plus des coexistences mais des successions, il est *a fortiori* ordonné : dans le *temps historique* que je construis, ou même dans le *temps intentionnel* que je perçois, les instants construits ou les instants en train d'être vécus sont situés les uns par rapport aux autres selon un lien d'antériorité-postériorité, à quelque échelle que ce soit. Soulignons cependant que pour la temporalité comme pour la spatialité, successions et coexistences ne s'excluent pas : de même qu'il y a une forme de succession dans l'espace vécu, il y a une forme de coexistence dans le Temps en général. En effet, les séries de succession coexistent et se superposent les unes aux autres. A la structure passé-présent-avenir de ma journée de travail se superpose celle, plus restreinte, des pages lues, en cours de lecture et à lire. Mais doit-on considérer que les éléments de notre perception se succèdent simplement ? La perception n'est pas la simple juxtaposition des phénomènes : elle conserve dans ses représentations les intervalles qui les séparent ; l'objet n'est jamais perçu en soi, mais situé dans l'espace et dans le temps – les deux dimensions sont ainsi intégrées à sa définition cognitive. Je pense à la demeure familiale : ma représentation est-elle l'image d'une bâtisse au milieu de nulle part ? Certes non : je devine, ne serait-ce que très allusivement, le parc qui l'entoure, la végétation grimpant sur ses murs et même, la vue sur les horizons montagneux que l'on admire à peine arrivé. Tout objet est donc situé, et les proportions, spatiales et temporelles, sont respectées dans mes représentations comme dans l'expérience, celle-ci fondant celles-là.

Doit-on considérer qu'il y ait analogie ou parallélisme entre Temps et Espace ? L'on peut sans doute penser les successions – spatiale et temporelle – sous le dénominateur

commun de la succession cognitive, qui englobe les deux dimensions, comme la notion de *champ d'immédiateté* englobe le temps et l'espace du sujet. En effet, l'ordre de succession établi entre plusieurs éléments (événements ou objets) semble dépendre de trois facteurs : (i) la culture dont je suis pétri ; (ii) la configuration de mon *champ d'immédiateté* ; (iii) ma position spatiale. Ces trois facteurs influent sur l'ordre dans lequel mon esprit appréhende les éléments. Ainsi, la maison familiale a pour nous une forme d'orientation : il y a l'avant et l'arrière, et cette orientation est souvent liée à la vocation des portes d'entrée – réservées aux hôtes ou à la maisonnée. Cette orientation est culturelle. Si je cherche à accéder au grenier, ma perception de la maison n'est faite que de la représentation du chemin à parcourir pour y accéder : c'est mon *champ d'immédiateté* qui configure ma représentation de l'espace. Enfin, cette perception n'est pas la même selon que j'entre par une porte ou par l'autre : il n'y a pas de 'maison' absolue, et ma perception est toujours influencée par les trois facteurs que nous venons d'évoquer.

Une hypothèse supplémentaire pourrait s'ajouter à celle-ci, à savoir que le monde pourrait être subordonné au langage, qui donne ses objets dans la succession de son déroulement. Peut-être peut-on voir dans le langage non seulement un outil, mais aussi un prisme au travers duquel le monde est donné dans une configuration préformée. L'ordre de description et avant lui, l'ordre d'élan intentionnel vers divers objets pourraient être conditionnés par l'incorporation au cœur du sujet des structures de sa langue, laquelle lui dicterait l'ordre de priorité des éléments à regarder, puis à énumérer. Une étude précise serait nécessaire, qui n'est pas notre propos ici.

### ***1.2.1.3 La perception de la causalité<sup>8</sup>***

La perception de la succession consiste à identifier deux éléments (ou deux configurations du *champ d'immédiateté*) en deux instants distincts. Lorsqu'est imputée une cause à un effet, on ne parle plus de simple nécessité, mais de causalité. Comment la perception de la causalité diverge-t-elle de celle de la succession ? Elle est directement liée à

---

<sup>8</sup> Nous traitons dans cette section de la perception de la causalité, d'un point de vue davantage philosophique que linguistique. Pour une approche linguistique et même typologique, voir : COPLEY, B. Et MARTIN, F. (eds), 2014, *Causation in Grammatical Structures*. (Oxford Studies in Theoretical Linguistics 52), Oxford : Oxford University Press.

cette dernière dans la mesure où l'entendement perçoit, dans les deux cas, un ordre de succession entre plusieurs éléments. Mais outre cette simple perception dont l'ordre des représentations est en partie lié à celui des sensations, l'entendement ajoute à la succession un sens dont il la surinvestit : il établit un lien (qui peut être réel, mais aussi imaginé) entre l'événement B et l'événement A selon une *loi de causalité* ; c'est-à-dire, selon les mots de I. Kant, que l'entendement voit (ou croit voir) que « B [...] dérive *nécessairement* [de A] et suivant une *règle absolument universelle* ». Ainsi, « l'effet ne s'ajoute pas simplement à la cause, mais [...] il est posé *par* elle et [...] il *en* dérive » (Kant, 1999 [1787] : 83). Tout événement B qui est appréhendé comme étant l'effet d'une cause antérieure A se voit ainsi attribuer une place *nécessaire* dans l'enchaînement de mes représentations : sans l'événement antérieur A qui en est la cause, l'événement B ne serait pas. L'objet de perception n'acquiert le statut d'événement que lorsqu'il est identifié comme élément postérieur résultant d'un événement précédent où se donnait à voir le contraire du résultat. Un courant d'air anéantit mon château de cartes : je n'attribue pas à la fatalité son effondrement, mais bien à l'événement A (apparition du courant d'air en un lieu où s'élève un château de cartes) cause de l'événement B (triste ruine de cartes et d'efforts vains). Sans A, B n'eût pas été.

Nous voyons ainsi comment le rapport du sujet au monde éclaire le lien entre le temps et l'espace. Lors d'un rapport de succession entre deux éléments, une même configuration spatiale porte en germe la succession de plusieurs configurations du *champ d'immédiateté* : mon attention sera d'abord portée sur un premier élément, puis sur un second, et ainsi de suite, cette focalisation se mouvant sur fond d'une configuration intentionnelle unique. Ainsi, l'arbre, la citrouille et la boîte (voir Figure 1, §1.2.1.1) représentent-ils plusieurs moments cognitifs d'une situation unique. De même, une suite d'événements est tirée de mon attention successive à chacun d'eux, dictée par la succession propre aux événements. Lors d'un rapport de causalité, j'établis entre deux événements un lien nécessaire, au point qu'une configuration spatiale est intrinsèquement liée et située temporellement par rapport à une configuration spatiale antérieure. La *loi de causalité* représente donc le lien établi entre plusieurs réseaux de relations spatiales, selon une succession temporelle. En d'autres termes, nous ne serions pas en mesure de percevoir des relations spatiales sans posséder la moindre notion de temps ; et la succession temporelle nous est donnée à travers les modifications de configurations spatiales. C'est donc sans doute dans le cadre du rapport du sujet au monde et à travers les liens de

causalité entre les éléments perçus qu'est mise en valeur l'irréductibilité de l'espace et du temps dans le rapport qu'ils entretiennent.

### **1.2.2 Le temps perçu : un temps spatialisé (H. Bergson)**

Mais les relations entre le temps et l'espace sont plus perceptibles encore si nous nous penchons non plus sur les liens que nous percevons entre les éléments (objets ou événements), mais sur nos représentations de chacune des deux dimensions. Les images que nous nous en faisons, visuelles pour la plupart, nous en donnent un condensé spatialisé qui exclut tout mouvement. Or, explique H. Bergson (1965), l'exclusion de la représentation du temps sa mobilité revient à supprimer ce qui fait le temps. Quel est donc l'apport d'une telle activité de l'entendement ? Après une brève reprise des principales idées de H. Bergson (1.2.2.1), nous analyserons les implications d'une représentation du temps comme entité comptable (1.2.2.2) avant d'approfondir ces réflexions en pensant la réciproque, à savoir la temporalisation de l'espace (1.2.2.3), qui permet d'explorer davantage les relations qu'entretiennent les deux dimensions.

#### ***1.2.2.1 Le temps spatialisé : une mesure du mobile par l'immobile ?***

Que l'on pense un instant à quelques-unes de nos représentations du temps : la frise historique, l'emploi du temps hebdomadaire ou l'axe temporel en physique sont autant de figurations de la temporalité qui nous donnent à voir en image ce que fut, est ou sera le Temps. C'est donc la représentation d'une succession qui nous est fournie à travers ces synthèses visuelles. Elle nous permet de connaître un certain ordre de dates, de cours ou de points, présentés de manière juxtaposée mais que nous comprenons comme des successions. La spatialité des images qui nous donnent concomitamment chacun des éléments de la succession nous permet de nous soustraire à l'ordre naturel du monde, qui est subi et que nous découvrons selon un déroulement en temps réel, pour y substituer un ordre maîtrisé tout entier par nous : celui du *temps historique*, ordonné selon la succession effective des événements, mais aussi reconstruit selon une cohérence rétrospective (frise historique), prospective (emploi du temps) ou synthétique (axe temporel) immédiatement accessible - en vertu de

l'une des deux attitudes face au temps : le Prévenir (A. Jacob, voir §1.1.3.1).

Le temps est ainsi spatialisé, et c'est cette confusion de deux dimensions bien distinctes que dénonce H. Bergson. Celle-ci serait due à la nature de notre entendement, qui aurait besoin de fixité pour penser le monde : « l'entendement, dont le rôle est d'opérer sur des éléments stables, peut chercher la stabilité soit dans des *relations*, soit dans des *choses* » (Bergson, 1965 : 219), et toujours l'intelligence se demande « où le mobile est, où le mobile sera, où le mobile *passé* » (*ibid.*: 6). Même la pensée du mouvement est donc attachée à une fixité, qui est celle d'un référentiel d'où le mobile pourra être observé, car un mouvement n'est pensable qu'en rapport avec un observateur immobile. Seule l'immobilité permet au temps d'être pensé.

Le temps ainsi envisagé n'est qu'un espace idéal où l'on suppose alignés tous les événements passés, présents et futurs, avec, en outre, un empêchement pour eux de nous apparaître en bloc : le déroulement en durée serait cet inachèvement même, l'addition d'une quantité négative. (*Ibid.*: 9)

Le temps ne peut nous apparaître en bloc, et nous sommes soumis malgré nous au déroulement progressif de ses instants : la spatialisation du temps échouerait à rendre par une simple juxtaposition leur succession. Notre représentation du *temps historique* juxtaposerait les uns aux autres des éléments extérieurs dont la coexistence ne serait due qu'à leur image spatiale. A l'inverse, ce que H. Bergson nomme la *durée vraie* (par opposition au *temps spatial*) serait constitué de la succession d'instant, c'est-à-dire d'éléments distincts qui s'interpénètrent dans la continuité de leur évolution. De même que mon présent n'a pas de limite claire et dépend de la configuration de mon *champ d'immédiateté*, de même l'instant n'est pas une unité figée, mais qui varie selon la circonstance, et demeure toujours liée à celles qui l'ont précédée. La *durée vraie*, qui est « cette survivance du passé dans le présent [sans laquelle] il y aurait [...] seulement de l'instantanéité » (*ibid.*: 201), n'est donc jamais l'objet de la pensée, qui ne fait que mesurer les intervalles entre deux moments prélevés sur cette durée. Ce qui fait le temps, la lente évolution, l'interpénétration des instants en un flux unique, est ainsi écarté de notre *temps historique* : c'est en cela que diffèrent la nature du *temps intentionnel* et celle du *temps historique*. Penser le temps revient donc à extraire du temps sa temporalité, pour le penser en-dehors de lui-même, et à rendre la succession par la

juxtaposition. Dans cette perspective, les deux modes de connaissance que sont l'intelligence et l'intuition sont radicalement opposés : le premier part de l'immobile pour « reconstruire tant bien que mal le mouvement avec des immobilités juxtaposées » (*ibid.*: 30) tandis que le second « saisit une succession qui n'est pas juxtaposition, une croissance par le dedans, le prolongement ininterrompu du passé dans un présent qui empiète sur l'avenir. C'est la vision directe de l'esprit par l'esprit » (*ibid.*: 27). Autant dire que l'intuition est préférée à l'intelligence, à laquelle le philosophe reproche de laisser échapper l'essence du réel (*ibid.*: 211).

### ***1.2.2.2 Spatialisation du temps perçu***

Quels sont les apports théoriques du constat d'une telle spatialisation du temps ? Il suffit de lire quelques pages de M. Merleau-Ponty pour savoir que toute tentative de décrire le temps aboutit à un ensemble complexe qu'un simple axe horizontal ne restituerait que trop partiellement : introduire à la fois de la fixité et de la juxtaposition dans notre représentation du temps – à la place du mouvement et de la succession qui lui sont propres – permet d'une part de réduire la complexité de la temporalité, et d'autre part, de morceler la réalité multiple des instants en une suite d'instant bien distincts. Cette nouvelle cohérence, quoiqu'elle soit partielle, n'en pas moins aisément compréhensible par l'esprit. Introduire de la stabilité dans la mouvance des temps n'est-il pas le moyen le plus efficace de se l'approprier, au risque de la simplifier ? Par des représentations telles que la frise historique, l'emploi du temps ou l'axe temporel, nous conférons au temps une structure prospective ou rétrospective du *temps intentionnel* à venir ou du *temps historique* figé. Cette structure nouvelle, donnée par l'entendement, permet de faciliter notre pensée du temps et d'appivoiser des temps à venir encore inconnus (voir 1.2.2)

Mais ce temps spatialisé est-il purement spatial ? Certes, la succession est spatialisée par une juxtaposition de points. Mais la représentation de l'espace renferme l'idée de succession : nous ne regardons la frise que comme la restitution d'une succession d'événements. En d'autres termes, ce n'est pas l'image que nous voyons, mais ce dont elle est la représentation, aussi abstrait son contenu soit-il. Prenons l'exemple de l'emploi du temps :

sept colonnes se font suite sur la feuille, et représentent les sept jours de la semaine. Les lignes délimitent les durées par des traits, dont chacun marque le passage d'une heure à l'autre, ainsi que le passage d'une unité temporelle à l'autre. Un cours de philosophie, un rendez-vous chez le médecin ne constituent-ils pas, en effet, des unités temporelles différentes ? Qu'à ce cours de philosophie succède une leçon de linguistique s'étirant sur deux heures. Cette leçon n'en sera pas moins tenue pour une unité temporelle. S'il est vrai que notre représentation du temps est spatialisée, son morcellement, bien qu'il représente une certaine forme de temps, se fait par unités de sens. Ainsi, la signification ne peut être ôtée à la représentation, qui n'est pas pure spatialité. Mais comme l'écrit H. Bergson, la durée vraie ne peut être restituée : ce que rend le « temps spatialisé » n'est autre que la structure que le sujet confère au Temps. Les intervalles de taille variable ne restituent que des durées mesurées, dont l'unité est donnée par un sens ; la « durée vraie » au sens bergsonien, constituée d'un enchevêtrement de temps et d'instant, ne peut être rendue objectivement. Seules les unités de sens qui se déploient dans une succession qui leur est propre peuvent être objectivées par une représentation visuelle. Le reste du temps objectivé est, semble-t-il, reconstruit par l'entendement. C'est ainsi que l'on peut voir dans l'emploi du temps un condensé des structures temporelles mais aussi des significations de différentes unités de temps. Mon temps représenté n'est pas morcelé en multiplicité d'unités temporelles s'excluant les unes les autres, mais en unités de sens dont chacune renferme une cohérence et une durée vraie qui leur sont propres.

Ainsi la représentation du temps perçu contient une dimension spatiale, mais cette spatialité, en le plaçant sous le signe de la juxtaposition, ne nie pas la temporalité de ce dont elle est la représentation. L'emploi du temps n'est pas la présentation simultanée de différents moments. Bien au contraire, il est la présentation ordonnée d'une succession temporelle dont la structure m'indique l'ordre effectif des événements ainsi que l'ordre de leur lecture. Vois-je tous les instants représentés d'un seul coup d'œil ? Non, car je ne puis focaliser mon attention simultanément sur chacun des éléments du tableau. Les colonnes de l'emploi du temps me sont de précieux guides de lecture et me permettent d'appréhender la suite temporelle que contient sa représentation spatiale. La temporalité de la représentation est donc à rechercher dans celle de la lecture qu'elle appelle, suivant un ordre cognitif qui est celui que rencontre le sujet au cours de la semaine, qui a été celui du dessinateur de l'emploi du temps, et qui sera

également celui du lecteur curieux de connaître les occupations de son proche. La succession de l'appréhension est irréductible à toute représentation spatialisée. En cela, l'on peut affirmer que survit à la spatialisation du temps une forme de temporalité, liée à la cognition. De plus, chaque unité de sens semble renfermer dans sa représentation sa « durée vraie » (H. Bergson), son « tempo propre » (M. Merleau-Ponty), au point que la lecture de l'emploi du temps déploie sa temporalité propre, qui garde au moins les proportions de ce qu'il représente : à l'intervalle spatial correspond un intervalle temporel.

### *1.2.2.3 Temporalisation de l'espace perçu*

Le temps spatialisé conserve une forme de temporalité : cette remarque nous conduit à penser l'attitude inverse de l'esprit, qui tend de même à temporaliser l'espace perçu. Les représentations du temps précédemment évoquées renferment, nous l'avons vu, un déploiement temporel nécessaire et unique. De même, l'espace perçu semble devoir s'envisager d'abord en fonction de la temporalité qui lui est liée. Il est évident que contempler le Mont-Blanc depuis Chamonix ne semble impliquer aucune temporalité. Pourtant, l'alpiniste observateur lira à travers l'espace la durée nécessaire au parcours d'une ascension. De même, ne dit-on pas que Lyon est à deux bonnes heures de Paris en TGV ? Que la maison est à dix minutes du centre-ville, comme si à la distance effective entre deux points se substituait une distance temporelle ? En témoigne, par exemple, l'adjonction de cercles isochrones sur les plans de Paris, visant à faciliter aux touristes et Parisiens l'estimation de leur temps de parcours. Songeons encore à notre représentation de la géographie européenne : les grandes villes nous paraissent moins lointaines et isolées que nos petits villages d'enfance. Les réseaux de communication, en réduisant les temps de déplacement entre leurs points nodaux, ont reconfiguré notre continent. L'exemple de la géographie témoigne particulièrement de la temporalisation de notre espace, permettant notamment de développer tout une « cartographie temporelle » démontrant la proximité des grandes villes, comme le montre ci-dessous la carte de France déformée par le TGV :



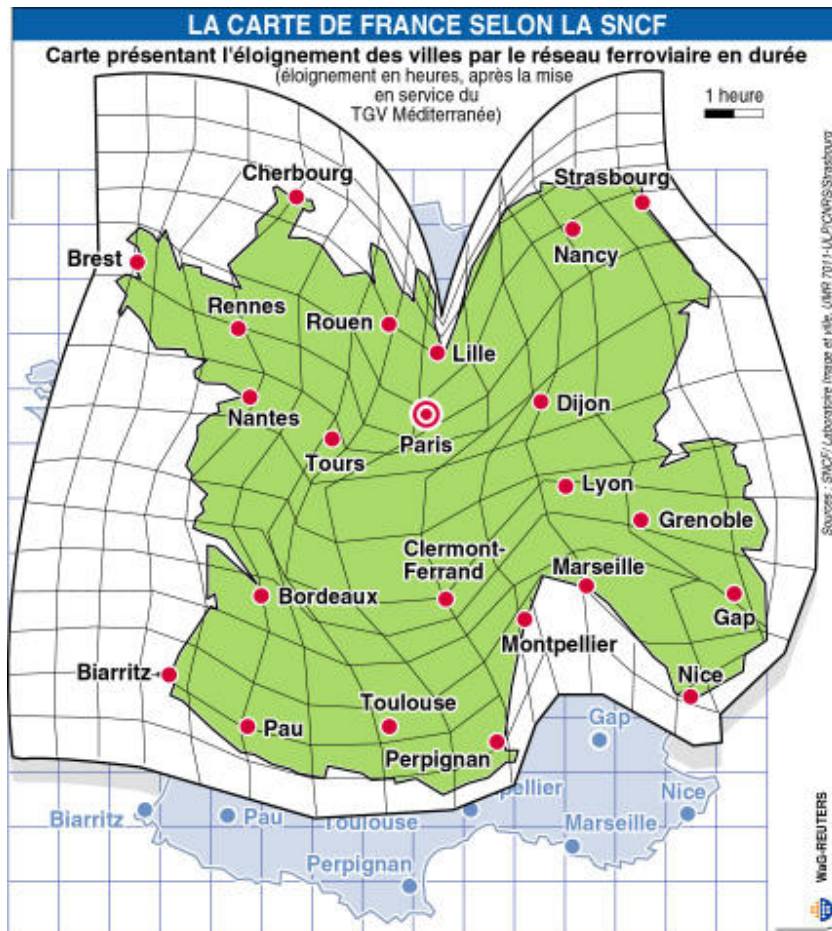


Figure 3 : La carte de France selon la SNCF

Soulignons également que l'estimation du temps de parcours d'une distance prend en compte l'effort à fournir. Cet effort influe sur notre perception de l'espace temporalisé : un même intervalle, par exemple un grand escalier à monter, est perçu très différemment selon le sujet – un très jeune enfant sachant à peine marcher, un jeune homme qui gravira les marches quatre à quatre, ou une vieille femme cramponnée à sa canne.

Comme la représentation spatiale du temps contient en germe sa temporalité, ainsi, notre représentation intérieure temporelle de l'espace contient l'expression de sa spatialité. Dans les deux cas, l'esprit surinvestit la représentation de temps ou d'espace. Penser un laps de temps ou une distance revient toujours à penser un intervalle : or, la pensée de l'intervalle ne peut faire l'économie ni de la représentation spatiale des deux points ni de la représentation temporelle du temps nécessaire au passage de l'un à l'autre. En somme, toute représentation contient en germe

son déploiement spatial et temporel<sup>9</sup>. C'est donc tout naturellement dans la pensée du mouvement que se rejoignent le plus nettement les deux dimensions, et qu'elles s'y trouvent le plus incontestablement liées.

### **1.2.3 Pensée philosophique du mouvement comme point nodal des deux dimensions**

C'est à travers les mouvements des mobiles que l'on perçoit le mieux le lien indissociable entre les deux dimensions sans lesquelles ces mouvements ne peuvent être pensés. Quand leur objectivation en physique les décompose en positions successives, notre perception ne voit à travers eux que des développements et des mouvances fluides et continus, et nous nous contentons de constater qu'au terme d'un déplacement, le corps se trouve en un autre lieu, et que du temps s'est écoulé depuis notre précédente observation. Or, examiner la manière dont temps et espace interviennent dans notre perception, notre appréhension et notre objectivation du mouvement permet de mettre au jour l'imbrication de ces deux dimensions que notre intellect semble dissocier. Il convient tout d'abord de rappeler comment nous décomposons le mouvement objectivé pour le penser (2.3.1) avant de montrer à l'inverse en quoi tout mouvement est caractérisé par son indivisible unité (2.3.2), pour revenir sur notre ancrage corporel comme irréductible référentiel de toute perception émanant d'un monde déjà revêtu d'un sens pour nous (2.3.3).

#### ***1.2.3.1 La décomposition du mouvement objectivé***

« Bewegung ist Ortsveränderung; aber es ist klar, dass sie nicht anders *erkannt* werden kann als durch Veränderung des Abstands gegen gewisse *Körper*, nicht des Abstands gegen ideale Raumpunkte<sup>10</sup> ». C'est ainsi que H. Reichenbach (1977a : 251) définit le mouvement, mais surtout la manière dont nous le percevons et le mesurons : nous comparons deux états,

---

<sup>9</sup> Cette conclusion nous conduit à douter de la conception « spatiale » des représentations. Il s'agit plutôt selon nous d'une représentation mentale en-deçà de sa manifestation spatiale ou temporelle. Nous y reviendrons dans notre conclusion de mi-parcours (§1.2.4).

<sup>10</sup> « Le mouvement est un changement de lieu ; mais il est clair qu'il ne peut être *reconnu* autrement que par le changement des distances par rapport à certains *corps*, mais non des distances par rapport à des points idéaux de l'espace » (je traduis).

deux configurations spatiales en mesurant des distances, c'est-à-dire des *intervalles*. Le changement de lieu d'un objet n'est perçu comme tel que parce que mon entendement mesure la distance parcourue entre deux localisations de cet objet entre deux instants distincts. Le mouvement est donc compris comme un déplacement dans l'espace au cours du temps, sans qu'à ce procès soit attribuée davantage de précision. Seule la mesure de l'intervalle entre deux positions semble compter : ceci nous conforte dans l'idée que c'est avant tout l'intervalle qui nous permet de percevoir de la spatialité ou de la temporalité. Mais que l'on me demande d'analyser le mouvement : « si je veux penser 'clairement' le phénomène, il faut le décomposer » (M. Merleau-Ponty, *op.cit.*: 318). Notre appréhension naturelle d'un mouvement – passage d'un autobus, marche d'un passant, chute d'une feuille morte – diverge donc de notre pensée réfléchie de ce même phénomène, que nous décomposons pour en montrer les différentes étapes. Appréhension spontanée et objectivation réfléchie du mouvement s'opposent par la représentation qu'elles permettent d'en avoir.

Spectateurs d'un ballet, nous admirons la fluidité des gestes qu'effectuent sous nos yeux les ballerines. Essayons de décomposer l'un de leurs mouvements, par exemple celui d'un bras levé qui délicatement redescend pour se retrouver parallèle au sol, tendant une main gracieuse au danseur qui l'accompagne. Notre appréhension spontanée verra une ballerine tendre la main à son partenaire ; une objectivation réfléchie de cette même scène produirait en revanche une série de positions, où le bras est de plus en plus éloigné de son point de départ au fil des représentations. Nous ne voyons alors plus le geste gracieux, mais l'arc de cercle que dessine la main dans les airs, à l'extrémité du bras.

Ce que nous nous représentons est en fait une juxtaposition d'images immobiles : c'est que, explique H. Bergson, « nous avons besoin d'immobilité, et plus nous réussissons à nous représenter le mouvement comme coïncidant avec les immobilités des points de l'espace qu'il parcourt, mieux nous croirons le comprendre » (1965 : 159). L'entendement pense par fixités, et substitue ainsi au mouvant l'immobilité de ses représentations. Si l'on cherche à représenter dans un repère spatio-temporel l'arc de cercle dessiné par la main, l'on peut lire sur le schéma ainsi obtenu les coordonnées de tous les points que traverse la main selon le déroulement du temps. Et seule cette suite de positions semble permettre à l'esprit de penser les phénomènes. Temps et espace sont alors comme extirpés du mouvement du bras, pour figurer comme des

repères externes. L'unité et la continuité temporelles immanentes au geste se trouvent ainsi évacués de la représentation spatiale dont les points, c'est-à-dire les moments juxtaposés, s'excluent les uns les autres.

L'on en déduirait aisément qu'une telle décomposition rend compte de la succession des perceptions d'un mouvement par notre entendement : nous verrions les corps passer successivement par différents points de l'espace, au fil du temps, et percevrions ainsi très fidèlement leurs mouvements. En est-il vraiment ainsi ? Des études de psychologie rapportées par M. Merleau-Ponty (*ibid.*) – notamment les expériences de M. Wertheimer – semblent démontrer que nous sommes en mesure de percevoir un mouvement par la vision successive de ses deux situations extrêmes (A initial et B final). Ainsi, dans l'exemple donné, un bâtonnet vertical et un bâtonnet horizontal alternativement illuminés suffiraient à nous faire croire à l'oscillation d'un unique bâtonnet. Nous n'aurions pas besoin de connaître chacune des positions rencontrées par l'objet, et seules quelques-unes nous rendent possible la vision d'un ensemble en mouvement. Ces analyses brièvement rapportées font conclure à M. Merleau-Ponty (*ibid.*: 320) que « se mouvoir n'est pas pour [le mobile] passer tour à tour par une série indéfinie de positions, il n'est donné que commençant, poursuivant ou achevant son mouvement ». Notre pensée recomposerait dans sa totalité ce qui ne lui serait que partiellement donné par les perceptions, comme commencement, continuation ou fin d'un procès – déjà s'annonce ici la typologie des aspects verbaux, qui semble rendre de l'expérience ce que nous en percevons (i.e. le commencement, la continuation ou la fin d'un événement, voir *infra*, §1.3.1.4).

Si l'on mesure des intervalles parcourus par un mobile, si l'on voit en ces derniers des « corps en mouvement », c'est que la pensée du mouvement est intrinsèquement liée à celle de son référentiel : la perception du mouvement dépend avant tout du point de vue où l'on se place, et un même phénomène peut être décrit tantôt comme mouvement, tantôt comme immobilité. H. Reichenbach écrit ainsi : « danach [d.h. nach Leibnizs Argumenten] gibt es nur eine Bewegung von Körpern gegen Körper; für diese gilt notwendig Relativität [...]. Ruhe [heißt] nichts anderes als Ruhe gegen andere Körper<sup>11</sup> » (*ibid.*). La relativité du concept de

---

<sup>11</sup> « D'après [les arguments de G. W. Leibniz], il n'y a de mouvement des corps que par rapport à d'autres corps ; la [notion de] relativité est à leur égard essentielle [...]. Le repos ne signifie rien d'autre

mouvement exige donc que soit spécifié son référentiel. Assis dans la nacelle du fameux London Eye, je suis certain que mon siège est immobile, sans ignorer pourtant que vu du sol, il effectue une trajectoire proche de celle du cercle. Il sera intéressant de montrer comment, d'un point de vue linguistique, le référentiel du procès décrit peut être spécifié dans les langues étudiées.

Nous avons donc dégagé les différentes composantes du mouvement, repéré par rapport à un référentiel et analysable en une série de points qui ne sont pas pour autant nécessaires à son appréhension générale. Le mouvement tel qu'il est envisagé ne comprend pas dans sa définition ses spécificités — vitesse etc. — lesquelles ne viennent le caractériser qu'une fois qu'il est identifié. Il nous faut maintenant mettre en lumière ce qui fait l'unité de notre appréhension.

### ***1.2.3.2 L'indivisible unité du mouvement perçu***

Si l'on parle d'un mouvement au singulier, c'est que la réalité à laquelle le terme renvoie doit être elle aussi unique. Bien que le logicien H. Reichenbach ne précise rien quant à l'indivisibilité du mouvement, H. Bergson et M. Merleau-Ponty s'y arrêtent et en proposent deux définitions différentes. Pour l'auteur de *La Pensée et le Mouvant*, c'est le geste qui fait l'unité d'un mouvement, car « c'est toujours d'un seul bond que le trajet est parcouru » (Bergson, *ibid.*: 159). Si je déplace ma main d'un point A à un point B, j'exécute un mouvement ; si je stoppe le déplacement en un point C intermédiaire, j'effectue deux mouvements différents. Sous une telle représentation se cache l'idée d'un mobile stable auquel se surajouterait accidentellement celle de mouvement. Mais comme le fait remarquer M. Merleau-Ponty (*ibid.*: 318sq.), les arguments de Zénon vont à l'encontre d'une telle conception : je pourrais sans cesse parcourir la moitié de la distance qui sépare ma main de mon point d'arrivée, sans jamais parvenir au terme de mon mouvement de A à B. Comment parvenir par cette voie à reconstituer notre perception d'un phénomène unique ? Quand, de cette somme de positions infinies, l'idée d'un mouvement naît-elle ? L'on objectera en outre que l'unité d'un mouvement et sa décomposition manquent d'évidence : le London Eye

---

que repos par rapport à d'autres corps. » (je traduis).

marque un arrêt à chaque passage de nacelle en son sommet, et l'on y voit pourtant un unique mouvement rotatif. La ballerine enchaîne les pas de danse dont le spectateur néophyte ne perçoit que la continuité du mouvement gracieux. La danseuse a marqué d'imperceptibles pauses, mais la fluidité de l'enchaînement des figures ne nous permet pas de les décomposer. De même, la langue des signes fait sens pour certains tandis que d'autres n'y voient qu'un mouvement continu. L'unité du mouvement serait moins liée à l'action dont il procède qu'à son « support » : « Il n'y a donc pas de mouvement sans un mobile qui le porte sans interruption du point de départ jusqu'au point d'arrivée » (Merleau-Ponty, *ibid.*). Restent à définir les points de départ et d'arrivée : comment délimiter les gestes continus de la ballerine ? Si son rôle ne la tient à aucun moment immobile, doit-on y voir un unique mouvement, de son entrée en scène jusqu'à la dernière révérence ? La question reste ouverte, et n'a pour but que de souligner la problématique de la délimitation d'un mouvement, si l'on doit le considérer du point de vue du geste ou du point de vue du mobile.

Avons-nous besoin de voir le mouvement pour le percevoir ? Les prémisses d'une réponse ont été données par M. Merleau-Ponty, lorsqu'il reprenait les études de M. Wertheimer : deux positions peuvent suffire à notre appréhension d'un mouvement reconstitué par l'entendement. Mieux, une unique représentation du geste peut, sous le pinceau d'un grand artiste, nous donner à voir la continuité du mouvement. Un exemple frappant nous est fourni par l'œuvre d'E. Degas : la simple peinture d'un geste en cours donne au spectateur l'accès à l'espace qu'ouvre la danse. Notre perception s'appuie sur des éléments restreints pour reconstruire mentalement la totalité du geste dans un niveau superposé à la réalité. Le mouvement ainsi perçu « aménage un site virtuel » et rend perceptible un « espacement » situé entre le corps dansant et le corps pensant, « qualité première d'un milieu commun à la danse comme à la pensée » (Phitoussi, 2009 : 215). P. Valéry y voit un ornement du temps et de l'espace ouverts par ce site virtuel auquel donne accès l'immobilité du modèle peint en mouvement<sup>12</sup>. Notre esprit s'appuie donc sur ses perceptions et ses souvenirs pour

---

<sup>12</sup> « Des mêmes membres composant, décomposant et recomposant leurs figures, ou de mouvements se répondant à intervalles égaux ou harmoniques, se forme un *ornement de la durée*, comme la répétition de motifs dans l'espace, ou bien de leurs symétries, se forme *l'ornement de l'étendue* ». (Valéry, 1965 : 32) – la notion de site virtuel présentée par E. Phitoussi dans son étude sur Degas est particulièrement intéressante, car elle permet de situer entre la pensée et le mouvement le lieu symbolique spatio-temporel où ce dernier se déploie. Nous y reviendrons.

reconstituer ce dont il ne reçoit qu'une vision partielle. Le cœur du geste nous est fourni par la peinture : il nous laisse déduire ce qui l'entoure. En cela, un tableau dont les personnages semblent se mouvoir ne peut être que l'esquisse d'une scène dont il ne rend que les points essentiels. Le mouvement nous y est donné non par ses contours extrêmes, comme dans le cas des bâtonnets lumineux (voir supra), ou dans celui des flèches indiquant un virage serré sur l'autoroute, mais par ce qui en est le centre. L'on peut en conclure que la perception du mouvement est indissociable d'une activité de l'esprit, qui identifie ses perceptions à sa connaissance antérieure d'un mouvement prototypique. L'unité du mouvement lui est donc en partie conférée par l'entendement.

Dès lors, comment cerner les contours d'un mouvement unique, indivisible ? Son intrinsèque unité, nous l'avons vu, n'est pleinement imputable ni à celle du geste, dont les limites sont malaisées à établir, ni à celle du mobile, que nous ne pouvons concevoir comme un objet dont le mouvement serait une qualité accidentelle. Seule la pensée cherche à décomposer ce qui, d'après H. Bergson et M. Merleau-Ponty, ne fait qu'un. Selon le premier, « la réalité est la mobilité même. [...] Il y a du changement, mais [...] il n'y a pas de choses qui changent » (Bergson, *ibid.*: 167). Le second écrit de même que le monde doit être vu comme une perpétuelle transition, et le mouvement doit être réintroduit dans le mobile : « c'est dans le mobile qu'il commence et de là qu'il se déploie dans le champ ». Deux sortes de mouvements sont en fait évoquées, qu'il convient de différencier. H. Bergson dénonce une croyance en la permanence d'un objet quand il n'existerait que pris dans le flux du temps, c'est-à-dire en perpétuel mouvement dont notre propre présence dans le même flux nous fait voir dans le mobile un 'immobile'. Ce mouvement serait intrinsèque aux objets. Mais les déplacements occasionnés par des forces externes représentent une seconde catégorie de mouvements, celle qu'évoque M. Merleau-Ponty. En cela qu'elles s'appliquent sur le mobile, les forces sont intégrées à l'objet et en font partie. Il n'y a donc pas de pierre en train de se déplacer, il n'y a qu'une pierre-fendant-les-airs, à la définition de laquelle sont intégrées les forces que la physique isole et décompose. La pierre et son mouvement ne faisant qu'un, le phénomène doit être décrit comme un événement caractérisé par une distinction artificielle entre des actants et l'action qui leur est attribuée. Les diverses parties de l'événement ne sont donc compréhensibles qu'en tant que parties d'un tout structurel : M. Merleau-Ponty ne dit sans doute pas autre chose lorsqu'il écrit que « le mouvement est une modulation d'un milieu

déjà familier [...] qui sert de fond à tout acte de conscience » (*ibid.*: 326). Ce milieu déjà familier, notre *champ d'immédiateté*, nous est connu sous une certaine configuration au sein de laquelle les intervalles spatiaux et temporels nous sont connus ; un mouvement modifie ces intervalles, dont la nouvelle mesure nous fait connaître la nouvelle configuration de notre champ d'immédiateté. Il n'y a pas d'espace pur, où se situeraient les objets, comme il n'y a pas de temps pur : ce que nous en percevons est constitué d'intervalles. Aussi espace et temps ne constituent-ils un repérage quadridimensionnel que dans l'objectivation physique nécessaire à l'établissement des lois qui président aux phénomènes. Notre perception naïve du monde, la seule qui importe dans le présent travail puisque c'est d'elle qu'émane le langage, voit dans ce monde des variations de situations, où les intervalles changent. C'est le langage qui peut nous contraindre de dissocier de l'action son sujet pour évoquer une structure événementielle unique. En cela, les deux dimensions sont internes à l'événement, et un mouvement ne trouve pas ses limites dans un temps et un espace objectifs, mais au terme d'une unité d'action telle qu'elle est perçue par son spectateur. Nous revenons ainsi au point d'ancrage de l'expérience, et à la condition de possibilité de notre expérience du monde, à savoir le corps humain.

### ***1.2.3.3 Notre corps comme référentiel premier***

Notre ancrage corporel ne peut être écarté d'une pensée du mouvement dont il serait le lointain référentiel tandis que nous fixons notre attention sur le cœur de l'événement. Il représente bien au contraire le cœur de notre perception, en cela qu'il nous situe dans l'espace et nous rend tributaires de notre propre physiologie. Il représente donc notre référentiel premier, sur lequel se fonde notre entendement. Notre appréhension du monde est donc liée à notre corporéité, mais aussi au sens que revêt sans cesse pour nous le monde dans lequel nous nous mouvons.

M. Merleau-Ponty souligne à travers sa représentation du mouvement comme phénomène de structure que « la relation du mobile à son fond passe par notre corps » (*ibid.*: 329). Le mouvement n'est perçu que relativement à nous-mêmes, et tout événement inclut, fût-ce implicitement, un référentiel. La structure générale est alors la suivante : le mouvement de la ballerine sur scène est perçu comme mouvement par rapport à l'espace dans



la mesure où je me trouve, en tant que spectateur, situé dans la même unité spatiale.<sup>13</sup> Le fond fixe que constitue le décor scénique n'est figé que dans la mesure où je me tiens immobile par rapport à lui ; d'un point de vue extraterrestre, ce décor lui-même effectue pourtant une trajectoire circulaire suivant la rotation de la Terre, entre autres. Or, nous avons vu que notre ancrage spatial nous précédait toujours (voir 2.1.1) : de là découle qu'il « est essentiel aux repères du mouvement de n'être pas posés dans une connaissance actuelle et d'être toujours 'déjà là'. Ils ne s'offrent pas de face à la perception, ils la circonviennent [...] » (Merleau-Ponty, *ibid.*: 331). Ce que je perçois est implicitement repéré spatialement par rapport à moi. Il nous faudra vérifier que cela est vrai également dans la langue.

Mais revenons à notre ballerine : elle enchaîne avec application des pas et des positions de bras dont elle connaît les noms. Le spectateur néophyte ne voit qu'un mouvement continu, il n'y connaît rien : de combien de mouvements la chorégraphie se compose-t-elle ? De plusieurs dizaines, répondra la ballerine ; de quelques-uns, dira le spectateur qui n'y aura tout au plus reconnu qu'un retour périodique de certains pas. Un autre spectateur, plus fin connaisseur de l'art du ballet, répondra de même que la ballerine. Tous les membres du public ont pourtant vu le même spectacle : leurs perceptions sont identiques, mais leurs appréhensions varient en fonction de leur capacité à découper le réel. Prenons un mouvement saccadé des pieds, caractéristique par excellence du cygne dans le monde de la danse : l'on n'y perçoit généralement pas une multiplicité de mouvements mais bien une seule unité gestuelle. La répétition rapide d'un geste bref constitue un seul mouvement englobant, et pourtant en regard de la définition de H. Bergson, il devrait être décomposé. L'unité indivisible du mouvement n'est donc pas à trouver dans le geste ni dans le mobile – car la ballerine n'a jamais changé au cours du ballet ! – mais bien dans l'indivisible unité du sens dont nous revêtons nos perceptions. Un cycliste passe : il pédale. La répétition de coups de pédale similaires ne nous induit pas à y voir plusieurs mouvements. Dans notre appréhension spontanée du monde, nous percevons les changements, les événements, par unité de sens. M. Merleau-Ponty avait raison de souligner que notre perception n'est jamais « pure », mais toujours sensée. Nous identifions éléments et événements non selon les contours de notre perception, mais selon les contours des concepts auxquels nous référons notre perception. En

---

<sup>13</sup> Peut-être aussi dans la mesure où je me projette dans ce corps en mouvement.

cela, la perception ne peut être comprise indépendamment du lien qu'elle entretient avec la catégorisation des phénomènes perçus. Sans chercher ici à approfondir davantage le problème, cette remarque permet de soulever un point fondamental de nos investigations, à savoir que notre perception est intrinsèquement liée au sens que nous lui donnons, dans un rapport de concomitance. Nous ne voyons jamais des phénomènes purs, mais toujours des événements se déroulant dans notre *champ d'imédiateté* et par avance situés dans une configuration préalable, c'est-à-dire par rapport à un *champ de signification*.

#### 1.2.4 Conclusion de mi-parcours

Au terme de ces deux premières approches de l'être humain et de son rapport au monde, il est acquis que Temps et Espace sont pour lui indissociables et continuellement liés l'un à l'autre. Nous avons pu montrer que toute perception est située au sein d'un *champ d'immédiateté*, et liée à un *champ de signification* : sens et expérience représentent les deux facettes d'un unique rapport au réel. Ces configurations de sens, variables selon la localisation du sujet, consistent en l'établissement de relations entre les divers éléments des perceptions. Nous venons d'en établir les fondements philosophiques. C'est à B. Pottier que nous ferons appel pour définir le niveau cognitif de la représentation, divisé en trois sphères indissociables, toutes trois ancrées sur le sujet : spatiale, temporelle et notionnelle. L'image mentale de ce qui relève de chacun de ces champs est unique, mais qu'il s'agisse d'une image, « cela n'implique pas que la spatialité domine [...]. Il convient de prendre le terme **topologie** avec une valeur uniquement relationnelle, applicable aux trois champs E/T/N » (Pottier, 2011 : 73).

La topologie relationnelle du niveau cognitif de nos représentations serait ainsi unique, et applicable à nos représentations des trois champs d'application nommés plus haut. Le champ de référence spatiale a pour centre le lieu où je suis. Le champ de référence temporelle est centré sur l'instant d'énonciation. Le champ notionnel quant à lui « se fonde sur la coïncidence (*ainsi*) ou non (*autrement*) » (*ibid.*: 161-162). Ce dernier champ nous est apparu nécessaire à la mise en lumière des liens entre les champs spatial et temporel, et se rapproche de ce que nous avons nommé *champ de signification*. Au *ego*, *hic*, *nunc* du *champ d'immédiateté* s'ajoute donc le *sic* – le 'ainsi' du sens dont j'investis mes perceptions : le monde est ainsi, pour moi.

C'est sur cette configuration d'un niveau cognitif de l'expérience, appelé *champ d'immédiateté*, et défini selon une topologie relationnelle entre les divers éléments qu'il contient, que nous nous fonderons dans ce qui suit. Nous considérerons désormais comme évident le lien entre les trois champs d'application tels que les définit B. Pottier, liés entre eux par la simple existence du sujet, qui en représente l'intersection.

### 1.3 DEUX DIMENSIONS CONSTITUTIVES DE SON ART DE DIRE LE MONDE

Nous venons de le voir dans les deux sections précédentes, l'être humain ne peut être pensé indépendamment de son ancrage spatio-temporel dans le monde, ni des structures spatio-temporelles internes qui résultent de cet ancrage. Le temps et l'espace étant présents dans chaque rapport au monde, il semble logique que ces deux dimensions se retrouvent dans les structures du langage. Cette présence de l'articulation spatio-temporelle se retrouve ainsi sous différentes formes. D'une part, des portions de temps et d'espace sont dénotées par divers termes linguistiques, phénomène qui a donné lieu à la théorie d'une opposition verbo-nominale et à ses réajustements par J. Lyons puis S. Dik notamment ; de ce point de vue-là, le temps et l'espace peuvent être considérés comme des contenus linguistiques, ou encore comme des dimensions constitutives de la langue (1.3.1). D'autre part, le langage situe nécessairement ses énoncés à la fois dans le temps et dans l'espace à travers divers outils linguistiques, auquel cas les deux dimensions peuvent être considérées comme des repères externes. L'on verra que trois types de référentiels spatio-temporels peuvent être imbriqués les uns dans les autres : (i) référentiel spatio-temporel externe, réel ou non ; (ii) référentiel discursif à dominante temporelle dans la mesure où il situe les entités dans un contexte ; (iii) référentiel notionnel, de nature sémantique, dont on pourrait considérer qu'elle est métaphoriquement spatiale, la localisation notionnelle étant, en un certain sens, un phénomène de catégorisation (1.3.2). L'on peut éventuellement ajouter un troisième type de présence des dimensions dans le langage si l'on considère que la qualification des termes revient à localiser les signifiés dans un *espace notionnel* par restrictions successives – dans ce dernier cas, la question se pose tant de la nature de l'*espace notionnel* que de la présence d'une forme de temporalité quelle qu'elle soit (1.3.3). Quelle que soit la forme d'apparition des dimensions spatiale et temporelle dans le langage, l'indissociabilité entre ces deux dimensions semble maintenue. Tout semble confirmer la perspective philosophique précédemment évoquée, et appuyer ainsi l'hypothèse d'une unique « dimension ».

### 1.3.1 Temps et espace constitutifs du langage

Depuis que penseurs et grammairiens s'intéressent au langage, l'on reconnaît dans ce dernier une opposition fondamentale entre deux types de mots : d'une part, les mots qui désignent des objets (les noms) et ceux qui désignent des prédicats (les verbes). Les objets étant permanents dans l'espace et les actions se déroulant dans le temps, une conclusion rapide mais non moins problématique ne tarde pas à être tirée, selon laquelle les noms renverraient à des portions d'espace et les verbes, à des portions de temps (1.3.1.1). Sans remettre en question la théorie traditionnelle des parties du discours, J. Lyons propose dans son ouvrage *Sémantique linguistique* (1978) une répartition purement sémantique des termes qui s'établit en fonction de la relation que les entités auxquelles ils renvoient entretiennent avec le temps et l'espace ; cette nouvelle répartition sera reprise par S. Dik dans son ouvrage *The Theory of Functional Grammar* (1.3.1.2). Bien que cette théorie mette en lumière des similitudes structurelles entre les deux dimensions, il n'empêche que cette nouvelle approche ne permet pas d'éviter les impasses occasionnées par l'existence de termes à cheval sur plusieurs catégories (1.3.1.3). Une piste ouverte par E. Zemach permet d'apporter des solutions à ces limites, tout en confirmant le lien entre temps et espace.

#### ***1.3.1.1 La vue traditionnelle : les noms renvoient à des portions d'espace et les verbes à des portions de temps***

Les premiers balbutiements de l'histoire de la grammaire ont permis d'établir, après avoir considéré la langue comme une nomenclature, qu'il existait au moins deux types de mots : les noms et les verbes. Cette conception était liée à la constatation que le langage sert à dire « quelque chose à propos de quelque chose », en d'autres termes, qu'il permet d'attribuer un prédicat à un sujet. Les sujets sont généralement des personnes ou des objets, c'est-à-dire des entités matérielles, spatiales. Ce que l'on dit de ces sujets est à l'inverse plus abstrait, dans la mesure où il peut s'agir de qualification ou d'actions, comme dans l'exemple suivant où le prédicat est entre crochets:

- (1)     *Jean [est admirable].*  
          *Jean [prépare sa valise].*

Toute action étant nécessairement localisée dans le temps (même dans une a-temporalité déconnectée du temps de l'énonciation, ce qui revient à une localisation négative) en même temps qu'elle requiert un certain laps de ce temps, l'on conclut que la catégorie de mots permettant d'exprimer des prédicats, à savoir les verbes, permet de rattacher par le langage des portions d'espace (les sujets) à des portions de temps (les prédicats, nécessairement insérés dans le temps).

Cette opposition initiale, constatée depuis Platon dans le dialogue *Cratyle* (424e)<sup>14</sup>, a ensuite été élargie et enrichie d'abord par Aristote, qui divise l'expression en quatre parties : aux noms et aux verbes s'ajoutent les conjonctions (*sundesmos*) et les articulations (*arthron*) - aux portions de temps et d'espace s'ajoutent donc les outils permettant d'articuler entre eux les termes ou les prédications. Dans la suite de l'évolution de la théorie des parties du discours telle qu'elle a été synthétisée par J. Lallot (1988), l'on notera que les élargissements progressifs au fil des siècles, qui conduisent à la division « classique » en huit catégories (que sont les noms, verbes, participes, articles, pronoms, prépositions, adverbes, conjonctions), consistent à prendre en compte les outils d'articulation ou de spécification des termes de la division nucléaire que sont le nom et le verbe. Ainsi, cette conception persiste jusqu'à notre époque, comme en témoigne cette affirmation de E. Sapir (1921 : 117)<sup>15</sup> :

Dans tout discours, il faut un sujet, et ce sujet une fois choisi, il faut en dire quelque chose (...). Le sujet du discours est un nom. Comme les sujets de discours les plus communs sont soit des personnes soit des choses, le nom gravite autour de concepts de cet ordre. Comme les choses prédiquées d'un sujet sont généralement des activités au sens large du mot (...) le verbe gravite autour de concepts d'activité. Aucune langue n'ignore la distinction entre nom et verbe, bien que dans certains cas la nature de cette distinction puisse être difficile à saisir.

Le nœud du langage semble ainsi être spatio-temporel, dans la mesure où il permet d'associer et d'articuler des portions d'espace à des portions de temps. Un problème se pose toutefois dès lors que l'on a affaire aux noms d'action, c'est-à-dire à un phénomène de « croisement »

---

<sup>14</sup> « *Le langage se forme à partir des noms (onomaton) et des verbes (rhematon)* ». Voir pour plus de détails sur la genèse et l'évolution de la théorie des parties du discours : Lallot (1988).

des catégories sémantiques et morphosyntaxiques, où la morphologie ne correspond pas au contenu sémantique.

### ***1.3.1.2 Une classification plus complète : les ordres d'entités de J. Lyons***

Après avoir montré toute la complexité de cette bipartition traditionnelle, J. Lyons (1990 [1978]) propose une nouvelle répartition des termes, toujours selon leur nature spatio-temporelle, c'est-à-dire d'un point de vue purement sémantique, qui permet de diviser les entités en trois ordres. Les **entités de premier ordre** sont des objets physiques, qui « ont pour caractéristiques communes d'avoir des propriétés perceptuelles relativement constantes dans des conditions normales ; de se trouver, à tout moment, dans ce qui psychologiquement du moins est un espace à trois dimensions ; et d'être observables par tous » (Lyons, 1978 : 78). Les **entités de second ordre** sont « les événements, les processus, les états de choses, etc., localisés dans le temps, dont on dit en français qu'ils surviennent ou qu'ils ont lieu, et non qu'ils existent » ; elles « ne sont pas abstraites puisqu'elles ont une localisation spatio-temporelle, même si elles peuvent être dénotées par ce qu'on appelle traditionnellement des noms abstraits » (*ibid.*). Les **entités de troisième ordre** quant à elles sont « des entités abstraites telles que les propositions qui sont en dehors du temps et de l'espace » (*ibid.*). Elles ne sont « ni observables, ni susceptibles d'être considérées comme localisées dans le temps ou l'espace » (*ibid.*: 79). Ces faits possibles sont, selon la définition donnée par S. Dik (*ibid.*), les arguments de prédicats :

- (i) d'attitude propositionnelle, relative à l'attitude du locuteur face au contenu de son énoncé – croyance, crainte, présomption etc. – dont la modalité est épistémique ;
- (ii) de manipulation propositionnelle, visant à modifier l'attitude propositionnelle d'autrui – conviction, persuasion ;
- (iii) de perte ou d'acquisition de connaissance, relative à l'acquisition mentale d'informations – apprendre, oublier ;
- (iv) de perception mentale, ou perception indirecte – voir, entendre que (Dik, *ibid.*, vol.2 : 106-108).

---

<sup>15</sup> Cité par Lyons (1990 [1978] : 65)

L'emploi d'un prédicat relevant de l'une de ces catégories indiquerait donc la particularité épistémique des arguments évoqués en les excluant de la portion d'espace-temps réservée aux entités dont l'existence est constatable donc indubitable.<sup>16</sup>

Cette répartition des entités a l'avantage de contourner le problème bien connu de l'appartenance catégorielle des noms d'événements, car ce que J. Lyons nomme des « expressions nominales » peut relever du premier ordre (un chat), du second ordre (un coucher de soleil) ou encore du troisième ordre (une proposition). Elle rend compte des cas marginaux que sont les noms obtenus par nominalisation. Le reste des catégories traditionnelles des parties du discours permet de relier les entités, de les modifier, ou encore de préciser leur type de référence. Citons à titre d'exemple ces quelques extraits de J. Lyons (1978) :

L'adjectif est normalement le modificateur du nom, tandis que l'adverbe est celui du verbe ou de l'adjectif. (*ibid.*: 74).

La fonction [du déterminant] est d'entrer dans la structure d'une expression référentielle et d'en déterminer la référence comme définie, par opposition à non définie. (*ibid.*: 88)

[Le terme de quantificateur désigne] les opérateurs de quantification existentielle et universelle, dont la fonction est de lier les variables sur lesquelles ils portent. (*ibid.*: 88)

Un classificateur de qualité individualise ce à quoi il réfère en fonction du type d'entité concerné... tandis qu'un classificateur de mesure individualise ce à quoi il réfère en termes de quantité. (*ibid.*: 96)

Nous nous intéresserons dans ce qui suit à caractériser plus précisément la nature spatio-temporelle de chacun des types d'entités, notamment au prisme de la catégorie grammaticale de l'aspect.

---

<sup>16</sup> Il convient de se poser la question de la nature de cet espace-temps dans lequel sont définies les entités de premier et de second ordre. Par nature linguistique, dans le mesure où les entités sont des constructions mentales (Dik, *ibid.* : 129). Etant donné que l'on peut parler de ce qui est mais aussi de ce qui n'est pas, c'est la diversité de la référence qui permet de distinguer les entités. L'on pourrait dès lors concevoir



### ***1.3.1.3 L'aspect comme caractérisation spatiale ou temporelle ?***

Si l'on considère que la catégorie grammaticale de l'aspect représente la caractérisation de termes – verbes ou noms – dans l'une ou l'autre dimension, l'on peut alors subdiviser l'aspect en aspect verbal, inscrivant le terme dans le temps, et en aspect nominal, qui place le terme dans l'espace. C'est la thèse proposée par J. Rijkhoff (1991), qui définit l'aspect nominal comme la qualification d'entités spatiales en termes de forme et de délimitation. L'aspect nominal est ainsi « the way in which a property, as designated by a noun, is represented in the spatial dimension with respect to the features SHAPE and STRUCTURE » (Rijkhoff, 1991 : 291).

L'entité mentale se voit alors attribuer une caractérisation relative à ses contours – définis ou inexistantes – et sa structure interne – divisible ou non. A titre d'exemple, 'voiture' renvoie à un objet indivisible aux contours définis : ces traits aspectuels sont inscrits dans le nom qui le désigne ; l'on parle alors d'aspect individuel. A l'inverse, un terme aux contours définis comme 'bouquet' est divisible, dans la mesure où il représente un ensemble d'entités individuelles comptables : son aspect est collectif. D'autres noms ne sont pas déterminés quant à la forme de leur référent : s'ils sont indivisibles, on parlera d'aspect conceptuel, puisque leur équivalent réel « pourrait être tout ce qui peut être essentiellement caractérisé par la propriété désignée par le nom conceptuel » (*ibid.*: 295 – je traduis). C'est par exemple le cas des noms en chinois mandarin, dont l'emploi non déterminé désigne essentiellement une idée abstraite. Ils nécessitent en revanche d'être insérés dans la construction particulière [(démonstratif) + numéral + spécificatif + nom] pour être considérés comme comptables (Roche, 2007 : 9-11). Le dernier type d'aspect est celui des noms sans forme spécifiée mais divisibles, auquel cas on parle d'aspect massique (de masse) : l'eau renvoie ainsi à une entité non comptable mais divisible, et chacune de ses petites parties, chaque goutte, est encore appelée eau, à l'inverse du bouquet dont les entités constitutives sont appelées fleurs, et non plus bouquets. De ces analyses résulte le tableau suivant :

---

l'espace-temps mental comme constitué de différentes strates de réalité. Nous y reviendrons ultérieurement (Chapitre III, §2).

<b>ESPACE</b>	<b>Structure non marquée</b> Indivisible	<b>Structure marquée</b> divisible
<b>Forme non marquée</b> non comptable	Conceptuel <i>'livre'</i>	Massique <i>'eau'</i>
<b>Forme marquée</b> comptable	Individuel <i>'voiture'</i>	Collectif <i>'bouquet'</i>

**Figure 4 : L'aspect nominal, d'après Rijkhoff (1991 : 294)**

L'intérêt de la catégorie grammaticale de l'aspect nominal est de qualifier les entités auxquelles réfère le nom. Les quatre modes aspectuels évoqués ci-dessus correspondent donc à quatre types d'entités spatiales dont les manifestations ont des propriétés différentes. De là semble résulter la diversité des attributs morphologiques, qui varient selon l'aspect inscrit dans le nom. Le principal critère différentiel est ainsi l'(in)compatibilité avec les nombres cardinaux, qui ne peuvent s'appliquer qu'à des entités dont la forme est spécifiée. A l'inverse, les noms conceptuels et massiques, en tant qu'ils n'ont pas de limites dans l'espace, ne peuvent être comptés (leur quantification passe par des mesures de taille, poids ou de volume, mais pas par le décompte d'entités individuelles). Il est intéressant de souligner que cette répartition des entités en quatre types est un phénomène clairement identifié en typologie : l'on pourrait rapprocher cette notion d'aspect nominal à celle des classificateurs, qui dans de nombreuses langues permettent de répartir les noms par classes. C'est par exemple le cas des langues bantoues, notamment les langues nigéro-congolaises auxquelles D. Creissels a consacré nombre d'études : on y distingue les humains des plantes ou objets inanimés, des liquides ou des noms abstraits (entre autres). Chaque classe fait l'objet d'un traitement morpho-syntaxique différent, témoignant d'un statut différent des entités référentes dans la perception et probablement la cognition des locuteurs. Reprenant un article de W. Bisang (1999), J. Feuillet (2006 : 239) note également le rapport entre la classification et la quantité : « toutes les langues ont des quantifiants, mais les classificateurs sont limités aux langues qui ont un haut degré d'indétermination ». Il cite ainsi quatre types de quantification, qui s'appliquent en fait aux quatre aspects nominaux identifiés par J. Rijkhoff : les classificateurs

pour l'aspect individuel, les mesures pour l'aspect massif, les collectifs pour l'aspect collectif<sup>17</sup>, et enfin l'espèce pour quantifier les noms relevant de l'aspect conceptuel. Nous émettons toutefois une réserve sur son analyse (consacrée chez W. Bisang seulement aux langues asiatiques de l'est et du sud-est) selon laquelle les classificateurs s'appliqueraient uniquement aux noms individuels, dans la mesure où certains classificateurs de langues polynésiennes ou bantoues attribuent au terme une valeur abstraite et rattachent ce dernier à l'aspect conceptuel.

Parallèlement, l'aspect verbal permet de définir la structure temporelle interne de l'événement – de l'entité de second ordre, notamment par l'une de ses sous-catégories que S. Dik (1997 : 221) nomme l'aspect qualitatif.<sup>18</sup> Il permet d'envisager l'action selon les phases de son déroulement, i.e. en termes de début, d'action en cours ou de fin. Nous empruntons à J. Rijkhoff (ibid. : 292) son tableau récapitulatif des différents types d'aspect selon ces paramètres, où l'action évoquée est caractérisée par le (non) marquage et de son début et de sa fin.

<b>TEMPS</b>	<b>Début non marqué</b>	<b>Début marqué</b>
<b>Fin non marquée</b>	Imperfectif <i>'il marche'</i>	Ingressif <i>'il se met à marcher'</i>
<b>Fin marquée</b>	Egressif <i>'il s'arrête'</i>	Perfectif <i>'il a marché'</i>

**Figure 5 : L'aspect verbal, d'après Rijkhoff (1991 : 292)**

<sup>17</sup> Reprenant W. Bisang (1999 : 122-123), Feuillet cite comme exemple l'aspect collectif en Hmong : *une couvée de poulets* ou *un nid de rats*.

<sup>18</sup> Selon S. Dik (1997 : 221), l'aspect est une notion très générale englobant les distinctions aspectuelles exprimées grammaticalement, et peut être subdivisée en cinq types :

1. l'Aktionsart (ou mode d'action)
2. l'opposition perfectivité / imperfectivité
3. la phase aspectuelle (*phasal aspectuality*), qui concerne la dynamique interne de l'événement. C'est cette catégorie qui fait l'objet du présent développement.
4. la perspective aspectuelle (*perspectival aspectuality*), qui permet de rapporter l'événement à un repère temporel externe, par exemple le prospectif ou le parfait.
5. la quantification aspectuelle (*quantificational aspectuality*), qui permet de quantifier les occurrences de l'événement évoqué.

Ainsi, les événements auxquels renvoient les termes essentiellement verbaux peuvent être représentés comme en cours (il marche, il marchait), en train de commencer (il se met à marcher) ou de finir (il s'arrête) ou comme accomplis (il a marché). Il va de soi que l'aspect peut être inscrit dans le terme, si son sens est lié à celui de l'événement décrit (*s'arrêter* signifie 'terminer un mouvement' et a donc un sens fondamentalement égressif). Mais il peut aussi être marqué par des outils grammaticaux, comme c'est le cas dans d'autres langues<sup>19</sup>. Est-ce à dire que les événements ont une nature purement temporelle ? Cette qualification de la structure temporelle interne entretient bel et bien un lien avec la dimension spatiale dans la mesure où les protagonistes des événements (pris dans un sens large) sont des entités de premier ordre, c'est-à-dire manifestées dans l'espace. De même, toute évocation d'entités physiques se fait dans le cadre d'une prédication, ce qui nécessite un ancrage temporel aussi sommaire soit-il.<sup>20</sup>

Que dire alors de l'aspect de certains noms, davantage ancrés dans le temps que dans l'espace dans la mesure où ils renvoient à des actions ou à des états plutôt qu'à des entités spatialement repérables ? Il s'agit de noms référant à des entités de second ordre, dans la terminologie de J. Lyons (voir supra), parmi lesquels il est possible de distinguer les noms d'état, les noms d'action et les noms d'événement. En fonction du type de nom, l'aspect varie, comme l'a montré P. Haas dans ses travaux (voir par exemple Haas, 2009), selon les critères d'opposition télique / non télique, ponctuel / duratif, hétérogène / homogène. Ces distinctions permettent par exemple de distinguer en français des noms d'activités (non téliques et non comptables) comme *jardinage* de noms dérivés d'un verbe (comptable mais non télique) comme *promenade*.

La notion grammaticale d'aspect permet ainsi de définir les contours spatio-temporels des entités de premier et de second ordre, qu'ils soient des noms, des verbes ou même des adjectifs (pour un aperçu du sujet, voir Haas, 2009). L'intérêt de cette approche est de proposer une définition spatio-temporelle des différentes unités linguistiques. Il permet de

---

<sup>19</sup> Voir Comrie (1976).

<sup>20</sup> Dans le cas extrême du langage enfantin, où ne sont employés dans un premier temps que des termes sans prédication, l'ancrage temporel est toujours présent, et se fait dans le *champ d'immédiateté*. Par exemple 'Chaussure !' veut dire 'c'est une chaussure'. Il peut éventuellement s'agir de l'expression d'une volonté, ce qui maintient l'ancrage temporel du terme au présent de l'énonciation.

mettre en avant le lien profond entre le langage d'une part et le temps et l'espace d'autre part, mais aussi de souligner l'indissociabilité de l'espace et du temps. Si dans tout énoncé, on attribue au sujet un prédicat, de même, on associe à l'espace le temps.

#### ***1.3.1.4 L'apport de E. Zemach : une division des entités en quatre ontologies distinctes***

Une fois définie cette ontologie fondamentale qui divise les référents en trois types d'entités relevant de trois modes d'être différents, le comportement syntaxique divergeant des entités se trouve justifié. On lit ainsi sous la plume de J. Lyons « qu'il existe un lien intrinsèque entre la syntaxe et la sémantique en ce qui concerne la définition des sous-classes focales rassemblant les noms, les verbes, les adjectifs et les adverbes les plus caractéristiques (...) » (*ibid.*: 75). Certains cas demeurent pourtant difficilement classables dans l'un ou l'autre ordre d'entités. J. Lyons le remarque lui-même lorsqu'il souligne par exemple (*ibid.*: 88) que « les noms non comptables sont plus proches des adjectifs qualificatifs et des noms propres au plan sémantique que les noms comptables », c'est-à-dire que certains termes renvoyant à des entités spatiales de premier ordre (par exemple *eau* ou *rouge*) se comporteraient comme des entités de deuxième ordre puisqu'ils dénoteraient davantage une qualité qu'une existence concrète. Serait-ce qu'ils seraient plus abstraits en un certain sens ? Le phénomène peut être généralisé aux noms de classe ('l'ours polaire'), dont on comprend intuitivement la portée sémantique (la classe générale et non un seul individu), laquelle n'est pourtant pas spatiale. Les noms de classe appartiennent-ils donc à des entités de second ordre ? Mais peut-on les considérer comme définies temporellement ? Parallèlement, la question se pose des noms d'événements censés relever de la seconde classe d'entités, puisqu'ils renvoient à des entités temporelles. Ces noms ont pourtant la particularité de fonctionner comme localisateurs spatiaux, comme s'ils fonctionnaient comme des « unités spatiales d'un genre particulier ». Doit-on alors maintenir leur classification dans la catégorie des entités de second ordre, purement temporelle ?

C'est pour pallier ce problème de cas marginaux que E. Zemach propose un type de classification différent, qui divise les entités spatio-temporelles (c'est-à-dire les deux premiers ordres d'entités de J. Lyons) en quatre groupes relevant de quatre ontologies distinctes,

auxquelles correspondraient quatre types de comportement syntaxique<sup>21</sup>. E. Zemach part du principe que toute entité est localisée à la fois dans l'espace et dans le temps, même lorsque l'une des deux dimensions est nettement dominante. C'est en fonction de la forme de l'entité (continue ou limitée) dans l'une et l'autre dimension que se définit son appartenance ontologique. Ainsi, une entité continue dans le temps et dans l'espace est un TYPE (par exemple la catégorie de l'ours polaire) ; si elle est limitée dans les deux dimensions, on parlera d'un EVENEMENT (par exemple, une explosion) ; dans le cas d'une continuité seulement spatiale, on a affaire à des CHOSES, et enfin si cette continuité est temporelle, c'est qu'il s'agit d'un PROCESSUS (par exemple, une chute). Nous récapitulons en un tableau succinct le contenu de l'article de E. Zemach (1970 : 63-80).

<b>Space</b>	<b>Bound</b>	<b>Continuous</b>
<b>Time</b>	<b>Bound</b>	<b>Continuous</b>
<b>Bound</b>	EVENTS (non-continuants)	THINGS (continuants in time)
<b>Continuous</b>	PROCES (continuants in space)	TYPES (pure continuants)

**Figure 6 : Quatre ontologies, d'après Zemach (1970 : 63-80)**

Le parallèle syntaxique existant entre les groupes nominaux d'objet (*une table*) et les groupes nominaux d'événement (*le coucher de soleil* ou *la révolution française*) se justifie selon E. Zemach par le fait que les CHOSES (*Things*) sont l'exact inverse des PROCES (*Processes*). Les deux catégories d'entités répondent en effet aux quatre lois suivantes, à cette différence près que les deux dimensions sont interverties :

1. At one *x*-location, *a* cannot be in many *y*-locations.
  2. At many *x*-locations, *a* can be in one *y*-location.
  3. At any *x*-location, *a* must have all its parts in many *y*-locations.
  4. At no *x*-location must *a* have all its parts in one *y*-location.
- (where 'location' is understood as 'location occupied by *a*'). (*ibid.* : 71)

<sup>21</sup> Reste à savoir si l'on retrouve ces quatre types distincts dans la diversité typologique des langues naturelles - nous reviendrons ultérieurement sur ce point.

Ainsi, dans le cas des CHOSES,  $x$  est le temps tandis que  $y$  représente l'espace. Une table ne peut pas se trouver au même instant en plusieurs endroits, mais au même endroit à plusieurs instants. À l'inverse, pour les PROCES,  $x$  renvoie à l'espace et  $y$  au temps: un coucher de soleil ne peut se trouver au même endroit à plusieurs moments différents, il n'a lieu qu'une seule fois ; si en revanche le coucher de soleil a lieu en plusieurs endroits, ce peut être simultanément, c'est-à-dire au même moment. Cette étrange symétrie permettrait de justifier le comportement similaire des référents renvoyant à ces deux types d'entités (en français, souvent des noms) en dépit de leur différence spatio-temporelle intrinsèque, en même temps qu'elle rendrait compte de la différence de leur comportement syntaxique. En effet, les groupes nominaux renvoyant à des EVENEMENTS répondent, en français, à des constructions spécifiques et opèrent une sélection tant sur les prédicats que sur les prépositions (voir Huyghe, 2012). En dépit de leur contenu sémantique (un EVENEMENT, c'est-à-dire un sens essentiellement temporel), ils peuvent tenir lieu de localisation spatiale.

(2) *Jean est à [la réunion].*

Cette bivalence spatio-temporelle conforte la théorie de E. Zemach : si un processus peut tenir lieu de localisation spatiale, c'est bien qu'il comporte une dimension spatiale intrinsèque.

Un autre phénomène se trouve justifié par cette approche : celui du double renvoi de certains noms à un objet d'une part (entité de premier ordre) et à une classe d'autre part (entité de troisième ordre). Par exemple :

(3a) *L'ours polaire est à côté de l'ours brun dans le zoo.*

(3b) *Le directeur du zoo va nous montrer l'ours polaire.*

Dans le premier cas, il s'agit d'un objet unique, tandis que dans le second, on se trouve face à ce que E. Zemach appelle un TYPE. L'objet physique qu'est l'animal permet en fait de renvoyer à une catégorie notionnelle. Le locuteur comprend intuitivement à quelle catégorie renvoie le nom employé ; pourtant, quelle marque syntaxique ou morphologique permet de justifier cette compréhension sémantique ? La raison en est, selon E. Zemach, que l'on se trouve dans le deuxième cas face à un type d'entité différent, en l'occurrence la catégorie ontologique des TYPES.

L'ensemble des problèmes de flou catégoriel devrait ainsi pouvoir être justifié par cette théorie. Mais comment celle-ci s'accorde-t-elle avec celle de J. Lyons et de S. Dik ? E. Zemach ne remet pas en question l'existence d'un troisième ordre d'entités puisqu'il ne s'intéresse qu'à ce qui s'insère dans le temps et dans l'espace. Un terme tel que *la vérité* n'entre donc dans aucune de ses ontologies. Les entités de premier ordre relèvent de ce que E. Zemach appelle les CHOSES (*Things*), car elles sont continues dans le temps mais délimitées dans l'espace. Ce sont les entités de second ordre qui sont en fait subdivisées en trois groupes : les PROCES et les EVENEMENTS, mais aussi les TYPES. Cette théorie a le double avantage de souligner l'indissociabilité entre l'espace et le temps, à travers la définition des entités, mais aussi de compléter la vue préexistante en proposant un découpage plus précis des entités existantes. C'est ce découpage que nous adopterons pour la suite de ce travail.

Pour revenir à notre réflexion d'ensemble sur le statut du temps par rapport à l'espace, l'on ne peut que constater son indépendance ontologique et conceptuelle. Les entités concrètes (spatio-temporelles) entretiennent avec le temps et l'espace un rapport complexe. Les mots peuvent ainsi renvoyer à des entités relevant d'ontologies distinctes. Il devient difficile de penser la dimension temporelle comme un calque conceptuel de l'espace.

### **1.3.2 Ancrage spatio-temporel des énoncés**

Les énoncés comportent, nous l'avons vu (voir 1.3.1), des termes renvoyant à des entités de premier, second ou troisième ordre, c'est-à-dire à divers modes de relation à l'espace et au temps. Outre leur caractère intrinsèquement spatio-temporel, les entités voient spécifiée leur relation au temps et à l'espace du monde à travers leur ancrage – ou localisation – dans l'énoncé qui les évoque.

#### ***1.3.2.1 Localisation des entités de premier ordre***

Les énoncés se voient conférer un ancrage spatial et temporel à travers le contenu sémantique des termes employés, contenu sémantique complété en un second temps par les



satellites des termes. Ainsi, en ce qui concerne les entités de premier ordre, c'est-à-dire renvoyant aux objets, l'ancrage spatial et temporel s'opère essentiellement à travers l'usage de la deixis, mais varie en fonction du type de deixis. Trois modes de localisations peuvent ainsi être envisagés, nous conduisant à penser qu'il faut prendre en compte diverses strates spatio-temporelles :

(i) la localisation spatiale et temporelle à proprement parler, effectuée par les démonstratifs, et parfois à travers le contenu sémantique des adjectifs qui qualifient les entités de premier ordre (*ce chat, le rossignol milanais*) ;

(ii) la localisation discursive, qui est spécifiée par l'usage des (in)définis et peut tenir lieu de localisation temporelle à travers son renvoi au contexte (« j'ai *un* rendez-vous. *Mon* rendez-vous s'est bien passé. ») ;

(iii) la localisation notionnelle, rendue possible par l'utilisation de la référence telle qu'elle a été définie par S. Dik, ou encore par l'emploi de restricteurs.

(i) L'emploi des **démonstratifs** permet de préciser l'intervalle spatial ou spatio-temporel qui sépare l'objet évoqué du centre déictique : ils indiquent où chercher l'objet visé. En témoigne en anglais l'opposition entre *this* et *that*, en français, la distinction entre *ceci* et *cela*, en latin l'opposition entre *hic*, *iste* et *ille*, indiquant pour faire simple une distance croissante entre le sujet et ce que vise le terme. Les démonstratifs permettent en somme d'ordonner la configuration du *champ d'immédiateté*, et d'une manière qui dépasse parfois la pure spatialité.<sup>22</sup> Par exemple, *that* peut avoir une connotation dépréciative. Notons toutefois que les termes peuvent renvoyer à des référents purement imaginaires – localisés dans un espace-temps non réel, présent seulement à la pensée du locuteur. Il en est ainsi pour les entités de troisième ordre : les démonstratifs permettent donc la localisation de tous types d'entités, dans tout type de référentiel spatio-temporel (réel ou non).

(4) *Je fais souvent ce rêve étrange et pénétrant...* (P. Verlaine, *Mon rêve familial*)

---

<sup>22</sup> La deixis fera l'objet d'une analyse approfondie au §3.2.

Le présent à valeur itérative exclut toute interprétation de la présence directe de l'objet (le rêve) au locuteur, dont l'activité d'écriture nie la possibilité d'un rêve en cours. Le démonstratif désigne ici la présence à l'esprit d'un souvenir, surgissant au cœur du *champ d'immédiateté* dont il conviendra de préciser la nature spatio-temporelle, dans la mesure où c'est en lui que sont rassemblés les divers ordres d'entités.

La localisation spatiale et temporelle des entités de premier ordre peut également être effectuée par le contenu sémantique des termes employés pour qualifier ces entités. On le voit dans des expressions telles que 'le métro parisien', 'la ville médiévale', 'l'exposition permanente' etc. lorsqu'il s'agit d'adjectifs, mais aussi en français dans tous les groupes prépositionnels tels que 'à la plage', 'en cours', 'à partir de novembre' etc. Si l'on observe de près les adjectifs temporels, l'on s'aperçoit que les possibilités de qualification temporelle qu'ils offrent sont particulièrement riches : une étude de P. Balogh a permis d'établir deux catégories principales d'adjectifs, répartis selon qu'ils qualifient la structure temporelle interne ou externe aux entités auxquelles ils s'appliquent. La première catégorie serait la plupart du temps indépendante du moment de l'énonciation, tandis que « la structure temporelle *extérieure* signifie qu'on projette les événements (états, activités, processus, etc.) d'une phrase sur l'axe temporel. Le temps extérieur est toujours déictique, c'est-à-dire qu'il rapporte (soit directement, soit indirectement) le moment de l'événement au moment de l'énonciation » (Balogh, 2006 : 199). Cette catégorie d'adjectifs se subdivise selon P. Balogh en cinq groupes (*ibid.*: 212) :

1. Référence à un champ temporel (*antérieur, actuel, futur...*)
2. Référence à une durée (*millénaire, bref, infantile, valable...*)
3. Référence à un point dans le temps (*pascal*)
4. Nouveau (*moderne, neuf*)
5. Ponctuel (*ponctuel, exact*)

Ainsi les expressions nominales permettent d'ancrer les entités spatiales dans le temps : l'on dit bien *l'actuel premier ministre, le futur chef, l'agneau pascal*. Notons que les points 2, 4 et 5 confèrent aux entités de premier ordre une qualification aspectuelle plus qu'ils ne permettent de localiser temporellement les entités : *un château millénaire* peut bien être observé en l'an mille ou dix siècles plus tard. Lorsqu'on parle de *lait infantile*, il s'agit du lait

consommé dans le début de la vie. Il en va de même pour un *billet valable*, dont la validité ne nous indique rien quant à son ancrage temporel, ou pour *l'heure exacte, le beaujolais nouveau...* Seul un adjectif investi de sens historique tel que *moderne* peut à la rigueur contribuer à l'ancrage temporel des entités. En revanche, certains adjectifs temporels ne peuvent pas porter sur des objets physiques : aucune entité de premier ordre n'est *brève*.

(ii) L'emploi du **défini** coïncide avec l'expression de la distance contextuelle : il désigne nécessairement une entité précédemment évoquée ayant d'abord été introduite par un article indéfini – ou qui renvoie à une entité physique localisée dans le *champ d'immédiateté* des interlocuteurs, auquel cas le défini s'impose d'emblée. L'usage de l' (in)défini comporte ainsi une composante pragmatique, et localise le nom dans l'immédiateté du contexte (défini) ou dans les connaissances d'où l'interlocuteur doit extraire le nouveau terme, comme en (5), où le locuteur désigne une entité au sein de l'ensemble défini par le nom.

(5) *Dessine-moi un mouton.* (A. de Saint-Exupéry, *Le petit Prince*)

Dans ce cas de figure, la localisation des entités de premier ordre ne s'effectue plus dans un espace concret, mais dans l'espace discursif ouvert par la langue. Cette forme de localisation glisse vers la temporalité dans la mesure où elle renvoie au contexte de l'énonciation. Le cas le plus évident est bien sûr celui de l'anaphore (Lyons, *ibid.*: 291). Ici encore se trouve confirmée l'utilité de la notion de *champ d'immédiateté*, où sont hiérarchisées les entités selon leur degré de proximité vis-à-vis du centre déictique. En ce qui concerne l'ancrage temporel non discursif, il est opéré à travers l'insertion temporelle des prédicats auxquels sont rattachées les entités de premier ordre, ce qui permet de repérer les termes par rapport au *champ d'immédiateté* du locuteur, au sein du système temporel général de l'énoncé.

(iii) Reste enfin la localisation en termes de **spécificité** : un même référent indéfini peut ne pas uniquement renvoyer à une entité prise parmi les membres de l'ensemble dénoté. La sélection comporte des degrés, et peut désigner un référent qui relève du contexte pragmatique des interlocuteurs (spécifique – voir (6)) ou peut au contraire ne peut renvoyer au terme que comme élément d'un ensemble (non spécifique – voir (7)).

(6) *Yesterday John Smith was murdered. The murderer was caught on the spot.*

(7) *Yesterday John Smith was murdered. The murderer must be insane.*

(Dik, *ibid.*:188)

Plusieurs langues marquent morphologiquement la spécificité plutôt que de marquer le caractère (in)défini. C'est par exemple le cas de certaines langues polynésiennes, comme le maori et le samoan (voir Lyons, 1999). Dans ce cas, en signalant le degré de spécificité, l'énoncé rattache l'entité évoquée à une certaine ontologie telle qu'elle a été définie par E. Zemach : pour reprendre les exemples (6) et (7) donnés en anglais par S. Dik, le premier renvoie à une Chose, tandis que le second renvoie à un Type.

Il s'agit en somme de localiser les entités non plus dans un espace externe, mais dans un « espace notionnel », à travers l'usage des « restricteurs » (Dik, *ibid.*: 133-136) qui vont, au fil de la qualification qu'ils appliquent à la tête du constituant nominal, restreindre la portion d'espace notionnel à laquelle renvoie le constituant. Ainsi, la tête nominale est peu à peu notionnellement délimitée par ses déterminants :

(8) *Une Fiat 500 bleue*

Ici, la tête 'Fiat' implique une présélection parmi l'ensemble des voitures, et réduit les référents possibles aux véhicules de la marque donnée. Puis c'est le nom du modèle qui restreint le champ de sélection où identifier un élément de couleur bleue : parmi l'espace mental de représentation des voitures produites par la marque Fiat, la portion d'espace visée est continuellement rétrécie par les termes apportant des qualifications supplémentaires. La localisation des entités de premier ordre s'effectue donc également dans ce qu'on pourrait appeler un *espace notionnel* – et que nous définirons plus précisément au §1.3.3.

### **1.3.2.2 Localisation des entités de second ordre**

Outre la temporalité intrinsèque aux termes exprimant des entités de second ordre, il est une autre temporalité indissociable de ces entités : la situation de l'entité de second ordre dans un référentiel temporel pluridimensionnel, dont les trois niveaux rappellent les trois

dimensions spatiales. Ces trois niveaux de référence temporelle ont été développés par H. Reichenbach (1977b) et repris par B. Comrie (1985). Le premier niveau temporel nous est donné par l'ancrage nécessaire de tout locuteur dans un lieu donné (*hic*) à un moment présent (*nunc*) : l'énoncé est premièrement repéré par rapport au *champ d'immédiateté* dont il est le centre déictique. B. Comrie nomme ce point d'ancrage immédiat S (Situation). Ainsi, l'énoncé suivant est ancré dans le présent de l'énonciation :

(9) *Je suis fatigué.*

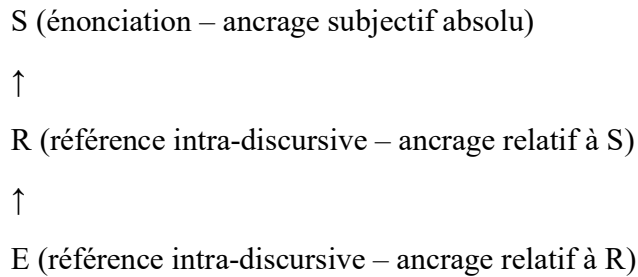
Le locuteur se situe dans un présent concomitant à l'espace vécu, espace situé dans le perpétuel présent de son *champ d'immédiateté*. A cet ancrage dans le temps absolu, repéré par rapport à la subjectivité du locuteur, répond un second ancrage, celui du contenu de l'énoncé sur un point de référence (R). On parle alors de temps relatif :

(10) *J'ai trop marché hier, je suis fatigué.*

Ici, l'entité de second ordre exprimée par le verbe *marcher* au passé-composé est située sur un point d'ancrage R identifié dans l'exemple ci-dessus par l'adverbe temporel *hier*. Elle se trouve ainsi repérée par rapport au présent absolu concomitant à l'énonciation par S, auquel R est antérieur. Mais elle peut ou non coïncider avec ce point de référence relatif : si l'on la représente par (E), (E) peut être antérieur, concomitant ou postérieur à sa référence relative (R). Ainsi :

(11) *J'avais trop marché la veille, j'étais fatigué et je le suis encore.*

Dans cet énoncé, le plus-que-parfait situe l'action de marcher avant le point de référence identifié par *la veille*, lui-même antérieur au présent de l'énonciation. On peut donc schématiser comme suit la tridimensionnalité temporelle :



**Figure 7 : Les trois niveaux de référence temporel, d’après Reichenbach/Comrie**

Chaque dimension est située dans un rapport d’antériorité / concomitance / postériorité au niveau précédent, selon un degré d’éloignement variable en fonction des contextes mais aussi selon ce que les langues sont en mesure d’exprimer. B. Comrie (*ibid.*: 130) propose en conclusion de son ouvrage la formule suivante pour définir le temps, où *magn* représente le degré d’éloignement du repère par rapport aux autres repères. Cette formule peut ainsi rendre compte de l’insertion temporelle de tous les temps verbaux :

$$Tense \quad E \text{ (relative R)}^n \text{ (relative S)}$$

$$magn \quad magn$$

**Figure 8 : insertion temporelle des temps verbaux, d’après Comrie (1985 : 130)**

Nous venons de montrer que le temps est constitutif de l’expression des entités de second ordre, dans la mesure où il semble représenter à la fois la nature de ce type d’entités et leur nécessaire repérage sur les trois « dimensions » ou niveaux temporels, à travers le temps verbal employé<sup>23</sup>. Dans le cas des entités de deuxième ordre qui ne prennent pas la forme de verbes, mais d’expressions nominales (*un coucher de soleil*) et qui relèvent donc de la catégorie des Processus, cet ancrage temporel sera effectué par le verbe présent dans l’énoncé : toute entité de second ordre se voit ainsi conférer un ancrage temporel qui le situe dans le *champ d’immédiateté* du locuteur, comme c’est le cas pour les entités de premier ordre – on a vu avec E. Zemach (1970) la raison de ce comportement similaire.

<sup>23</sup> Dans le cas des langues dépourvues de temps verbaux, à l’instar du chinois, d’autres morphèmes

### 1.3.2.3 Localisation des entités de troisième ordre

Il est intéressant de réfléchir à la localisation des entités de troisième ordre, dans la mesure où leur nature non spatio-temporelle (voir supra la définition qui en est donnée par J. Lyons, §1.3.1.2) devrait entraîner une non-localisation. Or, on est face au phénomène contraire, qui consiste à proposer une multiplicité de localisations possibles dans des « espace-temps » à la valeur épistémique variable – tandis que l'espace-temps des entités de premier et de second ordre relève du certain, que l'on peut considérer comme la valeur épistémique par défaut. En effet, de même que nous avons vu qu'au temps présent s'ajoutent les « temps absents » que rendent présents à l'esprit la mémoire et l'imagination (voir 1.1.2.2), de même s'ajoute au *champ d'immédiateté* réel l'évocation d'entités irréelles dont l'existence n'est que mentale et discursive. La pensée et la langue nous permettent ainsi de dépasser le champ restreint du réel : les entités de second ordre considérées comme possibles n'ont pas d'existence effective, et se situent donc comme au-delà de la sphère réelle de l'espace-temps dans lequel est ancré le sujet. Leur statut ajoute ainsi à notre champ cognitif un niveau spatio-temporel supplémentaire, à valeur hypothétique.

C'est dans cette perspective que B. Pottier (2000 : chap. XV) développe une théorie de la modalité épistémique, envisagée selon le rapport qu'entretient le sujet avec l'énoncé. Dans cette approche, le contenu des énoncés est représenté par les relations entre le sujet connaissant et le fait exprimé, qui peut être certain, possible, éventuel ou impossible. Ces quatre statuts épistémiques renvoient à quatre localisations spatio-temporelles différentes, étant donné que leur rapport à l'espace-temps du *champ d'immédiateté* du locuteur varie. Dans le cas du certain, le fait exprimé relève du même référentiel ; dans le cas de l'impossible, il en est clairement exclu. Dans le cas de l'éventuel et du possible, c'est la contigüité avec le *champ d'immédiateté* qui diverge. Un fait possible peut être ou ne pas être, tandis qu'un fait éventuel relève d'un monde envisageable, c'est-à-dire qu'il peut être imaginé sans toutefois relever du réel. En somme, la modalité épistémique permet de qualifier le rapport entre le sujet et son énoncé. Nous reviendrons en détail sur ce type de localisation au chapitre V.

---

permettent de localiser les SoA au sein de ces strates temporelles. Voir ultérieurement l'analyse portant sur les langues, en deuxième partie de cette étude, notamment le chapitre III.

### 1.3.3 La qualification comme localisation dans un « espace notionnel » non temporel ?

Nous avons vu que le temps et l'espace sont présents dans le langage, dans la mesure où le contenu sémantique des mots – particulièrement le contenu sémantique des entités de premier ordre – renvoie à l'espace et au temps du monde (voir 1.3.1). Les énoncés sont également ancrés dans un référentiel spatio-temporel qui réfère au monde : ainsi l'énoncé « la voiture a été trouvée à Paris » permet de localiser l'événement dans l'espace (à Paris) et dans le temps (antériorité à l'acte d'énonciation). Cet ancrage a fait l'objet du paragraphe 1.3.2. Reste à évoquer un troisième mode de relation du langage au temps et à l'espace à travers un référentiel spatio-temporel abstrait que l'on pourrait qualifier de référentiel *notionnel*, de nature purement sémantique et non référentielle, où se trouvent localisés les termes par délimitation progressive : dans l'énoncé (12), cette localisation s'opère d'abord à travers le sujet et le verbe.

(12) *Une fiat 500 bleue déboule dans les rues de Paris*

La localisation notionnelle progressive du groupe nominal sujet de cet énoncé (*une fiat 500 bleue*) a été évoquée plus haut (3.1 du présent chapitre). Pour ce qui est du verbe, c'est-à-dire de l'entité de deuxième ordre qui joue dans l'énoncé le rôle de prédicat, sa localisation notionnelle s'effectue par le biais du contenu sémantique du verbe (*débouler* n'est pas *rouler au pas*, par exemple) tandis que c'est par le temps verbal (présent de l'énonciation) qu'est donné son ancrage temporel. Notons en passant que le groupe prépositionnel et complément de lieu *dans les rues de Paris* n'est pas *dans Paris* : c'est que l'évocation de rues au pluriel donne à voir la multiplicité des lieux traversés dans l'enceinte de la localisation effective (*Paris*), accentuant ainsi l'impression de vitesse déjà transmise par le choix du verbe. Il semblerait en somme que la localisation des termes dans ce qu'on pourrait nommer un *espace notionnel* s'effectue par spécifications sémantiques successives, à travers un choix lexical qui écarte d'autres alternatives possibles (*rouler* n'est pas *débouler*) ou l'adjonction de satellites (adjectifs, par exemple). A travers une réflexion sur le phénomène de la localisation notionnelle telle qu'elle se déroule pour chaque type d'entité, nous tenterons de préciser la configuration de cet *espace notionnel*.



### 1.3.3.1 Localisation notionnelle des entités de premier ordre : la catégorisation

Il est intéressant ici de reprendre les travaux d'A. Wierzbicka, évoqués par P. Balogh. D'après ces auteurs, les substantifs servent à catégoriser, et les adjectifs, à caractériser :

Les substantifs désignent des types, ils rangent (les éléments de la réalité) dans des catégories (*kind*) et les adjectifs leur précisent une place dans une dimension donnée. (Balogh, 2006 : 197).

Les deux fonctions prototypiques du nom sont, pour A. Wierzbicka (1986 : 366), la référence et la catégorisation. Désigner un référent par un nom permet d'en dessiner les contours, de l'identifier et de le quantifier : « a noun can place the intended referent within a certain imaginable kind, and so, it can make delimitation, identification and counting possible ».

Parfois, la catégorisation nominale intrinsèque à un terme est renforcée par un « classificateur nominal » qui permet de préciser cette catégorisation. Le continuum lexicogrammatical de la classification nominale est identifié par C. Grinevald (1999) : allant du genre, système à deux ou trois termes, bien connu des langues indo-européennes, et dont on peut voir un prolongement dans les systèmes de classificateurs – typiques des langues bantoues par exemples, où les inanimés sont répartis en de nombreuses catégories – à la classification lexicale par termes de mesure ou de classe. Ces derniers « sont des morphèmes de classification nominale d'origine clairement lexicale et qui manifestent des degrés variables de productivité dans le lexique d'une langue » (*ibid.*: 107). Cette catégorie peut être issue, diachroniquement, des marques de classificateurs (comme par exemple dans les langues taï) ce qui a pu provoquer des confusions d'analyse. On a par exemple le cas du rama, langue chibcha du Nicaragua, qui rassemble des termes sous la même catégorie (*ibid.*) :

- (13) RAMA (chibcha)
- |                 |                                 |
|-----------------|---------------------------------|
| -up             | 'rond' < œil, graine de semence |
| <i>kwiik-up</i> | 'doigt' (de main + rond)        |
| <i>kuul-up</i>  | 'avocat'                        |
| <i>ikala-up</i> | 'nouveau-né'                    |

-kat ‘arbre/tronc et objets longs et rigides  
*sumuu-kat* ‘bananier’  
*kiing-kat* ‘cou’ (de tête + tronc)  
*kwiika-kat* ‘bras’ (de main + tronc)

Ainsi, un nom comportant une marque de classe souligne le type de classification de l’entité à laquelle il réfère, c’est-à-dire qu’il souligne son appartenance catégorielle. En un mot, il la catégorise plus explicitement. On a en fait le même phénomène, quoique plus restreint, dans nos langues plus familières. Ainsi en allemand :

- (14) ALLEMAND (germanique)  
*Baum* ‘arbre’  
*Apfelbaum* ‘pommier’  
*Kirschbaum* ‘cerisier’  
*Pflaumenbaum* ‘prunier’

Dans le même ordre d’idée, et pour reprendre le même exemple, les arbres fruitiers (*fruit-iers* : « qui produisent du fruit ») en français sont formés à partir du nom de fruit, avec suffixation du morphème dérivationnel *-ier* qui indique que l’arbre en question produit le fruit nommé. On peut considérer qu’ils sont catégorisés en fonction du fruit qu’ils produisent.

En somme, la localisation notionnelle des entités de premier ordre se fait au travers de la référence nominale qui catégorise le nom, parfois explicitement au moyen de classificateurs nominaux. Nous reviendrons plus en détail sur ce phénomène au Chapitre III.

### ***1.3.3.2 Localisation notionnelle des entités de second ordre : la spécificité***

Une première réflexion doit porter sur les entités de second ordre qui se comportent syntaxiquement comme les entités de premier ordre, à savoir les Types et les Processus. Prenons pour cela un exemple contenant les deux types d’entités :

(15) [L'ours polaire] souffre [du réchauffement climatique].

Ici, l'article défini introduit un nouvel élément dans le contexte discursif, dont on comprend qu'il ne renvoie à aucun ours polaire en présence du locuteur, mais bien à un Type. Il pourrait s'agir de plusieurs variétés d'ours, mais l'espace notionnel auquel renvoie le nom *ours* est restreint par l'adjectif *polaire*, qui permet une double localisation : localisation notionnelle, dans la mesure où elle s'applique au Type évoqué ; localisation référentielle dans le monde vécu, dans la mesure où les interlocuteurs savent – même de manière imprécise – où vit l'ours polaire. D'emblée, l'on exclut une référence au continent africain, ou à la majeure partie des continents européen et asiatique, par exemple.

Comment peut-on distinguer les emplois qui renvoient à des Choses et ceux qui renvoient à des Types ? En terme de référence, les premiers renvoient à des éléments concrets et opèrent donc une référence dépendante du contexte (monde vécu dans le cas d'une référence directe, espace discursif dans le cas d'une anaphore). Les seconds, quant à eux, ne peuvent renvoyer qu'à des connaissances abstraites. Cette distinction laisse entrevoir une hiérarchie des référents en termes notionnels. Il y aurait un *espace notionnel* abstrait, et un *espace notionnel* plus concret car il renverrait à autre chose que lui-même.

De la même manière, l'article défini contracté (*du*) permet d'introduire un élément connu dans le contexte ; le renvoi à une entité de second ordre – cette fois-ci un Processus – exclut immédiatement que l'on recherche un référent dans le contexte concret : il s'agit d'un élément du monde connu, parmi les références communes aux interlocuteurs. Dans le contexte de cet énoncé, le thème de la phrase (*l'ours polaire*) entraîne une compréhension immédiate du terme *réchauffement*. Cependant, dans un autre contexte où la thématique générale (les phénomènes climatiques dans les régions polaires) n'aurait pas été introduite avant l'apparition de ce terme, c'est l'adjectif *climatique* qui limite ou oriente la portée du terme *réchauffement*. Il pourrait très bien s'agir du réchauffement d'une pièce froide, par exemple : c'est le contexte discursif qui permet de définir le contenu notionnel des termes employés.

La seconde réflexion porte sur les entités de second ordre renvoyant à un Événement. L'on peut prendre pour exemple l'énoncé (12) évoqué plus haut :

(12) *Une fiat 500 bleue déboule dans les rues de Paris*

La localisation effectuée par l'entité de second ordre qui a pris ici la forme d'un verbe (*déboule*) est double. D'une part, il s'agit d'une localisation temporelle à travers le temps verbal : le présent de l'indicatif indique que l'action est concomitante au moment de l'énonciation. D'autre part, il s'agit d'une localisation notionnelle, d'abord parce qu'un choix sémantique en exclut d'autres, comme nous l'avons indiqué plus haut en introduction, ensuite (et surtout) parce que les entités sont repérées les unes par rapport aux autres autour de la relation prédicative dont le verbe est le noyau :

Les constituants qui se succèdent sur la chaîne ne sont pas juxtaposés les uns aux autres, mais liés par des relations de « repérage » en cascade, construites grâce à une opération élémentaire de repérage (rep) [...] Un énoncé organisé autour d'un prédicat saturé se construit linéairement par la sélection d'un « repère constitutif » (RC), qui définit un domaine organisateur de l'énoncé ; ce premier constituant sert de repère à un second constituant, le « repère prédicatif » (RP), qui lui-même permet de repérer la relation prédicative (RelPred) ; soit : RC rep. RP < Rel pred > [...] (Fuchs, 2006 : 68-69)

Le concept de repérage est lié au concept de localisation relative et à celui de détermination. Dire que *x* est repéré par rapport à *y* signifie que *x* est localisé (au sens abstrait du terme), situé par rapport à *y*, que ce dernier, qui sert de repère (point de référence) soit lui-même repéré par rapport à un autre repère, ou à un repère origine ou qu'il soit lui-même origine. (Culioli, 1999 : 97, repris par Fuchs, *ibid.*)

Le repère constitutif (RC) dont parle C. Fuchs est dans le cas de notre exemple (12) le groupe nominal *une fiat 500 bleue*, qui en d'autres termes remplit la fonction de thème. Ce repère constitutif sert de repère au prédicat, fonction remplie en l'occurrence par le verbe et son complément *déboule dans les rues de Paris*. Nous passons outre les développements consacrés au détail de la relation prédicative et de la relation entre les arguments pour ne nous

intéresser ici qu'au repérage notionnel des entités les unes par rapport aux autres, dans une logique linéaire – ce qui est un des fondements théoriques de la grammaire topologique<sup>24</sup>. L'on constate donc que le repérage est en fait constitué de deux moments : la localisation notionnelle à travers le contenu sémantique des termes, et l'actualisation des entités mises en relation les unes avec les autres dans le cadre de la prédication, au moment de l'énonciation. C'est ce qu'a montré clairement J.-P. Desclés dans un article sur la représentation des connaissances (1985 : 5) :

L'énonciation contribue à fixer les coordonnées référentielles de la position sous-jacente à l'énoncé, c'est-à-dire à déterminer la position de la proposition dans l'espace référentiel de l'énonciateur. Alors qu'une proposition est atemporelle, l'énoncé représente une situation qui est localisée dans le temps.

L'on remarque ici que l'espace référentiel au sens où l'entend J.-P. Desclés est défini comme un niveau abstrait, dénué de toute temporalité – à tel point que l'on peut se demander s'il s'agit bien d'un monde unidimensionnel purement spatial, ou simplement d'un *espace* au sens de lieu abstrait d'organisation des éléments qu'il contient. C'est ce que nous qualifions pour notre part d'*espace notionnel*, dans la mesure où la référence s'effectue seulement dans un second temps. En effet, les Types (selon la typologie des ontologies de E. Zemach) ne référant pas à un élément existant dans l'espace-temps du monde réel, le terme qui les désigne semble renvoyer davantage à la notion abstraite qu'à une quelconque réalité, de la même manière que dans certains énoncés, un pronom ne renvoie pas à l'entité à laquelle réfère le terme, mais au terme lui-même comme entité linguistique. C'est ce que l'on voit dans l'exemple suivant, cité dans J. Lyons (1978 : 289) à propos de la deixis textuelle :

- (16) X : *Ça, c'est un rhinocéros.*  
Y : *Un quoi? Tu peux me l'épeler?*

Ici, le pronom *le* ne renvoie pas à l'entité de premier ordre présente sous les yeux des deux interlocuteurs, mais fait référence au terme qui désigne cette entité. Il réfère en somme à

---

<sup>24</sup> Voir Gerdes & Muller (2006 : 8) qui définissent la topologie comme la « description de l'ordre des mots... comme un niveau en soi de représentation, et non plus comme la simple linéarisation d'une structure en constituants déjà ordonnée ».

une entité d'un autre ordre. Retenons du phénomène de l'énonciation qu'il permet de distinguer un niveau abstrait que nous qualifions de *notionnel* et un niveau ancré dans l'espace-temps du monde – dont nous spécifierons ultérieurement la configuration complexe – que nous qualifierons de *référentiel*, en nous éloignant de la terminologie de J.-P. Desclés.

### ***1.3.3.3 Localisation notionnelle des entités de troisième ordre : l'évidentialité***

Quelle différence y a-t-il entre les énoncés suivants?

(12) *Une fiat 500 bleue déboule dans les rues de Paris.*

(17) *Il croit que la fiat 500 bleue a été volée.*

La différence relève du type d'entité évoqué, entités de premier et de second ordre dans le premier cas, et entité de troisième ordre dans le second : la proposition *la fiat 500 a été volée* n'a pas nécessairement de réalité spatio-temporelle, mais elle est seulement un contenu de pensée. Le verbe et la conjonction de subordination *que* permettent au contenu sémantique de 'pivoter' d'un référentiel actualisé, ancré dans le *champ d'immédiateté*, à un espace-temps moins réel, qui renvoie non pas à la réalité mais à un monde possible. Ceci laisse supposer l'existence de différentes strates spatio-temporelles au statut variable, qui comporteraient des configurations spatiales similaires mais dont la localisation sur un axe temporel varierait, en fonction du statut épistémique des propositions. L'on rejoint ici un phénomène grammatical connu sous le nom d'évidentialité, qui permet de marquer la source du savoir, et ainsi de rattacher ou non l'entité évoquée au *champ d'immédiateté*.

Nous reviendrons ultérieurement sur ce phénomène de variation de référentiel du point de vue théorique (§2.3.3.1) mais aussi typologique (Chapitre V). Reprenons avant cela le fil de notre réflexion en abordant les nombreuses théories qui découlent de la constatation de la présence des deux dimensions dans le langage, et surtout de la similitude fréquente de l'expression de l'espace et de celle du temps à travers les langues du monde.



## CHAPITRE II

### Les théories qui découlent de l'unité spatio-temporelle constatée

Nous avons pu constater dans le chapitre précédent à quel point l'espace et le temps se trouvent liés, que ce soit dans le monde, dans l'expérience que fait du monde l'être humain, dans les structures de l'entendement humain qui en découlent ou encore dans le langage qui permet de décrire cette même expérience. Qu'ils soient complémentaires ou similaires, l'espace et le temps sont toujours indissociables. Cette indissociabilité dans le langage a donné lieu à diverses théories portant à la fois sur la structure de l'espace dans le langage et sur le rapport qu'entretient l'espace linguistique avec le temps linguistique. C'est ce rapport entre les deux dimensions que nous interrogerons dans le présent chapitre à travers l'évocation de deux grands courants de pensée « localistes » – le localisme traditionnel, que nous pourrions qualifier de *linguistique* dans la mesure où sa théorie prend racine dans des observations du langage, et un localisme dit *cognitif* – et en proposant enfin une troisième voie, celle d'un localisme fonctionnel. Le focus de cette réflexion consiste essentiellement à comprendre si la cognition du temps découle des structures cognitives spatiales, entraînant ainsi un emprunt du temps aux structures linguistiques de l'espace, ou si les deux dimensions sont à placer sur le même plan cognitif. Le courant localiste *linguistique* pencherait pour la première hypothèse (section 2.1), tandis que le localisme dit *cognitif* défend la théorie d'un niveau cognitif abstrait dont les relations topologiques permettraient de structurer les deux sous-niveaux que seraient la conceptualisation de l'espace et du temps (section 2.2). Une voie médiane semblerait préférable, celle d'un localisme fonctionnel où la notion d'espace ne se limite pas à sa seule dimension spatiale, mais renvoie à un champ multidimensionnel permettant de tenir ensemble le temps et l'espace, mais aussi divers champs notionnels (section 2.3).



## 2.1 LOCALISME ET PENSEE METAPHORIQUE

### 2.1.1 Au fondement du localisme : la primauté de l'espace dans la pensée

#### 2.1.1.1 Considérations philosophiques et linguistiques

Si l'on a besoin de parler du temps, c'est avant tout pour localiser des événements par rapport à d'autres événements, ou par rapport à un référentiel temporel externe : il semble donc logique que l'expression de la localisation temporelle puisse emprunter ne serait-ce qu'en partie ses structures à l'expression de la localisation dans l'espace. C'est en effet ce que l'on remarque à travers la diversité des langues, même si le phénomène n'est pas uniforme. Le passage du temps est généralement conçu – et donc exprimé – comme un mouvement dans l'espace, entraînant sa description par les locuteurs à travers l'axe frontal :

The cross-linguistic evidence overwhelmingly confirms the view that time is conceptualized in terms of space, more particularly in terms of the frontal axis. A large number of languages from a wide variety of families show this association either synchronically or diachronically. (Haspelmath, 1997 : 22 ; 56)

Dans son étude sur le glissement sémantique des prépositions temporelles et sur leur origine souvent spatiale, M. Haspelmath montre par exemple que l'emprunt le plus classique du temps au marquage spatial concerne l'expression de la simultanéité, à travers des marqueurs de localisation interne comme *in* en anglais (*ibid.*: chap.7), ou encore que les marqueurs de distance temporelle marquent en fait l'antériorité et la postériorité, et sont donc indirectement issus de marqueurs spatiaux (*ibid.*: 80-85) :

The most important sources of anterior-durative markers ('until') and posterior-durative markers ('since, from') are spatial allative and ablative markers, i.e. goal and source markers. [...] The priority of space over time is confirmed by the sources of temporal markers. (*ibid.*: 66 ; 80-85).

De la même manière, les constructions exprimant une durée définie (i.e. ayant un début et une fin) et qui empruntent à l'espace leur expression (*du matin jusqu'au soir*, italien : *da Natale a Pasqua*, 'de Noël à Pâques' ; allemand : *von 8 Uhr bis 20 Uhr*, 'de huit heures à vingt heures' ; etc.) sont particulièrement bien représentées dans la diversité des langues. Le marquage « spatial » de l'origine et du terme permet à lui seul d'exprimer clairement le contenu lexical d'un déploiement temporel d'un point à un autre (*ibid.*: 70) et rend possible une description temporelle efficace par les locuteurs. Le glissement de l'espace au temps peut même être observé jusque dans les domaines les plus grammaticalisés de la langue, par exemple l'expression du temps verbal. On lit ainsi sous la plume du même auteur :

[...] Tense markers typically go back to aspectual constructions (Bybee *et al.*, 1994), and these are very often based on space (e.g. *She is going to sell her house*, German *Er ist am Kochen (...)*, French *Elle vient de publier un article important (...)*. In this way, spatial markers can find their way into the tense-aspect system of language. (*ibid.*: 143)

M. Haspelmath ne manque pas de faire remarquer que la symétrie n'est pas parfaite entre l'expression du temps et celle de l'espace : c'est principalement au moyen de certaines expressions nominales renvoyant à des périodes temporelles conventionnelles (*lundi, semaine, année* etc.) ainsi qu'avec quelques termes incontournables tels que *début, fin, temps*, que sont employées les prépositions spatiales (*ibid.*: 102). Dans ce cas, les locuteurs emploient les marqueurs spatiaux :

As a rule simultaneous location in time periods is expressed by fairly abstract spatial markers, often the most grammaticalized spatial markers. Even in languages with only a moderately rich case system, it is often case makers rather than adpositions that are used for simultaneous location. (*ibid.*: 114-115)

Ces affirmations de M. Haspelmath se font l'écho de nombreux chercheurs qui ont remarqué ces relations entre le temps et l'espace dans les langues du monde (voir *ibid.*: 18), à l'exemple de E. Traugott :

At [the semantic] level, the three temporal subsystems, tense, sequencing, and aspect, are locative. Tense locates what is talked about on an imagined time-line with respect to the speaker. Serial ordering locates events with respect to each other at points on the time-line. Aspect assigns limits and bounds to events. All three temporal subsystems are to be derived in a grammar from underlying locatives (Anderson, 1972, 1973). (Traugott, 1975 : 210)

Si tous observent des phénomènes similaires, les conclusions qui en sont tirées varient et se situent différemment par rapport à ce qu'on nomme l'hypothèse localiste. C'est de cette hypothèse localiste que nous allons maintenant présenter brièvement les principes généraux, d'après lesquels l'espace ne servirait pas de fondement uniquement au temps, mais à de nombreux domaines de connaissance abstraits.

### ***2.1.1.2 Principes généraux de l'approche linguistique***

La théorie localiste est formalisée au XIX<sup>e</sup> siècle et consiste, selon les termes de J.M. Fortis, à soutenir « l'hypothèse que l'expression des relations spatiales permet la lexicalisation de fonctions linguistiques qui dépassent le champ de la spatialité » (Fortis, 2012 : 1). C'est à J. Lyons (1978 : 338) que l'on se réfère souvent pour définir la théorie localiste :

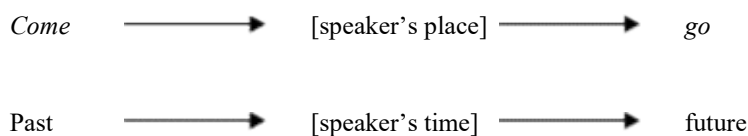
Nous employons ici le terme de localisme pour nous référer à l'hypothèse selon laquelle les expressions spatiales sont plus fondamentales, grammaticalement et lexicalement, que diverses espèces d'expressions non spatiales (cf. Anderson, 1971, 1973a). Les expressions spatiales sont plus fondamentales au plan linguistique, pour les localistes, car elles servent de modèle structurel aux autres expressions. La raison en serait [...] que l'organisation spatiale est au cœur même de la connaissance humaine (cf. Miller & Johnson-Laird, 1976 : 375sq.).

Le localisme propose donc une conception de la connaissance humaine qui serait fondée sur les relations spatiales. D'après J. Lyons, il existerait divers niveaux de localisme, allant d'un localisme faible, qui consisterait seulement à considérer que les expressions temporelles sont issues d'expressions locatives, à un localisme fort, qui considérerait que l'ensemble de la

structure grammaticale des langues serait issue des expressions casuelles locales. L'illustration d'un localisme faible est proposée par E. Traugott (1975, citée par J. Lyons, *ibid* : 338), qui effectue une recherche diachronique sur les significations des prépositions temporelles, parmi lesquelles les prépositions *for*, *since* et *till* : ces trois expressions auraient eu antérieurement un sens spatial. L'auteur de l'article déduit de son approche diachronique non seulement que les relations temporelles sous-jacentes seraient dérivées des relations spatiales, mais aussi que les expressions locatives temporelles sont plus spécialisées que les expressions locatives purement spatiales.

The claim that time is MSpace [Marked Space] automatically allows us to claim that the underlying temporal relationships are derived from spatial ones [...]. Furthermore, it tells us that temporals will normally be more specialized and restricted; more specialized locatives will be even more specialized as temporals (Greenberg, 1966). (Traugott, 1975 : 211)

Ces considérations conduisent E. Traugott à souligner le lien existant entre la deixis spatiale et la deixis temporelle : se fondant sur une remarque de T. Givón, elle justifie les emplois temporels des verbes *come* et *go* (et de leurs équivalents dans d'autres langues) par le caractère fondamentalement locatif du temps verbal. Ainsi, *come* est souvent employé dans la morphologie des temps passés, tandis que *go* est associé au futur, que ce soit en anglais ou dans d'autres langues (français, espagnol, arabe, hébreu etc.). L'ensemble est représenté comme suit (voir *ibid.*: 215, fig. 6) :



**Figure 9 : le caractère locatif du temps verbal, d'après Traugott (1975)**

Le parallèle entre le temps et l'espace peut s'expliquer, rappelle J. Lyons, par le lien existant entre le temps de parcours et la distance à parcourir : de là découlerait l'extension de l'expression des relations spatiales à celle de relations plus abstraites comme le temps (voir §1.2.2.3 et §2.1.3.1).

Dans la seconde perspective présentée par J. Lyons, celle du localisme fort, la localisation spatiale est considérée comme plus concrète que d'autres types de localisations dits abstraits (dont le temps), dont les structures seraient empruntées à celles de l'espace dans un emploi qui peut être métaphorique (*les prix montent*) ou même qui n'emprunte à l'espace que le type de relation entre divers éléments, sans que le lien entre l'espace et son calque abstrait soit métaphorique (« le livre est à moi » serait ainsi une forme de localisation abstraite). C'est dans ce cadre que la notion de déplacement spatial est transposée en 'voyage' (*path*). Cette notion qui permet de rendre compte de l'interprétation, au prisme du localisme, d'expressions telles que 'entrer dans une colère noire' : l'expression 'entrer dans' exprimerait un déplacement plus abstrait et relationnel que spatial<sup>25</sup>. Il y aurait donc une structure conceptuelle similaire aux trois catégories spatiales (allatif, essif, ablatif), qui serait fournie par la catégorisation des relations spatiales et qui rendrait compte des déplacements et localisations abstraits. La notion de 'voyage' (*path*) permettrait ainsi de regrouper les notions « ablatives » de source, cause, agent d'une part, et celles de but, effet, patient d'autre part, qui ont une signification que l'on pourrait qualifier de « allative » (*ibid.*: 341).

Dans ce cas d'un localisme fort, c'est donc l'ensemble de la structure grammaticale qui serait concernée par le localisme, et non simplement les expressions temporelles et spatiales : les cas grammaticaux initialement réservés aux relations spatiales auraient été, en diachronie, transformés en cas syntaxiques. C'est le sens de la définition du localisme proposée par B.J. Blake (2001 : 81) : « A localist interpretation of case involves taking syntactic case categories to be extensions of local case categories into an abstract domain ». Une telle approche conduit en fait à concevoir la langue comme un système linguistique régi par des

---

<sup>25</sup> Nous verrons ultérieurement que D. Gentner notamment propose une autre interprétation, selon laquelle l'emploi initialement métaphorique d'un terme, en l'occurrence du verbe 'entrer dans' évoluerait en « métaphore conventionnelle », auquel cas on a affaire à un phénomène de polysémie et non à une notion abstraite.

structures sous-jacentes qui schématiseraient certains types de relations. Ces types de relations auraient été façonnés par les relations dans l'espace pour être ensuite appliquées à des types de relations plus abstraites. En somme, il semblerait que la prise en compte du glissement casuel de l'expression des relations purement spatiales à celle d'autres représentations justifie le passage de la théorie d'un système univoque à la théorie d'une langue caractérisée par une double structure : la structure de surface d'une part, et la structure sous-jacente d'autre part, où le contenu sémantique casuel aurait donc glissé dans un second temps de l'évolution linguistique.

### 2.1.1.3 Vers la théorie d'une structure « spatiale » sous-jacente ?

L'ensemble de ces remarques a conduit les tenants de l'hypothèse localiste à supposer l'existence d'une structure sous-jacente permettant de structurer un certain nombre de domaines abstraits. Les recherches sur cette structure profonde ont ainsi été au cœur des préoccupations de la grammaire générative dans les années 1960, et se sont prolongées jusqu'à nos jours notamment à travers la linguistique cognitive. On peut citer à titre d'exemple (l'italique est un ajout) :

[D]ie Ortsvorstellung [hat] anderen Bestimmungen gegenüber eine besondere *Vordringlichkeit*... Auf ihren Bezeichnungen beruhen auch die temporalen und modalen Entsprechungen<sup>26</sup>. (Gamillscheg (1957 : 245) cité dans Haspelmath (*ibid.*: 18))

[T]emporal relations in language are locative in *underlying* structure (...). (Traugott, 1975 : 213)

Dans le cadre de leurs recherches axées sur l'expression de l'espace dans les langues, Levinson & Wilkins cherchent ainsi à dégager des universaux cognitifs, se questionnant notamment sur le fondement universel de la représentation de l'espace, étant donnée l'étendue de ses variations linguistiques et cognitives – ils montrent par exemple qu'il n'y aurait pas d'universaux pour les localisations IN ou ON (Levinson & Wilkins, 2007 : 6). Partant de

---

<sup>26</sup> « La représentation de l'espace a une certaine prépondérance par rapport à d'autres déterminations... C'est sur ses désignations que reposent ses pendants temporel et moral » (je traduis).

l'hypothèse d'une structure conceptuelle sous-jacente, ils viennent à supposer l'existence d'un niveau supplémentaire, purement abstrait cette fois-ci :

Semantic universals do not lie at the complex conceptual level that many linguists and psychologists had supposed, but rather at *a more abstract level*. (Levinson & Wilkins, 2007 : XV)

We do (...) need to construct a serious semantic typology, and search for *underlying patterns* and uniformities on a quite *abstract level*. (...) It does not follow that we cannot talk of semantic universals in the spatial domain - but these are constraints on the way in which language builds its own conceptualization of a domain. (*ibid.*: 514).

L'expérience humaine de l'espace structurerait ainsi de manière en partie similaire (avec des variations culturelles, voir §1.2.1.1) un niveau de représentation abstrait qui servirait de modèle structurant à divers domaines.

Issue de l'expérience et caractérisée par un certain nombre de relations topologiques elles-mêmes tirées des représentations humaines des relations spatiales, cette structure sous-jacente est considérée comme spatiale, dans la mesure où elle s'appuie sur des configurations spatiales. C'est ainsi que Levinson & Wilkins (2007 : 514sq.) forgent le concept de *Constructions Locatives de Bases* (*Basic Locative Constructions*, ou CLB), pour rendre compte des diverses configurations possibles au sein d'un « espace de similitudes topologiques » (*topological similarity space*). L'on peut citer comme exemple de CLB la distinction entre contact et séparation, entre fond ou figure animé(e) ou inanimé(e), ou encore entre le rapport de taille du fond et taille de la figure. L'idée de Levinson & Wilkins est que toute information sémantique concerne nécessairement une information topologique :

The information is essentially information about the figure (especially shape and orientation), information about the ground (especially shape and medium) and information about the precise nature of the spatial relation between the two. (*ibid.*: 526)

Ainsi, ces informations topologiques constitueraient le noyau sémantique de l'information, et la spécification du domaine concerné (espace, temps, sentiments...) n'interviendrait que dans un second temps. Cette même hypothèse de l'existence d'un niveau sous-jacent caractérisé par des relations topologiques, c'est-à-dire spatiales en un certain sens, pousse notamment Plumert & Spencer (2007) à affirmer que la localisation est pensée au travers des catégories spatiales, et que son encodage varie en fonction du niveau hiérarchique de localisation :

At one level, location is specified in terms of distance and direction from stable landmarks (fine-grained coding). At a more abstract level, location is specified in terms of a region or area (spatial category). (Plumert & Spencer, 2007 : 3)

La question se pose alors de la nature de ce niveau sous-jacent : s'il tire son origine de l'expérience de l'espace, c'est qu'il est de nature spatiale. Telle est la pensée des localistes. Or, c'est justement la nature de ce niveau qui représente un point de divergence entre les tenants du localisme traditionnel d'une part, dont nous évoquerons dans le paragraphe suivant les évolutions théoriques au fil de l'histoire, et ceux qui défendent l'idée d'un localisme cognitif d'autre part, pour lesquels ce niveau abstrait est de nature non pas spatiale mais abstraite, caractérisée par des relations purement topologiques, ce qui entraîne un changement de statut de l'espace, ainsi dépourvu de son rôle fondamental dans l'appréhension de domaines abstraits ; nous y reviendrons en section 2.2. Pour anticiper sur les réflexions qui suivront, il faut rappeler à la lumière du premier chapitre qu'a été montrée l'indissociabilité entre le temps et l'espace, et qu'à ce titre, il semble malaisé de conférer à l'espace seul un pouvoir structurant sur d'autres domaines. Il est différent de considérer que le niveau abstrait dont beaucoup ont supposé l'existence est configuré par l'espace vécu, ou qu'il est le produit de l'expérience humaine – auquel cas le temps serait englobé dans le niveau topologique. Nous reviendrons sur ce point en section 2.3.



## 2.1.2 Evolutions de la théorie localiste au fil du temps

L'hypothèse localiste a jusqu'ici été présentée dans ses grandes lignes, afin d'en faire ressortir les principaux enjeux théoriques. Mais le localisme a traversé plusieurs courants, et l'évolution des sciences humaines a provoqué divers infléchissements théoriques. Il est intéressant de se pencher sur ces évolutions, ancrées dans l'histoire des connaissances, pour souligner les déplacements des centres d'intérêt au fil du temps. C'est en outre une manière d'approcher la théorie et ses enjeux dans une perspective dynamique, qui ne réduit pas le localisme à une position dogmatique figée. L'histoire de la théorie du localisme se découpe selon J.-M. Fortis (2012) en trois temps : le localisme à proprement parler (2.1.2.1), qui évolue ensuite en un « semi-localisme » (2.1.2.2) avant de se réaffirmer de manière plus tranchée tout en présentant des justifications cognitives (2.1.2.3).

### 2.1.2.1 Les origines : F. Wüllner et J. A. Hartung

D'après J.-M. Fortis, trois facteurs ont favorisé l'émergence de la thèse localiste : d'abord, l'on montrait depuis le XVII<sup>e</sup> siècle un intérêt croissant pour l'espace ; ensuite, le langage commençait à être considéré comme un mode d'accès à l'esprit humain (T. Hobbes, J. Locke), ce qui explique enfin l'intérêt croissant pour la diversité linguistique et ethnologique. Déjà en 1687, G. W. Leibniz proposait dans son œuvre *De lingua philosophica* une analyse des prépositions au moyen de relations topologiques<sup>27</sup>, ouvrant ainsi le sillage à des recherches du XVIII<sup>e</sup> siècle séparant les cas et les prépositions, les seconds dérivant des premiers, à l'exemple de Harris (1765 : 268), qui déduit de son étude que le sens des prépositions est originellement spatial et ensuite évolué vers des sens plus abstraits :

But though the original use of Prepositions was to denote the Relations of Place, they could not be confined to this Office only. They by degrees extended themselves to Subjects incorporeal, and came to denote Relations, as well intellectual as local. Thus, because in Place he, who is above, has commonly the advantage over him, who is below, hence we transfer OVER and UNDER to Dominion and Obedience.

---

<sup>27</sup> Leibniz, G. W. (1923-[687-1688]), « De lingua philosophica », *Sämtliche Schriften und Briefe, Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Darmstadt*, VI 4, pp.881-908. Cité dans Fortis (2012).

L'on peut également citer l'article de W. Humboldt (1830) sur les pronoms de langues diverses, article dont l'auteur fait le lien avec les adverbes locatifs : les structures de l'espace se seraient ainsi peu à peu grammaticalisées. À la même époque, l'œuvre de I. Kant fait de l'expérience un élément essentiel de la pensée humaine en cela qu'elle fonde les concepts de l'entendement. Ce contexte historique mettant en lumière l'importance de l'expérience – et donc de l'espace – dans le développement de la pensée humaine et du langage représente un terreau idéal au développement du localisme. Mais c'est surtout le XIXe siècle qui voit émerger le localisme à proprement parler. Les deux premières théories localistes de cette époque voient le jour sous la plume de F. Wüllner d'une part, qui était l'élève de F. Bopp, et de J. A. Hartung d'autre part.

F. Bopp le premier évoque dans sa *Grammaire comparée* l'extension des cas spatiaux à deux autres domaines (temps et cause) : « dans le principe, les cas n'exprimèrent que des relations dans l'espace ; mais on les fit servir ensuite à marquer aussi les relations de temps et de cause » (Bopp, 1865 [1833]: 275 ; cité par Fortis 2011). Son élève voit dans les cas Génitif, Accusatif, Datif le résultat d'intuitions spatiales, correspondant respectivement à l'idée de point de départ, de localisation et de but. Dès lors, F. Wüllner (1827) dépasse le domaine du langage pour formuler des hypothèses sur la cognition humaine. Il en est de même dans les travaux de J. A. Hartung (1831) sur les cas du latin et du grec où chaque cas correspond à une relation spatiale : source (génitif), but (accusatif), localisation (instrumental), base (ablatif) et direction (datif). Le localisme se heurte pourtant à plusieurs problèmes, parmi lesquels celui de l'absence étonnante du nominatif dans ces explications localistes, la ressemblance formelle entre le nominatif et l'accusatif, le fait que l'accusatif n'ait pas été remplacé par une préposition contrairement aux autres cas, ou encore la rareté des génitifs à interprétation localiste quand la plupart du temps il sert de complément du nom.

### **2.1.2.2 Le « semi-localisme »**

La théorie est alors remodelée pour aboutir à ce que J.-M. Fortis (2012) appelle un « semi-localisme » : les cas se divisent en cas grammaticaux et en cas locaux ; seule la deuxième catégorie, qui comprend le datif, l'ablatif, le locatif et l'instrumental, trouve une justification localiste. Quant aux cas nominatif, accusatif, vocatif et génitif, ils sont considérés

comme purement grammaticaux (Holzweissig, 1877). Si dans d'autres théories la répartition des cas varie quelque peu, la division des cas en deux catégories perdure jusqu'à L. Hjelmslev (1935) – qui donne un nouveau souffle à la thèse localiste – et sera reprise par exemple par D. Creissels (2008). Dans son article en effet, D. Creissels traite des cas spatiaux, c'est-à-dire des cas qui renvoient à une configuration spatiale, par opposition à la forme absolue des noms ou expressions nominales. Une partie du système casuel est ainsi reconnue comme étant spatiale, tandis que l'autre est considérée comme purement syntaxique :

A spatial case is an inflected form of nouns or NPs distinct from the absolute form available for the extra-syntactic function of pure designation, and apt to fulfill one of the following functions without the addition of an adposition:

- non-verbal predicate, or predicative complement of a copula, specifying the location of an entity,
- verb satellite specifying the location of an event,
- argument of motion verbs specifying the source, path, or destination of the movement

It may happen that the same case form has some uses corresponding to this definition along with non-spatial uses. (Creissels, 2008 : 1)

Les emplois non-spatiaux seraient donc secondaires par rapport aux emplois spatiaux dans cette vision localiste du système casuel. L'intérêt de cette interprétation de la grammaire est de chercher à tenir ensemble le contenu sémantique et syntaxique des cas et la démarche mentale, c'est-à-dire le mode de compréhension (ou d'appréhension) de ces mêmes cas. C'est cet aspect du semi-localisme qui a fait évoluer la théorie localiste vers un localisme cognitiviste, qui remonte des signes linguistiques à la pensée humaine, et tire des structures du langage des conclusions relatives à la cognition.

### ***2.1.2.3 Localisme et justification cognitive<sup>28</sup>***

Déjà, J. S. Gruber (1965) définit des rôles « profonds » que représentent les notions de 'Source', de 'Thème' et de 'But', et développe la théorie du mouvement abstrait (*abstract motion*), qui rend compte de l'emploi d'expressions locatives pour exprimer, par exemple, la position, l'appartenance à une classe, l'identification, etc. (voir Gruber, 1965 : 47sq., cité par

Fortis, 2012). Quelques années plus tard, J. Anderson (1971) s'intéresse à un niveau sous-jacent structuré par quatre « cas profonds » distincts des cas de surface. Ces deux ouvrages emblématiques de la grammaire générative sont les premiers balbutiements de ce qu'on nommera ensuite la linguistique cognitive, et qui sera développée principalement par cinq grandes figures : G. Lakoff, R. Langacker, L. Talmy, C. Fillmore et R. Jackendoff<sup>29</sup>. Les investigations de la linguistique cognitive portent sur les facultés et les représentations qui servent à catégoriser, en faisant appel à des représentations schématiques du contenu des énoncés.

Pour Lakoff & Johnson (1980), l'expérience du monde est catégorisée grâce à des schèmes non pas abstraits comme c'est le cas dans l'œuvre de Kant, mais 'incarnés' (*embodied*), reposant sur la perception, et qui permettent ensuite de structurer la connaissance du monde par la constitution de champs métaphoriques (ou « métaphores conceptuelles »<sup>30</sup>). La pensée s'inscrit avant tout dans l'expérience, et c'est à partir de cette expérience que peuvent se déployer d'abord le premier domaine conceptuel qu'est l'espace, puis dans un second temps, la pensée métaphorique :

In actuality we feel that no metaphor can ever be comprehended or even adequately represented independently of its experiential basis. (Lakoff & Johnson, 2003 : 19)

The prime candidates for concepts that are understood directly are the simple spatial concepts, such as UP. (...) Our constant physical activity in the world, even when we sleep, makes an up-down orientation not merely relevant to our physical activity but centrally relevant. (...) The structure of our spatial concepts emerges from our constant spatial experience, that is, our interaction with the physical world. (Lakoff & Johnson, 2003 : 56-57)

---

<sup>28</sup> Cette section est essentiellement inspirée de Fortis (2010).

<sup>29</sup> J.-M. Fortis considère que seuls les quatre premiers noms relèvent de la linguistique cognitive ; B. Victorri (2004) rattache également aux grammaires cognitives G. Fauconnier. Ce n'est pas notre cas, dans la mesure où l'approche de G. Fauconnier relève davantage de ce que nous appelons le localisme cognitif (voir en Section 2 du présent chapitre).

<sup>30</sup> Voir §2.1.3.1 pour une approche détaillée.

Les tenants de la linguistique cognitive prendront tous pour point de départ cette théorie de la pensée incarnée. Les travaux de R. Langacker portent sur les processus cognitifs qui gouvernent les universaux linguistiques. Dès 1978, il fait appel à des représentations spatiales pour rendre compte des strates des structures profondes du langage, et accorde une grande importance à l'opposition figure / fond, qu'il met en parallèle avec la relation sujet / prédicat : un niveau abstrait permet selon lui de rendre compte des structures de surface, lesquelles sont traitées grâce à l'opération cognitive de base : le *mental scanning*, défini comme « an ubiquitous process of comparison and registration of contrast that occurs continuously throughout the various domains of active cognitive functioning » (Langacker, 1987 : 116). C'est à partir de la même opposition figure / fond que L. Talmy déploie lui aussi une théorie qui complète la linguistique cognitive, en identifiant quatre composantes sémantiques profondes essentielles à toute situation spatiale : Figure « *Figure* », Fond « *Ground* », Direction « *Direction* », Moteur « *Motive* » (Fortis, 2010 : 22). Il publiera ensuite une « dynamique des forces », qui se veut être un système d'organisation de l'information où sont mises à jour différentes relations dynamiques entre les entités selon différentes forces, ce qui témoigne une fois de plus de son intérêt pour la cognition, envisagée au prisme de relations spatiales abstraites. C. Fillmore quant à lui développe après sa grammaire des cas une théorie des cadres sémantiques (*semantic frames*), selon laquelle l'évocation d'un terme active l'ensemble du domaine sémantique auquel il appartient. Un cadre sémantique est constitué de concepts liés les uns aux autres et qui servent d'arrière-plan aux mots : cette approche conserve en quelque sorte l'opposition figure / fond chère aux linguistes cognitivistes. R. Jackendoff enfin a développé une « sémantique cognitive » permettant de rendre compte des universaux sémantiques ancrés dans l'expérience, lesquels rendraient compte des mécanismes cognitifs unifiant la faculté de langage avec les autres facultés du cerveau humain : Jackendoff (1983, pp. 16-18) l'appelle la *contrainte cognitive*, « the cognitive constraint » :

There must be levels of mental representation at which information conveyed by language is compatible with information from other peripheral systems such as vision, nonverbal audition, smell, kinesthesia, and so forth. If there were no such levels, it would be impossible to use language to report sensory input. We couldn't talk

about what we see and hear. Likewise, there must be a level at which linguistic information is compatible with information eventually conveyed to the motor system, in order to account for our ability to carry out orders and instructions. (Jackendoff, 1983 : 16-18 ; cité par Gärdenfors)

Dans ces cinq approches, il s'agit donc de définir le « niveau abstrait » ou « profond » qui permettrait de rendre compte de l'organisation de la pensée humaine et de l'expression linguistique de cette pensée.

L'évolution est considérable, donc, des balbutiements du localisme du dix-septième siècle aux actuels chantiers de recherche portant souvent plus sur la cognition que sur le langage : l'on peut ainsi parler de localismes différents, qui appliquent de manière variable la théorie initiale d'un espace fondateur. J.-M. Fortis (2012) propose ainsi une typologie des théories localistes, allant d'un localisme dont le champ d'investigation se borne au langage, à un localisme centré sur la pensée.

Le **localisme linguistique** travaille essentiellement sur la lexicalisation et l'origine spatiale des cas. Il se borne donc à des considérations linguistiques, sans empiéter explicitement sur le domaine cognitif.

Le **localisme lexical** s'intéresse à des significations prototypiques : de cette manière, il dépasse quelque peu le domaine purement linguistique.

Le **localisme cognitif** considère que les relations sont conceptualisées en termes spatiaux, ou qu'elles tirent leur origine de la conceptualisation de l'espace. Un exemple limpide de ce type de localisme nous est fourni par l'affirmation suivante de Mix, Smith & Gasser (2010) : « Because cognition happens during movement through space, space constitutes a major format of abstract thought ».

Le **localisme diagrammatique** cherche enfin à représenter sous forme de diagramme les relations existantes entre les termes (par exemple, le localisme de R. Langacker). Cette forme de localisme est en fait assez proche du localisme cognitif.

Nous l'avons vu, l'hypothèse localiste consiste à conférer à l'espace un rôle fondateur dans la pensée. C'est maintenant à la manière dont s'effectue le passage du concret à l'abstrait que nous nous intéresserons. Comment le passage d'un niveau sous-jacent à une structure de surface, c'est-à-dire le transfert de structures spatiales à d'autres domaines conceptuels, est-il possible ? Cette question revient à interroger la nature des opérations cognitives et met en lumière une difficulté épistémologique majeure : comment accéder au processus qu'est la pensée humaine si nous n'avons accès qu'au résultat de ce processus ? Tout l'enjeu est alors de comprendre comment se constituent les domaines abstraits à partir de cette insertion de la pensée dans l'expérience. L'hypothèse d'une pensée métaphorique a permis de développer des théories consacrées à la métaphore comme mode de conceptualisation de domaines abstraits, théories qui prolongent la linguistique cognitive et permettent de répondre au problème épistémologique auquel se heurte cette dernière.

### **2.1.3 L'actuelle héritière : la théorie de la pensée métaphorique**

Ce sont les observations de phénomènes évoqués plus haut qui, après avoir conduit à l'hypothèse localiste selon laquelle l'espace sert de fondement conceptuel à des domaines abstraits, ont orienté la réflexion vers la manière dont s'opère le transfert d'un domaine à l'autre. Les chercheurs ont supposé que la métaphore ne serait pas simplement une figure de style, mais un mode de fonctionnement à part entière qui permettrait d'expliquer le fonctionnement de la cognition humaine. Nous présenterons ici cette hypothèse notamment à travers les travaux de Lakoff & Johnson (2003), hypothèse qui permet d'établir un pont entre le langage et la cognition (2.1.3.1). La justification première d'un déploiement métaphorique de la pensée serait d'ordre pragmatique et semble faire consensus parmi les chercheurs (2.1.3.2) bien que la théorie initiale ait connu récemment quelques infléchissements, suite à des recherches ciblées (2.1.3.3).

### ***2.1.3.1 La théorie de la pensée métaphorique : entre linguistique et cognition***

Deux théories se trouvent liées l'une à l'autre : de la théorie de la pensée incarnée découle celle de la pensée métaphorique, selon laquelle la métaphore serait un procédé naturel à l'esprit humain. L'expérience du monde serait ainsi à l'origine des représentations motrices et sensorielles, lesquelles seraient réutilisées comme supports de la pensée abstraite :

This hypothesis is motivated, in part, by patterns observed in language : in order to talk about abstract things, speaker often recruit metaphors from more concrete or perceptually rich domains. [...] The structure of abstract domains such as time appears to depend, in part, on both linguistic experience and on physical experience in perception and motor action. (Casasanto, 2010 : 453).

The 'based on' relation must always be understood in terms of metaphor or conceptual shift. (Haspelmath, 1997 : 19).

L'esprit humain procéderait donc par transferts conceptuels d'ordre métaphorique, à notre insu tant ce processus serait naturel.

We have found [...] that metaphor is pervasive in everyday life, not just in language but in thought and action. Our ordinary conceptual system, in terms of which we both think and act, is fundamentally metaphorical in nature. (Lakoff & Johnson, 1980 : 3)

Metaphor is natural to the mind and there is abundant evidence (e.g. Gibbs 1994) to show that we access its meaning in a direct and effective manner. (...) A grammatical metaphor does not in fact make language harder to understand because it is not congruent. We need to consider how it helps us to conceptualize an abstract set of relationships through a grammatical structure that has evolved out of a primary need to express a physical set of relationships. (Holme, 2003 : 411-412)

Pourquoi faire appel à des métaphores ? Leur utilité tant dans la pensée que dans le langage, c'est-à-dire tant dans la conceptualisation que dans la cognition, est de conférer à des domaines peu clairs tels que le temps ou les sentiments les contours nets d'autres domaines, permettant ainsi de mieux les penser. Mais si toute métaphore s'enracine dans l'expérience, cela ne signifie pas que les objets « abstraits » des métaphores n'existent qu'à travers ces



transferts conceptuels : nous en faisons aussi l'expérience et ce n'est que la conceptualisation de cette expérience qui emprunte sa structure au domaine spatial, c'est-à-dire physique.

We typically conceptualize the nonphysical *in terms of* the physical — that is, we conceptualize the less clearly delineated in terms of the more clearly delineated. (Lakoff & Johnson, 2003 : 59).

Many aspects of our experience cannot be clearly delineated in terms of the naturally emergent dimensions of our experience. This is typically the case for human emotions, abstract concepts, mental activity... Though most of these can be *experienced* directly, none of them can be fully comprehended on their own terms. Instead, we must understand them in terms of other entities and experiences, typically other *kinds* of entities and experiences. (Lakoff & Johnson, 1980 : 177, cité dans Murphy, 1996 : 177)

A titre d'exemple, les auteurs citent une émotion telle que le bonheur, associée à notre expérience sensori-motrice liée à un état général de bien-être : la posture droite<sup>31</sup>. Il en serait de même pour le temps, pensé comme un objet en mouvement d'une part, et comme un contenant d'autre part (TIME IS A MOVING OBJECT et TIME IS A CONTAINER). L'esprit établirait systématiquement un lien entre le mouvement d'un objet en sa direction et le temps dont cet objet a besoin pour arriver jusqu'à lui dans le premier cas, et dans le second cas, comme l'établissement d'un lien entre l'espace traversé par l'objet et le temps nécessaire à ce déplacement (Lakoff & Johnson, 2003 : 58-59).

Des expériences portant sur la cognition semblent confirmer ces hypothèses : Casasanto & Boroditsky (2008) concluent d'une série de six expériences que la représentation de l'espace influence celle du temps dans le domaine de la distance et de la durée, ce qui renforce la théorie d'une relation métaphorique du temps et de l'espace en-deçà de l'activité langagière, mais aussi la théorie d'un enracinement des domaines abstraits dans l'expérience de domaines plus concrets (Casasanto & Boroditsky, 2008 : 591). Une autre série d'expériences a permis de montrer que l'expérience influence les domaines abstraits : selon la

---

<sup>31</sup> Voir supra §2.1.2.3

manière dont les personnes envisagent l'espace, leur mode de conceptualisation du temps change de perspective (*time-moving, ego-moving*), au point de faire varier leur réponse à la question suivante : « Suppose you are told that next Wednesday's meeting has been moved forward 2 days. What day is the meeting, now it has been rescheduled ? ». La réponse était ainsi majoritairement 'On Monday' si les personnes interrogées se plaçaient dans la « *time-moving perspective* » ; 'on Friday' si elles optaient pour la « *ego-moving perspective* ». Les auteurs en concluent que le domaine temporel est dépendant du domaine spatial (Boroditsky & Ramscar, 2002).

Ce transfert conceptuel d'un domaine concret à un domaine plus abstrait ne se borne pas à des emplois lexicaux : il se retrouverait également dans les structures grammaticales des langues. C'est sur cette théorie que M. Haspelmath (1997) a fondé son ouvrage intitulé *From space to time*, rejoignant les vues localistes actuellement très répandues parmi les chercheurs, à l'instar de D. Creissels :

If we adopt a broader view of metaphor, where metaphor is defined as conceptualization of a target domain in terms of a source domain, keeping the profile constant (Lakoff & Johnson 1980, Croft 1993), there is no reason not to regard the shift from space to time as metaphorical. (Haspelmath, 1997 : 140).

Spatial cases are widely used to encode temporal relations, which is commonly viewed as a metaphorical extension of their basic meaning. Locative of state, allative of transformation, allative of purpose, and ablative of cause, are also relatively common metaphorical extensions of the use of spatial cases. (Creissels, 2008 : 11).

Comment s'opèrent ces extensions métaphoriques ? Lakoff & Johnson (1980 ; 2003) ont analysé le mécanisme des métaphores conceptuelles. D'après eux, l'esprit penserait un domaine en termes d'un autre domaine, plus nettement structuré : « The essence of metaphor is understanding and experiencing one kind of thing in terms of another. » (Lakoff & Johnson, 2003 [1980] : 5). Mais c'est à D. Gentner et à ses collègues que l'on doit les recherches les plus exhaustives sur ce processus dont G. L. Murphy (1996) regrettait qu'il soit si souvent

postulé mais qu'il fasse l'objet de si peu de recherches. Notre capacité à comprendre et employer des métaphores serait liée à une capacité cérébrale de raisonnement analogique : dans un premier temps, l'esprit établirait un parallèle entre deux domaines structurellement similaires, le domaine source et le domaine cible. Dans un second temps, des inférences seraient effectuées du domaine source, plus concret, au domaine cible, plus abstrait, ce qui permettrait d'ajouter au second domaine les caractéristiques du premier, et de créer ainsi du sens.

Structure-mapping theory suggests that metaphors are processed as structural alignments, based on some initial relational commonalities. Then further inferences are projected from the more concrete or familiar base to target. Thus, alignment highlights parallel structure (...) and inference-projection creates new knowledge in the target. (Gentner *et al.*, 2001 : 207-8).

La capacité mentale à reconnaître et effectuer des analogies se situerait donc au cœur de la pensée métaphorique, et plus généralement au cœur de la pensée humaine. L'ouvrage de Hofstadter & Sander (2013) consacré aux rouages de l'analogie dans la pensée humaine en est une claire illustration.

### ***2.1.3.2 Une justification pragmatique des métaphores conceptuelles***

La principale raison pour laquelle la théorie des métaphores conceptuelles semble assez largement acceptée (quoique également très largement discutée !) est d'ordre pragmatique : faire appel à des domaines concrets facilite la communication, dans la mesure où les domaines concrets sont aisément partageables entre des tiers. Par exemple, J. Zinken (2010) suppose que les métaphores conceptuelles sont dues à la nécessité d'un intermédiaire objectif entre les interlocuteurs pour faciliter la compréhension des énoncés. Elle ne relèverait donc pas, selon lui, de la structure conceptuelle du sujet, mais serait bien plus un moyen efficace de communiquer :

With respect to the question of the metaphoricity of temporal understanding, it is important to bear in mind that such figurative specifications of temporal 'directions' are not part of the conceptual structure employed in thinking for speaking, but of that employed in thinking for gesturing, i.e. in a visual medium of communication, which is by necessity one big « spatial metaphor ». (Zinken, 2010 : 488)

Dans le même esprit, Srinivasan & Carey (2010) plaident pour une justification davantage pragmatique que cognitive des métaphores conceptuelles. Ils tentent ainsi de nuancer les affirmations de Casasanto & Boroditsky (2008), qui notaient une forte asymétrie entre l'espace et le temps, le premier ayant une influence sur le second tandis que l'inverse serait faux, concluant que l'espace serait, pour cette raison, plus fondamental. Or, la théorie localiste pourrait très bien être justifiée par une simple stratégie pragmatique :

One possibility is that concrete domains sometimes structure abstract domains for purposes of communication - explaining the linguistic asymmetry - in cases where they are not responsible for the creation or structure of the abstract representations themselves [...]. That is, spatial words may have been extended, historically, to refer to abstract referents - not because of metaphoric thought - but because it may be easiest to refer to something abstract, for which shared reference may be difficult, by analogically referring to something that is structurally similar to it from a concrete domain, in which shared reference is facile. (Srinivasan & Carey, 2010 : 238).

Un argument pragmatique contre le problème de l'asymétrie dans l'évolution des termes spatiaux à temporels (fréquente) et temporels à spatiaux (rare), nous est également fourni par G. L. Murphy (1996 : 197-198) : c'est sans doute encore pour des raisons pragmatiques. En effet, si un élève d'une école de basket joue comme Michael Jordan, on ne dira moins facilement que Michael Jordan joue comme l'élève en question. Pourtant, si la symétrie est vraie, la comparaison devrait pouvoir être exprimée dans les deux sens. G. L. Murphy conclut : « Thus, asymmetry per se does not rule out an explanation based on similarity, and similarity is not inherently symmetrical » (*ibid.*: 198).

### *2.1.3.3 Un infléchissement théorique récent ?*

De nombreuses expériences ont été effectuées pour mettre à l'épreuve les différents points problématiques de la théorie de Lakoff & Johnson soulevés par G. L. Murphy (1996). Trois champs de réflexion ont retenu l'attention des chercheurs, dont les résultats appellent un infléchissement de la vue initiale de la pensée métaphorique.

D'abord, les travaux de L. Boroditsky (2000), mais aussi ceux de B. Keysar *et al.* (2000) ont attiré l'attention sur la distinction entre les nouvelles métaphores et les métaphores conventionnelles. Tandis que les premières relèveraient de processus métaphoriques, cette affirmation ne serait pas vraie des secondes. La théorie de Lakoff & Johnson, baptisée par G. L. Murphy et nommée dans la littérature « the conceptual mapping view », ne distingue pas entre ces deux types de métaphores. Une possible explication résiderait dans le fait que les domaines abstraits feraient une sorte de « rétention conceptuelle », et conserveraient de manière permanente les structures du domaine source, sans nécessaire activation des capacités métaphoriques du cerveau :

[W]hereas novel metaphors are processed as on-line metaphorical mappings, conventional or frequently used metaphors tend to have stored meanings (Bowdle & Gentner, 1995, 1999). If a metaphorical mapping is frequently set up between two domains, the result of this mapping may eventually become stored in the target domain to avoid future costs of carrying out the same mapping. (Boroditsky, 2000 : 4).

Ces résultats ont conduit d'autres chercheurs à mettre en avant une certaine forme de réciprocité dans les constructions métaphoriques de certains domaines, entraînant une modification des deux domaines en jeu (cible et source). C'est le cas de A. Deignan (2006), qui montre dans une étude de corpus que les noms sources employés métaphoriquement en anglais apparaissent souvent sous la forme de verbes, c'est-à-dire comme cibles. Ce phénomène remet en question un consensus général qui considère que les domaines sources seraient concrets, tandis que les domaines cibles seraient abstraits :

The linguistic and structural relations between metaphorically used words seem to be the product of input from both source and target domains, a notion that is closer to the idea of Blending (Fauconnier and Turner 2002) than to Conceptual Metaphor Theory. (Deignan, 2006 : 120).

Un second champ de réflexion, lié au premier, s'est attelé à l'étude de la dimension physique de la métaphore et a permis de montrer que les processus métaphoriques ne sont pas toujours à l'œuvre dans la pensée, et notamment que la représentation n'est pas en lien permanent avec l'expérience. Une série de quatre tests effectués sur deux sujets souffrant de lésions cérébrales différentes a permis de montrer que l'expérience et sa représentation seraient distinctes dans le cerveau humain : les deux sujets présentent deux cas inversés de dissociation des capacités de représentation spatiale (non linguistique) et linguistiques relatives aux prépositions locatives. Une incapacité à employer les prépositions n'exclut pas les compétences en termes de représentation spatiale ; parallèlement, la perte des capacités de représentation visuo-spatiale n'affecte pas les compétences linguistiques. La représentation visuo-spatiale et les compétences linguistiques sont donc corrélées mais représentent deux capacités distinctes qui semblent pouvoir être activées indépendamment l'une de l'autre. Il semble dès lors difficile d'affirmer que la catégorisation des relations spatiales est directement ancrée dans notre expérience (Kemmerer & Tranel, 2000). D'autre part, d'après une étude similaire portant sur deux autres sujets souffrant de lésions cérébrales, la compréhension de la signification spatiale des prépositions s'avère distincte de celle de leur signification temporelle. Temps et espace seraient ainsi dissociés dans le cerveau humain, ce qui met en question leur relation métaphorique (Kemmerer, 2005). Ces conclusions contre l'existence de relations métaphoriques entre l'espace et les domaines abstraits rejoignent celles de Srinivasan & Carey (2010). D'après ces derniers, les perceptions de l'étendue spatiale et de l'étendue temporelle sont très étroitement liées dès l'âge de neuf mois, âge auquel il ne peut être question de pensée métaphorique. Leur expérience met en avant le parallèle (ou selon les auteurs, le « chevauchement fonctionnel ») entre la représentation de la durée et celle de la longueur, tandis que celles du volume et de la longueur ne semblent pas entretenir de rapport. Une étude supplémentaire met en cause l'omniprésence de la métaphore dans la pensée humaine, celle de Raposo *et al.* (2009), qui vise à mettre en lumière la compréhension

métaphorique des mots : lorsqu'un mot évoquant un mouvement est employé au sens propre, il active chez le sujet la zone cérébrale de la motricité. Lorsqu'à l'inverse le mot est employé dans un sens métaphorique, cette zone reste au repos.

Cognitive studies suggest that language comprehension may not be based on a full word-by-word analysis, but instead the conceptual meaning of the sentence may influence the semantic processing of the upcoming words (...) highlighting the importance of the sentential context in which a word occurs. (Raposo *et al.*, 2009 : 389)

Our findings suggest that access and integration of meaning is a flexible process, which depends on the sentential context and, more generally, on the information that one needs to extract from the representations as a function of the cognitive task and hand. (*ibid.*: 395)

Un troisième et dernier champ d'infléchissement de la théorie de Lakoff & Johnson consiste à plaider pour une autre hypothèse, originellement formulée comme simple hypothèse de travail par G. L. Murphy (1996), celle des similitudes structurales (*the structural similarity view*) : d'après cette vue, tous les concepts seraient directement représentés, et les emprunts métaphoriques présents au niveau linguistique ne se retrouveraient pas dans la représentation. C'est-à-dire que les métaphores naîtraient de l'existence de structures conceptuelles préexistantes. Mais elles ne procéderaient en aucun cas de métaphores conceptuelles ; en d'autres termes, la structure des domaines abstraits ne serait pas due à des procédés métaphoriques (voir Murphy, 1996 : 180; 196). C'est à D. Gentner que l'on doit les principaux travaux qui ont conféré à cette hypothèse des similitudes structurales un statut de théorie à part entière. Les métaphores conceptuelles se dérouleraient d'après Wolff & Gentner (2011) en deux temps : on aurait d'abord un alignement symétrique entre deux domaines, puis la directionnalité de l'emprunt d'un domaine à l'autre pourrait avoir lieu.

On this account, metaphor processing begins with an initial symmetric alignment process, which is followed by a later directional stage in which further inferences from the base are projected to the target. Moreover, these processes are intimately connected; the aligned structure provides the basis for the subsequent inferences. (Wolff & Gentner, 2011 : 1479)

La dissociation en deux temps du processus de développement des métaphores conceptuelles permet de rendre compte également de l'influence mutuelle des deux domaines l'un sur l'autre. L'alignement se fait donc par un niveau abstrait, qui reconnaît des similitudes structurelles.

Although the finding of an early symmetric stage in the processing of metaphor may initially seem counterintuitive, we suggest that the early alignment sets the stage for directional inferences that are appropriate to the particular pairing of base and target. More important for the broad scheme of things, the alignment process explains how metaphors can serve to create enduring abstractions of the base concept. This gradual metaphoric abstraction is crucial to explaining change of meaning in language evolution, as well as in history of science and in individual learning and development. (*ibid.* : 1483)

L'ensemble de ces travaux a provoqué l'émergence d'un courant localiste concurrent, fondé non plus sur l'idée d'une pensée métaphorique, mais sur l'existence d'un niveau conceptuel abstrait qui permettrait de structurer la diversité des domaines sémantiques (espace, temps etc.). Grossièrement résumée, cette vue est proche de la thèse des similitudes structurelles, et remonte de ces similitudes conceptuelles à un niveau abstrait structurant. Les travaux de Gentner établissent un pont vers cette théorie du niveau abstrait, en défendant l'approche de l'incarnation modérée (*moderate embodiment*), où la cognition est certes incarnée, mais donne lieu à un niveau abstrait : « sensory-motor representations provide the initial source for metaphors but give rise to abstract conceptual structure » (*ibid.*). C'est ce que nous avons appelé le localisme cognitif, et sur lequel nous nous pencherons à présent.



## **2.2 LOCALISME COGNITIF ET PENSÉE ANALOGIQUE (OU SCHEMATISME)**

Si l'hypothèse localiste évoquée plus haut semble généralement admise<sup>32</sup>, certains auteurs semblent n'adhérer que partiellement à l'idée d'une pensée fondée sur la conceptualisation de l'espace qui structurerait par extensions métaphoriques des domaines abstraits. Une autre interprétation des mêmes observations sur le lien entre l'espace et le temps ou d'autres domaines abstraits semble mener à la conclusion que la pensée ne procéderait pas par extensions métaphoriques, mais analogiques, à partir d'un domaine abstrait (toujours en accord avec le localisme), structuré à partir de l'expérience (comme pour le localisme), mais qui refuserait à la spatialité sa primauté cognitive (contrairement au localisme classique). Ceci pour deux raisons : tout d'abord parce que l'espace est indissociable du temps, ensuite parce que la charpente structurelle de l'expérience ne peut être qu'une représentation détachée de son origine dimensionnelle. Nous reviendrons dans un premier temps sur l'opposition du localisme cognitif à la primauté de l'espace dans la pensée (2.2.1), pour reprendre ensuite le raisonnement qui conduit à l'hypothèse implicitement reconnue de la nature purement abstraite du niveau cognitif sous-jacent (2.2.2), et revenir enfin sur la place occupée par le temps dans l'approche localiste (2.2.3).

### **2.2.1 Contre la primauté de l'espace dans la cognition**

#### ***2.2.1.1 Pistes d'explication de l'asymétrie espace / temps***

Pourquoi pense-t-on que l'espace serait plus fondamental que le temps dans l'expérience, au point de lui attribuer tout le rôle structurant dans la représentation des percepts ? Sans doute ce phénomène est-il lié au caractère plus objectif de l'espace, par opposition à la nature subjective du temps<sup>33</sup>. Alors que le temps est subjectif, vécu, et ne peut pas être mis à distance, l'espace est objectif, visible, et peut être observé par deux locuteurs. Une portion d'espace peut en effet être plus aisément désignée qu'une portion de temps : je

---

<sup>32</sup> Gamillscheg, 1957 ; Traugott, 1975 ; Heine, 1997 ; Haspelmath, 1997 ; Talmy, 2000 ; Blake, 2001 ; Levinson & Wilkins, 2007 ; Plumert & Spencer, 2007 ; Lakoff & Johnson, 2003 ; Mix, Smith & Gasser, 2010.

<sup>33</sup> Voir 1.1.1.3

peux pointer un objet du doigt, tandis qu'un événement ne peut être évoqué que par le langage, dans la limite du lexique disponible. En somme, l'espace peut être directement partagé tandis que le temps objectivé est tributaire du langage. Puisqu'il est plus facile de parler de ce qu'on a sous les yeux que de ce dont on ne possède qu'une représentation mentale, il semble logique que l'espace soit préféré au temps pour servir de fondement à d'autres domaines.<sup>34</sup>

Cette explication n'a toutefois que peu de valeur si l'on considère que le temps et l'espace sont indissociables. Un objet, rappelons-le, n'est envisagé comme continuité immobile ou en mouvement que parce que ses positions à deux instants donnés sont identiques. En somme, le temps est une dimension de l'espace, ou même, temps et espace forment une unité dimensionnelle<sup>35</sup>. Il faudrait donc considérer que l'accent est mis sur la dimension spatiale de l'expérience (et non pas sur l'expérience de l'espace) pour structurer des domaines abstraits. Ceci reviendrait à exclure le temps des domaines abstraits « structurés » par l'espace, et permettrait de rester en accord avec la vision du lien indissoluble entre le temps et l'espace qui a fait l'objet du premier chapitre, fidèlement à la conception phénoménologique de M. Merleau-Ponty (2006 [1945] : 326), selon qui « les choses coexistent dans l'espace parce qu'elles sont présentes au même sujet percevant et enveloppées dans une même onde temporelle ». L'indissolubilité du lien entre les deux dimensions est encore soulignée par A. Gell (1996 : 231), selon qui il n'y a pas de perception du temps ou de l'espace à proprement parler, mais seulement une perception générale englobante du monde dont le temps est un paramètre irréductible :

Time as an abstract dimension has no perceptible form, and in this sense there is no such thing as time-perception. There is only perception of the world in general, in all its aspects, which, whether it changes or not, is perceived via a cognitive process consisting (...) of changes or cumulative difference occurring over time.

---

<sup>34</sup> Voir Zinken (2010), évoqué en §2.1.3 ; voir aussi Srinivasan & Carey (2010) pour une justification pragmatique, évoquée en §2.1.3.2.

<sup>35</sup> Voir les quatre ontologies proposées par E. Zemach (§1.3.1.4).

J.-M. Fortis parvient à la même conclusion sur la supposée dissociation des dimensions de l'expérience, qui est un phénomène unique : « si les dimensions (visuelle, tactile, dynamique...) d'un même phénomène sont nécessairement co-perçues, il n'y a guère de sens à vouloir faire de l'une de ces dimensions la métaphore de l'autre » (Fortis, 2004 : 70). Dès lors, comment justifier l'asymétrie spatio-temporelle à laquelle conduisent les hypothèses localistes ?

### **2.2.1.2 L'expérience du mouvement comme contre-argument aux conclusions localistes**

C'est l'expérience du mouvement qui fournit aux conclusions localistes une objection majeure.<sup>36</sup> Celle-ci implique à la fois l'espace et le temps et sa représentation sert de fondement à la structuration de domaines abstraits, ce qui fait du temps une dimension tout aussi fondamentale que l'espace pour la cognition. Autant dire qu'une dimension d'un mouvement ne peut pas être la métaphore de l'autre, surtout lorsque l'expérience elle-même justifie le parallèle entre temps et espace en faisant arriver *avant* ce qui est *devant* (Fortis, 2004 : 71-72). En accordant à la conceptualisation du mouvement un rôle essentiel dans le développement des structures cognitives, le fondateur de la Grammaire Cognitive (*Cognitive Grammar*), R. Langacker, reconnaît implicitement le rôle structurant du temps qui intervient conjointement à l'espace. On lit en effet dans un développement sur la notion de mouvement fictif (*fictive motion*) :

We conceptualize an actual motion event (...) by tracking the mover's progress along a spatial path. (...) In fictive motion expressions, the same mental operations are applied to a static scene (...). Here, though, the analog of the mover is a spatially extended object (...) that occupies all these locations simultaneously. (Langacker, 2008 : 529).

Dans l'expérience du mouvement réel, nous comparons ainsi diverses positions à divers instants : c'est le facteur temporel qui nous permet de nous rendre compte du mouvement. L'ajout de mouvement fictif à une scène statique revient à intégrer une dimension temporelle

---

<sup>36</sup> Pour le versant philosophique de cet argument, voir §1.2.3.

pour décrire cette scène efficacement. Si ce procédé est très répandu dans les langues<sup>37</sup>, c'est sans nul doute qu'il est naturel d'inclure un facteur temporel dans l'observation d'un objet statique – en d'autres termes, il semble naturel de ne pas dissocier temps et espace dans la représentation. Sans doute cet « ajout » du facteur temps n'est-il que le reflet d'une prise en compte spontanée de la « dimension temporelle » de nos perceptions : percevoir une distance, c'est encore avoir l'intuition de la durée nécessaire pour la parcourir. Dire que 'la route traverse le champ' témoigne de la mise en perspective de notre perception.

Pourquoi la dimension temporelle est-elle nécessaire à la perception puis à la représentation de l'expérience ? C'est que c'est à travers la dimension temporelle qu'est perçue la (dis)continuité. Lorsqu'il développe le parallèle entre les objets (*physical objects*) et les événements (*events*), où les premiers sont caractérisés par leur continuité dans l'espace tandis que les seconds le sont par leur continuité dans le temps (rejoignant en cela les vues de E. Zemach), R. Langacker insiste sur la similitude des opérations mentales en jeu : il s'agit dans les deux cas de *mental scanning*.

This perception of continuity implies some kind of mental operation serving to register the uninterrupted occurrence of constitutive entities throughout their expanse. We can plausibly describe it as *scanning*. It is by means of scanning - through space in the case of objects, and through time for events - that their constitutive patches or states are integrated to create the seamless conception of their spatial or temporal extensionality. (Langacker, *ibid.*: 109-110)

Le temps est nécessaire à l'appréhension des « scènes » statiques – pour prendre un terme englobant objets et événements. Que dire alors de l'opération mentale qui permet de percevoir le mouvement ? Le *scanning* cognitif opère à la fois sur des objets et des événements – soulignons au passage que les événements sont perçus à travers le mouvement des objets – c'est-à-dire dans une expérience englobant une fois de plus, sous un aspect supplémentaire, spatialité et temporalité. L'on pourrait à la rigueur affirmer que la différence entre objets et événements n'est pas la dimension à laquelle les uns ou les autres sont

---

<sup>37</sup> Voir par exemple Stosic, Fagard, Sarda & Colin (2015) sur le mouvement fictif en français, italien,

rattachés, mais plutôt le rapport que des perceptions d'objets physiques entretiennent avec la dimension temporelle : leur localisation spatiale est-elle identique ou différente à deux instants donnés ? L'événement peut alors être considéré comme le sens qui habille le réel, pour reprendre une pensée de M. Merleau-Ponty, et englober ainsi les deux dimensions indissociables.

### ***2.2.1.3 Une représentation n'est pas spatiale***

C'est justement parce que le sens habille le réel qu'on peut difficilement dissocier le temps et l'espace. Or, si l'on ne peut soustraire le temps aux perceptions ni aux représentations, il n'est pas non plus cohérent d'affirmer qu'une expérience ou une représentation puisse être purement spatiale. C'est oublier que l'espace-temps vécu fait l'objet d'un traitement mental pour passer au statut de représentation, en changeant par là-même de nature. Dans l'hypothèse de la pensée métaphorique, c'est bien la structure d'une représentation qui est transférée d'un domaine à un autre, et non pas la représentation elle-même, ce qui laisse supposer l'existence d'un niveau mental capable d'extraire de l'expérience des relations pures, transposables. C'est ce que souligne M.-L. Honeste lorsqu'elle écrit :

En réalité, les expériences sensorielles en question<sup>38</sup> ne peuvent pas constituer directement des domaines-sources, parce qu'elles font elles-mêmes l'objet d'un passage devant une conscience et d'une « objectivation » au sens de Merleau-Ponty (1945). Ce sont les représentations mentales qui en résultent qui peuvent constituer des *schémas conceptuels sources* qui ne sont plus alors attachés à une expérience particulière, ce qui les rend précisément aptes à s'appliquer à divers domaines-cibles. (Honeste, 2000 : 471)

---

allemand et serbe.

<sup>38</sup> L'auteur donne les exemples suivants : « sensations de chaud et froid, clarté et obscurité, ou encore l'expérience du champ visuel, de l'ingestion, etc. ; tous domaines privilégiés et souvent convoqués dans toutes les langues, de par leur valeur expérientielle universelle. » (Honeste, 2000 : 470)

De même, la représentation du temps semble ne pas être spatiale, mais d'une nature « abstraite » – sans qu'on n'ait jamais bien défini la nature de cette représentation. Il s'agirait d'extraire des perceptions les structures à partir desquelles serait déployée notre représentation. C'est en tout cas l'hypothèse de E. Cassirer (*La philosophie des formes symboliques*), cité par De Glas & Desclés (1996 : 3) : « le contenu propre de la représentation du temps n'est donc jamais contenu dans l'intuition immédiate ». Dans leur article, les auteurs opposent au temps phénoménal le temps linguistique, montrant ainsi la différence existant entre les perceptions et leurs représentations, en partie structurées par la pensée humaine. Deux référentiels se côtoieraient dans la représentation du temps : le temps phénoménal, qui tiendrait compte de la perception et de la mesure du temps (conscience des intervalles temporels), et le temps idéalisé, construit à partir d'instantanés ponctuels et en quelque sorte « géométrisés »<sup>39</sup>. C'est ce temps-là qui serait le résultat d'opérations mentales. Les corrélations observées entre les éléments de la perception seraient en effet effectuées par l'esprit humain, comme ajoutées aux perceptions (fidèlement à la théorie kantienne des catégories de l'entendement), comme on le lit sous la plume de E. Cassirer (*ibid.*) :

C'est (...) un phénomène très habituel qu'un seul et même mot serve à exprimer des relations spatiales et des relations temporelles [...]. Mais, en l'occurrence, il s'agit moins de corrélations réelles et objectives de ce genre que de corrélations purement idéelles. (Cassirer, cité dans De Glas & Desclés, *ibid.*: 4)

Une possible explication nous est proposée par Jamrozik *et al.* (2013), qui concluent d'une expérience au cours de laquelle les sujets devaient évaluer le degré de métaphoricité de différents termes (noms, noms relationnels ou verbes), que les mots les plus susceptibles de se voir employés métaphoriquement seraient les mots relationnels, c'est-à-dire des mots dont le sens implique plusieurs entités mises en relation (*un hôte, le gendre...*). En somme, un terme de relation est le candidat idéal à des transferts de sens d'un domaine à l'autre car il comporte une structure intrinsèque.

---

<sup>39</sup> Le même type de distinction est proposé par B. Pottier entre temps cinétique et temps spatialisé. Elle ne recouvre pas cependant la distinction proposée au premier chapitre entre *temps historique* et *temps intensionnel*, ces deux derniers renvoyant à deux différents temps pour la conscience, et relevant du temps cinétique (Pottier) ou phénoménal (De Glas & Desclés).

Contrairement au localisme traditionnel, où l'espace se voit attribuer le rôle structurant, le localisme cognitif conçoit donc temps et espace comme deux domaines structurés par les mêmes corrélations, de nature « idéelle ». De Glas & Desclés en concluent à l'existence de « lieux abstraits » :

Les notions de lieux spatiaux, de lieux temporels, et de lieux modaux sont étroitement intriqués et pourraient être capturés dans une théorie générale des lieux abstraits, cette théorie ayant une certaine portée cognitive (hypothèse du localisme cognitif). (*ibid.* : 6)

L'on rejoint ici les conclusions de D. Kemmerer (1999), qui ne va pas jusqu'à supposer l'existence de lieux abstraits, mais montre clairement l'unité conceptuelle de certaines distinctions (en l'occurrence l'opposition proximal / distal), indépendamment de tout ancrage dimensionnel. Prenant appui sur des résultats récents<sup>40</sup> d'après lesquels la cognition de l'espace se divise en deux zones distinctes (proximité immédiate / zone au-delà de la longueur d'un bras) qui sollicitent des circuits neurophysiologiques distincts, D. Kemmerer a examiné les activations neurophysiologiques dues aux démonstratifs de proximité et de distance, dont la signification n'est pas toujours spatiale. Or, c'est l'hémisphère gauche (spécialisé dans le langage) qui est activé par ces démonstratifs, tandis que la distinction spatiale se fait dans l'hémisphère droit. Parallèlement, des patients souffrant de lésions cérébrales dans l'hémisphère droit et qui négligent soit l'espace proche, soit l'espace lointain, gardent la parfaite maîtrise des distinctions encodées par la langue : il apparaît clairement que les fondements de cette distinction proximal / distal ne sont pas spatiaux, ce qui dément la théorie de la pensée métaphorique tout au moins en synchronie. L'auteur en conclut à la nécessité de réfléchir à l'interface entre pensée et langage, c'est-à-dire au point de rencontre du concret et de l'abstrait. Une hypothèse est émise, selon laquelle une zone cérébrale située à la jonction entre les lobes pariétal, occipital et temporal (*the POT region*) permettrait l'extraction de structures abstraites :

---

<sup>40</sup> Goldman-Rakic, 1995 ; Partiot *et al.*, 1996 ; Luciana & Collins, 1997.

This region is famous for being dubbed « the association area of association areas » by Geschwind (1965). Perhaps one of its functions is to restructure spatial representations in such a way that their content becomes more abstract and hence more available for cognitive purposes, as opposed to be limited to sensorimotor control. (Kemmerer, 1999 : 57)

Ces diverses recherches aboutissent ainsi toujours à la même hypothèse, celle de l'existence d'un niveau abstrait qui permettrait de reconnaître et d'extraire les traits prototypiques de la représentation, voire d'appliquer les diverses structures de manière créative à d'autres domaines. C'est cette hypothèse que nous allons maintenant examiner de plus près.

### **2.2.2 Pour l'existence d'un niveau abstrait**

La réflexion liée aux processus de représentation, et notamment les conclusions portant sur le traitement cognitif des perceptions ont conduit certains localistes à l'hypothèse de l'existence d'un niveau abstrait, dont les structures seraient extraites des représentations elles-mêmes issues des perceptions. Le domaine spatial ne serait donc pas un « domaine-source » transposable à d'autres domaines, plus abstraits, comme l'affirme le localisme. Le domaine spatial servirait plutôt, conjointement aux autres domaines conceptuels issus des perceptions, de vivier de relations qui structureraient un niveau conceptuel abstrait, ainsi caractérisé par les diverses relations topologiques dites « primaires », lesquelles permettraient de penser ensuite toute relation dans quelque domaine que ce soit. C'est cette vue théorique que J.-P. Desclés a nommé le « localisme cognitif » (voir De Glas & Desclés, 1996 : 3), et qui se fonde sur l'hypothèse d'une fonction cérébrale d'abstraction (2.2.1). L'hypothèse de l'existence d'un niveau abstrait semble en accord avec une théorie de la perception initiée notamment par D. Marr, reprise par R. Jackendoff (2.2.2), et met en évidence deux concepts fondamentaux pour la perception et la représentation qui en résulte, à savoir la saillance et l'attention (2.2.3).



### 2.2.2.1 La genèse d'un niveau abstrait

L'hypothèse du localisme dit cognitif est très clairement formulée par R. Jackendoff (1983), qui fait reposer sa théorie sur l'existence d'une structure conceptuelle (*conceptual structure*) composée par les informations tant visuelles (i.e. perceptives) que linguistiques. Cette théorie est née de l'observation de structures similaires dans des domaines très variés :

Moreover, the most remarkable aspect of metaphor is its variety, the possibility for using practically any semantic field as a metaphor for any other. By contrast, thematic relations disclose the same analogy over and over again: time is location, being possessed is a location, properties are locations, events are locations. That is, (...) all fields have essentially the same structure. (...) I am inclined to think of thematic structure not as spatial metaphor but as an abstract organization that can be applied with suitable specialization to any field. (Jackendoff, 1983 : 210).

Le principal reproche fait à la théorie de la métaphore tel qu'il est évoqué dans la première phrase de cette citation est clairement souligné par G. L. Murphy (1996) : qu'est-ce qui, dans la métaphore, justifie le choix d'un domaine précis pour en qualifier un autre ? La pensée serait dans un premier temps davantage analogique que métaphorique, c'est-à-dire qu'elle effectuerait d'abord un rapprochement entre deux domaines jugés similaires, en vertu d'une capacité à comparer ces domaines avant d'effectuer le déploiement métaphorique par lequel la structure ou la signification de l'un des domaines est complétée par celle l'autre (Gentner *et al.*, 2001). En somme, le rapprochement analogique serait au fondement de la représentation, même quand cette dernière semble relever de procédés métaphoriques. Ce rapprochement analogique permettrait jusqu'à l'élaboration de catégories. Ainsi, D. Gentner et ses collègues présentent, dans le cadre de leur analyse de la métaphore, une théorie de la « vie » des métaphores qui aboutit à la constitution d'une structure toujours plus abstraite :

(...) As repeated comparisons are made, the metaphorical meaning is gradually abstracted and comes to be associated with the base term. [...] This process typically results in a progressively more abstract relational structure, with fewer and fewer surface details. Such abstractions could serve as metaphoric category representations. We

suggest that the deriving and retaining of structural abstraction is the basic mechanism by which metaphors become conventionalized. (Gentner *et al.*, 2001 : 228-229)

Les auteurs cherchent à travers ces travaux sur la « vie » des métaphores à rendre compte du phénomène de catégorisation : tandis que dans un premier temps, suite à un alignement analogique, la métaphore repose sur une comparaison active entre deux domaines de même ordre, la deuxième partie de sa « vie » en fait une métaphore conventionnelle, dont le sens est fixé, contenu dans le sens du terme devenu polysémique – l'on rejoint ainsi la notion de *stored meaning* proposée par L. Boroditsky (2000). L'on n'est alors plus face à un phénomène de comparaison, mais de catégorisation. En d'autres termes, c'est sur des processus analogiques et métaphoriques que reposeraient les catégories.

Deux noms peuvent particulièrement être associés à l'hypothèse d'un localisme cognitif : R. Jackendoff d'une part, et d'autre part, J.-P. Desclés et sa Grammaire Applicative et Cognitive.

La Grammaire Applicative et Cognitive (GA&C) part d'une vision des mécanismes de la représentation des percepts en trois moments : celui des représentations analogiques, consistant en une organisation géométrique des percepts, celui des relations symboliques de repérage et des représentations dialogiques, et enfin, en vertu d'une capacité d'abstraction, celui de la représentation sous forme de schèmes intégrés (Desclés, 1993 : 124-125). Ce dernier moment relèverait du niveau conceptuel auquel nous nous restreignons dans ce qui suit.

Pour revenir à la théorie de la représentation proposée par la GA&C (c'est-à-dire du troisième stade/niveau du processus de représentation précédemment synthétisé), cette dernière considère que les catégorisations ne sont pas le seul fait de nos représentations spatiales, mais seraient le fait de l'ensemble de la perception :

Certaines catégorisations grammaticales et lexicales opérées par les langues trouveraient un ancrage non uniquement dans les représentations spatiales, mais dans les catégorisations opérées par la perception visuelle et l'action. (Ghiglione *et al.*, 1998 : 32)

La GA&C consiste à étudier les schèmes à l'œuvre dans le langage et dans la pensée, en distinguant trois niveaux de représentation que sont « (1) le niveau phénotype qui permet de dégager des *schèmes syntaxiques*, (2) le niveau génotype où s'expriment les *schémas prédictifs*, et enfin (3) le niveau cognitif où l'on trouve les *schèmes sémantico-cognitifs*, et plus généralement, les représentations cognitives. » (*ibid.*). On l'aura compris, c'est essentiellement le troisième niveau qui nous intéresse ici, celui des *schèmes sémantico-cognitifs* définis comme des « structures formelles et abstraites qui représentent des significations elles-mêmes insérées dans un réseau dont la racine, lorsqu'elle existe, est un schème encore plus abstrait qui constitue l'archétype sémantico-cognitif du verbe » (*ibid.*: 31). Les principes structurants de ce niveau abstrait seraient donc les archétypes cognitifs, que les auteurs définissent comme suit :

Un archétype cognitif est une représentation générique qui possède « en puissance » la capacité d'engendrer, au moyen de spécifications et de déterminations supplémentaires, les différents schèmes cognitifs qui sont associés à un même verbe et à ses différents emplois. (...) Un archétype cognitif ne doit (...) pas être ramené à un noyau de sens interne au système linguistique d'une langue mais plutôt à une représentation cognitive abstraite organisée selon des principes cognitifs et linguistiques. (Ghiglione *et al.*, 1998 : 38-39).

D'après J.-P. Desclés et ses collègues, les entités distinguées au travers de la perception ne sont pas toutes les mêmes ni ne donnent lieu au même comportement linguistique, ce qui appelle l'hypothèse d'une batterie de *types sémantico-cognitifs primitifs*, parmi lesquels comptent, par exemple, les entités individualisées, les entités collectives, les entités massives (l'on rejoint ici la notion d'aspect nominal de J. Rijkhoff (1991), voir §1.3.1.3), les activités, les propositions, mais aussi les lieux et les situations. Ces types primitifs sont ensuite articulés entre eux par des relateurs et opérateurs qui constitueraient une catégorie fermée. D'une part, les *opérateurs topologiques* (au nombre de six) permettraient « de spécifier le lieu servant de repère pour l'entité repérée », et d'autre part, les *relateurs cinématiques* (huit au total) exprimeraient « une modification entre deux situations statiques » appelées « situation initiale et situation finale » (Ghiglione *et al.*, *ibid.* : 35). Sans rentrer dans le détail de cette approche, l'on voit que le niveau cognitif, abstrait, de la pensée se résume à une batterie de relations

géométriques, statiques ou dynamiques, c'est-à-dire englobant ou non le facteur temps<sup>41</sup>. À partir de ces relations fondamentales perçues dans l'expérience et structurant les représentations peuvent être construites les relations prédicatives, puis syntaxiques. C'est ce que résume J. Petitot (1991) dans sa théorie d'une *morphodynamique cognitive* reposant elle aussi sur les principes que nous venons d'exposer :

L'hypothèse localiste – qui se trouve au cœur de la partie syntaxique du programme de recherche de la sémio-linguistique morphodynamique – affirme que *les relations de position (tant statiques que dynamiques) pouvant exister entre des domaines locaux de l'espace-temps jouent le rôle d'archétypes – de schèmes de base – pour les structures syntaxiques.* (Petitot, 1991 : 6)

En somme, l'ensemble de la pensée humaine reposerait sur un petit nombre de relations originellement perçues dans l'espace-temps. Cette même idée sert de fondement à la seconde grande théorie formulée dans le courant du localisme cognitif, celle de R. Jackendoff. D'après lui, le monde représenté, fruit de notre perception, serait structuré selon des relations géométriques, dans un format topologique :

[...] « the world » (i.e. the perceiver's conceptualization of the physical world) is organized in terms of stable three dimensional objects that are located in space with respect to each other, and independently of whether they are sensed visually, tactilely, or (in the case of one's own body) proprioceptively. We might call this level of structure *spatial structure*. (Jackendoff, 2007 : 71)

Un homomorphisme entre la structure spatiale et la structure sémantico-conceptuelle (dont le format ne serait pas topologique mais presque algébrique) rendrait possible le passage du premier au second niveau de traitement de la perception. Ce dernier niveau serait à la fois celui du sens et du langage. R. Jackendoff ne distingue pas ensuite des niveaux de représentation comme le fait la GA&C, mais fait du niveau conceptuel et sémantique le lieu du sens, qui trouvera ensuite son expression par sa mise en relation avec un système linguistique tripolaire en cela qu'il est constitué de structures sémantiques, syntaxiques et

---

<sup>41</sup> Curieusement, le facteur temps n'est pas modélisé mais simplement représenté par une flèche.

phonologiques, respectivement régies par des règles de formation sémantiques, syntaxiques et phonologiques. L'un des grands intérêts de la théorie de R. Jackendoff est de prolonger la pensée phénoménologique jusque dans sa théorie du langage : les trois différents pôles (sémantique, syntaxique, phonologique) interagissent et contraignent le choix des mots au fil de la phrase. En d'autres termes, toute insertion d'un terme se fait en vertu d'un contexte sémantique, syntaxique et phonologique qui appelle son emploi, si bien que tout se passe comme si la restriction progressive des possibles linguistiques répondait aux protensions et rétensions de la conscience dans le temps : les rétensions seraient la mémoire du 'déjà exprimé', laquelle guiderait les protensions vers l'encore-non-énoncé. Les niveaux du langage traditionnellement dissociés (phonologie, syntaxe, sémantique) se trouvent ainsi rassemblés en un même mot et interagissent pour faire sens dans le contexte d'un énoncé :

Thus a word is best regarded as a type of interface rule that establishes a partial correspondence among pieces of phonological, syntactic, and semantic structure, such that each piece conforms to the formation rules of its own component. (Jackendoff, 2007 : 55)

[...] each item over time activates a connection to potential syntactic and semantic structures, which can be integrated with previous words and with context to determine which candidate word makes the most sense in context. (*ibid.*: 68)

Contrairement à la GA&C, le niveau sémantico-cognitif n'est pas pensé comme ayant plusieurs niveaux superposés. Les concepts sont directement mis en lien avec le système linguistique, et la « sémantique conceptualiste » de R. Jackendoff fait l'économie du niveau intermédiaire que les tenants de la GA&C voient entre la cognition (niveau des archétypes et schèmes sémantico-cognitifs) et la langue (niveau des schémas syntaxiques), à savoir le « niveau langagier » des schémas prédicatifs. Ce niveau prédicatif semble contenu dans les règles de formation syntaxiques et sémantiques. Toujours est-il que les deux approches s'accordent sur l'existence d'un niveau abstrait au format topologique qui formaliserait les objets de la perception. Les relations topologiques perçues par l'esprit seraient donc directement causées par les modalités de la perception, seule justification possible de la géométrisation systématique des percepts. Il nous faut revenir ici sur la psychologie de la

perception, selon un angle de vue emprunté à R. Jackendoff, qui fonde et étaye ses hypothèses à partir des résultats de la psychologie expérimentale.

#### **2.2.2.2 Convergence du localisme cognitif vers certaines théories de la perception**

S'il est malaisé de s'accorder sur l'organisation de la pensée humaine, par nature inaccessible, l'idée d'un niveau abstrait structuré à partir des représentations de nos perceptions et structurant pour les différents domaines conceptuels semble communément acceptée par les tenants du localisme cognitif. Il suppose que l'être humain soit doté d'une capacité d'abstraction, ou d'extraction de traits pertinents. Dans le cas d'un processus analogique qui mettrait en parallèle deux domaines, le cerveau humain serait ainsi capable d'abstraire une structure en fonction de son contexte, et de sélectionner seulement les caractéristiques pertinentes, c'est-à-dire communes aux deux domaines co-présents. Cela permettrait de rendre compte de l'un des problèmes de la théorie de la métaphore qu'est la polyvalence métaphorique des domaines sources, qui sont employés à des fins divergentes selon le domaine cible à structurer. Une théorie de la perception (visuelle) et de son traitement nous est proposée par D. Marr, qui converge vers les hypothèses des grammaires cognitives, que celles-ci relèvent du localisme traditionnel ou cognitif, mais aussi vers la phénoménologie, qui de manière spéculative avait dès E. Husserl conduit aux mêmes conclusions. La théorie, rapportée dans J. Petitot (1991), dégage trois temps / niveaux dans la représentation :

- (i) *l'esquisse primaire* permet d'explicitier la morphologie et l'organisation géométrique des percepts, en termes de discontinuités qualitatives, tout en les organisant entre eux (cf. l'expérience de M. Wertheimer évoquée par M. Merleau-Ponty). Ce niveau peut être mis en parallèle avec la notion de balayage (scanning) proposée par R. Langacker.<sup>42</sup>
- (ii) le niveau *intermédiaire*, considéré comme le point pivot de la perception, joue le rôle d'interface entre perception et représentation, et « constitue *l'apparaître phénoménologique* comme tel » (Petitot, 1991 : 8).
- (iii) le *niveau conceptuel* « des choses réelles, des volumes matériels et de leurs propriétés réales » (*ibid.*: 9).

De ces opérations devrait résulter un ensemble de relations et de caractéristiques limitées en cela qu'elles tirent leur origine de l'expérience. Grâce à la capacité cérébrale de reconnaissance et d'abstraction, le niveau abstrait serait ainsi constitué d'un « stock » de relations qui seraient le fruit de ces aptitudes cognitives. Une question se pose toutefois, qui est celle des modalités de perception d'entités en tant que telles, ou de mise en relation de ces entités. *L'esquisse primaire* consistant à organiser les percepts doit reconnaître parmi leur multitude les éléments pertinents. Comment cela est-il possible ? R. Jackendoff propose une explication, fondée dans les années 1980 sur les travaux de D. Marr en psychologie de la perception visuelle, mais reprise dans son ouvrage *Language, Consciousness, Culture* en tenant compte des avancées théoriques les plus récentes et sans se limiter à la simple perception visuelle (2007 : 101-104). Après un raisonnement sur les liens entre la conscience et l'attention, celle-ci étant d'autant plus précise que celle-là est impliquée, il évoque notamment la notion d'indice perceptuel (*perceptual index*), qui permet de traiter plusieurs percepts comme relevant du même objet :

A percept's index is what enables it to be tracked over time as it changes position and even properties; it is the index that makes a percept count as « the same thing » with a history over time. (Sometimes the index is called an « object file »). (Jackendoff, 2007 : 103).

Suivant son raisonnement, R. Jackendoff soutient de manière convaincante que les entités situées dans le monde ne peuvent à elles seules retenir l'attention ; ce seraient plutôt des structures mentales qui seraient stimulées de telle sorte que tels percepts précisément soient retenus parmi la multitude d'impressions laissées par l'expérience. L'on peut ici donner l'exemple à la fois auditif et visuel d'un concert donné par un orchestre symphonique. Tandis que les instrumentistes jouent, le spectateur peut à sa guise focaliser son attention (visuelle ou auditive) sur les violoncelles, les flûtes, le triangle. L'ensemble de la symphonie est bel et bien entendu dans sa totalité, mais de manière vague ; l'attention sera guidée par la partition dans certains cas (un solo de violon ressort sur le fond musical, ou encore la reprise successive d'un thème par différents pupitres), ou simplement par la volonté (par exemple, un

---

<sup>42</sup> Voir §2.1.2.3

spectateur fêru de basson sera capable de se concentrer exclusivement sur cette partie sans accorder d'attention au reste des instruments). Dans ce cas, l'attention auditive sera dirigée vers un certain timbre, et vers l'ensemble de notes cohérentes les unes avec les autres du point de vue de la tonalité, de la mesure, et du phrasé (ce qui permet de distinguer par exemple deux bassons jouant deux parties différentes) ; aux impressions auditives seront jointes les impressions visuelles des musiciens à l'œuvre. R. Jackendoff émet l'hypothèse qu'une fois la perception segmentée en différentes entités, il devient possible de mettre ces entités – constituées par un ensemble de percepts rassemblés en vertu d'un ou plusieurs index – en rapport avec les connaissances disponibles dans la mémoire à long terme (*ibid.*: 104). Le niveau abstrait, dont R. Jackendoff parle comme d'une « table de travail » reposant sur la mémoire à court terme, serait donc celui qui guiderait à la fois l'attention portée à des éléments déterminés en vertu d'indices perceptuels, le traitement des données issues de cette perception sélective, et enfin la mise en relation de ces données avec les connaissances du sujet, « stockées » dans la mémoire à long terme. Ce niveau abstrait permettrait donc de traiter tous les percepts – donc également les percepts à dominante temporelle.

### ***2.2.2.3 Deux concepts fondamentaux : saillance et attention***

Cette approche de la perception et de la cognition à travers la psychologie expérimentale met en avant deux notions cruciales pour le traitement des percepts – et donc la structuration du niveau abstrait, puisque les relations prototypiques seraient en nombre limité par le fait même de l'expérience. Il s'agit de la saillance et de l'attention, l'une et l'autre étant étroitement liées.

Est saillant un objet qui ressort dans son contexte, et qui sera donc traité comme une figure, détachée sur un fond (selon la principale relation topologique à l'œuvre tant dans la perception que dans le langage : la relation figure / fond). L'on voit à la lumière des réflexions de R. Jackendoff que la saillance est probablement déterminée, ne serait-ce qu'en partie, par l'esprit lui-même, qui oriente son attention vers des éléments considérés *a priori* comme pertinents. La saillance est donc avant tout un mécanisme cognitif, qui permet de hiérarchiser les percepts (voir Landragin, 2011). Certes, certains éléments sont saillants de par eux-mêmes, comme c'est le cas pour un écran lumineux, une couleur qui se détache sur un arrière-



plan de couleur différente, ou encore un objet incongru en son contexte ; mais la saillance peut également être subjective, ou culturelle, comme le montre F. Landragin. L'important ici est de noter qu'en un contexte donné, certains traits ou éléments de la perception seront considérés comme pertinents par le sujet qui leur attribue alors une saillance, et concentre sur eux son attention.

L'attention quant à elle est indissociable de la conscience, en cela que l'on est conscient des objets auxquels on est attentif, et elle n'est perceptible que dans la mesure où elle est à l'œuvre, c'est-à-dire au travers des modifications de focalisation attentionnelle.

[...] L'attention ne va pas pouvoir être mise en évidence directement comme il est possible de le faire pour un acte, mais comme une différence, une modification, une mutation de la visée, du cadrage, de la focalisation de cet acte. On n'a pas affaire à un apparaître direct, mais à un apparaître qui ne peut se donner que comme objet d'entendement parce que résultat d'un contraste entre deux états de choses. (Vermersch, 2004 : 329)

Reprenant les résultats d'expériences menées dans le champ de la psychologie, R. Jackendoff montre qu'il y a différents degrés de conscience, tout comme il y a différents degrés d'attention : le fait de diriger totalement l'attention (attention centrale ou *central awareness*) entraîne la conscience vague de ce qui entoure ce focus attentionnel ; l'on parlera dans ce cas d'attention marginale (*fringe awareness*). Certains éléments pourraient survenir dans ce champ attentionnel, événements inattendus mais faisant l'objet d'une attention potentielle (*potential awareness*), comme dans le cas de la conduite où le conducteur est potentiellement attentif à la traversée inattendue de piétons devant lui. Tout ce qui n'entre pas dans le champ attentionnel demeure inconscient. L'on notera en parallèle que ce qui a fait l'objet d'une attention totale est aussi ce qui reste le plus facile à mémoriser.

Quel est l'intérêt de ces deux notions dans le cadre d'une réflexion sur l'articulation entre temps et espace ? Les tenants du localisme cognitif ne se positionnent pas sur la problématique de la place du temps dans la pensée, si ce n'est indirectement. En effet, si un seul et même domaine structure selon des relations topologiques tous types de percepts,

pourvu que ceux-ci aient fait l'objet de l'attention et que cette dernière leur ait reconnu une certaine forme de saillance, c'est que le temps – tel qu'il est perçu – fait lui aussi l'objet d'un traitement topologique. Il faut donc réfléchir à la manière dont la dimension temporelle des percepts peut être mise en saillance, mais aussi à l'orientation de l'attention vers la dimension temporelle de l'expérience : dans quelle mesure peut-on être conscient du temps ? Comment le versant cognitif de la théorie localiste permet-il de répondre à cette question ? Nous reviendrons sur ces interrogations ultérieurement (en section 3 du présent chapitre, §2.3.2). Il convient avant cela d'évoquer les structures du temps telles que peuvent les représenter l'esprit et la langue, à partir d'une série de relations topologiques, appliquées à la représentation des percepts. Cette « géométrisation », si l'on peut dire, des représentations est applicable au temps dans la mesure où celui-ci est un temps déjà spatialisé, que nous avons qualifié dans notre premier chapitre de *temps historique*, relevant d'une structure conventionnelle (par opposition au *temps intentionnel*, ou *durée vraie* du temps en train d'être vécu, selon la dichotomie bergsonienne, voir §1.2.2.1).

### 2.2.3 Quelle place pour le temps dans le localisme cognitif ?

Gardons bien à l'esprit qu'il y a deux types de temps, le *temps historique*, conventionnel, culturel, représenté et donc spatialisé ; s'y oppose s'oppose le temps auquel est soumis le sujet, ce *temps intentionnel* que H. Bergson a nommé la *durée vraie* (voir §1.2.2.1). Si le localisme cognitif parle d'un traitement du temps par l'esprit similaire à celui de l'espace, et s'il fonde ses structures sur une petite quantité de relations topologiques qui rendraient compte de toutes les relations dans le monde – c'est-à-dire de toutes les relations que l'esprit perçoit dans le monde – il faut entendre que ce temps est le *temps historique*, ce temps dont on parle, qui est donc un temps objectivé. Comment ce *temps historique* est-il structuré ? Ou pour le formuler autrement : qu'est-ce qui, dans notre perception de la dimension temporelle de l'expérience, se voit caractérisé, « géométrisé » par le niveau abstrait de l'esprit ? Le résultat de la structuration du temps n'est perceptible que dans la mesure où il est linguistiquement exprimé. C'est donc sur le temps dans les énoncés que nous nous concentrerons dans ce qui suit.

Nos investigations philosophiques du premier chapitre nous ont permis de mettre en avant ce que nous considérerons comme les quatre paramètres fondamentaux de la temporalité dans les énoncés : nous avons vu que l'expérience d'un événement se manifeste avant tout (i) par la perception – puis l'expression – de la succession<sup>43</sup> et (ii) celle d'intervalles entre deux configurations du *champ d'immédiateté*<sup>44</sup>, ces deux configurations étant (iii) reliées l'une à l'autre, (iv) par le sujet qui représente une sorte d'ancre temporelle. Si notre approche est correcte, l'expression du temps dans la diversité des langues devrait prendre la forme d'au moins un de ces quatre paramètres :

1. Succession d'événements
2. Intervalle entre les événements
3. Relation entre les événements
4. Relation avec le sujet (*nunc*).

L'on notera que ce dernier paramètre permet d'établir un lien entre l'énoncé et le temps *naturel*, dans lequel est pris le locuteur, aussi appelé « temps absolu ». Les trois premiers paramètres ont trait quant à eux au temps interne à l'énoncé, que l'on peut nommer « temps relatif », lequel permet d'établir un ordre de succession entre les événements<sup>45</sup>. Cette distinction divise la temporalité en deux types, et permet donc d'établir deux groupes de marqueurs temporels à savoir (i) ceux qui établissent un rapport avec le moment de l'énonciation (structure temporelle extérieure) et (ii) ceux qui sont indépendants du moment de l'énonciation et qui relèvent alors de la structure temporelle intérieure (certains marqueurs temporels pouvant relever des deux catégories). Il ressort de ces quelques considérations que le sujet (*ego*) se trouve au cœur de la structure temporelle des énoncés, dans la mesure où il représente à la fois l'ancre et le pivot sur lequel sont articulées toutes les strates temporelles auxquelles est susceptible de renvoyer l'énoncé (passé, présent, futur). C'est à partir de cette ancre temporelle que se déploie la structure temporelle des énoncés, et que les événements sont repérés les uns par rapport aux autres, toujours dans le cadre de ce repérage plus large par

---

<sup>43</sup> Voir §1.2.1.2

<sup>44</sup> Voir §1.2.2.3

<sup>45</sup> Voir pour cette distinction entre temps absolu et temps relatif, entre autres : Gosselin (2005). C'est à P. Balogh (2006) que nous empruntons l'opposition entre le temps 'intérieur' et le temps 'extérieur' à l'énoncé.

rapport au sujet. Nous montrerons en trois temps comment le localisme cognitif permet de définir l'architecture temporelle des énoncés : lorsque les portions temporelles se voient attribuer des noms propres, cela a pour conséquence de les « réifier », si bien qu'elles sont traitées à la fois dans la représentation et dans son expression linguistique comme des entités à dominante spatiale, c'est-à-dire des entités de premier ordre (2.2.3.1) ; pour ce qui est du temps grammatical, il sera intéressant de l'envisager selon deux points de vue opposés : d'abord comme unité temporelle à travers son ancrage sur *ego* (2.2.3.2), ensuite comme complexité temporelle dont la prolifération d'unités de temps repérées les unes par rapport aux autres est permise par des « cadrages », notion proposée par D. Battistelli (2.2.3.3).

### ***2.2.3.1 Le temps objectif : repérage d'événements les uns par rapport aux autres***

Il n'y a aucun doute sur la pertinence de la théorie d'un niveau abstrait structurant la représentation à partir d'une petite batterie de relations prototypiques, tout au moins en ce qui concerne les événements nominalisés, ou les portions de temps lexicalisées : 'de mardi à vendredi' par exemple, semble présenter la même structure que 'de Paris à Lyon'. En effet, les prépositions employées permettent de présenter le premier nom comme point de départ, et le second comme point d'arrivée d'un déploiement spatial ou temporel, selon le cas. Ces mêmes exemples servent d'ailleurs de fondement au localisme linguistique, diachronique<sup>46</sup>. Notons que B. Pottier, et J.-P. Desclés ajoutent aux domaines temporel et spatial le domaine notionnel, en vertu d'une application similaire des relations prototypiques à des domaines abstraits tels que celui des sentiments : ne passe-t-on pas « du rire aux larmes » ? Quoi qu'il en soit, nous ne prenons pas position sur l'application des relations prototypiques à des domaines abstraits autres que le temps, dans la mesure où notre propos est moins de valider la théorie que de s'appuyer sur elle pour réfléchir à travers elle au statut du temps dans la pensée, laquelle englobe l'expérience et le langage.

Mais le localisme cognitif permet également de rendre compte de la structure du temps grammatical, quand le localisme linguistique se borne à traiter de la localisation d'événements

---

<sup>46</sup> Certes, le temps ne sollicite pas toujours les mêmes prépositions : si « la réunion est reportée à samedi », elle peut du même coup être déplacée « à Montrouge » ou « en salle 007 ». Ces variations pourraient avoir des explications pragmatiques qui ne sont pas notre propos ici.

les uns par rapport aux autres sans égard pour la complexité de l'arrière-plan temporel. C'est ce que nous allons évoquer dans la section suivante.

### **2.2.3.2 Le temps grammatical : unité profonde ancrée sur ego**

Le temps grammatical est structuré par trois types de marqueurs : les marqueurs de Temps à proprement parler, d'Aspect, et de Mode. Or, nous allons voir que ces trois types de marqueurs construisent un référentiel unique et sont indissociables les uns des autres, bien qu'ils puissent faire l'objet d'une manipulation intentionnelle par le locuteur.

L'unité entre Temps et Aspect semble aller de soi. Une action évoquée, en français, au passé-composé est présentée comme étant nécessairement accomplie, et antérieure au présent (Riegel, Pellat & Rioul, 2005 : 301-3). S'il « permet d'envisager un procès comme accompli au moment de l'énonciation » (*ibid.*), c'est bien que l'événement présenté est antérieur au présent de l'énonciation. A l'inverse, une action évoquée au présent (*il mange*) ou à l'imparfait (*il mangeait*) apparaît sous sa forme inaccomplie : la fin du procès n'est pas linguistiquement exprimée. Le choix des temps verbaux n'est donc pas anodin dans la représentation aspectuelle d'une action, en même temps qu'il permet de situer l'action par rapport à la situation d'énonciation.

Si l'on se penche sur des langues autres que indo-européennes, le comportement des marques temporelles et aspectuelles témoigne également de l'indissociabilité de ces deux dimensions temporelles. Pour ne citer qu'un exemple, R. Cahuana (2007) définit ainsi les temps verbaux du quechua de Cusco par leur aspect : le « pasado perfecto » est une « action concrète et terminée » (aspect accompli) ; le « Pasado pluscuamperfecto o reportativo » quant à lui « renvoie en général à une action réelle ou supposée qui a eu lieu sans participation directe ou sous un état inconscient du sujet. On l'emploie dans la narration d'histoires, de contes, de biographies (enfance), de rêves, etc. » (aspect accompli ; rupture avec le discours) ; les autres temps verbaux sont le « pasado habitual », qui permet d'exprimer les habitudes (aspect itératif) ; le présent, qui « renvoie à l'action qui se réalise au moment actuel, qui n'est ni passé ni futur », dont l'aspect est par conséquent inaccompli ; et enfin le futur, qui englobe tous les procès non encore entamés. En somme, c'est en partie par l'aspect des procès que sont définis les temps verbaux, aspects qui les rattachent d'emblée à un domaine temporel :

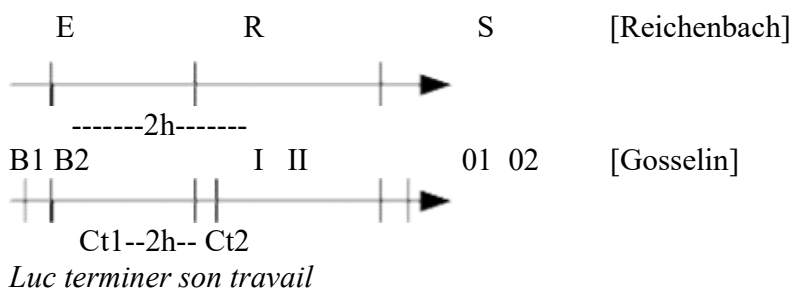
passé (accompli, itératif), présent (inaccompli actualisé) ou futur (inaccompli non actualisé). Nous reviendrons en détail sur ce phénomène au Chapitre IV.

L'on doit à R. Valin la synthèse suivante, qui résume l'association du temps verbal et de l'aspect grammatical, tous deux reflétant une part du rapport du verbe au temps : l'aspect renseigne sur le temps interne, et le temps verbal, sur le temps externe à l'action exprimée par le verbe.

Ce trait commun auquel, sous des états différents de définition, on reconnaît universellement l'aspect grammatical, c'est, là comme toujours, d'instituer une distinction intéressant non pas le *temps qui contient l'événement*, mais le *temps que l'événement contient*. (Valin, 1981 : 40)

Pour mieux éclairer la relation entre le temps verbal et l'aspect, L. Gosselin (2005 : 32-33) propose une redéfinition des trois points de référence de la théorie de H. Reichenbach<sup>47</sup> (S, R et E). Ceux-ci sont considérés non plus comme des points, mais comme des intervalles. L. Gosselin distingue alors l'intervalle d'énonciation (qui remplace S), celui de procès (remplaçant E), l'intervalle de référence (représentant R) et ajoute la notion d'intervalle circonstanciel, donné dans les énoncés par les compléments de durée ou de localisation temporelle et qui permet notamment de définir la distance temporelle entre deux points/intervalles. Reprenons l'exemple de L. Gosselin :

*Luc avait terminé son travail depuis deux heures*



**Figure 10 : Transformation des points temporels en intervalles par Gosselin (2005 : 33)**

<sup>47</sup> Voir §1.3.2.2

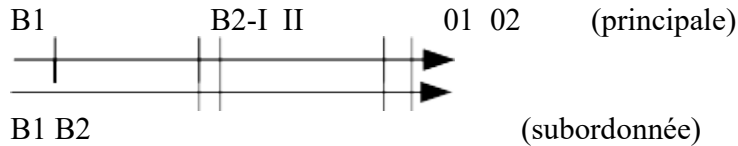
Cette transformation des points de H. Reichenbach en intervalles permet de rendre compte du lien existant entre certains temps verbaux et leur dimension aspectuelle, considérés comme indissociables : c'est en effet la relation entre les intervalles [I, II] et [B1, B2] qui définit l'aspect grammatical.

ASPECT	Relation entre les intervalles	Schéma	Exemple
Aoristique (perfectif)	Procès montré dans son intégralité (antériorité à R)	I B1 B2 II [ [ ] ]	<i>Il traversa le carrefour</i>
Inaccompli (imperfectif)	Ne tient pas compte des bornes initiales ni finales (simultanéité à R)	B1 I II B2 ] [ ] [	<i>Il traversait le carrefour</i>
Accompli	Montre l'état résultant du procès (antériorité à R)	B1 B2 I II [ ] [ ]	<i>Il a terminé son travail depuis dix minutes</i>
Prospectif	Présente la phase préparatoire du procès (postériorité à R)	I II-B1 B2 [ ]-[ ]	<i>Il allait traverser le carrefour</i>

**Figure 11 : Représentation de l'aspect en intervalles, d'après Gosselin (2005 : 32-33)**

Ainsi, l'énoncé (18) comporte deux événements marqués entre crochets. Le premier est un exemple d'aspect imperfectif, où les bornes de l'événement (R au sens de H. Reichenbach) évoqué [*elle somnolait*] ne sont pas concomitantes aux bornes de l'intervalle de référence commun aux deux événements [*quelqu'un a frappé*] ; l'action exprimée par le premier verbe conjugué a commencé avant, et elle est susceptible de se prolonger après l'événement ponctuel [*quelqu'un a frappé*] dont l'aspect est quant à lui perfectif. L'ensemble peut être représenté comme suit, fidèlement aux représentations proposées par L. Gosselin.

(18) [Elle somnolait]<sup>1</sup> dans son fauteuil quand crochet déplacé par rapport à dessus [quelqu'un a frappé]<sup>2</sup>.



**Figure 12 : Représentation de la phrase selon Gosselin (2005)**

Autant dire que les deux catégories, aspectuelle et temporelle, se définissent l'une par l'autre.

B. Pottier (2011 : 202) rappelle qu'en français, le lien entre temps et aspect engendre des « affinités entre plusieurs paramètres », à savoir l'idée de succession, le temps, l'aspect, mais aussi l'attitude du sujet face au temps (savoir, voir, prévoir) selon la portion temporelle contemplée. Il propose le schéma suivant :

<----- Événement ----->		
<i>après</i>	<i>pendant</i>	<i>avant</i>
accompli	accomplissement	inaccompli
achevé		inachevé
passé	présent	futur
SAVOIR	VOIR	PREVOIR

**Figure 13 : Affinités naturelles entre temps et aspect, d'après Pottier (2011 : 202)**

La dernière ligne de ce schéma mérite une attention toute particulière : c'est par la catégorie linguistique de la modalité que sont exprimées les variations de l'attitude du sujet face à son énoncé et à la portion temporelle concernée. On lit chez N. Delbecque (2006 : 129) une remarque similaire, qui attribue aux événements passés et présents le statut de réalité, tandis qu'aux événements futurs est attribué celui de la potentialité ; cette distinction serait, selon l'auteur, visible dans la forme des verbes. Ceci nous conduit donc à voir dans la modalité une composante supplémentaire du déploiement de la temporalité – au sens large – des énoncés.



A l'association nucléaire temps / aspect est donc liée la modalité, dont la nature dépend ne serait-ce qu'en partie de la dimension aspecto-temporelle que le verbe fournit à l'énoncé. C'est ce que s'efforce de montrer l'ouvrage de L. Gosselin (2005) intitulé *Temporalité et modalité*.

Pour nous, tout énoncé comporte à titre de dimensions sémantiques essentielles, du temps, de l'aspect et de la modalité, car tout procès linguistiquement exprimé dans un énoncé est localisé (de façon plus ou moins précise) dans le temps, et présenté sous un certain aspect, selon un certain mode de validation. (...) [Temps, aspect et modalité] sont tenus pour des dimensions essentielles de l'énoncé (donc nécessairement co-présentes) (Gosselin, 2005 : 77-78)

Son modèle global est repris et approfondi par D. Battistelli (2011). Cet auteur rappelle de même l'interaction entre la modalité et l'aspect (et a fortiori le temps) :

Une situation, selon la visée aspectuelle avec laquelle elle est présentée, [peut] être perçue comme comportant dès lors une zone temporelle située dans l'avéré et une zone temporelle située dans l'incertain ou le 'visé'. (Battistelli, 2011 : 43)

Temporalité et modalité sont en effet liées dans la mesure où chacun des trois domaines temporels (passé, présent et à venir) semble naturellement associé à une modalité particulière. Toutefois, il convient ici de dissocier clairement la modalité « par défaut », naturelle, de celle qui se surajoute à la configuration temporelle déployée par l'énoncé.

### Modalité des événements passés

Un élément (objet ou événement) situé dans le passé acquiert dans l'esprit du sujet un statut de connaissance acquise : la modalité employée serait en principe épistémique, et devrait exprimer le degré maximal d'adhésion du locuteur à son énoncé. Ainsi :

(19) *Nos rencontres du mardi se tenaient toujours dans le même café.*

Le contenu de cet énoncé n'est pas mis en doute, et sa modalité est celle du certain. Il n'empêche qu'un événement passé peut être remis en cause ; l'on glisse alors du certain à

l'éventuel, et le dictum se trouve doublé d'une attitude propositionnelle de mise à distance de la part du locuteur, comme en (20) :

(20) *Leurs rencontres du mardi se seraient toujours tenues dans le même café.*

### Modalité des événements présents

Lorsque la portion temporelle envisagée est le présent, le locuteur est spectateur de l'élément qu'il décrit. B. Pottier nomme cette attitude le 'voir', ou le 'sentir'. Dans la mesure où l'aspect y est en général inachevé ou en cours d'accomplissement – car l'événement est en cours – l'élément ne devrait être présenté que sous une forme réelle, et non hypothétique. En français, le mode indicatif, relatif aux éléments réels, actualisés, est donc privilégié au mode subjonctif, réservé aux éléments hypothétiques. Notons cependant qu'en dépit de l'association d'une modalité à une certaine portion du temps, l'inverse – à savoir l'attribution d'un énoncé formulé sous une certaine modalité à la portion de temps correspondante – n'est pas vraie. Ainsi, un énoncé présenté sous la modalité de la certitude (21) sera très probablement attribué aux domaines temporels du passé ou du présent, mais peut également relever de l'avenir (22) ; de même, l'évocation d'un événement présent en cours (aspect inaccompli) peut être donnée sous une modalité hypothétique (23).

(21) *Je suis en voyage en Amérique du sud.*

(22) *Je serai en voyage en Amérique du sud à cette date.*

(23) *Il serait en voyage en Amérique du sud, ce qui expliquerait son absence aujourd'hui.*

Il convient donc de dissocier la modalité intrinsèque à un énoncé, et celle que le locuteur lui ajoute.

### Modalité des événements à venir

L'attitude de 'vouloir' ou, dirait A. Jacob<sup>48</sup>, de 'prévoir' est enfin celle du sujet face aux événements à venir. L'élément attendu est encore incertain ; il relèvera, d'un point de vue existentiel, davantage du possible que du nécessaire. La modalité épistémique devrait donc être privilégiée, et les énoncés relever des catégories existentielles de l'éventuel ou du potentiel. C'est ce qui conduit J.-P. Desclés à souligner l'asymétrie modale existant entre d'une part le passé et le présent (« temporalité réalisée ») et d'autre part le futur (« temporalité non-réalisée »).

Si la temporalité réalisée peut être organisée, en première approximation, selon un ordre total de tous les instants et événements présentés comme étant antérieurs à l'énonciation, la temporalité non réalisée n'est pas un ordre total puisque chaque événement situé au-delà de l'énonciation doit être considéré comme simplement possible (...). Autrement dit, la structure du « futur » n'est pas symétrique à celle du « passé ». (Desclés, 2011 : 107)

Bien que les domaines aspecto-temporels entretiennent avec certains types de modalités des affinités particulières, cela n'implique en aucun cas que toute modalité soit prédéfinie par le choix du temps verbal. Nous cherchons simplement à souligner le lien existant entre les trois catégories de marquage temporel TAM, sans vouloir renier la labilité de la langue, qui autorise les nuances subjectives. Dans cette perspective, il conviendrait de distinguer deux types de configurations, la première, « par défaut », liant à des temps verbaux un certain type de modalité ; et la seconde, jouet de la subjectivité des locuteurs, permettant de surajouter au contenu sémantique de l'énoncé une nuance, relative à l'attitude du sujet.

L'unité de la temporalité déployée par les énoncés s'enracine donc dans la personne du sujet locuteur (*ego*) : sa présence physique dans le monde naturel, au sein du flux temporel naturel, oriente son regard sur le temps. Tout événement repéré par rapport au « temps absolu » (Gosselin) l'est donc à travers le locuteur qui exprime cet événement ; de même, tout événement repéré par rapport à d'autres événements au sein d'un même énoncé l'est par rapport à l'ancrage temporel (*nunc*) du locuteur (*ego*), ne serait-ce qu'en creux. C'est ce qui

---

<sup>48</sup> Voir §1.1.3.1

conduit D. Battistelli (*op.cit.*) à introduire la notion de « cadrage », permettant de rendre compte de la complexité temporelle, i.e. de la diversité des événements, dont peut faire preuve un énoncé – chaque événement étant en dernier lieu rattaché au *nunc* du locuteur.

### **2.2.3.3 Le temps grammatical : complexité permise par les « cadrages » (Battistelli)**

D'après les travaux de D. Battistelli, la cohérence temporelle des textes serait fondée à la fois sur une cohérence discursive et une cohérence référentielle. Selon l'auteur, qui reprend les travaux de L. Gosselin, tout énoncé a donc une cohérence temporelle et se trouve repéré par rapport au sujet selon quatre paramètres : (i) la visée aspectuelle, qui vient délimiter et/ou localiser l'événement évoqué, (ii) le positionnement temporel, qui repère l'entité de second ordre à la fois sur un axe externe et dans la succession des événements évoqués par l'énoncé, (iii) la catégorisation modale, qui permet de signaler « des ruptures discursives appréhendables (interprétables) en termes de ruptures référentielles également » (*ibid.*: 118), et enfin (iv) l'opération de cadrage, qui permet de repérer l'élément « dans des cadres référentiels limités » ou d'attribuer à d'autres locuteurs certains contenus propositionnels. Cette dernière opération est un ajout de D. Battistelli à la théorie de L. Gosselin, et elle est définie en ces termes :

[L'opération de cadrage] s'interprète comme une forme de *mise à distance* que l'énonciateur opère sur les relations prédicatives par rapport à sa propre situation référentielle (ou système de référence intersujets, en relation avec l'espace-temps). Cette « mise à distance » est (...) uniquement à interpréter selon une dimension temporelle (...). Elle relève de la (...) représentation de certaines relations prédicatives sur des axes temporels distincts de celui où se situe l'énonciateur principal, instruisant par là-même une certaine forme de hiérarchisation des informations [...]. (*ibid.*: 123)

On est amené à considérer plusieurs axes de référencement temporelle : celui qui ordonne des événements repérables (/repérés) directement par rapport à l'énonciateur principal, ceux qui ordonnent des événements repérables (/repérés) par rapport à des énonciateurs seconds (discours rapportés), ceux qui ordonnent des événements non directement repérables (/repérés) par rapport à un énonciateur mais se

situant sur un axe de l'imaginaire, du prospectif, du possible, du visé... (*ibid.*: 118-119), [sachant que] les situations décrites le sont toujours « au départ » par rapport à [l'énonciateur principal et à son axe de référenciation], même si c'est pour signifier qu'il y a justement rupture. (*ibid.*: 121).

Il est intéressant de noter que D. Battistelli place l'opération de cadrage au même niveau que le temps, l'aspect et la modalité dans les énoncés : les marqueurs renverraient conjointement, selon elle, à plusieurs de ces différentes dimensions sémantiques (*ibid.*: 124-5). Dans ce cadre théorique, l'opération de cadrage se subdiviserait en plusieurs catégories. D. Battistelli distingue ainsi les cadrages temporel, énonciatif, spatial, thématique etc. (voir *ibid.*:121). L'on comprend mal comment ces diverses catégories peuvent être dissociées, dans la mesure où, précisément, les marqueurs peuvent renvoyer à plusieurs catégories à la fois, signant ainsi leur profonde unité au sein d'un même cadre. Il semblerait que la notion de cadrage gagnerait à être considérée comme un découpage subsumant les trois dimensions temporelles (TAM), et caractérisé par une certaine configuration temporelle, aspectuelle et modale. Nous y reviendrons plus précisément, dans une perspective typologique, aux Chapitres IV et V.

Les « cadres » temporels seraient articulés les uns aux autres par des marqueurs de relation temporelle saillants, dont D. Battistelli (*ibid.*: 120) propose une typologie. Elle distingue d'une part les marqueurs de rupture, et d'autre part les marqueurs de continuité temporelle. C'est avant tout sur ces marqueurs que l'auteur se fonde pour délimiter les cadres temporels. Nous reproduisons ici la figure 2.18 de son ouvrage :

PHENOMENES		UNITES TEXTUELLES CONCERNEES
	↙	[1] connecteurs ou adverbes temporels (ex: <i>puis, ensuite...</i> quand ils sont en position initiale de phrases)
<b>Ruptures temporelles</b>	←	[2] Adverbiaux de localisation temporelle (quand ils sont en position initiale de phrases)
	↙	[3] Segments de discours rapportés et/ou modalisés
	↙	[4] connecteurs ou adverbes temporels (ex: <i>puis, ensuite...</i> )
<b>Continuités temporelles</b>	←	[5] Adverbiaux de localisation temporelle anaphoriques
	↙	[6] Temps verbaux fonctionnant en « systèmes »

**Figure 14 : Ruptures et continuités temporelles : quels indices ? (Battistelli, 2011 : 120)**

Les marqueurs ici répertoriés permettraient d'indiquer à l'interlocuteur la situation temporelle de la portion d'énoncé en cours d'énonciation. Ils indiquent que l'événement se situe dans le même cadre que l'événement précédent (24) ou au contraire qu'il ouvre un nouveau cadre temporel (25).

(24) *J'ai acheté le journal, puis je suis rentré le lire.* [continuité]

(25) *J'ai acheté le journal. Puis, à la maison, je l'ai lu.* [rupture]

L'utilité de la notion de cadrage est qu'elle permet de penser ensemble les énoncés représentant des événements réels, et d'autres, refusant à leur contenu ce statut d'élément réel : penser les relations temporelles et modales en termes de rupture et de continuité permet de conserver l'unité temporelle de l'énoncé, tout en situant les événements sur des axes temporels « distincts de l'axe temporel de l'auteur d'un texte », par exemple « l'axe calendaire, l'axe d'un énonciateur second dont les propos sont rapportés par l'auteur du texte,

l'axe [narratif], ou encore l'axe des situations qu'il présente comme incertaines » (*ibid.*: 198-199). Cette notion de cadrage permet en somme de localiser les événements dans des temporalités en quelque sorte parallèles. L'on peut donc penser l'unité temporelle des énoncés à travers la diversité des cadres ouverts, reliés les uns aux autres par des marqueurs de rupture ou de continuité. C'est une notion qui permet de tenir ensemble les événements vrais, avérés, qui ont (eu) lieu et les événements n'ayant d'existence que discursive et mentale. En un mot, l'opération de cadrage permet de tenir ensemble l'actualisé et le non actualisé.

C'est cette approche qui nous permet de considérer la structure temporelle des énoncés comme un ensemble de sous-domaines temporels, tout reliés, en dernière instance, sur le sujet (*ego, nunc*). Or, dans cette perspective, qu'advient-il de l'ancrage spatial ? Il semblerait que l'articulation temporelle des événements entre eux entraîne également une articulation sur le plan spatial : un événement situé en rupture avec le *nunc* ne peut que se situer également dans un espace qui est en rupture avec le référentiel spatial du sujet *ego*. Voyons maintenant comment l'ancrage spatial du locuteur et de ses énoncés interfère avec la localisation temporelle des événements : tout semble unifié par l'insertion commune des dimensions spatiale et temporelle dans le *champ d'immédiateté*, ancré sur le sujet (*ego*). Nous dépassons ce faisant le cadre des réflexions que nous offre le localisme cognitif, pour nous approcher d'un localisme que l'on pourrait qualifier de *localisme fonctionnel*. C'est cette théorie qui fera l'objet de notre prochaine section.

## **2.3 LOCALISME FONCTIONNEL : UNITE SPATIO-TEMPORELLE DANS LE CHAMP D'IMMEDIATETE**

Nous venons de voir dans les deux sections précédentes que l'espace ne peut être considéré comme le fondement cognitif du temps d'une part, et que tout niveau abstrait ne peut faire l'économie d'une dimension temporelle, c'est-à-dire qu'il doit nécessairement contenir des informations sur le temps, qui n'est pas une information optionnelle (contrairement à ce qu'affirment les tenants du localisme cognitif en distinguant les localisation *statiques* et *dynamiques*, seule cette dernière contenant des informations temporelles). Il est temps de présenter ce que nous entendons par *localisme fonctionnel*, et qui nous semble rendre mieux compte des structures tant de la langue que de l'entendement. Ce localisme s'appuie sur un mode d'approche récent de la référence au travers d'imbrications de référentiels, permettant de distinguer différents « espaces sémantiques » liés les uns aux autres. Les lieux dont il s'agit peuvent être considérés comme « espaces fonctionnels », dans la mesure où la dimension pragmatique des énoncés et de la représentation ainsi que la prise en compte du contexte y jouent un rôle fondamental. Le localisme fonctionnel semble rendre compte de la profonde unité, tant du temps et de l'espace, comme c'est notre propos dans l'ensemble de ce travail, que de la langue elle-même. Nous présenterons ici notre approche des « lieux » spatio-temporels (3.1) en accordant une attention toute particulière à la place du temps dans une telle approche (3.2), avant de revenir sur ce que nous avons appelé le *champ d'immédiateté*, dont nous montrerons qu'il a un statut expérientiel, cognitif et linguistique particulier, dans la mesure où la notion d'immédiateté prime sur celle d'ancrage dimensionnel (3.3).

### **2.3.1 Un localisme des lieux spatio-temporels**

Il est des théories qui prennent en compte l'articulation temporelle complexe permise par la langue en même temps que la complexité des phénomènes de localisation au sens large (localisation sémantique, spatiale, discursive). Nous appellerons cet ensemble de théories les *théories des référentiels*, au sens où elles proposent de voir dans les énoncés une imbrication de référentiels les uns dans les autres, articulés entre eux par des marqueurs spécialisés. Nous



présenterons tout d'abord brièvement deux de ces approches (2.3.1.1) qui ont l'avantage de permettre de tout localiser au sein d'un même référentiel large (2.3.1.2), et ce, nous semble-t-il, en vertu d'une unité qui, avant d'être spatio-temporelle est sémantique (2.3.1.3).

### **2.3.1.1 Les théories des référentiels**

La notion de « cadrage » proposée de D. Battistelli (voir §2.2.3) permet de déployer au cours de l'énonciation autant de référentiels spatio-temporels distincts du référentiel spatio-temporel originel (*hic, nunc*) qu'il y a de cadres ouverts. Cette théorie n'est pas sans rappeler l'approche de G. Fauconnier (1997). Sa théorie des espaces mentaux est résumée en ces termes par G. Col :

Les espaces se construisent ainsi au fur et à mesure du déroulement du discours, successivement les uns à partir des autres. Quand un énoncé apparaît dans le discours, il ouvre un nouvel espace. Cette construction progressive d'espaces correspond à un traitement de l'information par subdivision en différents domaines cognitifs, différents « espaces de connaissance » pourrait-on dire [...] reliés les uns aux autres par différents processus. (Col, 2010 : 54)

Ces domaines cognitifs se déploient à un niveau qui n'est pas linguistique, mais seulement cognitif (*Level C*) : à une expression linguistique correspond une configuration cognitive, qui n'est pas une représentation du monde (voir Fauconnier, 1997 : 36). G. Fauconnier répertorie les indices grammaticaux qui permettent la construction des espaces mentaux. Parmi eux, les *introduceurs* (*space builder*) permettent d'ouvrir un nouvel espace mental ou de revenir à un espace mental « parent » antérieurement introduit ; les noms et les descriptions permettent d'introduire ou de rappeler des éléments existant dans le discours ; les temps et les modes permettent de définir l'espace qui se trouve à un moment donné au centre de l'attention : les constructions présuppositionnelles permettent d'ajouter à un espace mental donné un contenu sous la forme d'un présupposé ; les opérateurs trans-spatiaux (*trans-spatial operators*) établissent une équivalence entre deux éléments de deux espaces différents ; certaines expressions, enfin, peuvent être utilisées pour renvoyer à une autre expression s'il a préalablement été établi une équivalence entre les deux.

Chacun des espaces, lesquels sont structurés et situés les uns par rapport aux autres, contient un potentiel de signification (*meaning potential*) qui ne peut être actualisé qu'en contexte. C'est l'ensemble des espaces mentaux qui construit le sens du texte : un nouvel espace mental est en partie structuré par l'espace-parent par rapport auquel il est situé, selon l'opération *d'intégration* conceptuelle (ou *blending*).

[Blending] operates on two Input mental spaces to yield a third space, the *blend*. The blend *inherits partial structure* from the input spaces and *has emergent structure* of its own. (Fauconnier, *ibid.*: 149)

L'on se trouve donc face à une succession de constructions dont les configurations cognitives correspondantes sont complexes, fondées sur trois notions dynamiques essentielles<sup>49</sup> (*ibid.*: 49) : la Base, qui est l'espace point de départ, le Point de Vue (*Viewpoint*) qui est l'espace à partir duquel sont abordés et structurés les autres espaces, et enfin le Focus, qui est l'espace en cours de structuration interne. L'ouverture d'un nouvel espace entraîne donc la redistribution des rôles attribués aux espaces dans le cadre général du texte.

Il est intéressant de remarquer que G. Fauconnier inclut dans sa théorie la possibilité d'une hiérarchisation des espaces mentaux en termes de réalité, c'est-à-dire selon le rapport - notamment temporel - qui peut être établi avec l'espace mental de référence. Il écrit ainsi :

In moving (mentally) from one mental space to another, we try to keep track of the time shifts and epistemic shifts between the spaces in focus. Relative time is simply a relation between times of events in the two spaces. Epistemic distance is the "reality" status of one space with respect to another. (Fauconnier, 1997 : 72)

L'intérêt de cette approche est donc de montrer comment les marqueurs temporels contribuent à structurer des « espaces mentaux » dans une structure générale complexe, où l'ensemble des espaces se complète pour former le sens de l'énoncé pris dans son entier. Les focalisations successives sur des portions d'espaces à valeur épistémique variable permettent de déployer

---

<sup>49</sup> Ces trois notions que sont la Base, le Point de Vue et le Focus ne sont pas sans rappeler la distinction de H. Reichenbach entre S, R et E, respectivement.

des espaces « parallèles », virtuels, et de construire des mondes possibles à la structure temporelle variable. Un exemple repris de G. Fauconnier (*ibid.*: 42) permettra d'illustrer ces élucidations.

(26) *Maybe Romeo is in love with Juliet*

L'analyse donnée par l'auteur est qu'à partir des deux éléments introduits préalablement dans l'univers discursif (Romeo (R) et Juliet (J)) est ouvert un nouvel espace mental introduit par l'introducteur *maybe*, qui localise l'assertion dans un monde possible, en rupture avec l'actualisé de la situation d'énonciation. Cette opération par laquelle est ouvert un nouvel espace mental projette une image des deux personnages (R et J) qui deviennent dans ce monde possible (R' et J'), et sont reliés par le prédicat « *x in love with y* ». Cela revient à dire, semble-t-il, que toute rupture temporelle en général et, particulièrement ici, modale, entraîne également une rupture spatiale, dans la mesure où l'espace dans lequel s'insère l'entité est détaché de l'espace-temps du *champ d'immédiateté*. En témoigne cet extrait de l'ouvrage de G. Fauconnier, cité par G. Col (2010 : 63) :

The Time Paths represent a dynamic unfolding of discourse. The tense combinations are not meaning properties of single sentences or propositions. They are codings of discourse configuration into which the sentence fits. (Fauconnier, *ibid.*: 83)

Soulignons que la notion d'*espace mental* n'est pas directement superposable à celle d'*espace* : dans la théorie de G. Fauconnier, les ruptures se situent au niveau cognitif, structuré d'après les instructions fournies au niveau linguistique. Le rapport entretenu avec le monde réel est cependant indéniable, car ces *espaces mentaux* permettent d'agir sur ce dernier : « although [level C constructions] are not inherently truth-conditional, such constructions provide various real-world inferences and action patterns » (*ibid.*: 36).

En se fondant sur cette approche, mais aussi sur celle de fenêtrage attentionnel (*windowing of attention*) de L. Talmy (2000), G. Col et B. Victorri (2007) développent la notion de *fenêtrage* qui permet d'élargir la théorie des espaces mentaux en insistant plus

explicitement sur le rôle de la dimension temporelle, et en incluant une dimension cognitive à la théorie. La notion est définie comme suit :

Le fenêtrage est une opération cognitive consistant à mettre en place dans le discours une portion d'espace-temps (la « fenêtre »), à repérer cette fenêtre par rapport à une situation d'énonciation et à définir le contenu de cette fenêtre, c'est-à-dire à définir la structure cognitive élaborée dans la fenêtre. (Col, 2010 : 63)

La fenêtre se trouve structurée non par une charpente fournie essentiellement par les marqueurs de temps, mais par « des relations entre participants », ce qui permet de « distinguer des fenêtrages différents en fonction de l'évolution de la scène, et par extension, en fonction des différences de moments » (*ibid.*: 65). L'article de G. Col et de B. Victorri (2007) présente dans le détail cette notion, fondée sur une double constatation : la représentation peut se définir « comme ayant à la fois une dimension temporelle et une dimension attentionnelle » (Col & Victorri, 2007 : §4). L'on rejoint ici les conclusions de R. Jackendoff sur le rôle fondamental de l'attention. L'apport majeur de cette approche est la volonté de ne pas restreindre les marqueurs temporels à des indices de structuration d'espaces mentaux, comme c'est le cas chez G. Fauconnier : les auteurs soulignent le double statut sémantique de la temporalité, qui est à la fois un « sens construit par l'énonciation » et un « moyen de construire le sens » (*ibid.*: §5).

Une fenêtre est, par conséquent, nécessairement temporelle et, à ce titre, inscrit la construction du sens dans une certaine temporalité qu'il faut prendre en compte dans les analyses linguistiques. (*ibid.*: §5)

Le fenêtrage correspond à la création et au repérage d'une fenêtre temporelle, ainsi qu'à la monstration d'une structure sémantico-cognitive. (*ibid.*: §6)

Mais la fenêtre n'est pas de nature purement temporelle : « en tant que fenêtre, la représentation a une dimension spatiale (une fenêtre délimite [...] l'espace dans lequel se déroulent des événements et dans lequel le sujet est impliqué), ainsi qu'une dimension temporelle qui apparaît dans l'ordonnement des événements dans la fenêtre. » (*ibid.*).

L'intérêt de la notion de « fenêtrage », qui se place dans la lignée des travaux en linguistique cognitive de Fauconnier (1997), des « cadres » de C. Fillmore (1985), des « espaces conceptuels » de P. Gärdenfors (2000), des « domaines notionnels » d'A. Culioli (1999) et des « fenêtrages attentionnels » de L. Talmy (2000), est de proposer une structuration des connaissances en un référentiel unique, spatio-temporel.

### ***2.3.1.2 Une localisation dans un cadre unifié***

Dans ce cadre, l'on peut donc envisager le processus de localisation comme un processus unique, qu'il s'applique à des entités à dominante temporelle comme les événements ou les processus, ou à des entités à dominante spatiale comme les objets, ou encore à dominante « sémantiquement spatiale », abstraite, comme c'est le cas pour les types, pour reprendre la typologie proposée par E. Zemach. Quant aux entités de troisième ordre de la typologie de J. Lyons, elles sont localisées dans des référentiels distincts de celui de la situation d'énonciation, selon leur statut épistémique. Tout, en somme, peut être localisé du point de vue spatio-temporel, dans un référentiel complexe mais unifié.

Ainsi, le procédé de localisation peut se diviser en plusieurs types :

Localisation absolue : ce procédé fait référence à un ancrage externe, commun aux interlocuteurs, comme c'est le cas pour des termes comme *Lyon*, *midi* ou *l'Antiquité*. Il s'agit en fait d'ancrer ce dont on parle dans le référentiel du locuteur lui-même.

Localisation relative interne : cette opération permet de localiser les éléments les uns par rapport aux autres à l'intérieur d'un cadre spatio-temporel stable, comme c'est le cas au travers de mots tels que *ultérieurement*, *après*, *devant*, *les descendants*. Il semblerait que ce soit souvent à ce type de localisation que l'on réfère lorsqu'on parle de « métaphore spatiale ».

Localisation relative externe : ce procédé permet de localiser les éléments en les situant dans des référentiels spatio-temporels distincts. Par exemple, des adverbes conjecturels, ou des temps comme l'irréel du passé permettent d'établir des ruptures dans la cohérence

référentielle. L'on peut penser aux évidentiels, qui permettent de marquer la source d'information et confèrent donc aux énoncés dans lesquels ils apparaissent un statut épistémique (Aikhenvald, 2014). C'est par exemple, entre autres, le cas des particules du quechua, qui permettent de spécifier le statut épistémique de l'énoncé (permettant d'exprimer l'assertif, le citatif, le conjecturel, mais aussi le dubitatif, l'interrogatif simple ou l'interrogatif dubitatif, le négatif, l'absolu – voir Itier, 1997 : 96-100). Nous reviendrons en détail sur ce phénomène au Chapitre V (§5.2).

Ces trois types de localisation recouvrent l'ensemble des possibilités offertes par le langage pour repérer dans le temps des entités de premier ordre (à dominante spatiale), des entités de second ordre (à dominante temporelle) ou des entités de troisième ordre (à dominante notionnelle, dans la mesure où elles sont irréelles). Leur articulation semble structurellement similaire à celle des trois points temporels de H. Reichenbach (voir figure n°7) :

S – énonciation, ancrage subjectif absolu : localisation absolue non seulement déictique mais aussi, par exemple, calendaire.

R – référence intra-discursive, relative à S, possiblement dissociée (*ante, post*). Ce point temporel rappelle également le Point de Vue (*Viewpoint*) de Fauconnier (voir §2.3.1.1). Si le point R relève de la réalité (*realis*), il s'agit de localisation relative interne. Si ce n'est pas le cas, mais qu'au contraire R relève de l'*irrealis*, il s'agit de localisation relative externe.

E – référence intra-discursive, ancrage relatif à R. Le point E peut renvoyer à une entité de second ou de troisième ordre : la nature de l'entité est corrélée au type de localisation. S'il s'agit d'une localisation relative interne, E relève du domaine réel et renvoie donc à une entité de second ordre. S'il s'agit d'une localisation relative externe, E renvoie à un simple *dictum*, entité de troisième ordre débrayée de la réalité.

On se retrouve alors dans un référentiel unifié à dominante temporelle, éventuellement « spatiale » dans la mesure où il peut s'agir d'un espace mental, structuré en termes topologico-dynamiques d'origine spatiale mais dégagé de tout ancrage spatial (Victorri, 2010).

### 2.3.1.3 Une unité de sens avant tout

Il semble utile ici de revenir sur un principe fondamental de la phénoménologie exposé précédemment, à savoir celui de l'unité de sens attribuée à la variété des percepts. Ceci témoigne de l'influence mutuelle du langage et de la représentation de l'expérience. Notre intuition est la suivante : de même que l'ensemble des percepts est unifié sous un même concept auquel on l'apparente, de même, l'ensemble des contenus linguistiques devrait être découpé en unités spatio-temporelles et rattaché à différents « cadres » ou « référentiels ». Il semble évident que tout locuteur fait la différence entre un énoncé asserté comme certain, et un autre exprimé sous le mode dubitatif. Ainsi, le localisme fonctionnel pourrait être un localisme des « lieux thématiques ».

Une remarque de M. Mithun (1998 : 264-265) permet d'illustrer l'importance que semble jouer le sens dans la perception et le découpage linguistique du temps. En Yup'ik, langue eskimo parlée en Alaska, le présent peut renvoyer à un événement qui vient juste d'avoir lieu ou qui a eu lieu à une distance temporelle conséquente. L'auteur rapporte ainsi l'anecdote d'un couteau perdu puis retrouvé. Un locuteur peut s'exclamer *nalkutaqa* « I'm finding it »<sup>50</sup> alors qu'il se penche pour le ramasser, ou, peu après, lorsqu'il s'en revient auprès d'un compagnon qui recherche l'objet un peu plus loin. Si les deux personnes, après un long trajet de retour chez elles, annoncent avoir retrouvé le couteau perdu, c'est encore avec la forme du verbe au présent qu'elles le feront. En revanche, une deuxième situation présentée par M. Mithun (*ibid.*) ne semble pas plaider pour une signification du présent yup'ik étendue à un large intervalle temporel : une cuisinière perd son couteau en préparant le dîner. Elle s'exclamera en le retrouvant *nalkutaqa* « I'm finding it » comme dans la situation précédemment évoquée. Pourtant, si son mari revient au bout d'un quart d'heure et la trouve dans une autre pièce, elle ne pourra exprimer sa trouvaille qu'au passé. Dans cette seconde situation, le changement d'unité temporelle est marqué par un déplacement spatial : la cuisinière a quitté ses fourneaux, elle a donc aussi changé d'unité notionnelle. Ce n'était pas le cas dans la première situation où les différents protagonistes vivent un présent notionnel unifié de recherche d'un couteau. C'est donc le sens qui fédère la perception temporelle et par voie de conséquence, le découpage référentiel.

---

<sup>50</sup> 'Je suis en train de le trouver'.

L'analyse de l'auteur rejoint nos conclusions (*ibid.*) :

Rather than measuring objective time, the present tense form encompasses the full situation within the immediate consciousness of the speaker [...] : it covers what is categorized as immediate rather than displaced experience. [...] What is included within the category of immediate experience can vary with the situation and the desire of the speaker.

L'unité de la référence temporelle structurée en fenêtres distinctes les unes des autres est donc permise par repérages successifs des cadres les uns par rapport aux autres, et unifiée par le sens. Le présent ne renvoie pas nécessairement au présent de l'énonciation, mais au présent notionnel partagé par les interlocuteurs. Il semblerait ainsi que la dimension notionnelle du *champ d'immédiateté* structure l'ensemble du référentiel spatio-temporel. Dans cette perspective, le statut du temps doit être redéfini. C'est ce à quoi s'attelle la prochaine section (§2.3.2).

Cette importance de l'unité de sens dans l'interprétation des percepts est soulignée par M. Mithun dans une étude sur les langues d'Amérique du Nord, langues dont l'interprétation du laps de temps englobé par le temps grammatical du présent varie d'une langue mais aussi d'une situation à l'autre : un changement de lieu entre deux événements fera glisser le premier événement au statut d'événement passé tandis que dans une autre situation il relève encore du présent. L'auteur commente alors : « rather than measuring objective time, the present tense form encompasses the full situation within the immediate consciousness of the speaker [...]. What is included within the category of immediate experience can vary with the situation and the desire of the speaker » (Mithun, 1998 : 264-265).



### **2.3.2 Revoir le statut du temps**

Dans le cadre d'une théorie de la langue comme déploiement d'une cascade de référentiels repérés les uns par rapport aux autres, le temps ne peut être considéré comme la dimension subalterne de l'espace, une « sous-dimension » en cela qu'elle serait « moins complexe » et « unidirectionnelle », car nous avons vu qu'il n'en est rien. Bien au contraire, la perspective est retournée, et il s'avère que toute localisation temporelle entraîne une localisation « spatiale » - au sens d'espace thématique. Il nous faut revenir ici sur le temps dans sa dimension concrète, c'est-à-dire comme dimension de la perception, perception à partir de laquelle sont structurées les représentations. Il a été montré précédemment que deux concepts fondamentaux de la perception sont la saillance et l'attention : nous examinerons ici, de manière en partie spéculative, comment ces notions peuvent s'appliquer au temps (2.3.2.1), ce qui nous armera d'arguments contre les affirmations de la primauté de l'espace basées sur des expériences (2.3.2.2).

#### ***2.3.2.1 Saillance temporelle et attention au temps***

Comme annoncé en section 2 du présent chapitre (§2.2.2.3), nous revenons ici sur la manière dont la dimension temporelle des percepts peut être mise en saillance et faire l'objet de l'attention. Afin de clarifier notre approche, revenons ici à titre d'exemple sur une expérience courante et bien connue, celle d'un voyage en train. Dans un premier cas, un jeune voyageur monte dans le train pour se rendre à sa destination, encore inconnue de lui, où il rejoint de grands amis qu'il n'a pas revus depuis longtemps pour passer des vacances avec eux. Notre jeune voyageur doit être attentif au déroulement de voyage car sa destination n'est pas le terminus de son train. Étant donné son impatience de retrouver ses amis et son ignorance du trajet qui l'attend, il y a fort à parier que le voyage lui semblera terriblement long – car nous partons du principe que notre protagoniste n'a emporté aucune occupation pour « tuer le temps ». Prenons un deuxième cas, celui d'un adepte de la migration pendulaire, qui effectue quotidiennement le même voyage en train que notre jeune néophyte. Les années passant, notre second voyageur a appris chaque détail du paysage et connaît le moindre bosquet du paysage, le moindre virage, la moindre secousse. Ce voyageur ne trouve pas le temps long, il connaît son trajet. D'aucuns argueront que « c'est l'habitude ». Nous penchons

pour une autre explication pour cette différence d'appréhension du temps dans les deux cas exposés.

L'estimation du temps comme « volant » ou « se traînant en longueurs » est lié à la manière dont nous percevons et qualifions les intervalles temporels, c'est-à-dire le temps écoulé entre deux instants saillants qui servent de points de repère. Si nous revenons à notre second voyageur, ce dernier dispose d'une multitude de points de repères : il y a la première gare où attendent quelques rares voyageurs, puis la traversée d'une forêt sombre dont on sait qu'on sortira quand enfin apparaît une sorte de cabanon à l'abandon, sans doute anciennement un poste de chasseurs. À la forêt succède ensuite une grande plaine, la première partie faite de champs cultivés et variant au gré des saisons, la seconde, servant de pâturage à un large cheptel de bétail. Tandis que le jeune voyageur découvre tous ces éléments et n'y perçoit aucun point de repère, le voyageur aguerri trouve en chacune de ces unités thématiques (gare, puis forêt, puis champs cultivés, puis champ de bétail) un point de repère à la fois spatial et temporel, qui marque un point de passage dans la succession des lieux qu'il a à traverser pour rejoindre sa destination. Il dispose d'éléments saillants en abondance, ce qui lui permet à la fois de se projeter vers les points de passage à venir et de garder en mémoire ceux qu'il a déjà rencontrés en un jeu de pro-/ré-tensions, le tout lui permettant d'estimer correctement l'écoulement du temps – indépendamment de la course des aiguilles sur le cadran de sa montre. La succession serrée de points de repère semble être le meilleur garant de la capacité à estimer le temps. À l'inverse, le jeune voyageur ne disposant d'aucun point de repère demeure dans l'attente angoissée de la station à ne pas manquer, sans avoir la moindre idée du moment de l'arrivée. On opposera que c'est justement le rôle des montres que de rassurer sur les échéances. Imaginons donc qu'il y ait un retard imprévu suite à un arrêt prolongé sur la voie : le voyageur aguerri a mesuré le temps perdu à la lenteur du train en un certain intervalle, puis a perçu que le train était revenu à sa vitesse normale. Il lui sera aisé d'en déduire approximativement le temps perdu, chose impossible au jeune voyageur. En somme, notre capacité à estimer les intervalles est liée à la manière dont nous avons prise sur le réel, c'est-à-dire au découpage de ce dernier en petites unités faciles à estimer car physiologiquement significantes.

De quelles petites unités temporelles s'agit-il ? Si nous sommes en mesure d'estimer le temps, c'est que nous pouvons le ramener à cette unité significative, appelée dans la littérature *l'intervalle d'indifférence* (Davis, 1962). Tandis que le taux d'erreurs d'estimation d'intervalles en situation expérimentale varie d'autant plus que l'intervalle est long, un intervalle mesurant environ 0.7 secondes est toujours estimé de la même manière par les personnes ayant participé à diverses expériences (Davis, *ibid.*). L'on peut supposer que c'est une certaine forme d'ancrage corporel qui facilite la mesure de cet intervalle d'indifférence (battement de cil, mouvement d'un doigt, claquement de mâchoire par exemple). Ne mesure-t-on pas plus aisément l'écoulement d'une période temporelle au cours de laquelle on a parlé et donc effectué une suite de mouvements physiologiques, qu'une période silencieuse de durée pourtant identique, mais dépourvue d'ancrage corporel ?

De récentes recherches semblent confirmer cet ancrage physique du temps : Effron *et al.* (2006) montrent ainsi que le temps de décryptage de visages exprimant des émotions est supérieure à celui de visages neutres, uniquement dans le cas où les participants ont la possibilité d'imiter (phénomène spontané) les émotions perçues. En revanche, lorsque les participants ont un stylo dans la bouche, ils sont gênés dans leur imitation et ne surestiment pas la durée d'apparition des visages à l'écran. Au-delà de la problématique de la distorsion du temps par la conscience par les cinq facteurs principaux que sont l'attention, la modalité, l'excitation physiologique (*arousal*), la valence affective et les facteurs linguistiques (voir Droit-Volet & Meck, 2007), l'on voit ici, sans approfondir davantage le sujet, que le temps, ou tout au moins son ressenti, est bien physiquement ancré.

Thus, embodiment might affect time perception by mediating arousal. It is also possible that moving stimuli capture more attention due to their salience. Attention controls switch latency and the closure state of switch. When more attention is given to the processing of moving stimuli, more temporal pulses would be accumulated and the perceived duration is extended [...]. (Zhang *et al.*, 2014 : 1)

La citation de Zhang *et al.* (2014) s'insère dans un modèle de perception du temps fondé sur une horloge interne, composée de trois parties : le stimulateur (*pacemaker*) émettant des

battements à intervalles réguliers (le fameux intervalle d'indifférence en situation neutre ?), le *switch* contrôlant le début et la fin de l'intervalle mesuré, et enfin un *accumulateur* (voir aussi Droit-Volet & Meck (2007) pour synthèse).

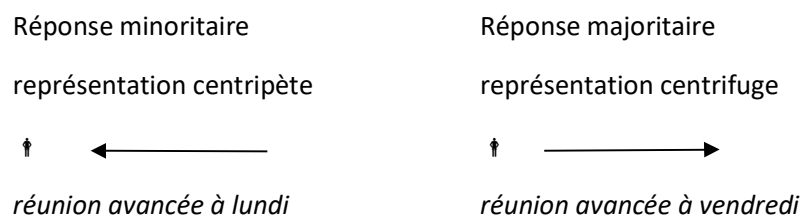
Il semblerait que dans le cas de l'estimation du temps, les points de repère servant de borne à l'estimation d'un intervalle soient constitués par des moments saillants, retenant l'attention et par conséquent impliquant davantage le corps dans son activité perceptive que d'autres percepts. Ces moments saillants ne sont pas purement temporels, de même que des objets ne peuvent être purement spatiaux : l'estimation d'un intervalle est souvent celle de la durée d'apparition d'un stimulus, c'est-à-dire l'estimation d'un événement spatio-temporel du point de vue particulier de sa temporalité. Estimer le temps, en somme, revient à focaliser son attention sur un aspect particulier de la perception. L'ennui – par exemple celui de notre jeune voyageur impatient évoqué précédemment – est sans doute lié à une lacune d'éléments saillants dans le champ perceptif entraînant un trouble de l'estimation temporelle, qui glisse alors au centre de l'attention : en proie à l'ennui, l'on focaliserait son attention sur l'écoulement du temps, perçu au travers de l'estimation d'intervalles, faisant en même temps passer à l'arrière-plan attentionnel la dimension spatiale des percepts. En somme, porter au temps une attention accrue revient, de manière métaphorique, à changer la perspective avec laquelle sont envisagées les représentations. Dans une perspective « neutre » temps et espace se fondent dans l'arrière-plan expérientiel – la métaphore est inexacte, car tout est temps et espace, aussi ne peuvent-ils pas être réduit à l'arrière-plan. Dans d'autres cas, c'est la dimension spatiale ou la dimension temporelle qui est accentuée, selon ce qui occupe le sujet.

Une brève remarque peut être faite ici sur les liens entre détermination et saillance, sur lesquels nous reviendrons lors de nos investigations linguistiques : Korzen (2003) souligne que plus un objet de perception est saillant, plus il attire l'attention, plus il est déterminé. Les éléments perceptuellement ou cognitivement saillants seraient donc – sans nul doute perçus, puis – exprimés avec davantage de précision. C'est sans doute ce qui explique que l'on puisse localiser un événement sur un référentiel absolu de manière extrêmement précise, tandis que le types de relations entre deux éléments eux-mêmes proéminents perd en importance attentionnelle et ne nécessite pas de spécification particulière, n'étant pas au cœur des

préoccupations du sujet. Ce phénomène rendrait compte de la labilité des prépositions applicables pour beaucoup d'entre elles à plusieurs dimensions, n'indiquant que de manière vague, i.e. non focale, la relation entre les éléments qui retiennent davantage l'attention.

### 2.3.2.2 *Quelques remarques sur les expériences « prouvant » la primauté de l'espace*

Revenons à travers la notion de perspective sur les résultats d'expériences ayant conduit à la conclusion que le temps serait cognitivement tributaire de l'espace, notamment parce que l'influence d'une organisation spatiale serait systématique sur celle du temps. L. Boroditsky (2000) rend compte d'une expérience au cours de laquelle des personnes étaient interrogées en situation orientant clairement leur représentation de l'espace et semblaient en être influencées pour répondre à une question relative à l'orientation temporelle. Ainsi, faire la queue pour aller déjeuner et marcher lentement vers l'entrée de la cantine entraîne une représentation « centrifuge » de l'espace. Or, si l'on pose à ces individus la question suivante : « *le rendez-vous de mercredi a été avancé de deux jours, quand aura-t-il lieu ?* », la plupart d'entre elles répond « vendredi », tandis que le « lundi » représente une réponse possible concurrente, le temps étant souvent orienté de manière « centripète » lorsque le point de repère temporel est autre que le sujet lui-même (par exemple on « avance dans la vie » [centrifuge] mais « les vacances arrivent ! » [centripète]).



**Figure 15 : deux interprétations concurrentes selon l'orientation de l'axe temporel, d'après Boroditsky (2000)**

Les auteurs en déduisent que l'orientation dans l'espace influence l'orientation dans le temps. Ces conclusions semblent hâtives si l'on adopte la perspective du localisme cognitif, auquel nous acquiesçons en reconnaissant l'existence d'un niveau abstrait constitué d'un petit

nombre de relations applicables à tout champ notionnel. En effet, si l'orientation de l'espace influence celle du temps, ce peut être pour la simple raison que la modification d'une perspective prend effet au niveau abstrait et non au simple niveau spatial (par ailleurs, quel serait-il, dans la mesure où les percepts prennent immédiatement forme abstraite ?). Ainsi, le temps pourrait ne pas dépendre directement de l'espace, mais se voir orienté différemment sous l'influence d'un niveau abstrait dont la configuration aurait été changée. L. Boroditsky conclut que l'orientation concrète de la représentation de l'espace influe directement sur celle du temps. Il semblerait qu'il y ait plutôt un niveau abstrait dont la configuration influe sur les deux domaines, spatial et temporel.

### **2.3.3 Retour sur le *champ d'immédiateté***

Nos investigations philosophiques du premier chapitre nous ont permis de définir le *champ d'immédiateté* défini comme la zone de contact entre le sujet et l'objet de son expérience, que cet objet soit la représentation d'un objet réel ou la pensée d'un objet absent. Nous avons vu que la temporalité de notre représentation de l'expérience comporte différents degrés de réalité, mais aussi des liens variablement étroits avec la spatialité de l'ancrage immédiat. Or il semblerait que l'expérience, c'est-à-dire le contact du sujet avec son objet au sein de ce *champ d'immédiateté* ait un statut perceptif et donc cognitif particulier, variable en fonction de son degré de proximité avec le sujet. C'est en tout cas ce dont semble témoigner D. Kemmerer (1999) qui établit deux zones bien distinctes dans le cerveau humain entre ce qui est littéralement à portée de main et ce qui est au-delà (voir §2.2.1.3). Si les travaux de D. Kemmerer permettent de montrer que les fondements de la distinction linguistique entre le proximal et le distal ne sont pas spatiaux mais langagiers – au sens où les démonstratifs de proximité n'activent pas l'aire cérébrale dévolue à l'espace mais celle dévolue au langage – il n'empêche que cette distinction expérientielle existe bel et bien. Notre hypothèse est que le *champ d'immédiateté*, qui recouvre l'immédiat contextuel de l'expérience (spatial, temporel, textuel), est davantage caractérisé par sa proximité avec le sujet que par l'ancrage dimensionnel de ce dont on parle – sauf spécification subjective.

Ce statut particulier du *champ d'immédiateté* dans l'expérience, et donc dans sa représentation, entraînant un statut particulier du *champ d'immédiateté* dans le langage également, semble avoir des fondements pragmatiques : l'immédiat est ce qui est ancré dans la situation du sujet (*ego, hic, nunc*) et relève donc du même statut spatial, temporel et épistémique. Ce qui est plus loin est par définition moins accessible, voire moins réel. Preuve semble en être le phénomène grammatical remarqué dans certaines langues, notamment en pilagà et en toba par Vidal & Manelis Klein (1998), où il semblerait y avoir une relation étroite entre l'expression de l'irréel, l'expression du distal, et celle de la négation – alors que la catégorie grammaticale des *irrealis* serait inexistante dans ces systèmes linguistiques (*idem* dans langues romanes : *questo qua/quello...*).

The basic meaning of *ga'* [Pilaga] and *ka* [Toba] is « out of view » or « distal » or « unknown ». When using *ga'* or *ka*, the speaker represents some referent as out of sight or unknown, but, by semantic extension, he or she may also imply that the object referent is « potentially present » or that the event is « hypothetical » or « unrealized ». (Vidal & Manelis Klein, 1998 : 193)

Un phénomène de grammaticalisation a étendu leur emploi sous les formes *qaga'* et *qayka* dans un emploi de négation des formes existentielles. En somme, ces marqueurs indiqueraient ce qui est hors du *champ d'immédiateté*. Cette distinction se retrouve par ailleurs dans les langues romanes, par exemple en italien où s'opposent *questo qua* 'celui-ci (visible)' et *quello là* 'celui-là (invisible)'. Ce type de phénomène permettant de localiser en-dehors du *champ d'immédiateté* fera l'objet d'une analyse détaillée au Chapitre V.

Les langues shiriana, dont C. Fillmore (1975) souligne la particularité du système temporel, semblent fournir un autre exemple de variation des statuts expérientiels : le centre de la temporalité est le sujet lui-même, mais ensuite les marqueurs temporels permettent uniquement de définir l'intervalle éloignant l'événement évoqué du centre déictique, et ce indépendamment de la direction du temps (vers le passé, comme vers le futur), tout en étant ancré sur le centre déictique et temporellement qualifié en termes d'intervalles. La question

mérite d'être posée à la fois du marquage de l'articulation référentielle mais aussi de la distance spatiale dans ces langues : les marqueurs présentent-ils une similitude ou une parenté morphologique ? L'on voit en tout cas ici un exemple supplémentaire de grammaticalisation du statut expérientiel qui, bien qu'il ne démontre pas à lui seul la fusion cognitive des dimensions de l'expérience dans la proximité du *champ d'immédiateté*, semble laisser entrevoir une étroite relation entre le temps et l'espace dans l'expérience et son traitement cognitif.

L'expression du futur immédiat en français au moyen d'un verbe de mouvement peut en donner un premier aperçu : le verbe *aller* connaît des emplois spatiaux (*aller à Prague, aller manger* « se déplacer pour manger ») mais aussi temporels (*aller manger* « être sur le point de manger »). B. Victorri (2010), reprenant la pensée de C. Vandeloise, montre que la notion d'anticipation, forgée par C. Vandeloise (1986) permet de rendre compte de tous ces emplois : en effet, que l'emploi du verbe *aller* soit spatial ou temporel, le sujet s'y trouve « engagé dans un processus dont on peut anticiper qu'il conduira à [sa] réalisation [...]. Le processus a lieu dans un espace qui est construit par la parole, que l'on peut appeler scène verbale (Victorri, 1999) et qui n'est pas forcément une représentation de l'espace physique » (Victorri, 2010 : 8). On voit ainsi comment l'expression spatiale et l'expression temporelle peuvent être contenues dans un même terme et activées par le voisinage discursif et notionnel.

Il semblerait donc qu'il existe un continuum entre ce qui relève du *champ d'immédiateté*, toutes dimensions confondues, et ce qui n'en relève pas (réel, distal), voire ce qui en est d'autant plus exclu qu'il relève de l'*irrealis*. Nous verrons au fil des prochains chapitres comment les langues du monde, dans leur grande variété, permettent le repérage des entités de premier, second et troisième ordre par rapport au *champ d'immédiateté*, dans ce qui, de prime abord, semble unifier les dimensions spatiale et temporelle. Il nous faudra comprendre si et comment cela peut se vérifier.



## Conclusion de notre cheminement théorique

Nous voici au terme du cheminement théorique où ont été présentées à grands traits différentes approches et analyses de la relation entre le temps et l'espace selon des points de vue philosophique, linguistique et cognitif. Il a fallu pour ce faire revenir à l'expérience elle-même et à son traitement cognitif par le sujet. Ces investigations nous ont conduit à définir le *champ d'immédiateté* comme point de rencontre entre le sujet et l'objet, à partir duquel se distinguent différents statuts ontologiques. Certaines langues gardent trace de cette distinction. La notion de *champ d'immédiateté* a émané de nos analyses philosophiques et elle permet d'éclairer tant certaines différences de traitement constatées au niveau cognitif – ainsi que nous venons de le voir avec Kemmerer, 1999 (voir §2.3.3) – que des distinctions linguistiques apparaissant dans certaines langues. Voici venir le temps d'une recherche plus systématique, non plus d'un point de vue philosophique mais bien typologique : ces conclusions trouvent-elles leur pendant dans les structures de langues typologiquement différentes ? Nous tenterons de répondre à cette question successivement au prisme de l'expression linguistique de l'une des trois formes de localisation temporelle telles qu'elles ont été définies au §2.3 : localisation absolue, localisation relative interne à un cadre spatio-temporel stable, et enfin localisation relative externe, c'est-à-dire dans des cadres spatio-temporels distincts.

Dans le premier cas, celui de ce qui a été nommé la « **localisation absolue** », il s'agira d'approfondir notre hypothèse de la fusion dimensionnelle dans le *champ d'immédiateté* : L'immédiat (ou le « proximal ») prime-t-il sur la spécificité de la dimension concernée ? Dans ce cas, celle-ci est-elle implicite, fait-elle l'objet d'inférences ? Il semblerait que les prépositions se divisent en deux catégories, en étant soit générales (à, en, vers) soit spécifiques à une dimension donnée (pendant, derrière). Les prépositions générales pourraient être applicables à n'importe quelle dimension sans spécification particulière, au moins au cœur du *champ d'immédiateté*.

Dans le second cas, celui de la « **localisation relative interne** », qui est sans doute le phénomène qui sert le plus souvent d'exemple lorsqu'on parle de « métaphore spatiale »,

notre attention sera tout particulièrement portée sur les types de géométrie possible. Notre hypothèse de départ a été évoquée précédemment dans un développement sur la saillance : l'application de prépositions à différents domaines semble possible surtout dans la mesure où le type de relation entretenue par deux éléments n'est pas l'objet du focus attentionnel. Si l'on s'intéresse surtout aux entités elles-mêmes, leur relation passe au second plan et devient moins spécifique, donc plus « abstraite », plus générale. Il nous faudra voir dans la diversité des langues du monde si cette hypothèse se trouve confirmée par une variation de l'emploi des prépositions – ou de leur pendant grammatical dans la langue examinée – en fonction de l'orientation de l'attention. En termes grammaticaux, nous nous intéresserons donc aux variations morphologiques en fonction de la saillance d'une localisation, lorsque celle-ci est en position de thème ou de simple complément circonstanciel.

Dans le troisième et dernier cas, celui de la « **localisation relative externe** », notre réflexion se concentrera sur la catégorie des évidentiels. A. Aikhenvald (2014) montre que cette catégorie est liée à d'autres, tout particulièrement aux catégories temporelles : en diachronie, les évidentiels sont souvent issus de la modalité épistémique et du futur (expression de l'incertitude), de formes perfectives/résultatives (information inférée), ou de formes verbales nominalisées (information rapportée). Il y aurait une corrélation diachronique entre la notion de distance temporelle et les évidentiels, souvent issus de démonstratifs. En somme, il semblerait qu'un certain statut informationnel corresponde aussi à un certain statut temporel. Nous tenterons de comprendre à quel point se retrouve cette corrélation dans les langues.

Trois champs seront donc à examiner au fil de notre approche typologique des familles linguistiques :

(i) le système déictique et de catégorisation : y a-t-il une sélection du type d'entité dans l'emploi des démonstratifs, et le proximal fait-il passer au second plan l'appartenance dimensionnelle ? Peut-on distinguer des termes de localisation générique et d'autres, spécifiques à une dimension ?

(ii) le système prépositionnel ou casuel permettant la représentation en quelque sorte géométrique des relations : trouve-t-on des variations d'emploi ou de morphologie en fonction de la saillance de la localisation ?

(iii) les architectures temporelles et évidentielles : peut-on identifier une parenté entre ces architectures temporelles et le marquage du proximal / distal?

L'examen de ces trois champs fera l'objet de nos prochains chapitres, dont chacun aborde un type précis de localisation temporelle, à la lumière du parcours philosophique et théorique qui s'achève avec ces mots.

**Partie B**

**SURVOL TYPOLOGIQUE  
L'OPÉRATION DE LOCALISATION**

Cette seconde partie adopte un point de vue typologique et aborde, dans la diversité des langues du monde, les trois types de localisation temporelle définis en première partie : localisation absolue (Chapitre III), localisation relative interne (Chapitre IV) et localisation relative externe (Chapitre V).

Comment aborder un phénomène même relativement restreint – ici la localisation temporelle – dans l’ensemble des langues du monde ? Mais à l’inverse, comment rendre compte précisément de la richesse d’un seul système linguistique pour repérer ses énoncés dans le temps ? La tâche est titanesque si elle n’est pas impossible : l’enjeu dans les chapitres suivants sera de donner au lecteur une idée des possibilités linguistiques d’expression de la localisation temporelle, mais aussi de vérifier si l’on retrouve trace, dans les langues du monde ou tout au moins dans certaines langues du monde, des hypothèses qui découlent de nos conclusions philosophiques (Partie A). Les interrogations levées par le panorama conceptuel sont ainsi les suivantes :

- (i) Y a-t-il une fusion dimensionnelle dans le *champ d’immédiateté* ? En d’autres termes, la proximité prime-t-elle sur l’ancrage spatio-temporel ?
- (ii) Peut-on retrouver trace dans le langage de la saillance attentionnelle à l’œuvre dans l’expérience ?
- (iii) Existe-t-il une corrélation entre la distance spatiale et la distance temporelle ?
- (iv) S’il y a parallélisme structurel, l’origine de la structure linguistique est-elle purement spatiale ?

Une étude typologique visant à explorer ces hypothèses dans la richesse des langues du monde représente davantage le programme de décennies de recherche collective que celui d’une thèse de doctorat. Tout le défi réside ici dans la cohérence de l’approche adoptée.

Un premier type d’approche pourrait être celui qui consiste à faire des études statistiques sur les rouages linguistiques des langues pour en déduire des universaux statistiques (Dryer, 1998). La limite de ce type d’approche est de lisser les données pour les rendre toutes compatibles avec un système d’analyse, ce qui fait courir le risque de gommer les spécificités des langues étudiées. En effet, ce type d’approche ne peut que se borner à une étude des systèmes

grammaticaux, et se coupe ainsi de la créativité des langues en contexte. Ne peuvent émerger de la linguistique statistique que des phénomènes dont l'universalité est faussée. Alors que la première caractéristique du langage est sans doute la grande variété des formes qu'il peut prendre, la recherche de grandes tendances universelles entraîne un appauvrissement de leur compréhension (Evans & Levinson, 2009).

Un second type d'approche est à trouver dans la linguistique contrastive, qui consiste à comparer deux ou trois langues pour en dégager les ressemblances et différences fondamentales, à l'origine dans le cadre d'études diachroniques puis peu à peu en vue d'en déduire des tendances universelles (Yllera, 2001) : les limites de ces approches ont été soulignées dès 1978 (Coseriu, 1978). L'aspiration est toujours d'accéder aux universaux du langage par un biais non pas théorique mais comparatif, à partir de l'analyse de plusieurs langues, mais aussi de mieux comprendre les rouages du langage en général. La linguistique est considérée comme le complément empirique des réflexions théoriques de la linguistique générale (Yllera, *ibid.* : 442). Contrairement à la première approche, de type statistique, l'approche contrastive a l'avantage de regarder au plus près des langues. C'est cependant sur la grammaire normative des langues étudiées qu'elle repose, ce qui limite encore la pertinence de ses apports. Le cas du kalaallisut, langue eskimo, est à cet égard éclairant : connu pour disposer d'un riche système temporel où se complètent trois temps au futur et quatre au passé (entre autres, Fortescue, 1984), le kalaallisut a été récemment analysé au contraire comme une langue dépourvue de système temporel (Shaer, 2003 ; Bittner, 2005 ; voir *infra* §4.2.3.2). Le système temporel a donc, semble-t-il, fait l'objet d'une analyse erronée, sans doute parce que la première lecture d'un système temporel riche et structuré découle de grammaires rédigées par des locuteurs non natifs, tandis que la seconde lecture se fonde sur l'analyse du discours et non seulement de la grammaire.

La troisième approche typologique possible consiste à prendre en compte à la fois la structure grammaticale normative et les emplois en contexte. C'est tout le travail de A. Culioli, qui cherche à fonder les analyses sur l'énonciation plutôt que sur la langue figée des grammaires, selon lui peu fidèle à la réalité. On voit en effet que la prise en compte de la dimension énonciative et pragmatique de la langue modifie sensiblement les analyses d'emplois rassemblés dans les grammaires normatives en systèmes lisses et cohérents. Un exemple en sera développé au chapitre III où le système des démonstratifs du maya yucatèque s'avère relever des domaines

temporel et notionnel au moins autant que du domaine spatial, ce qui met en cause la pertinence du découpage initial, ou tout au moins du choix de la dimension spatiale pour rendre compte de son interprétation (Hanks, 2009 ; voir §3.3.1). Cette approche, qui tient compte du contexte, présente l'avantage d'être précise, mais l'inconvénient de restreindre l'étendue de la sphère linguistique examinée. A cette approche qui tient compte de la norme et du contexte, sans faire abstraction de l'analyse contrastive entre plusieurs langues, doit être ajoutée la dimension diachronique, qui permet de rendre compte des origines de phénomènes aréaux. En ce sens, la romanistique, qui rassemble des langues connues assez précisément pour en permettre une lecture à la fois diachronique, normative et énonciative, peut servir de modèle à l'approche typologique portant sur les langues du monde moins connues (Koch, 2006).

L'exigence est donc de croiser différents regards : celui du typologue qui embrasse la diversité des langues du monde, celui de linguiste spécialisé dans une ou plusieurs langues, celui du locuteur natif qui puisse rendre compte des infimes nuances de sens qui souvent échappent aux grammaires normatives. Le fond du problème résidant dans la granularité des analyses proposées, le défi réside dans le calibrage du point de vue, pour croiser sans les perdre les différentes perspectives : perspective typologique, qui raisonne par aires et familles linguistiques ; perspective contrastive, qui met en regard un nombre très restreint de systèmes linguistiques afin de mieux en cerner les rouages ; perspective de spécialiste enfin, qui permet d'approfondir dans quelques cas ciblés les finesses de la langue. Le domaine naissant de la microtypologie est celui qui permet de tenir ensemble ces diverses perspectives :

Le nom de microtypologie doit suggérer à la fois une vocation typologique et la volonté d'attention portée aux détails de chaque langue. [...] [Il s'agit] de fournir un pont entre typologues chargés d'identifier les systèmes et phénomènes existant dans des langues très variées d'une part, et linguistes spécialisés dans l'étude d'une langue d'autre part. [...] Le microtypologue, spécialiste d'un groupe de langues, devra connaître plusieurs voire toutes les variétés du groupe, et être capable d'en faire une typologie. L'intérêt est d'avoir une vue d'ensemble sans perdre la granularité nécessaire selon moi au travail du linguiste ; également, de s'intéresser à un groupe suffisamment restreint de langues pour rendre possible le travail de détail, c'est-à-dire le traitement de corpus, l'étude diachronique, etc. (Fagard, 2015 : 126-127).

Les limites de l'approche typologique sont évidentes, et même la perspective microtypologique, tout en représentant une méthode efficace, ne peut nous permettre dans le cas présent de rendre compte de tous les phénomènes relatifs à la localisation temporelle et à son rapport avec l'espace. La principale vocation de cette partie typologique est de donner une idée générale des phénomènes existants, avec le présupposé suivant : si certains mécanismes sont grammaticalisés, figés dans la structure d'une langue donnée, c'est que ces mécanismes peuvent être considérés comme *possibles* pour la cognition humaine, et relèvent possiblement des universaux du langage s'ils se retrouvent dans plusieurs langues qui n'entretiennent pas de relation génétique ni géographique.

Le projet initial avait été de consulter les spécialistes de différentes langues relevant d'aires linguistiques identiques ou non, au moyen d'un questionnaire assez général pour pouvoir rassembler dans une même vision la grande diversité des phénomènes relevant d'aires typologiques distinctes (voir ANNEXE). Ce projet a échoué pour les raisons évoquées comme limites de l'approche typologique statistique : la généralisation de l'approche entraînait un lissage qui menait à perdre de vue la spécificité des langues et par là-même le vrai sens des questions posées. Peu de linguistes ont accepté de se prêter à l'exercice. Les quelques réponses obtenues, pourtant, ont pu donner lieu à des échanges très instructifs et enrichir la réflexion personnelle. Le problème de fond aura été celui de la granularité : à la fois trop général pour rendre compte de la spécificité propre à chaque langue, le questionnaire n'a pas permis d'obtenir non plus de réponses suffisamment précises. La partie typologique de cette réflexion a donc été tributaire des travaux déjà publiés sur des thèmes ayant indirectement trait à notre propos. Le choix des familles à étudier plus en détail a été en partie guidé par les exemples pointés dans les textes de linguistique générale (notamment S. Dik, 1997), par les caractéristiques de certaines aires linguistiques (par exemple, la richesse du système spatial maya yucatèque, ou celle du système temporel des langues bantoues) mais aussi par recherche de phénomènes attestés dans les langues très documentées dans des langues qui ne disposent que de quelques descriptions (par exemple le sikvani, voir §3.3.2 et §4.3.2.1). La réflexion déroulée dans les chapitres suivants croise donc plusieurs types de données et louvoie entre l'analyse des exemples disponibles et la réflexion théorique, dans le prolongement du panorama conceptuel, à la lumière des phénomènes qui tantôt éclairent, tantôt sont éclairés par la réflexion qui, au fil des pages et des exemples, interroge la dimension spatiale de la localisation temporelle.





## CHAPITRE III

### Localisation temporelle absolue et « métaphore spatiale »

La localisation temporelle absolue est l'opération de repérage d'un événement par rapport à un référentiel externe, absolu en cela qu'il est objectif et peut être partagé par tous les locuteurs d'une même sphère linguistique et culturelle. Se pencher sur la localisation temporelle absolue implique d'examiner trois types de phénomènes : les structures calendaires (i), la grammaticalisation de l'orientation du temps (ii) et la deixis temporelle (iii).

(i) Les structures calendaires sont les termes lexicalisés renvoyant à des unités calendaires : *lundi, juillet, journée...* Comment celles-ci sont-elles traitées ? Dans les langues à classes nominales (CL), tous les termes calendaires relèvent-ils d'une seule et même classe spécialisée ou sont-ils répartis dans des catégories distinctes (CL-année, CL-mois, CL-jour) ? Nous verrons que l'emploi des termes nominaux est soumis, au moins dans certaines langues, à des contraintes syntaxiques et ne se comportent donc pas comme les termes renvoyant à des entités de premier ordre, spatialement repérées.

(ii) L'orientation du temps peut être calquée ou non sur celle de l'espace. Ainsi le chinois, dans certains contextes, oriente le temps de haut en bas ; le quechua et maya l'orientent de l'arrière à l'avant comme si le locuteur avançait à reculons dans sa vie ; nous, francophones ou germanophones, nous orientons l'axe temporel dans le sens inverse (ancêtres = *Vorfahren*, mais *avoir la vie devant soi / vor sich*) selon une perspective où le temps se meut vers le sujet (*time-moving perspective*) ou bien selon une perspective où c'est le sujet qui se déplace dans le temps (*ego-moving perspective*). Nous nous pencherons sur la grammaticalisation de l'axe temporel dans diverses familles linguistiques.

(iii) La deixis temporelle devra être examinée au regard de la deixis spatiale. Localiser le temps revient en effet, nous l'avons souvent souligné dans ce travail, à repérer un événement par rapport au *champ d'immédiateté*, c'est-à-dire par rapport au présent de l'énonciation (*ego, nunc*). Les événements sont situés par rapport à ce centre-là. Nous regarderons si et où il peut y avoir spécialisation dimensionnelle, c'est-à-dire non-parallélisme entre la deixis spatiale et la deixis temporelle. Notre hypothèse est que le traitement de la localisation dans le temps (comme le traitement de la localisation dans l'espace) varie en fonction de l'attention qui y est portée : la spécialisation dimensionnelle s'opérerait surtout lorsque la localisation temporelle serait en focus attentionnel, occupant la position de sujet ou de complément interne au constituant. La localisation serait plus floue à l'obviatif ou en position de satellite, hors de la valence verbale (c'est-à-dire, en grammaire française, en position de complément circonstanciel). Comme le montre Fagard (2012), il semblerait que ce soit le propre du temps de figurer en-dehors de la valence verbale.

Ce troisième chapitre se déroulera en trois temps : la première section, introductive, aura pour objectif de définir les phénomènes linguistiques impliqués par la localisation temporelle absolue et notamment les trois axes évoqués plus haut (3.1). La réflexion s'orientera ensuite sur la deixis, considérée par les lectures localistes de la diachronie comme un champ privilégié d'emprunt métaphorique aux structures linguistiques de l'espace (3.2). L'observation d'un certain nombre d'inadéquations entre les systèmes déictiques « spatiaux » et « temporels » nous conduira alors à proposer un nouvel angle de lecture du découpage déictique (3.3).

### 3.1 DEFINITION ET PHENOMENES LINGUISTIQUES IMPLIQUES

Qu'entend-on par localisation temporelle absolue ? Il s'agit d'une opération linguistique de localisation par rapport à un référentiel absolu, c'est-à-dire partagé par les locuteurs d'une même sphère linguistique et culturelle. Ce référentiel absolu comporte trois aspects :

(i) le calendrier, permettant de se repérer dans le fil des jours et des mois, souvent calqué sur le mouvement des astres, lune, soleil ou étoiles, selon la culture donnée.

(ii) la représentation du temps, culturellement marquée comme l'est celle de l'espace (voir §2.2.1.1) : axiale ou cyclique, elle est souvent accompagnée par des gestes lors de l'énonciation, voire par un système grammaticalisé, perceptible à travers la deixis, qui n'est autre que le troisième aspect du référentiel temporel absolu.

(iii) le *nunc* du dialogue, centre du *champ d'immédiateté*, est un point d'ancrage absolu au sens où le dialogue se fait toujours au présent de l'énonciation. Le repérage temporel s'effectue alors autour de ce point d'énonciation, notamment à travers la deixis.

De chacun de ces aspects de la localisation temporelle absolue, sur un référentiel indépendant existant pour lui-même, nous brosserons ici un portrait rapide et examinerons dans quelle mesure il y a symétrie avec la localisation spatiale : une symétrie parfaite entre les deux dimensions tendrait à confirmer l'hypothèse localiste, mais une asymétrie remettrait en cause cette même thèse selon laquelle le temps serait réductible à une métaphore spatiale. Rappelons qu'une métaphore est l'emprunt de la structure d'un domaine à l'autre. La question est donc d'examiner le degré de cohérence structurelle entre les deux domaines, en l'occurrence, entre le temps et l'espace : un transfert d'un domaine à l'autre est toujours partiel tout en conservant une certaine cohérence. Voyons ce qu'il en est du rapport entre la localisation absolue dans le temps et dans l'espace.

Au-delà de cette interrogation, il s'agit de comprendre dans quelle mesure la pensée métaphorique est un mécanisme inhérent à la cognition humaine, c'est-à-dire un trait universel. Si nos recherches font émerger l'asymétrie des structures spatio-temporelles, voire l'indépendance du temps vis-à-vis de l'espace, c'est que l'emprunt métaphorique est *possible* mais pas *essentiel*, et qu'il n'appartient donc pas aux rouages intrinsèques de la cognition

humaine – tout au moins pas en matière de temps.

### **3.1.1 Structures calendaires**

Les structures calendaires sont ces systèmes linguistiques permettant de renvoyer à des points ou à des périodes dans le temps. Elles sont communes à l'ensemble des personnes d'une même aire linguistique et/ou culturelle. Trois phénomènes méritent ici d'être soulignés, sur lesquels nous nous pencherons dans les sections suivantes : le calendrier n'est pas de nature purement temporelle mais revêt une dimension sociale en ce sens qu'il règle la vie en communauté (3.1.1.1). Comme en témoigne l'analyse lexicale de nombreuses langues, les structures calendaires s'appuient essentiellement sur le mouvement des astres, en leur associant diverses unités temporelles (3.1.1.2). Enfin, les termes permettant de renvoyer à des points ou des périodes dans le temps ont souvent un comportement syntaxique atypique, ce qui semble témoigner du statut particulier de la référence temporelle absolue (3.1.1.3).

#### ***3.1.1.1 Le calendrier : un sens plus culturel que temporel***

Il peut être utile de rappeler ici de quel temps il est question. L'on peut voir un continuum entre trois plans : l'espace-temps physique, objectif, tel qu'il est défini par exemple par I. Kant qui étaye la conception de I. Newton (voir Van Cleve & Frederick, 1991) ; l'espace-temps culturel et vécu, subjectif ; et enfin l'espace-temps linguistique, qui se trouve à mi-chemin entre ces deux premiers plans. Le calendrier a ce statut particulier de mesurer le temps objectif pour ordonner le temps subjectif. Cela explique que sa nature puisse être aussi (et surtout) culturelle.

Dans son introduction au *Handbook of Archaeoastronomy and Ethnoastronomy*, qui propose un panorama impressionnant des calendriers et systèmes de mesure du temps dans le monde et au fil de l'Histoire, S. Iwaniszewski met en garde contre la tendance des occidentaux, influencés par leur culture, à considérer que le temps et l'espace seraient deux dimensions existant indépendamment de la réalité. Or, il est difficile de considérer un calendrier comme un outil de repérage purement temporel : le temps n'a de sens que dans la mesure où il permet de coordonner les activités rituelles d'un peuple donné (fêtes, plantations,

récoltes). Le calendrier revêt avant tout une signification culturelle et une dimension pragmatique. Le temps et l'espace sont donc davantage des dimensions intrinsèques que des paramètres extérieurs à la vie sociale. Plutôt que de servir à mesurer le temps, les calendriers servent à synchroniser les activités (2015 : 12). Dans la culture Maya, par exemple, la forme la plus répandue de calendrier est celle qui est basée sur la cyclicité de la culture du maïs (Le Guen & Pool Balam, 2012 : 3).

Le calendrier est fondé sur le mouvement des astres parce que celui-ci est régulier et prédictible. En fonction des cultures, c'est l'astre choisi comme point de repère qui varie et donne lieu à une grande variété de calendriers. Certains se fondent sur le mouvement de la lune (par exemple le calendrier musulman), d'autres sur celui du soleil (calendrier mésoaméricain ou perse), d'autres encore se basent conjointement sur les mouvements du soleil et ceux de la lune (calendrier mésopotamien, grec, chinois...), d'autres enfin sur les étoiles (calendrier indien) (*ibid.*:11).

A certaines positions du soleil ou d'étoiles dans le ciel, l'on déduit qu'il est temps de planter ou de récolter telle ou telle semence. Dans certaines cultures amérindiennes (hopi, zuni ou diné), la position du soleil dans le ciel est également associée à différentes couleurs ainsi qu'à des directions : « Diné directional relationships are particularly expressive of the sky with colors clearly representing times of day and directions as manifest in the sky » (Von del Chamberlain, 2015 : 631). Ce phénomène peut sembler n'être qu'un détail, mais il nous montre en fait combien la spatialité et la temporalité peuvent être liées et se définir l'une l'autre. Une couleur peut devenir une direction à suivre tout en faisant référence à une période de la journée (voir aussi Ruggles, 2015 : 655), ce qui rend malaisée la distinction entre un temps et un espace « purs ». L'on retrouve le même phénomène en Maya, où les termes référant à l'aurore et au crépuscule sont des termes de couleurs (Le Guen & Pool Balam, *ibid.* : 4). Le Cosmos apparaît, pour ces cultures amérindiennes en tout cas, chargé de sens et indivisible. Sans aller jusqu'en Amazonie explorer la culture Maya, l'on peut rappeler que des phénomènes similaires sont présents en français : « entre chien et loup » est une expression qui n'est pas purement temporelle mais qui est, elle aussi, chargée de culture.

Ces remarques permettent de rappeler que le temps pur n'a que peu de sens pour le vivant, mais qu'il se manifeste dans les activités d'une communauté sociolinguistique ou

culturelle donnée, étant fondé sur l'ordre cosmologique et permettant de coordonner les activités de cette communauté.

### **3.1.1.2 Un lexique calendaire associé aux astres**

Les calendriers étant calqués sur le mouvement des astres, il est logique qu'aux astres soient également empruntées leurs dénominations pour qualifier les unités calendaires. On sait bien que de nombreuses langues, de par le monde, associent le mois à la lune. C'est par exemple le cas du quechua, où *killa* signifie *lune* et *mois*. Parfois aussi le jour est associé au soleil, comme en maya yucatèque, où *k'iin* signifie *soleil*, *jour* et plus généralement *temps* (Le Guen & Pool Balam, 2012 : 3). Ce phénomène est confirmé par une étude de Youn *et al.* (2016) sur les universaux en sémantique lexicale, qui montre que les langues sont nombreuses à associer le soleil et la lune à des unités temporelles, souvent *mois* et *jour*. Cette étude examine dans 81 langues relevant de sphères géographiques et culturelles différentes l'expression de concepts basiques tels que : EAU, SOLEIL, FEU, PIERRE, TERRE, LUNE, CIEL etc. Le résultat de la recherche permet de confirmer l'existence d'universaux conceptuels, mais aussi de mettre en lumière trois groupes conceptuels particulièrement féconds en diverses cultures : autour de l'eau, autour d'éléments durs (STONE, ROCK), et enfin autour d'éléments plus subtils (SUN, SKY, MOON, WIND, EARTH, DUST). L'association entre les concepts MOON et MONTH s'y avère ainsi très fréquente, tout comme celle de SUN et DAY/DAY TIME. Cette étude ne fait que confirmer ce que la nature même du calendrier implique : la temporalité est orchestrée par son signe le plus manifeste, à savoir le déplacement apparent des astres dans le ciel. Il est logique que les termes servant à y référer renvoient à ces astres du mouvement desquels les unités temporelles tirent leur origine.

### **3.1.1.3 Grammaticalisation calendaire**

Outre la lexicalisation de périodes temporelles par emprunt sémantique aux astres sur lesquels se fonde la périodicité, un phénomène commun à de nombreuses langues mérite une attention particulière : leur comportement syntaxique propre dans un système linguistique donné. Les termes calendaires se grammaticalisent parfois en exigeant un traitement syntaxique particulier au lieu d'apparaître comme n'importe quel autre terme. Nous citerons

ici deux exemples qui nous semblent particulièrement éclairants.

Le premier phénomène de grammaticalisation est celui des classes nominales, présent notamment dans la famille sino-tibétaine et la famille bantoue. Or, dans les langues bantoues, connues pour posséder un système de classes particulièrement fourni, les mots temporels sont répartis dans différentes classes nominales, mais distinctes des classes locatives. Les classificateurs permettent de marquer l'appartenance à une catégorie d'entités (selon les langues, ce sont des affixes ou des mots isolés). Dans la famille bantoue, c'est un préfixe qui permet d'assigner le nom à une classe nominale, et ce même affixe (ou une forme associée) se retrouve sur tous les membres du syntagme nominal, mais aussi sur le verbe dont il occupe une place d'argument. L'on compte en proto-bantou une vingtaine de classes nominales, et c'est à ces classes anciennes que les classes nominales des actuelles langues bantoues doivent leur numérotation (Creissels, 2001). Les classes sont associées par deux, la seconde étant souvent le pluriel de la première. L'affixe de classe nominale marque tous les membres du syntagme mais aussi le verbe, comme on peut le voir dans les exemples suivants (Katamba, 2003 : 111) :

- (27) PRO-BANTOU  
M-toto m-dogo a-mefika 'le petit enfant est arrivé'  
Cl.1-enfant cl.1-petit cl.1-arrivé
- Ki-kapu ki-dogo ki-mefika 'le petit panier est arrivé'  
Cl.7-panier cl.7-petit cl.7-arrivé

Ou encore en Sesotho (Demuth, 2000 : 273) :

- (28) SESOTHO (bantoue)  
Ba-shányana bá-ne bá-fúmáne di-perekisi tsé-monáte  
2-garçons 2-DEM 2SM-trouvé 10-pêche 10-bon  
'Ces garçons ont trouvé de délicieuses pêches'
- (29) Bá-di-fúmáne  
2SM-10OM-trouvé  
'Ils les ont trouvées'



Quel est le critère de répartition des noms par classe ? L'on trouve des cohérences dans certaines classes, mais ce n'est pas toujours le cas, et certains découpages peuvent sembler arbitraires. Des études sémantiques permettent d'éclaircir certaines associations inhabituelles (voir par exemples Moxley, 1998). Voici pour curiosité une synthèse des classes nominales en proto-bantou, proposée par Demuth (2000 : 275) :

1/2	humains, autres animés
1a/2a	liens de parenté, noms propres
3/4	arbres, plantes, parties du corps impaires, autres inanimés
5/6	fruits, parties du corps allant par paire, phénomènes naturels
6	masses liquides
7/8	manière
9/10	animaux, inanimés
11	objets longs et fins, noms abstraits
12/13	diminutifs
14	noms abstraits, noms massifs
15	infinitifs
16-18	locatifs (proximal, distal/directionnel, intériorité)
19	diminutifs
20/22	augmentatif
21	augmentatif péjoratif

**Figure 16 : Les classes nominales en proto-bantou, selon Demuth (2000)**

L'on notera un phénomène inhabituel : celui de l'existence de classes locatives (16-18), qui indiquent la cible de la localisation. Ce phénomène des classes locatives tend à disparaître : très rare dans les langues bantoues du sud, il est plutôt caractéristique des langues centrales. Il a cela d'intéressant qu'une localisation peut figurer en position de sujet dans une phrase, c'est-à-dire que c'est le morphème de la classe locative qui occupera cette place d'argument sur le verbe. On parle parfois d'inversion locative (Creissels, 2011). Voici un exemple en chichewa cité par D. Creissels (*ibid.*), emprunté à Bresnan & Kanerva (1989) :

(30) Inversion locative en CHICHEWA (bantoue)

- 16 pa-m-chenga p-a-im-a nkhandwe  
 16-3-sable 16-PRF-être-FIN 9.renard  
 ‘Sur le sable se trouve le renard’
- 17 ku-mu-dzi ku-na-bwér-á a-lendô-wo  
 17-3-village 17-PAST-venir-FIN 2-visiteurs-2.DEM  
 ‘Vers le village sont venus ces visiteurs’
- 18 m-mi-têngo mw-a-khal-a a-nyàni  
 18-4-arbre 18-PRF-assis-FIN 2-babouin  
 ‘Dans les arbres sont assis des babouins’

Ce qui est intéressant, c’est de voir à quel point ces marqueurs locatifs *\*pa-*, *\*ku-* et *\*mu-* se retrouvent dans la grammaire bantoue, au moins dans un stade antérieur des langues de cette famille. Une ancienne grammaire du bemba (Schoeffler, 1907) relève ainsi que le système démonstratif se décline en fonction du type de localisation et de la distance impliquée (+proximal, -proximal, distal) :

Classe	dém.+prox.	dém.-prox.	dém.distal	traduction
16	apa	apo	palya	‘à ce x-ci / x-là’
17	uku	uko	kulya	‘vers, en provenance de ce’
18	umu	umo	mulya	‘vers l’intérieur, hors de ce’

**Figure 17 : les démonstratifs en bemba, d’après Schoeffler (1907)**

Cette même grammaire précise également que les trois prépositions *pa*, *ku* et *mu* sont communément locatives (au sens spatial du terme) mais permettent également d’exprimer le temps et les circonstances (Schoeffler, 1907 : 58). Les adverbes spatiaux *-po*, *-ko* et *-mo* conservent les mêmes distinctions sémantiques et morphologiques : souvent affixés aux verbes, ils signifient (l’anglais ici est plus éloquent) ‘thereat, therein, therefrom, thereto’ (*ibid.*, Chap.V). En fonction de la nuance de sens, l’éloignement sera exprimé par *patali* (statique : ‘loin’) ou *kutali* (dynamique: ‘loin de’), pour ne citer qu’un exemple parmi tant d’autres.

Or les adverbes temporels comportent eux aussi ces distinctions. On a ainsi : *pa nshiku shinini* ‘dans quelques jours, d’ici peu’ mais *munshiku munshiku* ‘de temps à autre’. On a bien une parenté linguistique entre l’expression du temps et celle de l’espace, bien que la spatialité comme la temporalité disposent également d’adverbes spécialisés. Phénomène notable, le temps semble ne pas avoir d’orientation propre, au sens où la distance temporelle peut être exprimée de la même manière dans le passé et dans le futur :

<i>Lelo</i>	aujourd’hui
<i>Mailo</i>	hier, ou demain : à un jour d’ici
<i>Bulya bushiku</i>	avant-hier ou après-demain
<i>Bulya bushiku bubie</i>	dans / il y a trois jours
<i>Nomba</i>	maintenant
<i>Nomba line</i>	à l’instant, dans un instant

**Figure 18 : expression adverbiale de la distance temporelle en bemba, d’après Schoeffler (1907)**

On ne peut s’empêcher de noter la ressemblance entre des morphèmes locatifs et temporels. Bien que le temps ne comporte pas en soi d’intériorité ou de vecteur, l’on remarque que les trois types de morphèmes locatifs se retrouvent dans les expressions adverbiales temporelles. Une étude serait ici nécessaire pour définir les variations de sens en fonction de l’une ou l’autre classe. Voici en quelques lignes les nuances observées dans l’inventaire des adverbes temporels du bemba :

<i>Pa-</i>	semble spécialisé dans l’expression de la distance temporelle
<i>Pa nshiku shinini</i>	‘dans quelques jours’
<i>Pa mieshi iwili</i>	‘dans deux mois’
<i>Pa kulekeleshya</i>	‘dernièrement’
<i>Ku-</i>	semble localiser à un point précis du flux temporel
<i>Kwabuta</i>	‘au point du jour’
<i>Kwakashika</i>	‘juste avant le lever du soleil’
<i>Mu-</i>	permet de localiser dans une période, que l’on pourrait gloser ‘pendant’
<i>Mu iwendo ulo</i>	‘pendant ce voyage’

**Figure 19 : nuances temporelles adverbiales du bemba**

L'on remarque ainsi le glissement de sens de l'espace au temps : la temporalité use des structures spatiales, semble-t-il, mais selon une distribution qui lui est propre. Ainsi, l'emprunt métaphorique semble n'être pas assez systématique pour qu'on parle de métaphore au sens strict du terme. Récapitulons :

Classe	sens spatial	sens temporel
16	à	distance temporelle : dans, il y a
17	vers, depuis	localisation ponctuelle : à, le
18	dans, hors de	pendant

**Figure 20 : sémantique spatio-temporelle des classes locatives**

Un deuxième phénomène éclairant sur l'asymétrie entre le temps et l'espace est observé dans les langues slaves par Makarova & Nessel (2013) : dans ces langues, les termes temporels à valeur cyclique (périodes d'une journée, saisons) font l'objet d'un traitement particulier. En outre, les emplois d'une même préposition (*v* 'dans / vers l'intérieur de') varient selon qu'ils s'appliquent au temps ou à l'espace. En effet, lorsqu'ils s'appliquent à l'espace, les emplois locatif et accusatif sont contrastifs, c'est-à-dire que l'emploi d'un cas entraîne une variation de sens, tandis qu'ils sont complémentaires lorsque leur valeur est temporelle, au sens où le cas est obligatoirement locatif après certains noms temporels, et accusatif après certains autres. Ainsi, on a :

- (31) RUSSE (slave)  
 emploi spatial de *v* : le changement de cas entraîne une opposition de sens (*ibid.*: 324)
- Gagarin poletel v kosmos*  
 Gagarin flew in outer space (ACC)  
 'Gagarin flew into outer space'
- Kak dolgo smozet on naxodit'sja v kosmose ?*  
 how long be able stay in outer space (LOC)  
 'How long will he be able to stay in outer space ?'

(32) emploi temporel de *v* : le cas est imposé par le voisinage nominal (*ibid.*: 320)

*v*      *naše*    *vremja*

in      POSS.1pl time (ACC)

‘in our time’ (unbounded nominal aspect + accusative)

*v*      *ětom*    *godu*

in      DEM     year (LOC)

‘in this year’ (bounded nominal aspect, longer than a week + locative)

Notons au passage que d’une langue à l’autre, la distribution du locatif et de l’accusatif varie, mais le découpage général reste le même, avec une contrastivité dans l’espace et une complémentarité dans le temps (voir Makarova & Nessel, 2013). C’est dans ce cadre qu’apparaît l’effet de cyclicité, ainsi qualifié par les auteurs pour évoquer le comportement des termes cycliques, systématiquement traités différemment des autres termes calendaires. A. Makarova et T. Nessel concluent de cette asymétrie entre les emplois de *v* dans le temps, très contraints, et dans l’espace, plus libres, que le temps ne peut être un emprunt métaphorique à l’espace. Il serait éventuellement un emprunt devenu autonome vis-à-vis de son domaine originel, l’espace. L’on retrouve une trace de cet effet de cyclicité en maya yucatèque également, où seuls les événements cycliques peuvent apparaître associés aux noms relationnels spatiaux *táan* ‘devant’ et *pàach* ‘derrière’ (Le Guen & Pool Balam, 2012 : 7).

Nous voyons ainsi que les structures calendaires, fondées sur le mouvement perçu des astres, ont pour vocation première de régler la vie sociale d’une communauté donnée. Les considérer comme une représentation du temps pur serait nier à la fois leur nature spatio-temporelle et cette signification socioculturelle. L’on voit à cette première approche de cas concrets que l’existence d’un temps pur et de sa pure représentation est difficilement concevable. Par ailleurs, la divergence du comportement des termes renvoyant à ces unités calendaires par rapport à d’autres termes laisse penser que leur statut les distingue dans l’économie de la langue. Dès lors, comment l’écoulement temporel est-il mentalement voire grammaticalement représenté ?

### **3.1.2 Orientation de l'axe temporel**

Penchons-nous brièvement sur la représentation mentale de l'ordre temporel, laquelle est manifestée tantôt par des gestes accompagnant les énoncés, tantôt par le système déictique. L'on serait tenté de conclure à la spatialisation du temps en observant ces représentations gestuelles spatialisantes. Mais en est-il vraiment ainsi ? Une autre question est de savoir si le temps est toujours représenté gestuellement, et dans ce cas, s'il y a symétrie avec l'orientation dans l'espace. Nous présenterons ici dans un premier temps diverses représentations du temps observées dans le monde et évoquées par des études aussi innombrables que passionnantes (3.1.2.1), avant d'évoquer plus en détail certains cas dans lesquels le cadre de référence varie du temps à l'espace, ce qui pourrait impliquer une autonomie du temps vis-à-vis de l'espace (3.1.2.2). Nous nous arrêterons enfin sur une étude approfondie du maya yucatèque, exemple rétif à la théorie d'un emprunt métaphorique du temps à l'espace (3.1.2.3).

#### ***3.1.2.1 Représentations variables du temps de par le monde***

Si d'une langue à l'autre l'orientation de l'axe temporel est variable, elle se présente (presque) toujours sous la forme d'un axe, à l'exception du maya yucatèque, sur lequel nous reviendrons en (3.1.2.3). Un panorama des cas attestés est ainsi présenté par l'étude de Nuñez *et al.* (2012), panorama servant d'arrière-plan à l'étude du cas particulier du yupno.

Comme le français, l'espagnol et l'anglais font partie de ces langues qui orientent le temps selon deux axes, l'axe AVANT / ARRIERE et GAUCHE / DROITE. Les locuteurs de ces langues ont la vie DEVANT eux et laissent leur passé DERRIERE eux, et lorsqu'ils agencent devant eux une série d'événements, ils ont tendance à placer le premier à leur gauche et les événements successifs à leur droite (Torralbo *et al.*, 2016). Cet agencement horizontal allant de gauche à droite est en fait influencé par les systèmes d'écriture connus des locuteurs interrogés. Ainsi, en hébreu et en arabe, l'agencement horizontal est effectué de droite à gauche (Fuhrman & Boroditsky, 2010), tandis qu'en mandarin il se présente de haut en bas (Boroditsky, Fuhrman & McCornick, 2010). Certaines langues appartenant à des sphères linguistiques et culturelles différentes représentent l'axe temporel selon l'axe inversé ARRIERE / AVANT : le vietnamien, pour les locuteurs duquel le temps s'approche par l'arrière (Sullivan & Thuy Bui, 2016) et

l'aymara, dont les locuteurs se déplacent à reculons sur un axe immobile (temps déictique, c'est-à-dire localisation absolue par rapport au *champ d'immédiateté*) mais agencent eux aussi les événements de gauche à droite (Nuñez & Sweetser, 2006). Le maya yucatèque semble quant à lui s'orienter statiquement sur le temps comme l'aymara, à en croire le seul exemple attesté de mise en relation de termes cycliques à partir de prépositions temporelles : en maya aussi on peut dire « ma jeunesse est devant moi » et « mes vieux jours sont derrière moi » (littéralement : dans mon dos), comme le mentionnent Le Guen & Pool Balam (2015 : 7). On a ainsi (*ibid.*):

- (33) MAYA YUCATEQUE (maya)
- |  |               |                   |            |                 |
|--|---------------|-------------------|------------|-----------------|
| <i>táan-il</i>   | <i>yaan</i>   | <i>septyembre</i> | <i>ti'</i> | <i>oktuubre</i> |
| front-NOM  | exist         | September         | FOC        | October         |
| ‘September is first (lit. in front) in relation to October’      |               |                   |            |                 |
|  |               |                   |            |                 |
| <i>pach-al</i>   | <i>u-taal</i> | <i>septyembre</i> | <i>ti'</i> | <i>agosto</i>   |
| back-NOM   | 3A-come       | September         | FOC        | August          |
| ‘September comes after (lit. to the back) in relation to August’ |               |                   |            |                 |

Les auteurs de l'article soulignent d'ailleurs la variation de l'axe temporel en fonction du type d'agencement :

Though further research is needed, the existing evidence suggests a cross-cultural tendency for deictic concepts to be conceptualized on the front-back axis and for sequence concepts to be conceptualized along some other axis, either left-right (English, Spanish, Hebrew) or up-down (Mandarin). (Nuñez et al., 2012 : 26)<sup>51</sup>

L'on pourrait conclure à un emprunt spatial de l'agencement temporel, orienté fidèlement à l'orientation spatiale d'une culture donnée. C'est ce qu'ont voulu vérifier les auteurs en examinant de près le système de référence spatiale et temporelle du yupno, une langue de Papouasie-Nouvelle Guinée dont le cadre de référence spatial est intimement lié à l'environnement topographique. La question est alors de savoir si la topographie influence la représentation du temps. Or, il s'avère qu'en yupno, le temps déictique – ancré sur le *champ*

<sup>51</sup> L'on peut aussi se demander si une même langue ne pourrait pas comporter plusieurs référentiels, dont le choix varierait selon le contexte ou le locuteur.

*d'immédiateté* – est représenté spatialement : le passé est présenté comme étant en aval (*downhill*) et le futur, en amont (*uphill*) du présent, logiquement ancré sur le *champ d'immédiateté* spatio-temporel (*hic, nunc*). Le cadre de référence adopté y semble ainsi influencé par l'environnement. Mais y a-t-il toujours cohérence entre le cadre de référence spatial et le cadre de référence temporel ?

### 3.1.2.2 Variations du cadre de référence d'une dimension à l'autre

Le cadre de référence ou référentiel (en anglais, *Frame of Reference* ou *FoR*) est un système coordonné nécessaire au repérage des objets les uns par rapport aux autres, variable selon les langues. S.C. Levinson (2003) en distingue trois : absolu (lié à la topographie : à l'Est, vers le couchant), intrinsèque (ancré sur l'objet-focus : devant un point de repère) ou relatif (ancré sur le sujet : à droite d'un point de repère, selon l'orientation du locuteur).

Le yupno fait partie de ces langues qui confortent l'hypothèse localiste d'une représentation métaphorique du temps, au sens où la représentation du temps y est calquée sur celle de l'espace : le cadre de référence spatial, pourvu d'une orientation par défaut qui en l'occurrence associe l'amont au futur et l'aval au passé, guide l'orientation du cadre de référence temporel, lui aussi allocentrique, c'est-à-dire ancré non sur le locuteur et son *champ d'immédiateté*, mais sur la topographie locale. Indépendamment de l'orientation du locuteur dans l'espace (qu'il regarde vers l'est, l'ouest ou ailleurs), le futur est systématiquement accompagné d'un geste indiquant le sommet d'une montagne proche où se trouve la source de la rivière près de laquelle est situé le village où habite la communauté Yupno interrogée. Le passé est de même accompagné d'un geste vers la rivière aval. Ce qui est passionnant dans ce phénomène est la forme de l'axe temporel : elle suit le tracé de la rivière et forme un angle d'environ 110° entre le futur et le passé ! L'on retrouve un phénomène similaire dans une autre langue papoue, le mian, qui oriente l'espace et le temps en fonction de points de repère topographiques, en l'occurrence deux rivières, plutôt qu'en fonction de points cardinaux. Une étude sur le mian en conclut alors que le temps est calqué sur la représentation de l'espace :

It appears that when representations of space with respect to the landscape (as opposed to with respect to the body) become culturally salient, people are also likely to create representations of time as laid out on the landscape (Fedden & Boroditsky, 2012 : 7).



Les auteurs précisent par ailleurs qu'avec l'alphabétisation augmente la proportion d'agencement temporel spontané sur l'axe horizontal gauche-droite, ce qui pourrait confirmer l'influence de l'écriture sur la représentation.

Faut-il conclure que le cadre de référence temporel est par essence calqué sur le cadre de référence spatial ? Certains cas, présentés ou ré-analysés par Bender *et al.* (2012), indiquent clairement que le cadre de référence temporel peut être indépendant du cadre de référence spatial, conduisant à nuancer l'hypothèse localiste. Le premier est le cas du kuuk thaayorre (langue papoue), parlé par la communauté du village de Pormpuraawo et présenté par Boroditsky & Gaby (2010) : là, le passage du temps est calqué sur la course du soleil. Indépendamment de l'orientation du locuteur, le passé est placé à l'Est et le futur, à l'Ouest, selon un cadre de référence absolu. Boroditsky & Gaby concluent que le référentiel temporel est calqué sur le référentiel spatial, tandis que Bender *et al.* (2012) soulignent que le manque de systématisme du phénomène ne permet pas de conclure à une telle correspondance, arguant qu'en kuuk thaayorre, l'on ne peut localiser le futur à l'Ouest. De même, les conclusions présentées supra sur le yupno sont considérées comme hâtives, étant donné qu'il n'y a aucune systématisme dans la correspondance entre l'orientation spatiale et l'orientation temporelle. Il semblerait que le même phénomène soit présent en maya yucatèque, où l'indication déictique d'un moment de la journée est accompagnée d'un geste pointant vers la place du soleil au moment indiqué ; si une période nocturne est évoquée, les locuteurs pointent même sous la terre (voir Le Guen & Pool Balam, 2012 : 4, fig.1).

Bender *et al.* (2012) vont plus loin dans leur remise en question de l'hypothèse d'une temporalité métaphorique en reprenant de manière plus approfondie les expériences de Boroditsky (2000) et Boroditsky & Ramscar (2002) sur l'orientation temporelle émergeant de l'interprétation du verbe *to move forward* : il ne s'agissait alors que de questions portant sur un événement à venir, situé face aux locuteurs anglophones. D'après A. Bender et ses collègues, la variation des interprétations est surtout liée au fait que cette expression *to move forward* est par essence sous-spécifiée (*ibid.* : 2). L'expérience est donc reprise mais fait porter la question sur des événements futurs et passés (*ibid.* : 6): « the meeting scheduled for Wednesday next (/last) week will be (/has been) moved forward two days. On which day of the week will it now take place ? ». Il ressort deux phénomènes surprenants de ces

expériences multiples : d'abord, *to move forward* est toujours interprété comme un déplacement vers le sujet lui-même, comme si ce dernier se retournait pour faire face au passé et appréhender le changement de localisation temporelle, ce qui entraîne une certaine symétrie entre passé et futur ; ensuite, dans les quatre langues susnommées, les personnes interrogées préfèrent presque systématiquement utiliser des référentiels spatial et temporel distincts (voir aussi Bender *et al.*, 2010). La conclusion de A. Bender et de ses collègues est que le lien conceptuel entre les deux domaines semble varier d'un niveau de représentation à l'autre, et qu'ainsi la correspondance pourrait être simplement sous-jacente. Cette remise en question de l'étroitesse du lien entre la représentation de l'espace et celle du temps est nettement renforcée par le cas du maya yucatèque.

### ***3.1.2.3 Le Maya yucatèque : une langue sans représentation métaphorique du temps ?***

La famille de langues maya est parlée dans l'aire amazonienne. Nous en brosons ici un bref descriptif afin de clarifier le cadre dans lequel s'insèrent les phénomènes que nous aborderons ultérieurement. La morphologie, bien qu'elle soit riche, n'est pas aussi complexe dans les langues maya que dans les langues uto-aztèques, autre famille de langues parlée en Amérique Centrale. Elles comportent des racines verbales et des racines nominales, ainsi qu'une classe d'adjectifs issue des racines verbales. Une partie des racines lexicales peut être indifféremment employée comme racine verbale ou racine nominale (Monod Becquelin & Vapnarsky, 2011 : 1361). Les noms portent la marque de personne, de possession et partagent avec les adjectifs le marquage casuel. Les dérivations verbales sont nombreuses (passif, intransitif, transitif, bitransitif, causatif). Les clitiques sont caractéristiques des langues maya. On parle de langues indiciantes car l'élément dominant du prédicat porte les indices des relations grammaticales (*ibid.* : 1362). Le système temporel est assez simple, et ne marque dans le cas du maya jacaltèque que l'opposition passé/non passé. Le non-passé y réfère aux événements présents, habituels, répétitifs, présents ayant commencé dans le passé, voire futurs si le temps est associé à un affixe adapté qui précise la valeur du temps (Suarez, 2006 : 71). Il est intéressant de noter que l'emploi de la négation entraîne des contraintes aspectuelles et modales, voire une construction distincte (Monod Becquelin & Vapnarsky, 2011 : 1365). Le système actanciel est ergatif. Le système de localisation spatiale est riche

dans les langues maya : c'est surtout la directionnalité qui est marquée, que ce soit par des clitiques, des affixes ou des auxiliaires verbaux. Les classificateurs apparaissent dans certaines langues maya (en chontal, par exemple) associés aux nombres ou sous forme de clitiques (en tzeltal). L'existence de verbes classificateurs est également à noter : leur emploi entraîne des restrictions sur la classe nominale et la position syntaxique que peut occuper le nom (sujet, objet, instrumental, locatif). L'ordre canonique des mots varie d'une langue à l'autre, mais semble toujours donner au verbe la position initiale.

A. Bender et ses collègues ont montré des cas d'inadéquation entre les cadres de référence spatiaux et temporels dans un nombre de langues bien supérieur à ce que l'on soupçonnait. Ils évoquent également un phénomène encore plus particulier, celui de l'absence, en maya yucatèque, de toute correspondance entre le temps et l'espace, tandis que les exemples cités jusqu'ici ne mettent en lumière qu'un simple décalage entre l'orientation de la représentation spatialisante du temps par rapport à l'espace à travers la gestuelle des locuteurs. Le phénomène est rapporté par Le Guen & Pool Balam (*ibid.*) et ainsi synthétisé :

Speakers of Yucatec Maya, who are habitual users of an absolute Frame of Reference in space and who refer to locations and directions by precise (horizontal) gestures *avoid* mappings of temporal entities onto any of these horizontal locations and directions; instead they tend to point toward the ground for the here and now and toward the sky for distant past and future events (Bender et al., 2012 : 2).

Notons au passage que cette sorte de symétrie entre le futur et le passé, également éloignés du présent, rappelle celle qui ressort des expériences de A. Bender et de ses collègues en allemand, anglais, chinois et tonga. Nous y reviendrons à propos des systèmes temporels (Chapitre IV). Les expériences de Le Guen & Pool Balam (2012) permettent de souligner l'importance de la culture dans la représentation du temps, qui prévaut dans le cas du maya yucatèque sur l'orientation spatiale : lorsque les locuteurs doivent agencer des cartes selon leur succession temporelle logique, ils ne les alignent pas selon un axe horizontal, mais les empilent, en posant en premier (c'est-à-dire en-dessous) le premier événement, puis le second par-dessus et ainsi de suite. Lorsqu'ils expliquent la raison de cet empilement, il apparaît que c'est avant tout la cyclicité du temps qui le régit. On a face à soi un événement, puis un autre,

selon une succession qu'on ne peut spatialiser puisque chaque événement est au présent. Cela correspond à l'impossibilité grammaticale d'exprimer le temps séquentiel par des conjonctions comme *before* ou *after*, ces dernières n'existant pas dans cette langue. Ainsi, la perspective est déplacée dans un premier temps au moment de l'événement, pour, en un second temps, situer de manière déictique et non séquentielle les événements successifs :

Without the resource of grammatical tense, a strategy used by Yucatec Maya to relate events that are distinct from the moment of the utterance (i.e., two related events in the past or in the future), is to transfer (onto the past or the future) the deictic time of the utterance using deictics and adverbs (*ibid.* : 5).

Les auteurs citent l'exemple suivant :

- (34) MAYA YUCATEQUE (maya)  
*He'ex behlae' u-kahtal-e' ken sàas-ak-e'*  
 as.if today 3E-get.marry-TD IRR clear-SBJ-TD  
  
*Tun-taal le San Hwann-o'*  
 PROG.3E-come DET Saint John-TD

'It is as if today she would get married and the next day would come Saint John' [lit. 'When it is clear again, Saint John is coming']

En somme, pour les locuteurs du maya yucatèque, l'événement envisagé ne peut l'être qu'au présent du *champ d'immédiateté*, d'où l'abondance d'outils linguistiques dans cette langue pour exprimer le temps déictique, toujours ancré sur le présent de l'énonciation (voir Bohnemeyer, 2012).

Dès lors, que penser de la possibilité d'un emprunt métaphorique des structures temporelles à celles de l'espace ? D'aucuns pourraient avancer que les Mayas auraient une tournure d'esprit peu versée sur les métaphores. Or, Le Guen & Pool Balam (*ibid.*: note 6 p.6) soulignent que le domaine spatial représente un domaine source riche pour structurer d'autres domaines cibles en maya yucatèque : une odeur insistante est 'longue' tandis qu'une odeur fugace est 'courte', une forte odeur est 'haute' mais une odeur légère est 'basse'. Il en va de même pour les sons. Simplement, temporalité et spatialité ne peuvent être confondues

puisqu'elles sont nettement distinctes, sans doute plus que dans la culture occidentale où le temps est conceptualisé sur un axe, et non de manière cyclique. Cet exemple engage à la prudence quant à la définition du statut du temps : même dans les cas les plus manifestement spatiaux, ceux de la représentation par nature spatialisante du temps, la correspondance entre les cadres de référence spatiaux et temporels est limitée dans certaines aires linguistiques. Il est alors malaisé de réduire la représentation du temps à un emprunt métaphorique.

Reste à examiner la deixis temporelle : quelle est-elle dans les langues où les référentiels semblent se correspondre, et quels recoupements peut-on faire entre le temps et l'espace dans les langues où les deux dimensions sont nettement séparées, comme en maya yucatèque ?

### 3.1.3 Deixis temporelle et deixis spatiale

Vaste sujet que celui de la deixis temporelle, c'est-à-dire de l'abondante gamme d'outils linguistiques permettant de renvoyer explicitement au temps absolu, ancré sur le *champ d'imédiateté*. Le premier défi consiste à embrasser l'ensemble des phénomènes concernés, et le second, à mettre chacun d'eux en regard d'un possible pendant spatial. Les termes déictiques suivants relèvent tous, en effet, de la deixis temporelle :

(35a) La ville *médiévale* a été détruite *en 1943*.

(35b) La réunion du personnel a lieu *à 15 heures*.

(35c) L'invasion de la Pologne a déclenché *la Seconde Guerre Mondiale*.

(35d) De terribles événements se sont déroulés *pendant la Seconde Guerre Mondiale*.

(35e) Je lui donnerai *samedi prochain*, il me le rendra *à Pâques*.

(35f) On se voit donc *à la réunion de famille* !

Comment traiter l'ensemble de ces exemples ? L'on a en (35a) un adjectif qui renvoie à une portion de temps absolu, à savoir le Moyen-Âge<sup>52</sup> ; les références explicites au calendrier en vigueur (35a, b, e) mais aussi à des événements qui servent de points de repère au même titre que le calendrier (35b, c, d) relèvent tous de la deixis temporelle dans la mesure où elles

---

<sup>52</sup> Pour un aperçu sur les adjectifs temporels, qui relèvent pour la plupart de la localisation temporelle relative, voir §1.3.2.1.

permettent un repérage dans la temporalité absolue partagée par une communauté sociolinguistique. Une remarque en passant sur les termes *réunion* (35b) et *réunion de famille* (35f) : ils renvoient implicitement au prochain événement de ce type pour la petite communauté concernée, ce qui en fait un élément de la temporalité absolue partagée par tous au sein de ce microcosme. L'on notera qu'un même nom d'événement (*la Seconde Guerre Mondiale*) peut apparaître sous différentes formes et fonctions, et que son traitement morphosyntaxique varie en fonction de sa place dans le noyau verbal. C'est ce qui nous pousse à distinguer dans un premier temps les types d'occurrence de la deixis temporelle par fonction grammaticale, en nous appuyant sur la grammaire fonctionnelle de S. Dik (1997). En effet, la forme des termes et leur rapport avec l'espace varient en fonction de leur rôle dans l'économie de l'énoncé. Nous aborderons donc ici différents types de deixis temporelle en fonction de leur position : Sujet, Objet ou Satellite.

### **3.1.3.1 Deixis temporelle Sujet**

Qu'est-ce qu'un sujet ? Il ne s'agit pas nécessairement de l'actant de l'action exprimée par le verbe, mais plutôt, suivant la définition de Dik (1997 : 255), d'un angle d'approche de l'événement évoqué par le verbe. Sa parenté avec la topicalité est évidente, puisque le point de vue à partir duquel est présenté un événement est aussi souvent ce à quoi s'applique la prédication.

We define the Subj[ect] as specifying the vantage point from which the SoA [*state of affairs*] is presented in the predication, and the (Given) Topic as that entity about which the clause predicates something in the given setting. Subj has to do with the presentation of the SoA, Topic with the contextual embedding of the information transmitted by the clause. The two notions, though distinct, have a strong tendency to correlate, in the sense that the Given Topic will usually also be the Subj, and the Subj will usually also be the Given Topic of a given construction. [...] Related to this is the fact that in certain languages (in particular, the Philippine languages), Subj function can only be assigned to definite (or at least specific) terms. (ibid.)

La fonction Sujet est par nature occupée par un nom (ou parfois par un verbe nominalisé). La deixis temporelle est alors effectuée au travers de noms spécialisés, des noms d'événements.

En français, P. Haas (2009) distingue les catégories de noms d'événements des noms d'action ou d'état en fonction de leur distribution : aux verbes supports (*effectuer, accomplir, faire*) sont associés les noms d'action, aux verbes d'état les noms d'état, tandis que ce sont des prédicats événementiels (*avoir lieu, se produire*) qui introduisent les noms d'événements. Retenons de cette distinction que tout nom renvoyant à une action n'est pas un nom d'événement. Une ébauche de typologie de ces noms d'événements est proposée par Arnulphy *et al.* (2010), qui rassemble :

- (a) les noms d'événements historiques : *la Grande Guerre*
- (b) les noms d'événements récurrents : *le Festival de Cannes*
- (c) l'instanciation des événements récurrents : *Les JO de 1996*
- (d) les jours de fête : *Noël*

**Figure 21 : typologie des noms d'événements, d'après Arnulphy *et al.* (2010)**

L'objectif de l'étude ici rapportée est de déterminer les verbes déclencheurs de noms d'événements, c'est-à-dire les verbes qui suscitent des noms d'événement en position de sujet ou d'objet, qui s'avèrent être des verbes de cause et de conséquence. Deux listes sont alors établies, selon que l'événement est situé à gauche (en position de complément) ou à droite (en position de sujet). La liste des verbes français dont le sujet est susceptible d'être un nom d'événement est la suivante :

*Avoir lieu, se produire, provoquer, s'expliquer par, se traduire par, affecter, aboutir à, précipiter, se passer, avoir pour origine, être entraîné, rendre à, se donner.*

En ce qui concerne le français, cette liste de verbes démontre le traitement particulier des noms d'événements sujets (selon la terminologie de J. Lyons présentée au chapitre I, des entités de second ordre), au sens où ces derniers ne peuvent apparaître que dans le voisinage

de certains verbes. Dans quelques cas seulement, des verbes peuvent également avoir pour sujet des noms renvoyant à des entités de premier ordre (spatiales) :

<i>Passer</i>	<i>le train passe,</i> <i>le temps passe (mais le festival se passe)</i>
<i>Précipiter</i>	<i>l'ennemi a précipité sa retraite,</i> <i>on a précipité l'événement</i>
<i>Être entraîné</i>	<i>le bateau est entraîné par le courant,</i> <i>la famine est entraînée par la crise économique</i>

Il semblerait que ces verbes à emploi spatial et temporel réfèrent toujours à la conception du temps comme flux, sans nommer son orientation. L'on retrouve un phénomène similaire en maya yucatèque, où d'après Le Guen & Pool Balam (2012) seulement quatre racines verbales rendraient possibles les métaphores spatio-temporelles :

<i>Ok</i>	'entrer'	(seulement) durée : on entre dans une portion de temps
<i>Taal</i>	'venir' <sup>2</sup>	pour référer au flux temporel, considéré comme cyclique
<i>Bin</i>	'aller'	idem
<i>Màan</i>	'passer'	idem

**Figure 22 : les quatre racines verbales support métaphorique, d'après Le Guen & Pool Balam (2012)**

Pour comprendre ces métaphores, il faut se représenter le temps comme cyclique : dans la première moitié du cycle temporel (par analogie avec une horloge, de 12 à 6 heures), le temps *va*, tandis que dans la seconde moitié du cycle (de 6 à 12 heures), il (*re*)vient. Lorsque le Maya *entre* dans une unité temporelle, c'est encore dans cette unité cyclique prise comme un tout statique. Ce phénomène « d'emprunt » d'un verbe ou d'une racine verbale à sens spatial, et plus précisément exprimant un mouvement, semble se retrouver dans de nombreuses aires linguistiques documentées (voir Haspelmath, 1997). La question est de savoir dans quelle mesure on peut parler de métaphore spatiale, l'emprunt structurel étant davantage fait à un événement produisant un mouvement qu'à une entité spatiale à proprement parler.



### 3.1.3.2 Deixis temporelle Objet

Un deuxième type d'occurrence de localisation temporelle à travers la deixis consiste à placer cette dernière en position objet : dans ce cas, les termes effectuant la localisation temporelle ne sont pas en position sujet, mais relèvent encore de la valence verbale. Cela signifie que la localisation temporelle, répondant soit à la question « *quand est-ce que S V ?* » soit à la question « *qu'est-ce qui V O-événement absolu ?* », occupe une place d'argument appelée par la valence verbale. Par exemple, « *quand est-ce que l'attentat a été perpétré ?* » ou « *qu'est-ce qui a déclenché la Seconde Guerre Mondiale ?* » sont deux énoncés qui portent sur un événement (ou entité de second ordre). Dans certaines langues, comme nous le verrons ultérieurement, les compléments temporels peuvent être intégrés à la valence verbale, ce qui n'est pas le cas en français, où le complément de temps répondant à la question *quand ?* occupe d'emblée une position de satellite.

En ce qui concerne le français, nous pouvons reprendre la liste proposée par Arnulphy *et al.* (2010) des verbes qui peuvent avoir en position d'argument un nom d'événement :

*Provoquer, organiser, permettre, subir, déclencher, conduire à, assister à, contribuer à, se traduire par, donner lieu à, perpétrer, occasionner, tirer les conséquences de, tirer les leçons de.*

Dans le cas de la présence de deixis temporelle absolue au sein de la valence verbale, il est intéressant de s'interroger sur l'existence d'un parallèle avec la deixis spatiale en place d'argument. Dans cette perspective, l'étude de Kemmerer (1999) sur la deixis spatiale est éclairante. Ses recherches sur la cognition humaine montrent la division perceptuelle entre le proche (rayon d'un bras maximum) et le lointain (au-delà de ce rayon d'un bras, c'est-à-dire de la sphère individuelle). Or, cette division qui se retrouve dans le traitement cognitif (activation de zones cérébrales distinctes) ne se recoupe pas avec la division linguistique, laquelle obéit davantage aux lois pragmatiques qu'aux lois perceptuelles. En effet, les langues effectuent des découpages variables, allant de systèmes à deux termes (par exemple en allemand, tchèque, vietnamien ou alambak) à des systèmes à sept termes (malgache). Nous reprenons dans ce qui suit les données présentées par Kemmerer (1999) pour souligner la créativité des systèmes linguistiques.

<u>Langues à deux termes :</u>	<b>Proximal Loc.</b>	<b>Distal Locuteur</b>
allemand	<i>dieser</i>	<i>jener</i>
anglais	<i>here</i> <i>this</i>	<i>there</i> <i>that</i>
tchèque	<i>tento</i>	<i>onen</i>
alamblak	<i>īnd-ar-</i>	<i>īnd-ur-</i>
maya	<i>way e<sup>7</sup></i>	<i>tol o<sup>7</sup></i>
vietnamien	<i>dây</i> <i>day</i>	<i>này</i> <i>no</i>

<u>Langues à trois termes :</u>	<b>Prox. Loc.</b>	<b>Prox. Dest</b>	<b>Distal pour les deux</b>
japonais	<i>kono</i>	<i>sono</i>	<i>ano</i>
pangasinanais (austron.)	<i>-yá</i>	<i>-tán</i>	<i>-mán</i>
	<b>prox. Loc.</b>	<b>Medial Loc</b>	<b>Distal Loc.</b>
espagnol	<i>este</i>	<i>ese</i>	<i>aquel</i>
yimas (papou)	<i>-k</i>	<i>m-</i>	<i>-n</i>

<u>Langues à quatre termes:</u>	<b>Proximal</b>	<b>Medial</b>	<b>Distal</b>	<b>Distal +</b>
tlinglit (Na-Déné)	<i>yáa</i>	<i>héi</i>	<i>wée</i>	<i>yóo</i>

<u>Langues à cinq termes :</u>	<b>Prox.direct</b>	<b>Prox.Loc</b>	<b>Milieu</b>	<b>Prox.Dest</b>
cibemba (Bantou)	<i>ù-nó</i>	<i>ù-yu</i>	<i>ù-yóò</i>	<i>ù-yó</i>
	<b>Distal pour les deux</b>			
	<i>ù-lyà</i>			

**Figure 23 : typologie du découpage de la deixis spatiale, répertorié par Kemmerer (1999)**

Toute la question est de savoir si cet inventaire fascinant correspond à la variation interlinguistique du découpage de la deixis temporelle. Le malgache, qui comporte sept termes spatiaux, propose-t-il un découpage temporel aussi fin et complexe ? Comment l'opposition entre proximal et distal se traduit-elle lorsqu'elle est appliquée au temps ? L'interprétation de ces phénomènes proposée par D. Kemmerer est la suivante :

Demonstratives appear to straddle the boundaries between visual perception, abstract semantic organization, and context-specific sociolinguistic interaction. It therefore makes sense that they should have connections with all three of these domains without being completely reducible to any single one of them. The typological prevalence of two-terms demonstrative systems that encode a binary proximal / distal distinction may be due to some form of the influence from the perceptual organization of near and far space; the abstract, quantitative nature of the notions « proximal » and « distal » is due to their being semantic representations rather than concrete spatial representations ; and the remarkable pragmatic flexibility of demonstratives is due to the fact that they are essentially deictic terms that cannot function apart from specific discourse contexts (Kemmerer, 1999 : 56).

S'il s'agit de représentations sémantiques, elles offrent aux expressions déictiques une labilité qui permet d'adapter les emplois au contexte. Or deux phénomènes relevés par des études semblent confirmer cette interprétation tout en entraînant une variation du sens impliqué par l'emploi de la deixis temporelle par rapport à la deixis spatiale. En effet, si du point de vue grammatical (ou topologique, au sens de Gerdes, 2002), la deixis spatiale et la deixis temporelle sont interchangeables en position d'argument après certains verbes, cela ne signifie pas que les distinctions se recourent.

Une première illustration de ce phénomène est le cas précédemment cité des langues slaves, où les cas des arguments, porteurs d'un sens déictique, ont une valeur contrastive lorsqu'ils renvoient à des entités de premier ordre, mais ils ont une valeur complémentaire lorsqu'ils renvoient à des portions de temps car le cas est régi par le nom lui-même (Makarova & Nessel, 2013). La seconde illustration est relevée par Perera & Strauss (2015) dans le système indexical du sinhala, une langue indo-aryenne parlée au Sri Lanka comme langue maternelle par environ 75% de la population. Il ressort de l'analyse des deux démonstratifs à valeur de marqueurs discursifs *me*: 'cela' et *dæn* 'maintenant' qu'il n'y a aucune confusion possible entre l'emploi spatial et l'emploi temporel de ces marqueurs. En effet, le marqueur d'origine spatiale *me*: fait porter le focus attentionnel sur un objet et porte sur le discours lui-même, tandis que le marqueur à sens temporel *dæn* dirige le focus attentionnel sur une portion

de temps et porte non sur le discours mais sur le plan sémantique.

- (36) SINHALA (indo-aryenne)  
*E kiyanne di:rge ka:lekə me: adə i:ye newei*  
that means lengthy period.INSTR DEM.PROX today yesterday am.NEG  
'That is, from a long time - this is not from recent times (i.e., not from today)'
- (37) *Daen koti inne kohedə ?*  
DEM.now Tigers be(FOC) where  
'Now (DEM) where are the tigers ?'

Ces phénomènes semblent indiquer que s'opère, au moins dans certaines langues, une distinction entre la valeur des termes temporels et celle des termes spatiaux.

### 3.1.3.3 *Deixis temporelle Satellite*

Le dernier type d'emploi de deixis temporelle est l'emploi circonstanciel, externe à la valence verbale, qualifié d'emploi satellite par S. Dik. Nous nous restreindrons ici aux systèmes adverbiaux et prépositionnels de langues relevant de diverses aires linguistiques. Il semblerait que les adverbes effectuent un découpage assez net entre le temps et l'espace, tandis que l'on retrouve davantage de parallèles entre le temps et l'espace dans les systèmes prépositionnels.

Bornons-nous au français pour l'instant afin de fournir un aperçu du système prépositionnel, dont une synthèse est proposée par Asic & Stanojevic (2013). Les prépositions françaises se divisent en trois groupes : prépositions purement spatiales (*devant, derrière, autour de, à travers*), purement temporelles (*pendant, durant, lors de, au moment de*) ou spatio-temporelles (*avant, après, dans, etc.*). Une tentative pour définir les prépositions temporelles au moyen de prédicats applicables aux prépositions spatiales met en évidence la différence de traitement pragmatique des unes et des autres, ce que les auteurs synthétisent ainsi :

La nature des entités temporelles ne peut pas affecter la relation dénotée par une préposition temporelle, alors que ... les propriétés physiques et fonctionnelles de la cible et du site déterminent le sens des prépositions spatiales (Asic & Stanojevic, 2013 : 38).

S'il peut y avoir analogie des définitions de prépositions signifiant *avant*, *après* d'une part, et de prépositions signifiant *devant*, *derrière* d'autre part, les auteurs l'imputent à la proximité cognitive du temps et de l'espace : « la seule différence entre ces deux couples de prépositions concerne la nature ontologique de la région » (*ibid.*: 36). Et en effet, certaines langues ne lexicalisent pas l'opposition spatio-temporelle mais emploient une seule préposition indifféremment pour le temps et pour l'espace : le kikuyu (langue bantoue), cité en note, exprime par *mbere* 'devant, avant', et par *thuda* 'derrière, après' ; le hopi ne lexicalise pas non plus l'opposition dimensionnelle, mais associe le flux temporel à l'axe vertical, fidèlement à sa conception de la temporalité : *-tpi-* signifie 'en-dessous' et 'avant', et *-ts-* signifie 'au-dessus' et 'après' (McCluskey, 2015 : 654).

En somme, il semblerait que dans le cas des prépositions spatio-temporelles, la distinction dimensionnelle s'opère au niveau pragmatique, c'est-à-dire par inférence. Reste à comprendre si, d'un point de vue typologique, l'existence de trois groupes de prépositions mais aussi d'adverbes ou de particules représente un trait universel, et s'il existe des cas où une langue ne possède que des prépositions spatio-temporelles. Notre hypothèse est la suivante : la distinction qui explicite de quelle dimension (espace ou temps) il s'agit devrait être possible, et mise en œuvre uniquement dans le cas où sa spécification est pertinente. Il semble ainsi cohérent que les prépositions puissent être « mixtes » dans la mesure où elles introduisent des noms dont la sémantique spécifie la dimension concernée; en revanche, un adverbe étant un mot isolé, c'est à lui que revient de spécifier la dimension du procès auquel il s'applique. Existe-t-il des adverbes spatio-temporels ? Si tel est le cas, ils apparaissent probablement en des contextes où il est peu important de préciser de quelle dimension il s'agit, soit parce que le focus attentionnel s'affaire ailleurs, soit parce que la dimension a été implicitement nommé ailleurs dans l'énoncé.

Retenons de cette première section consacrée à la définition de la localisation absolue et aux phénomènes linguistiques impliqués par ce type de repérage temporel que ce dernier n'est pas réductible à sa simple configuration géométrique : la localisation temporelle absolue entraîne des variations structurelles de la représentation (notamment du cadre de référence, comme nous l'avons vu en 1.2), ainsi que des variations du comportement syntaxique et du contenu sémantique des termes lorsqu'ils peuvent avoir un sens à la fois spatial et temporel.

### **3.2 LA DEIXIS : LIEU D'EMPRUNT METAPHORIQUE A L'ESPACE ?**

L'un des domaines les plus cités pour fonder l'hypothèse localiste est précisément celui de la deixis, dans la mesure où, d'un point de vue diachronique, les termes renvoyant à une portion d'espace se sont peu à peu vu attribuer un sens temporel (Haspelmath, 1997). Nous verrons dans un premier temps quelles parties du discours peuvent avoir une fonction déictique (3.2.1), puis nous nous pencherons plus précisément sur le terrain privilégié d'étude de la métaphore spatiale dans le domaine déictique, à savoir celui des démonstratifs (3.2.2) avant d'aborder ces zones déictiques non réductibles à la seule dimension spatiale (3.2.3).

#### **3.2.1 Formes déictiques de la localisation temporelle**

Localiser dans le temps absolu revient à localiser dans un référentiel partagé par les interlocuteurs : c'est par la deixis qu'il est possible de référer au référentiel temporel absolu.

Par deixis il faut entendre la localisation et l'identification des personnes, objets, processus, événements et activités dont on parle et auxquels on fait référence par rapport au contexte spatio-temporel créé et maintenu par l'acte d'énonciation et la participation en règle générale d'un locuteur unique et d'au moins un interlocuteur (Lyons, 1978 : 261).

Il s'agit ainsi de relier « les énoncés aux coordonnées de l'acte d'énonciation » (*ibid.*: 260) en identifiant les référents auxquels renvoient les mots à portée déictique. À cette catégorie sont donc rattachés les pronoms personnels, les articles et démonstratifs ainsi que la deixis spatiale. Pourtant, nous voudrions dans un premier temps prendre au mot la définition donnée par J. Lyons et montrer l'étendue des ramifications déictiques temporelles dans les parties du discours, en nous arrêtant sur la deixis temporelle nominale, permise, selon les langues, par des adjectifs temporels ou par des temps nominaux (3.2.1.1), mais aussi sur les adverbes temporels, qui présentent un haut degré de spécialisation dimensionnelle (3.2.1.2), avant de passer brièvement sur les rouages de l'interprétation des prépositions temporelles (3.2.1.3).

### 3.2.1.1 *Deixis nominale : adjectifs et temps nominaux*

Bien que les démonstratifs soient spécialisés dans la référence déictique, l'ancrage sur les coordonnées de la situation d'énonciation et, plus largement, sur le temps absolu, peut être effectué par certains modificateurs du nom.

En français, ce sont les adjectifs qui peuvent jouer ce rôle d'ancrage sur le temps absolu des termes. P. Balogh propose ainsi pour le français une typologie des adjectifs temporels en distinguant la structure temporelle extérieure, c'est-à-dire déictique, de la structure temporelle intérieure, plus aspectuelle :

La structure temporelle *extérieure* signifie qu'on projette les événements (états, activités, processus, etc.) d'une phrase sur l'axe temporel. Le temps extérieur est toujours déictique, c'est-à-dire qu'il rapporte (soit directement, soit indirectement) le moment de l'événement au moment de l'énonciation tandis que le temps *intérieur*, au contraire, est (le plus souvent) indépendant du moment de l'énonciation. (Balogh, 2006 : 199)

Le temps *intérieur* est indépendant du moment de l'énonciation dans la mesure où il relève de la dimension aspectuelle : aspect inchoatif (*novice, initial*) ou itératif (*répété*). Les adjectifs ayant une structure temporelle extérieure se divisent quant à eux en différentes catégories : ils peuvent renvoyer à un champ temporel (*actuel, futur*), désigner une durée (*infantile, temporaire*), un point dans le temps (*pascal*) ou relever des types *nouveau* et *ponctuel*. En somme, ils peuvent renvoyer à un point ou à une durée du flux temporel repéré par rapport au centre du *champ d'immédiateté*.

Il est intéressant de voir que dans certaines langues, la localisation temporelle absolue des noms est marquée non par des adjectifs, mais par le marquage temporel des substantifs par des temps nominaux. Ainsi, en mamaindê, une langue nambikwara parlée en Amazonie, il existe quatre temps nominaux (futur *-nu*, passé simple *-leʔ*, passé ancien *-sihati* et passé mythologique *-siha*). Le présent y est alors la forme non marquée. Les noms peuvent donc être rattachés à ces différentes portions du temps absolu (Aikhenvald, 2012 : 159) :





### 3.2.1.2 Adverbes temporels : spécialisation dimensionnelle

L’adverbe temporel permet de localiser l’événement dans le temps. En français, comme en allemand, les classes d’adverbes spatiaux et temporels sont nettement distinctes. On peut supposer que cette distinction est due à leur morphologie, dont la simplicité (un mot la plupart du temps) les distingue des prépositions qui apparaissent en contexte associées à des noms dont le contenu sémantique vient spécifier la dimension dans laquelle ils sont localisés.

Phénomène intéressant, certains adverbes peuvent s’employer symétriquement dans le passé comme dans le futur, le trait sémantique fondamental étant la notion de distance temporelle. Ainsi en allemand, l’interprétation précise de certains adverbes n’est possible qu’en contexte, c’est-à-dire après actualisation par un temps verbal :

- (40) ALLEMAND (germanique)
- eben* immédiateté dans le présent :  
*Eben kommt die Post*  
‘le courrier arrive tout juste’
- immédiateté dans le passé :  
*Eben war er noch hier*  
‘il était encore là il y a un instant’
- einst* futur :  
*Einst werden sich die Menschen aus diesen Zwängen befreien.*  
‘tôt ou tard, les gens se libéreront de ces contraintes’
- passé :  
*Einst gab es noch feste Rollenzuweisungen.*  
‘Autrefois, les rôles étaient bien distingués.’

On notera ici que l’interprétation temporelle des adverbes est liée au temps verbal.

En kirundi (langue bantoue), on trouve également une symétrie entre le passé et le futur dans le système déictique : *ejó* signifie à la fois hier et demain, et par opposition à *unó muúsi* ‘aujourd’hui’, littéralement ‘ce jour-ci’, l’expression *uryá muúsi* signifie ‘dans un temps éloigné, passé ou futur’ (M. Mberamihigo, réponse au questionnaire). En hausa (langue tchadique, de la famille chamito-sémitique), on a de même *nân*, qui renvoie tout à la fois à

‘ici’ (sens spatial), mais aussi au passé et au futur immédiat, au point qu’on peut se demander si ce marqueur ne serait pas simplement celui du centre du *champ d’immédiateté*.

Certaines langues, toutefois, tirent certains de leurs adverbes de leurs systèmes démonstratifs, auquel cas il peut y avoir similitude avec la localisation spatiale. C’est le cas par exemple du , évoqué plus bas, mais aussi du japonais, rapporté par Diessel (2015 : 13), dont le système des adverbes locatifs à trois degrés de proximité *koko / soko / asoko* est semblable à celui des démonstratifs *kono / sono / ano*, dénotant respectivement la proximité du locuteur, celle de l’interlocuteur et l’éloignement des interlocuteurs. Le français présente le même phénomène avec le parallélisme entre *ceci / cela* et *ici / là*.

### **3.2.1.3 Prépositions temporelles et prépositions spatiales : quels rouages de l’interprétation ?**

Dans le prolongement de cette réflexion, il est intéressant de s’arrêter sur l’opération de localisation spatiale des noms d’événement (entités de second ordre, dans la terminologie de Dik, 1997) : ces derniers se comportent-ils de la même manière que les noms de premier ordre ? Huyghe (2012) analyse la différence de nature des deux types d’entités : les entités de second ordre, étant des événements, sont déjà dans le temps et l’espace, ce qui n’est pas le cas des entités de premier ordre. Soulignant que « l’ancrage spatial n’implique pas l’étendue spatiale », il montre qu’il existe deux types d’ancrage spatial différents. Seuls les groupes nominaux renvoyant à des entités de premier ordre peuvent « décrire un espace pur, c’est-à-dire conçu en dehors de toute variable temporelle », tandis que les entités de second ordre « font l’objet d’un mode de localisation spatiale spécifique et [...], en position de site, impliquent une spécification temporelle, tout en renseignant sur l’action de la cible » (*ibid.*: 16), mais sans spécification spatiale. C’est-à-dire qu’une entité dont le sens est intrinsèquement spatial (entité de premier ordre) peut être spatialement localisée ; à l’inverse, la localisation des entités de second ordre, de nature intrinsèquement spatio-temporelle, entraîne une spécification temporelle mais neutralise la précision de la localisation spatiale, et exclut ainsi les prépositions indiquant des configurations locatives spécifiques, privilégiant les prépositions plus sommaires, à l’instar de la préposition *à*, qui indique simplement une coïncidence entre cible et site (*ibid.*: 8, exemple 37) :

(41) *les journalistes sont (à, \*à côté de, \*derrière, \*au bout de) un entraînement de l'équipe de France.*

*Pierre est (à, \*à proximité de, \*à l'avant de, \*en face de, \*à gauche de, etc.) une vente aux enchères.*

Les noms d'événements ne sont donc compatibles qu'avec certaines prépositions, de sens peu spécifié et donc non restreinte à un sens spatial (voir pour *à* Aurnague, 2012). Mais une préposition de ce type entraîne-t-elle le même sens lorsqu'elle est employée comme outil de localisation spatiale et de localisation temporelle ? Il s'avère en fait que, dans le cas de termes temporels calendaires notamment (*lundi* en français ; en allemand, (*im Jahre*) 2018), la préposition locative n'est pas nécessaire. Deux interprétations plausibles peuvent être avancées : (i) soit la préposition locative n'est pas nécessaire parce que le terme en lui-même activerait la localisation, (ii) soit l'occurrence du terme temporel se fait majoritairement en position de satellite et ne nécessite donc pas de spécification, contrairement aux entités de premier ordre, spatiales, qui peuvent occuper les places de sujet, d'objet et de satellite et dont la fonction doit donc être précisée par une préposition (cette lecture est proposée par Fagard, 2012 : 58). Par ailleurs, même une préposition au sens relativement général telle que *dans* représente une configuration temporelle (distance par rapport au moment de l'énonciation : *dans une semaine*) différente de la configuration spatiale (intérieurité : *dans le jardin*).

Une étude serait ici nécessaire pour confirmer si, dans d'autres langues comme ici en français, la localisation des entités de premier ordre, dans la mesure où elles sont essentiellement caractérisées par leur nature spatiale (en fait, spatio-temporelle car elles perdurent dans le temps), est davantage spécifiée que la localisation des entités de second ordre, dont la nature spatio-temporelle attire l'attention sur l'ancrage temporel et réduit à son strict minimum la configuration de la localisation spatiale.

Un phénomène semblerait corroborer cette hypothèse : celui de l'existence, dans certaines langues, d'une seule préposition à sens générique, nécessairement présente dans les locutions prépositionnelles permettant de préciser la configuration spatiale ou temporelle. Ainsi, le wolof (langue atlantique) se fonde-t-il sur la préposition *ci* dont le sens est voisin du *à* français (glosé en anglais : *at, on, in*) pour ses locutions prépositionnelles à valeur

adverbiales (d'après le questionnaire renseigné par J.-L. Diouf) : *ci kanam* 'devant ; tout à l'heure', *ci gannaaw* 'derrière', *ci kow* 'en haut', *ci suuf* 'en bas', *ci wetu* 'à côté de', *ci diggu* 'au milieu de'. En tagalog, langue austronésienne parlée aux Philippines, une préposition à sens générique remplace le verbe locatif (Fortis & Fagard, 2010, II) :

- (42) TAGALOG (austronésienne)  
*na sa silya ang kanya-ng damit.*  
 REAL PREP chair NOM 3sg.OBL-LNK dress  
 'Her dress is / was on the chair'

Nous venons de passer en revue des domaines du langage pouvant contribuer à la localisation des entités dans le contexte temporel de l'énonciation. Il est intéressant de remarquer qu'ils sont plus nombreux qu'au prime abord à pouvoir relever de la deixis : adverbess et adjectifs notamment, peuvent localiser sur le temps absolu. Or, certaines langues relevant d'aires typologiques variées construisent justement ce type de marquage portant sur le verbe ou sur le nom à partir de morphèmes souvent empruntés au système déictique par excellence, celui des démonstratifs, que notre prochaine section aborde plus précisément. Retenons de cette première approche de la deixis temporelle au sens large, c'est-à-dire des possibilités de renvoi aux coordonnées spatio-temporelles de la situation d'énonciation, que la confusion entre la localisation spatiale et la localisation temporelle est rarement permise : soit les termes ont une forme spécifique, comme c'est le cas des adverbess, soit leur comportement syntaxique varie en fonction de leur contenu sémantique, comme c'est le cas pour les prépositions. Dans le cas de la localisation nominale, les morphèmes temporels (adjectifs ou affixes) représentent une catégorie à part entière, qui ne peut être confondue avec les structures de la deixis spatiale. Que dire alors de l'hypothèse localiste d'une métaphore spatiale ? D'une part, certaines catégories de mots (notamment les adverbess) ont des formes spécialisées dans l'espace ou dans le temps et ne peuvent être confondues. D'autre part, les termes pouvant être appliqués à des entités de premier ou de second ordre ne le sont pas indistinctement : non seulement leur comportement syntaxique varie, au sens où ils ne peuvent apparaître dans le même voisinage en fonction du sens impliqué par le contexte, mais aussi et surtout, la configuration abstraite qu'ils représentent varie en fonction de la dimension dans laquelle elle s'insère.

### 3.2.2 Les démonstratifs : un terrain d'étude privilégié

La deixis temporelle prend largement appui sur la catégorie des démonstratifs, initialement consacrés à la référence spatiale (Haspelmath, 1997). Or, on remarque dans plusieurs langues que le système de deixis temporelle est étroitement lié à celui des démonstratifs spatiaux. Selon les aires linguistiques toutefois, la complexité des nuances varie (3.2.2.1). Une étude plus approfondie du phénomène fait apparaître l'intrication du repérage spatial et du repérage personnel, au point que dans certaines langues ils peuvent être difficiles à dissocier (3.2.2.2). Le découpage temporel quant à lui emprunte aux démonstratifs spatiaux, sans toujours conserver les mêmes nuances (3.2.2.3). Il demeure indéniable que, dans de nombreuses langues, les systèmes des démonstratifs spatiaux et temporels présentent un haut degré de similitude morphologique.

#### 3.2.2.1 Complexité variable des démonstratifs spatiaux

L'opposition classique offerte par les démonstratifs consiste à distinguer les entités situées à proximité du locuteur des entités moins proches, voire lointaines. On a ainsi l'opposition *this / that* en anglais, *dieser / jener* en allemand, et la triade *hic, iste, ille* en latin, *ici, là, là-bas* en français.

De nombreuses langues disposent d'un système de démonstratifs dont le degré de complexité est supérieur à notre opposition française à trois termes. Ainsi, le système démonstratif du nahuatl classique semble associer la notion de directionnalité avec celle de distance. La classe des démonstratifs y comporte deux termes seulement : proximal *in* et distal *on*. Le marqueur *in* est par ailleurs le marqueur de la subordination. Les principaux déictiques sont : *nican* 'ici', *oncan* 'là', *ompa* 'là-bas' (Launey, 2011b: 45). On notera la ressemblance morphologique avec le préfixe directionnel *-on-* ('away, mouvement centrifuge) d'une part, et avec suffixe locatif *-pa* d'autre part, ce dernier indiquant une localisation vague ou un mouvement élatif : ainsi *oncan* pourrait être associé à un mouvement centrifuge, 'au-delà d'ici', et *ompa*, comme la localisation dans un ailleurs moins déterminé car moins proche.

Centre déictique :	† PRX			DIST	
Démonstratifs :	<i>nican</i>	→	<i>oncan</i>	→	<i>ompa</i>
Locatif :	<i>pa</i>				
Directionnel :			<i>on</i>	(away, centrifuge)	

**Figure 24 : démonstratifs spatiaux en nahuatl, d’après Launey (2011b)**

En nahuatl se retrouve ainsi la division de l’espace en aires diversement connues. Les deux premiers termes *nican*, *oncan* semblent relever d’un ‘ici’ plus déterminé que le troisième terme.

Le système des démonstratifs proposé par le hausa offre quant à lui une opposition entre la situation d’énonciation et un espace au-delà de cette sphère primaire : au sein du *champ d’immédiateté*, le locuteur dispose du démonstratif *nân* pour les entités proches, *nan* pour les entités éloignées. L’opposition vocalique *â/a* est maintenue dans la sphère externe au *champ d’immédiateté*, avec *cân* lointain, et *can* très lointain (Diessel, 2012 : 14).

Centre déictique :	† [PRX		DIST]		hors du <i>champ d’immédiateté</i>
Démonstratifs :	<i>nân</i>	→	<i>nan</i>		<i>cân</i> → <i>can</i>

**Figure 25 : démonstratifs spatiaux en hausa d’après Diessel (2012 : 14)**

Certaines langues spécifient également le degré de visibilité de l’entité à laquelle renvoie le démonstratif, comme en tûmpsia shoshone (langue uto-aztèque parlée en Amérique du Nord), où le système déictique à quatre termes distingue deux degrés de proximité (*i-* et *e-*) et deux lointains : *a-* pour les entités visibles, *u-* pour les entités invisibles (*ibid.*).

On le voit, le découpage des portions d’espace auxquelles peuvent renvoyer des démonstratifs est très variable et ne se limite pas à une simple échelle de degrés de proximité ou d’éloignement. On peut avoir des macro-sphères définies par le *champ d’immédiateté*, comme en hausa, ou définies par le degré de visibilité, comme, entre autres, en tûmpsia shoshone. Le constat d’un découpage des percepts influencé par la culture, tel que nous l’avons abordé au premier chapitre, se trouve ici renforcé.

### 3.2.2.2 Intrication du repérage spatial et du repérage personnel

Cette division du repérage spatial est souvent corrélée à l'association d'une portion d'espace à l'une des personnes de la situation d'énonciation : en anglais, de Shepper (2015) montre la proximité entre *here, this, these* et la première personne d'une part, et la distanciation avec la première personne opérée par *there, that, those* d'autre part. De même en hausa, langue tchadique évoquée précédemment, les deux marques de proximité permettent de rattacher l'entité à la sphère du locuteur ou de l'interlocuteur, respectivement. Le japonais, nous l'avons vu, distingue lui aussi trois sphères : la proximité du locuteur *kono*, la proximité de l'interlocuteur *sono* et la distance avec les interlocuteurs *sono* (Diessel, *ibid.*). Lorsque le système déictique comporte quatre termes, il peut permettre de distinguer la proximité et la distance du locuteur, puis celle de l'interlocuteur. C'est par exemple le cas du wolof (langue atlantique), où la marque de deixis est postposée à celle de classe nominale (d'après le questionnaire rempli par J.-L. Diouf) :

(43)	WOLOF (atlantique)	
	<i>kër g-ii</i>	<i>kër g-ale</i>
	maison-CL-PRXP1	maison-CL-DISTP1
	'cette maison-ci'	'cette maison-là'
	<i>kër g-oo-g-u</i>	<i>kër g-oo-g-ale</i>
	maison-CL-PRXP2	maison-CL-DISTP2
	'cette maison'	'cette maison au loin'

L'association à la sphère des personnes en présence dans le discours n'est pas *stricto sensu* une association de type spatial. C'est ce que met en lumière une expérience menée aux Etats-Unis avec des immigrés dans un groupe de discussion où chacun se définit par son origine géographique. Une étude fine des déictiques *here, now* mais aussi des temps verbaux montre la flexibilité du sens de ce que les auteurs appellent la matrice spatio-temporelle : le *here* permet le décentrage du centre déictique. Le présent est employé par les participants pour décrire de manière détaillée leur vie dans leur ailleurs d'origine, en prolongeant ainsi la sensation d'appartenance. Le sentiment de nostalgie est décrit par les auteurs comme le pont permettant le débrayage du *here* sur le *there*, déplaçant ainsi le centre déictique sur le pays d'origine. Le *here* du *champ d'immédiateté* des personnes immigrées participant à ce groupe

de conversation s'avère ainsi partagé entre deux lieux, contribuant à restreindre le sentiment d'appartenance à la vie américaine. Le passage permanent d'un sens de *here* à l'autre est permis par l'expression de la nostalgie. Les auteurs concluent ainsi :

Our analysis has shown that the spatiotemporal coordinates were never solely the products of cognitive calculation but always also entangled with emotions. In other words, space deictics and verb tense manifested and mediated emotional processing, exceeding strictly spatial and temporal denotations. (Zhang & Sterponi, 2020 : 7)

Le coréen présente une labilité similaire quant à l'emploi de ses pronoms personnels dans le cadre de la conversation : une analyse fine des échanges entre trois Coréens montre que l'interlocuteur, pourtant physiquement proche, peut être désigné non par le pronom démonstratif proximal *i-*, mais par le distal *ce*, lorsque cette personne ne relève pas du même groupe d'appartenance – par exemple, d'une équipe professionnelle ou d'un service au sein d'une même entreprise (Oh, 2010).

Non seulement le découpage de la deixis spatiale peut être associé à la sphère de la personne physique selon sa localisation dans le *champ d'immédiateté*, mais il peut aussi être lié à la dimension affective conférée par les locuteurs aux entités auxquelles elles renvoient. L'espace n'est donc pas si strictement partitionné qu'il semble l'être au premier abord. Qu'en est-il du découpage temporel en regard du découpage spatial ?

### ***3.2.2.3 Relative symétrie spatio-temporelle en dépit d'un découpage distinct***

Revenons à l'expression de la localisation temporelle : peut-on remarquer une parenté entre les marqueurs spatiaux et les marqueurs temporels ? À l'évidence, oui. Deux exemples peuvent être ici donnés pour illustrer le phénomène.

En maya yucatèque, la marque de proximité permet de renvoyer à un objet anticipé, situé dans le futur. À l'inverse, les entités remémorées, relevant du passé, sont dénotées par la marque de distance spatiale : Hanks (2009 : 20) explicite le glissement de sens opéré par la différence d'emploi entre le démonstratif *té'el-a'* (localisation proximale) et *té'el-o'* (localisation distale). Le sens de ces deux termes comporte un versant dynamique :



- (44) MAYA YUCATEQUE (maya)  
*té'el-a'* démonstratif locatif + marque proximale  
sens allatif  
*té'el-o'* démonstratif locatif + marque distale  
sens ablatif

C'est probablement par la signification allative / ablative que s'opère le glissement de sens du spatial au temporel. Le phénomène rejoint Haspelmath (1997 : 66-67), qui remarque que l'allatif et l'ablatif représentent une source généreuse d'expressions temporelles en vertu du processus de mouvement abstrait (*abstract motion*) développée par R. Langacker : les directionnels permettent de renvoyer à des localisations sur une ligne spatiale aisément transposable au temps et peuvent ainsi entraîner une organisation similaire des événements sur une ligne temporelle. Dans l'exemple commenté par W. Hanks, un enfant utilise les deux démonstratifs pour évoquer sa maison. Dans un premier temps, le terme *té'el-o'* est employé car l'enfant vient de sa maison et se dirige vers son interlocuteur. Mais il se retourne rapidement pour aller chercher un objet chez lui, là, *té'el-a'*. Concrètement l'emplacement de la maison n'a pas changé. L'enfant préfère la marque proximale pour la deuxième occurrence du démonstratif, car elle désigne le but de son déplacement et s'oriente ainsi vers le futur immédiat. Une remarque toutefois sur l'interprétation localiste : on note à travers cet exemple que la nuance de sens de *té'el-a'* ne réside pas tant dans un schéma spatial que dans une orientation spatio-temporelle. L'allatif et l'ablatif peuvent aussi être considérés comme une source abondante d'emplois temporels dans la mesure où ils représentent une orientation spatio-temporelle dynamique, centripète ou centrifuge, dont peut être accentuée, selon le contexte, la dimension spatiale ou la dimension temporelle. La dynamique implique l'intrication des deux.

Haspelmath (1997 : 44) rapporte le cas du maori où sont dissociées les prépositions relevant du passé et celles relevant du futur : les démonstratifs spatiaux ont un sens en partie temporel. Une localisation spatiale dans le passé est marquée par *i*, une localisation dans le présent, par *kei*, et dans le futur par *kei/hei/ko*. Ce cas très particulier est cependant restreint aux phrases non verbales : on peut se demander s'il ne s'agirait pas d'un phénomène de temps nominal, justifié sémantiquement par la nécessité de localiser dans le temps un procès. La

possibilité de produire des phrases sans verbe peut être contrebalancée par le recours à un autre type de marquage temporel. Il n'empêche : dans ce cas précis, deux systèmes coexistent, qui ne sont donc pas réductibles à un seul. Nous sommes ici face à un exemple d'asymétrie de la deixis spatiale et temporelle. Le système des démonstratifs semble structuré par des termes dont la portée et la valeur fluctue au fil des contextes et du type de référent : certaines zones visées par les démonstratifs ne renvoient pas à des espaces définis spatialement. Nous en évoquerons maintenant quelques-unes.

### 3.2.3 Champs déictiques non réductibles à l'espace

#### 3.2.3.1 Asymétrie de la localisation temporelle

Alors que l'on s'attendrait, suivant l'hypothèse localiste, à trouver une cohérence structurelle entre les structures des deux domaines source et cible de la métaphore, une comparaison attentive de certains systèmes de deixis temporelle avec leurs corrélats spatiaux montre qu'il n'en est rien.

Dans certains cas, les termes sont bien identiques, mais leur distribution est différente. En wolof (langue atlantique), le système des démonstratifs unifie les dimensions spatiale, temporelle et discursive : *-i* marque la proximité, *-a* la distance, et *-u* signale à la fois l'indéfini, le futur, l'hypothétique et la négation (d'après le questionnaire sur le wolof, J.-L. Diouf). Or cette distinction entre distal (*-a*) et proximal (*-i*) se retrouve dans la distinction du localisateur temporel passé *ba* / *bi* : quand (il y a longtemps) / quand (il y a peu de temps). Dans le futur, on a seulement l'opposition *-i* (distal) /  $\emptyset$  (proximal). Dans ce cas-là, il y a asymétrie entre le passé et le futur. En voici un schéma illustratif :

Centre déictique :	† [PRX	DIST]		hors du <i>champ d'immédiateté</i>	
Démonstratifs :	<i>-i</i>	→	<i>-a</i>		<i>-u</i>
Passé :	<i>bi</i>		<i>ba</i>		
Futur	$\emptyset$		<i>-i</i>		

**Figure 26 : démonstratifs spatiaux en wolof, d'après Diouf (c.p.) et Robert (2006)**

Les langues bantoues présentent elles aussi cette caractéristique d'une dissociation entre la signification des termes spatiaux et celle des termes temporels, dissociation évoquée plus haut (§3.1.1.3) et dont nous reproduisons notre synthèse ici :

Classe	sens spatial	sens temporel
16	à	distance temporelle : dans, il y a
17	vers, depuis	localisation ponctuelle : à, le
18	dans, hors de	pendant

**Figure 20 : sémantique spatio-temporelle des classes locatives**

Ici, la morphologie n'entraîne aucune influence du sens spatial sur le sens temporel, au sens où l'on ne trouve pas de corrélation même directionnelle entre le sens spatial et le sens temporel d'une même classe nominale locative.

### 3.2.3.2 Phénomènes de classification restreignant la zone visée

Bien souvent, les systèmes déictiques sont présentés comme s'ils pouvaient être employés pour localiser n'importe quel terme, renvoyant à n'importe quelle entité. Or, dans les représentations de l'espace comme dans celles du temps, s'opèrent des restrictions de nature sémantique sur le type de terme. La classification est inhérente à la deixis : *ici* et *là* sont des adverbes et renvoient à un lieu comme repérage de la localisation, alors que les démonstratifs spatiaux *ceci* et *cela* ne peuvent référer qu'à des entités de premier ordre. Il en va de même en anglais, où *here* et *there* d'une part, *this* et *that* d'autre part renvoient respectivement à un lieu ou à une entité.

La classification peut également s'opérer par défaut à travers le verbe employé. Ainsi en allemand, les phrases locatives ou existentielles comprennent un des quatre verbes de position (*stehen* 'être debout', *liegen* 'être allongé', *sitzen* 'être assis', *hängen* 'être suspendu') qui restreignent les entités apparaissant comme sujets en fonction de leur forme ou configuration : un tapis est plat et long, il ne peut donc apparaître qu'avec le verbe *liegen*, excepté s'il est roulé et positionné verticalement, auquel cas il apparaîtra associé au verbe

*stehen*.<sup>53</sup> Le sikuani classe également les entités par le choix de l'un des quatre verbes de position pour effectuer ce que Queixalós (2005) qualifie de *prédication locative* : « en sikuani, l'existence spatiale s'exprime plus par une 'façon de se tenir ou d'être là' que par un 'lieu où l'on est ou se tient' ». Ainsi, le vautour dont il est dit qu'il est debout est un vautour posé au sol, tandis que s'il est assis, c'est qu'il est posé sur une branche. En somme, d'un point de vue purement spatial, le choix des termes permet de sélectionner certaines entités. On peut dire en ce sens que la classification des entités dépasse le cadre de la classification nominale propre à certaines langues (comme nous l'avons vu dans les langues bantoues au §3.1.1.3).

En maya yucatèque, la classification offerte par la palette des démonstratifs est plus large encore car elle prend en compte la modalité de perception de l'entité dénotée. Les marques que nous avons déjà vues sont celles du proximal *-a'* et du distal *-o'* appelés par Hanks (2009 : 13-14) 'immédiat' et 'non-immédiat'. L'entité à rechercher dans le domaine olfactif est marquée par *-be'*, tandis que *-i'* a une valeur anaphorique, *-ti'* 'd'individué' et *-e'* de topicalisateur. Associées à la base *he'el* dite « d'ostension », ces marques prennent un sens différent : *he'el-a'* montre une entité sensible, au sens où on peut la toucher, *he'el-o'* une entité visible, et *he'el-be'* une entité simplement audible.

Centre déictique :	† [PRX	DIST]		hors du <i>champ d'immédiateté</i>
Démonstratifs :	<i>-a'</i>	→ <i>-o'</i>		<i>-be'</i> (olfactif)
Ostension :	<i>he'el-a'</i>	<i>he'el-o'</i>		<i>he'el-be'</i> (audible)

**Figure 27 : démonstratifs spatiaux en maya, d'après Hanks (2009)**

Ainsi, la nature de l'entité telle qu'elle se présente au locuteur restreint le choix du démonstratif, ou inversement, un démonstratif oriente l'attention de l'interlocuteur uniquement sur un certain type d'entités.

<sup>53</sup> Dans le domaine temporel, une étude détaillée serait nécessaire pour confirmer ce que laissent penser les énoncés suivants : *Es liegt in der Vergangenheit* ou encore *Weihnachten steht vor der Tür*. Il semblerait que la distance temporelle soit connotée par le choix du verbe *liegen* 'être allongé', tandis que l'imminence entraîne le verbe *stehen* 'être debout'.

### 3.2.3.3 *Quand la diachronie révèle des nuances de sens*

Mais revenons au français, dont le système tripartite *ici, là, là-bas* paraît dérisoire tant il est simple. L'espace semble y être découpé en trois zones distinctes. Or, une étude diachronique de ces termes met en lumière les glissements de sens opérés au fil des siècles. L'opposition traditionnelle entre *ici* et *là* n'incluait originellement pas *là-bas*, dont le sens, analytique, était jusqu'au début du dix-neuvième siècle 'plus loin, plus bas'. Dans un premier temps, *ici* aurait été rattaché à la sphère du locuteur, *là*, à celle de l'interlocuteur. Mais au début du dix-neuvième siècle, le *là* prend un sens d'émphatiseur qui le dégage de l'opposition avec *ici*, permettant ainsi à *là-bas* de prendre le sens d'opposition distale au proximal *ici*. L'évolution de sens de l'opposition *ici / là* suit ce que Smith (1995) appelle la « subjectivation » pour se déplacer du domaine spatial au domaine modal : *ici* exprime un haut degré d'engagement du locuteur, et *là* devient son pendant amodal, dépourvu d'engagement de la part du locuteur. Il incombe alors à *là-bas* d'endosser le rôle de marqueur distal. L'auteur de cette étude diachronique remarque par ailleurs que cette extension de l'opposition n'a eu lieu que dans le domaine spatial : bien que depuis le moyen-âge *ici* et *là* aient connu une extension de sens temporelle et textuelle, ces emplois temporel et textuel n'ont pas inclus *là-bas* dans leur système d'opposition déictique. Sans doute pour la raison que ces sens par extension métaphorique avaient déjà acquis leur autonomie sémantique, et ne dépendaient donc plus du domaine source spatial (*ibid.*: 54).

En somme, l'étude détaillée des nuances de sens révèle des inadéquations notables dans les systèmes de prime abord cohérents. Un doute peut être exprimé quant à la fiabilité des systèmes décrits : on s'aperçoit que tout système renferme des subtilités que seule la minutie de la recherche peut dévoiler. Le travail de Hanks (*ibid.*) est à ce titre très instructif, car il rend compte de l'apport qualitatif des locuteurs natifs du maya yucatèque dans l'analyse du système déictique :

Phrases or ways of combining forms that are mere possibilities from a grammatical perspective may turn out to be standard or typical from the perspective of the ordinary use. Evidence of the native speaker assessments of deictics is a critical part of any pragmatics that seeks to free itself from received assumptions such as the egocentric spatialist view of deixis. (*ibid.*: 22)

Face à la richesse et aux subtilités du système déictique du maya yucatèque tel qu'il est décrit par Hanks (2009) mais aussi devant les permanentes nuances de sens et restrictions d'emploi du français, il convient de s'interroger sur la fiabilité des travaux portant sur de nombreuses langues peu étudiées, peu fournies en analyses métalinguistiques effectuées dans la langue native, par des locuteurs natifs. Une approche minutieuse peut très certainement, comme le dit W. Hanks, rendre compte des emplois standards des termes tout en laissant de côté les infimes nuances de sens dont l'existence est pourtant capitale pour rendre compte, en l'occurrence, des principes d'organisation des systèmes déictiques, en-deçà des emplois relatifs à une dimension.

Nous avons vu que le système déictique en général, démonstratif en particulier, présente une grande variété de formes et d'emplois. Lorsque le marquage de la localisation temporelle épouse celui de la localisation spatiale, comme par exemple dans les langues bantoues ou atlantiques (en wolof tout au moins), la distribution des termes et les nuances de sens révèlent que le parallèle structurel n'est que partiel. Plusieurs langues présentent des phénomènes de nuances modales justifiant le rejet d'un terme au profit d'un autre et témoignent ainsi de la non-restriction des déictiques même spatiaux au seul domaine de la localisation spatiale : le maya yucatèque spécifie, en distinguant les canaux sensoriels, le mode de connaissance ; une étude portant même sur l'anglais montre la flexibilité des emplois des termes déictiques (Zhang & Sterponi, 2020 ; voir §3.2.2.2). L'on pourrait objecter que la description formelle d'une langue est toujours plus restreinte que la variété de ses emplois, permise par la créativité et l'interprétation pragmatique des interlocuteurs. Or, une théorie orientée vers les universaux du langage et les phénomènes cognitifs sous-jacents à l'énonciation ne peut faire l'économie de la partie vivante des langues, qui dépasse les restrictions normatives.

### **3.3 REPENSER LE DECOUPAGE DEICTIQUE SELON L'OPPOSITION PROXIMAL / DISTAL**

La variété des emplois et nuances permis par le système déictique, constatée dans la section précédente (3.2), met en lumière un point commun à l'ensemble des systèmes déictiques abordés, à savoir l'opposition entre les notions de proximité et de distance avec le centre déictique, c'est-à-dire dans notre terminologie, avec le centre du *champ d'immédiateté*. Les langues varient dans la finesse de leurs distinctions comme dans le degré de parenté entre les structures spatiales et les structures temporelles des outils de localisation, mais aucune ne semble échapper à la division primaire entre proximal et distal. Retourner la perspective et considérer comme première cette distinction dès avant l'ancrage spatial ou temporel permet de lever la difficulté de l'appréhension du découpage sémantique des termes déictiques que représente l'identification de la dimension dans laquelle s'ancre l'entité référée. Nous montrerons dans cette section que les dimensions fusionnent dans cette distinction primaire proximal / distal (3.3.1) et concluons de cette analyse la primauté de la saillance conférée aux entités pour la juste interprétation des termes de localisation absolue (3.3.2) pour éclairer la portée de cette théorie en approfondissant ses implications (3.3.3).

#### **3.3.1 Fusion dimensionnelle dans les notions de proximal / distal**

##### ***3.3.1.1 Systèmes déictiques mixtes : quelques langues amazoniennes***

Le maya mopan, langue maya parlée par environ 8 000 locuteurs, présente un phénomène particulier, relevé par Danziger (1994) : une étude détaillée de son système déictique met en lumière l'indissociabilité entre la deixis spatiale, sociale, perceptuelle et communicative. En effet, la deixis spatiale se divise en quatre termes, où le nombre correspond à la personne dans la situation d'énonciation :

DX1 *waye'* 'ici'  
 DX2 *ta'kan* 'là'  
 DX3V *tilo'* 'là-bas' (visible)  
 DX3I *te'* 'par là-bas, environ' (invisible)

- (45) MAYA MOPAN (maya)
- |   |                |               |
|---|----------------|---------------|
| <i>man-o-i</i>  | <i>waye'ix</i> | <i>Benita</i> |
| pass.by-INTR.COMPL.-3B                                  | DX1 FOC        | Benita        |
| 'Benita passed by here (where I am)'                    |                |               |
|   |                |               |
| <i>ma' man-o-i</i>                                      | <i>ta'kan</i>  | <i>-i</i>     |
| NEG pass.by-INTR.COMPL.-3B                              | DX2            | -SCOPE        |
| 'She didn't pass by there (where you are)'              |                |               |
|   |                |               |
| <i>ti man-o-e'ex</i>                                    | <i>tilo'</i>   | <i>-i ?</i>   |
| PREP pass.by-INTR.COMPL.-2B.P1                          | DX3V           | -SCOPE        |
| '[Is it true] that you went over there ? (where he is)' |                |               |

Or ces mêmes termes se distribuent de manière systématique dans l'expression de la perception. Les personnes présentes dans la situation d'énonciation (P1 et P2) peuvent être visibles, auquel cas on emploie la marque de DX1, ou invisibles, auquel cas on fait appel à la deuxième personne (DX2), ces deux premières personnes relevant de l'immédiateté de l'énonciation. Les personnes absentes ou hors de l'énonciation quant à elles sont évoquées par les deux marques de la troisième personne, en dehors du *champ d'immédiateté* de la situation d'énonciation, et le marqueur varie selon qu'elles sont visibles (DX3V) ou invisibles (DX3I). L'auteur note la même subdivision dans le cadre de l'expression des connaissances partagées : s'il s'agit d'un contenu présent dans la situation d'énonciation, on y réfère par le marqueur DX1, s'il est visible, par le marqueur DX2 s'il nécessite d'être décrit. Dans le cas où l'entité référée ne relève pas des connaissances partagées, elle sera introduite sous les formes de la troisième personne. Le contexte et les relations spatio-temporelles sont ainsi intrinsèquement liés, et entraînent la division de l'espace en deux zones : l'immédiat (P1-P2) et le lointain (P3 visible ou invisible), chacune de ces zones étant subdivisée en proximal et distal, compris dans un sens tout à la fois spatial, temporel et notionnel.

Les travaux de W. Hanks sur le maya yucatèque dont résulte la synthèse évoquée plus haut (Hanks, 2009) mettent en lumière cette même fusion des dimensions au profit de



l'opposition entre proximité et distance. Lorsque le démonstratif locatif oppose les marques de proximité *-a' / -o'*, il permet de distinguer la proximité et la distance spatiale. Lorsque les mêmes affixes sont associés à l'évidentiel d'ostentation, ils distinguent des modalités perceptuelles (tactile, visuelle). Dans des énoncés au passé, ces affixes permettent de dissocier ce qui vient juste de se passer de ce qui a eu lieu un peu avant (passé immédiat, passé récent). Les exemples suivants en témoignent (Hanks, *ibid.*: 14) :

- (46) domaine sensoriel
- |          |                                   |                |            |           |
|----------|-----------------------------------|----------------|------------|-----------|
| PROXIMAL | <i>hé'</i>                        | <i>le</i>      | <i>kib</i> | <i>a'</i> |
|          | OSTEV                             | art            | candle     | TACTUAL   |
|          | 'Here's the candle (presenting)'  |                |            |           |
|          |                                   |                |            |           |
| DISTAL   | <i>hé'</i>                        | <i>siná'an</i> | <i>o'</i>  |           |
|          | OSTEV                             | scorpion       | VISUAL     |           |
|          | 'There's a scorpion (look out !)' |                |            |           |
- (47) domaine temporel
- |          |   |                |              |           |
|----------|---|----------------|--------------|-----------|
| PROXIMAL | <i>hé'</i>                                | <i>h-bin</i>   | <i>a'</i>    |           |
|          | OSTEV                                     | PAST-go        | IMMEDIAT     |           |
|          | 'There he went (just passed right by me)' |                |              |           |
|          |   |                |              |           |
| DISTAL   | <i>hé'</i>                                | <i>tz'ó'ok</i> | <i>u-bin</i> | <i>o'</i> |
|          | OSTEV                                     | finish         | 3Apro-go     | RECENT    |
|          | 'There he went (a while ago)'             |                |              |           |

Le troisième terme de l'opposition ternaire, *-be'*, exprimant la distance spatiale (notre *là-bas* français), permet d'indiquer le mode de perception auditif dans le domaine sensoriel. Dans le domaine temporel, il doit être associé à une nuance modale et exprime la probabilité.

L'opposition entre *-a'* et *-o'* s'interprète ici systématiquement selon le degré de proximité avec le *champ d'immédiateté* : proximité spatiale, proximité physique car littéralement à portée de main, proximité temporelle car contigüe au présent ; distance spatiale, distance physique (relative) car l'entité n'est accessible que par la vue ; distance temporelle car l'événement relève déjà du passé, même proche. La notion de proximal s'interprète ainsi davantage par sa proximité du *champ d'immédiateté* que par sa proximité purement spatiale. De fait, l'analyse de W. Hanks ne glose pas l'opposition en termes de

distance (proximal / distal) mais en termes d'accessibilité (immédiateté / non-immédiateté). Le grand intérêt de cette terminologie est de définir *-o* négativement, c'est-à-dire par simple opposition avec l'immédiat *-a*'. Dans notre terminologie, cette opposition permet donc d'identifier une entité comme relevant ou pas, et à quel degré, du *champ d'immédiateté*.

Sortons de la famille maya pour observer le système d'une langue voisine : le nambikwara du Sud, parlé au Brésil. Il s'agit d'une langue polysynthétique, cousine du mamaîndé évoqué plus haut (§3.2.2.1). Le système déictique y mêle des notions de temps (cette langue dispose de la catégorie de « temps nominal »), d'évidentialité, de définitude et d'accessibilité (Aikhenvald, 2012 : 161, Tableau 5 reproduit ici sans spécifier les tons) :

(48)	Marquage déictique en nambikwara du Sud	
	<i>-a</i>	definite, unmarked
	<i>-ai-na</i>	definite, current
	<i>-in-ti</i>	observational, recent past, given
	<i>-ait-ta-li</i>	observational, mid past, given
	<i>-ait-tã</i>	observational, mid or remote past, new
	<i>-nũ-tã</i>	inferential, definite, unmarked
	<i>-nũ-tai-na</i>	inferential, current
	<i>-au-tẽ-ĩtã</i>	quotative, mid past, given

Ce système permet ainsi de spécifier qu'une entité est visible par les interlocuteurs (*-ai-na*) ou qu'elle a été visible par les interlocuteurs dans un passé plus ou moins éloigné (*in-ti*, *ait-ta-li*). Si seul le locuteur a vu l'entité, il recourt à un démonstratif glosé 'new' (*-ait-tã*) et si le locuteur seul accède par inférence à l'existence dans le passé de l'entité nommée, il recourt au marqueur inférentiel (*-nũ-tã*). Ce système mêle des nuances qu'il serait malaisé d'isoler en termes purement spatiaux, purement temporels ou purement modaux / évidentiels. Du point de vue de la deixis personnelle, on notera que la seconde personne, qui renvoie à l'interlocuteur, n'est pas systématiquement impliquée : seules les situations spécifiant que l'entité est donnée ('given') ou en cours d'observation ('current') intègrent l'interlocuteur dans la sphère connaissant l'entité nommée. Si nous revenons au *champ d'immédiateté*, l'intégration de l'interlocuteur dans la sphère de connaissances partagées avec le locuteur est activée par la notion d'immédiateté des termes dont le signifié comporte l'idée de 'donné' ou de 'en cours d'observation'.

En somme, quelle que soit la complexité des implications sémantiques du système déictique, cette dernière peut être subsumée par l'opposition entre proximité et distance au sein du *champ d'immédiateté*.

### **3.3.1.2 Restrictions d'ordre pragmatique et intrications modales**

L'on voit à la complexité des systèmes déictiques que les nuances sémantiques englobent des composantes dépassant largement le strict domaine spatial. D'un point de vue pragmatique, ce phénomène peut s'expliquer par le fait que les entités relevant du *champ d'immédiateté* du locuteur lui sont nécessairement accessibles, ce qui restreint logiquement le mode de connaissance et exclut, par exemple, des notions telles que l'inférentiel. La présence de nuances temporelles permettant d'associer le passé à l'immédiateté, comme en nambikwara, peut s'expliquer par le degré d'immédiateté cognitive des entités. Nous rejoignons ici les conclusions de nos investigations philosophiques du Chapitre I (section 2.3) : le *champ d'immédiateté* comporte également un *champ de signification* permettant des écarts entre l'immédiat de l'expérience et celui de la situation d'énonciation. En d'autres termes, l'immédiateté physique ne permet pas à elle seule de rendre compte de ce qui constitue le *champ d'immédiateté*. L'inadéquation entre l'ancrage physique dans le monde et l'immédiat de la situation d'énonciation permet de rendre compte de la possibilité de distorsions sémantiques dans les emplois de *là* en français (Smith, 1995), de *here* en anglais (Zhang & Sterponi, 2020), des affixes *-a'/-o'* en maya yucatèque (Hanks, 2009) ou encore celle de distorsions logiques associant en nambikwara l'immédiat au passé (Aikhenvald, 2012 : 161).

Les distorsions permises par les divers systèmes déictiques sont toutefois restreintes à une cohérence pragmatique : pour reprendre l'exemple du maya yucatèque, les formes d'ostension ne permettent de pointer que des entités effectives, y compris cependant quand elles sont indirectement perceptibles (par audition, par exemple). En effet, un locuteur ne peut attirer l'attention que sur une entité disponible dans le *champ d'immédiateté*.

Unlike most deictics in the language, the ostensive forms are subject to co-occurrence constraints that bar them from occurring in any clause marked uncertain, conjectural, or doubtful. You cannot point at a perceptually accessible object and question its existence at the same time. (Hanks, 2009 : 15)

A l'inverse, les mêmes marques de proximal / distal (selon les termes de W. Hanks : immédiateté / non-immédiateté) associées au démonstratif permettent de référer à des entités non accessibles. C'est donc bien un principe de cohérence pragmatique qui régit l'interprétation des termes employés par le locuteur.

### **3.3.1.3 Labilité du sens de la deixis**

L'interprétation d'un même terme peut donc varier en fonction du contexte physique ou linguistique : la possibilité des occurrences de démonstratifs d'ostentation en maya yucatèque est contrainte par le mode temporel de la proposition, quand ses suffixes prennent une valeur qui dépend du démonstratif auquel ils sont apposés. C'est du domaine de la pragmatique que relève la forme d'interprétation des termes employés. Hanks (*ibid.* : 17) signale par ailleurs un phénomène non négligeable dans cette réflexion sur la labilité du sens : les formes non marquées de démonstratifs se rencontrent dans une très grande variété d'emplois, tandis que les formes marquées, plus spécifiques, sont également moins fréquentes. Les emplois varient ainsi en fonction du degré de spécificité des démonstratifs. Plus un terme est spécifique, plus son emploi est restreint. À l'inverse, moins un terme est spécifique, plus son emploi peut être élargi à de nombreux contextes. Ainsi, les prépositions dont le contenu sémantique est très spécifique (*au coin de, contre...*) ne peuvent voir leur sens étendu à d'autres contextes, notamment au contexte temporel. En revanche, les occurrences de prépositions dont le sens est très général (*à, en, vers...*) sont permises, et de fait fréquentes. Les adverbes sont peu interchangeables du fait de leur haut degré de spécificité dimensionnelle : contrairement aux prépositions, dont le sens est partiellement déterminé par celui des noms qu'elles régissent voire des verbes au voisinage desquels elles apparaissent, les adverbes forment à eux-seuls une unité lexicale. Leur sens est donc par nature spécifique. De même, il semble cohérent que les langues emploient les marqueurs les plus abstraits pour marquer la localisation simultanée, ainsi que le constate Haspelmath (1997 : 114-15) : « as a rule simultaneous

location in time periods is expressed by fairly abstract spatial markers, often the most grammaticalized spatial markers. Even in languages with only a moderately rich case system, it is often case markers rather than adpositions that are used for simultaneous location». Ainsi, les cas abstraits non spatiaux permettent d'exprimer la localisation simultanée temporelle, en lituanien, grec moderne et quechua imbabura à l'accusatif, au datif en lezghien, langue caucasienne du Nord parlée au Daghestan, à l'ablatif en latin. Lorsque les prépositions peuvent être employées, c'est généralement le marqueur spatial intérieur *in* (*ibid.*) dont le sens général lui confère un haut degré d'abstraction.

Cependant la notion de spécificité ne peut à elle seule rendre compte de la polyvalence des emplois. Le degré de spécificité d'un terme linguistique renvoie au degré de saillance de l'entité à laquelle il réfère. Le langage semble ici rejoindre la perception et rendre compte de ses découpages. La saillance s'avère être un principe organisateur tant des percepts dans l'expérience que des entités dans le langage. C'est encore elle qui fonde le découpage déictique dans de nombreuses langues. C'est donc elle qui fera l'objet d'une attention toute particulière dans notre prochaine section.

### **3.3.2 Saillance et « distensivité » (F. Queixalós)**

#### **3.3.2.1 L'exemple du sikvani**

La fusion des dimensions dans le *champ d'immédiateté* se retrouve en sikvani (langue guahibo parlée en Colombie et au Venezuela). La saillance est marquée dans de très nombreux domaines de la langue, notamment par des variations de marquage entre les personnes intra-discursives (première et deuxième personnes) et la troisième personne. Dans le cas des adverbes, ces derniers peuvent être associés à un marquage de proximal / distal. La nuance ainsi opérée peut se définir en termes de relation avec le *champ d'immédiateté*, ce qu'illustrent les exemples suivants cités par l'auteur :

Le proximal accentue le pointage sur le centre spatial de la deixis. Le distal dégage ce centre de son ancrage déictique, pour le reporter sur une scène promue au rang de centre d'intérêt du propos. (Queixalós, 1998 : 74)

- (49) SIKUANI (guahibo)  
*ma-hota, Santa Ritatha, bahayatha pina hota hiwi*  
 PRX-ici / à St Rita / jadis/citatif/ici/gens  
 ‘Ici même, à Santa Rita, vivaient jadis ici tous les gens,

*hinawonopa daxita*  
 (ils) vivent / tous.  
 dit-on.’

- (50) *bahara-hota baha naxatha unu baha naexana*  
 DIST-ici ACCOMPLI / alors/ forêt / ACCOMPLI/se fait  
 ‘Là, alors, se forma la forêt’

Le fait que l’opposition entre proximal et distal permette de débrayer l’attention du champ spatial pour la diriger vers un contenu abstrait témoigne de la labilité de la deixis mais aussi de la fusion dimensionnelle signalée également dans d’autres langues. Ici, le proximal a une valeur de focalisation spatiale, et le distal, une valeur de focalisation discursive. L’unité de sens est donnée par le degré de proximité avec le *champ d’immédiateté*, selon une nuance que l’on pourrait qualifier de modale, au sens où le terme proximal est perceptible par les sens, et le distal non perceptible par les sens mais encore situé dans l’immédiat de la situation d’énonciation.

Dans le système verbal du sikuaní, il existe une opposition entre deux modes, le factuel et le virtuel. Les trois groupes de verbes marquent le factuel par, respectivement, *-ta / -ba / -pa* et le virtuel par *-tsi / -bi / -pae*. Or les verbes peuvent prendre le marquage d’un autre groupe verbal que le leur pour exprimer des nuances de sens appelées « distensives » par Queixalós (*ibid.*: 160) :

Le verbe non distensif indique un événement au contour spatio-temporel plus délimité, ou implique un engagement plus physique des participants. Le distensif renvoie à un événement spatialement peu configuré, à une activité générique, à une participation moins engagée.

À titre d’exemple, le verbe *hu-ta* ‘extraire (de son milieu naturel)’ a un sens non distensif et peut endosser les sens de ‘sortir un poisson de l’eau’ ou ‘arracher une dent. Sa forme distensive *hu-ka*, obtenue par association avec une marque relevant d’un autre groupe, renvoie à une activité générique, par exemple ‘pêcher’. La forme distensive fait aussi d’un

événement rapide un événement plus progressif, insérant ainsi dans le système verbal une nuance aspectuelle. L'ensemble des nuances est ainsi synthétisé par l'auteur (*ibid.*: 159) :

	Non distensif	Distensif
Événement	concret	abstrait
	+ effectif	- effectif
	perfectif	imperfectif
	semelfactif	itératif
Participant	singulier	pluriel
	spécifique	générique

**Figure 28 : la distensivité en sikuani, d'après Queixalós (1998)**

Ce tableau entre en cohérence avec nos remarques précédentes sur l'organisation autour du *champ d'immédiateté* : relève de l'immédiat ce qui est davantage perceptible et donc plus précisément défini. Ce qui est saillant. Or on remarque que dans chaque nuance de sens, la non-distensivité est synonyme d'un degré supérieur de définitude par rapport à la forme distensive d'un même verbe. Il est par ailleurs intéressant de noter que le suffixe *-ba* (marque distensive des verbes en *-ta*) est aussi la marque de l'habitude (valeur aspectuelle et modale) : le sens du suffixe glisse de l'habituel au nécessaire, au sens où il permet de définir ce qui est caractéristique d'une entité donnée (*ibid.*: 256). En ce cas encore, le suffixe *-ba* marque une forme de distensivité, de généralisation. Le sikuani rejoint ici la labilité déictique moult fois soulignée du maya yucatèque. Les dimensions peuvent être intriquées dans les possibilités de référenciation du système déictique, dans la mesure où c'est la saillance des entités, variable en fonction du contexte (contexte à la fois perceptuel et discursif), qui détermine l'objet de la focalisation attentionnelle.

The selection and understanding of deictics relies on the simultaneous articulation of space, perception, discourse, common sense and mutual knowledge, anticipation, and the framework of participation in which [speakers] and [addressees] orient to one another. Any one of these factors can provide the basis for deictic construal, according to the demands of the ongoing relevance structure in which it is produced. (Hanks, 2009 : 21)

L'interprétation relève alors de facteurs pragmatiques.

### 3.3.2.2 *L'exemple du yup'ik : variation de la saillance en fonction de la saillance*

Le riche système des racines démonstratives du yup'ik d'Alaska Centrale (langue eskimo) témoigne lui aussi du rôle de la saillance dans le degré de spécification des entités (Miyaoka, 2012 : 346-348). Les démonstratifs, qui pour la plupart ont une valeur déictique, sont classés en fonction de l'extension de l'entité. La catégorie « étendue » permet de renvoyer à un objet, un lieu ou à une durée temporelle dont la localisation n'est pas fondamentale, tandis que la catégorie « non étendue » renvoie à une portion de temps ou d'espace plus spécifique et qui peut être précisément localisée. En d'autres termes, la catégorie « non étendue » est celle dont relèvent les entités en position de focus. C'est justement cette dernière catégorie qui se subdivise en deux termes, le proximal et le distal, que des critères expérientiels permettent de distinguer :

The distinction between (non-extended) DIS and PRX is chiefly a matter of distance and distinctness. A PRX demonstrative refers to an object or a place that is relatively near, distinct, visible, while a DIS refers to an object or a place, indistinct and typically invisible, that is more distant than a corresponding closer one. (Miyaoka, *ibid.*: 347)

Ainsi, les douze catégories spatiales de racines démonstratives (entre autres : de l'autre côté, dans, à l'extérieur de, derrière...) présentent des formes différentes en fonction du contexte et de l'entité : une forme étendue, et généralement deux formes non étendues, distale et proximale.



	ÉTENDU PRX	NON ÉTENDU DIST	glose
I	<i>mat-</i>	<i>u-</i>	here (domain of the speaker)
II	<i>tamat-</i>	<i>tau-</i>	there (domain of the hearer)
III		<i>im-</i>	aforementioned or known
IV		<i>uk-</i>	approaching (space and time)
V	<i>aw-</i>	<i>iɣ am-</i>	over there
VI	<i>aɣ-</i>	<i>ik- akm-</i>	across there, on the opposite
VII	<i>paw-</i>	<i>piɣ pam-</i>	back/up there, away from river
VIII	<i>paɣ-</i>	<i>pik- pakm-</i>	up / above there (vertical)
IX	<i>un-</i>	<i>kan- cam-</i>	down / below there, toward river (bank)
X	<i>unɣ-</i>	<i>uɣ cakm-</i>	out there, toward exit, down river (downstream)
XI	<i>qaw-</i>	<i>kiuɣ qam-</i>	inside, upriver, inland
XII	<i>qaɣ-</i>	<i>kix- qakm-</i>	outside, north

**Figure 29 : racines démonstratives en yup'ik, d'après Miyaoka (2012 : 347, tableau 3)**

Certaines catégories n'ont qu'une forme. Ce peut être lié à leur contenu sémantique : la catégorie III, purement cataphorique (ce qui est connu, déjà mentionné), ne possède qu'une forme distale ; la catégorie IV, nommant 'ce qui approche dans le temps ou l'espace', est elle aussi réduite à la seule forme distale. Voici un cas de distinction morphologique de la localisation spatiale ou temporelle en fonction de la saillance attentionnelle de la localisation à proprement parler : dans le cas d'un énoncé où le point de référence n'est pas saillant, c'est la forme étendue du démonstratif qui est employée. En revanche, lorsque l'entité localisée est en position de focus, le locuteur spécifie sa situation, proximale ou distale. Il est probable que les statistiques de distribution des démonstratifs signalent une présence majeure de démonstratifs non étendus au cœur de la valence verbale, et que les occurrences d'entités sous leur forme étendue se trouvent majoritairement en position de satellite.

### **3.3.2.3 Saillance et proximité : le rôle de l'obviatif**

Le pendant du trait « + saillant », qui implique en yup'ik, par exemple, un degré supérieur de spécification, est le trait « - saillant ». Dans certaines langues, nous l'avons vu, il semble coïncider avec un degré de spécificité moindre, sans marquage supplémentaire. Cela

se justifie d'un point de vue pragmatique par l'exclusion hors du focus attentionnel, centré sur l'entité considérée comme saillante : l'attention portée à l'entité non saillante est moindre, aussi son degré de spécificité sera-t-il moindre lui aussi. Dans d'autres langues toutefois, cette exclusion peut être signalée par l'obviatif. C'est le cas du cheyenne (langue algonquienne, de la grande famille algique, nord-américaine). L'obviatif (-o ou -ho) y marque le nom qui se trouve hors du focus de l'énoncé, or la marque -ho est aussi celle du prétérit en cheyenne, dont R. Petter, qui l'appelait *Mediate* et non prétérit, écrivait qu'il signifiait une nette séparation d'avec le présent : « the expression Mediate denotes here a separation by time or distance or mind not direct or present. » (Petter (1951 : 68) cité par Leman, 2011 : 110). Est-il besoin de commenter ? La marque de distance peut ainsi s'appliquer à la fois à la distance temporelle et à la distance attentionnelle.

Feuillet (2015 : 247) souligne que l'obviatif ne peut être restreint à la seule notion de distance spatiale, et liste quelques composantes de l'obviatif, citant Martin (1982 : 148):

Besoin d'opposer, dans le récit, le monde surnaturel (obviatif) au monde de tous les jours, nécessité de dégager le thème du discours, volonté de référer à un personnage antérieurement mentionné dans le récit et donc déjà connu, renvoi à un héros mythique par opposition au commun des mortels, volonté d'isoler un seul participant parmi un ensemble de participants, etc.

C'est en termes de focalisation que peut donc être défini l'obviatif, au sens où la saillance entraîne le focus attentionnel. L'obviatif indique ainsi l'absence d'attention, l'éloignement du focus attentionnel conféré à l'entité saillante dont est souvent spécifié le degré de proximité avec le locuteur, proximité dans un sens général et non seulement spatial. Ainsi, en yup'ik, seul l'élément saillant est spécifié selon les traits proximal / distal, tandis que l'absence de focus n'exige aucune précision de ce type. L'obviatif relève donc de la distensivité telle qu'elle est présentée par Queixalós (1998).

### 3.3.3 Parenté du marquage déictique et du marquage TAM

Plus d'une fois au cours de notre réflexion sur la deixis ont émergé des notions temporelles dans un système déictique que l'on aurait pu considérer de prime abord comme spatial, au sens où il permet de renvoyer à des entités de premier ordre dont il fournit des informations sur la localisation dans l'espace. Nous examinerons ici les modalités de l'intrication entre le système déictique et les marqueurs de Temps Aspect et Modalité (marqueurs TAM). Nous reviendrons brièvement sur la présence des marques directionnelles parmi les marqueurs TAM verbaux (3.3.3.1) puis sur le phénomène des temps nominaux (3.3.3.2) avant de tirer nos conclusions sur l'expression de la localisation temporelle absolue (3.3.3.3).

#### 3.3.3.1 Présence des directionnels dans le marquage temporel du verbe

Le système déictique du cheyenne emprunte ses marqueurs au domaine spatial. Ainsi le démonstratif animé proximal est *tsé'tohe* tandis que le distal est *tà'tohe*. Ces morphèmes pourraient être rapprochés de la marque du mode indicatif (*tsé-*) ou du temps futur (*htsé-*) pour le proximal, et pour le distal, la marque directionnelle centrifuge (*ta-*) 'away' (Leman, *ibid.*: 89 ; 271). Autre corrélation intéressante, la marque du passé éloigné *-neh-* pourrait rappeler la marque cislocative centripète *neh-*. Ainsi l'association de sens entre la proximité physique et le présent ou futur proche (ou proximité temporelle), et l'association entre l'éloignement physique et l'éloignement temporel, pourrait aller dans le sens de l'hypothèse d'une organisation des percepts par rapport au centre déictique, au *champ d'immédiateté*. Le même phénomène de présence de morphèmes de directionnalité sur les marques démonstratives a par ailleurs été remarqué en nahuatl dans une précédente section de ce travail (§3.2.2.1).

Le chumash, de la famille chumash documentée par le travail de Mithun (1998) sur les familles nord-américaines, présente le même type de phénomène. Le système des démonstratifs y comporte trois termes, dont un, qui exprime l'éloignement (*hu*) marque également la distance temporelle (Mithun, 1998 : 259). Comme en yup'ik, le marquage temporel peut s'associer au verbe ou au nom (*ibid.* : 254).

- (51) CHUMASH (chumash)  
*me<sup>2</sup>lli hu-s-pil-tikay* *hi-ho<sup>2</sup>-s-qunt'aw* *hi-l-ap*  
 when REMOTE-3-by.air-ZERO.IN.ON DEP-DIST-3-be lightning DEP-the-house  
 'when lightning **struck** the house [...]
- <sup>2</sup>i-m-ekəm ču-s-am-išti hi-l-xəp*  
 CLEFT-EM-after that-3-INDEFINITE-find DEP-the-rock  
 they later found the rock
- hi-l-ho<sup>2</sup>-l-liyik* *hu-l-senteya.*  
 DEP-the-DIST-the-middle REMOTE-the-meteor  
 core of **that** meteor.'

Certaines langues, donc, empruntent au marquage spatial leurs marques directionnelles. Dans le cas du cheyenne, l'appartenance au *champ d'immédiateté* semble être ce qui rend compte du sens spatio-temporel de l'afixe *tsé-* (proximal, indicatif). En cheyenne, comme en chumash, l'éloignement spatio-temporel est marqué par un même morphème. Pour quitter le continent américain, on peut observer le wolof (langue atlantique, famille Niger-Congo) dont le troisième terme de la triade démonstrative, en *-u*, indique le futur, l'indéfini, l'hypothétique voire la négation. Autant dire que cette marque renvoie à ce qui présente un degré d'existence moindre : le distal wolof rejoint ce que F. Queixalós nomme la « distensivité » (voir §3.2.1).

### 3.3.3.2 Les temps nominaux : emprunt direct à la morphologie déictique

Nous avons vu qu'en nambikwara du Sud, le système déictique renfermait un faisceau de significations mêlant au repérage spatial des notions temporelles et évidentielles. De même en iatê, langue macro-jê parlée en Amazonie, où le système de temps nominal rapporté par Aikhenvald (2012 : 160) permet de dissocier les temps réels (« *realis* ») que sont le passé et le présent des temps irréels (« *irrealis* ») comportant eux-mêmes une division en passé, présent et futur. Le degré de réalité importe donc pour le choix de la forme à employer. La nette distinction entre le mode réel et le mode irréel s'opère par l'emploi de *-sê* au passé et l'absence de marquage au présent réel, tandis qu'à l'irréel le morphème varie en des formes proches : *-skëá* au passé, *-këá* au présent et *-hé* au futur. En somme, les temps nominaux peuvent être associés avec le système déictique. Le terme ainsi employé spécifie en premier lieu le degré de réalité de l'entité (réelle, irréelle) et contraint le champ de recherche de cette

entité : au présent, le référent devrait être une entité spatiale. Aux autres temps, le démonstratif peut difficilement renvoyer à une entité de premier ordre. Sa nature devrait être davantage discursive que spatiale. Ceci serait à vérifier par une étude approfondie des temps nominaux dans des familles relevant de différentes aires linguistiques.

### 3.3.3.3 Conclusions

Au terme de ce Chapitre III sur la localisation temporelle absolue, nous avons établi le comportement particulier des noms temporels lors de leurs emplois en contexte, et nous avons vu que les structures spatiales auxquelles peuvent être empruntées les structures temporelles connaissent une redistribution sémantique et contrastive lorsqu'elles prennent un sens temporel. L'inadéquation entre les cadres de référence spatial et temporel a par ailleurs été évoquée, ce qui conduit à émettre des réserves quant à un emprunt métaphorique de structures spatiales. En effet, la cohérence structurelle entre les deux dimensions rencontre quelques contre-exemples : la portée universelle du localisme doit ici être mise en cause.

Nous avons mis en lumière la fusion des dimensions spatiale et temporelle dans l'expression de la proximité, alors même que le découpage du temps et celui de l'espace tels qu'ils sont exprimés par la deixis présentent, dans plusieurs langues, des inadéquations. Après avoir pointé quelques phénomènes de nuances non spatiales, nous avons proposé une lecture de la deixis sous un autre angle, celui de l'opposition, au sein du *champ d'immédiateté*, entre le proximal et le distal. La proximité ainsi conçue peut être une proximité tout à la fois spatiale, temporelle, modale, mais aussi affective dans certains cas. Nous reprenons ici le concept de « distensivité » proposé par F. Queixalós pour rendre compte de variations de sens atypiques en sikuani. Dans cette perspective de proximité au sein du *champ d'immédiateté*, la labilité de l'interprétation des marqueurs déictiques peut être prise en compte, dans la mesure où elle repose sur des restrictions (ou extensions) d'ordre pragmatique. Dans le même cadre, l'absence de saillance est à associer tant aux notions de distance que d'obviativité pour rendre compte de l'absence de spécificité de termes situés en-dehors du focus attentionnel et ainsi exclus du *champ d'immédiateté*.

Quelques exemples enfin laissent penser que la perméabilité de la deixis à la temporalité témoigne d'une parenté expérientielle entre, d'une part, ce qui est proche, présent et réel, et, d'autre part, ce qui est éloigné, absent et irréel. La représentation n'en est ici que caricaturale car elle ne tient compte que de deux pôles extrêmes. Pour autant, cette parenté expliquerait les similitudes constatées entre le système déictique et l'architecture temporelle. Nous y reviendrons plus en détail dans les prochains chapitres.

Localisation temporelle et « métaphore spatiale » : un seul schème cognitif pour deux dimensions ? La réponse s'oriente vers l'hypothèse d'une unité de la localisation, qu'elle soit spatiale ou temporelle, dans un continuum repéré par rapport au *champ d'immédiateté* et sur lequel les entités seraient situées selon des degrés d'immédiateté, de saillance et de spécificité, et d'après leurs degrés d'accessibilité expérientielle ou attentionnelle.



## CHAPITRE IV

### Localisation temporelle relative interne et « métaphore spatiale »

Ce que nous avons appelé localisation relative interne comprend tous les phénomènes linguistiques permettant de localiser un événement non pas dans un référentiel absolu comme c'était le cas de la localisation temporelle absolue (voir Chapitre III), mais par rapport à d'autres événements ou actions se déroulant dans le même cadre spatio-temporel déployé par l'énoncé. De la localisation temporelle interne relèvent les exemples suivants :

- (52) [Après la pluie] [le beau temps]
- (53a) [Il a été malade] [juste après sa naissance]
- (53b) [Il a été malade] [juste après être né]
- (53c) [Il a été malade] [étant nourrisson]
- (54) [Après [vous]] !
- (55a) [Elle a longtemps attendu] [leur mariage]
- (55b) [Elle a longtemps attendu sa venue] [avant de finir par s'en aller]

L'on voit à ces quelques exemples qu'un événement peut être localisé par rapport à des événements nominalisés, comme en (52) et (53a) parfois exprimés par des groupes verbaux (53b). Les bornes des événements peuvent être ouvertes ou fermées (au sens de Gosselin, 2005, développé en 2.3.2 du Chapitre II). En (54), la localisation est implicite : [je passerai] après [que] vous [serez passé] : le point d'ancrage de la localisation temporelle est en ce cas le pronom. Il semble au premier abord difficile de rendre compte de la diversité des outils offerts par la langue pour localiser des événements les uns par rapport aux autres dans la continuité d'une fenêtre temporelle.

Ces exemples fournissent plusieurs pistes de réflexion : (i) comment une langue donnée peut-elle renvoyer à des événements d'une part, et spécifier des types de relations avec d'autres événements d'autre part ? (ii) quels peuvent être les lieux d'accointance avec l'expression spatiale ? (iii) comment rendre compte de la différence entre (55a) et (55b) ?



Après avoir défini les phénomènes linguistiques impliqués par la localisation relative interne à une fenêtre temporelle (4.1), nous examinerons les lieux d'emprunt métaphorique à l'espace (4.2) avant de proposer une analyse des variations d'expression des configurations locatives en fonction du degré de saillance de l'événement concerné (4.3).

#### **4.1 DEFINITION ET PHENOMENES LINGUISTIQUES IMPLIQUES**

Ce que nous avons appelé localisation relative interne comprend tous les phénomènes linguistiques permettant de localiser une entité de second ordre non pas dans un référentiel absolu, comme c'était le cas de la localisation temporelle absolue (voir Chapitre III), mais par rapport à d'autres entités de second ordre se déroulant dans le même cadre spatio-temporel déployé par l'énoncé. C'est ce type de localisation que définit H. Reichenbach en distinguant les trois points de repère que sont S (point d'ancrage du sujet, présent de l'énonciation), R (point de référence par rapport auquel est situé l'événement ou l'entité de second ordre, selon les termes de J. Lyons) et E (l'événement à proprement parler). La théorie de H. Reichenbach telle qu'elle a été évoquée au chapitre II (2.3.1) permet de rendre compte de la multiplicité des temps grammaticaux disponibles dans le langage : selon que les trois points S, R et E sont concomitants ou dissociés, l'ancrage temporel varie. Ainsi en français, le présent de l'indicatif associe les trois points ( $S = R = E$ ) car l'action est incluse dans le cadre de référence qu'est également le présent de l'énonciation. L'imparfait au contraire dissocie le point ou cadre de référence R du présent de l'énonciation, tandis que l'événement E lui est concomitant ( $S \neq R = E$ ), tandis qu'au plus-que-parfait, tous les points sont dissociés : E est antérieur à R, lequel est antérieur à S ( $S \neq R \neq E$ ).

Tout ceci n'est que la description logique, conceptuelle, des possibilités du langage et des nuances que l'on peut retrouver dans la diversité des langues du monde. La question est alors de savoir dans quelle mesure cette charpente temporelle est fidèle à la charpente spatiale, c'est-à-dire dans quelle mesure le langage associe le temps et l'espace. Si l'on adopte le point de vue du localisme cognitif qui considère que la conceptualisation du temps est empruntée à celle de l'espace, alors le parallèle entre les deux dimensions (espace et temps) doit être

manifeste, et leur degré de complexité identique dans une langue donnée. Si une langue offre des possibilités de découpage spatial limitées, ses structures temporelles devraient être également limitées. En revanche, un système spatial riche devrait être corrélé à une charpente temporelle complexe. Il nous faudra pour ceci examiner la structure du temps au sein d'un même cadre temporel et les types de localisation d'événements les uns par rapport aux autres : y retrouve-t-on le même type de repérage cible / source ? Dans le cas où se recoupent les deux dimensions que sont le temps et l'espace, il est probable que les variations, c'est-à-dire la spécificité d'une dimension par rapport à l'autre, soient marquées uniquement dans le cas où l'information est pertinente. Il nous faudra vérifier cette hypothèse.

La définition des divers phénomènes concernés se déroulera en trois temps : nous aborderons tout d'abord la localisation relative interne des entités de second ordre d'un point de vue sémantique afin d'identifier les parties du discours qui peuvent entrer en jeu dans cette opération de localisation (1.1), puis nous verrons d'un point de vue syntaxique comment celle-ci peut être exprimée en fonction de la place de l'entité de second ordre dans l'économie de la phrase (1.2) avant de proposer une définition cette fois-ci géométrique des types de relations entretenues par les entités de second ordre (1.3).

#### **4.1.1 Définition sémantique**

D'un point de vue sémantique, l'opération de localisation temporelle relative interne d'événements, de processus, d'états, en un mot, d'entités de second ordre, consiste à **localiser une entité de second ordre par rapport à une autre, selon une certaine configuration**, dans un cadre spatio-temporel stable. Cette définition, qui présuppose la stabilité du cadre spatio-temporel, c'est-à-dire la continuité entre les deux entités, comporte trois termes à préciser : l'entité de second ordre, qui peut apparaître dans une langue donnée sous différentes formes (4.1.1.1) ; sa relation avec une autre entité de second ordre est exprimée d'une manière propre à une langue donnée : il nous faudra en identifier les outils (4.1.1.2). Enfin, quels types de relation de continuité temporelle peuvent être formulés par les locuteurs de langues naturelles (4.1.1.3) ? Nous reprendrons ici les termes de la définition proposée pour approfondir les points soulignés.

#### 4.1.1.1 Localiser « une entité de second ordre »

Nous reprenons ici les termes de J. Lyons (1978 : 78) pour définir la notion sémantique qui recoupe l'ensemble des événements, processus et états : « ces entités ne sont pas abstraites, dans la mesure où elles ont une localisation spatio-temporelle ». Pour autant, leur renvoi n'est pas réservé, dans la langue, à la seule catégorie des verbes mais peut relever de l'une des catégories du continuum des unités lexicales dont les deux pôles sont le nom et le verbe.

L'opposition verbo-nominale se retrouve dans toutes les langues et se manifeste par des comportements morpho-syntaxiques typiques. Si les langues permettent de distinguer ces deux types de mots, elles ne le font pas toujours de manière systématique, comme dans la plupart des langues indo-européennes. En anglais par exemple, un même terme, bien qu'il ait la même forme initiale, porte des marques variant selon son emploi comme nom (article) ou comme verbe (marque de personnes) : *love, he loves, the love*. Dans les langues du monde, les économies verbo-nominales varient : en eskimau, les racines seraient classées en deux groupes distincts (Feuillet, 2015 : 68), tandis que le maya yucatèque dispose d'une classe de racines verbo-nominales : Lois & Vapnarsky (2016) voient dans la distinction verbo-nominale un continuum aux extrémités duquel sont représentées les associations privilégiées d'une racine donnée avec des phénomènes d'instanciation (verbaux) ou de dérivation (nominaux). Il existerait d'après les auteurs une catégorie de racines maya pouvant relever des deux extrémités du continuum, catégorie qualifiée de racines verbo-nominales<sup>54</sup>. Les travaux de R. Simone rendent compte des

---

<sup>54</sup> Le glissement d'emploi d'une marque peut aussi s'effectuer non pas d'un verbe à un nom (ou inversement), mais d'un verbe à une marque de trajectoire (emploi proche des prépositions), à l'instar du chinois mandarin standard, dont il peut être intéressant d'observer les modalités d'expression de la trajectoire spatiale : le marquage de la trajectoire peut apparaître en position de verbe (donc de prédicat) ou de satellite. C'est le voisinage du terme employé qui active son interprétation comme verbe ou comme satellite. Un verbe de mouvement autonome peut être suivi d'une marque de trajectoire, déictique non accentué (*lai* 'centripète vers le locuteur', *qu* 'centrifuge à partir du locuteur' ou *zǒu* 'centrifuge à partir d'un autre centre déictique') ou non déictique (neuf formes au total, voir Lamarre, 2008 : 3) et donc accentué. Citons pour illustration cet exemple tiré de Lamarre (2008 : 6) : *jìn-lai* 'entrer-venir' « entrez ». La même marque qui peut servir de verbe de mouvement, si elle suit un verbe causatif, n'occupe plus la fonction de prédicat, mais celle de satellite, où elle n'exprime plus que la trajectoire : en ce cas, elle n'est pas accentuée. On a ainsi (*ibid.*) : *bā zhèngjiàn nà-chū-lai* 'OM carte d'identité prendre-sortir-venir' « sortez votre carte d'identité ». Ici la série verbale est introduite par un verbe causatif (*nà* 'prendre'), c'est donc la présence de verbe causatif qui encode l'interprétation du marquage de la trajectoire (*chū-lai* 'sortir-venir') comme satellite. C'est en somme le voisinage syntaxique qui détermine l'interprétation des marques lorsqu'elles peuvent avoir des emplois multiples.

traits sémantiques présents aux différents points de ce continuum verbo-nominal : le pôle verbal, occupé par les formes nominalisées du verbe comme les noms déverbaux, comporte les traits sémantiques typiquement verbaux (ou coefficients verbaux) de TAM, de diathèse, de structure argumentale ou de possibilité d'être modifié par un adverbe. Les noms de procès gardent ces caractéristiques, tandis que les noms de résultat ou les noms « purs » ne conservent que les dimensions de temporalité et de modalité (Simone, 2003, 2007; Simone & Pompei, 2007) : on va, d'une extrémité à l'autre de ce continuum verbo-nominal, de coefficients plus directement verbaux à une force référentielle plus élevée, typique des noms « purs » qui renvoient à des entités physiques, perceptibles et dénombrables. Cette notion de continuum est d'autant plus intéressante qu'elle peut expliquer pourquoi une entité de second ordre peut être exprimée par un verbe, par un nom, ou par des formes situées entre ces deux extrémités de ce que l'on pourrait considérer, même en français, comme un continuum : les formes « non finies » du verbe comme le participe présent ou l'emploi infinitif, voire pour l'allemand la nominalisation par ajout de majuscule et de l'article neutre. Voyons donc quelles peuvent être les caractéristiques des entités de second ordre en fonction de la forme que prennent leurs possibles référents.

Le verbe est par excellence la classe de mots qui permet de référer à une entité de second ordre. Son emploi comme prédicat entraîne, d'une manière ou d'une autre (nous verrons plus bas ce qu'il en est des langues non tensées (*tenseless languages*), des spécifications temporelles et aspectuelles. La définition du temps verbal est souvent empruntée à Klein (1994), qui distingue trois points : TU [Time of Utterance], moment de l'énonciation (S pour H. Reichenbach) ; T-Sit [Time of Situation], qui correspond à l'idée pure exprimée par l'infinitif ; TT [Topic Time], qui correspond à la forme (dé-)finie du verbe (E pour H. Reichenbach).

Tense marking applies to the relation between TT and TU, rather than to the relation between TSit and TU. (...) It does not matter for tense whether the event, state, or process is before, at, or after the time of utterance. (Klein, 1994 : 5)

Aspect concerns the relation between TT and TSit – the way, or sometimes ways, in which some situation is hooked up to some TT. (*ibid.*:6)

D'après la définition proposée par W. Klein, c'est le temps verbal qui permet le repérage de l'entité dans le présent, le passé ou le futur selon l'architecture temporelle permise par le système verbal de la langue : dans la terminologie de H. Reichenbach, il s'agit pour le verbe de définir le rapport entre l'événement E et son point d'ancrage énonciatif S. Quant à l'aspect, il permet de positionner l'entité à proprement parler par rapport au point de repère établi par le temps verbal. On a donc une combinaison d'information (d'un point de vue sémantique) et de marquage (d'un point de vue morphologique) temporels et aspectuels. C'est ainsi par le temps et l'aspect que peuvent être localisées les entités de second ordre.

La situation varie pour les verbes dont la forme ne porte pas ces marques aspecto-temporelles. On aura en français les modes participe, gérondif et infinitif. Le gérondif, « toujours précédé de *en* dans l'usage moderne, joue le rôle de complément circonstanciel » (Riegel *et al.*, 1994 : 339) et partage avec le participe présent les valeurs aspecto-temporelles d'un procès en cours de réalisation, simultané par rapport au procès exprimé par le verbe principal (*ibid.*: 342). La localisation temporelle permise par ces formes verbales est donc limitée à l'expression de la concomitance. C'est-à-dire que le repérage temporel nécessite la mise en relation de ces formes avec un prédicat. La troisième forme du verbe est l'infinitif et ne marque pas non plus de localisation temporelle intrinsèque, si ce n'est par l'opposition entre ses formes passée (*avoir voyagé*, exprimant l'antériorité) et présente (*voyager*). C'est donc par son association à un prédicat que l'entité de second ordre exprimée par l'infinitif pourra être localisée, respectivement, dans le passé, le présent ou le futur (*ibid.*: 334) :

- (56) Elle reçut mes politesse sans paraître embarrassée (Abbé Prévost)  
Toutes les belles ont droit de nous charmer (Molière)  
Il espérait pouvoir s'orienter (M. Tournier)

Ces formes verbales permettent de renvoyer à une entité de second ordre sans spécifier de localisation temporelle, si ce n'est par la concomitance (gérondif) ou l'antériorité (infinitif passé). C'est par leur occurrence dans le voisinage d'un verbe dont l'ancrage temporel a été spécifié que ces formes peuvent être temporellement localisées. Cette caractéristique les rapproche du nom. Notons d'ailleurs en passant que l'allemand permet de nominaliser ses verbes en y ajoutant l'article neutre et une majuscule. En ce cas, le verbe est déplacé sur le continuum

verbo-nominal, par ce que R. Simone appelle le *Forçage de Type* ou *Forzatura di Tipo* (Simone 2006 : 8).

Tous les noms ne renvoient pas à des entités de second ordre. Si l'allemand permet au moins en théorie de nominaliser tous les verbes, le français ne réfère à des entités de second ordre que par ce que Haas (2009) qualifie de noms d'événement (voir supra). Cette catégorie nominale n'apparaît qu'au voisinage de certains verbes en position de sujet ou d'objet. Hors de ces fonctions, le nom d'événement se comporte comme un nom d'entité de premier ordre et peut être régi par des prépositions, avec des restrictions qui seront développées ultérieurement.

#### **4.1.1.2 « par rapport à une autre »**

Que ce soit sous forme verbale ou nominale, l'entité de second ordre, dans le cas de la localisation relative interne, est mise en relation avec une autre entité de même ordre. Quels peuvent être les outils de mise en relation, que nous rangerons tous sous l'intitulé de *relateurs* ?

Dans le cas de la mise en relation de deux entités de second ordre dont l'une apparaît sous forme nominale et l'autre sous forme verbale, c'est-à-dire en position de prédicat, la relation temporelle peut être exprimée par une préposition (57).

- (57) il a été malade juste après sa naissance / à sa naissance / pendant sa petite-enfance

Au voisinage de certains verbes, le nom d'événement peut apparaître en place d'argument sujet (58) ou objet (59) :

- (58) [Cette aventure] s'est déroulée dans sa prime jeunesse.
- (59) Ce sujet sensible a provoqué [une dispute sans précédent].

Lorsque les deux entités de second ordre mises en relation prennent la forme de verbes conjugués, elles peuvent être mises en relation par des conjonctions de coordination. Seules certaines de nos conjonctions françaises permettent d'exprimer explicitement une relation temporelle doublée de nuances causales (*donc, car*) ou adversatives (*mais, or*). S'il y a un sens temporel, il peut être implicite (*et*) ou simplement neutre, renvoyant alors au temps verbal (*ou, ni*). Mais ce sont surtout les conjonctions de subordination qui permettent de localiser un événement par rapport à un autre par subordination. Là encore, on peut distinguer plusieurs types de subordonnées, introduites par différents subordonnants, en suivant Feuillet (2015) : les subordonnées actanciennes sont ces subordonnées internes à la valence verbale et qui occupent donc une place d'argument. Il s'agit pour le français des propositions subordonnées complétives :

(60) Il avait pensé qu'il recevrait son paquet une semaine plus tard.

(61) Il avait pensé recevoir son paquet une semaine plus tard.

Les propositions subordonnées circonstancielles représentent l'essentiel des possibilités de mise en relation temporelle entre deux entités de second ordre, et peuvent exprimer l'antériorité (*avant que*), l'origine (*depuis que*), la simultanéité (*pendant que*), la concomitance (*quand*), la fin (*jusqu'à ce que*) ou la postériorité (*après que*). Le troisième type de propositions subordonnées, de nature déterminative, ne relève pas de l'opération de localisation temporelle relative, si ce n'est par la forme temporelle de son verbe.

#### ***4.1.1.3 « selon une certaine configuration »***

Venons-en à la diversité des relations possibles entre deux entités de second ordre. Ces dernières peuvent être exprimées en premier lieu par le temps verbal. Le système temporel du français permet de localiser un événement non seulement sur un point de repère dans le passé, le présent ou le futur, mais aussi avant, pendant ou après ce point de repère. Nous retrouvons ici la pensée de H. Reichenbach, sur laquelle nous reviendrons plus en détail ultérieurement. Le système verbal permet ainsi, au moins en français, de spécifier l'antériorité, la postériorité et la simultanéité.

Lorsque les deux entités de second ordre sont mises en relation par un relateur, c'est ce dernier qui spécifie la configuration, tandis que les verbes renforcent la localisation temporelle relative interne :

(62) Elle chantonne en permanence depuis qu'elle l'a rencontré.

Soulignons ici que les restrictions temporelles pragmatiques influent sur la concordance des temps : l'expression de l'origine par la conjonction de subordination *depuis que* nécessite une occurrence verbale au passé, car elle marque l'entité de second ordre qu'elle introduit comme origine de (donc antérieure à) l'entité de second ordre de la principale. Ici affleure l'influence de la sémantique des termes sur les modalités d'occurrence, dans leur voisinage, d'autres mots. Nous avons vu que les conjonctions de subordination pouvaient exprimer différents types de relation temporelle entre deux prédicats. La notion de causalité, passée sous silence jusqu'ici, relève de la succession temporelle : une cause est nécessairement antérieure à sa conséquence.

La dernière catégorie de relateurs est celle des prépositions, dont le type de relation exprimée recoupe la diversité permise par les conjonctions de subordination, à savoir les notions rapportées dans le tableau suivant, non-exhaustif :

Origine	<i>depuis que, dès que</i>	<i>depuis, de</i>
Antériorité	<i>avant que</i>	<i>avant</i>
Simultanéité	<i>pendant que, tandis que</i>	<i>pendant</i>
Concomitance	<i>quand, lorsque,</i>	<i>en, à, dans, vers, entre, le temps de</i>
Postériorité	<i>après que</i>	<i>après</i>
Finalité	<i>jusqu'à ce que</i>	<i>jusqu'à, d'ici, pour</i>

**Figure 30 : principales prépositions et conjonctions temporelles en français**



Cette répartition en six sens n'est pas limitée au français, mais se retrouve en allemand<sup>55</sup> :

Origine	<i>seit(dem), sobald, sowie</i>	<i>seit, ab, von ab</i>
Antériorité	<i>bevor, ehe</i>	<i>vor</i>
Simultanéité	<i>während, indem wie, solange, sooft</i>	<i>während, zeit</i>
Concomitance	<i>wenn, als</i>	<i>in, um, an, gegen, zwischen, binnen, auf, bei, innerhalb</i>
Postériorité	<i>nachdem</i>	<i>nach</i>
Finalité	<i>bis</i>	<i>bis, für</i>

**Figure 31 : principales prépositions et conjonctions temporelles en allemand**

On notera que la catégorie la plus fournie en prépositions, c'est-à-dire en possibilités de nuances sémantiques, est la catégorie de la concomitance, qui peut faire l'objet d'une localisation statique, non dynamique. C'est cette catégorie qui comporte des prépositions à sens également spatial, dont l'origine en diachronie est spatiale. Cet emprunt à l'espace est compréhensible d'un point de vue pragmatique car une configuration immobile [A dans B] peut être plus facilement transposée d'un domaine à l'autre, d'entités de premier ordre à entités de second ordre (*en France, en avril, à midi*). Ces prépositions statiques renferment un sens abstrait, peu spécifié. On notera à l'inverse que les prépositions de localisation temporelle dynamique, c'est-à-dire impliquant deux points de repère temporels, sont plus spécifiques dans la mesure où elles spécifient leur insertion dans la dimension temporelle (*depuis fin juillet, après l'été*).

#### 4.1.2 Définition syntaxique

Nous avons défini sémantiquement la localisation relative interne comme la localisation d'une entité de second ordre par rapport à une autre, selon une certaine configuration. Qu'en est-il de cette opération du point de vue syntaxique ? Une première esquisse des nuances s'est

<sup>55</sup> La glose des termes allemands cités en figure 31 correspond aux termes français de la figure 30.

dégagée de la section précédente sur la définition sémantique. Nous présenterons ici les formes syntaxiques de la localisation temporelle relative interne, qui varient en fonction des nuances sémantiques : lorsque l'entité de second ordre occupe la fonction de prédicat, la localisation s'effectue par le système temporel (4.1.2.1). Lorsqu'elle est intégrée à la valence verbale (4.1.2.2), son occurrence nominale ne prend pas la même forme que si elle n'occupe que la fonction circonstancielle de satellite (4.1.2.3). Cette approche syntaxique peut parfois sembler redondante mais nous préférons prendre, même brièvement, le temps de bien préciser les paramètres de l'opération de localisation relative interne.

#### **4.1.2.1 Entité de second ordre prédicat**

La localisation temporelle relative interne est typiquement exprimée par le temps verbal, selon les termes définis par Klein (1994), cités précédemment, et complétés par Gosselin (2005), qui change les points temporels en intervalles dont les bornes, ouvertes ou fermées, rendent compte de la dimension aspectuelle (voir §2.2.3.2).

Le prédicat peut voir sa localisation temporelle spécifiée par un adverbe. L'emploi en est restreint par l'ancrage temporel : si l'ancrage temporel du verbe relève du *champ d'immédiateté* ( $S = R$ ), alors l'adverbe peut avoir une valeur déictique. Dans le cas contraire, il ne peut relever que du repérage relatif, débrayé du *champ d'immédiateté* : *récemment, ultérieurement, le jour précédent, le jour suivant, le lendemain*, etc. L'adverbe spécifie alors la distance temporelle entre les deux entités de second ordre.

- (63) Il avait précédemment reçu un paquet par la poste.  
Il a récemment reçu un paquet par la poste.

#### **4.1.2.2 Entité de second ordre intégrée dans la valence verbale**

La valence verbale rend compte du nombre d'arguments (ou d'actants) que peut accepter le verbe : un verbe monovalent (*il vient*) n'en accepte qu'un, un verbe bivalent comporte deux places d'argument (le plus souvent sujet et objet : *il reçoit un paquet*), un verbe trivalent en comporte trois (*il donne son paquet au facteur*). Lorsque l'entité de second ordre est intégrée à la valence verbale, elle occupe donc la fonction de sujet ou d'objet.

Excepté dans l'expression *laisser le temps au temps*, il est malaisé de trouver des occurrences de localisation temporelle bénéficiaire d'une action.

La place d'argument sujet n'est pas typiquement occupée par une entité de second ordre en français, langue où la fonction sujet est occupée par l'agent du verbe à la voix active, son patient à la voix passive. Notons au passage que les compléments circonstanciels de temps, contrairement aux autres compléments, pourraient toutefois apparaître sous des formes non marquées, dans la mesure où ils renvoient à des entités abstraites, peu susceptibles d'être interprétées comme des arguments du verbe (Fagard, 2012 : 58).

Une exception peut être faite des phrases telles que « *un moment s'écoula* » avec la réserve qu'il ne s'agit pas de la localisation de deux entités de second ordre l'une par rapport à l'autre. En revanche, le cas est possible dans les langues comportant une ou plusieurs classes locatives, à l'instar des langues bantoues, par exemple en swahili (Marten, 2011 : 790) :

- (64) SWAHILI (bantoue)  
*Pa-li-pit-a*                      *mu-da*  
CL16-PAST-pass-FV      3-while  
'There passed a moment'

L'assignation de la fonction sujet à une entité de second ordre est également possible pour les langues omniprédicatives : la localisation peut alors figurer en position de sujet. Ainsi en cebuano, langue austronésienne des Philippines (Dik, 1997 : 272).

- (65) CEBUANO (austronésienne)  
*I-gikan*                      *sa barko*                      *ang alas sayis.*  
INS-leave                      by ship                      SUJ clock six  
'Six o'clock will be left by the ship' (= le bateau partira à six heures)

Une remarque : si l'on se place du point de vue informationnel et que l'on voit dans le sujet non pas l'agent de l'action exprimée par le verbe mais un topique, il n'est pas incohérent de considérer qu'une entité de second ordre peut faire l'objet, en français tout au moins, de ce que Prévost (2003 : 59) qualifie de *topicalisation contextuelle* :

Typiquement, (...) les adverbiaux spatio-temporels en position initiale ont une fonction de cadrage par rapport au contenu de l'énoncé, dont ils délimitent les circonstances de validation. (...) Toutefois, du fait même de leur nature référentielle, au moins pour les syntagmes nominaux, prépositionnels ou non, il n'est pas exclu qu'ils deviennent objet de l'à-propos, sans pour autant abandonner leur fonction de cadrage.

En ce cas, on peut considérer qu'une entité de second ordre puisse apparaître en position de focus, et être ce sur quoi est faite la prédication. Il n'est pas possible d'en faire un sujet grammatical en français, mais le discours permet d'effectuer cette *topicalisation contextuelle* qui, dans d'autres langues, peut être signalée par des marqueurs.

La place d'argument objet peut quant à elle être occupée en français par une entité de second ordre :

(66) Elle a longtemps attendu le jour de leur mariage.

Les noms d'événement sont automatiquement localisés sur le point d'ancrage temporel déployé par le verbe. Dans l'exemple cité, l'attente exprime une orientation vers le futur, et le verbe est au passé composé : l'événement du mariage est localisé ultérieurement à l'attente, mais antérieurement au point S de l'énonciation, tandis que l'adverbe *longtemps* élargit l'intervalle temporel sémantiquement dénoté par le verbe *attendre*.

Si dans le cas du français la fonction objet n'est pas signalée par un marqueur, d'autres langues spécifient la fonction sur le terme. La forme d'occurrence varie alors selon la fonction occupée par l'entité de second ordre. Ainsi en badaga (langue dravidienne),

[la marque RL permet de transformer en 'objets'] des éléments qui ne le sont pas par nature. Ses effets sont particulièrement visibles dans le domaine sémantique et discursif. [...] Appliquée à des termes non dénombrables (lieu, abstrait...) elle les délimite, les individualise. Dans le domaine discursif, la marque RL crée une saillance particulière sur le terme qui la porte, elle le transforme en un 'objet de discours'. (Pilot-Raichoor, 2003 : 17).

Ainsi une entité de second ordre est située, dénotée par un terme abstrait qui n'est marqué en temps normal que s'il est fortement défini et objet du discours (*ibid.*). L'exemple suivant (non temporel) illustre ce fonctionnement :

- (67) BAGADA (dravidiennne)  
*ava tanna nambike.ya budule*  
Elle sa confiance.RL relâcher+NEG  
'Elle n'a pas perdu son courage'

Un phénomène est rapporté par Queixalós (1998 : 259) à propos du sikuani. Dans cette langue, le marqueur allatif *be-* peut élargir la valence des verbes directionnels et permettre d'y intégrer un point de repère spatial, ce qui rend le verbe locatif et permet au complément de localisation spatiale d'apparaître sans marquage de circonstant. Il serait intéressant de savoir si cette structure est permise aussi dans le cas de la localisation temporelle.

Dans tous les cas d'occurrence d'entités de second ordre dans la valence verbale, la localisation temporelle est effectuée par le verbe qui régit ses actants. Un nom ne peut à lui seul se localiser temporellement : sa sémantique peut tout au plus déployer une dimension aspectuelle.

#### **4.1.2.3 Entité de second ordre satellite**

Lorsque l'entité de second ordre joue un rôle de second plan dans la prédication, que sa présence n'est pas appelée par la valence verbale, elle apparaît comme satellite dans la proposition. Elle est alors introduite, dans les langues à cas, par les cas obliques (par opposition aux cas directs) ou en français par des prépositions ou des conjonctions de subordination – sauf dans le cas des compléments temporels qui peuvent apparaître aux cas directs ou sans marquage dans les langues sans cas, car ils n'entraînent pas de conflit d'interprétation avec les arguments du verbe : *j'ai fini lundi* entraîne bien l'interprétation du *lundi* non comme objet mais comme complément de temps (Fagard, 2012).

On aura donc en français un complément circonstanciel de temps. Le fait que le satellite puisse être introduit par un relateur (contrairement aux actants verbaux) permet de dissocier la localisation temporelle de l'entité de second ordre ainsi introduite de celle qui est portée par le

verbe principal :

- (68) Elle a attendu longtemps avant qu'ils ne se marient.  
Elle a longtemps attendu des enfants après leur mariage.

La question peut être posée du degré de spécificité de l'entité de second ordre en position de satellite : en français, un événement exprimé autrement que par le verbe ne peut à lui seul repérer dans le temps. C'est par le verbe par lequel il est régi dans le cadre de la valence verbale, ou par le relateur par lequel il est rattaché au verbe principal, qu'il peut être temporellement repéré. Si nous revenons aux différents parties du discours qui peuvent exprimer une entité de second ordre, nous constatons que les termes intermédiaires entre le pôle nominal et le pôle verbal peuvent diversement occuper les fonctions d'actant ou de satellite : le verbe infinitif est le seul à pouvoir apparaître en place d'argument. Dans la mesure où il ne comporte pas de spécificité temporelle autre que sa dimension sémantique aspectuelle, il n'entre pas en conflit avec l'ancrage temporel verbal.

- (69) Se marier a été son souhait le plus ardent.

Le participe présent et le gérondif contiennent quant à eux une spécification temporelle : nous avons vu qu'ils expriment la simultanéité, et renferment en français la nuance circonstancielle de manière. Il ne semble donc pas incohérent que leur possibilité d'occurrence soit restreinte à la fonction de satellite, laquelle permet la dissociation des ancrages temporels.

Il est intéressant de noter que dans la subordination, de nombreuses oppositions de temps et d'aspect sont souvent neutralisées.

### **4.1.3 Définition géométrique**

#### ***4.1.3.1 Selon H. Reichenbach***

Si nous revenons à la représentation du temps proposée par H. Reichenbach et reprise par B. Comrie (voir §1.3.2.2), nous voyons que la représentation temporelle se déroule sur trois niveaux (S, R, E), repérés les uns par rapport aux autres dans une relation d'antériorité,

de simultanéité ou de postériorité. Si S ne peut être qu'un, puisqu'il n'y a qu'un ancrage énonciatif à tout énoncé, R en tant qu'il est repéré par rapport à S peut être situé à trois points temporels (*ante, simul, post*), et E à neuf points temporels, puisqu'il peut être situé en trois points de chaque point R (*ante, simul, post*). On a donc au total neuf points temporels logiquement possibles sur lesquels localiser les entités de second ordre.

Dans le cas de la localisation relative interne, le temps verbal opère une première localisation (R), elle-même repérée sur le temps de l'énonciation S, dans le *champ d'immédiateté*. Les trois énoncés suivants ancrent leur point de repère temporel avant, sur, et après le présent de l'énonciation S.

(70) Il a été malade. (*ante S*)

(71) Elle attend. (*simul S*)

(72) Ils viendront. (*post S*)

L'entité de second ordre satellite permet d'élargir le repérage temporel aux neuf points E proposés par l'approche logique de H. Reichenbach :

(73) Il a été malade avant leur mariage / pendant les vacances / après sa naissance

(74) Elle attend depuis qu'elle le connaît / lorsqu'il part en mission / jusqu'à ce qu'ils déménagent

(75) Ils viendront avant que tu ne partes / en même temps que toi / à partir de la fin des vacances

Phénomène notable, ici le point de repère (R) sur lequel s'ancre la localisation temporelle n'est pas exprimé par le verbe principal, mais par l'entité de second ordre satellite. En somme, R occupe la place de satellite, tandis que E est exprimé par le verbe principal. Or, c'est l'entité de second ordre E qui fait l'objet d'une spécification temporelle plus grande, au travers de son temps verbal, tandis que l'entité temporelle satellite R dépend de cet ancrage temporel pour sa propre localisation temporelle :

(76) Il a été malade après sa naissance  
Il sera malade après sa naissance

Ici affleure un paradoxe : E émane du verbe principal mais sa localisation temporelle par rapport à R dépend de R, qui ne peut être situé que dans les trois lieux *ante, simul, post* permis par le système temporel, autour de E. L'ancrage temporel semble s'effectuer

conjointement par les deux entités de second ordre : E, exprimé par le verbe principal, détermine la zone temporelle par rapport à S, tandis que R détermine la relation qu'entretient E avec lui, tout en ne servant que de point temporel intermédiaire entre E (*Topic Time* dans la terminologie de Klein, 1994) et S (présent de l'énonciation).

Lorsque R est lui aussi un verbe conjugué, ses formes sont restreintes par le verbe principal qui exprime E. Alors que E peut prendre toutes les formes offertes par le système temporel verbal d'une langue donnée, la forme temporelle de R est contrainte par celle de E et par le relateur :

- (77) Il sera malade avant de rentrer de son déplacement
  - ? Il sera malade avant qu'il (elle ?) ne rentre de son déplacement
  - ? Il sera malade avant qu'il soit rentré de son déplacement
  - \*Il sera malade avant qu'il est rentré de son déplacement
- (78) Il a été malade après être rentré / avant de rentrer de son déplacement
  - ? Il a été malade après qu'il est rentré de son déplacement
  - ? Il a été malade avant qu'il ne rentre de son déplacement
  - \*Il a été malade avant qu'il est rentré / après qu'il rentrera

#### **4.1.3.2 Relation Figure / Fond : la notion de focus**

Nous voyons ici que la configuration syntaxique influe sur la mise en exergue d'une entité de second ordre par rapport à l'autre : l'événement E est exprimé par le verbe. Il est l'objet du focus attentionnel. C'est lui qui est repéré par rapport à un point de repère R. Ce dernier apparaissant en satellite, on peut le considérer comme moins central. C'est par rapport à lui qu'est repéré E. E est ainsi repéré par rapport à R, de même que la cible, ou la figure, est repérée sur le site, ou sur le fond. La localisation temporelle relative interne peut être exprimée en termes géométriques.

Il est intéressant de remarquer que l'entité temporelle E (focus attentionnel) est davantage spécifiée que l'entité temporelle R (satellite syntaxique et attentionnel). Le satellite nécessite à la fois l'ancrage temporel de E et la définition de sa relation temporelle par un relateur pour être localisée. En effet, la suppression de l'ancrage temporel par flexion verbale neutralise l'ancrage temporel du satellite :



(79) être malade après sa naissance

Dans cet exemple est bien exprimée la succession du satellite par rapport au verbe, mais aucun ancrage temporel n'est effectué. Il ne s'agit par ailleurs pas d'un énoncé, puisqu'il n'est pas actualisé. L'inverse n'est pas vrai, qui consisterait à neutraliser l'ancrage temporel du verbe principal en modifiant la relation temporelle exprimée par le relateur du satellite, ce dont témoigne l'exemple cité précédemment que nous reprenons ici.

(80) Il a été malade avant leur mariage / pendant les vacances / après sa naissance

En somme, l'ancrage temporel est régi par E mais spécifié par le relateur qui le localise par rapport au satellite R. Le satellite est temporellement sous-spécifié : dépourvu d'ancrage temporel propre, sa dimension aspectuelle est également limitée à l'imperfectivité, excepté dans les cas où la sémantique du terme renvoyant à une entité de second ordre contient une dimension aspectuelle, ou dans ceux où il est fait appel à un auxiliaire aspectuel. Par exemple, le terme *départ* contient une dimension inchoative, qui ne peut être rendue avec un verbe dépourvu de sens inchoatif que par l'emploi de l'auxiliaire aspectuel *se mettre à*.

(81) Il a été malade après son départ  
Il a été malade après s'être mis à travailler / après avoir commencé à travailler

L'exemple du chinois mandarin confirme l'idée de sous-spécification du satellite. Dans cette langue en effet, les propositions subordonnées reçoivent leur interprétation temporelle de l'ancrage exprimé par la proposition principale, et c'est le relateur, une des trois marques aspectuelles *zhe*, *le* ou *guo*, qui précise ensuite le type de relation entretenue avec la localisation temporelle de la principale (Li, 1999). En l'absence de relateur, c'est plutôt la sémantique du verbe de la principale (*matrix verb*) qui déclenche l'interprétation temporelle (Lin, 2003 : 281-284). Ainsi, le verbe *forcer* a une dimension applicative qui situe l'action exprimée par le verbe de la proposition subordonnée après celui de la principale (82.a). De même, le verbe *voir* implique une concomitance, et le verbe *regretter*, l'antériorité de l'action exprimée par la subordonnée par rapport à celle qui est exprimée par le verbe de la principale, comme dans l'exemple (82.b). Dans quelques cas toutefois, la relation temporelle n'est impliquée par aucun des termes : son interprétation (*ante*, *simul*, *post*) est laissée aux interlocuteurs (82.c) :

- (82) CHINOIS (sino-tibétaine)
- a. *Ta qiangpuo/jianyi wo kao daxue*  
 he force/suggest I take-exam university  
 ‘He forced me to/suggested that I take the entrance exam for colleges.’
- b. *Ta hen houhui shuo huang*  
 he very regret tell lie  
 ‘He regrets having told lies.’
- c. *Zhangsan shuo/renwei Lisi shuo huang*  
 Zhangsan say/think Lisi tell lie  
 ‘Zhangsan said/thinks that Lisi told lies.’

Dans le cas des propositions subordonnées relatives, le verbe de la principale ne régit pas directement l’interprétation temporelle de la subordonnée, dans la mesure où cette dernière est rattachée à un argument du verbe principal, et non directement à ce même verbe (Lin, 2003 : 285). Dans les exemples suivants, l’interprétation temporelle de la première subordonnée est nécessairement au passé – on n’achète que ce qui a déjà été écrit – tandis que celle de la seconde reste ouverte, au passé ou au futur.

- (83) CHINOIS (sino-tibétaine)
- a. *Ta mai-le Zhangsan xie de shu*  
 he buy-Asp Zhangsan write Rel book  
 ‘He bought a book/books that Zhangsan wrote.’
- b. *Ta hui mai Zhangsan xie de shu ma*  
 he will buy Zhangsan write Rel book Q  
 ‘Will he buy books that Zhangsan wrote/will write?’

Dans ces derniers exemples, l’ancrage temporel est bien effectué par des marques présentes dans la principale (*le*, marque aspectuelle ; *hui*, qui marque l’intention). L’ambiguïté de l’interprétation temporelle de la dernière subordonnée (83.b) est inhérente à sa sous-spécification temporelle en l’absence de marques explicites ou de contenu sémantique implicite du verbe de la relative.

#### 4.1.3.3 Géométries possibles

Les relations figure / fond entre entités de second ordre, où E est repéré par rapport à R, peuvent être exprimées en termes géométriques. La tripartition *ante*, *simul*, *post* résume la diversité des nuances aspectuelles :

<i>Ante</i>	<i>Simul</i>	<i>Post</i>
Origine	Simultanéité	Finalité
Antériorité	Concomitance	Postériorité

**Figure 32 : tripartition des principales nuances aspectuelles**

Feuillet (2015 : 287) signale le parallélisme des représentations des circonstants de temps, espace et notion en trois pôles :

	LIEU	
<i>unde</i> (origine)	<i>qua</i> (passage) / <i>ubi</i> (locatif)	<i>quo</i> (directif)
	TEMPS	
origine (depuis que)	déroulement / quand	terminatif (jusqu'à ce que)
	NOTION	
dépendantes préparatoires	dépendantes complémentaires	dépendantes préparées

**Figure 33 : circonstants temporels, spatiaux et notionnels (Feuillet, 2015 : 287)**

Quand on parle de dépendantes préparatoires, complémentaires et préparées, on prend pour référence les « principales ». Les premières sont constituées de causales (la raison explique l'existence de la principale), des conditionnelles (la raison conditionne l'existence de la principale) et des concessives (la raison n'empêche pas l'existence de la principale, car elle est la négation d'une implication). Feuillet (2015 : 487-288)

Le croisement référentiel est ainsi mis en lumière : dans le domaine notionnel aussi, les satellites apparaissant sous forme de subordonnées prennent pour référence leur verbe principal, tout en exprimant un événement qui explique ou conditionne, parfois sans l'influencer, l'entité de second ordre exprimé par le verbe principal. L'ancrage temporel est donc fourni par le verbe principal, le repérage en revanche est donné par le satellite.

Les relations temporelles de simultanéité, nous l'avons vu (4.1.1.3), sont celles dont les marqueurs prépositionnels peuvent être, en français comme en allemand, mais aussi dans de nombreuses langues, issus des marqueurs de relations spatiales. Dans les langues à cas, la relation abstraite exprimée par le cas peut être appliquée à la dimension temporelle comme à la dimension spatiale, tant dans l'expression des relations d'antériorité, de simultanéité que de postériorité. Feuillet (*ibid.*) signale qu'en dépit de la tripartition présentée plus haut, les conjonctions peuvent relever de plusieurs pôles : la conjonction de subordination française *que* peut avoir des emplois multiples, de même que *dass* en allemand, à valeur complétive mais pouvant aussi exprimer la conséquence. Il semblerait que la possibilité d'assignation à des mises en relation relevant de plusieurs domaines soit corrélée à la sous-spécification du relateur, lequel présente un haut degré d'abstraction. Le domaine auquel il s'applique est alors spécifié par le contenu sémantique des termes associés au relateur.

Nous avons donc défini la localisation temporelle relative interne des entités de second ordre, ce qui nous a permis de mettre en évidence des points nodaux du repérage temporel :

- (i) l'ancrage temporel est effectué par l'entité de second ordre incluse dans le prédicat. Il s'agit de repérage absolu.
- (ii) les relateurs permettent de repérer une seconde entité de second ordre par rapport à cet ancrage temporel du prédicat.
- (iii) le repérage relatif est logiquement sous-spécifié par rapport au repérage temporel absolu dans la mesure où il se borne à spécifier, à quelques nuances aspectuelles près, l'antériorité, la simultanéité ou la postériorité à l'entité de second ordre exprimée et repérée par le prédicat.

Reste à identifier les lieux d'emprunts métaphoriques à l'expression du repérage spatial.

## **4.2 LOCALISATION TEMPORELLE RELATIVE INTERNE ET « METAPHORE SPATIALE » ?**

Nous venons de voir que le repérage de deux entités de second ordre entre elles au sein d'un même cadre spatio-temporel pouvait être représenté par des configurations géométriques. C'est qu'il y a un parallèle entre la localisation temporelle relative interne et la localisation spatiale. Comme nous l'avons vu dans notre Chapitre II, le localisme déduit de ce constat, à des degrés variés, que les expressions spatiales sont plus fondamentales (Lyons, 1978 : 338) que les expressions temporelles. Pour certains, les expressions temporelles seraient issues des expressions spatiales (Traugott, 1975). Pour d'autres, ces emprunts structurels témoigneraient de constructions métaphoriques (Lakoff & Johnson, 2003) permettant de structurer des domaines considérés comme abstraits. Dans la perspective du localisme cognitif a été forgée l'hypothèse de l'existence d'un niveau cognitif abstrait, sous-jacent. Ces approches ont pour point commun de voir dans la représentation de l'espace le fondement des représentations plus abstraites, construites par extensions métaphoriques. Sans aller jusqu'à examiner si la pensée est effectivement métaphorique, notre propos est d'interroger la parenté entre les structures temporelles et les structures spatiales, parenté qui sert de fondement aux théories présentant divers degrés de localisme.

Nous adoptons ici un point de vue typologique : la parenté entre le temps et l'espace y est envisagée selon un angle simplement synchronique, dans le cadre restreint de la localisation relative interne dont nous avons montré qu'elle se prêtait à une géométrisation des relations entre événements. La question est alors la suivante : quel est le degré de parallélisme entre l'expression de la localisation temporelle et l'expression de la localisation spatiale ? D'après les approches localistes nous devrions nous attendre à trouver trace d'emprunts métaphoriques. Pour rappel, les mécanismes de la pensée métaphorique (développés au Chapitre II §1.3.1) sont les suivants : (i) la métaphore consiste à comprendre une chose en terme d'une autre ; (ii) des inférences sont effectuées du domaine source, concret, au domaine cible, plus abstrait ; (iii) ce faisant, l'esprit ajoute au domaine abstrait les caractéristiques du domaine concret ; (iv) pour aboutir parfois à une rétention conceptuelle du domaine cible qui acquerrait ainsi son indépendance conceptuelle : solliciter le domaine cible finit par ne plus nécessiter les capacités métaphoriques du cerveau (voir Chapitre II §1.3.2). Si cette

conception de la pensée métaphorique est juste, et s'il est vrai qu'elle laisse des traces dans le langage, nous devrions constater un parallèle structurel entre les expressions de localisation spatiale et celles de localisation temporelle. Si tel n'est pas le cas, c'est qu'il faut nuancer l'hypothèse localiste.

Nous rechercherons donc dans cette section s'il y a des correspondances entre le découpage spatial et le découpage temporel permis par les langues, dans le domaine de la localisation relative interne, portée par le système TAM mais aussi par les relateurs. Le champ d'affinité majeur de l'expression des relations spatiales et temporelles réside dans la parenté entre la deixis au sens large et ces marqueurs TAM : nous les examinerons en 4.2.1 Nous étudierons ensuite les architectures temporelles associant temps et aspect à travers une théorie née de l'analyse des langues bantoues sous la plume de R. Botne, théorie compatible avec l'approche logique de H. Reichenbach, ce qui atteste sa pertinence pour l'ensemble des langues naturelles (4.2.2) avant de nous pencher sur le phénomène des langues non tensées, connues dans la littérature comme *tenseless languages* (4.2.3) : comment la localisation temporelle relative interne peut-elle être structurée ? Est-ce alors au moyen d'outils à sémantique spatiale ?

#### **4.2.1 Affinités du marquage TAM avec la deixis**

Haspelmath (1997) montre l'étendue des sources spatiales des marqueurs temporels et relève, dans la perspective où le temps se meut vers le sujet (*moving-time*) les marqueurs d'antériorité-postériorité (avant-après), dans la perspective où c'est le sujet qui se déplace dans le temps (*moving-ego*), les marqueurs duratifs d'antériorité-postériorité (depuis, jusqu'à) ; et pour la localisation simultanée, les marqueurs d'inclusion tridimensionnelle. Une extension de la localisation simultanée est la télélicité (*dans une semaine*).

Du point de vue de la grammaticalisation, la fonction d'extension atélique et la localisation simultanée sont les plus ancrées dans la grammaire des langues (on se voit  $\emptyset$  lundi). Le marquage est alors fréquemment absent ou se réduit à un cas grammatical (*ibid.*: 116-117). Ce type de localisation relève de la localisation absolue, et concerne des termes

calendaires, dont nous avons vu qu'ils occupent une place particulière dans la langue. Nous avons relevé les types de relations exprimées par les relateurs (§4.1.1.2) et constaté qu'en effet, la catégorie des prépositions à emploi spatio-temporel relevait de la notion de simultanéité. Or, Haspelmath (*ibid.*: 145) souligne qu'un degré supérieur de grammaticalisation devrait être corrélé à un degré supérieur de généralité sémantique :

[...] it is probably not controversial that the simultaneous function is more general than the distance functions, so on the whole the predictions of grammaticalization theory are borne out once again.

Il nous faudra revenir sur cette assertion : la localisation temporelle simultanée est-elle plus générale, plus abstraite, que l'expression de l'antériorité ou de la postériorité ? Sans doute la simultanéité ne nécessite-t-elle pas le repérage d'un point de référence R autre que E, qui soit antérieur ou postérieur à ce dernier. Elle doit donc pouvoir être sous-spécifiée, plus générale, et ainsi compatible avec d'autres domaines. L'antériorité et la postériorité entraînent quant à elles l'adoption d'une perspective où le temps se meut vers le sujet (*time-moving*), dynamique, qui doit nécessiter l'abandon des représentations spatiales statiques devant / derrière.

Le deuxième lieu de forte grammaticalisation des marqueurs temporels est celui des marqueurs duratifs d'antériorité-postériorité, le plus souvent exprimés par des cas (ablatif, allatif), mais aussi par des directionnels spatiaux (*ibid.*, section 5). L'auteur montre que les sources des marqueurs temporels sont spatiales ; citant (*ibid.*: 66-67) l'allemand *ab* initialement spatial et *bis* (évolution depuis le Moyen-Âge à partir de *bî ze = bei zu = with to* 'avec vers'), voir aussi Heine & Kuteva (2002 : 41). Le chinois tient aussi son marqueur ablatif d'un marqueur spatial *cóng*, tandis qu'en arabe, l'allatif *pilaa* indique la directionnalité. L'emprunt à l'expression de directionnalité se fait en vertu de processus de mouvement abstrait (*abstract motion*). Ces cas de figure relèvent de localisation temporelle exprimée par des satellites : ils sont introduits par des relateurs, et ce sont essentiellement les prépositions qui sont relevées par Haspelmath. Dans le même esprit, Heine & Kuteva (*ibid.*: 39 ; 40 ; 71-72 ; 75) présentent le passage de la directionnalité à l'expression de la localisation temporelle comme un processus typique de grammaticalisation.

En somme, la présence de marqueurs d'origine spatiale est indéniable dans les structures permettant l'expression de la localisation temporelle, dans la grande variété des langues du monde. En se penchant sur les phénomènes rapportés, il apparaît que les domaines les plus abondants d'emprunts sont les prépositions et les cas, eux-mêmes souvent issus de marqueurs de directionnalité. Mais les marqueurs spatiaux sont aussi présents dans certains systèmes de temps verbaux. Un grand nombre de marqueurs temporels (*tense markers*) est ainsi fondé sur des constructions aspectuelles, elles-mêmes souvent basées sur l'espace (*ibid.*: 43) : la parenté entre la deixis et le système TAM n'est pas chose rare. Y a-t-il des effets de cohérence structurelle dans ces emprunts ? Ce devrait être le cas s'il s'agit d'extension métaphorique des termes. Nous verrons deux systèmes dont le degré de cohérence structurelle des emprunts spatiaux est variable (4.2.1.1) avant d'analyser le cas des marqueurs directionnels dans le système temporel du sikvani (4.2.1.2), pour interroger enfin la symétrie entre passé et futur (4.2.1.3).

#### 4.2.1.1 Deux cas opposés : le wolof et le maya yucatèque

Le cas du wolof a le mérite de présenter une cohérence extrême, ordonnant par les mêmes marqueurs la détermination nominale, la prédication et la subordination. La deixis distingue le proximal et le distal, mais permet également de marquer la non-localisation. Robert (2006 : 168, table 6) résume ainsi l'économie déictique du wolof :

	proximity	distance	absence
	<i>-i</i>	<i>-a</i>	<i>-u</i>
Noun	prox.definite	dist.definite	indefinite relative/interrogative
Predicate	prox.present	dist.present	negation/passive
Subord.	close past	remote past	future/hypothetical

**Figure 34 : économie déictique du wolof (Robert, 2006 : 168, table 6)**

Le rôle du *champ d'immédiateté* est central dans le marquage : de même que le nom doit être défini et ainsi localisé dans l'espace immédiat, un événement portant sur le présent doit être lui aussi localisé dans l'espace déictique, ce qui justifie l'emploi d'un même marqueur d'immédiateté, que celle-ci soit spatiale (détermination nominale) ou temporelle (localisation temporelle du prédicat). Ainsi, chaque élément d'un énoncé peut être repéré par



rapport au *champ d'immédiateté* (*ibid.*: 165) :

(84) WOLOF (atlantique)

*mu.nga dëkk ca dëkk ba*  
PRES3sg-DIST live in-DIST town CL-DIST  
'(at present) he is living in the town far away'

Du point de vue syntaxique, la marque déictique s'applique aux propositions subordonnées et se combine avec un marqueur aspectuel (accompli *-ee* ; inaccompli *-y*) afin de marquer la relation d'antériorité ou de simultanéité entre la proposition principale et la proposition subordonnée (*ibid.*: 167) :

(85) WOLOF (atlantique)

*def na ko bi mu nówe-ee*  
do pft.3sg OPr when-PRX aor.3sg come-ANTER  
'He did it when he came' (moment close to the 'now' of uttering)

(86) *def na ko ba mu nówe-ee*

do pft.3sg OPr when-DIST aor.3sg come-ANTER  
'He did it when he came' (moment far removed from the 'now' of uttering)

Le marqueur de non localisation *-u* permet quant à lui d'orienter l'énoncé vers le futur ou l'hypothétique. Avec un nom, *-u* introduit une détermination nécessaire à la bonne compréhension du terme qui n'a pas été défini comme appartenant au *champ d'immédiateté*.

En somme la deixis revêt en wolof une dimension énonciative : l'expression du proximal et du distal permet d'ancrer sur le *champ d'immédiateté* les entités auxquelles le locuteur réfère par ces marques, tandis que s'opère avec *-u* une forme de débrayage, de rupture, avec la situation d'énonciation. Ici c'est tout le système déictique au sens large qui est structuré par ces trois marques : le temps verbal peut porter la marque d'immédiateté pour ancrer l'entité de second ordre sur le point d'ancrage S de l'énonciation. Il serait intéressant de voir comment les directionnels et l'expression temporelle de la directionnalité (*jusqu'à*, *depuis*) est rendue en wolof pour mesurer l'étendue de la cohérence spatio-temporelle du système. Notons que ce découpage n'entre pas en contradiction avec notre manière d'envisager la deixis, introduite au chapitre précédent : l'opposition entre proximal et distal transcende les catégories particulières et permet de rendre compte de l'ensemble du système

déictique, a fortiori quand le marquage se retrouve dans les catégories verbales et nominales, comme c'est le cas ici. Le wolof entre typiquement en cohérence avec les analyses de Haspelmath (1997) sur la parenté entre les structures spatiales et les structures temporelles permises par une même langue.

Cette même organisation en termes de proximité et distance est relevée par Botne & Kershner (2008) dans le cas des langues bantoues : ils montrent comment le système déictique mais aussi temporel dissocie l'immédiat (ici, contemporain, réel) du « dissociatif » (pas ici, pas contemporain – passé ou futur – ni réel). En chindali, langue bantoue parlée au Malawi, par exemple, la marque *-ka-* de distance temporelle est issue d'un directionnel allatif.

Qu'en est-il du maya yucatèque ? Cette langue, nous l'avons vu dans le détail au chapitre précédent, présente un système déictique très structuré qui marque de nombreuses oppositions (spatiale, temporelle, modale, expérientielle, notionnelle) dont la cohérence réside dans la permanence de l'opposition proximal / distal. Ces marques se retrouvent-elles dans la cohérence des marqueurs TAM ? Le système temporel du maya yucatèque est fondé sur des nuances aspectuelles, permettant de préciser les concours des événements. La combinaison des marques aspectuelles permet d'exprimer la simultanéité, l'antériorité / postériorité, la causalité, etc. : en d'autres termes, les relations entre deux entités de second ordre sont exprimées en français par la catégorie des relateurs, en maya yucatèque par les marques aspectuelles. Dans l'inventaire des marques aspectuelles rétrospectives et prospectives, Vapnarsky (2009) relève trois marques rétrospectives issues de verbes : *ts'óohk* vient du verbe *ts'óohk* 'terminer' et revêt un sens d'accompli terminatif. Les deux marques d'accompli distancié viennent quant à elles de deux verbes signifiant 'durer' et qui se distinguent par l'ampleur de la durée évoquée : *sáam* vient du verbe *sáan-tal* et signifie 'durer moins d'une journée', tandis que *úuch* vient de *úuch-tal* et renvoie à l'action de durer plus d'une journée. Le terme *úuch* relève par ailleurs de la deixis temporelle et renvoie au temps contemporain. En maya yucatèque au moins, un emprunt à la deixis et plusieurs emprunts au lexique servent à former les marques aspectuelles. Cependant, ni l'action de terminer, ni celle de durer ne peuvent a priori être considérées comme des emprunts au domaine spatial.

L'opposition entre les deux marques aspectuelles d'accompli distancié s'effectue non pas sur le pur critère du découpage temporel, mais en fonction du type de relation pragmatique avec l'énoncé :

La distanciation opérée par *sáam* et *úuch* ne s'effectue pas par rapport à un cadre temporel unique mais dépend de deux cadres distincts. Ceux-ci se caractérisent en partie par des durées quantifiables, mais ils sont surtout étroitement liés au type de relation pragmatique engagée entre le locuteur et l'événement référé. Le cadre temporel propre à *sáam* pourrait ainsi se définir non seulement par rapport au cycle diurne, mais comme renvoyant à une antériorité perçue comme une extension du présent de l'énonciation. Le cadre temporel de *úuch* au contraire se départirait du contemporain ; il supposerait l'inscription des événements référés dans le cours d'une histoire qui transcende le quotidien, dans la mémoire d'un passé où se fondent peu à peu les expériences du vécu personnel à celles de l'histoire collective. (Vapnarsky, 2009 : 178).

Cette remarque rejoint l'analyse du découpage de la deixis en maya yucatèque : l'accompli distancié proximal (qui soit dit en passant porte justement la marque *-a* de la proximité) relève du *champ d'immédiateté* puisqu'il est associé au présent de l'énonciation. À l'inverse, l'accompli distancié *úuch* déconnecte le passé du *champ d'immédiateté* ancré sur la première personne pour en faire un temps distal, qui relève davantage de la sphère collective que de la sphère personnelle. Le distal dissocie de la sphère de la première personne l'entité évoquée, comme nous l'avons déjà vu. Cette opposition de la temporalité entre donc en cohérence avec l'analyse de la deixis du maya yucatèque.

En ce qui concerne le prospectif, il est intéressant de noter que la particule la plus neutre, la moins spécifiée donc, est *ken*, qui ne peut être associée qu'aux prédicats subordonnés pour signaler le procès visé. Il nécessite l'adjonction d'un rhème à la racine verbale. Cette particularité n'est pas sans rappeler la suspicion de sous-spécification des entités de second ordre satellites, dans la mesure où elles sont extérieures au focus attentionnel et restent en second plan. Vapnarsky (*ibid.*: 175) donne, entre autres, l'exemple suivant, où le thème ajouté au groupe *ken+verbe* est une durée :

- (87) MAYA YUCATEQUE (maya)  
*syèete àanyos      kun-mina 'an-ta(l)      mehen pàal-a(l)*  
 sept ans                      PROS.3A-NEG.PART-év      petit enfant-pl  
 'Durant sept ans, il n'y aura [= il ne naîtra] pas de petits enfants'

Si nous nous penchons sur la morphologie des marques aspectuelles, on peut observer qu'une trace de l'opposition proximal *-a'* / distal *-o'* des clitiques finaux pourrait résider dans quelques marqueurs aspectuels (Vapnarsky, 2011 : 1420) : le progressif *táan* et le prospectif intentionnel *yàun-* peuvent être considérés, au moins d'un point de vue logique, comme relevant de la sphère de la première personne. En effet, on peut supposer que la volonté émane du locuteur (nous verrons par ailleurs qu'il y a à ce sujet corrélation avec le système personnel et modal du sikvani), et l'on peut à la rigueur considérer que la première personne peut exercer un contrôle sur le progressif. De même, l'accompli quasi-adjacent *tant-* relève du passé immédiat et comporte la voyelle *a*, tout comme *ta'ayt*, prospectif projeté quasi-adjacent. Peut-être pourrait-on y voir une corrélation logique. La sphère du distal *-o'* n'est rappelée, tout au moins dans la série des marques aspectuelles rétrospectives et prospectives, que par le terminatif *-ts'óohk*, ce qui n'entre pas en contradiction avec l'idée exprimée de projection sur le fin d'une action. Ces considérations restent purement logique et nécessiteraient une recherche plus poussée, mais il semblerait que l'on puisse retrouver vaguement l'opposition entre proximal et distal dans le système aspectuel du maya yucatéque. Cependant, dans la série des marques aspectuelles rétrospectives, les références temporelles ne relèvent pas d'un continuum mais de cadres temporels distincts. Si l'on ne peut parler d'une continuité, et encore moins d'une symétrie entre les marques rétrospectives et prospectives, Vapnarsky (2009 : 181) conclut que « la sphère du contemporain [peut être considérée comme] celle du contrôle humain sur les événements ». La cohérence du système aspectuel rejoint donc celle du système déictique, où la proximité marque une implication et un contrôle supérieurs au distal.

Le système aspectuel du maya offre donc une cohérence avec la deixis, bien que celle-ci soit moins manifeste que dans le cas de wolof. C'est essentiellement l'opposition entre les notions de proximité et de distance qui permet de délimiter les zones visées. Pour autant, l'emprunt morphologique n'est pas aussi clairement identifiable en maya yucatéque qu'il ne

l'est en wolof, et ne semble pas présenter une cohérence structurelle. La similitude du découpage déictique et aspectuel pourrait s'expliquer en termes pragmatiques davantage qu'en termes métaphoriques.

#### 4.2.1.2 Présence de marqueurs directionnels

Les marqueurs directionnels peuvent être présents au sein du système temporel d'une langue. C'est par exemple le cas du sikuani, dont les auxiliaires dérivent de six verboïdes directionnels répartis selon des critères de verticalité et d'orientation centripète-centrifuge (Queixalós, 1998 : 209).

	verticalité		non verticalité
	montant	descendant	
déictique centrifuge	<i>tsia</i>	<i>reka</i>	<i>ria</i>
déictique centripète	<i>tsina</i>	<i>tsika</i>	<i>rena</i>

**Figure 35 : les verboïdes directionnels du sikuani (Queixalós, 1998)**

Ces verboïdes apparaissent au voisinage des prédicats sur lesquels ils spécifient la directionnalité, mais jouent aussi le rôle d'auxiliaires. Or, les verboïdes centripètes rencontrent des restrictions d'emploi : ils marquent la distance temporelle lorsqu'ils sont employés avec la première personne tout au moins, et détachent le prédicat du temps déictique absolu, pour le renvoyer au passé ou au futur, selon le contexte.

- (88) SIKUANI (guahibo)  
*we-tsika-nü*  
 ABL-descendre vers moi-ACTANT1  
 'Je descendis de là-bas'

Cet exemple (*ibid.*: 210) témoigne de l'influence du marquage directionnel sur l'interprétation temporelle. L'auxiliaire directionnel centrifuge est interprété comme locatif ou translocatif en fonction de l'aspect du verbe. Si le prédicat est translocatif, c'est l'auxiliaire directionnel qui donne la direction de son déplacement. Cependant ce type d'interférence n'entraîne aucune modification de l'interprétation temporelle. C'est la combinaison d'un

directionnel et de la marque du virtuel *ae-* qui permet d'obtenir un futur objectif (*ibid.*: 326), réalisable sans nécessiter d'intervention de la volonté du participant. Lorsque le directionnel est associé à la marque du futur, qui a une valeur intentionnelle, alors il s'agit d'un futur qui engage la responsabilité et l'intentionnalité du participant. L'emploi du futur sans directionnel ne spécifie pas l'implication du sujet. On a ainsi (*ibid.*: 327) :

- (89) SIKUANI (guahibo)  
*ho-pa-reka-hü*  
 tomber-FACTUEL-centrifuge descendant-ACTANT1  
 'Je tombe'
- (90) *ho-pae-reka-hü*  
 tomber-VIRTUEL-centrifuge descendant-ACTANT1  
 'Je tomberai (accidentellement)'
- (91) *ho-pae-hena-reka-hü*  
 tomber-VIRTUEL-FUTUR-centrifuge descendant-ACTANT1  
 'Je me jetterai'
- (92) *ho-pae-ena-hü*  
 tomber-VIRTUEL-FUTUR-ACTANT1  
 'Je tomberai'

On voit bien ici que l'expression du directionnel, combinée aux autres marques du verbe, influe directement sur l'interprétation de l'ancrage temporel des entités de second ordre. Pourtant, la directionnalité n'est pas seule à porter l'interprétation du sens temporel : elle est combinée, pour l'expression du futur, avec le marquage de la personne (*ibid.*: 287). La valeur modale varie avec la personne pour exprimer la volition (première personne), l'hortatif atténué (quatrième personne, incluant la première personne), l'injonctif atténué (deuxième personne) ou l'optatif atténué (troisième personne). On notera la gradation descendante de contrôle de la première personne, au fur et à mesure que la sphère personnelle est éloignée du centre déictique. Dans le cas du sikuani donc, les directionnels sont présents dans le système verbal mais sous une forme non systématique. Ils interviennent dans la construction de la référence temporelle, mais contrairement aux marqueurs déictiques du wolof, ils ne sont pas seuls à porter le sens : ils doivent être associés à des marques temporelles, aspectuelles et

personnelles.

Le directionnel *-ka-* du chindali, langue bantoue du Malawi, joue un rôle similaire dans le système verbal : sa forme itive indique une action qui se déroule à distance du centre déictique. Il a évolué en marque du futur, mais aussi du passé éloigné, avec le sens *irrealis*. En somme les contrastes déictiques sont marqués en chindali par la même marque (Botne & Kershner, 2008 : 160).

#### 4.2.1.3 Symétrie passé / futur ?

Les objets de perceptions comportent une orientation inhérente à leur forme. Ainsi, l'avant est plus déterminé que l'arrière, le haut davantage que le bas (Hill, 1991 ; Vandeloise, 1986 ; Ašić, 2009). Cette forme d'orientation se retrouve dans le degré de détermination du temps passé, supérieur à celui du futur quant au nombre de temps verbaux (ou de marqueurs TAM). À cela une raison philosophique précédemment évoquée : le passé relève du SAVOIR alors que le futur n'est que du PRÉVOIR.

Un système dont la richesse du découpage temporel au moyen des marqueurs TAM est fréquemment cité est celui du chibemba, analysé par Givón (1972). Il permet de distinguer dans le passé les zones 'antérieure à hier' (dissociant le perfectif et l'imperfectif), 'hier', 'aujourd'hui' et 'immédiateté inférieure à trois heures'. Le présent est divisé en deux zones : 'présent' et 'être en train de'. Au futur, les divisions se recourent avec le passé, sauf dans le cas de certaines formes aspectuelles où les formes du passé sont plus nombreuses qu'au futur<sup>56</sup> (Bohnemeyer, 2015 : 56 ; Feuillet, 2015 : 315). Par ailleurs, dans le cadre de la subordination en chibemba, les vingt-quatre catégories aspecto-temporelles sont réduites à seulement quelques-unes (*ibid.*: 484). On rejoint ici l'idée de sous-spécification des satellites. Les langues papoues marquent à l'inverse une nette asymétrie entre le passé et le futur. Pour ne donner que quelques exemples empruntés à la thèse de K. Marchand, le yimas comporte trois temps du passé, trois présents mais un seul futur (Marchand, 2015 : 49). Le manambu comporte deux types de marquage de

---

<sup>56</sup> Remarquons ici que le système présenté par T. Givón n'est pas nuancé par les emplois en contexte qui bien souvent donnent lieu à des déplacements de sens. Le cas de la deixis en maya yucatèque est un exemple de la prudence avec laquelle il faut traiter les synthèses uniformes.

personnes, la première série pour le passé, la seconde pour le non-passé, appelé TEMPS VERSATILE par Aikhenvald (2008 : 257). Seul le futur comporte une marque propre, purement temporelle, *kə*, qui en contexte positif peut recevoir une interprétation *irrealis*. En contexte négatif en revanche, le marquage de l'*irrealis* se fait par une marque distincte (Marchand, *ibid.* : 52-53). Autre langue papoue, le mian comporte deux radicaux verbaux, l'un perfectif et l'autre imperfectif, et les suffixes TAM se distribuent plus généreusement au passé (quatre formes) qu'au présent (une forme) ou au futur, qui ne comporte que trois suffixes (*ibid.*, 57). L'amele est la langue qui accuse la plus nette asymétrie entre le passé et le futur, avec une marque au présent, cinq au passé mais trois au futur (*ibid.*, 60).

Un autre cas d'asymétrie, signalé par Feuillet (*ibid.*), entre le temps et l'espace, est celui de l'absence de circonstancielles spatiales, abstraction faite, en français par exemple, des propositions subordonnées relatives introduites par *où*. L'expression de la temporalité ne recoupe pas celle de la spatialité, et vice versa. Où trouve-t-on des emprunts spatiaux au domaine de la localisation temporelle relative interne ? Dans le système temporel, il peut s'agir des directionnels, comme en maya ou en sikuani, des verbes de mouvement que nous avons encore peu évoqués mais dont l'emploi comme auxiliaire est bien connu (*venir de, aller faire quelque chose*), ou encore de la deixis, comme en wolof.

La présence des marqueurs spatiaux est indéniable dans le système de marquage de localisation temporelle, mais son rôle doit être nuancé : à de rares exceptions près (celle du wolof en l'occurrence), il n'y a pas de systématisme dans les emprunts. Un marqueur directionnel se verra assigner une fonction temporelle et pas les autres, ou bien ce sera le cas uniquement dans certains cas de combinaison aspectuelle et modale. Par ailleurs, les marqueurs spatiaux contribuent à la construction du sens temporel grâce à leur association avec d'autres marqueurs. Nous avons vu que les emprunts spatiaux relevaient de zones précises de la localisation temporelle : la zone syntaxique des relateurs, ainsi que de la zone sémantique de la simultanéité (*dans la semaine, en un instant, en avril* ; voir Heine & Kuteva, 2002 : 63 ; 179 ; 205).



## 4.2.2 Architectures temporelles : Temps et Aspect

Nous venons de nous pencher sur les lieux d'emprunt de morphèmes spatiaux au profit de l'expression de la localisation relative interne. Il s'agit essentiellement de relateurs et de déictiques. Le propos ici sera d'observer le fonctionnement, la structure, du principal outil linguistique de localisation temporelle : le temps verbal, permettant l'ancrage temporel de l'entité de second ordre E par rapport au présent de l'énonciation, ancré sur le sujet, S. Dans un premier temps, nous présenterons une théorie qui permet de rendre compte de la charpente temporelle du temps des langues bantoues (4.2.2.1), mais aussi de nos langues indo-européennes (4.2.2.2). Les apports de cette approche seront finalement envisagés (4.2.2.3).

### 4.2.2.1 La théorie de R. Botne

Nous nous intéressons ici à la théorie de R. Botne (Botne, 2009 ; Botne & Kershner, 2008), qui met en lumière la complexité du système temporel des langues bantoues et éclaire ainsi sa cohérence. D'après lui, la structure temporelle n'est pas linéaire comme on pourrait le croire en considérant que le plus-que-parfait de l'indicatif en français, par exemple, serait le passé du passé sur un même axe (E antérieur à R antérieur à S). Bien au contraire, elle tient compte de trois paramètres que nous explicitons ici en donnant des exemples en français :

(i) l'échelle temporelle (*time scale*) : le passé qui a eu lieu il y a une heure n'est pas celui qui a eu lieu dans la journée ni même il y a un mois. Les langues bantoues exigent ainsi une distinction grammaticale entre une action qui vient d'avoir lieu dans la journée, et une même action qui a eu lieu un mois auparavant.

(ii) l'intervalle temporel (*time span*) : la forme varie si l'action est en cours, sur le point d'avoir lieu, à peine révolue ou sans lien direct avec le point de référence que constitue l'énonciation (selon H. Reichenbach : S). En français cette distinction n'est pas grammaticale, mais elle est lexicalisée, et permet de préciser si on *a mangé* ou si l'on *vient de manger*. Le passé distant existe également : on *mangea*.

(iii) la visée temporelle (*time scope*) : les temps grammaticaux permettent de distinguer des domaines ou mondes mentaux.

Toutes ces distinctions sont marquées grammaticalement dans les langues bantoues, de manière variable d'une langue à l'autre, mais la tendance générale est la même. Nous avons vu dans les chapitres précédents, et notamment dans le chapitre I, quelle peut être la structure du temps si on l'aborde d'un point de vue phénoménologique, et quelles théories ont pu en découler, qui ont pour point commun de considérer que les événements relèvent de mondes mentaux distincts, parallèles, et qu'il suffit d'un indice linguistique pour faire glisser d'un monde mental à l'autre (Chapitre II, notamment 2.3.3 sur les cadrages proposés par D. Battistelli). Ainsi, les mots *si* (français), *se* (italien), *if* (anglais) ou *wenn* (allemand) localisent l'énoncé qu'ils ouvrent dans un monde mental possible mais non certain. Une fois ce monde mental ouvert, le temps grammatical permet de localiser l'événement dans le passé, le futur ou la concomitance par rapport au point de repère donné comme possible. Or, dans les langues bantoues, il semblerait que le temps grammatical ouvre à lui seul ces fenêtres, et qu'il permette d'établir des relations temporelles complexes et très précises.

Certains cas sont également problématiques : bien qu'il y ait un temps spécifique pour le passé au-delà de l'unité jour (*hier* ou *il y a un mois*), si l'énoncé *je viens d'écrire un roman* indique que le roman a été écrit un an auparavant, il peut tout de même être exprimé au passé immédiat normalement réservé à l'échelle d'un jour, puisqu'il s'agit, à une certaine échelle, d'un passé immédiat. C'est que les échelles temporelles sont labiles, et l'on remarque que ce phénomène se retrouve dans nos langues indo-européennes. J.-M. Fortis et B. Fagard montrent ainsi qu'aucune langue naturelle ne semble encoder l'échelle spatiale : comme pour le temps, les marqueurs n'encodent pas le degré de granularité, laissé à l'interprétation des interlocuteurs (Fortis & Fagard, 2011).

#### ***4.2.2.2 La théorie de R. Botne au prisme de H. Reichenbach***

R. Botne, donc, montre comment se construit la cohérence temporelle des langues bantoues en cassant la linéarité de ce système. Bien au contraire, il démontre la pertinence d'une division en domaines, ce qui explique la coexistence de passés distincts, certains étant rattachés au présent de l'énonciation, d'autres étant à l'inverse nettement détachés de l'énonciation. De même pour le futur. Deux types de domaines se côtoient donc : le domaine

présent (*P-Domain*), en lien avec le présent de l'énonciation, et les domaines dissociés (*D-Domains*), qui en sont dissociés, dans le passé ou dans le futur. Si l'on pense cette structure dans les termes de H. Reichenbach, le domaine présent est le domaine où le point de référence R est concomitant à l'énonciation S : dans le domaine présent,  $S = R$ . Ensuite, l'événement E est localisé au sein de ce domaine, dans le présent ( $S = R = E$ ) ou dans le passé ou le futur ( $S = R \neq E$ ). Lorsque les événements E sont localisés dans un domaine dissocié de la situation d'énonciation ( $S \neq R$ ), ils relèvent d'une temporalité différente. Notons en passant que le phénomène de marquage identique entre le passé et le futur n'a rien d'étonnant si l'on considère qu'il permet simplement de dissocier le temps de l'événement E du domaine de l'énonciation S. Si donc  $E = R$ , c'est-à-dire si l'événement est concomitant au point de référence, mais dans un domaine dissocié, son marquage sera différent.

Ainsi en réalité, la charpente temporelle mise au jour par R. Botne peut être exprimée dans les termes de H. Reichenbach et renvoie aux différentes combinaisons possibles des points de repère de H. Reichenbach (S, R, E) :

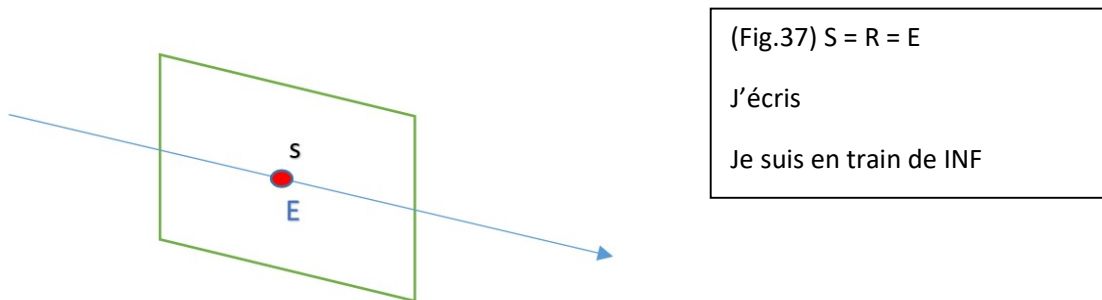
1. $S = R = E$		
2. $S = R \neq E$	où E = passé	
3.	où E = futur	
4. $S \neq R = E$	où R = passé	
5.	où R = futur	
6. $S \neq R \neq E$	où R = passé	et E = futur
7.		et E = passé
8.	où R = futur	et E = passé
9.		et E = futur

**Figure 36 : charpente temporelle bantoue exprimée dans les termes de H. Reichenbach**

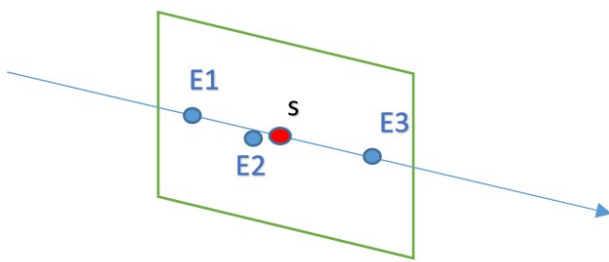
On a donc au total neuf temps grammaticaux logiquement possibles, sans tenir compte de leur dimension modale. Et l'on retrouve en effet cette complexité dans de nombreuses langues, excepté le 'futur dans le futur' (9.)

Que faut-il conclure de ces recouvrements entre la logique de H. Reichenbach et la théorie de R. Botne ? Tout simplement, que ce système peut en théorie s'appliquer à n'importe quelle langue humaine puisqu'il est le reflet d'un système logique, cognitivement concevable.

Voyons les schémas tels qu'ils sont proposés par R. Botne mais explicités selon les termes de H. Reichenbach (c'est-à-dire la division des repères temporels en trois points, S de l'énonciation, R de référence et E de l'événement à proprement parler). Les exemples sont tirés du français pour favoriser la clarté de l'exposé, avant d'être appliqués à d'autres langues indo-européennes. Une fois que ce mode de représentation nous sera familière, nous serons en mesure de le confronter à des langues moins connues.



**Figure 37 : présent de l'énonciation : S = R = E**



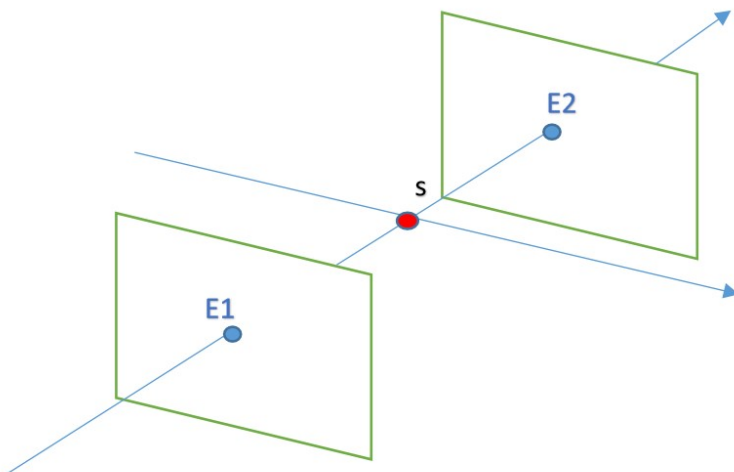
(Fig.38)  $S = R \neq E$

E1 J'ai écrit (j'avais écrit,  
français familier)

E2 Je viens de INF

E3 Je vais INF

**Figure 38 : localisation relative interne ( $S = R$ )**



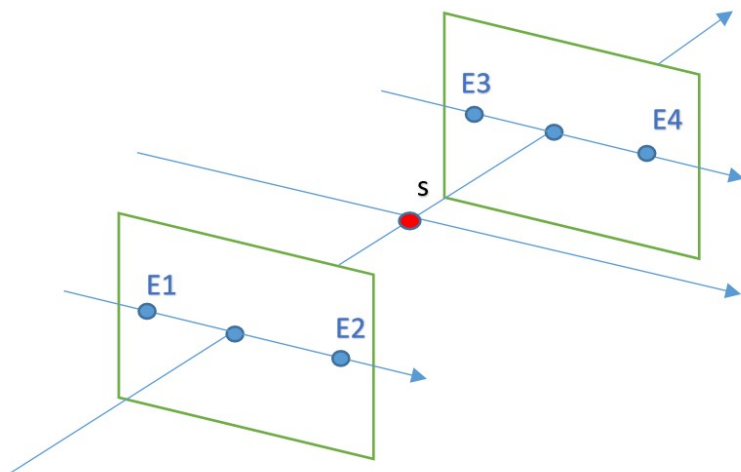
(Fig.39)  $S \neq R = E$

E1 R = Passé J'écrivis

E2 R = Futur J'écrirai

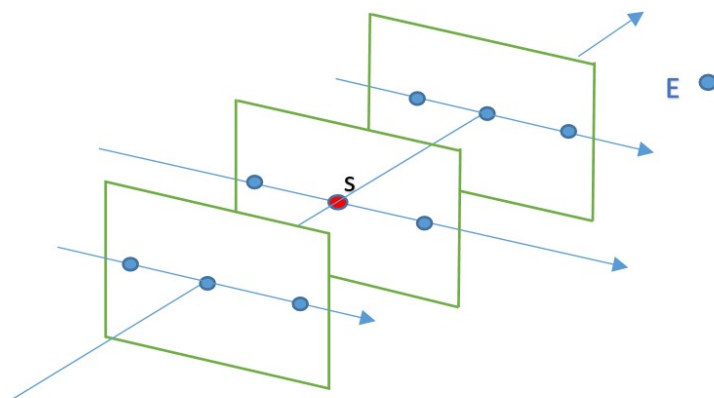
R=E formes verbales simples

**Figure 39 : localisation relative externe ( $S \neq R$  ou  $E=R$ )**



**(Fig.40)  $S \neq R \neq E$**   
 E1 R = Passé j'eus écrit  
 E2 R = Passé j'allais INF  
 E3 R = Futur j'aurai écrit  
 E4 R = Futur j'irai INF ?

**Figure 40 : localisation relative externe ( $S \neq R$  où  $E \neq R$ )**



**Figure 41 : Systèmes temporels d'après R.Botne – schéma neutre**

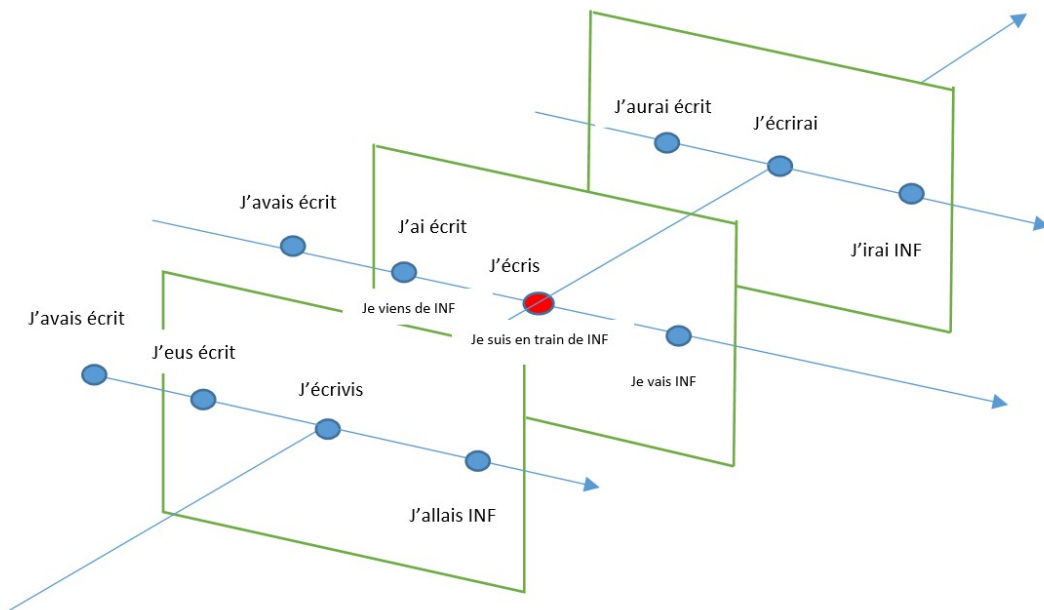


Figure 42 : Système temporel du français, à l'indicatif, d'après Botne-Reichenbach

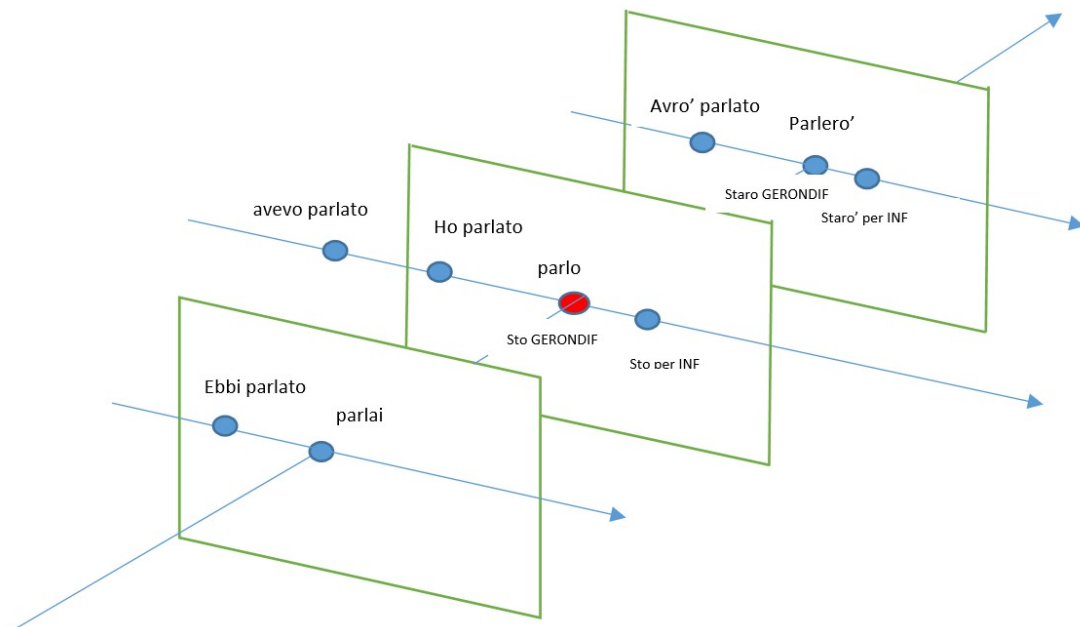
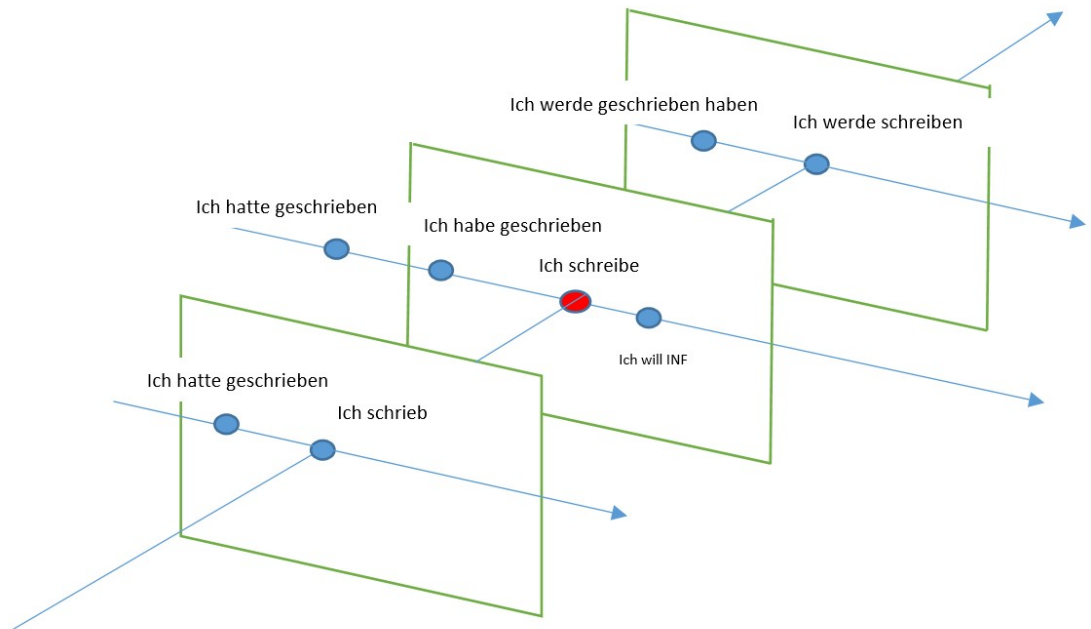
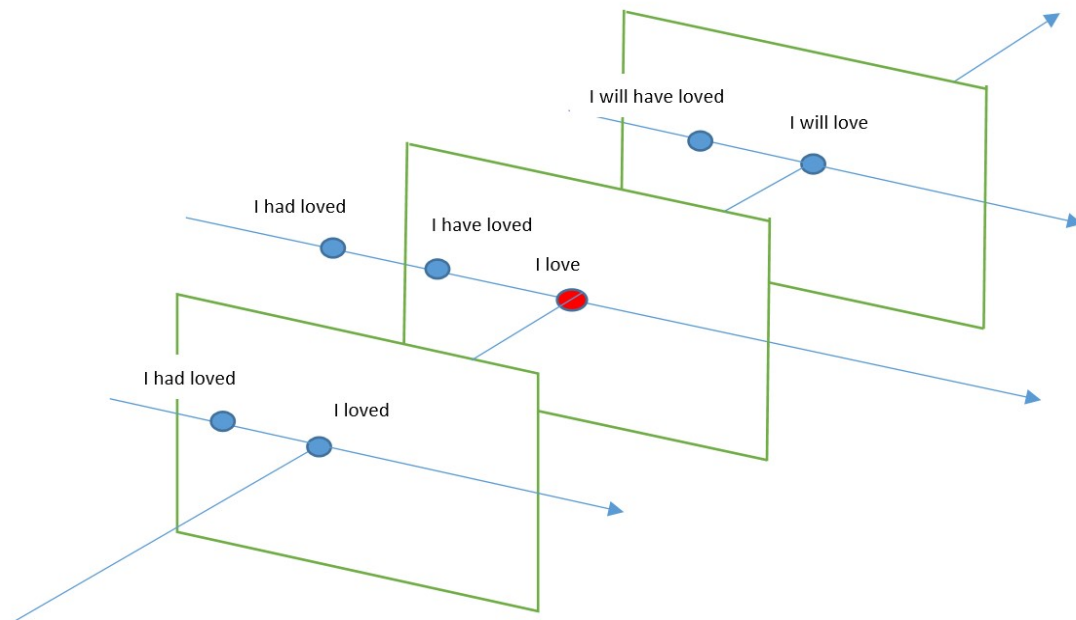


Figure 43 : Système temporel de l'italien, à l'indicatif, d'après Botne-Reichenbach



**Figure 44 : Système temporel allemand, indicatif, d'après Botne-Reichenbach**



**Figure 45 : Système temporel anglais à l'indicatif, d'après Botne-Reichenbach**



Figure 37. Le cadre de référence est de couleur verte, et le point R doit toujours être considéré comme le centre de ce cadre. Lorsque R est antérieur à S, cela signifie que le point de référence est situé dans le passé, et que dans ce cadre passé sont situés les événements, simultanés, antérieurs ou postérieurs à R. Ainsi, les trois points temporels étant concomitants,  $S = R = E$ , l'énoncé est au présent de l'énonciation. Par exemple : *j'écris*.

Figure 38. Toujours dans la perspective où  $S = R$ , c'est-à-dire où le présent de l'énonciation constitue le cadre de référence, l'événement E peut être antérieur ou postérieur. En français, on a le passé-composé (*j'ai écrit*) mais aussi les expressions lexicalisées qui soulignent l'immédiateté dans le passé ou le futur, sans qu'il s'agisse d'un temps grammatical : *je viens de INF* et *je vais INF*. Notons en passant qu'en français, on trouve en ce phénomène une métaphore conceptuelle à travers l'emprunt par ces expressions lexicalisées de verbes de déplacement (aller, venir de). Cette métaphore ne concerne pas, en français, les temps grammaticaux, alors que c'est le cas dans d'autres langues, comme le bende (Y. Abe, communication personnelle).

Figure 39. Si  $S \neq R$  mais que  $E = R$ , c'est-à-dire que E est concomitant au point de référence, l'événement E est localisé soit dans un passé dissocié du présent de l'énonciation, soit dans le futur de même dissocié. On a en français deux temps verbaux aux formes simples : le passé simple (*j'écrivis*) ou le futur simple (*j'écrirai*). Notons que le radical est modifié dans les deux cas par rapport aux formes verbales du domaine temporel de l'énonciation (le P-Domain de R. Botne, où  $S = R$  d'après H. Reichenbach).

Figure 40. Lorsque tous les points de repères sont dissociés, l'événement est automatiquement localisé hors du domaine temporel de l'énonciation, puisque  $S \neq R$ , et n'est pas contemporain du point de référence R puisque  $R \neq E$ . Ainsi, E est soit antérieur soit postérieur à R. On a, pour le français, des formes composées dont l'auxiliaire est au temps, au diapason peut-on dire, du cadre temporel concerné (passé-simple ou futur simple) : le plus-que-parfait *j'eus écrit* (E1), le futur antérieur *j'aurai écrit* (E3), mais aussi des formes lexicalisées associant un verbe de mouvement employé métaphoriquement et l'infinitif du verbe (E2, E4).

Un mot sur l'imparfait : il mériterait sans doute une fenêtre propre, étant un temps verbal à valeur aspectuelle. Il est en effet imperfectif, tandis que le cadre passé du passé simple est

perfectif.

Figure 41. Il ne s'agit que de la forme brute de la charpente générale. On remarquera que les places possibles de E (cercles bleus) varient en fonction des langues, même au sein des familles linguistiques. Cela signifie seulement que, pour localiser un événement là où la grammaire n'offre pas de place, il faut avoir recours à des expressions lexicalisées ou modifier la formulation 'risquer de' peut ainsi exprimer des nuances de futur dans le passé pour l'italien (voir figure 43) : *ho rischiato di morire* 'j'ai failli mourir'.

Figure 42. On remarque pour le français que si  $R = E$ , le temps a une forme simple, tandis que si E est antérieur à R, il faut employer une forme composée. Pour E postérieur à R, aucun temps verbal ne le permet en français : il faut avoir recours à la tournure aller + inf, où le verbe *aller* est conjugué au temps adéquat pour le cadre temporel donné. Notons également que chaque cadre de référence R possède son radical propre. Le cadre dissocié (*D-Domain* de Botne) correspond aux 'temps du récit' par opposition aux temps du discours, associé au présent de l'énonciation ( $S = R$ ). Une remarque sur le plus-que-parfait *j'avais écrit* : il peut apparemment s'employer à la fois dans le cadre central où  $S = R$  (*P-Domain* dans la terminologie de R. Botne), mais également en tant que passé antérieur au plus-que-parfait : *il eut la grâce de mourir pieusement, comme il avait vécu, aussitôt qu'il eut mis la dernière main à son portrait et à quelques types qu'il en avait pris*.

Figure 43. Pour ce qui est de l'italien, on remarque qu'il ne possède pas non plus de temps grammatical pour exprimer le futur immédiat, mais simplement l'expression *stare per INF*. Là encore, le système présente une grande cohérence : si E est antérieur à R, on a comme en français des temps composés d'un auxiliaire au diapason du cadre de référence et d'un participe passé.

Figure 44. On observe le même type de cohérence dans le système temporel allemand. Si  $R \neq E$  alors on a l'auxiliaire au diapason du cadre de référence suivi du participe passé. Le cadre du futur (*D-Domain* futur d'après R. Botne) est caractérisé par l'emploi de l'auxiliaire *werden*. Comme en français et en italien, le passé antérieur au passé dans le passé est compatible avec le temps antérieur au passé dans le présent (*ich hatte geschrieben*).

Figure 45. R. Botne ne présente pas le système temporel anglais, mais évoque le marquage

typique du passé par *-ed* : les nuances de passé sont par ailleurs spécifiées par l'auxiliaire. Comme en allemand, et fidèlement à la famille germanique sans doute, le cadre du futur (*D-Domain* futur d'après R. Botne) est caractérisé par l'auxiliaire *will*.

#### 4.2.2.3 Une symétrie des découpages spatiaux et temporels ?

Le grand apport de la représentation de la charpente temporelle bantoue par Botne & Kershner (2008) est que celle-ci permet de rendre compte de la dissociation en domaines immédiat et non-immédiat ce qui n'est pas sans rappeler la distinction fondamentale de la deixis en proximal / distal. En effet, relève du domaine P ce qui appartient au *champ d'immédiateté*, dans une mesure qui dépend du contexte. Ainsi, une action que l'on vient de faire peut remonter à plusieurs mois et relever théoriquement du passé lointain, mais être rattachée à l'immédiateté temporelle du locuteur. La dissociation en domaines P et D permet ainsi d'intégrer la dimension pragmatique à la représentation des temps.

Si nous revenons aux marques aspectuelles du maya yucatèque évoquées dans la section précédente et analysées par Vapnarsky (2009), nous constatons que cette souplesse de l'interprétation des rétrospectifs d'accompli distancié *sáam* et *úuch* entre en parfaite cohérence avec le système temporel dissocié tel qu'il est proposé pour rendre compte des temps verbaux bantous. Dans le premier cas, *sáam* renvoie à un passé perçu comme « une extension du présent » et pas seulement restreint à la limite diurne. Dans le second cas, le point déterminant de l'interprétation de *úuch* est la dissociation temporelle avec le contemporain (*ibid.*: 173). Cette correspondance entre des découpages sémantiques et pragmatiques de la référence temporelle à la fois dans une langue maya, parlée sur le continent américain, dans les langues bantoues, parlées sur le continent africain, et dans quelques-unes de nos langues indo-européennes laisse penser à la possibilité d'une lecture universelle d'une telle répartition des temps. Certes, les langues bantoues ont la caractéristique d'employer les mêmes marqueurs pour renvoyer aux domaines dissociés passés ou futurs et présentent une grande cohérence architecturale, si l'on peut dire, ce qui est loin d'être le cas de toutes les langues. Mais le grand apport de cette charpente temporelle est d'intégrer au système verbal la dissociation entre le proximal et le distal, pris au sens large. Bien que la plupart des langues ne marque pas par les mêmes morphèmes l'éloignement dans

le temps ou dans l'espace, nous avons pu montrer à plusieurs reprises qu'une analyse approfondie de l'interprétation des énoncés permettait de rattacher certains événements rapportés au présent en dépit de leur marquage passé. Cette opposition entre l'immédiat et le dissocié entre en résonance également avec les travaux en neuropsychologie conduits par D. Kemmerer (notamment Kemmerer, 1999).

La symétrie des découpages dans la représentation linguistique du temps et celle de l'espace peut donc être confirmée à partir de cette distinction très abstraite entre le proximal et le distal, ou plus généralement entre l'appartenance et la non-appartenance au *champ d'immédiateté*. En revanche, les systèmes linguistiques ne semblent pas emprunter les termes déictiques spatiaux en adoptant une cohérence structurelle : si l'on peut *venir de faire* et *aller faire ses courses*, dans bien des cas les outils d'expression de la directionnalité ne sont pas systématiquement réappropriés par le système temporel. Ainsi, en sikuni, les six verboïdes directionnels ne semblent pas former un système d'oppositions temporelles, mais se combiner avec d'autres marqueurs pour porter sporadiquement des nuances temporelles et modales. Par ailleurs, les emplois des marqueurs entraînent une redistribution de leurs acceptions. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, *vers* indique la directionnalité spatiale mais l'approximation temporelle. En somme, la seule symétrie attestée entre la représentation de l'espace et celle du temps est la distinction fondamentale entre ce qui relève, ou ne relève pas, du *champ d'immédiateté*.

### 4.2.3 Le phénomène des langues non tensées : temps nominaux ?

Certes, les architectures temporelles sont porteuses pour penser la représentation du temps, mais qu'en est-il des langues qualifiées de *tenseless*, c'est-à-dire dépourvues de systèmes temporels à proprement parler ? Nous verrons à la lumière du chinois mandarin, langue sino-tibétaine, et du kalaallisut, langue eskimo, que le système présente une cohérence aspectuelle (4.2.3.1) ou modale (4.2.3.2), régie par des contraintes plus que par des marques, mais elle aussi structurée, et présentant des corrélations avec le marquage personnel (4.2.3.3).

#### 4.2.3.1 Contraintes sémantiques et aspectuelles : le chinois mandarin

Dans un article sur la référence temporelle du chinois mandarin, Lin (2003) montre que cette dernière est essentiellement permise par des adverbes temporels et des marqueurs aspectuels. Pour autant, de nombreuses phrases sont entièrement dépourvues de marquage temporel explicite, sans que l'interprétation de leur localisation temporelle soit rendue ambiguë. Les exemples suivants en témoignent (Lin, 2003 : 262) :

(93) CHINOIS MANDARIN (sino-tibétaine)  
*Ta dapuo yi-ge hua ping*  
he break one-CL flower vase  
'He broke a flower vase'

*Ta ba me gang-chu jaoshi*  
he Ba me drive-out classroom  
'He drove me out of the classroom'

*Ta hen congming*  
he very clever  
'He is very clever'

*Ta zai fangjian du shu*  
he in room study book  
'He is studying in his room'

L'interprétation de la forme temporelle des entités de second ordre dépend en fait de l'aspect intrinsèque aux entités : Bohnemeyer & Swift (2001) parlent d'aspect par défaut et montrent, à l'instar du maya yucatèque et du russe, la corrélation entre la télicité et l'aspect perfectif d'une part, et celle entre l'atélicité et l'aspect imperfectif d'autre part. Cette corrélation est mise en évidence par le marquage aspectuel : l'aspect par défaut est non marqué. Les verbes téliques voient donc leur aspect imperfectif marqué, tandis que leur aspect perfectif tombe sous le sens et ne nécessite donc pas d'être activé par un quelconque marquage. Ainsi s'explique la différence entre les deux phrases suivantes (Lin, *ibid.*: 264):

(94) CHINOIS MANDARIN (sino-tibétaine)

*chi yi-tiao yu*  
eat one-CL fish

'To eat a fish' (non marqué)

*Zai chi yi-tiao yu*  
in eat one-CL fish

'To be eating a fish' (marqué)

Lorsqu'une marque aspectuelle est intégrée à l'énoncé, c'est elle qui active l'interprétation temporelle. C'est toujours le cas du futur, qui ne peut être une interprétation par défaut mais doit être marqué par un adverbe temporel ou un auxiliaire modal, comme *hui* qui exprime la volonté, proche de l'auxiliaire du futur *wollen* en allemand. L'intérêt de l'analyse de la temporalité en chinois présentée par Lin (2003) est de mettre en évidence les contraintes naturelles d'ordre pragmatique qui régissent l'interprétation de certains temps. Ainsi, l'entité de second ordre E est localisée par défaut dans le *champ d'immédiateté* S, a fortiori si son aspect naturel est l'imperfectif. Une proposition dépourvue de marquage du futur, au perfectif duratif, est située avant le moment de l'énonciation (E antérieur à S) puisque la durée ne peut être contenue dans le moment de l'énonciation. Dans la même logique, l'accompli perfectif instantané, puisqu'il est accompli, est antérieur à S.

Les propositions subordonnées temporelles remplissent le même rôle de relocalisation temporelle (*ibid.*: 294-295) :

- (95) CHINOIS MANDARIN (sino-tibétaine)
- |  |                       |                 |                |
|--|-----------------------|-----------------|----------------|
| <i>wo kaoshang yanjiusuo</i>                                     | <i>yihou, hui mai</i> | <i>yi-liang</i> | <i>xin che</i> |
| I admitted graduate-school                                       | after, will buy       | one-CL          | new car        |
| ‘After I am admitted to a graduate school, I will buy a new car’ |                       |                 |                |
|  |                       |                 |                |
| <i>wo kaoshang yanjiusuo</i>                                     | <i>yihou, mai-le</i>  | <i>yi-liang</i> | <i>xin che</i> |
| I admitted graduate-school                                       | after, buy-ASP        | one-CL          | new car        |
| ‘After I was admitted to a graduate school, I bought a new car’  |                       |                 |                |

Ici, l’interprétation temporelle se fait conjointement par la proposition principale et la proposition subordonnée : *yihou* ‘après’ implique une restriction temporelle d’antériorité de la subordonnée à la principale. Dans la première phrase, l’auxiliaire modal du futur *hui* ‘vouloir’ localise l’événement E de la proposition principale (l’achat) dans le futur, c’est-à-dire après l’énonciation. L’entité de second ordre exprimée par la subordonnée (l’admission) est antérieure au futur mais ne peut être antérieure à S puisque la zone projetée est située dans le temps postérieur à l’énonciation activé par l’auxiliaire futur. La même subordonnée temporelle reçoit, dans le cas de la deuxième phrase de cet exemple, une interprétation passée, commandée par la présence de la marque aspectuelle dans la principale pour les raisons pragmatiques que nous venons d’évoquer : il y a dans ce cas antériorité de R à E dans le passé, comme on avait antériorité de R à E dans le futur pour la première phrase. Notons que le chinois mandarin corrobore l’idée d’une sous-spécification temporelle des satellites, dans la mesure où ils sont indexés sur la localisation temporelle des prédicats.

En somme, la localisation temporelle comporte une configuration par défaut que le chinois exploite pour localiser les entités de second ordre. Son système de repérage est ainsi fondé sur des restrictions aspectuelles et pragmatiques, au sens où la forme d’un procès restreint ses possibilités d’occurrence dans la charpente temporelle. Lorsqu’un marqueur explicite (marque aspectuelle ou adverbiale, mais aussi locatif *zai* dans l’exemple précédent) est employé, il neutralise la localisation par défaut pour déplacer l’entité de second ordre sur le repère temporel. Les satellites exprimant la localisation relative interne d’une autre entité de second ordre par rapport à celle qui est exprimée par le prédicat reçoivent leur ancrage temporel de ce même prédicat.

Le système temporel du chinois mandarin repose donc sur des oppositions aspectuelles par défaut que viennent modifier, au besoin, des marqueurs temporels de nature aspectuelle ou adverbiale. La charpente temporelle de cette langue peut donc être qualifiée d'aspectuelle. Dans d'autres langues, c'est en fonction de la modalité que se définissent les oppositions temporelles. C'est le cas du kalaallisut, langue eskimo.

#### 4.2.3.2 Contraintes modales : le kalaallisut

La particularité du kalaallisut est d'avoir été d'abord connue comme une langue dont le système TAM présentait une grande symétrie, à la manière du chibemba évoqué dans la section précédente : les marques du passé permettrait de distinguer quatre zones plus ou moins éloignées du présent de l'énonciation, et de même cette langue comporterait trois marqueurs de futur.

Or, l'analyse détaillée proposée par Bittner (2005) montre clairement que le kalaallisut est une langue non tensée, au sens où elle ne marque pas la localisation temporelle. Son système repose sur une organisation modale, comme en témoigne la diversité des paradigmes verbaux. Dans les propositions principales, le verbe est fléchi selon des oppositions modales indicatives, irrealis, optative, interrogative et impérative. Dans les propositions subordonnées, les oppositions conjuguent des nuances modales (factuel, non-factuel, hypothétique) et aspectuelles (habituel, imperfectif) au paramètre pragmatique de focalisation, en fournissant un marquage différencié de chacun de ces tiroirs modal ou aspectuel en fonction de son appartenance ou non au présent de l'énonciation (topic vs. background dans la terminologie de Bittner, *ibid.*). Dans ce cadre, les trois marques du futur, les auxiliaires *umaar* 'espérer', *ssa* 'être attendu (be expected)', *niar* 'avoir l'intention de' sont davantage des nuances modales que des marques temporelles. Deux arguments permettent d'étayer la thèse d'une charpente temporelle de nature modale en kalaallisut : tout d'abord, le marquage temporel n'apparaît qu'une fois dans un énoncé, or la co-occurrence est permise des marques classiquement considérées comme futur *umaar*, *ssa* et *niar*. C'est que ces marques ne sont pas grammaticalement temporelles. Second argument de M. Bittner, la nominalisation de ces trois verbes leur fait perdre leur ancrage temporel. Preuve en est qu'une analyse détaillée de traductions de best-sellers de l'anglais au kalaallisut n'emploie que rarement ces trois



marques mais jongle entre une petite trentaine de morphèmes pour traduire les futurs anglais. La catégorie sémantique du futur est divisée en trois groupes : prospectif statique (états mécaniquement prospectifs), prospectif inchoatif (processus attendus déjà initiés) et prospectif modal (requête ou souhait). L'expression du futur se caractérise donc par un découpage fondé sur la modalité : le kalaallisut est une langue non tensée à orientation modale.

Fait notable, la dissociation dans les subordonnées de deux paradigmes flexionnels en fonction de l'appartenance au *champ d'immédiateté* : exprimés dans les termes de R. Botne, les marques varient dans la subordonnée en fonction de l'appartenance au domaine présent (*champ d'immédiateté*) ou au domaine dissocié (hors du *champ d'immédiateté*).

<u>Topic factive</u> <i>Sinik-ka-mi</i> Sleep-FCT-3s 'Because/when he was asleep'	<u>Background factive</u> <i>sini-mm-at</i> sleep-FCT-3s 'Because/when he was asleep'
<u>Topic non-factual</u> <i>Sinin-na-ni</i> Sleep-NON-3s 'Not, without sleeping'	<u>('not' + Background elab.)</u> <i>sini-nngit-su-q</i> sleep-not-ELA-3s 'While he is/was not asleep'
<u>Topic hypothetical</u> <i>Sinik-ku-ni</i> Sleep-HYP-3s 'If/when he is/was asleep'	<u>Background hypothetical</u> <i>sini-pp-at</i> sleep-HYP-3s 'If/when he is/was asleep'
<u>Topic habitual</u> <i>Sinik-kaanga-mi</i> Sleep-HAB-3s 'Whenever he is/was asleep'	<u>Background habitual</u> <i>sinik-kaang-at</i> sleep-HAB-3s 'Whenever he is/was asleep'
<u>Topic elaborating</u> <i>Sinil-lu-ni</i> Sleep-ELA-3s 'Whenever he is/was asleep'	<u>Background elaborating</u> <i>sinit-tu-q</i> sleep-ELA-3s 'Whenever he is/was asleep'

**Figure 46 : Les flexions du verbe dépendant (paradigme iv) en Kalaallisut d'après Bittner (2005 : 344)**

Si cette distinction entre entité de second ordre topique et entité de second ordre d'arrière-plan n'est pas faite dans la principale, sans doute est-ce parce que le prédicat y est indexé par défaut sur le temps de l'énonciation, S (*champ d'immédiateté*, P-Domain). La

distinction pragmatique entre les deux zones identifiées par R. Botne semble corroborée par le kalaallisut.

Ces contraintes aspectuelles, modales et pragmatiques peuvent être accompagnées d'un phénomène notable : celui de la variation de l'interprétation temporelle en fonction du marquage personnel. Nous l'avons souligné à propos du sikuni (2.1.2 du présent Chapitre) dont la personne influe sur le sens modal du futur (volitif à la première personne, injonctif à la seconde, optatif à la troisième personne). Dans le sillage des contraintes aspectuelles et modales implicites évoquées plus haut, il semble cohérent de voir dans ces contraintes personnelles implicites un mécanisme d'ordre pragmatique. Pour autant, le sujet mériterait des recherches plus approfondies.

Que nous apprend une langue dont la charpente temporelle est fondée sur des distinctions modales et non temporelles ? Que le découpage temporel ne peut se restreindre à la géométrisation des rapports entre entités de second ordre mais qu'il repose sur des contraintes modales ou encore aspectuelles et pragmatiques, que nous avons retrouvées en proportions variables dans les deux langues non tensées que sont le chinois mandarin et le kalaallisut.

#### ***4.2.3.3 Que dire des verbes « métaphoriques » ?***

Un mot pour finir sur les verbes considérés comme « métaphoriques ». Leur présence en kalaallisut est attestée : un verbe dont la sémantique renferme l'idée d'un procès peut être employé comme auxiliaire aspectuel. Bittner (2005 : 344) remarque que leur interprétation repose sur leur aspect naturel et permet de modifier la localisation temporelle. Ainsi dans les exemples suivants, chaque prédicat est accompagné d'un de ces auxiliaires aspectuels, qui active l'interprétation au passé. On a en l'occurrence *-si* 'devenir', *-angirlar* 'rentrer chez soi' et *-lir* 'commencer'. La valeur aspecto-temporelle d'un tel auxiliaire aspectuel peut être neutralisée par d'autres marqueurs, tels que celui d'habitude dans le second exemple.

- (96) KALAALLISUT (eskimo)  
*Taar-si-mm-at*                      *angirlar-pu-nga.*  
 be.dark-become-FCT-3sg      come.home-IND-1sg  
 ‘I came home when it got dark’
- Juuna irniinnaq*      *sini-lir-pu-q*  
 Juuna soon              sleep-begin-IND-3sg  
 ‘Juuna soon fell asleep’
- (97) *Taar-si-lir-aang-at*                      *angirlar-tar-pu-nga.*  
 be.dark-become-begin-HAB-3s      come.home-HAB-IND-1sg  
 ‘I come home when it starts getting dark’
- Juuna irniinnaq*      *sini-lir-tar-pu-q*  
 Juuna soon              sleep-begin-HAB-IND-3sg  
 ‘Juuna soon falls asleep’

L’emploi de la marque habituelle *-tar-* en (97) neutralise l’interprétation au passé de l’énoncé (96). Le sens qui demeure n’est pas temporel mais bien aspectuel. Il semblerait que le verbe sujet aux emprunts métaphoriques joue en fait simplement le rôle de support aspectuel. Ce qui est emprunté n’est pas tant le contenu sémantique que le contenu aspectuel de la forme verbale.

Nous avons vu dans cette section sur les langues apparemment dépourvues de temps verbaux que l’expression de la localisation temporelle était permise par une série de contraintes de nature aspectuelle et modale. Selon la langue, ce sont des critères aspectuels ou des critères modaux qui permettent d’ordonner les interprétations temporelles par défaut. Un marquage supplémentaire modal ou aspectuel permet d’infléchir cette cohérence initiale. En somme, lorsque les langues n’ont pas d’architecture temporelle explicite, la cohérence temporelle repose sur l’aspect et la modalité naturels des entités de second ordre. Leur cohérence est alors régie, en premier lieu, par des contraintes pragmatiques. La localisation temporelle relative interne ne saurait être réduite à une géométrisation appliquée au domaine temporel. Cette géométrisation ne représente qu’une partie de la richesse sémantique de l’ancrage temporel, lequel ne peut être amputé de ses dimensions modales et aspectuelles, a fortiori dans les langues où ces dimensions priment sur la simple dimension temporelle.

## 4.3 FOCALISATION TEMPORELLE ET FOCALISATION SPATIALE

Cette section consistera à rassembler l'ensemble des remarques faites précédemment au fil des observations sur des langues précises pour mettre en évidence la dynamique principale d'organisation de l'expression de la localisation temporelle relative interne. Il s'agit du principe d'opposition entre l'appartenance ou non au *champ d'immédiateté*, seule opposition dont nous avons pu trouver trace dans l'ensemble des langues abordées au fil de la réflexion. Nous commencerons par évoquer le marquage différencié de la personne en fonction de la localisation temporelle (4.3.1). Ces remarques nous conduiront à voir dans l'organisation des différents systèmes le marquage contrastif de la focalisation temporelle (4.3.2), ce qui nous permettra de revenir plus en détail sur l'influence de la saillance sur la représentation géométrique des entités de second ordre (4.3.3).

### 4.3.1 Restrictions TAM sur le marquage des personnes

#### 4.3.1.1 *Les cas du blackfoot et du badaga*

Bliss & Gruber (2015) proposent une analyse des restrictions temporelles entraînées par certaines formes du pronom personnel en blackfoot (langue algonquienne). Ils montrent que les pronoms personnels contiennent une composante temporelle qui contraint leur interprétation mais aussi leur distribution syntaxique. En blackfoot, tous les pronoms peuvent avoir une forme longue et une forme brève. Si la seconde est dépourvue de contenu temporel et peut apparaître dans tous les voisinages permis par la langue, il n'en est pas de même pour la première. En effet, la forme complexe des marques de personnes, qui combine un marquage *it-* sur la tête nominale et la marque longue des personnes, ne peut relever que du domaine contextuellement saillant. Du point de vue temporel, ce marquage ne peut renvoyer qu'à la sphère individuelle, c'est-à-dire au présent de l'énonciation.

Le badaga (langue dravidienne) présente le même type de phénomène. L'indice de personne ne comporte pas le même degré de précision à tous les temps. Au présent, le verbe peut porter dix terminaisons différentes : premières personnes du singulier, du pluriel inclusif

et du pluriel exclusif, deuxièmes personnes du singulier et du pluriel, troisièmes personnes singulier (masculin, féminin ou neutre) ou du pluriel (masculin-féminin ou neutre). On peut dire que le marquage personnel est abondant. Au passé en revanche, les marques possibles sont plus restreintes : certaines formes fusionnent et la différence de genre à la troisième personne est neutralisée (Pilot-Raichoor, 2012 : 13, note 8).

G. Corbett et ses collègues relèvent eux aussi des systèmes personnels atypiques pour des langues indo-européennes : en lak, dialecte de l’avar, langue caucasienne, trois marques permettent de distinguer les personnes sur le verbe au temps principal, tandis qu’il n’y en a qu’une au prétérit, qui signale les première et deuxième personnes, indistinctement au singulier ou au pluriel, par opposition à l’absence de marquage à la troisième personne (Chumakina, Kibort & Corbett, 2006 : 22).

La focalisation semble jouer un rôle dans le choix du paradigme de marquage personnel en manambu également, cette langue papoue dont la morphologie est présentée par Marchand (2015 : 52) : lorsqu’il n’y a aucun topique particulier, le sujet est marqué par un paradigme de formes ‘basiques’ (seize formes), nettement plus restreint que le paradigme ‘sujet’ employé lorsqu’un autre argument est le topique de la phrase (vingt formes). En somme, l’assignation d’un topique autre que le sujet semble entraîner une spécification plus précise du sujet, auquel cas les formes varient en fonction de l’ancrage temporel – les formes basiques sont les mêmes pour le passé ou le non-passé. Les figure suivantes, citées par K. Marchand, sont empruntées à Aikhenvald (2008 : 63-65).

**Figure 33. suffixes personnels : paradigme**

	<b>Singulier</b>	
	<b>versatile</b>	<b>passé</b>
<b>1 F</b>	<i>-wun</i>	<i>-l-wun</i>
<b>1 M</b>	<i>-də-wun</i>	

**Figure 47 : suffixes personnels : « paradigme basique », Aikhenvald (2008 : 63-65)**

2 F	-nən	-lən-nən
2 M	-dən-mən	
3 F	-∅	-l
3M	-d	

Figure 48 : Suffixes personnels : paradigme sujet, Aikhenvald (2008 : 63-65)

Notons que dans les cas succinctement évoqués ici, la précision majeure est toujours accordée au temps présent, c'est-à-dire celui qui relève du *champ d'immédiateté*.

#### 4.3.1.2 Les cas du français et de l'allemand

Revenons à nos langues plus familières : le français présente lui aussi une variation du marquage de la personne sujet en fonction du temps verbal. Certes, le pronom personnel est invariable, mais ce n'est pas à lui seul que se résume le marquage personnel. La terminaison du verbe permet aussi de spécifier la personne. On a en français quatre séries de terminaisons à l'indicatif, deux au subjonctif, à quoi s'ajoute le marquage du conditionnel. L'impératif est marqué par simple suppression de la forme forte du marquage personnel, à savoir le pronom personnel. Nous avons pu observer précédemment (4.2.2.2) la charpente temporelle du français et remarquer la dissociation du domaine présent (appartenance au *champ d'immédiateté*) par rapport aux autres domaines, dans la mesure où son marquage est plus simple que celui des autres temps. La conjugaison du français fusionne dans ses terminaisons les notions de temps et de personne, ce qui explique le nombre élevé de formes à l'indicatif, alors que le radical reste le même. Nous ne reportons ici, pour illustrer notre propos, que les terminaisons des verbes du premier groupe.

<u>INDICATIF présent</u> je -e tu -es il -e nous -ons vous -ez ils -ent	<u>SUBJONCTIF présent</u> je -e tu -es il -e nous -ions vous -iez ils -ent
<u>INDICATIF imparfait</u> je -ais tu -ais il -ait nous -ions vous -iez ils -aient	<u>SUBJONCTIF imparfait</u> je -asse tu -asses il -ât nous -assions vous -assiez ils -assent
<u>INDICATIF passé-simple</u> je -ai tu -as il -a nous -âmes vous -âtes ils -èrent	<u>IMPERATIF présent</u>  -e  -ons -ez
<u>INDICATIF futur simple</u> je -rai tu -ras il -ra nous -rons vous -rez ils -ront	<u>CONDITIONNEL présent</u> je -rais tu -rais il -rait nous -rions vous -riez ils -raient

**Figure 49 : les terminaisons en français (Bled, 1998 : 245)**

L'allemand ne procède pas de la même manière et le marquage de la personne est plus systématique, au sens où il n'est pas fusionné avec celui du temps. Ainsi, le prétérit est marqué par changement de radical (verbes forts) ou adjonction de l'affixe *-t-*. Le subjonctif y est marqué par modification de la voyelle du radical indicatif présent (subjonctif I) ou du radical indicatif passé (subjonctif II). Les marques de personnes ne renvoient donc qu'à la sphère de la personne. Pourtant, quelques légères modifications peuvent être notées :

- l'appartenance à la sphère du passé est associée à la suppression de la marque de première personne du singulier au prétérit des verbes forts (*ich ging*) ;
- au subjonctif, il y a un changement du *-t* en *-e* à la troisième personne du singulier ;
- le statut particulier des verbes de modalités est renforcé par le comportement atypique des première et troisième personnes du singulier : suppression de la marque après le verbe.

Le pronom personnel de l'italien n'est quant à lui pas obligatoire devant le verbe. Si nous nous concentrons sur les temps simples, la marque de personne affixée sur le verbe (donc sa terminaison) est systématique pour le présent et l'imparfait (*o, i, a, amo, ate, ano*). Au futur simple et au passé simple, le marquage personnel prend des formes différentes de celles du présent de l'indicatif. Au subjonctif présent, la distinction entre les première, deuxième et troisième personnes du singulier est neutralisée (une seule terminaison, selon le groupe du verbe : *-i* ou *-a*) tandis que la troisième personne du singulier a une marque propre au subjonctif imparfait ; les paradigmes du marquage de la personne sont encore distincts entre le subjonctif présent et le subjonctif imparfait.

Une dernière remarque concernant la formule de politesse, qui consiste toujours à mettre à distance respectueuse l'interlocuteur : les trois langues évoquées ici opèrent un déplacement du rattachement de l'interlocuteur à la sphère personnelle. En français, on passe simplement au pluriel de la deuxième personne. L'italien contemporain déplace le référent dans la sphère de la troisième personne. L'allemand effectue un double déplacement : troisième personne, pluriel.

#### ***4.3.1.3 Distanciation avec le champ d'immédiateté***

L'ensemble des variations observées semble témoigner d'une organisation des systèmes temporels en fonction de la proximité avec le *champ d'immédiateté*. En blackfoot, le système des pronoms personnels comporte son degré maximal de précision lorsque le verbe est au présent, auquel cas les pronoms prennent leur forme forte. Le badaga ne distingue pas entre forme forte et forme faible des pronoms personnels, mais le nombre de marques personnelles possibles au voisinage du verbe présent est nettement supérieur à celui des marques de personne au passé. La dynamique est la même en français, en italien et en allemand.



### 4.3.2 Valeur contrastive de la focalisation

Nous avons vu que le système temporel d'une langue donnée repose sur des distinctions temporelles, aspectuelles et / ou modales. Le phénomène de la focalisation semble parcourir l'échafaudage de ces distinctions dans la mesure où une localisation temporelle topicalisée s'avère plus spécifiée que si elle ne fait l'objet d'aucune focalisation attentionnelle particulière. Nous reviendrons ici sur plusieurs phénomènes qui signalent le déplacement de la focalisation par un marquage contrastif, rejoignant encore la notion de *distensivité* de F. Queixalós, qui peut s'appliquer au-delà du seul sikuani (4.3.2.1). La variation de la diathèse peut également être considérée comme une forme de marquage du déplacement attentionnel (4.3.2.2). C'est encore la focalisation qui permet de rendre compte, semble-t-il, du phénomène d'ergativité scindée (4.3.2.3).

#### 4.3.2.1 *Distensivité et focalisation*

Le sikuani (langue guahibo) présente un phénomène général qualifié par Queixalós (1998) de *distensivité*. Nous avons présenté cette notion au Chapitre III à propos de la deixis du sikuani, qui oppose l'appartenance au *champ d'immédiateté* (première et deuxième personnes) à la non-appartenance de la troisième personne à cette sphère proximale. Il a été montré que le système temporel fracturait le marquage en temps proximal (événement concret, perfectif, effectif) et temps distal (événement abstrait, imperfectif, dont le degré de réalité est moindre). La corrélation avec la notion de saillance est ici perceptible du point de vue temporel : est distingué de ce qui est lointain ce qui est plus proche, plus perceptible. La variation du marquage en témoigne.

Cette distinction entre en résonnance avec le système temporel du kalaallisut, dont Bittner (2005) a montré qu'il s'agit d'un système temporel à orientation modale, fondé, notamment pour les trois nuances du futur, sur des distinctions de degrés de réalité et de contrôle. Les verbes dépendants y sont fléchis selon deux paradigmes distincts en fonction du statut de l'entité de second ordre référée. Tandis qu'il n'existe qu'un seul paradigme pour les verbes indépendants, c'est-à-dire les verbes principaux, les verbes dépendants qui apparaissent donc sous forme de subordination sont automatiquement assignés à l'un des deux

paradigmes selon leur position pragmatique de focus attentionnel (paradigme topique) ou d'arrière-plan attentionnel (paradigme d'arrière-plan). Il s'agit d'un cas de marquage grammaticalisé du statut énonciatif qui recoupe l'opposition proximal / distal vue pour l'organisation de la deixis mais aussi pour le système temporel de nombreuses langues. Le cas du kalaallisut corrobore la pertinence de la notion de distensivité pour rendre compte d'une forme de relégation à l'arrière-plan attentionnel de certains éléments de la phrase (du point de vue syntaxique) ou de l'énoncé (du point de vue énonciatif).

Est-ce à dire que la proximité temporelle serait automatiquement accompagnée de saillance ? Si le marquage de l'appartenance au *champ d'immédiateté* entraîne un degré supérieur de spécificité, comme en témoigne notamment la richesse accrue du marquage de la personne au non-passé, vue en 4.3.1, il ne semble pas pour autant contraindre l'orientation de l'attention. En effet, ce serait forcer la focalisation attentionnelle sur S (point de l'énonciation ancré sur le *champ d'immédiateté*). Or, E peut être débrayé de S et relever d'un temps dissocié du présent de l'énonciation, qui relève donc des domaines dissociés (*D-domains*) de R. Botne. En ce cas, E étant le prédicat, il obtient un marquage plus spécifique que R (point de repère), qui est moins saillant. Un exemple permet d'illustrer cette idée, où E = dormir, R = travailler :

- (98) Je dors avant de me mettre au travail (S = E, E antérieur à R sous spécifié)  
 J'ai dormi avant de me mettre au travail (S ultérieur à E, E antérieur à R)  
 Je dormirai avant de me mettre au travail (S antérieur à E, E antérieur à R)

Dans les subordonnées du kalaallisut, comme dans le système de concordance temporelle du français, il semble que ce soit l'événement saillant, objet du focus attentionnel, qui semble être le plus défini. Or, ce déplacement attentionnel peut être soutenu au moins dans certaines langues par un changement de diathèse.

#### 4.3.2.2 Diathèse et topicalisation

Dik (1997 : 289) signale que les constructions à focus peuvent être sujettes à des déplacements de marquage (*markedness shifts*) où elles deviennent l'expression non-marquée de la prédication. Cette remarque renvoie, entre autres, aux variations de diathèse, dont le malgache est une illustration d'autant plus intéressante pour notre propos qu'elle peut faire figurer en position sujet une localisation.

Le malgache (langue austronésienne), dont nous brossons un rapide portrait à partir de Rajaonarimanana & Vérin (2011), présente une opposition ternaire entre le présent, le passé et le futur pour les verbes, à l'exception de la catégorie commençant par les préfixes *tafa-* et *-voa*. Les marques temporelles (présent *m-*, passé *n-* et futur *h-*) touchent de même toutes les formes verbales dérivées. Pour la catégorie verbale à préfixes, *tafa-* et *voa-*, l'opposition est seulement binaire (non-futur  $\emptyset$  et futur *ho-*). L'aspect est marqué par des affixes, mais peut procéder de la voix. Ainsi à la voix passive, la valeur aspectuelle fondamentale non-marquée est le duratif et l'inaccompli ; l'accompli et le ponctuel s'obtiennent par affixation. L'emphatisation est permise par la particule *no*, et la thématisation par la particule *dia*. La mise en valeur des actants, ainsi topicalisés, se fait par permutation des fonctions grammaticales. Ainsi dans les exemples suivants, le changement de diathèse permet de modifier l'orientation attentionnelle. Le sujet du verbe est marqué en gras (*ibid.*: 1259) :

(99) MALGACHE (austronésienne)

##### Voix active

<i>nilalao</i>	<i>baolina teo</i>	<i>an-tokotany</i>	<b><i>rakoto</i></b>	<i>omaly</i>
jouer	au ballon	dans la cour	Rakoto S	hier

'Rakoto a joué au ballon dans la cour hier'

##### Voix passive

<i>Nolalaovin-dRakoto</i>	<i>teo an-tokotany</i>	<b><i>ny baolina</i></b>	<i>omaly</i>
jouer-par.Rakoto	dans la cour	le ballon S	hier

(litt.) 'le ballon est l'objet joué dans la cour hier par Rakoto'

##### Voix circonstancielle de lieu

<b><i>Teo an-tokotany</i></b>	<i>no nilalaovan-dRakoto</i>	<i>baolina</i>	<i>omaly</i>
dans la cour S	EMPH Jouer-par.Rakoto	ballon	hier

(litt.) 'c'est dans la cour la circonstance de lieu où Rakoto a joué au ballon hier'

Voix circonstancielle de temps

<b><i>Omary</i></b>	<i>no nilalaovan-dRakoto</i>	<i>baolina</i>	<i>teoan-tokotany</i>
hier S EMPH	jouer par.Rakoto	ballon	dans la cour
(litt.) ‘c’est hier la circonstance de temps où Rakoto a joué au ballon dans la cour’			

Ainsi en malgache, les schémas actanciels sont distincts en fonction des voix, au nombre de trois à cinq selon les auteurs. Rajaonarimanana & Vérin (*ibid.*) en donnent cinq (active, passive, instrumentale, applicative et circonstancielle) quand d’autres regroupent les trois dernières sous la catégorie des *voix relatives* (Fugier, 1998). Lors du changement de voix, le prédicat est « chargé d’un indice intra-verbal qui correspond de façon spécifique et régulière à l’identité de son sujet » (*ibid.*: 175). La valeur constante (destinataire, bénéficiaire, instrument, lieu) est alors contenue dans le lexique et figure dans le dictionnaire. L’auteur remarque que le changement de diathèse permet d’intégrer le satellite à la valence verbale, ce qui entraîne une modification du statut du complément circonstanciel. Lorsqu’elle n’est plus nécessaire sémantiquement, la préposition qui gouvernait le satellite disparaît, mais elle reste si elle est sémantiquement nécessaire (*ibid.*: 176). Ainsi :

- (100) MALGACHE (austro-nésienne)
- |   |                           |                            |                           |
|---|---------------------------|----------------------------|---------------------------|
| <i>mametraka</i>  | <i>ny fitaratra</i>       | <i>eo ambonin’</i>         | <i>ny fandriana Raso.</i> |
| poser.ACTIF   | le miroir là au-dessus de | le lit                     | Raso (sujet)              |
| ‘Raso place le miroir au-dessus du lit’                       |                           |                            |                           |
|   |                           |                            |                           |
| <i>eo ambonin’</i>  | <i>ny fandriana</i>       | <i>no petrahan-dRaso</i>   | <i>ny fitaaratra</i>      |
| là au-dessus de   | le lit                    | EMPH placer BENEf-par.Raso | le miroir                 |
| (litt.) ‘au-dessus du lit (est) où placer-par-Raso le miroir’ |                           |                            |                           |

L’auteur fait remarquer qu’on a le même type de phénomène en anglais avec la voix passive diversement orientée en fonction des besoins : *the bed was slept in (by G. Washington)*. La préposition demeure car elle est porteuse de sens.

### 4.3.2.3 Ergativité scindée et déplacement attentionnel

Dans la même approche du marquage du déplacement attentionnel, certaines langues rencontrent des changements du marquage des actants en fonction du temps verbal. La structure actancielle est soit accusative (comme en français, italien ou en allemand), soit ergative (maya). En principe, la différence entre langues accusatives et ergatives réside dans la différence du marquage de l'actant d'un verbe intransitif (monovalent) : les langues accusatives marquent cet actant comme elles marquent l'actant sujet des verbes transitifs, au nominatif, et réservent l'accusatif aux objets des verbes transitifs. À l'inverse, les langues ergatives emploient le même cas pour les sujets des verbes intransitifs et les objets des verbes transitifs, l'absolutif, quand le sujet des verbes transitifs apparaît à l'ergatif (Dik, 1997 : 284). Or, ce système de marquage varie en fonction de la zone temporelle visée, en fonction donc de la localisation temporelle de l'entité de second ordre. Dans les langues maya et tibéto-birmanes, le présent (ou le non-accompli) entraîne un système accusatif, tandis que le passé (perfectif, accompli) entraîne un système ergatif. Ce phénomène d'ergativité scindée n'est pas rare, et semble reposer sur une distinction aspectuelle, comme en témoigne l'exemple suivant, emprunté au maya chol (Coon, 2012 : 242-243) :

- (101) MAYA CHOL (maya)  
Perfectif
- |                            |                           |
|----------------------------|---------------------------|
| A. <i>Tyi a-k'el-e-yoñ</i> | B. <i>Tyi ts'äm-i-yoñ</i> |
| PRFV A2-watch-TV-B1        | PRFV bathe-ITV-B1         |
| 'You watched me'           | 'I bathed'                |
- (102) Imperfectif
- |                        |                         |
|------------------------|-------------------------|
| A. <i>Mi a-k'el-oñ</i> | B. <i>Mi a-ts'äm-el</i> |
| IMPF A2-watch-B1       | IMPF A2-bathe-NML       |
| 'You watched me'       | 'You bathe'             |

Dans ces exemples, les morphèmes comportent deux séries, la série A (marquage ergatif, génitif) et la série B (marquage absolutif). L'ergatif marque les sujets transitifs tandis que l'absolutif marque les objets transitifs (exemples A ci-dessus). Pourtant, à l'aspect imperfectif donné dans les exemples 101B et 102B, le marquage du sujet du verbe intransitif passe de l'absolutif à l'ergatif. Coon (*ibid.*) suggère que le verbe qui porte sémantiquement la

marque de progressivité, c'est-à-dire le verbe dont l'aspect naturel est l'imperfectif, n'aurait pas besoin de voir spécifiée une seconde fois son imperfectivité, et ne nécessiterait donc pas un marquage ergatif. Il y aurait d'après elle une tendance générale des langues à opérer une scission aspectuelle en variant le marquage en fonction de l'aspect. L'ergatif serait le marqueur du perfectif. J. Feuillet (2015 : 422) va dans le même sens :

Il y a une nette solidarité entre la construction dite 'accusative' et les temps ou aspects présent, non accompli, progressif, imperfectif, et la construction dite 'ergative' avec les temps du passé ou les aspects accompli ou perfectif.

Pour autant, les langues varient dans le découpage temporel. Ainsi, en géorgien, l'actance varie selon trois paradigmes : accusative au présent, cette langue caucasique (ou kartvèle) est ergative à l'aoriste mais emploie un marquage encore différent au parfait, où l'actant sujet est marqué au datif et l'objet, au nominatif (*ibid.*: 421). On peut ainsi considérer que l'opposition actancielle permet de dissocier le *champ d'immédiateté* et ce qui s'y rattache (imperfectif notamment) de ce qui n'en relève pas mais est mis à distance. En hindi, la fracture d'actance s'opère sur la distinction aspectuelle accompli / inaccompli. On a ainsi à l'inaccompli un sujet au nominatif, mais le même sujet est à l'ergatif si le verbe est au parfait. D'une part, la langue est ergative au prétérit et au parfait. D'autre part, elle est accusative au présent, imparfait et futur. Il est intéressant de remarquer que les trois temps 'accusatifs' sont les trois temps qui relèvent du domaine présent de R. Botne. Le prétérit peut être considéré comme l'imperfectif du passé : la distinction ici ne se limite pas à la dimension aspectuelle du temps verbal, mais bien aussi à son éloignement référentiel, détaché du temps présent. La localisation temporelle est dans un domaine dissocié, aussi doit-il être accompagné du marquage ergatif.

Ainsi, la variation de localisation temporelle des termes peut entraîner non seulement des variations dans le marquage de la personne, mais aussi une variation dans les paradigmes flexionnels, que ce soit du verbe (kalaallisut, sikuani), parfois au travers du changement de diathèse (malgache) ou du nom (hindi, géorgien, chol), au travers du phénomène d'ergativité scindée. L'ancrage temporel est donc une composante fondamentale de la prédication. Feuillet

(*ibid.*: 422) rapporte une analyse des affinités entre catégories grammaticales proposée par Bechert (1977) :

<p><b>structure accusative</b> sujet, agent, animé, déf. thème, verbe dynamique présent, imperfectif actif</p>	<p><b>structure ergative</b> objet, patient, inanimé, indéf. rhème, verbe statique passé, perfectif passif</p>	<p><b>structure dative</b> animé, expérient, COI rhème, verbe affectif parfait, perfectif moyen</p>
--	--	---

**Figure 50 : affinités entre catégories grammaticales d'après Bechert (1977)**

Cette répartition en trois pôles est corroborée d'une part par l'ensemble des phénomènes rapportés ici. Elle vient d'autre part renforcer notre lecture des variations paradigmatiques en fonction de la saillance attentionnelle et de la focalisation linguistique – ou topicalisation. On voit que la structure accusative est associée au présent, au *champ d'immédiateté*, qui est la sphère où s'exerce le maximum de contrôle. Or, c'est aussi la structure dans laquelle se range l'actif. Le perfectif engendre un déplacement temporel, dissocié du présent, mais aussi un déplacement attentionnel : la structure ergative est celle de l'indéfini, de l'inanimé, où s'exerce une attention sur le patient ou l'objet, tout en le laissant à distance. La structure dative semble être intermédiaire entre ces deux pôles. La focalisation semble donc entrer en ligne de compte dans l'économie structurelle des flexions verbale et nominale.

### 4.3.3 Conclusion

La question était de savoir, dans ce chapitre sur la localisation temporelle relative interne des entités de second ordre, si la charpente temporelle empruntait ses structures à la charpente spatiale.

La première section a permis de définir les phénomènes impliqués par la localisation relative interne : le repérage absolu est effectué par l'événement E, prédicat de la phrase, tandis que ce sont les relateurs, et non les entités de second ordre elles-mêmes, qui portent la localisation relative de ces dernières. Les entités de second ordre R sont en fait sous-spécifiées temporellement, dans la mesure où leur localisation temporelle dépend de celle du prédicat. Le relateur quant à lui semble ne pouvoir exprimer que trois groupes de relations : *ante*, *simul*, *post*.

Dans la seconde section, nous avons examiné les lieux d'emprunt métaphorique, ou tout au moins de corrélation entre les structures spatiales et les structures temporelles de la localisation. L'observation des affinités entre le marquage déictique et les marques de TAM ont permis d'identifier les deux lieux de proximité entre les structures spatiales et temporelles, à savoir les relateurs, souvent issus des mêmes termes, et l'expression de la simultanéité. Les autres types de localisation semblent procéder d'un marquage propre, qui spécifie la dimension temporelle et ne peut donc être rapproché du marquage spatial. Les architectures temporelles proposées pour rendre compte des langues bantoues se sont avérées être un outil précieux pour rendre compte notamment de la répartition des marques sur des domaines parfois antinomiques (passé-futur). Dans le cas des marquages TAM, les rapprochements avec l'espace peuvent se faire grâce aux verbes de mouvement ou aux marques de directionnalité, et l'on peut penser que l'emprunt n'est pas métaphorique, mais qu'il prend appui au contraire sur la structure aspectuelle des termes empruntés; il n'y a en revanche pas de systématisme qui permette de parler d'emprunt structurel du temps à l'espace.

Le dernier point de réflexion a été consacré aux langues non tensées, dépourvues de marquage temporel. Là encore il est manifeste que la localisation temporelle ne peut se réduire à une géométrie spatialisante : le système temporel de ces langues repose sur des contraintes aspectuelles, modales et pragmatiques, témoignant de la richesse des implications de la localisation temporelle relative interne. Non seulement il n'y a pas de géométrie spatiale



systematique, car les emprunts sont restreints et circonscrits à des domaines précis, mais encore, il ne peut y avoir de localisation temporelle sans définitions aspectuelle et modale conjointes de l'entité de second ordre. Il semblerait que le temps ne soit donc pas, dans le système linguistique, le pâle reflet de structures dévolues à l'espace, mais bien au contraire une dimension bien plus riche et complexe que ne peut l'être l'espace.

Qu'en est-il de la géométrie des relations entre les entités de second ordre ? Nous avons vu que leur forme et leur type de marquage dépendait souvent, dans des langues sans rapport les unes avec les autres, de leur degré de saillance. Lorsque l'entité de second ordre est saillante (E), il semblerait qu'elle soit davantage spécifiée, notamment par le marquage personnel, que si elle ne l'est pas (R). Outre la sous-spécification temporelle de R, c'est l'ensemble du marquage verbo-nominal qui peut accuser le statut d'arrière-plan attentionnel. Cette hypothèse devra faire l'objet de recherches ultérieures plus poussées, car elle fournirait une explication limpide à une grande variété de phénomènes (notamment celui de l'ergativité scindée, mais aussi de la subordination). Sa probabilité est renforcée par le fait qu'elle n'entre en conflit avec aucun des phénomènes rapportés ici.

## Chapitre V

### Localisation temporelle relative externe et « métaphore spatiale »

L'opération de localisation temporelle relative externe consiste à repérer une entité temporelle par rapport à une autre, dans un cadre spatio-temporel en rupture avec le référentiel de l'énonciation, c'est-à-dire en rupture avec le *champ d'immédiateté*. Les exemples suivants relèvent de ce type de localisation :

- (103) On dit qu'il a fini ses jours dans une grande solitude
- (104) Il doit avoir beaucoup souffert
- (105) Il aurait été malade après sa naissance
- (106) Il faudrait qu'elle se décide vite
- (107) Elle ne doit pas s'emballer non plus !

Les contenus des divers énoncés présentés ici ont pour point commun d'envisager des entités de second ordre non actualisées, c'est-à-dire non repérées par rapport au *champ d'immédiateté*. Ces entités ne sont que des idées possibles comportant divers degrés de réalité. C'est ce que Dik (1997 : 137) nomme des entités de troisième ordre, ou *possible facts*, introduits au Chapitre I (§1.3.1.2). Ces entités sont en dehors du temps et de l'espace, où elles ne peuvent par définition pas être localisées. Si leur repérage s'effectue en rupture avec le *champ d'immédiateté*, les entités de troisième ordre restent repérées par rapport au sujet-locuteur en fonction (i) de leur degré de réalité, et/ou (ii) du degré d'adhésion du sujet-locuteur à leur contenu. Or, le degré de réalité d'une entité de troisième ordre est directement influencé par (iii) la source de sa connaissance : expérience directe, contenu rapporté ou inférence. Ces trois paramètres influent sur le repérage des entités de troisième ordre, avec lequel ils interfèrent souvent.

Les trois sections de ce chapitre permettront de définir précisément la localisation relative externe. Nous prendrons tout d'abord le temps de définir les phénomènes linguistiques impliqués d'un point de vue sémantique et syntaxique, puis à l'aune des langues romanes et de l'allemand, langues où la localisation temporelle relative externe n'est pas grammaticalisée, contrairement à d'autres langues (section 5.1). Les fondements et modalités

de la fusion des trois paramètres du repérage des entités de troisième ordre, à savoir (i) le degré de réalité des entités de troisième ordre, (ii) le degré d'adhésion du sujet à son *dictum* et (iii) la source de connaissance seront ensuite analysés (section 5.2). Ainsi éclaircis les rouages de la modalité et de l'évidentialité, nous pourrions interroger leur éventuel rapport avec des sources spatiales, et voir si et comment elles peuvent être sollicitées par emprunt métaphorique (section 5.3).

### **5.1 Définition et phénomènes linguistiques impliqués**

La localisation temporelle relative externe permet de rendre compte d'une variété de phénomènes ayant trait à la mise à distance d'une entité de troisième ordre, notamment la modalité et l'évidentialité, qui permettent de manifester des degrés de proximité du locuteur avec son *dictum*. Dans certaines langues, des catégories morphologiques marquent la mise à distance, tandis que dans d'autres, comme c'est le cas en français ou en allemand, son expression est plus diffuse. Afin de rendre compte de la diversité des degrés de réalité le plus précisément possible, nous commencerons par définir la localisation temporelle relative externe d'un point de vue sémantique (5.1.1), puis syntaxique (5.1.2) et expliciterons le contenu de ces définitions au travers d'exemples pris dans deux langues familières, l'allemand et le français (5.1.3).

### 5.1.1 Définition sémantique

Ce que nous avons appelé localisation relative externe comprend tous les phénomènes linguistiques permettant de localiser une entité de second ordre non pas dans un référentiel absolu, ni même dans le référentiel de la situation d'énonciation, c'est-à-dire par rapport au *champ d'immédiateté*, mais en rupture avec cette situation d'énonciation. Dik (1997 : 137) définit ces événements possibles comme des entités non de second mais de troisième ordre, car leur nature spatio-temporelle diffère de celle des entités de second ordre. Nous commencerons par définir les entités de troisième ordre (§5.1.1.1) puis leurs différents degrés de réalité exprimables par les langues naturelles (§5.1.1.2) avant d'identifier ce qui déclenche un débrayage temporel hors du *champ d'immédiateté*, pour repérer les entités de troisième ordre sur une échelle d'irréalité (5.1.1.3).

#### 5.1.1.1 Les entités de troisième ordre

C'est J. Lyons (1978 : 78-81) qui le premier définit les entités de troisième ordre :

Par entités du troisième ordre, on entendra des entités abstraites telles que les propositions qui sont en dehors du temps et de l'espace. [...] Les entités du troisième ordre ne sont ni observables, ni susceptibles d'être considérées comme localisées dans le temps ou dans l'espace. Elles sont telles qu'on dit plus naturellement qu'elles sont 'vraies' par opposition à 'réelles'; qu'elles peuvent être affirmées ou niées ; qu'on peut s'en souvenir ou les oublier ; qu'elles peuvent être des raisons mais non des causes ; etc. En bref, il s'agit de ce type d'entité qui peut fonctionner comme objet des attitudes dites propositionnelles, c'est-à-dire la croyance, l'espérance, le jugement, etc. (...).

On a donc affaire à des entités abstraites, et moins actualisées que les entités de second ordre. C'est le cadre proposé par Culioli (1990), théoricien des opérations énonciatives, qui permet de rendre compte de cette différence notable entre l'ancrage des entités de second et celui des entités de troisième ordre : l'*ancrage situationnel* varie en fonction de la relation entre la situation d'énonciation (Sit0) et l'événement dont on parle (Sit2), quand (Sit1) est le moment de locution. Dans ce cadre, l'événement (Sit2) peut être ancré sur le *champ d'immédiateté* (Sit0). On aura donc une entité de second ordre, repérée par l'opération de

localisation absolue. Il en est de même lorsque l'événement (Sit2) est repéré par rapport au *champ d'immédiateté* auquel il ne coïncide pas : il s'agit de localisation relative interne, où  $Sit_0 \neq Sit_2$ . Lorsqu'en revanche il y a rupture entre l'entité-événement et le *champ d'immédiateté*, le locuteur n'est pas garant de la validité de ce qu'il dit et procède à une mise à distance : l'entité n'est plus de second ordre mais bien de troisième ordre.

Voyons-en quelques illustrations en français :

- (108) Il a beaucoup souffert
- (109) On dit qu'il a beaucoup souffert
- (110) Il doit avoir beaucoup souffert

Dans le premier exemple cité ici, l'événement référé est une entité de second ordre qui coïncide avec le moment de l'énonciation ( $Sit_2 = Sit_0$ ) : le fait est avéré, le locuteur le décrit comme certain en employant le passé composé (accompli) de l'indicatif. Dans le second exemple, un verbe de parole introduit l'entité de troisième ordre, qui n'est pas attestée et comporte donc un degré de réalité moindre par rapport à (108). En français, aucune modification du temps verbal n'est entraînée par cette mise à distance. Dans le troisième exemple, l'entité de troisième ordre n'est que le résultat d'une réflexion, une inférence. On remarquera en passant que le verbe *devoir* est suivi d'un infinitif, c'est-à-dire qu'il entraîne une sous-spécification temporelle de l'entité de troisième ordre : ceci témoigne de son débrayage temporel par rapport au *champ d'immédiateté*. Or, J. Lyons (*ibid.*: 81) donne des exemples de noms référant à des entités de troisième ordre, à savoir : *raison, proposition, idée, théorème...* et il fait remarquer que ces mots sont souvent issus d'un ancien processus de nominalisation en latin et en grec. La remarque entre en cohérence avec l'idée d'une sous-spécification temporelle des événements non-actualisés.

### **5.1.1.2 Fenêtrages temporels possibles**

Le repérage des entités de troisième ordre relève donc de l'attitude du sujet, et non de sa localisation spatio-temporelle. C'est son attitude qui entre en jeu dans le mode d'évocation de ce que l'on peut appeler son *dictum*. Il semblerait que la localisation du *dictum*, nécessairement en rupture avec l'espace-temps du *champ d'immédiateté*, s'intègre dans la

pure dimension modale des énoncés. Lorsque Dik (*ibid.*) définit les entités de troisième ordre comme des *possible facts*, il situe d'emblée leur repérage dans le champ de la modalité épistémique. Le phénomène s'avère être plus complexe : ce qui a fait l'objet d'une inférence repose sur le constat d'éléments ou de contenus de réflexion concrets. Le degré de possibilité de mon *dictum* est donc supérieur à l'expression d'un souhait qui ne se fonde sur aucune observation. Ainsi, en voyant des vêtements de sport dans la corbeille à linge sale, je peux m'exclamer :

(111) Il a dû faire une partie de foot.

(112) Si seulement il pouvait lancer lui-même le lave-linge !

Les deux exemples renferment une entité de troisième ordre. Dans le premier cas, cette dernière est probable car sa formulation prend appui sur un élément concret. Dans le second cas, il ne s'agit que de l'expression d'un souhait, qui ne peut se définir qu'en termes de possibilité. D'une part le degré de possibilité dépend de l'objet qu'est l'entité de troisième ordre, et notamment de ce dont elle est tirée (source de connaissance), d'autre part, le degré de réalité du *dictum*, ou entité de troisième ordre, dépend non pas de l'objet lui-même mais du locuteur, qui peut adhérer à divers degrés à ce qu'il énonce. L'exemple (112) accuse clairement une faible adhésion du locuteur à son *dictum* : il souhaite, certes, mais souhaite un fait qu'il considère comme irréel voire irréalisable. L'énoncé suivant se comprend comme plus réalisable, donc plus proche de la réalité :

(113) Il faudrait qu'il lance lui-même le lave-linge.

On a donc plusieurs échelles entrecroisées : une échelle de possibilité, qui dépend de l'ancrage de l'objet ou de ses traces dans la réalité (odeur de transpiration qui plane dans la maison, linge sale dans la corbeille), mais aussi de l'implication du sujet quant à son objet (degré d'adhésion, mais aussi degré de certitude). C'est sans doute ce croisement des paramètres qui fait de la modalité une dimension complexe.

Si nous reprenons Feuillet (2015 : 323-337), les oppositions modales contenues dans les catégories verbales sont au nombre de cinq, à savoir : le mode impératif, le mode optatif, le mode subjonctif, le mode hypothétique et le mode médiatif. Les quatre premiers modes permettent d'identifier la posture du locuteur, c'est-à-dire qu'elles localisent le *dictum* en

fonction d'un degré d'adhésion et d'engagement du locuteur à son contenu. Le dernier mode consiste à rapporter des événements dont le locuteur n'a pas été témoin : il se focalise donc sur la source de la connaissance de l'entité de troisième ordre, ce qui déplace l'attention du sujet à l'objet, particulièrement aux traces à partir desquelles il est rapporté ou déduit. Le fait que cette diversité des sources de savoir possibles entraîne un degré d'adhésion variable du locuteur, en fonction de la conviction que cela entraîne, est probablement à l'origine de la confusion entre l'identification de la source de savoir, appelée évidentialité, et la modalité épistémique, qui définit justement le degré de probabilité. La modalité épistémique est en fait la conséquence d'une appréciation personnelle du locuteur, qui peut insérer l'entité de troisième ordre sur une échelle de réalité.

Les modes impératif, subjunctif et optatif sont présentés comme formant un continuum de l'injonction : l'impératif ordonne, ce qui le place en contiguïté directe avec le mode indicatif, dans la mesure où l'injonction pressante implique la réalisation de l'action demandée. L'optatif permet une mise à distance de la requête, une atténuation de l'injonction qui devient simple souhait. En allemand, il n'existe pas comme catégorie modale du verbe, mais peut être exprimé par un verbe de modalité au subjunctif (*möge er Recht haben !* 'puisse-t-il avoir raison', Feuillet, *ibid.*: 326). Le subjunctif signale un degré moindre de réalité des entités de troisième ordre ; J. Feuillet signale deux zones sémantiques du subjunctif : le non-réalisé, avec une orientation vers l'avenir (volonté, but, voire futur) et la subjectivité, car les états intérieurs ou les sentiments sont généralement employés au subjunctif. Il est intéressant de voir que le subjunctif permet de débrayer l'entité de troisième ordre de son ancrage spatio-temporel tout en conservant son ancrage subjectif, où il exprime une forme atténuée d'engagement du locuteur.

Ce que J. Feuillet appelle le mode hypothétique renvoie à la notion plus générale d'irrealis. Il s'agit en français du conditionnel, qui porte, comme dans un grand nombre de langues, les marques conjointes du futur et du passé.

En fait, le « passé » exprime la distanciation, qui peut être de nature purement temporelle, mais également de nature spatiale, dans la mesure où le locuteur peut s'abstraire de la réalité présente. Par

conséquent, l'hypothétique est plutôt une combinaison d'ultérieur et de désactualisation. (*ibid.*: 332)

Dans ce cas de l'hypothétique, il n'y a plus d'engagement de la part du locuteur : l'entité de troisième ordre est détachée même de la sphère du sujet et considérée comme irréaliste, désactualisée, y compris dans les situations potentielles.

Le dernier mode sur l'échelle des degrés de réalité est le médiatif, qui permet de rapporter des faits et d'identifier la source de savoir. La conséquence de la spécification qu'un fait est rapporté est que le locuteur ne peut s'en porter garant. L'identification de la source de savoir entre donc en considération pour l'emploi du mode médiatif. Sans encore entrer dans les détails, on peut rapporter que les trois valeurs fondamentales du médiatif sont le reportatif (connaissance par ouï-dire ou par un tiers), l'inférentiel (on a déduit l'objet de nos connaissances) et le miratif (surprise face à un fait inattendu). Notons que ce mode entre en opposition directe avec l'indicatif, qui présente des faits avérés, directement constatés par le locuteur. Or, le continuum qui naît de l'opposition entre indicatif et médiatif correspond à la catégorie grammaticale, répandue dans de nombreuses langues (un quart, à en croire Aikhenvald, 2004 : 1), de l'évidentialité.

Le pôle extrême de cette échelle des degrés de réalité des entités de troisième ordre peut être attribué à la négation, qui scelle l'irréalité des entités de troisième ordre. Nous aurons l'occasion d'y revenir ultérieurement (§3.2.3).

### ***5.1.1.3 Quels marqueurs de rupture temporelle ?***

Nous avons vu que l'échelle de réalité peut être grammaticalisée et structurée, notamment par l'opposition *realis / irrealis*. Quels sont les marqueurs de rupture temporelle qui permettent d'introduire un nouveau fenêtrage temporel dans le discours ? Dans la mesure où ces marqueurs portent sur une entité de troisième ordre, donc sur un événement, il faut qu'ils aient une influence sur le prédicat, porté par le verbe de la proposition. L'opération de localisation temporelle relative externe ne consiste pas à spécifier le type de relation entre deux entités de second ordre, mais elle spécifie le degré de réalité de l'entité de troisième ordre ainsi que le type de relation qu'adopte le locuteur à son égard. Le contenu sémantique de ce type de repérage est donc différent de celui de la localisation relative interne. Sa nature



est davantage existentielle que relationnelle : il est logique qu'elle repose moins sur des relateurs que sur des prédicats, porteurs de l'ancrage temporel direct.

On aura donc affaire essentiellement à des adverbes et à des modes verbaux. Dans l'exemple proposé au Chapitre II à propos des imbrications référentielles, le débrayage spatio-temporel est activé par un adverbe :

- (114) ANGLAIS (germanique)  
*Maybe Romeo is in love with Juliet.*

On a ainsi en français une série d'adverbes de modalisation qui ne peuvent porter que sur la phrase complète. Ce type d'adverbe peut alors exprimer le degré de réalité assigné au *dictum* : *probablement, peut-être, sans doute...* Ou bien il exprime l'évaluation qu'il en fait, le degré d'adhésion du locuteur : *heureusement, naturellement, bizarrement...* (Riegel *et al.*: 2005). On voit encore dans ces deux catégories d'adverbes que se croisent le degré de réalité de l'objet et le degré d'adhésion du sujet. Les adverbes modalisent particulièrement les énoncés à l'indicatif et contribuent à leur débrayage référentiel. Hors du mode indicatif, ce sont les modes verbaux qui permettent de localiser le *dictum* sur une échelle de réalité, selon les nuances précédemment évoquées. L'emploi d'un adverbe y est alors cantonné à l'expression du degré d'adhésion du locuteur à son *dictum* :

- (115) ? Il paraît qu'il a peut-être fini ses jours dans la solitude.  
(116) Il paraît qu'il a paradoxalement fini ses jours dans la solitude.

Dans l'exemple (115), l'adverbe spécifiant le degré de réalité fait double emploi avec le verbe introducteur 'il paraît', il n'est donc pas nécessaire. En revanche, le degré de réalité et le degré d'adhésion du locuteur ne sont pas exclusifs l'un de l'autre.

En synthèse, l'opération de localisation relative externe porte sur des entités de troisième ordre et localise ces dernières selon le double paramètre du degré de réalité prêté au *dictum*, et du degré d'adhésion du sujet à ce même *dictum* qu'est l'entité de troisième ordre. Dans la mesure où il s'agit de définir son degré de réalité, son ancrage temporel passe au second plan, ce qui rapproche ce type de localisation des énoncés existentiels et justifie la réduction des possibilités de temps relatifs aux modes non-indicatifs. Voyons maintenant quelles formes syntaxiques peut prendre la localisation temporelle relative externe.

### 5.1.2 Définition syntaxique

Localiser un *dictum* en fonction de son degré de réalité et du degré d'adhésion du locuteur consiste schématiquement à en spécifier le degré de proximité avec la réalité. Nous verrons quelle forme peuvent prendre les entités de troisième ordre pour procéder à leur ancrage en-dehors de la réalité (§5.1.2.1). Dans certains cas, la phrase complexe se subdivise en principale à l'indicatif et subordonnée débrayée du *champ d'immédiateté* : nous verrons comment s'articule cette rupture (§5.1.2.2) qui parfois fait appel à des outils morphosyntaxiques autres que le temps verbal ou l'emploi de relateurs (§5.1.2.3).

#### 5.1.2.1 Les modes verbaux

Quelle est la forme syntaxique des entités de troisième ordre ? J. Lyons (*ibid.*) donne des exemples de noms communs exprimant ce type d'entité :

(117) L'idée qu'il soit seul me rend malade !

Dans le cas d'un terme nominal abstrait, il peut être spécifié par une subordination. On remarquera que le *dictum* est rattaché à la sphère du sujet et débrayé de la réalité par l'emploi du subjonctif dans la relative, tandis que le verbe de la principale reste à l'indicatif : une entité de troisième ordre, définie comme telle par son statut relevant d'une réalité moindre, peut faire l'objet d'une pensée actualisée et ancrée sur le présent de l'énonciation. Dans ce cas, le degré de rattachement à la réalité est lexicalisé (« *l'hypothèse qu'il soit seul me rend malade* » présente un degré de réalité moindre que l'exemple 117), contrairement au verbe où le degré de réalité est grammaticalisé.

Le système verbal offre quant à lui une échelle de réalité dont les degrés sont fournis par les modes. Ainsi, en allemand, le subjonctif I permet d'exprimer une action réalisable, potentielle mais aussi le discours indirect, dans une relation de proximité avec l'indicatif où il a un statut de 'presque-actualisé' (c'est-à-dire de 'non-actualisé'). Une fois localisée dans ce degré de réalité, l'entité de troisième ordre peut faire l'objet d'un repérage relatif interne grâce aux temps relatifs du subjonctif (passé : *ich sei gewesen* 'j'aurais été' ; présent : *ich sei* 'je serais' ; futur du subjonctif : *ich werde gewesen sein / ich werde sein* 'j'aurais été/je serais'). Le subjonctif II (équivalent de notre conditionnel, qui combine les marques de futur et de

passé) a quant à lui la valeur d'action irréalisable et d'irréel. Ses formes permettent également la localisation relative interne des entités de troisième ordre (*ich würde gewesen sein ; ich wäre* 'j'aurais été ; je serais'). Ce qui frappe ici, c'est l'absence de futur du subjonctif : ce phénomène entre en cohérence avec l'idée de sous-spécification de ce qui est hors du focus attentionnel. Or, une action irréaliste fait l'objet d'une mise à distance qui l'éloigne du *champ d'immédiateté* et donc de l'attention du sujet. L'éloignement entraîne une spécification moindre. Feuillet (*ibid.*: 506) remarque que l'expression de l'irréel est toujours en relation avec les temps du passé et en fait ainsi une 'virtualité désactualisée'.

C'est en tout cas le marquage du verbe, parfois associé à son sens lexical, qui active le rattachement d'une entité de troisième ordre à un degré de réalité particulier. Nous aurons l'occasion de voir ultérieurement que cette forme peut être un simple affixe.

#### **5.1.2.2 Subordination et degrés de virtualité**

Lorsque la phrase comporte une entité de second ordre et une entité de troisième ordre, comme c'est le cas dans l'exemple précédemment cité, l'articulation se fait par des relateurs.

- (118) Le savoir seul me rend malade.  
L'idée qu'il soit seul me rend malade.  
L'idée qu'il puisse être seul me rend malade

Ces trois phrases expriment l'état du locuteur à l'idée [qu'une personne soit seule], idée qui est une entité de troisième ordre. Dans les deux premiers exemples, ce *dictum* est mis à distance par débrayage du *champ d'immédiateté*. Dans le premier cas, le groupe verbal infinitif sujet ne renferme aucune spécification temporelle de par sa nature infinitive : il n'est donc pas actualisé. Dans le second cas, c'est au travers d'une proposition subordonnée relative, où il apparaît au subjonctif, mode de la subjectivité, que le *dictum* se trouve mis à distance. La troisième phrase accentue le dégagement de l'entité de troisième ordre hors de la réalité : outre le mode subjonctif de la relative, la modalisation avec le verbe *pouvoir* provoque un recul vers la virtualité. Le *dictum* est relégué au statut de possibilité. La combinaison de la subordination et des modes verbaux permet ainsi de spécifier le degré de réalité des entités de troisième ordre.

Dans certaines langues, cette spécification peut ne se faire que par les relateurs, sans impliquer de modification de la modalité verbale. Ainsi, en arabe classique (langue sémitique), les conjonctions varient en fonction du degré de réalité de l'entité exprimée et permettent d'exprimer l'éventualité, l'hypothèse réalisable (qui tolère l'inaccompli, contrairement aux autres conjonctions), et l'hypothèse irréalisable ou non réalisée (Feuillet, *ibid.*: 508). De même, la forme de la négation dépend de l'ancrage temporel et du type de phrase (Moktar, 1994). Phénomène intéressant, la conjonction de l'irréalisable, *law*, d'origine optative, et qui peut exprimer l'irréel du présent et du passé, n'est pas sans rappeler la négation *la* (Larcher, 2004 : 282). La négation semble ainsi représenter un degré majeur de virtualité. Pour rester sur l'exemple de l'arabe classique, où le subjonctif est le mode de la subordination, l'expression du futur après *lan* (négation) se fait par le subjonctif, ce qui n'est pas le cas à l'indicatif (Feuillet : 565). C'est-à-dire que l'emploi de la négation prive l'entité d'un certain degré de réalité et la condamne à apparaître à un mode irréel. Le futur nié y est ainsi moins réel que le futur asserté. De même, dans les langues balkaniques, c'est le subordonnant qui porte l'opposition modale entre le probable et l'irréel. Le maya oppose lui aussi par le choix de ses subordonnants, le haut degré de vraisemblance ou la réserve du locuteur (*ibid.*: 485). Ainsi, la mise à distance des entités de troisième ordre dans une proposition subordonnée peut être doublée de la spécification de son degré de virtualité, en sélectionnant la marque appropriée.

### 5.1.2.3 Autres procédés

Dans les langues dépourvues de subordonnants, l'ajout d'un suffixe indiquant la condition neutralise le marquage du verbe pour ne plus spécifier que le degré de réalité : c'est le cas du mongol (langue altaïque), relevé par Feuillet (*ibid.*: 510). Il en résulte ce que Poppe (1974 : 95) nomme un *converbum conditionale*, qui a lui seul exprime le conditionnel par adjonction du suffixe *-basu* et s'interprète temporellement en fonction du temps verbal du verbe principal :

- (119) MONGOL (altaïque)
- |                 |                            |
|-----------------|----------------------------|
| <i>yabubasu</i> | 's'il vient, s'il venait'  |
| <i>yarubasu</i> | 's'il sort, s'il sortait'  |
| <i>abubasui</i> | 's'il prend, s'il prenait' |

Cette sous-spécification n'est pas en contradiction avec la sémantique de l'entité de troisième ordre : prime, avant tout, le degré de réalité du *dictum*. Il résulte de ce procédé un nom verbal, dont nous avons vu que la caractéristique principale était d'être sous-spécifié quant à son ancrage temporel.

L'auteur signale aussi le yimas (langue papoue), qui marque le verbe conditionnel au cas oblique. Le phénomène est intéressant et nous y reviendrons : le marquage casuel affecte en principe le nom, or dans ce cas il s'associe à un verbe. Dans la mesure où le cas oblique marque habituellement les satellites du prédicat, il provoque une mise à distance de l'entité de troisième ordre qui se trouve débrayée de son actualisation.

Dernier phénomène notable pour notre propos, l'opposition modale peut être activée par l'emploi de pronoms différents : ainsi, le caddo comporte deux séries de pronoms, l'une pour le réel, l'autre pour l'irréel. Nous verrons qu'en badaga (langue dravidienne) également, les formes personnelles apparaissent au déclaratif, tandis que les formes impersonnelles sont associées aux modes virtuels que sont la négation, la possibilité ou même le devoir.

Nous venons de passer en revue les différents procédés permettant d'introduire et de localiser les entités de troisième ordre. Leur spécification dépend de la forme du verbe, et tout particulièrement de la modalité qui peut se manifester ailleurs que sur le verbe, mais aussi du type de subordonnant par lequel est à la fois introduit et débrayé le *dictum*. Voyons plus précisément quels sont les rouages de l'expression de la désactualisation du *dictum* en allemand.

### **5.1.3 L'exemple du français et de l'allemand**

Quels peuvent être les degrés de rupture temporelle en français et en allemand ? Ces ruptures peuvent s'organiser selon trois échelles de ruptures, permettant de spécifier les degrés de réalité du *dictum* (§5.1.3.1), les sources de connaissance, desquelles découle implicitement le degré de fiabilité de l'information et donc de certitude quant à l'actualisation du *dictum* (§5.1.3.2), et enfin les degrés d'engagement du locuteur quant à ce qu'il évoque (§5.1.3.3). C'est en tenant compte de ces trois types de paramètres que se construit la référence à des degrés de réalité variables en croisant différents outils morphosyntaxiques.

### 5.1.3.1 Degrés de réalité

Le référentiel de spécification du degré de réalité des entités de troisième ordre est fourni, en allemand comme dans les langues romanes, par le système modal du verbe. L'indicatif, temps déictique qui porte bien son nom car il permet d'*indiquer* ce qui est, permet de renvoyer à des entités présentées comme tangibles ou certaines :

- (120) Je suis souffrant.  
Il fera beau demain.  
Elle sera enchantée de le revoir.

Aucun des contenus de ces exemples n'est tangible. Pourtant, l'état intérieur du locuteur du premier énoncé est indéniable, tout comme la météo du lendemain qui découle d'un constat extérieur (l'état actuel du ciel) ou d'une information indirecte (bulletin météo). Le degré de certitude est tel que les entités de troisième ordre peuvent être introduites comme certaines, et relever ainsi de l'indicatif. Le troisième énoncé pourrait être considéré comme un contresens, dans la mesure où nul ne peut prédire les états intérieurs d'autrui. Il serait plus exact de dire qu'*elle devrait être enchantée de le revoir*. L'emploi de l'indicatif ici souligne le degré de confiance du locuteur dans son *dictum* plus que le degré de certitude à proprement parler.

Une première mise à distance des entités de troisième ordre est permise au mode indicatif en employant des termes introducteurs permettant de faire glisser le *dictum* dans une proposition subordonnée relative, hors du focus attentionnel. Ainsi s'explique la différence entre :

- (121) *Il est souffrant*  
*Es geht ihm schlecht*
- (122) *Il dit qu'il est souffrant*  
*Er meint, es geht ihm schlecht*

La même information est véhiculée par les deux énoncés, dans les deux langues. Quelqu'un ne va pas bien. Dans la première phrase, le locuteur assume le contenu de son énoncé exprimé directement. Dans la seconde, la même idée est introduite par un verbe de parole : le *dictum* est rendu à sa source. Sans que soit exprimée la position du locuteur quant à la validité de

l'énoncé, il s'opère une mise à distance.

Le mode de la subjectivité, le subjonctif, permet de procéder à un degré supérieur de dégagement de la réalité du *champ d'immédiateté* en ne rattachant plus le *dictum* qu'à la sphère du sujet. En français, le subjonctif peut apparaître dans une proposition indépendante ou principale pour exprimer une injonction, un souhait (*Dieu vous garde !*) ou une supposition (*Moi, Seigneur, que je fuie !* J. Racine, cité par Riegel *et al.*, 2005 : 323). Ces emplois, qui permettent d'envisager des entités de troisième ordre non entièrement actualisées, ont pour point commun de ne pas relever du français courant. Les emplois du subjonctif se trouvent généralement dans les propositions subordonnées, où ce mode peut être obligatoire ou facultatif<sup>57</sup>. Le subjonctif est obligatoire dans les complétives introduites par un verbe exprimant une volonté ou un sentiment ; dans les subordonnées temporelles exprimant une action postérieure à celle de la principale (*avant qu'il ait fini*) ; dans les subordonnées causales dont le contenu est rejeté (*non qu'il fût inquiet*) ; dans les subordonnées relatives restrictives dont l'antécédent est indéterminé ou sélectionné parmi un ensemble de possibles (*le seul qui vaille*). Le point commun de tous ces contextes est que le *dictum* y est virtuel, non encore actualisé voire rejeté. En somme, le subjonctif s'oppose à l'indicatif. Dans les emplois où il alterne avec le mode indicatif, le subjonctif introduit une nuance subjective, qui fait du fait évoqué non pas un fait réel mais un fait qui est l'objet d'une subjectivité, comment en témoigne l'exemple suivant cité par Riegel *et al.* (*ibid.*: 325) :

- (123) *Son père ne croit pas qu'il a copié*  
*Son père ne croit pas qu'il ait copié*

Dans le premier cas, le fait est présenté comme un fait réel auquel adhère le locuteur, tandis que dans le second, l'idée de la copie n'est présentée qu'à travers le point de vue subjectif du père. Dans les subordonnées relatives, l'indicatif présuppose l'existence de l'antécédent, ce qui n'est pas le cas du subjonctif. C'est donc bien le degré de réalité qui entre en jeu dans le choix du mode verbal en français.

---

<sup>57</sup> En français, contrairement aux autres langues romanes, ce mode a perdu son emploi facultatif (Fagard, Pietrandrea & Glikman, 2016).

Les domaines d'application du subjonctif allemand se divisent en deux grandes zones : l'expression de l'irréalité et de la potentialité d'une part, celle du discours rapporté d'autre part (Duden, *Grammatik*, §748). Le premier est recouvert par le subjonctif II, équivalent du conditionnel français et qui marque l'expression du potentiel et de l'irréel, c'est-à-dire de la catégorie *irrealis*. Le second permet de rapporter un discours, où alternent subjonctif I (temps spécifique du discours rapporté) et subjonctif II, en concurrence parfois même en allemand familier avec l'indicatif. Le locuteur qui rapporte un discours au subjonctif introduit dans son énoncé l'idée d'une source étrangère du *dictum*.

(124) *Es gehe ihm schlecht.*

(125) *Er meint, es gehe ihm schlecht.*

L'alternance entre le subjonctif I et le subjonctif II se fait en partie sur des critères morphologiques (si la forme subjonctif I se confond avec l'indicatif, le subjonctif II est préféré), mais surtout sur des critères sémantiques : le subjonctif I permet d'exprimer le souhait ou l'injonction, mais aussi et surtout le discours rapporté ou les subordonnées du discours rapporté soutenu, comme dans l'exemple (124). L'introduction dans la nuance modale d'une source étrangère de savoir en plus du degré de réalité moindre permet de donner un premier aperçu de l'intrication de la catégorie des évidentiels avec celle du degré de réalité, exprimée par les modes verbaux. La fusion de ces deux sens s'explique par le fait que le locuteur ne peut pas être certain de son *dictum* dans la mesure où il n'en est pas la source. En allemand, les deux sens fusionnent. D'autres langues en revanche dissocient nettement la source de savoir et le degré de certitude du locuteur. Nous y reviendrons dans les sections suivantes. Retenons pour l'instant que le subjonctif I allemand permet d'introduire une connaissance de source externe dans le discours, sans pour autant nécessiter d'être introduit par un verbe de parole, contrairement au français. Il permet ainsi de détacher le *dictum* de la sphère objective de l'expérience pour la rattacher à la sphère de la subjectivité d'autrui (en allemand particulièrement) ou du locuteur (en français particulièrement).

La catégorie de l'*irrealis*, c'est-à-dire des entités de troisième ordre présentées comme potentielles voire irréelles, est couverte en français par le conditionnel, en allemand par le subjonctif II. En ce cas, non seulement le *dictum* est détaché de la sphère objective de l'expérience et rattachée à la subjectivité, mais il se trouve également coupé du réel. Le



subjonctif I allemand ou le subjonctif français permettent de conserver une relative contiguïté avec le *champ d'immédiateté* dans la mesure où leur emploi n'exclut pas la réalisation du *dictum*. Il est davantage présenté en termes de fiabilité que de probabilité : *je doute qu'il vienne* n'exclut pas la possibilité de sa venue. En allemand, de même, le subjonctif I se borne à spécifier la source externe de savoir. Exprimée au subjonctif II ou au conditionnel, l'entité de troisième ordre voit coupée sa relation avec la réalité :

- (126) *Il irait mal.*  
*Ihm würde es schlecht gehen.*

Dans ces deux cas, le subjonctif s'oppose aux exemples précédents où le *dictum* était présenté avec le décalage d'un point de vue externe. Le conditionnel exclut le *dictum* de la réalité, et peut laisser entendre (i) que le locuteur n'adhère pas aux propos rapportés ou (ii) que l'idée avancée par le locuteur est considérée comme invraisemblable. La nuance est légère mais non moins existante. En (i), il s'agit de discours rapporté, donc de source externe de savoir, mais le locuteur prend position en défaveur de celle-ci<sup>58</sup>. En (ii), c'est le locuteur qui est la source du *dictum* mais il exprime en creux son jugement personnel quant à son propre énoncé. Ce type de nuance permet de pointer un phénomène sur lequel nous reviendrons dans la section suivante, à savoir l'intrication de différents paramètres dans le contenu sémantique des modes verbaux ou l'expression générale de la modalité, croisée avec l'évidentialité. Certaines langues marquent distinctement ces différences : la modalité (le degré de réalité) y est nettement distinguée de l'évidentialité (source de savoir, parfois étendue à la modalité épistémique).

### **5.1.3.2 Degrés de fiabilité du dictum**

La notion d'évidentialité est indirectement impliquée dans le choix du mode verbal, c'est-à-dire du degré de réalité prêté à une entité de troisième ordre. Elle peut être inférée du mode verbal, comme dans le cas du subjonctif I allemand qui renvoie à une source extérieure, ou logiquement connotée par la conclusion que présente le *dictum* : s'il est présenté comme peu probable, c'est qu'aucune évidence, aucune preuve tangible ne permet de conclure à sa

---

<sup>58</sup> Dans le discours journalistique au contraire, le conditionnel est un signe de neutralité.

réalisation ; la source du savoir est incertaine. Le *dictum* peut être présenté selon des degrés de fiabilité qui recourent donc en partie les nuances de réalité qui peuvent lui être conférées. La fiabilité d'une entité de troisième ordre est elle-même corrélée à celle de son origine. C'est ainsi que l'évidentialité, qui n'est pas grammaticalisée en allemand ni dans les langues romanes, est exprimée, parfois seulement en creux, par ces mêmes langues. Cette catégorie est qualifiée de « sémantico-fonctionnelle » par Hassler (2015 : 183) car elle y est exprimée par emploi décalé de marques normalement assignées à d'autres fonctions. Montrer quelles peuvent être les formes d'expression de l'évidentialité dans tous ses degrés (expérience directe, indirecte et donc *dictum* rapporté, ou inférence) permet de mettre en lumière ses différentes composantes, et notamment le rôle joué par les formes verbales.

Le premier échelon de l'évidentialité est la source directe de connaissance : le locuteur est certain de ce qu'il dit puisqu'il en a été témoin. Il s'agit dans nos langues du mode indicatif : la source de savoir n'est pas spécifiée, donc non marquée, puisqu'elle est indubitable.

Le second échelon de l'évidentialité est la source indirecte de savoir, c'est-à-dire le discours rapporté. Il peut être spécifié par des adverbes ou des locutions prépositionnelles. Nous avons vu que le subjonctif I allemand pouvait remplir cette fonction. Dans un registre moins neutre, au sens où l'introduction d'une source externe est doublée d'une prise de position subjective, cette évidentialité indirecte peut être exprimée par des verbes de modalité dont le sens est légèrement déplacé :

(127) ALLEMAND (germanique)  
*Jan soll seine Hausaufgaben gemacht haben*  
'Jan doit avoir fait ses devoirs'

*Anna will ein Bier getrunken haben*  
'Anna prétend avoir bu une bière'

Dans les exemples suivants, empruntés à Hassler (*ibid.*: 193), c'est l'emploi conjoint d'un verbe de modalité et du parfait du verbe introduit qui permet de préciser que le *dictum* émerge non du locuteur mais d'autrui. Le verbe *sollen* introduit l'idée que la source de savoir ne coïncide pas avec le sujet syntaxique de la phrase. Il insinue de surcroît que le *dictum* est

plus probable qu'avec le verbe *wollen*, après lequel une entité de troisième ordre n'est rattachée qu'à la sphère du sujet qui en est la source. Il est ainsi plus probable que Jan ait fait ses devoirs, qu'Anna ait effectivement bu une bière. Dans le contexte de ce dernier exemple, *wollen* pourrait être traduit par *prétendre*. Cette traduction en français pointe une lacune du système verbal pour rendre compte de la nuance permise en allemand par l'association d'un verbe de modalité et d'un parfait : il faut passer par une nuance lexicale.

Le français peut employer le conditionnel, avec la restriction suivante : le conditionnel, nous l'avons vu, peut aussi exprimer une action considérée comme peu probable par son locuteur. L'accent peut ainsi être mis soit sur la source étrangère de savoir, soit sur le jugement porté par le locuteur sur son *dictum*. Le conditionnel fusionne donc les sens quotatif (source externe) et inférentiel (conclusion personnelle) dans ce que Raible (1983 ; cité par Hassler, *ibid.* : 200) qualifie de « conditionnel journalistique ». Les autres langues romanes procèdent à un emploi décalé d'un temps de l'indicatif, l'imparfait. Le décalage consiste alors à mettre à l'imparfait des verbes perfectifs, dont on aurait attendu qu'ils apparaissent au parfait, ce qui a pour effet de mettre en avant le fait que l'information provient d'une source indéfinie, mais d'une source qui n'est pas le locuteur lui-même. Il s'agit alors d'*imparfait modalisé* (*ibid.* : 198-200). L'allemand ne nécessite pas d'emploi décalé d'un temps verbal : il ne dispose pas de la distinction opérée par les langues romanes entre passé perfectif et imperfectif mais n'a qu'un seul temps, le prétérit. Cependant, il peut s'appuyer sur des verbes de modalité par lesquels sont introduites ces nuances.

Le troisième degré d'évidentialité est l'inférence, que l'allemand comme les langues romanes expriment avec le verbe *devoir* suivi du parfait. Le verbe *devoir* prête à l'énoncé sa modalité déontique pour exprimer la conclusion. L'entité de troisième ordre n'est conclue ou rejointe que suite à une réflexion à partir d'autres éléments. Les appuis de l'inférence peuvent être le discours d'autrui, ce qui explique pourquoi les deux degrés d'évidentialité indirecte peuvent être malaisés à dissocier, notamment en allemand où la même structure (*sollen* + participe II) permet d'exprimer les deuxième et troisième degrés d'évidentialité. En français en revanche, il n'y a pas de confusion possible car cette structure ne peut introduire que l'objet d'une inférence :

(128) *il doit avoir perdu la tête*

Hassler (2015) ne signale pas qu'outre le verbe *devoir* suivi du passé, une autre structure permette d'exprimer une conclusion : le verbe de l'entité de troisième ordre peut être conjugué au futur antérieur (*il aura perdu la tête ; avrà perso la testa*). Comme pour l'imparfait modalisé, ce que nous pourrions appeler un futur modalisé représente un emploi décalé de temps verbal permettant de débrayer le *dictum* de la réalité. Comme pour le conditionnel, cette forme verbale comporte des marques du passé (accompli) et de l'irréel (futur) et souligne la non-actualisation d'un *dictum* supposé par le locuteur, et rattaché à la seule sphère de la subjectivité mais sans que le locuteur en assume la responsabilité. On remarquera ainsi que le conditionnel et le futur antérieur sont les deux temps qui combinent en français mais aussi en italien des marques de futur et de passé. Or, ce sont les deux temps verbaux employés pour exprimer l'évidentialité, c'est-à-dire l'origine de la source du savoir, sans doute parce que la combinaison des marques de passé et de futur permet d'exprimer à la fois un objet de connaissance, nécessairement passé accompli (perfectif), tout en le situant dans une sphère temporelle hypothétique (futur). On a ainsi un système d'expression de l'évidentialité qui ne recoupe pas celui des degrés de réalité tel qu'il est fourni par les modes verbaux. L'évidentialité directe peut être considérée comme non marquée, et sous-entendue par l'emploi du mode indicatif.

	FRANÇAIS	ALLEMAND
Evidentiel direct	indicatif, le locuteur est source de son <i>dictum</i>	indicatif, le locuteur est source de son <i>dictum</i>
Evidentiel indirect	verbe de parole + indicatif ou subjonctif ; <i>dictum</i> rattaché à la sphère de la subjectivité ; conditionnel si absence de spécification de la source	subjonctif I ;  subjonctif II si <i>dictum</i> non assumé
Evidentiel inférentiel	futur antérieur, le locuteur est source de son <i>dictum</i> Conditionnel, <i>dictum</i> rattaché à une source autre que locuteur	<i>müssen</i> + parfait, <i>mögen</i> + parfait

**Figure 51 : l'évidentialité en français et en allemand**

On remarquera que les nuances ne se recoupent pas entre le français et l'allemand : en allemand c'est le trait [ $\pm$  assumé] qui régit le passage du subjonctif I au subjonctif II. Un locuteur peut rapporter un *dictum* et y adhérer (subjonctif I) ou se dégager de toute responsabilité (subjonctif II). En français, il semblerait que le choix du conditionnel ou du subjonctif soit régi par le trait [ $\pm$  source indirecte] : au subjonctif, le *dictum* est directement rattaché à la subjectivité du locuteur ; au conditionnel, le *dictum* est rattaché à une source externe, spécifiée ou non. La même distinction se retrouve dans l'inférentiel : le futur antérieur relève de la sphère du locuteur, tandis que le conditionnel rattache le *dictum* à une source externe. On a finalement une opposition assez nette, dans le marquage de la source de connaissance en français, entre la sphère du sujet et ce qui n'en relève pas.

Revenons à notre dernier exemple (128) : si le locuteur assumait son dire, il dirait plutôt : « *il a perdu la tête !* ». La nuance peut porter à confusion : le locuteur est la source de savoir et devrait donc émettre son *dictum* à l'indicatif. Or, il n'en est rien, car le *dictum*, loin d'être assumé, se trouve mis à distance par sa forme verbale. C'est qu'intervient dans la spécification du degré de réalité d'une entité de troisième ordre un troisième paramètre : celui du degré d'adhésion ou d'engagement du locuteur.

### 5.1.3.3 Degrés d'engagement du locuteur

Le degré maximal d'adhésion du locuteur à son énoncé est exprimé au mode indicatif, en allemand comme en français. Il peut être considéré, nous l'avons vu, comme le mode non marqué. Relève de la sphère du locuteur ce qu'il peut expérimenter directement. Lorsqu'un *dictum* est rapporté par subordination à un verbe de parole, il est présenté comme assumé par le locuteur, en dépit de la mise à distance par la spécification de la source indirecte de savoir :

(129) On dit qu'il a beaucoup souffert

À noter toutefois que cette introduction du *dictum* par un verbe de parole à la première personne fait contresens, dans la mesure où le *dictum* émane directement de sa source. On retrouve alors l'effet de l'emploi décalé qui permet de marquer une nouvelle opposition :

(130) je te dis que je l'ai vu !

Ici, le verbe introducteur de parole permet en fait de renforcer, ou de souligner le degré d'adhésion du locuteur à son *dictum*. La forme non marquée d'une simple assertion à l'indicatif est renforcée par le verbe de parole. Pas de mise à distance ici, mais plutôt un rapprochement du *dictum* vers la sphère du locuteur.

Lorsque la source indirecte est spécifiée, le locuteur ne reprend pas à son compte le *dictum* et ne l'intègre pas dans la sphère temporelle proximale de l'indicatif. Deux cas de figure se présentent :

(i) l'origine du savoir n'est pas spécifiée, auquel cas le *dictum* est localisé temporellement (ou plutôt modalement) par le temps verbal. Le locuteur ne marque pas ouvertement sa distance avec le contenu de son énoncé. On peut dire que son adhésion est sous-spécifiée.

(ii) l'origine du savoir est spécifiée explicitement, notamment par des adverbes ou des prépositions simples ou complexes (*selon, d'après, soi-disant...*). Dans ce cas, le locuteur marque qu'il n'assume pas le *dictum* et dégage sa responsabilité quant au contenu de l'énoncé.

L'on peut alors conclure avec Hassler (2015 : 205) que l'engagement du locuteur est d'autant plus faible que l'évidentialité de l'énoncé est explicitement marquée.

Cette étude comparée de l'expression des degrés de réalité des entités de troisième ordre en allemand et en français nous aura permis de montrer la complexité de ce référentiel qui mêle parfois sans les distinguer plusieurs paramètres, lesquels sont corrélés à des degrés variables les uns aux autres : une source externe de savoir entraîne un amoindrissement de la responsabilité du locuteur quant à son *dictum*. Si ce dernier est peu probable, il semble cohérent que le locuteur n'y adhère pas. En revanche, ce qui est personnellement expérimenté ne peut qu'être indubitable et donc assumé. Ici se dessinent la parenté entre modalité et évidentialité, mais aussi un continuum des degrés de réalité ancrés sur le *champ d'immédiateté*. Nous tenterons de mettre en lumière ce continuum à la section suivante.

## **5.2 Evidentialité et modalité**

La définition de la localisation temporelle relative externe du point de vue sémantique puis syntaxique, assortie d'une étude comparée de cette localisation sur le continuum *realis / irrealis*, nous a conduits à mettre en lumière la complexité des composantes de ce continuum, et notamment l'intrication des notions de modalité et d'évidentialité. Nous préciserons ici en quoi le continuum *realis / irrealis* se situe à la croisée des référentiels (5.2.1) puis montrerons comment l'évidentialité est ancrée sur la deixis (5.2.2), avant de clarifier les restrictions pragmatiques qui régissent les affinités temporelles et modales des différents degrés de réalité (5.2.3).

### **5.2.1 A la croisée des référentiels**

Le continuum *realis / irrealis* se déploie conjointement sur plusieurs tableaux. Nous verrons ici qu'il croise les degrés de réalité et les degrés de certitude (§5.2.1.1). La notion d'évidentialité ainsi abordée présente des extensions épistémiques (§5.2.1.2) qui permettent de penser en un seul référentiel le continuum *realis / irrealis* (§5.2.1.3).

#### **5.2.1.1 Degrés de réalité ou degrés de certitude ?**

La section précédente a permis de mettre en lumière le système de la modalité qui spécifie divers degrés de réalité, allant schématiquement de l'indicatif, mode du réel, à l'hypothétique, mode de l'irréel en passant par le continuum de l'injonction formé par l'impératif, le subjonctif et l'optatif. Ces divers degrés de réalité sont caractérisés par leur rupture ou continuité avec l'indicatif. La modalisation des énoncés renferme pourtant davantage de nuances et de spécifications sémantiques, notamment celle de la source du savoir. L'étude comparée du français et de l'allemand (5.1.3) nous a permis de montrer que la source de savoir, et le degré d'adhésion du locuteur influent sur les choix du mode verbal ou de l'expression du degré de réalité. C'est que l'évidentialité n'est pas sans rapport avec la modalité. Preuve en est le tableau présenté ici et inspiré d'Aikhenvald (2004 : 3) qui recense

les oppositions évidentielles disponibles dans les langues dont l'évidentialité est une catégorie morphosyntaxique. On a des systèmes à deux oppositions (A), à trois oppositions (B), à quatre oppositions (C) et à cinq oppositions (D) :

	direct	indirect	rapporté	autre	non visuel	auditif	inféré	visuel	cité	assumé
A1	X	X								
A2		X		X						
A3			X	X						
A4		X			X					
A5				X		X				
B1	X ou visuel		X				X			
B2					X		X	X		
B3			X		X			X		
B4			X		X		X			
B5			X	X					X	
C1			X		X		X	X		
C2	X ou visuel		X				X			X
C3	X		X				X		X	
D1	X visuel		X		X		X			X

**Figure 52 : typologie des oppositions évidentielles dans les langues naturelles, d'après Aikhenvald (2004)**

Notre présentation de l'évidentialité s'était fondée sur trois catégories : expérience directe, *dictum* rapporté, *dictum* inféré. Dans les exemples cités ci-dessus, seuls les systèmes A2, A3 et B5 ne comportent pas de catégorie 'expérience directe', probablement parce que cette catégorie est la forme non-marquée du système, comme c'est le cas pour le français et l'allemand. Si les systèmes répertoriés dans certaines langues naturelles comportent plus de trois oppositions, c'est qu'ils subdivisent certaines d'entre elles. Ainsi, le rapporté et le cité peuvent être distingués, tout comme l'expérience directe, visuelle ou non. Les trois grandes catégories de l'évidentialité se retrouvent donc, enrichies dans les cas des langues à système C2 ou D1 d'une nuance 'd'assumé' qui vient spécifier l'engagement du locuteur dans ce qui est indirectement rapporté. Ici se dessine l'implication du locuteur dans le statut de son énoncé : sa responsabilité est diversement engagée selon le contenu sémantique de la marque employée. Ce qui est direct est indubitable et remporte l'adhésion du sujet, tandis que ce qui ne relève pas de l'expérience directe n'implique pas l'adhésion du locuteur, à moins qu'elle ne soit spécifiée, auquel cas elle doit faire preuve d'un marquage spécifique (C2, D1). En



somme, le jugement du locuteur interfère avec le marquage de l'évidentialité. C'est que la spécification de la source de savoir entraîne *de facto* une connotation épistémique.

### 5.2.1.2 Extensions épistémiques de l'évidentialité

Si nous reprenons le continuum modal allant de l'indicatif à l'hypothétique, vecteur d'irréalité, c'est ce dernier degré d'irréalité qui est concerné par la modalité épistémique, c'est-à-dire l'expression du jugement du locuteur quant à la vérité de son *dictum* dans des mondes possibles. Le *dictum* présente des degrés variables de certitude, aussi entraîne-t-il des degrés variables d'adhésion du locuteur, sans qu'il s'agisse pour autant d'un même critère. Ainsi, son statut épistémique peut varier sur un continuum allant du nécessaire à l'impossible, en passant par le vraisemblable et l'improbable. Si l'on observe les trois degrés d'évidentialité, on voit que chacun d'eux est naturellement corrélé à un statut épistémique : ce qui est directement expérimenté est certain, nécessaire. Lorsque ce n'est pas le cas, et que la connaissance est issue de source indirecte ou conclue par inférence, le locuteur doit prendre position et spécifier le statut épistémique de son *dictum*, ce qui entraîne l'expression de son adhésion. Les nuances suivantes peuvent être exprimées :

(131)	évidentialité	modalité épistémique	exemples
	directe	certain	<i>elle est radieuse, (je l'ai vue)</i>
	indirecte	vraisemblable	<i>on dit qu'elle est radieuse</i>
		improbable	<i>(on dit qu') elle serait radieuse</i>
	inférée	vraisemblable	<i>elle doit être radieuse/ elle aura été radieuse</i>

On comprend ainsi que les trois paramètres soient étroitement liés. Lorsqu'un locuteur exprime une inférence, qui émane de lui, il semble cohérent que cette dernière soit davantage assumée que le discours d'autrui, et donc considérée comme vraisemblable. Lorsque sont cumulées les marques de source indirecte du savoir et de l'irréel (conditionnel + discours rapporté), il en résulte une double mise à distance du *dictum* qui se voit conférer le statut d'improbabilité. En somme, le continuum *realis / irrealis* se déploie en conjuguant des paramètres qui entrent en cohérence les uns avec les autres.

### 5.2.1.3 *Le continuum realis / irrealis*

L'échelle des degrés de réalité tient compte, on l'aura compris, de plusieurs paramètres corrélés les uns aux autres. Reprenons ses différents degrés.

#### REALIS

L'indicatif est le mode d'expression des entités réelles, entités de second ordre, actualisées dans les énoncés et rattachées au *champ d'immédiateté*. Son corrélat évidentiel est l'expérience directe et son corrélat épistémique, le certain. L'engagement du locuteur ne peut qu'être maximal, à moins d'être modifié par une expression appropriée : *elle est radieuse, à ce qui se dit*.

#### CONTINUUM INJONCTIF

Le continuum de l'injonction rassemble les modes impératif, subjonctif et optatif, qui ont pour caractéristique de rattacher le *dictum* non au *champ d'immédiateté* mais à la sphère du sujet. L'injonction exprime un souhait ou un ordre et sert à exprimer ce que le locuteur souhaite voir réalisé en même temps que la demande de sa réalisation. Il semblerait approprié de considérer que ce continuum est placé sous le trait [ $\pm$  contrôle du sujet], car seul le degré d'insistance varie d'un mode à l'autre. Dans tous les cas, l'injonction est supposée suivie de sa réalisation, aussi ce continuum se trouve-t-il dans une situation de contiguïté avec l'indicatif. Il représente le mode le plus proche de la réalité, le plus réalisable.

Sous-catégorie de ce continuum, le subjonctif permet de rendre compte de la sphère du sujet, et d'exprimer notamment les souhaits (orientés vers le futur) ou les états intérieurs (au présent).

#### CONTINUUM EPISTEMIQUE

Le continuum épistémique permet de spécifier le pôle *irrealis* que constitue la modalité hypothétique. Nous avons vu qu'il se décline en degrés : nécessaire, vraisemblable, improbable, impossible. Or, l'engagement du sujet, l'expression de son positionnement par rapport à son *dictum* est nécessaire à la spécification du statut épistémique de l'énoncé, c'est-à-dire du degré de réalité de l'entité de troisième ordre. Lorsque le *dictum* est présenté comme

certain, il peut être assumé directement par le locuteur qui le reprend à son compte, ou cité fidèlement mais assumé. Ce statut épistémique le rapproche de l'indicatif.

#### IRREALIS

L'irréalité peut être exprimée par l'hypothétique doublé du désengagement du locuteur, mais aussi par la négation.

Quelle est la place du médiatif, c'est-à-dire de l'évidentialité, dans ce contexte ? Les corrélations avec la modalité épistémique, mais aussi sa relation naturelle avec la sphère de la subjectivité grammaticalement marquée par le subjonctif, ou encore sa relation avec le *champ d'immédiateté* marqué par l'indicatif, en font une catégorie qui transcende le continuum *realis / irrealis* au moins du point de vue théorique. Nous verrons par ailleurs que ses emplois décalés sont encore porteurs de sens.

L'évidentiel direct relève du certain, puisque le *dictum* a fait l'objet d'une expérience directe. L'évidentiel indirect, rapporté, peut relever du continuum subjectif de l'injonction ou de l'hypothétique. Son statut dépend de la prise de position du locuteur à l'égard de son *dictum*. L'inférentiel enfin, nous l'avons vu, ne peut qu'être assumé par le locuteur qui en est la source, ce qui lui confère un degré de réalité supérieur à l'évidentiel indirect. L'évidentialité est finalement croisée avec l'engagement du locuteur dans son énoncé.

Nous avons bien identifié les différentes composantes qui entrent en jeu dans l'assignation des degrés de réalité aux entités de troisième ordre. Le degré maximal d'engagement du locuteur se retrouve là où le *dictum* est une entité de second ordre, rattachée au présent du *champ d'immédiateté*, donc actualisée dans l'énoncé. C'est l'expérience directe, celle qui comporte une dimension spatio-temporelle et à laquelle il est possible de renvoyer directement par la deixis. La deixis aurait-elle donc prise avec l'évidentialité ?

## 5.2.2 Evidentialité et deixis

La deixis permet de renvoyer au *champ d'immédiateté* sur lequel s'ancre le locuteur. Or, l'extrémité du continuum évidentiel, permettant de spécifier que le *dictum* est certain car il a fait l'objet d'une expérience directe, relève du *champ d'immédiateté*. Il est donc possible de spécifier le statut évidentiel des entités par la deixis, ce qui signifie en creux que la deixis peut être considérée comme un domaine d'expression de la modalité. L'évidentialité a été de longue date qualifiée comme un phénomène déictique (Jakobson, 1957 ; Schlichter, 1986 ; Woodbury, 1986), qui est en partie lié au système temporel. Nous reviendrons sur une langue dont a été présenté le système déictique au Chapitre III, le maya yucatèque, qui inclue effectivement la spécification évidentielle dans son système déictique (5.2.2.1), puis présenterons un phénomène de fusion entre l'expression de la distance et celle de l'évidentialité en tsou et en macédonien (5.2.2.2), phénomène que permettent d'expliquer les développements précédents. Le marquage du distal peut permettre de marquer le degré maximal d'irréalité, nous en présenterons quelques exemples (5.2.2.3). Nous pourrions alors aborder dans la section suivante les affinités temporelles inhérentes à l'évidentialité.

### 5.2.2.1 Quand la deixis est évidentielle : retour sur le maya yucatèque

Hanks (2009) présente le système déictique du maya yucatèque comme ni particulièrement exotique, ni particulièrement élaboré mais attire l'attention sur des phénomènes peu remarqués de complexité du système déictique, par-delà l'apparente simplicité du système. Le maya yucatèque dispose, nous l'avons vu, d'une catégorie de déictiques d'ostentation, qualifiés d'évidentiels car ils permettent de pointer une entité tout en spécifiant son mode d'accessibilité sensorielle : perceptible par l'ouïe (*hé'e-la*), par le toucher (*hé'e-lo'*) ou par l'audition (*hé'e-be'*). Ces évidentiels d'ostentation, qui permettent de pointer les entités en fonction de leur mode de perception ou d'accessibilité, s'opposent à une série de démonstratifs (*té'el-a'* et *té'el-o'*) qui spécifient une relative proximité, du locuteur ou du destinataire, avec les nuances détaillées au chapitre III et qui ne sont plus notre propos ici. La forme *hé'e-e* permet quant à elle de remplir le rôle de démonstratif à valeur modale exprimant la certitude. L'analyse de W. Hanks permet de mettre en évidence le continuum entre les

évidentiels d'ostentation et ce démonstratifs modal *hé'e-e'* dont les (im)possibilités de co-occurrence avec d'autres marqueurs modaux montrent qu'ils ne relèvent pas de la même catégorie. Ainsi, les évidentiels démonstratifs rencontrent des restrictions d'ordre pragmatique et ne peuvent apparaître dans des propositions non réelles, quel que soit leur degré d'irréalité (incertitude, doute ou conjecture). L'auteur fait justement remarquer qu'on ne peut à la fois pointer une entité et s'interroger sur son existence (Hanks, 2005 : 15). Leur contenu sémantique est avant tout celui d'attirer l'attention du destinataire sur un objet perceptible par les sens. Le modal n'a pas cette force performative, mais exprime la certitude non fondée sur une évidence, qui ne renvoie à aucune entité spécifique. Certes, les évidentiels d'ostentation et le démonstratif à valeur modale ont une certaine connivence, puisqu'ils renvoient tous au domaine du certain, mais leur champ d'emploi varie. Ainsi, les évidentiels ne peuvent apparaître en même temps qu'une marque d'*irrealis* : la particule *wá* marque les interrogations globales, les conditionnelles, et les alternatives en *soit-soit* ; elle ne peut tolérer les évidentiels d'ostentation, mais accepte la marque modale. Lorsque les démonstratifs d'ostentation ou le démonstratif modal sont employés dans des énoncés à particule modale ou évidentielle, ils s'opposent dans la modification du sens de l'énoncé et conduisent l'auteur à la conclusion suivante (*ibid.* : 16) :

The implication is that the ostensive forms actually encode the pragmatic function of showing the referent according to its perceptibility. By contrast, the modal only implies certainty, but does not encode it; we can block the inference without producing pragmatic contradiction. What matters for these forms is not spatial location but phenomenal access (epistemic or perceptual).

Nous avons pu montrer que l'évidentialité se divisait en trois grandes zones, directe, indirecte-rapportée et inférentielle. Il semble manifeste que les évidentiels d'ostentation ne relèvent que de la première zone d'évidentialité, dans la mesure où les formes ne renvoient qu'à des entités accessibles. La marque évidentielle modale, *hé'e-e'*, relève quant à elle de la seconde zone évidentielle où elle permet de spécifier l'adhésion du locuteur. Le continuum mis en lumière comporte bien les nuances que sont le type d'accessibilité de l'objet, le degré de certitude de sa réalité (modalité épistémique) et le degré d'adhésion du locuteur. Le

démonstratif modal du maya yucatèque souligne la certitude tout en spécifiant en creux l'adhésion du locuteur. Preuves à l'appui :

- *Bakáan*, particule à valeur contre-expectative, signifie combinée à la marque modale que le locuteur a des raisons de croire un *dictum* mais refuse d'en prendre la responsabilité. Il se dégage de son *dictum*.

- *Lobil*, particule évidentielle à valeur adversative, signifie combinée à la marque modale que le locuteur espère le *dictum*. À l'inverse, lorsqu'elle est combinée aux évidentiels d'ostentation, le *dictum* est considéré comme vrai mais non souhaité. Il y a dans les deux cas un décalage entre la situation et la volonté du locuteur. Le marquage modal fait pencher l'interprétation vers l'adhésion du sujet à son *dictum*. Dans le cas contraire, le *dictum* est rapproché de la réalité mais éloigné de la volonté du locuteur.

- *Wale'* enfin exprime divers degrés de virtualité (dubitatif, admonitif ou exhortatif), que seuls les évidentiels actualisent dans une lecture factitive. Le modal dégage le locuteur du *dictum* : ce dernier ne se prononce pas.

Ainsi, le contenu épistémique du démonstratif modal *hé'ele'* peut être neutralisé par les cooccurrences modales au sein de l'énoncé. Seule reste la nuance d'adhésion du locuteur, semble-t-il. Une analyse plus détaillée serait nécessaire pour attester ce qui transparaît dans les exemples fournis par Hanks (2009) : le continuum évidentiel semble contenir les différents paramètres qui interviennent dans celui des degrés de réalité. Il témoigne de l'intrication entre modalité et évidentialité d'une part, entre évidentialité et deixis d'autre part.

L'exemple d'une langue ne peut à lui seul fonder une règle. Le propos ici est simplement de montrer que dans différentes aires linguistiques se retrouvent les mêmes phénomènes. L'intrication de paramètres multiples dans le continuum *realis-irrealis* qui permet la localisation des entités de troisième ordre transparaît dans les formes et restrictions d'emploi du français et de l'allemand ; elle prend racine en maya yucatèque dans le système déictique. Aikhenvald (2004 : 9-10) signale également les langues mataco-mataguayennes, parlées en Amérique du Sud (Paraguay, Bolivie, Argentine) qui fusionnent dans leur deixis la modalité, la temporalité et l'évidentialité. Le maká, par exemple, spécifie le proximal accessible que l'on peut toucher de sa main, le proximal non tangible et plusieurs degrés de



des référentiels témoignent de leur parenté. L'évidentialité a trait à la modalité, nous l'avons vu, et peut également s'étendre à la deixis où elle fusionne avec l'expression de la distance. Un second exemple permet de mettre en lumière ces compatibilités, celui du macédonien.

Langue slave, indo-européenne, parlée en Macédoine, le macédonien ne dispose pas d'une catégorie évidentielle comme ce peut être le cas en maya yucatèque, mais la source de l'expérience est implicitement dénotée par le temps verbal dont elle influe sur la forme : un passé simple implique que le locuteur a directement vécu l'expérience, tandis que dans le cas contraire, une forme particulière (*L-form*) permet une mise à distance (Mushin, 2000 : 930). On a ainsi :

- (134) MACEDONIEN (slave)
- |  |                   |            |
|--|-------------------|------------|
| Taa go   | mesi              | lebot      |
| 3sg 3sg  | make.bread(3sgSP) | bread(DEF) |
| 'She baked the bread (I saw her do it/I vouch for it)'                         |                   |            |
|  |                   |            |
| Taa go   | mesila            | lebot      |
| 3sg 3sg  | make.bread(L)     | bread(DEF) |
| 'She baked the bread (That's what she told me/supposedly/that's what I heard)' |                   |            |

La forme verbale en L- opère une mise à distance ainsi analysée par Lunt (1952 : 91 ; cité par Mushin, *ibid.*) :

These forms show an action viewed as distanced in time or reality. This may be realized in two ways. The speaker may be disclaiming responsibility for the accuracy of the statement by specifying that he was not a witness to the event, or he may be stating an action which started or took place in the past.

Plusieurs commentaires s'imposent. La mise à distance dans le temps peut être une mise à distance dans la réalité : elle marque dans tous les cas une distance par rapport au *champ d'immédiateté*, présent, réel, perceptible. La description des valeurs du temps en L- mêle plusieurs paramètres, dont nous avons vu qu'ils étaient liés mais réductibles les uns aux autres : le désengagement du locuteur quant à son *dictum* d'une part, et le statut évidentiel de l'entité de troisième ordre, qui n'a pas fait l'objet d'une expérience directe. Il résulte de la



combinaison de ces deux composantes la définition du troisième paramètre : le statut épistémique de l'énoncé, incertain.

Dans les énoncés reportatifs, où les locuteurs rapportent un récit issu de source externe, on s'aperçoit toutefois que l'emploi de la forme du passé distant à valeur évidentielle n'est pas la stratégie adoptée par les locuteurs. Dans le discours, le passé distant en L- permet de souligner la valeur épistémologique du *dictum*. Les locuteurs favorisent toutefois un déplacement de perspective et adoptent le discours direct (et non rapporté), afin d'obtenir, d'après les analyses de Mushin (*ibid.*), un mode plus expressif, plus cohérent, plus proche des personnages dont il est impossible de rendre la complexité des émotions en les présentant à distance. L'évidentialité directe est ainsi massivement employée par les locuteurs. On remarquera que cette stratégie corrobore la lecture de la zone de focalisation attentionnelle comme faisant l'objet du plus haut degré de spécificité : le discours direct et le *champ d'imédiateté* permettent cette précision, ce qui peut expliquer les phénomènes de déplacement de perspective quand le *dictum* doit être évoqué avec plus de précision que ne le lui permettent les formes reportatives permises par la langue<sup>59</sup>. L'évidentialité participe donc de la deixis et de la modalité en macédonien également, où elle permet de renforcer le statut épistémique et par ricochet le degré de réalité d'un *dictum*.

### 5.2.2.3 Les nuances distales : l'exemple du pomak

L'expression de la proximité entraîne une association naturelle entre la distance (proche), l'évidentialité (direct), la modalité épistémique (certain) et l'adhésion du locuteur (assumé). Qu'en est-il de l'expression de la distance ? Elle devrait logiquement cumuler l'évidentialité indirecte, le statut épistémique incertain et varier en termes d'adhésion du locuteur à son *dictum*. Dans le cas du pomak, que nous allons développer ici, c'est l'expression du distal qui peut adopter dans certains contextes temporels, définis par le temps du verbe principal, des interprétations temporelles *irrealis*. La connotation épistémique avoisine l'incertain, même si elle n'est pas directement exprimée.

---

<sup>59</sup> Un autre exemple du même phénomène a été évoqué avec l'interprétation de l'opposition *here / there* en anglais parlé par des immigrés (Zhang & Sterponi, 2020 ; §3.2.2.2).

Le pomak, autre langue slave, dispose d'une série de trois déictiques marquant la proximité avec le locuteur (-s-), la proximité avec le destinataire (-t-) et le distal (-n-). Adamou (2011) montre que ces mêmes marques peuvent être interprétées différemment en fonction de l'ancrage temporel de l'entité et de son rapport avec la situation d'énonciation. Dans le cadre de la localisation temporelle absolue, où l'on renvoie au référentiel partagé par les interlocuteurs, les déictiques peuvent être interprétés spatialement ; dans le cadre de la localisation temporelle relative interne, leur emploi dénote une localisation non pas spatiale mais temporelle, où -s- renvoie au présent, -t- au passé, et -n- au futur, comme dans les exemples suivants (*ibid.*: 10) :

(135) POMAK (slave)

Interprétation au présent du proximal -s- :

*na 'sfadba-sa sam / 'ima 'mnogo i'nsan*  
 at wedding-DEF.S am.1SG is.3SG many people

'I'm at the wedding (here and now). There are a lot of people'.

Interprétation au passé du proximal-destinataire -t-:

*De'niz-et 'befe 'tjist*  
 sea-DEF.PAST was.3sg clean

'The sea was clean'

Interprétation au futur du distal -n- :

*'Utre je var'vi-me nah de'niz-en*  
 tomorrow will go-1PL to sea-DEF.FUT

'Tomorrow we'll go to the seaside'

Notons que le passé est rattaché à la proximité, le futur à la distance temporelle : le passé est plus connu car il a été vécu et expérimenté, ce qui n'est pas le cas du futur, plus proche de l'irréel. C'est d'ailleurs une interprétation irréaliste qui reçoit le morphème -n- dans le troisième cas de localisation temporelle, la localisation relative externe qui s'effectue sur un degré de réalité. Il marque par exemple les référents définis dans les contes de manière systématique, ce qui peut être interprété comme marquage du distal ou de l'irréalité, les deux étant corrélés. De même, le domaine de l'*irrealis* en pomak comporte un subordonnant temporel spécifique sur lequel est apposée la marque du distal-irréel -n- (*ibid.* : 16). De la même manière, le pronom relatif porte un marquage déictique qui reçoit une lecture spatiale si

le verbe est au présent, et temporelle si le verbe est au passé.

Les trois marques de l'opposition proximal-distal apparaissent également dans le cadre de la subordination. L'absence de marquage souligne la rupture temporelle et situe le *dictum* dans le champ *irrealis*. À l'inverse, l'association du subordonnant avec une marque déictique permet de renvoyer à des localisations temporelles en lien avec la situation d'énonciation. Ainsi, le *-t-* est associé au passé et le *-n-* marque le futur ou l'habituel. Adamou (*ibid.*: 18) récapitule ainsi les diverses marques :

<i>a'ga</i>	'quand' / 'si'	irrealis / conditionnel
<i>a'gato/ku'gato</i>	'quand'	passé
<i>a'gano/ku'gano</i>	'quand'	futur / habituel

**Figure 53 : renvoi temporel des marques déictiques du pomak, d'après Adamou (2011)**

En somme, la distance peut se trouver corrélée avec le mode *irrealis* voire avec la sphère temporelle moins réelle que représente le futur, comme c'est le cas du pomak. Si ce type de corrélation peut se retrouver dans certaines langues, c'est qu'il existe une forme d'affinité temporelle entre certains degrés de réalité et certaines localisations spatiales et/ou temporelles.

### 5.2.3 Affinités temporelles

Les affinités temporelles entre certains évidentiels et leurs implicatures modales ont affleuré au fil des exemples analysés dans les développements précédents. Nous tentons ici de présenter une synthèse des restrictions d'emplois inhérentes aux diverses formes des marques évidentielles. L'évidentialité présente des affinités avec le temps (5.2.3.1), l'aspect (5.2.3.2) et le continuum *realis / irrealis* (5.2.3.3.).

#### 5.2.3.1 Temps et évidentialité

Premier constat notable : les marques évidentielles peuvent varier en fonction du temps verbal auquel elles sont associées. Dans les langues où elles représentent une catégorie morphosyntaxique, elles apparaissent massivement dans les énoncés déclaratifs, au passé et au présent, mais rarement au futur. Aikhenvald (2004 : 13) montre de surcroît que c'est au passé que le nombre d'évidentiels est le plus important, et fait remarquer que le phénomène est logique :

This is intuitively plausible : an information source refers to something already perceived and interpreted. This is especially so if we have to deal with inference, and non-firsthand information, and perhaps also verbal report.

En tucano (langue amérindienne parlée en Amazonie) par exemple, quatre évidentiels peuvent être employés dans les énoncés au passé, deux au présent, mais aucun au futur. Le futur n'étant pas encore vécu, il ne fait pas l'objet d'une quelconque expérience : il est à lui-même sa propre marque évidentielle car il marque le 'non-expérimenté', ce qui entraîne une série de corrélations modales implicites si elles ne sont pas marquées différemment (incertain, non assumé).

Certaines langues fusionnent les marques temporelles avec les marques évidentielles : le marquage évidentiel de l'expérience directe se fait au passé immédiat, mais l'évidentiel indirect est marqué par le passé éloigné en jarawa (langue arawá parlée au Brésil) comme en hinuq (langue caucasienne), langues où seul le passé distingue les sources de connaissance (*ibid.* : 6). Dans ces deux langues, les marques évidentielles ne sont pas spécifiées au présent ou au futur, où l'on peut les déduire implicitement du statut temporel. L'affinité entre le passé

et le marquage évidentiel indirect est perceptible dans l'approche diachronique : que les marques de type résultatif prennent des sens évidentiels a été signalé au sujet des langues slaves, de l'albanais, du turc, de l'iranien et des langues finno-ougriennes, mais encore de certaines langues algonquiennes (Aikhenvald 2014 : 31). La raison en serait la suivante (*ibid.*) :

The connection between perfect (or anterior) in its resultative meaning and a non-firsthand evidential is a typologically widespread tendency. The result of an action or state, or of an action or state viewed as relevant for the moment of speech is reinterpreted as having the meaning of inference based on visible traces, and other non-firsthand sources, such as assumption and hearsay.

Le type de phrase (affirmative, interrogative) conditionne le marquage évidentiel : le tariana (langue arawak) comporte onze marques à l'affirmatif, marques qui déclinent quatre nuances évidentielles (visuel, non-visuel, indirect, inféré) aux trois temps que sont le présent, le passé récent et le passé éloigné. On devrait donc avoir douze formes, mais il n'existe pas de marque pour le discours rapporté au présent. Cela peut s'expliquer par le fait qu'un objet de connaissance implique nécessairement un ancrage dans le passé, même récent, où l'expérience d'autrui l'a fait connaître.

<b>Temps</b>	<b>Visuel</b>	<b>Non visuel</b>	<b>Inféré</b>	<b>Rapporté</b>
Présent	<i>-naka</i>	<i>-mha</i>	<i>-sika</i>	—
Passé récent	<i>-ka</i>	<i>-makha</i>	<i>-nihla</i>	<i>-pidaka</i>
Passé éloigné	<i>-na</i>	<i>-sina</i>	<i>-pidana</i>	<i>-nhina</i>

**Figure 54 : Évidentiels du tariana dans les phrases affirmatives (Aikhenvald & Dixon, 1998 : 250)**

Le système évidentiel du tariana semble marquer une distinction entre la sphère du *champ d'immédiateté* (présent, passé immédiat), où les morphèmes portent généralement la lettre *-k-*, et la sphère détachée du *champ d'immédiateté*, où les morphèmes portent un *-n-*. Lorsqu'une phrase est interrogative, le système évidentiel est restreint à quatre marques :

Temps	Visuel	Non-visuel	Inféré
Présent	<i>-tha</i>	<i>hna</i>	<i>-sõ</i>
Passé	<i>-nikha</i>		

**Figure 55 : Évidentiels du Tariana dans les phrases interrogatives, d'après Aikhenvald & Dixon (1998 : 251)**

Le passé n'est plus dissocié en passé récent et passé éloigné, mais représente une seule catégorie, qui ne se distingue du présent que pour l'évidentiel visuel. L'ancrage temporel n'est plus spécifié pour le non-visuel et l'inféré. La catégorie de l'évidentiel indirect (rapporté) a disparu. Deux explications d'ordre pragmatique pourraient être avancées à cette simplification drastique du système évidentiel dans le cadre de la phrase interrogative : (i) le focus attentionnel est dirigé vers un objet inconnu, donc moins spécifié ; (ii) l'interrogation est un énoncé performatif que l'on ne peut accomplir qu'au présent. L'énoncé pourrait relever du domaine *irrealis*, dans la mesure où il y a incertitude quant à son contenu qui fait l'objet d'une interrogation – c'est d'ailleurs le cas dans certaines langues, comme nous le verrons en 5.3.2.3. En somme, l'ancrage temporel entraîne une restriction sur le choix des évidentiels, la source de la connaissance étant en partie impliquée par la temporalité où elle prend place.

### 5.2.3.2 Aspect et évidentialité

L'aspect du verbe principal contraint de même le système évidentiel des langues pour des raisons pragmatiques : nous venons de voir que le savoir indirect est nécessairement antérieur au moment où il se trouve rapporté. Ainsi, l'accompli peut se trouver être la forme non marquée de l'évidentiel direct, comme c'est le cas en turc (langue altaïque), où *-di* marque le passé et implique un constat résultatif (Peterson, 2015 : 14-15). Lorsque la marque évidentielle de connaissance indirecte remplace l'accompli, elle entraîne un sens miratif, c'est-à-dire la surprise résultant du décalage entre ce qui était attendu par le locuteur et ce qui est effectivement sous ses yeux. L'exemple suivant illustre le phénomène :

- (136) TURC (altaïque)  
*Kemal gel-di*  
 Kemal came-PAST  
 ‘Kemal came’
- Kemal gel-mis*  
 Kemal came-EVID  
 ‘Kemal came !’

Les langues tibéto-birmanes, langues à orientation temporelle aspectuelle, associent également l'évidentialité à l'aspect : en tibétain, il n'y a pas de marquage évidentiel à l'imperfectif (Aikhenvald, 2014: 14 ; DeLancey, 1986 : 210-211). Or, une action à l'imperfectif n'est pas donnée comme finie, et ne peut donc pas faire l'objet d'une connaissance.

Si l'aspect a des implications évidentielles, le marquage évidentiel peut neutraliser la spécification aspectuelle : ainsi les évidentiels auditif et inférentiel du kashaya (langue hoka parlée en Amérique du Nord) sont incompatibles avec le marquage aspectuel, tandis que les évidentiels visuel, indirect et 'performatif' sont compatibles avec les marques de perfectivité / imperfectivité (*ibid.*). Vu au prisme de nos développements du Chapitre IV, ce phénomène présente une cohérence certaine : l'absence de marquage aspectuel revient à une spécification temporelle moindre, qui se borne à transmettre le *dictum* sans contours temporels. Or, la sous-spécification est renforcée par la mention de l'origine du savoir, une origine relativement abstraite (inférence ou audition). En revanche, les évidentiels visuel, indirect (donc directement expérimenté par autrui) et performatif connotent un rapport immédiat, une proximité avec le *dictum* qui peut donc être davantage défini. Cette lecture attentionnelle du degré de spécification pourrait de même expliquer que les évidentiels ne puissent pas apparaître dans les propositions subordonnées (*ibid.*: 15), c'est-à-dire dans un satellite, hors du focus attentionnel : préciser l'origine d'une connaissance revient à la définir à un degré certain d'exactitude, ce qui semble incompatible avec la possibilité d'apparaître hors du focus attentionnel.

Autre système témoin de la fusion entre aspect et évidentialité, le bulgare (langue slave, indo-européenne) dispose de neuf marques temporelles si la source de savoir est directe, mais cinq seulement si elle est indirecte. Dans ce dernier cas, la distinction entre le présent et

l'imparfait est neutralisée, tout comme les distinctions entre les temps du passé (parfait, plus-que-parfait) ou entre les temps du futur (futur antérieur, futur dans le passé) (*ibid.*). La spécification temporelle réduite lorsque le discours est rapporté rappelle en français la possibilité d'employer des propositions infinitives (*il m'a dit de me taire*) par nature temporellement sous-spécifiées. En effet, les propositions infinitives (i) complètent un verbe factitif (*faire, laisser*), un verbe de parole ou causatif de mouvement (*emmener*) ; ou (ii) elles interviennent dans l'interrogative indirecte, ou encore (iii) dans la proposition subordonnée relative. Dans les deux derniers cas, « l'infinitif est affecté d'une nuance d'éventualité » (Riegel *et al.*, 2005 : 336). Dans le premier, comme en bulgare, le discours rapporté peut être dégagé de son ancrage temporel, dans la mesure où il ne relève pas directement du *champ d'immédiateté* du locuteur.

### 5.2.3.3 Mode et évidentialité

Deux pôles réunissent la modalité et l'évidentialité, qui ont été mis en lumière dans les précédents développements. D'une part, le présent de l'indicatif, qui permet d'évoquer l'expérience directe ; d'autre part le pôle du futur, dont l'irréalité entraîne un contenu sémantique d'incertain et d'information indirecte. L'exemple du kalaallisut (langue eskimo) témoigne de la possibilité de fonder l'expression du futur exclusivement sur un marquage modal, dans une langue non tendues à orientation modale. Le système verbal décline ainsi des formes qui fusionnent mode, aspect et focalisation, selon les nuances suivantes (Bittner, 2005 : 348) :

<i>Modes factuels</i>	indicatif, interrogatif, factif
<i>Modes non factuels</i>	irrealis, non-factuel
<i>Modes prospectifs</i>	optatif, impératif, hypothétique
<i>Modes circonstanciels</i>	élaboratif, habituel

**Figure 56 : découpage modal des temps en kalaallisut, d'après Bittner (2005)**

L'expression du futur est permise par trois groupes morphologiquement non homogènes de marques sémantiques : prospectif statique (états mécaniquement prospectifs), prospectif inchoatif (processus attendus déjà initiés) et prospectif modal (requête ou souhait). Le premier groupe renferme un sens modal proche de l'optatif, dans la mesure où il rassemble des



prédicats statiques qui évoquent des états mentaux orientés vers le futur : ‘désirer’, ‘espérer’, ‘tenter de’, ‘planifier’ etc. (*ibid.*: 353). Le second groupe voit des formes qui peuvent apparaître à l’indicatif, ce qui dénote que l’action a déjà commencé et relève d’un futur immédiat, ce qui le rapproche sémantiquement du statut modal épistémique de la certitude car ils participent déjà de la réalité. Le fait est illustré par l’exemple suivant, où le procès attendu est rendu par le verbe *aggiut* ‘apporter’, tandis que le verbe associé *lir* marque l’aspect déjà initié de l’entité de second ordre (*ibid.*) :

- (137) KALAALLISUT (eskimo)  
*Aap, akkaa. Aggiuti-lir-pa-ra !*  
 yes uncle bring-begin-IND.TV-1s.3s  
 ‘Yes, Uncle. I’m coming with him !’

Le dernier groupe de marquage sémantique du futur est qualifié de prospectif modal car il relève du mode prospectif en rassemblant les formes impératives et optatives. En somme, il est possible de dénoter le futur exclusivement à partir de nuances modales : le kalaallisut en fournit la preuve.

Les affinités entre le futur et l’évidentialité sont soulignées par leur possibilité de combinaison. L’évidentiel inférentiel de l’ersu, langue tibéto-birmane, lorsqu’il est employé seul, introduit une conclusion dont la nuance modale naturelle est la vraisemblance, la probabilité. Associé au futur, dont la nature modale est celle de l’incertain à cause de son irréalité et du fait que nul ne peut avoir été témoin de ce qui n’est pas advenu, il implique une nuance modale d’incertitude (Aikhenvald, 2014 : 28 ; 30). Le même phénomène est présent en shilluk, langue nilo-saharienne parlée dans le Sud du Soudan. Il témoigne de la productivité des emplois décalés des marques évidentielles ou temporelles : la vraisemblance de l’inférence est débrayée de la réalité par la valeur modale du futur. C’est d’ailleurs la forme du futur, ou d’une marque épistémique, qui donne en diachronie la marque évidentielle dans de nombreuses langues. Dans plusieurs langues algonquiennes, les contextes qui ne tolèrent pas l’évidentiel indirect, par exemple la négation, adoptent des formes subordonnées dubitatives dont le sens devient, en contexte, évidentiel (*ibid.*). De même en abkhaz et en circassien, deux langues caucasiennes, l’évidentiel indirect est issu du marqueur du futur. Les exemples de fusion entre le futur et l’évidentialité ne manquent pas et sont corroborés par une

affinité naturelle entre le degré de réalité d'un mode donné et le degré de certitude qui en découle d'une part, et entre la source du savoir d'un locuteur et son degré d'adhésion au *dictum* d'autre part.

### 5.3 LOCALISATION TEMPORELLE RELATIVE EXTERNE ET « METAPHORE SPATIALE » ?

Nous avons vu que l'opération de localisation temporelle relative externe consistait à repérer un *dictum* hors du *champ d'immédiateté* sur une échelle de degrés de réalité variables, dont il a été montré à partir de l'exemple du français et de l'allemand qu'elle combinait plusieurs paramètres corrélés : le degré de réalité de l'entité envisagée ; l'origine de la connaissance acquise ; le degré de certitude du *dictum* ; le degré d'adhésion du locuteur (section 5.1). Cette intrication référentielle permet de rendre compte de la fusion courante entre les marques modales et évidentielles, de même qu'elle rend compte des restrictions mutuelles entraînées par certains ancrages temporels : de la deixis, champ référentiel de l'expérience directe et de ses corrélats (certitude, tangibilité, assomption), à l'irréalité, qui cumule les notions d'incertain, non expérimenté, non assumé, l'évidentialité et la modalité se complètent, parfois par marquage direct, parfois en creux, comme corrélats sémantiques (section 5.2). Que dire de la « spatialité » de la localisation relative externe ? Les phénomènes fréquents dans des familles linguistiques variées d'emplois décalés des évidentiels laissent penser qu'en-deçà de leur spécification de la source de connaissance, ils auraient un contenu sémantique générique de 'mise à distance' (5.3.1). Le continuum *realis / irrealis* serait également caractérisé par le marquage gradué d'une distance avec le *champ d'immédiateté* dont le *dictum* est présenté comme débrayé (5.3.2). Croisant ces phénomènes avec celui des « cas versatiles », nous interrogerons la *polyfonctionnalité* (Aikhenvald, 2008) des marques déictiques, casuelles et temporelles : y a-t-il métaphore spatiale ? Nos observations nous porteraient à voir dans l'ensemble de ces faits une métaphore plutôt d'ordre aspectuel (5.3.3).

### 5.3.1 Remarques sur l'évidentialité

Nous avons jusqu'ici examiné des phénomènes relatifs à l'évidentialité dans ses emplois stricts de marquage de la source de connaissance, directe, indirecte ou inférée. Or l'emploi décalé des marques évidentielles est productive de sens et met en évidence le contenu sémantique profond de l'évidentialité, celui du marquage d'un décalage avec le locuteur. Ce trait est perceptible dans différents contextes évoqués en (5.3.1.1). Corrélé à leur origine diachronique, brièvement rappelée en (5.3.1.2), ce trait [ $\pm$  décalé du locuteur] plaide pour une lecture du continuum *realis* / *irrealis* en termes de distance croissante avec le *champ d'immédiateté*, sur une opposition fondamentale proximal / distal (5.3.1.3).

#### 5.3.1.1 Au-delà de la source de savoir : l'expression du décalage

Certains emplois contre-intuitifs de l'évidentialité se retrouvent dans des langues variées, qui ont pour point commun de souligner un décalage sémantique. La mirativité est le champ de productivité le plus connu d'emploi décalé des marques évidentielles. Feuillet (2015 : 335) la considère même, suivant Guentchéva (1996), comme une des trois valeurs fondamentales de ce qu'il nomme le mode médiatif, c'est-à-dire l'expression de l'évidentiel, avec la connaissance indirecte et l'inférence. La question se pose de l'emploi de marques issues du parfait dans plusieurs langues pour exprimer ces trois valeurs pourtant lointaines les unes des autres, à l'instar du bulgare, du tadjik, du persan cités par Feuillet (*ibid.*), du cree, de tuyuca, du tariana, du kamaiurá ou des langues finno-ougriennes (Aikhenvald, 2008 : 31). La mirativité ne correspond pas, au premier abord, à l'expression de la source d'un *dictum* et semble se détacher des deux autres emplois. Elle est définie selon les auteurs comme l'expression d'une information inattendue, ou de la surprise face à une nouvelle information (Friedman, 2003 : 200 ; LaPolla, 2003 ; DeLancey, 2001 : 369). C'est donc qu'elle inclut, en plus de l'introduction d'un nouveau savoir dans le discours, l'expression d'une attitude du locuteur, ce qui n'est pas le cas dans les deux autres valeurs évidentielles (indirecte, inférée). Dickinson (2000 : 379) rassemble les deux aspects dans sa définition :

In a mirative system, events and states that cannot be easily assimilated are coded differently than those that easily fall in with the speaker's expectations. One construal is based on the speaker's past experiences of similar situations and his general knowledge. This set

of assumptions can range from knowledge about purely physical interactions to assumptions based on cultural and social norms. The second construal is based on the speaker's immediate experience of an event or state. If the immediate situation does not correlate well with the speaker's expectations, the proposition coding the event or state receives special marking.

C'est donc le décalage entre les représentations du locuteur et son expérience effective qui signe le marquage de la mirativité. Pourtant, les marques de mirativité ne sont pas spécialisées dans cette expression. Peterson (2015) montre ainsi que la marque de mirativité en gitksan, langue pénutienne parlée au Canada, est avant tout l'évidentiel indirect. De même, en quechua, c'est l'évidentiel indirect *-shi* qui exprime la surprise s'il est associé au temps de 'découverte soudaine' que marque le suffixe *-na(q)* (Aikhenvald, 2012 : 451). L'apache de l'ouest, langue na-déné, peut également marquer la surprise au travers de l'évidentiel indirect (Peterson, *ibid.*: 18). L'analyse proposée est alors de considérer que la mirativité serait une extension de l'évidentialité, employée pour pointer ce qui surprend le locuteur et attirer ainsi l'attention de l'interlocuteur. Cette lecture est en partie fondée sur Haan (2005), qui met en évidence les corrélations entre l'évidentialité et la deixis : certaines langues fusionnent les nuances de proximité-distance et de visibilité-invisibilité (donc d'évidentialité directe). Les racines déictiques de l'évidentialité directe ont en effet été montrées dans une section précédente.

Pour nous cependant, l'expression de la mirativité au travers de l'emploi d'un marqueur évidentiel ne se limite pas à sa seule parenté avec la deixis. La surprise naît, comme le souligne clairement Dickinson (cité supra), du constat d'un décalage entre les attentes et la réalité ; or c'est l'expression du décalage qui caractérise la spécification de l'origine d'une information. En effet, l'évidentialité peut être considérée comme l'expression du degré de proximité, ou de distance, avec l'expérience du locuteur. L'emploi d'un évidentiel, qu'il s'agisse d'un morphème spécifique ou d'une expression à implication évidentielle, prend des contours miratifs quand sa présence n'est pas nécessaire. Son ajout à la proposition insiste sur un décalage, celui de la réalité par rapport aux attentes personnelles. C'est ainsi que le miratif peut être considéré comme une extension, un emploi décalé de l'évidentialité :

- (138) a. Il pleut !  
b. Tu as vu, il pleut !

Cet exemple pointe le caractère accessoire de la proposition *tu as vu* dans le contenu du *dictum* : d'un point de vue sémantique, il s'agit pour le locuteur d'exprimer son constat (*il pleut*). La surprise est contenue dans l'introduction d'une proposition évidentielle inutile, dans la mesure où la vision de la pluie ne dépend pas, en règle générale, d'une source externe de connaissance, c'est au contraire une expérience directe. Mais introduire de cette manière le *dictum* permet d'y ajouter l'idée d'un décalage. Il est intéressant de noter que cette tournure typique est rattachée à la sphère de l'interlocuteur et à l'accompli, tout comme le sont la plupart des marques d'évidentialité indirecte morphologiquement spécialisées dans d'autres langues évoquées dans les sections précédentes. En somme, ce qui ressort dans l'emploi miratif de l'évidentiel, c'est son trait, à notre sens fondamental, de [ $\pm$  proximité du locuteur]. Ce trait rend cohérente la parenté sémantique et fonctionnelle de l'évidentialité avec la deixis.

C'est encore en termes de distance que s'emploie l'évidentialité pour l'expression de la politesse. Comme la politesse dans nos langues familières s'exprime par décalage du marquage de la personne (voir §4.3.1.2), elle peut s'exprimer au travers du marquage évidentiel dans certaines langues. L'impératif est compatible avec un nombre restreint d'évidentiels. C'est surtout l'évidentiel indirect qui permet d'atténuer l'ordre ou la demande, notamment en cavineña, langue tucano, ou en walpiri et arrente, langues australiennes (Aikhenvald, 2014 : 25). Nous rejoignons l'analyse d'A. Aikhenvald, qui voit dans cet emploi associé à l'impératif l'ajout d'une dénotation de distanciation. Les autres stratégies d'atténuation de l'impératif consistent toutes en une mise à distance, qu'il s'agisse de l'emploi de l'aspect continu, de la forme *irrealis*, ou de la deuxième (voire troisième) personne du pluriel (*ibid.*). La mise à distance semble ainsi être permise par l'évidentialité, dans la continuité de la deixis.

Un dernier emploi contre-intuitif de l'évidentialité est présent dans ce qu'Aikhenvald (2014 : 21) nomme « l'effet de première personne » (*first person effect*). Les emplois décalés se retrouvent essentiellement dans la sphère de la première personne, c'est-à-dire du locuteur, où seraient attendues des marques d'évidentialité directe spécifiant le mode de perception de ce dont il est parlé : visuelle, auditive, ou autre. Or, le remplacement de l'évidentiel direct par

un autre évidentiel est productif de sens. Il marque généralement l'absence d'attention, de conscience ou de contrôle sur les faits rapportés. Ainsi, en tariana, langue tucano, un locuteur peut rapporter avoir cassé une assiette, expérience visuelle, sensorielle au plus haut point, en employant l'évidentiel non-visuel : il ne contrôlait pas son geste, c'était un accident (*ibid.*: 20 ; citant Ramirez, 1997 (I) : 133) :

- (139) TARIANA (tucano)  
*karapi nu-thuka-mahka*  
 plate 1sg-break-RECENT.PAST.NONVISUAL  
 'I broke a plate by accident' (litt. I non-visual broke a plate)

Le même type d'emploi se retrouve en cavineña, langue pano-tacanane parlée en Bolivie : la première personne, si elle est associée à un évidentiel indirect, ne contrôle pas son action. L'hinuq, langue caucasienne du Nord, ajoute à cette nuance de manque de contrôle celui de l'absence de mémoire (Forker, 2014). Absence de mémoire, absence de contrôle, la nuance est encore celle d'une mise à distance du *dictum* hors de la zone de contrôle du locuteur, première zone non proximale que recouvre la modalité injonctive, dont la différence avec l'indicatif est précisément l'absence de contrôle (voir §5.1.1.2).

### 5.3.1.2 Origine diachronique : la mise à distance confortée

Les marques évidentielles puisent leur origine à trois sources : (i) le futur, naturellement corrélé à la modalité épistémique, est communément à l'origine du marquage inférentiel ou indirect de la source de savoir ; (ii) le passé, et tout particulièrement l'accompli, fonde généralement l'inférentiel basé sur des traces visibles ou la source indirecte de savoir ; (iii) la nominalisation verbale a pu donner des marques d'évidentialité indirecte ou de discours rapporté. Ce dernier phénomène consiste à sous-spécifier temporellement un *dictum* indirect, qui par nature n'est pas ancré sur la temporalité du locuteur mais en est exclue. Il s'agit là encore d'une mise à distance, relevée essentiellement dans les langues d'Europe de l'Est : en lituanien, en estonien, langues baltiques, en nenets, langue samoyède et en komi, langue finno-ougrienne, ces deux dernières étant parlées dans l'Oural (Aikhenvald, *ibid.* : 31-34). Le schéma diachronique consisterait à avoir initialement employé un verbe de parole suivi d'une subordonnée où le verbe prend une forme nominale, le plus souvent celle du participe. Dans

un second temps, le verbe de parole aurait été omis pour ne dire que la subordonnée, elle-même finalement omise en-dehors de son verbe nominalisé qui devient alors la marque évidentielle du *dictum* et en spécifie la source indirecte. Il s'agirait donc bien, diachroniquement, d'une mise à distance temporelle et notionnelle.

### 5.3.1.3 Variation évidentielle selon l'ancrage temporel : restriction des degrés de réalité

On a ainsi un système d'oppositions évidentielles qui peut être résumé en termes de décalage, de mise à distance variable. Appréhendée de manière abstraite, cette échelle d'oppositions peut être comprise comme une opposition proximal-distal, quel que soit l'angle d'abordage de l'échelle évidentielle.

En termes de réalité, un *dictum* peut être présenté comme proche de la réalité du locuteur, dans la mesure où il a fait l'objet de son expérience directe. Il peut être déplacé à la sphère de l'altérité s'il est rapporté, et a donc fait l'objet de l'expérience d'autrui. Ici affleure une implication spatiale, de type déictique, qui rattache un *dictum* à une sphère distale. Ce dernier étant mis à distance, son degré de réalité est moindre. Lorsque le *dictum* est inférentiel, il n'a plus aucun ancrage dans la réalité, si ce n'est celui des traces visibles à partir desquelles le locuteur peut tirer ses conclusions : il peut être rattaché à la sphère *irrealis*. La mise à distance graduelle du *dictum* est ainsi corrélée à une diminution progressive de son degré de réalité.

En termes d'appropriation du *dictum* par le locuteur, c'est encore l'opposition proximal-distal qui permet de distinguer ce qui est proche, immédiat, car directement expérimenté, et trouve donc sa source dans l'intellect du locuteur, et ce qui est lointain, indirect et donc exprimé soit par des marques originellement dévolues au passé, soit au voisinage d'un verbe à une forme passée. L'indirect n'est pas associé à la sphère du sujet et relève d'une autre temporalité : il est mis à distance. Est corrélé à ces implications le fait que l'ancrage temporel fasse varier le nombre de marques évidentielles disponibles : l'indicatif peut être très spécifié, contrairement à l'hypothétique qui est à lui-même sa marque évidentielle. Un degré moindre de réalité est accompagné d'un degré moindre de définitude, ce qui est cohérent avec les architectures temporelles qui ne permettent pas le même degré de précision de l'ancrage temporel dans tous les temps relatifs. Le passé et le présent sont en effet généralement plus



précis, plus riches que ne peut l'être le futur.

En termes d'engagement de la responsabilité du locuteur vis-à-vis de son *dictum*, variablement assumé, l'évidentialité procède de la même échelle de distanciation. Le *dictum* est directement assumé lorsqu'il émane du locuteur. La spécification de sa source externe implique une mise à distance entre le locuteur et son *dictum*. Le pomak, langue slave, en est une illustration : le marquage de l'*irrealis*, non assumé par le locuteur, se fait sur le plan temporel par la marque spatiale du distal (-n-). Cette même marque renvoie au futur dans ses emplois temporels relevant de la localisation relative interne. Le trait [ $\pm$  distant] semble être caractéristique de cette marque du pomak, qu'elle s'applique à l'espace ou au temps.

Les emplois décalés de l'évidentialité mettent en lumière le trait fondamental [ $\pm$  distant], qui rend compte de la diversité des emplois et des nuances sémantiques constatées dans la richesse des langues du monde. Ce trait est corroboré par les origines diachroniques des marques, et permet de concevoir l'évidentialité comme le prolongement temporel du continuum déictique spatial de l'opposition proximal-distal. En ce sens, le sens spatial est davantage fonctionnel que physique.

### **5.3.2 Degrés de réalité et implicatures**

Qu'implique le passage d'un degré de réalité à l'autre dans le degré de spécificité du *dictum* ? Il entraîne une baisse progressive de la spécification, manifestée par les possibilités d'occurrences des personnes dans certaines langues (§5.3.2.1), par des neutralisations temporelles (§5.3.2.2) voire un débrayage net avec le *champ d'immédiateté* marqué notamment dans la négation, justement appelée « polarité » (§5.3.2.3).

#### **5.3.2.1 Quand le mode influe sur la personne**

Le changement de mode peut entraîner une variation des formes pronominales. Le système évidentiel de l'estonien, par exemple, peut renvoyer aux trois personnes (singulier et pluriel) s'il s'agit d'évidentiel direct. La marque de l'évidentiel indirect, en revanche,

neutralise le marquage personnel sur le verbe, même si les pronoms personnels restent employés. Le reportatif est, de même, moins spécifié en estonien que ne l'est l'expérience directe. De même, en trio, langue caribe parlée en Guyane, le marquage de la personne est neutralisé au passé non attesté (indirect). Le kashaya, langue hokane de la famille hoka-sioux, comporte même un marqueur évidentiel dit « performatif » qui spécifie que le locuteur est en train d'accomplir le *dictum* au moment où il l'énonce. Cette forme n'est compatible qu'avec la première personne, puisqu'elle reflète le degré maximal de contrôle (Oswalt, 1986 : 34-42 ; cité par Aikhenvald, *ibid.* : 18).

Ce phénomène entre en cohérence avec l'idée que la mise à distance notionnelle entraîne une sous-spécification, visible dans certaines langues sur le marquage personnel. En revanche, la focalisation entraîne un degré majeur de précision, ce qui explique qu'en maaka, langue tchadique de la famille chamito-sémitique, l'évidentialité ne porte que sur les topiques (*ibid.* : 10).

### 5.3.2.2 *Irrealis et neutralisations temporelles*

La parenté entre le marquage du degré de réalité et celui du degré de proximité par la deixis et l'évidentialité laisse penser qu'il existe un continuum des degrés de réalité allant d'un ancrage spatial, réel, à un débrayage spatio-temporel, irréel. La possible existence de ce continuum déictique-temporel-évidentiel n'est pas infirmée par l'expression nominale de la temporalité en iatê, langue macro-jê (Aikhenvald, 2012 : 160), où sont distinguées deux grandes zones temporelles (*realis* : présent et passé ; *irrealis* : futur, présent et passé). L'adhésion du locuteur quant à la probabilité d'existence de son *dictum* est directement renfermée dans le marquage temporel des noms, directement dans la deixis.

La variation du marquage spécifie nettement l'*irréalité* en sikvani, où le temps déictique est peu grammaticalisé. Seul le futur porte une marque spécifique, *-eno*, qui rassemble l'imperfectif, le possible et l'irréel (Queixalós, 1998 : 330). L'association de ces nuances est cohérente, car il s'agit de sous-spécifications dans tous les cas : l'imperfectif ne saisit que l'action sans contours temporels (sous-spécification temporelle et aspectuelle), le possible restreint le degré de certitude (sous-spécification épistémique), et l'irréel restreint la réalité du *dictum* (sous-spécification modale et évidentielle).

En nahuatl également, l'architecture temporelle distingue nettement les degrés de réalité. Le système TAM se réduit à neuf formes présentant pour six d'entre elles un certain parallélisme (*k* marque du parfait ;  $\emptyset$  marque du présent ; *s* marque du futur // *ka* marque du plus-que-parfait ; *ya* marque de l'imparfait ; *skiya* marque de l'irréel, événement prévu non advenu). Il est intéressant de noter que la variation aspectuelle et modale des verbes entraîne un changement du marquage du pluriel (Launey, 2011a), ce qui rejoint les phénomènes présents dans d'autres langues, de corrélation entre le mode et le marquage personnel. La marque *ya* rappelle l'adverbe temporel *yalhua* 'hier', dans la triade *yalhua, axcan, motzla* 'hier, aujourd'hui, demain', tandis que le *s* marque à la fois le futur et l'irréel. Il semblerait que dans cette langue le marquage temporel et le marquage spatial n'aient aucune parenté. On remarque toutefois que l'appartenance à la sphère *irrealis* est signalée par la marque *-s-* qui ne semble pas se retrouver dans le système démonstratif.

### 5.3.2.3 Débrayage du champ d'immédiateté

Il s'agit donc de repérer un *dictum* par rapport au *champ d'immédiateté*, dont le marquage de l'éloignement sur l'axe *realis/irrealis* peut ou non se partager avec le marquage de la distance spatiale. Le fait que certaines langues partagent une même marque sur deux emplois (spatial distal et *irrealis*) témoigne simplement d'une possible et probable continuité d'ordre sémantique, cognitive et fonctionnelle. C'est surtout l'expression de la négation qui témoigne de cette continuité par la manière dont elle marque la rupture. Son marquage peut en effet être effectué par une marque d'*irrealis*. Dans l'expression de l'irréel comme dans celle de la négation, l'évidentialité se trouve implicitement neutralisée : aucun contact expérientiel (direct ou indirect) ne peut être possible avec ce qui n'est pas.

Aikhenvald (*ibid.*: 17) signale ainsi que les choix d'évidentiels sont plus restreints dans la négation, voire proscrits dans la plupart des langues amazoniennes. En arabe, le marquage de la négation varie en fonction du mode auquel elle apparaît (Cragg & Hoberman, 2012 : 205) :

marque	exemple	glose	contexte d'occurrence
<i>ma:</i>	<i>ma: kataba</i>	'il n'écrit pas'	prédicats nominaux et suffixe passé
<i>la:</i>	<i>la: yaktubu</i>	'il n'écrit pas' / 'qu'il n'écrive pas'	présent et mode jussif (impératif négatif)
<i>lam</i>	<i>lam yaktub</i>	'il n'a pas écrit'	suivi du jussif, renvoie au passé
<i>lan</i>	<i>lan yaktuba</i>	'il n'écrira pas'	suivi du subjonctif, renvoie au futur emphatique

**Figure 57 : parenté entre négation, temps et modalité en arabe, d'après Cragg & Hoberman (2012)**

Ici aussi, le rattachement modal, c'est-à-dire la spécification du degré de réalité ou de proximité avec le *champ d'immédiateté*, est renforcé par la forme de la négation.

Il est intéressant de noter que le malgache emprunte sa marque de polarité (négation) à son système déictique : les sept déictiques spatiaux expriment dans cet ordre un degré croissant d'éloignement : *-ty* > *-to* > *-o* > *-tsy* > *-ny* > *-roa* > *-ry*. Un préfixe précise sur le terme si son référent est visible ou non. Or, la négation s'exprime par *tsy*, qui marque donc une relative distance du centre déictique. De la même manière, le swahili, langue bantoue, marque par simple changement de voyelle la négation. La rupture de réalité est donc signifiée par le marquage de la négation dans de nombreuses langues.

Le wolof, langue atlantique parlée au Sénégal, emprunte son marqueur d'*irrealis* au distal déictique. La synthèse du système déictique est proposée par Robert (2006 : 168), qui glose le *-u* comme le marqueur de l'absence :

	Proximal <i>-i</i>	Distal <i>-a</i>	Absence <i>-u</i>
Nom	proximal défini	distal défini	indéfini, relatif / interrogatif
Prédicat	proximal présent	distal présent	négation / passif
Subordination	passé récent	passé éloigné	futur / hypothétique

**Figure 58 : système déictique du wolof, d'après Robert (2006)**

On voit ici la corrélation entre le degré de proximité spatiale, temporelle ou notionnelle, et le degré de définitude. La marque d'absence *-u* dénote ainsi l'indéfini, la négation ou le passif (que l'on peut comprendre comme une mise à distance du contrôle du sujet), mais aussi

le pôle *irrealis* de la temporalité non avenue. La distance marque donc la négation et l'irréalité ou l'absence de spécificité (indéfinitude) en wolof. Dans les langues bantoues, géographiquement voisines, la distance permet de marquer également que la fenêtre temporelle est déconnectée du présent.

Il semblerait ainsi que l'éloignement du *champ d'immédiateté* puisse être compris comme un éloignement générique, fonctionnel, impliquant une faible spécificité et un haut degré d'irréalité.

### **5.3.3 Le phénomène des cas versatiles : vers une théorie de la métaphore aspectuelle?**

Dans le cadre d'une lecture fonctionnelle du marquage du degré d'éloignement du *champ d'immédiateté* se pose la question des outils morphosyntaxiques disponibles. Nous avons pu voir que ce marquage reposait largement sur les systèmes déictiques et modaux-évidentiels (Section 5.2). La possibilité de spécifier le degré de réalité d'un énoncé à partir du marquage des cas ouvre un champ supplémentaire de réflexion : est-ce à dire que l'ancrage du continuum *realis / irrealis*, en plus d'être déictique et modal-évidentiel, serait fonctionnel ? Afin de proposer un élément de réponse à cette interrogation, le phénomène des cas versatiles sera tout d'abord décrit (§5.3.3.1) puis examiné plus en détail à travers l'exemple du finnois (§5.3.3.2). Les rapprochements possibles avec le pomak nous permettront de réfléchir à la polyfonctionnalité des marques, proposée par Aikhenvald (2008) pour rendre compte des emplois versatiles des cas (§5.3.3.3).

#### **5.3.3.1 Les cas versatiles (*versatile cases*) : description**

L'emploi des cas est répertorié comme un possible marquage de rupture temporelle par Aikhenvald (2008) qui distingue deux emplois : (i) un emploi temporel, causal entre deux propositions, dans le cadre de la localisation temporelle relative interne, qui concentre essentiellement les cas directs ; (ii) une signification aspectuelle et modale au sein de la

proposition, portée le plus souvent par les cas obliques. Ces deux types d'emplois se retrouvent dans des familles de langues variées, ce qui laisse supposer qu'il s'agit moins d'une excentricité idiomatique que de la trace d'une cohérence sous-jacente. Ainsi, les marques de cas peuvent être associées à un verbe conjugué dans des langues d'Amérique (arawak, jarawara), tibéto-birmanes mais aussi australiennes. Dans ces deux dernières familles, certaines langues permettent le marquage aspectuel et modal par apposition du cas sur une racine verbale non fléchie.

L'emploi (i) des cas comme relateurs temporels ou causals de deux propositions rassemble d'après Aikhenvald (*ibid.*) trois constantes : (1) les cas datif / bénéfactif / de but sont employés pour exprimer le but ; (2) les cas locatifs reçoivent en situation de subordonnants le sens de temporalité relative s'ils visent l'ensemble de la proposition. Ainsi, l'élatif et l'ablatif des langues tibéto-birmanes prend un sens conditionnel (*ibid.*: 578). La dernière constante dans les emplois inter-propositionnels des cas est que (3) l'instrumental prend un sens causal ou temporel. C'est le second type d'emploi, entre autres, qui fait l'objet des travaux sur les extensions métaphoriques des emplois spatiaux (Haspelmath, 1997) et a conduit au localisme cognitif (Levinson & Wilkins, 2007 ; Lakoff & Johnson, 2003 ; Boroditsky & Ramscar, 2002 ; Gentner *et al.*, 2001 ; etc.). Il est intéressant de noter que le sens locatif du cas peut être transféré au niveau de la relation entre propositions, mais qu'il prend alors une mesure temporelle et non spatiale : c'est qu'une entité de second ordre est localisée dans le temps et non dans l'espace, aussi l'ancrage spatial disparaît-il au profit de l'ancrage temporel dans le contenu sémantique du relateur. La perte de la dimension spatiale par « emprunt métaphorique » mérite d'être mise en cause : faut-il en conclure que l'espace serait plus fondamental, s'il est écarté du contenu sémantique du relateur lorsque ses emplois sont temporels ?

L'emploi (ii) des cas comme marqueurs d'aspectualité ou de modalité au sein d'une proposition s'explique en diachronie, selon un processus décrit par Blake (1999 : 304) : une proposition subordonnée d'abord introduite par un verbe de parole est détachée de sa principale par ellipse, et finit par être seule conservée la forme verbale telle qu'elle apparaîtrait dans la phrase complète, donc avec des marques de servitude syntaxique, notamment d'aspect et de mode. Cette marque modo-aspectuelle peut en venir à remplir le

rôle d'un évidentiel indirect (Aikhenvald, 2014 : 32).

Les nuances modales des cas ainsi employés sur des verbes sont activées par des marqueurs syntaxiques, qui spécifient initialement la fonction des termes nominaux. Or, ils servent en ce cas à spécifier le type de relation temporelle ou modale entre deux propositions (i) ou à préciser la nature modo-aspectuelle de l'entité de second ordre (ii). Dans les deux cas, il s'agit de définir le degré de réalité de l'entité selon l'intrication de paramètres démêlés précédemment. Comment peut s'opérer le glissement d'un marquage fonctionnel à celui du degré de réalité ? Une piste de réponse peut se trouver dans la lecture fonctionnelle du marquage du degré d'éloignement du *champ d'immédiateté*. Seul un type d'éloignement est spécifié, comportant un sens modal et parfois aspectuel inhérent à sa sémantique. L'emploi des cas peut être considéré comme un outil de marquage fonctionnel d'éloignement, notamment pour les cas obliques à sens spatial, cas oblique dont le domaine d'emprunt est restreint au champ d'une seule proposition. C'est alors, semble-t-il, la structure aspectuelle qui est empruntée au cas et conférée à l'entité de second ou troisième ordre. Voyons-en un exemple pour éclairer ces raisonnements.

### 5.3.3.2 La dimension aspectuelle des cas : l'exemple du finnois

Les langues fenniques (balto-finnoises), à l'instar du finnois, ont le choix entre deux cas pour marquer l'objet de certains verbes. L'interprétation de l'aspect du verbe exprimé dépend du choix du cas, c'est-à-dire en fait du degré de définitude de l'objet. Les exemples suivants sont empruntés à Aikhenvald (2008 : 583 ; citant Kiparsky, 1998) :

- (140) FINNOIS (fennique, balto-finnoise)  
*ammu-i-n*      *karhu-a*  
shoot-P-1sg      bear-PART  
'I shot at the / a bear'

Ici, le cas partitif entraîne une lecture atélique de l'événement, qui n'a pas de résultat. L'action de tirer sur l'ours a bien été accomplie, mais l'objet n'a pas été atteint : l'action reste sans conséquence. A l'inverse, le cas accusatif implique que l'action a atteint son objectif :

- (141) FINNOIS (fennique, balto-finnoise)  
*ammu-i-n karhu-n*  
 shoot-P-1sg bear-ACC  
 'I shot the / a bear' (it is dead)

L'effet du choix du cas dépend de l'aspect naturel des actions impliquées : les verbes à sens limité temporellement (*tuer, trouver*) sont normalement suivis d'un objet accusatif. Les verbes à sens continu (*aimer, toucher*) sont suivis d'un objet partitif et ont ainsi un sens atélique. Le partitif est ainsi associé à un degré moindre de définitude car il peut marquer la quantité indéfinie (*quelques*) ou l'indéfinitude (*ibid.*). Or, le degré de définitude implique un degré corrélé de réalité, d'ancrage spatio-temporel. Lorsque le cas définit l'aspect de l'entité, on peut conclure qu'il contribue à la spécification de son degré de réalité. Dans les deux exemples précédents, l'action de tirer sur un ours a bien été accomplie. Pourtant, c'est la forme suivie de l'accusatif qui renferme un degré de réalité supérieur à la première formulation, atélique. Le cas contribue au marquage de la spécificité, et en ce sens, il participe du degré de réalité intrinsèque à une proposition. Notons qu'il joue en finnois le rôle des déterminants en français ou en allemand, où il semblerait que la définitude confère à la proposition un degré supérieur de réalité :

- (142) *j'ai mangé des pommes / ich habe Äpfel gegessen*  
*j'ai mangé une pomme / ich habe einen Äpfel gegessen*

Le système casuel de certaines langues permet donc de définir le degré de spécificité d'entités de premier, de second ou de troisième ordre en précisant leur degré de réalité dans le contexte d'une proposition donnée. Comment peuvent-ils jouer ce rôle sur des termes renvoyant à des entités si variées ? L'explication avancée par Aikhenvald (*ibid.*: 594) est que le sens du cas, générique en termes de degré de réalité mais spécifique quand il est associé à un nom (ancrage spatial) ou à un verbe (dimension aspectuelle : ancrage temporel), serait activé par son voisinage syntaxique : « since nouns typically have more concrete meanings than verbs, the underlying semantic differences between word classes trigger the meaning differences between the same morphemes when occurring on nouns and on verbs ».



Le marquage des cas serait ainsi 'polyfonctionnel'. Cette lecture n'est pas sans rappeler notre analyse des relateurs spécifiés par leur voisinage (Chapitre IV) : la construction sémantique semble s'opérer par complémentarité des marques, qui ne s'additionnent pas mais interfèrent entre elles. Les marques peuvent rencontrer des emplois divers en raison de leur degré réduit de spécificité. Peut-on alors parler de métaphore conceptuelle ?

### 5.3.3.3 La notion de polyfonctionnalité en question

L'emprunt au marquage casuel peut contribuer, nous venons de le voir avec l'exemple du finnois, à définir la structure aspectuelle d'une proposition ; c'est que l'emprunt sémantique relève de sa structure aspectuelle, peu spécifique et donc 'polyfonctionnelle', au sens où c'est son voisinage qui complète son sémantisme. Ainsi une structure inchoative peut-elle être appliquée à des entités de premier ordre (*une source*), de second ordre (*le début ; se mettre à ; commencer*) voire de troisième ordre (*pousser mémé dans les orties*). Une structure aspectuelle est par nature (i) peu spécifique en elle-même car le contexte dans lequel elle s'intègre complète son sémantisme (*la source de la Seine n'est pas celle du problème*) ; l'on peut en déduire qu'une structure aspectuelle est aussi (ii) abstraite puisqu'elle peut être appliquée à différents domaines et contextes.

La notion de polyfonctionnalité des termes laisse entrevoir la possibilité d'un déplacement de perspective dans la compréhension des mécanismes cognitifs. Le localisme cognitif conclut à l'identification par l'esprit d'une structure sous-jacente à un domaine, le domaine source, structure qui se trouve dans un second temps appliquée à un autre domaine, le domaine cible (Boroditsky, 2000 ; Gentner *et al.*, 2001 ; Boroditsky & Ramscar, 2002 ; etc.). La notion de polyfonctionnalité quant à elle renvoie plutôt à l'hypothèse d'un niveau conceptuel abstrait qui permettrait d'appliquer une même structure à plusieurs domaines. Si dans le cas du localisme cognitif, une faculté cérébrale permet de reconnaître une structure et de l'appliquer à des domaines dits « plus abstraits » pour les configurer à leur tour, dans le cas de l'hypothèse d'un niveau cognitif abstrait, à l'inverse, ce sont les mêmes structures qui peuvent être attribuées à

tous les domaines sans que l'un de ces derniers soit considéré comme leur origine<sup>60</sup>. On aurait dans ce cas non pas un mécanisme de métaphore conceptuelle, mais plutôt un mécanisme de métaphore aspectuelle, c'est-à-dire d'emprunt non pas d'un concept plein, mais de sa structure brute, dépourvue de sens. Suivant ce raisonnement, on pourrait conclure à l'absence d'identification d'un domaine originel, mais aussi à la reconnaissance et à l'emploi direct d'une structure abstraite.

Une lecture concurrente à la théorie de la pensée métaphorique serait donc introduite, d'un point de vue typologique, par cette notion de polyfonctionnalité. Si polyfonctionnalité il y a, et les mécanismes du langage, tout particulièrement celui de la sous-spécification des termes relationnels, plaident pour son existence, c'est qu'il pourrait exister un niveau de pensée abstrait, celui des schèmes cognitifs, qui identifie les structures récurrentes, sans pour autant identifier de structure conceptuelle prééminente sur les autres. En somme, la lecture de la cognition humaine pourrait se voir dégagée de son origine considérée comme « métaphoriquement spatiale » par la notion de polyfonctionnalité de termes linguistiques. Si certains termes ont en diachronie une origine spatiale, cela ne peut relever que du domaine du langage, et ne peut être étendu à la cognition, domaine des mécanismes cognitifs dont le langage porte trace, mais qu'il ne nous laisse entrevoir que partiellement.

---

<sup>60</sup> Voir pour une analyse en détail §2.2.2 : ces conclusions qui découlent de l'analyse typologique rejoignent les conclusions théoriques du panorama conceptuel.



## **CONCLUSION GÉNÉRALE**

Localisation temporelle et « métaphore spatiale » : un seul schème cognitif pour deux dimensions ? Cette interrogation peut trouver des éléments de réponse au terme de ce travail. Reprenons ici le fil du cheminement intellectuel, qui a fondé sa démarche dans une définition approfondie de l'articulation spatio-temporelle du point de vue philosophique et théorique.

Le chapitre I a mis en lumière l'indissociabilité du temps et de l'espace au sein du *champ d'immédiateté*. La labilité de sa configuration y est régie par le sens, ou dimension notionnelle du *champ d'immédiateté (sic)*. Par voie de conséquence, la conception d'une dimension temporelle cognitivement dépendante de la dimension spatiale se trouve affaiblie.

Le chapitre II a conduit à mettre en évidence la continuité entre ce qui relève, ou ne relève pas du *champ d'immédiateté*, en fonction du statut expérientiel des entités. Trois types de localisation temporelle y ont été définis et associés à des hypothèses fondées philosophiquement et examinées au fil de la partie B sur le survol typologique.

Le chapitre III portait sur la localisation absolue. L'hypothèse à examiner était celle d'une fusion dimensionnelle dans l'expression de la proximité, qui devrait être corrélée à l'identification de deux types de prépositions (génériques et spécifiques). Le parcours a permis de conjecturer l'unité de la localisation absolue dans un continuum repéré par rapport au *champ d'immédiateté*, selon des degrés de saillance, de spécificité et d'accessibilité expérientielle ou attentionnelle. Ces conclusions seront à éprouver à l'occasion de recherches futures portant sur les intrications spatiale, temporelle et notionnelle de la deixis dans une vaste palette de langues, en lien avec plusieurs spécialistes par famille linguistique afin de faire émerger les récurrences et les irrégularités : un phénomène notable tel que peut l'être le découpage déictique du maya yucatèque ou du yup'ik doit être mis en perspective au sein de leurs familles linguistiques respectives (maya ou eskimo).

Le chapitre IV était consacré à la localisation relative interne et cherchait à vérifier la présumée influence de la saillance attentionnelle sur l'emploi des prépositions et sur la configuration géométrique des entités. Les conclusions de la partie A laissent en effet penser que ce qui est plus saillant est plus spécifié, tandis qu'un élément d'arrière-plan est moins spécifié. Or nous avons vu que le point de repère temporel R (au sens de H. Reichenbach) était

effectivement sous-spécifié, tandis que l'événement porté par le prédicat (E) tendait à être davantage spécifié, par exemple au travers de la richesse du marquage personnel. Il a également été établi que les relateurs portaient un sens temporel restreint aux trois relations *ante*, *simul*, *post*. Par ailleurs, le parallèle structurel entre temps et espace a pu être vérifié, mais restreint aux relateurs et à l'expression de la simultanéité. Dans les autres cas, l'expression de la localisation temporelle est spécifique. Il a été vu aussi que l'espace fournit souvent au système TAM ses marques de directionnalité ou les verbes de mouvement, mais la question reste posée de savoir s'il s'agit de métaphore spatiale à proprement parler ou de métaphore simplement aspectuelle – ce qui entraîne une seconde interrogation quant à la notion de métaphore : parle-t-on encore de métaphore si l'emprunt se fait à une structure abstraite plutôt qu'à un domaine concret ? Une piste prometteuse de recherches s'ouvre ici au sujet de l'alternance des degrés de spécificité en fonction du degré de saillance, à échelle de la proposition, dans la variété des langues du monde et notamment au sujet de la subordination et de l'ergativité scindée : retrouve-t-on à échelle de familles linguistiques entières, mais aussi dans des aires linguistiques éloignées les unes des autres, une sous-spécification temporelle dans les propositions subordonnées ?

Le chapitre V a examiné l'hypothèse d'une corrélation entre le statut informationnel et le statut temporel des entités évoquées dans l'énoncé, dans le cadre de la localisation relative externe. Le parcours de la réflexion a fait émerger la cohérence du continuum *realis-irrealis*, où l'ancrage temporel d'une entité permet de définir son degré de réalité et de fiabilité. Le constat de cette corrélation entre temps et évidentialité s'appuie sur des faits diachroniques (par exemple dans les langues algonquiennes ou circassiennes), synchroniques (par exemple en kalaallisut) ou pragmatiques (le futur n'ayant pas eu lieu, il est incertain ; le passé est plus facilement attesté). Ainsi, l'expression de la source de connaissance spécifie également l'appartenance (ou non) au *champ d'immédiateté* : l'évidentialité permet la mise à distance du *dictum* qui peut s'en trouver moins spécifié. La polyfonctionnalité des marques déictiques, casuelles et temporelles laisse penser à un emprunt, s'il est métaphorique, d'ordre davantage aspectuel que spatial, au sens où il semble moins faire appel à un domaine concret qu'à une structure abstraite que le contexte vient spécifier.

Des trois chapitres consacrés à l'étude des langues dans une approche typologique découle une opposition permanente entre ce qui relève du *champ d'immédiateté* (proximal) et de

ce qui en est détaché (distal). Cette opposition s'enracine dans l'expérience et semble se retrouver au moins dans les langues abordées au fil de ces pages. Les dimensions spatiale et temporelle y semblent subsumées par l'expression de la proximité. Peut-on dès lors considérer que le temps est cognitivement dépendant de l'espace ? Deux points ont été soulevés, qui permettent de répondre à cette interrogation par la négative. D'une part, l'emprunt à l'espace pour localiser dans le temps s'avère être relativement circonscrit. D'autre part, les structures temporelles s'avèrent être plus complexes que les structures spatiales. La cognition du temps, de laquelle découlent les structures linguistiques, semble ne pas dépendre directement de la cognition de l'espace mais y être étroitement liée, dans le *champ d'immédiateté* tout au moins. L'emprunt métaphorique à l'espace est un phénomène attesté et incontestable, mais dont les conclusions doivent être nuancées dans la mesure où il est restreint à un certain type de localisation temporelle. Les derniers jalons de notre cheminement laissent entrevoir un emprunt structurel à un domaine abstrait et non à un domaine concret, ce qui laisse supposer l'existence d'un niveau cognitif. S'il y a métaphore, elle pourrait être davantage aspectuelle que spatiale. Il n'est pas improbable qu'un même schème cognitif puisse être appliqué à l'espace et au temps, mais à l'inverse, que la localisation temporelle soit uniquement permise par métaphore spatiale est peu probable à la lumière de l'ensemble de nos conclusions.

Les rouages de la localisation temporelle mis en lumière au fil de ces derniers chapitres peuvent-ils pour autant être considérés comme des mécanismes universels, relevant de ce qu'on pourrait appeler une grammaire cognitive ? Certes pas, en l'état des recherches tout au moins. Les phénomènes abordés sont fondés sur les résultats de travaux approfondis portant nécessairement sur des phénomènes très restreints d'un nombre limité de langues. Un travail portant sur un sujet aussi vaste que celui des mécanismes de l'opération de localisation temporelle ne peut se fonder que sur un échantillon tout aussi vaste de familles de langues relevant d'aires typologiques différentes, dans le cadre d'une recherche collective relevant de la microtypologie, telle qu'elle a été définie par Fagard (2015) et brièvement présentée en introduction de la partie B. Ce travail représente le programme d'une vaste équipe de recherche sur un temps nécessairement long. J'espère de tout cœur contribuer par ces lignes à son lancement.

## ANNEXE

### Questionnaire about the structures of space and time in languages

**Language:** .....

I thank you very much for giving me some of your time, of your attention and so much of your knowledge! You will find here lots of questions about the language you work on. You may have no idea about some details, but it is not a problem at all! If you can give me some examples or references about specific issues, please write them in the Answer lines. If something is not clear, I will be happy to provide you further explanations, just mail me at: [camille.colin.hebbinckuys@gmail.com](mailto:camille.colin.hebbinckuys@gmail.com)

#### **Frame of Reference:**

**Question 1:** Is there any evidence that the spatial frame of reference shapes the temporal one, i.e. the way the speakers of your language think about time?

**Example :** “Our results provide evidence of a construal of deictic time among the Yupno of Papua New Guinea that is based on allocentric topography: the present is collocated with the speaker, the past is associated with the macro-scale downhill of the valley, and the future with the macro-scale uphill.” (Nuñez et al., 2012)

**Answer 1:** .....

**Q.1.1:** to be more concrete, is the teapot behind or in front of the cup (or both) when described in your language? Could you give an example ?



**Answer 1.1:** .....

**Q.1.2:** think about the experiment in Boroditsky (2000): when would a speaker of your language think the meeting is, if he is asked: « Next Wednesday's meeting has been moved forward two days »?

**Answer 1.2:** .....

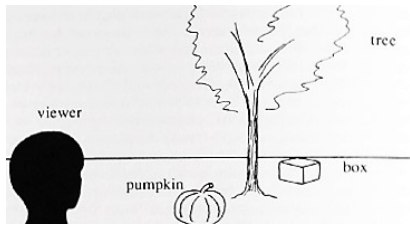
#### **Orientation of the time axis:**

**Q.2:** How is the time axis oriented? Is there a link with the spatial axis?

**Example:** “Though further research is needed, the existing evidence suggests a cross-cultural tendency for deictic concepts to be conceptualized on the front-back axis and for sequence concepts to be conceptualized along some other axis, either left-right (English, Spanish, and Hebrew) or up-down (Mandarin)”. (Nuñez et al., 2012: 26)

**Other example:** Alverson (1994) suggests that the Bantu spatial axis goes in the opposite direction than the English one: while for English speakers the Pumpkin is behind the tree, it is in front of it for speakers of Bantu languages. Is it the same for the timeline?





**Answer 2:** .....

**Adverbials:**

**Q.3:** Please write here some frequent time adverbials in your language; is there a symmetry between past and future (e.g. *then, now, often...*)?

**Example:** In German, *gerade* means ‘now’ in an immediate future and ‘just’ in an immediate past: ‘*ich komme gerade*’ ‘*ich bin gerade angekommen*’. The same in Hausa, where *nân* means immediate past or immediate future, and spatially means ‘here’ (Jaggar & Bubba, 1994).

**Answer 3:** .....

**Q.4:** Please write here some often used space adverbials in your language

**Answer 4:** .....

**Q.5:** Does your language have adverbials that one can use both with its spatial and temporal meaning? If so, are there restrictions in the use of these adverbials?

**Example:** in English, *before* is a temporal adverbial that can be used as spatial adverbial (archaic): ‘*trotting through the city with guards running before and behind*’.

**Answer 5:** .....

**Adpositions:**

**Q.6:** Does your language have adpositions that have both spatial and temporal meaning? Which ones? Is there a symmetric use of them?

**Example:** Nessel (2011) shows that the spatial and temporal use of the Russian prepositions is followed by systematic different constructions: same prepositions, but different use.

In English, as shown in the following table, there seem to be a symmetric use of the prepositions in space and time (Kemmerer, 2005):

Table 1.  
Space–time parallelisms of English prepositions

Space	Time
She's <i>at</i> the corner	She arrived <i>at</i> 1:30
Her book is <i>on</i> the table	Her birthday is <i>on</i> Monday/October 6th
Her coat is <i>in</i> the closet	She left <i>in</i> the morning/July/the summer/2003
She left her keys somewhere <i>around</i> her desk	She had dinner <i>around</i> 6:30
She planted flowers <i>between</i> the tree and the bush	She likes to run <i>between</i> 4:00 and 5:00
She ran <i>through</i> the forest	She worked <i>through</i> the evening
She hung the chandelier <i>over</i> the table	She worked <i>over</i> 8 hours
She swept the crumbs <i>under</i> the rug	She worked <i>under</i> 8 hours
She painted the picture <i>in</i> her studio	She painted the picture <i>in</i> an hour

**Answer 6:** .....

**Q.7:** Which are the (most frequent) spatial prepositions?

**Answer 7:** .....

**Q.8:** Which are the (most used) temporal prepositions? Is there a symmetry between past and future?

**Answer 8:** .....

**Q.9:** Back to spatio-temporal prepositions (see Q.6): are there limits in their use?

**Example 9:** “[English][P]repositions combine with nouns flexibly when describing concrete locative relations (e.g. at/on/in the school) but are rigidly prescribed when paired with abstract concepts (e.g. at risk; on Wednesday; in trouble)” (Kranjec et al., 2010).

**Answer 9:** .....

**Q.10:** Are these spatio-temporal prepositions possible only with cyclic terms (e.g. *month, day...*)?

**Example :** “the cyclic effect, which is attested in all five [North Slavic] languages, is that nouns describing parts of the natural cycles of the day and the seasons have different constructions than nouns denoting calendric time spans” (Makarova & Nessel, 2013)

**Answer 10:** .....

**Q.11:** Do these spatio-temporal prepositions have only a concrete interpretation, or do you know some other abstract meaning?

**Example :** In English, one can be *in* the garden, *in* March or *in* love;

**Answer 11:** .....

### Cases

**Q.12:** Does your language have a case system? If so, how many cases are there?

**Answer 12:** .....

**Q.13:** Is there a parallel temporal and spatial use, or a different distribution?

**Example:** In German, you can use both the Accusative and the Dative for time and for space. But in space, Accusative involves a movement whereas Dative involves a static state: *ich gehe in den Garten* (Acc., Movement) but *ich stehe im Garten* (Dat., Static). In time, Accusative means a time span: *ich stehe den ganzen Tag im Garten* (Acc., ‘I stay the whole day in the garden’). Dative means rather a time interval: *ich komme in einem Jahr wieder* (Dat., ‘I come back in one year’).

**Answer 13:** .....

### Deixis, demonstratives

**Q.14:** Is there a parallel between space and time deixis? Are the same words used?

**Example:** In Pomak (Slavic), the three deictic forms *-s-*, *-t-* and *-n-* are used for both spatial and temporal-modal reference (Adamou, 2011) :

*'kote-so*

Cat-DEF.S

‘the cat’ (close to the speaker, here and now)

*'kote-to*

cat-DEF.A/PAST

‘the cat’ (close to the addressee or realis past)

'kote-no  
cat-DEF.D/FUT/IRR/HAB  
'the cat' (distal, realis future, irrealis or habitual)

In German, the opposition *dieser* vs *jener* is used for space and time (proximal vs distal); in time, the distal *jener* refers only to past events.

**Answer 14:** .....

**Q.15:** Do spatial deixis and temporal deixis have the same complexity (e.g. with the same multiple degrees of remoteness for time and for space)?

**Example:** "In Pomak (...), for "here and now" situations, the entities considered as belonging to the speaker's sphere receive the -s- suffix, while the -t- suffix is used for the addressee's sphere, and the -n- suffix for the distal sphere. When the entities are located in a different space and time frame, but are related to the utterance situation (Sit0), the -t- suffix is no longer used for the addressee but for an entity in the past (...). The -n- suffix is used for entities in future, generic or habitual situations and for cases where no relation exists between the utterance situation (Sit0) and the process situation (Sit2), e.g. in tales." (Adamou, 2011: 18).

In Wolof, there seem to be the same deictic affixes for the localization relative to the speaker (in time, space or discourse) (Robert, 2006, cited by Adamou, 2011): *-i* for proximity (proximal; definite; present; close past); *-a* for distance (distal, present, remote past); *-u* for absence (indefinite, relative/interrogative, negation/passive, future/hypothetical).

**Answer 15:** .....

### Noun classes

**Q.16:** are there noun classes in your language? If so, how many?

**A.16:** .....

**Q.17:** If so, is there a special noun class for temporal terms (e.g.: 'day, week, month, hour'...)?

**A.17:** .....

**Q.18:** If so, do these temporal terms share the noun class with abstract notions? Which ones?

**A.18:** .....

**Q.19:** Do the temporal terms share their noun class with concrete terms? Which ones?

**A.19:** .....

**Q.20:** If there is a noun class marker which means 'day', to which words is it associated?

**A.20:** .....

**Q.21:** Is there a noun class which means 'night'? If so, to which words is it associated? If not, to which noun class does the word 'night' belong to in your language?

**A.21:** .....

**Q.22:** How do you say?

- today
- in the week / the day / the month / the year
- within a week / a day / a month / a year
- in three weeks
- in a moment / a minute
- three weeks ago
- three days ago
- a minute ago
- now

**Verbal tense system**

**Q.23:** How many distinctions does the Tense-Aspect-Mood system have? How many past tenses, how many future tenses?

**A.23:** .....

**Q.24:** Is there any kinship between tense and evidentiality?

**Example:** In Lamjung Yolmo, the evidential existential forms vary depending on the tense they refer to (past or present) (Gawne, 2014)

**A.24:** .....

**Q.25:** Is there any symmetry between past and future?

**A.25:** .....

**Q.26:** Is the future morphologically more simple?

**A.26:** .....

**Q.27.1:** With which semantic values is the future associated?

**A.27.1:** .....

**Q.27.2:** Is it morphologically associated with other meanings?

**Example:** future tense may base on morphemes meaning ‘go’ or ‘come’ or ‘probably’, or perhaps to negation, mood or evidentiality (non-witnessed).

**A.27.2:** .....

**Nominal tense system (in tenseless languages)**

Could you please detail the number of possible distinctions there are in your language (Q.23) , which morphemes are involved (Q.24), if there is symmetry between past and future (Q.25), and what are the possible other meanings of the tense morphemes (Q.27) ?

**Answer :** .....

**Possible tense distinctions:** .....

**Morphemes :** .....

**Past/Future symmetry:** .....

**Other meanings of tense morphemes :** .....

**Other?** .....

**Evidentiality**

**Q.28:** How many evidential distinctions does your language have? Which ones?

**Example:** In Quechua, there are three distinctions: eye-witnessed; indirect or hearsay; known by inference (Nuckolls, 2012).

**A.28:** .....

**Q.29:** is there any morphological / semantic kinship with negation?

**A.29:** .....

**Q.30:** Is there any kinship with the expression of physical remoteness (e.g. evidentiality is expressed by the locative noun class morphemes expressing varying degrees of remoteness)?

**A.30:** .....

**Q.31:** is there a morphological opposition between *realis* and *irrealis*? If so, which one?

**Example:** In Pomak, *realis* and *irrealis* meanings involve changes in the distribution of the demonstrative morphemes as they are used in temporal meaning (Adamou, 2011): “On one hand, a threeway spatial distinction is encoded in nominals when the utterance situation and the process situation coincide (Sit<sub>2</sub>=Sit<sub>0</sub>). On the other hand, temporal reference is triggered when the process situation is different from the utterance situation, Sit<sub>2</sub>≠Sit<sub>0</sub> (*realis* mode), with a past vs. future distinction, or when there is no relation between the process situation and the utterance situation, Sit<sub>2</sub>∉Sit<sub>0</sub> (*irrealis* mode)”.

**A.31:** .....

### References

Are there any of your publications or reference books dealing with some issues I have mentioned here?

.....

**Again, thank you for your help!**

### **Mentioned references:**

Adamou (2011) « Temporal uses of Definite Articles and Demonstratives in Pomak (Slavic, Greece) ». *Lingua*, Elsevier, 121 (5), pp.879-889.

Alverson (1994) *Semantics and Experience: Universal Metaphors of Time in English, Mandarin, Hindi, and Sesotho*. Baltimore; London: Johns Hopkins University Press.

Gawne (2014) « Evidentiality in Lamjung Yolmo », *Journal of the Southeast Asian Linguistics Society (JSEALS)* 7:76-96.

Jaggar & Bubba (1994) « The space and time adverbials NAN/CAN in Hausa: Cracking the deictic code ». *Language Sciences*, 16, n.3/4, pp.387-421.

Kemmerer (2005) « The spatial and temporal meanings of English prepositions can be independently impaired ». *Neuropsychologia*, 43(5):797-806.

Kranjec et al. (2010) « Prescribed spatial prepositions influence how we think about time ». *Cognition*, 114 (1), pp.111-116.

Nuckolls (2012) « From Quotative Other to Quotative Self: Evidential Usage in Pastaza Quichua ». *Pragmatics and Society*, 3:2, John Benjamins Publishing Company, pp.226-242.

Makarova & Nessel (2013), « Space-time asymmetries: Russian *v* ‘in (to)’ and the North Slavic Temporal Adverbial Continuum ». New York: Springer Science.

Nessel (2011) « Space-time asymmetries in Russian Prepositions: Preliminary Analysis ». *Poljarnyj Vestnik/Полярный Вестник* 14, 2011, pp. 45-62.

Núñez et al. (2012) « Contours of time: topographic construals of past, present and future in the Yupno Valley of Papuan New Guinea » in: *Cognition* 124, pp. 25-35.

## BIBLIOGRAPHIE

ADAMOÛ, Evangelia (2011), « Temporal uses of Definite Articles and Demonstratives in Pomak (Slavic, Greece) » in : *Lingua*, 121 (5), Elsevier, pp.879-889.

AIKHENVALD, Alexandra (2004), *Evidentiality*. Oxford : Oxford University Press.

AIKHENVALD, Alexandra (2008) Versatile Cases, *Journal of Linguistics* 44: 565-603.

AIKHENVALD, Alexandra (2012), *The Language of the Amazon*. Oxford : Oxford University Press.

AIKHENVALD, Alexandra (2014), « Evidentials : their links with other grammatical categories » in : Language and Culture Research Centre – 12 February 2014, 4 p.m., D3-150.

AIKHENVALD, Alexandra (ed)(2018), *The Oxford Handbook of Evidentiality*. Oxford : Oxford University Press.

AIKHENVALD, Alexandra Y. & DIXON, R. M. W. (1998), « Evidentials and areal typology : a case study from Amazonia » in : *Language sciences*, volume 20, Issue 3, pp.241-257.

AIKHENVALD, Alexandra Y. & DIXON, R. M. W. (eds.) (2014) *The Grammar of Knowledge. A Cross-Linguistic Typology*. Explorations in Linguistic Typology 7. Oxford : Oxford University Press.

ALVERSON, Hoyt (1994), *Semantics and Experience : Universal Metaphors of Time in English, Mandarin, Hindi, and Sesotho*. Baltimore ; London : Johns Hopkins University Press.

ANDERSON, John M. (1971), *The grammar of case : Towards a localistic theory*. London : Cambridge University Press.

ANDERSON, John M. (1973), « Maximi Planudis in memoriam » in : Kiefer & Ruwet (eds), *Generative Grammar in Europe*. Dordrecht : Reidel, pp. 20-47.

ARNULPHY, B., TANNIER, X. & VILNAT, A. (2010), « Les entités nommées événement et les verbes de cause-conséquence ». TALN, Session Posters, Montreal, 19-23 juillet 2010.

ASHER, R.E. & MOSELEY, C. (eds) (2007), *Atlas of the World's Languages*, 2nd ed. New York : Routledge.

AŠIĆ, Tijana (2009), « Est-il possible d'avoir des définitions minimales des prépositions spatiales et temporelles en français ? » in : *Revue de philologie*, 36, 2, pp.211-221.

ASIC, T. & STANOJEVIC, V. (2013), « Espace, temps verbaux, prépositions temporelles » in : *Langue française* 179, pp. 29-48. Paris : Larousse / Armand Colin.

AURNAGUE, Michel (2004), *Les structures de l'espace linguistique : regards croisés sur quelques constructions spatiales du basque et du français*. Louvain, Paris : Peeters (Bibliothèque de l'Information Grammaticale – 56).

- AURNAGUE, Michel (2012), « Quand la routine s'installe : remarques sur les emplois de à de type 'routine sociale' » in : *Revue Romane*, 47 : 2, pp.189-218.
- BACH, Emmon (1986), « the algebra of events » in : *Linguistics and philosophy*, 9, pp.5-16. Dordrecht : D. Reidel Publishing Compagny.
- BALOGH, Peter (2006), « Vers une typologie des adjectifs temporels » in : *Linguisticae Investigationes. Tome XXIX : II*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Compagny.
- BATTISTELLI, Delphine (2011), *Linguistique et recherche d'information: la problématique du temps*. Paris : Hermès.
- BATTISTELLI, Delphine (2000), *Passer du texte à une séquence d'images : analyse spatio-temporelle des textes, modélisation et réalisation informatique (système SPAT)*. Thèse de doctorat sous la direction de J.-P. Desclés. 351 p. Sorbonne, Paris.
- BECHERT, Johannes (1977), « Definiteness and article systems », in : Eurotyp Working Papers, 1/4.
- BENDER, A., BELLER, S., & BENNARDO, G., (2010), « Temporal frames of reference : conceptual analysis and empirical evidence from German, English, Mandarin Chinese and Tongan », *J. Cogn. Cult.* 10, pp. 283-307.
- BENDER, A. et al. (2012), « Moving forward in space and time : how strong is the conceptual link between spatial and temporal frames of reference ? », *Frontiers in Psychology* 3, art.486, pp.1-11.
- BERGSON, Henri (1965 [1935]), *La pensée et le mouvant : essais et conférences*. Soixante-troisième édition. Paris : Presses Universitaires de France.
- BISANG, Walter (1999), « Classifiers in East and Southeast Asian Languages. Counting and beyond » in : GVOZDANOVIC, Jadranka (ed) (1999), *Numeral types and changes worldwide*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- BITTNER, Maria (2005), « Future discourse in a tenseless language » in : *Journal of Semantics* 22(4) : 339–388.
- BLAKE, Barry J. (2001), *Case*. Cambridge : Cambridge University Press.
- BLISS, Heather & GRUBER, Bettina (2015) « Temporal restrictions on personal pronouns : the composition of Blackfoot proclitics », *Lingua* 156, pp.175-199.
- BOHNEMEYER, Jürgen (2002), *The Grammar of Time Reference in Yukatek Maya*. München : Lincom Europa.
- BOHNEMEYER, Jürgen (2015), « Deixis » in : *International Encyclopedia of the Social and Behavioral Sciences*, Second Edition, pp.52-57.
- BOHNEMEYER, Jürgen & SWIFT, Mary (2001), « Default Aspect : The Semantic Interaction of Aspectual Viewpoint and Telicity » Proceedings of Perspectives on Aspect, Utrecht Institute

of Linguistics.

BONVINI, Emilio, BUSUTILL, Joëlle & PEYRAUBE, Alain (eds) (2011), *Dictionnaire des langues*. Paris : PUF, Quadrige.

BOPP, Franz (1865 [1833]), *Grammaire comparée des langues indo-européennes comprenant le sanscrit, le zend, l'arménien, le grec, le latin, le lithuanien, l'ancien slave, le gothique et l'allemand*, trad. par Michel Bréal, Paris, L. Hachette et Cie.

BORODITSKY, L. (2000), « Metaphoric structuring : understanding time through spatial metaphors » in : *Cognition*, vol.75 (1), pp. 1-28.

BORODITSKY, L., FUHRMANN, O. & McCORMICK, K. (2011), « Do English and Mandarin speakers think about time differently ? », *Cognition 118*, pp.123-129.

BORODITSKY, L. & GABY, A. (2010), « Remembrances of time East : absolute spatial representations of time in an Australian aboriginal community », *Psychol. Sci. 21*, pp.1635-1639.

BORODITSKY, L. & RAMSCAR, M. (2002), « The roles of body and mind in abstract thought » in : *Psychological science*, vol.13, pp. 185-189.

BOTNE, R. & KERSHNER, T.L. (2008) Tense & cognitive space : on the organization of tense / aspect systems in Bantu languages and beyond. *Cognitive Linguistics 19 (2)*, pp. 145-218.

BOTNE, Robert (2009) “The curious case of auxiliary -many’a in Lwitaxo”. *Studies in African Linguistics 38(2)*. 93–112.

BRESNAN, Joan & KANERVA Jonni M. (1989) “Locative Inversion in Chicheŵa: A Case Study of Factorization in Grammar” in : *Linguistic Inquiry 20*, 1–50.

CAHUANA Q., Ricardo (2007), *Manual de gramática quechua cusco-collao*. Edición revisada. Sicuani, Peru.

CARDONA, Giorgio Raimundo (1990), *I Linguaggi del sapere : prefazione di A. Asor Rosa*. Roma: Laterza.

CARR, David (1986), “Le passé à venir : ordre et articulation du temps selon Husserl, Dilthey et Heidegger“. *Laval théologique et philosophique*, 42 (3), 333–344. <https://doi.org/10.7202/400260ar>

CASASANTO, D. & BORODITSKY, L. (2008), « Time in the mind: Using space to think about time ». In : *Cognition*, vol.106, pp.579-593.

CASASANTO, Daniel (2010), « Space for thinking » in : EVANS & CHILTON (2010).

CASSIRER, Ernst (1929) *Philosophie der symbolischen Formen*. Troisième partie : Phänomenologie der Erkenntnis. Berlin : Bruno Cassirer.

CHAUVIER, Stéphane (2001), *Dire « je » : essai sur la subjectivité*. Paris : Vrin.



- CHUMAKINA, Marina, KIBORT, Anna & CORBETT, Greville G. (2006), « Determining a language's feature inventory: person in Archi » in : *Linguistische Berichte*, Sonderheft 14. Helmut Buske Verlag.
- COL, Gilles (2010), « Correspondance et mixage d'espaces mentaux dans la construction dynamique du sens » dans : *Grandes voies et chemins de traverse de la sémantique cognitive*, Mémoires de la Société Linguistique de Paris, nouvelle série, tome XVIII. Louvain, Paris : Peeters.
- COL, Gilles & VICTORRI, Bernard (2007), « Comment formaliser en linguistique cognitive ? Opération de fenêtrage et calcul du sens temporel » dans : ACHARD-BAYLE, Guy & PAVEAU M.-A. (eds), *Cognition, Discours, Contextes*, CORELA, numéro spécial.
- COLIN, Camille (2011), *La subjectivité du locuteur, entre langue in esse et langue in fieri*. Mémoire de Master sous la direction de S. Bajrić. Sorbonne Paris IV.
- COMRIE, Bernard (1976), *Aspect*. Cambridge : Cambridge University Press.
- COMRIE, Bernard (1985), *Tense*. Cambridge : Cambridge University Press.
- COON, Jessica (2012), "Split ergativity and transitivity in Chol" in : *Lingua*, 122, pp.241-256.
- COPLEY, Bridget et F. MARTIN (eds.), 2014, *Causation in Grammatical Structures*. Oxford Studies in Theoretical Linguistics 52), Oxford : Oxford University Press.
- COSERIU, E. (1978), « Alcances y límites de la gramática contrastiva », in : *Gramática, semántica, universales. Estudios de lingüística funcional*. Trad. esp. 2a éd. Madrid: Gredos, 1987, 80-111.
- CRAGG, G. & HOBERMAN, R. (2012), « Semitic » in : FRAJZYNGER, Zygmung & SHAY, Erin (eds), *The afroasiatic languages*. Cambridge : Cambridge University Press.
- CREISSELS, Denis (2001), « Les systèmes de classes nominales des langues Niger-Congo : prototype et variations », *Linx* [En ligne], 45 | 2001, mis en ligne le 25 juin 2012, consulté le 20 juillet 2016. URL : <http://linx.revues.org/837> ; DOI : 10.4000/linx.837
- CREISSELS, Denis (2008), "Spatial cases" in: *The Oxford Handbook of Case*, 609-625, Oxford University Press. DOI: 10.1093/oxfordhb/9780199206476.013.0043
- CREISSELS, Denis (2011), "Tswana locatives and their status in the inversion construction" in: *African Linguistica* 17, pp.33-52.
- CROFT, William (1993) "The role of domains in the interpretation of metaphors and metonymies" in : *Cognitive Linguistics* 4:335-70.
- CULIOLI, Antoine (1999), *Pour une linguistique de l'énonciation*, tome II. Paris : Ophrys.
- DAIGNAN, Alice (2006) « The grammar of linguistic metaphor » in : STEFANOWITSCH & GRIES (2006).
- DANZIGER, Eve (1994), « Out of sight, out of mind : person, perception and function in Mopan

May spatial deixis » in : *Linguistics* 32, pp.885-907. Berlin : Walter de Gruyter.

DAVIS, R. (1962), « L'estimation d'intervalles temporels en comptant plus ou moins rapidement » in : *L'année psychologique*, vol. 62, n°1, 29-44.

DE GLAS, Michel & DESCLES, Jean-Pierre (1996), « Du temps linguistique comme idéalisation d'un temps phénoménal » dans : *Intellectica*, 1996/2, N°23, pp.159-192.

DE HAAN, Ferdinand (2005), « Encoding speaker perspective : Evidentials » in : Z. Frajzyngier & D. Rood (eds), *Linguistic diversity and language theories*. Amsterdam : Benjamins.

DELANCEY, S. (1986), « Evidentiality and volitionality in Tibetan » in : CHAFE & NICHOLS (eds), *Evidentiality : the linguistic coding of epistemology*, 203-213. Norwood, NJ : Ablex.

DELBECQUE, Nicole (éd.) (2006), *Linguistique cognitive : comprendre comment fonctionne le langage*. Bruxelles : De Boeck – Duculot.

DEMUTH, K. (2000), « Bantu noun class systems: Loan word and acquisition evidence of semantic productivity ». In : G. Senft (ed.), *Classification Systems*. Cambridge University Press. pp. 270-292.

DESCLES, Jean-Pierre (1985), *Représentation des connaissances : Archétypes cognitifs, schèmes conceptuels et schèmes grammaticaux*. CNRS, Actes Sémiotiques, VII/69-70.

DESCLES, Jean-Pierre (1993), « Interaction entre langage, perception et action » in : *Faits de langue*, N°1, pp.123-127.

DESCLES, Jean-Pierre (2011), « Formes opératoires et topologiques en linguistique » in : *Mathematics and Social Sciences*, 49<sup>e</sup> année, n°193, pp.99-117.

DESCARTES, René (1908 [1637]), *Discours de la méthode ; suivi des méditations métaphysiques*. Paris : Flammarion.

DESCARTES, René (1989), *Œuvres philosophiques, Tome III (1643-1650) : textes établis, présentés et annotés par Ferdinand Alquié*. Paris : Bordas.

DE SHEPPER, Kees (2015), « Separating interlocutor phenomena from grammatical person » in : *Journal of Pragmatics*, 88, Elsevier, pp.137-147.

DICKINSON, Connie (2000) « Mirativity in Tsafiki » in : *Studies in Language* 24:2.

DIESSEL, Holger (2012), « Deixis and Demonstratives » in : MAIENBORN *et al.* (eds), *Semantics* (HSK 33.3), De Gruyter, pp.1-25.

DIK, Simon C. (1997), *The Theory of Functional Grammar, Part 1 : The Structure of the Clause*. Berlin, New York : Mouton de Gruyter.

DIXON, R. M. W. & AIKHENVALD, Alexandra (eds) (1999), *The Amazonian Languages*. Cambridge (N.Y.) : Cambridge University Press.

DROIT-VOLET, Sylvie & MECK, Warren (2007), « How emotions colour our perception of

time » in : *Trends in cognitive sciences*. Vol.11, No.12.

DRYER, Matthew. (1998), « Why Statistical Universals are Better than Absolute Universals », Papers from the 33rd Annual Meeting of the Chicago Linguistics Society. Chicago : Chicago Linguistic Society.

DUPUY-ENGELHARDT, Hiltraud, PALMA, Silvia & TYVAERT, Jean-Emmanuel (eds) (2001), *Les phrases dans les textes : Les sons et les mots pour les dire. Les connecteurs du discours. L'opposition verbo-nominale en acte*. Reims : EPURE.

DURAND, Tom (2016), *L'intransitivité scindée dans les langues Arawak*. Thèse de Doctorat. Sciences de l'Homme et Société. INALCO.

EFFRON, D. *et al.* (2006), « Embodied temporal perception of emotions » in : *Emotions*, vol. 6, 1, pp.1-9.

EVANS, Vyvyan & CHILTON, Paul (eds) (2010), *Language, Cognition and Space : the State of the Art and New Directions*. London, Oakville : Equinox.

EVANS, N. & LEVINSON, S. (2009) : « The myth of language universals : Language diversity and its importance for cognitive science », *Behavioral & Brain Sciences*, 32, 5, pp. 429-448.

FABER, Alice (1997), « Genetic Subgrouping of the Semitic Languages » in : HETZRON, Robert (ed).

FAGARD, Benjamin (2012), « Nominal vs Adpositional adjuncts » in : *Analele Universitatii din Bucuresti*, 61, pp.47-59. Halshs-01241386.

FAGARD, Benjamin (2015), Habilitation à diriger des recherches. *Pour une romanistique moderne : la microtypologie. Mémoire de synthèse et Volume de publications*. Linguistique. Université François Rabelais de Tours.

FAGARD, Benjamin, PIETRANDREA, Paola & GLIKMAN, Julie (2016), « Syntactic and semantic aspects of Romance complementizers » in : *Complementizers in European Languages*, De Gruyter, pp.75-130, 2016, 978-3-11- 041651-0. fhal-01481926f

FAUCONNIER, Gilles (1997), *Mappings in thought and language*. Cambridge : Cambridge University Press.

FEDDEN, S. & BORODITSKY, L. (2012), « Spatialization of time in Mian », *Frontiers in Psychology* 3, art. 485, pp.1-9.

FEUILLET, Jack (2006), *Introduction à la typologie linguistique*. Paris : Honoré Champion. Bibliothèque de grammaire et de linguistique, 19.

FILLMORE, Charles J. (1975), *Santa Cruz Lectures on Deixis, 1971*. Bloomington : Indiana University Linguistics Club.

FILLMORE, Charles J. (1985), *Frames and the semantics of understanding*. *Quaderni di Semantica*, VI, 2, pp.222-254.

- FORKER, Diana (2014), « The grammar of knowledge in Hinuq » in : AIKHENVALD, Alexandra Y. & DIXON, R. M. W. (eds.) (2014), pp. 52-68.
- FORTESCUE, Michael (1984), *West Greenlandic* (Croom Helm Descriptive Grammars, Croom Helm descriptive grammars). London : Croom Helm. xv+381pp.
- FORTIS, Jean-Michel (2004), « L'espace en linguistique cognitive : problèmes en suspens » in : *Langue et espace : retours sur l'approche cognitive*. Revue *Histoire Epistémologie Langue*, Tome 26/1, pp.43-88.
- FORTIS, Jean-Michel (2010), « la linguistique cognitive, une trentenaire de vieille souche » dans : *Grandes voies et chemins de traverse de la sémantique cognitive*, Mémoires de la Société Linguistique de Paris, nouvelle série, tome XVIII. Louvain, Paris : Peeters.
- FORTIS, Jean-Michel (2012), « On the History and Speciation of Localism », présenté à *Language, Culture and Mind V*, Lisbonne, 26-29 juin 2012, CECC-FCH & Universidade Catolica Portuguesa.
- FORTIS, Jean-Michel & FAGARD, Benjamin (2010), *Space in Language*. Leipzig Summer School on Linguistic Typology (August 14-28, 2010).
- FRIEDMAN, Victor A. (2003) « Evidentiality in the Balkans with special attention to Macedonian and Albanian ». In : Aikhenvald & Dixon (eds.) 2003, 189–218.
- FUCHS, Catherine (2006), « Locatif spatial initial et position du sujet nominal : pour une approche topologique de la construction de l'énoncé » in : *Linguisticae Investigationes*, Tome XXIX : I. Amsterdam : John Benjamins Publishing Compagny.
- FUGIER, Huguette (1998), *Syntaxe malgache*. Bibliothèque des cahiers de l'institut de linguistique de Louvain, 101. Louvain-la-neuve : Peeters.
- FUHRMAN, O. & BORODITSKY, L. (2010), « Cross-cultural differences in mental representations of time : evidence from an implicit nonlinguistic task », *Cognitive Sciences* 34, pp. 1430-1451.
- GAMILSCHEG, Ernst (1957), *Historische französische Syntax*. Tübingen : Niemeyer.
- GÄRDENFORS, Peter (2000), *Conceptual Spaces : the geometry of thought*. Cambridge, London : MIT Press.
- GAWNE, L. (2014) « Evidentiality in Lamjung Yolmo » in : *Journal of the Southeast Asian Linguistics Society* (JSEALS) 7 : 76-96.
- GAWNE L. & HILL N. W. (eds) (à paraître), *Evidential systems of Tibetan Languages*. New-York, Berlin : Mouton.
- GELL, Alfred (1996), *The Anthropology of Time : Cultural Constructions of Temporal Maps and Images*. Oxford : Berg
- GENTNER, D., BOWDLE, B., WOLFF, P., & BORONAT, C. (2001). « Metaphor is like

- analogy ». In GENTNER, D., HOLYOAK, K.J., & KOKINOV, B.N. (Eds.), *The analogical mind: Perspectives from cognitive science* (pp. 199-253). Cambridge MA, MIT Press.
- GERDES, Kim & MULLER, C. (2006), Présentation d'introduction in : *Linguisticae Investigationes*, Tome XXIX : I. Amsterdam : John Benjamins Publishing Compagny.
- GHIGLIONE, Rodolphe, DESCLES, Jean-Pierre & RICHARD, Jean-François (1998), « Cognition, catégorisation, langage » in : *Langages*, 132.
- GIBBS, R. (1994) *The Poetics of Mind*. Cambridge, Cambridge University Press.
- GIVON, Talmy (1972), « Studies in ChiBemba and Bantu grammar » in : *Studies in African Linguistics*, Supplement 3 : 1-247.
- GODDARD, Cliff & WIERZBICKA, Anna (1994) *Semantic and lexical universals : theory and empirical findings*. Amsterdam : J. Benjamins Publishing Co.
- GOLDMAN-RAKIC, P. 1995. « Toward a circuit model of working memory and the guidance of voluntary motor action ». In : J. Houk, J. Davis, & D. Beiser (Eds.), *Models of information processing in the basal ganglia*. Cambridge, MA: MIT Press.
- GOMEZ-IMBERT, Elsa (2011), « le Tatuyo » in : Bonvini et al. (eds) (2011), pp1554-1561.
- GOSSELIN, Laurent (2005), *Temporalité et Modalité*. Bruxelles : De Boeck ; Duculot.
- GREENBERG, Joseph H., FERGUSON, Charles A. & MORAVCSIK Edith A. (eds) (1978), *Universals of Human Language (3): Word Structure*. Stanford (California) : Stanford University Press.
- GRINEVALD, Colette (1999), « Typologie des systèmes de classification nominale » dans : *Faits de langue*, 14, pp.101-122.
- GRUBER, Jeffrey S. (1965), *Studies in lexical semantics*, MIT Working Papers in Linguistics.
- GUENTCHEVA, Zlatka (ed.) (1996) *L'énonciation médiatisée*. Louvain-Paris : Peeters.
- GUILLAUME, Gustave (1964), *Langage et sciences du langage*. Paris : Nizet ; Québec : Presses de l'Université de Laval.
- GUILLAUME, Gustave (1973), *Principes de linguistique théorique ; recueil de textes inédits préparés en collaboration sous la direction de Roch Valin*, Paris : Klincksieck.
- GUILLAUME, Gustave (1990), *Leçons de linguistique ; 10. Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française. 2, 1943-1944 série A*. Québec : Presses de l'Université de Laval ; Lille : Presses Universitaires de Lille.
- HAAS, Pauline (2009), *Comment l'aspect vient aux noms : les propriétés aspectuelles des noms à l'épreuve des restrictions de sélection imposées par certaines prépositions*. Thèse de Doctorat, Université de Lille III, soutenue le 5/12/2009.

- HANKS, William F. (2009), « Fieldwork on deixis » in : *Journal of Pragmatics*, 41 (1), pp.10-24.
- HARTUNG, Johann Adam (1831) *Über die Casus, ihre Bildung und Bedeutung in der griechischen und lateinischen Sprache*, Erlangen, Palm und Enke.
- HARRIS, James (1765), *Hermes or a philosophical inquiry concerning universal grammar*. London : John Nourse & Paul Vaillant.
- HASPELMATH, Martin (1997), *From space to time : temporal adverbials in the world's languages*. München ; Newcastle : LINCOM Europa. (Lincoln studies in theoretical linguistics ; 03).
- HABLER, Gerda (2015). « Evidentiality and the expression of speaker's stance in Romance languages and German » in : *Discourse Studies*, 17(2), 182-209.
- HEINE, Bernd (1997), *Cognitive Foundations of Grammar*. Oxford-New-York : Oxford University Press.
- HEINE, Bernd, & KUTEVA, Tania (2002), *World Lexicon of Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- HETZRON, Robert (1997), *The Semitic Languages*. New-York : Routledge.
- HICKMANN, Maya & ROBERT, Stephane (2006), *Space in languages : Linguistic Systems and Cognitive Categories*. Typological studies in Language, 66. Philadelphia, PA : John Benjamins.
- HILL, Clifford, VANDELOISE, Claude (trad.), (1991). « Recherches interlinguistiques en orientation spatiale ». In: *Communications*, 53, 1991. Sémantique cognitive, sous la direction de Claude Vandeloise. pp. 171-207. DOI : <https://doi.org/10.3406/comm.1991.1806>
- HJELMSLEV, Louis (1935). *La catégorie des cas : Étude de grammaire générale*. Aarhus : Universitetsforlaget i Aarhus
- HOFSTADTER, Douglas & SANDER, Emmanuel (2013), *L'Analogie : cœur de la pensée*. Paris : Odile Jacob.
- HOLME, Randalm (2003), « Grammatical metaphor as a cognitive construct » in : SIMON-VANDENBERGEN, TAVERNIER & RAVELLI (2003)
- HOLZWEISSIG, Friedrich (1877), *Wahrheit und Irrtum der localistischen Casustheorie : ein Beitrag zur Relationellen Behandlung der griechischen und lateinischen Casussyntax auf Grund der sicheren Ergebnisse der Vergleichenden Sprachforschung*. Leipzig : B. G. Teubner.
- HONESTE, Marie-Luce (2000), « Approche cognitive du temps-notion dans le lexique français » in : LOWE (2000).
- HUMBOLDT, W. (1830). *Über die Verwandtschaft der Ortsadverbien mit dem Pronomen in einigen Sprachen*. Berlin : Gedruckt in der Druckerei der Königlichen Akademie der Wissenschaften.

- HUYGUE, Richard (2012), « Noms d'objets et noms d'événements : quelles frontières linguistiques ? » in : *Scolia*, 26, p. 81-103.
- IWANISZEWSKI, Stanislaw (2015), « Concepts of Space, Time, and the Cosmos » in : RUGGLES (2015)
- JACKENDOFF, Ray (1983), *Semantics and Cognition*. Cambridge : MIT Press.
- JACKENDOFF, Ray (2007), *Language, Consciousness, Culture : Essays on Mental Structure*. Cambridge : MIT Press.
- JACOB, André (1990), *Anthropologie du langage : construction et symbolisation*. Liège-Bruxelles : P. Margada.
- JAKOBSON, Roman (1957), « Shifters, verbal categories and the russian verb » in : *Jakobson, selected writings*, vol.2 : Cambridge University 1971. The Hague : Mouton.
- JAMROZIK, Anja, SAGI, Eyal, GOLDWATER, Micah & GENTNER, Dedre (2013), « Relational words have high metaphoric potential » in : SHUTOVA, E. *et al.* (eds), Proceedings of the 2013 Meeting of the North American Association for Computational Linguistics : Human Language Technologies, First Workshop on Metaphor in NLP, pp.21-26. Atlanta, Georgia : Association for Computational Linguistics.
- KANT, Immanuel (1999 [1787], 15<sup>e</sup> éd.), *La Raison Pure : textes choisis [et présentés par F. Khodoss]*. Paris : Presses Universitaires de France.
- KATAMBA, Francis (2003) "Bantu Nominal Morphology" in: NURSE & PHILIPPSON (eds). Chapter 7. doi=10.4324/9780203987926.ch7
- KEMMERER, D. (1999), « 'Near' and 'far' in language and perception » in : *Cognition*, 73, pp.35-63.
- KEMMERER, D. & TRANEL, D. (2000), « A double dissociation between linguistic and perceptual representations of spatial relationships » in : *Cognitive Neuropsychology*, 17 (5), 393-414.
- KEMMERER, D. (2005), « The spatial and temporal meanings of English prepositions can be independently impaired » in : *Neuropsychologia*, 43, pp. 797-806.
- KEYSAR, B., YESHAYAHU, S., GLUCKSBERG, S. & HORTON, W. S. (2000), « Conventional language : How metaphorical is it ? » in : *Journal of memory and language*, vol.43, pp.576-593.
- KLEIN, Wolfgang (1994), *Time in Language*. Germanic Linguistics. London ; New York : Routledge.
- KOCH, Peter (2006) « Romanische Sprachwissenschaft und diachronische kognitive Linguistik – eine Wahlverwandschaft ? » in DAHMEN, *et al.* (2006) : *Was kann eine vergleichende*

*romanische Sprachwissenschaft heute (noch) leisten ? Romanistisches Kolloquium XX.* Tübingen : Narr, pp. 101-136.

KÖNIG, Ekkehard & VAN DER AUWERA, Johan (eds) (1994, rééd. 2007) *The Germanic Languages*. New-York : Routledge.

KORZEN, I. (2003). Determinazione nominale e incorporazione in italiano Un approccio pragmatico-testuale. *Cahiers Ferdinand De Saussure*, 56, 35-65.

LARCHER, Pierre (2004), « Théologie et philologie dans l'islam médiéval : Relecture d'un texte célèbre de Ibn Fâris (Xe siècle) », *Le discours sur la langue sous les régimes autoritaires*, Cahiers de l'ILSL, Université de Lausanne, n° 17, pp. 101-114.

LAGARDE, Jean-Pierre (1988), « Les parties du discours dans la linguistique moderne et contemporaine », *Langages*, 23e année, n°92.

LAKOFF, George & JOHNSON, Mark (2003 [1980]), *Metaphors We Live By*. Chicago : University of Chicago Press.

LALLOT, Jean (1988), « Origines et développement de la théorie des parties du discours en Grèce », *Langages*, 23e année, n°92.

LAMARRE, Christine (2008), « The linguistic categorization of deictic direction in Chinese – With reference to Japanese » in XU, Dan, *Space in Languages of China*. Springer, pp.69-67. hal-01382316.

LANDRAGIN, Frédéric (2011), « De la saillance visuelle à la saillance linguistique » in : INOVKA, O. (Ed.), *Saillance. Aspects linguistiques et communicatifs de la mise en évidence dans un texte, Volume 1*, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté n° 897, 2011, pp. 67-83.

LANGACKER, Ronald W. (1987), *Foundations of Cognitive Grammar*. Vol.1. Stanford : Stanford University Press.

LANGACKER, Ronald W. (2008), *Cognitive Grammar : a basic introduction*. Oxford : Oxford University Press.

LAPOLLA, Randy J. (2017), « Overview of sino-tibetan morphosyntax » in : THURGOOD & LAPOLLA (eds) (2017).

LARCHER, Pierre (2004), « Théologie et philologie dans l'islam médiéval : Relecture d'un texte célèbre de Ibn Fâris (Xe siècle) », in : *Le discours sur la langue sous les régimes autoritaires*, Cahiers de l'ILSL, Université de Lausanne, n° 17, pp. 101-114.

LAUNEY, Michel (2011a), « Le Nahuatl » in : BONVINI *et al.* (eds.) (2011), pp.1398-1405.

LAUNEY, Michel (2011b), *An Introduction to Classical Nahuatl*. Cambridge : Cambridge University Press.

LAZARD, Gilbert (1994), *L'actance*. Paris : Presses Universitaires de France.



- LE GUEN, O. & POOL BALAM, L. (2012), « No metaphorical timeline in gesture and cognition among Yucatec Mayas », *Cogn. Sci.* 35, pp.905-938.
- LEIBNIZ, G. W. (1923-[687-1688]), « De lingua philosophica », *Sämtliche Schriften und Briefe*, Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Darmstadt, VI 4, pp.881-908. Cité dans Fortis (2012).
- LEMAN, Wayne (2011), *A Reference Grammar of the Cheyenne Language*. Chief Dull Knife College. Disponible en PDF sur : cheyennelanguage.org
- LEVINSON, S.C. (2003), *Space in language and cognition*. Cambridge : Cambridge University Press.
- LIBERA, Alain de (2007), *Archéologie du sujet : [1] naissance du sujet*. Paris : Vrin.
- LIN, Jo-Wang (2003), « Temporal reference in mandarin chinese » in : *Journal of East Asian Linguistics*, 12, pp.259-311.
- LOIS, Ximena & VAPNARSKY, Valentina (2016), « Les racines verbo-nominales du maya yucatèque » in : *Faits de Langue*, 21. Pp. 41-70.
- LOWE, Ronald (2000), *Le système des parties du discours : sémantique et syntaxe*. Actes du IXe colloque de l'AIPL, Université de Laval, Québec, 15-17 août 2000. Québec : Presses de l'Université de Laval.
- LUCIANA, M., & COLLINS, P. (1997), « Dopaminergic modulation of working memory for spatial but not object cues in normal humans » in : *Journal of Cognitive Neuroscience*, 9, 330–348.
- LUNT, Horace G. (1952), *Grammar of the Macedonian literary language*. Skopje.
- LYONS, John (1990 [1978]), *Sémantique linguistique / J. Lyons ; traduction de Durand J. et Boulonnais D.* Paris : Larousse.
- LYONS, John (1999), *Definiteness*. Cambridge : Cambridge University Press.
- MAKAROVA, A. & NESSET, T. (2013), « Space-time asymmetries : Russian *v* ‘in(to)’ and the North Slavic Temporal Adverbial Continuum ». New York : Springer Science.
- MALOTKI, Ekkehart (2011), *Hopi Time. A linguistic analysis of the Temporal Concepts in the Hopi Language*. Berlin : Mouton.
- MARCHAND, Karell (2015), *Essai de typologie des stratégies de subordination à travers différentes langues australiennes et papoues*. Thèse de doctorat en linguistique. École pratique des hautes études – EPHE PARIS, 2015. Français. (NNT : 2015EPHE4079). (tel-02099686)
- MARCELLO-NIZIA, Christiane (2011), « les langues romanes : introduction » in : BONVINI *et al.* (eds) (2011).
- MARR, D. (1982), *Vision*. San Francisco, CA : Freeman.

- MARTEN, Lutz (2011), « Information structure and agreement : Subjects and subject agreement in Swahili and Herero » in : *Lingua* 121, pp. 787-804.
- McCLUSKEY, S.C. (2015), « Hopi and pueblan ethnoastronomy and ethno-science » in : RUGGLES (2015), pp. 649-658.
- MERLEAU-PONTY, Maurice (2006 [1945]), *Phénoménologie de la perception*. Paris : Gallimard, 1945 (1<sup>e</sup> éd.).
- MICHAILOVSKY, B. (2011) « Les langues tibéto-birmanes » in : BONVINI *et al.* (eds.) (2011), pp.1037-1039.
- MILLER, George A. & JOHNSON-LAIRD, Philip N. (1976), *Language and Perception*. Cambridge : Harvard University Press.
- MITHUN, M. (1998) « The codification of Time on the North American Pacific Rim » in : NAGANO, Y. (ed.) (1998), pp.251-280.
- MITHUN, M. (2001) *The Languages of Native North America*. Cambridge : Cambridge University Press.
- MIX, Kelly S., SMITH, Linda B. & GASSER, Michael (eds) (2010), *The spatial foundations of language and cognition*. New York : Oxford University Press.
- MIYAOKA, Osahito (2012), *A Grammar of Central Alaskan Yup'ik*. Berlin, Boston : Walter de Gruyter.
- MOKTAR, Djebli (1994), « La négation en arabe » in : *Linx*, hors-série n°5, 1994. La négation. Actes du colloque de Paris X – Nanterre 12-13-14 Novembre 1992. pp. 323-329. DOI : <https://doi.org/10.3406/linx.1994.1303>
- MONOD BECQUELIN, Aurore & VAPNARSKY, Valentina (2011), « La famille des langues maya » in : Bonvini *et al.* (2011), pp.1359-1366.
- MOXLET J. (1998), « Semantic structure of Bantu noun classes », in I. Maddiesson and T.J. Hinnebusch (eds.), *Language History and Description in Africa*, Africa World Press Inc, Trenton-NJ-Asmara.
- MURPHY, G. L. (1996), « On metaphoric representation » in : *Cognition* 60, pp. 173-204.
- MUSHIN, Ilana (2000), « Evidentiality and deixis in narrative retelling » in : *Journal of Pragmatics*, 32, pp.927-957. Elsevier.
- NAGANO, Yasuhiko (ed.) (1998), *Time, Language and Cognition*. Senri Ethnological Studies 45. Osaka : National Museum of Ethnology.
- NORDLINGER, Rachel & SADLER, Louisa (2002), « Finite Noun Phrases, the Typology of Nominal Tense ». Article disponible sur : <http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/summary?doi=10.1.1.576.1649>
- NUÑEZ, R.E. & SWEETSER, E. (2006), « With the future behind them : convergent evidence from Aymara language and gesture in the cross-linguistic comparison of spatial construals of

time », *Cognitive Sciences* 30, pp.401-450.

NUÑEZ, R.E. *et al.* (2012), « Contours of time : topographic construals of past, present and future in the Yupno Valley of Papuan New Guinea » in : *Cognition* 124, pp. 25-35.

NURSE, D. & PHILIPPSON, G. (eds) (2003), *The Bantu Languages*. Routledge Language Family Series. London : Routledge.

OH, Sun-Young (2010), « Invoking categories through co-present person reference : the case of Korean conversation » in : *Journal of Pragmatics*, 42, pp.1219-1242.

OSWALT, Robert L. (1986). « The evidential system of Kashaya ». In : Wallace L. Chafe & Johanna Nichols (eds.), *Evidentiality: The Linguistic Coding of Epistemology*. Ablex. pp. 20-29.

PARTIOT, A., VERIN, M., PILLON, B., TEIXEIRA-FERREIRA, C., AGID, Y., & DUBOIS, B. (1996). « Delayed response tasks in basal ganglia lesions in man : Evidence for a striato-frontal cooperation in behavioral adaptation ». in: *Neuropsychologia*, 34, 709–721.

PERERA, K. & STRAUSS, S. (2015). « High-focus and time-immediate indexicals : A study of Sinhala discourse markers me: 'this' and dæn 'now' » in : *Journal of Pragmatics*, 85. 32-46.

PETERSON, Tyler (2015), « Mirativity as Surprise : Evidentiality, Information, and Deixis » in : *Journal of Psycholinguistic Research*. New York : Springer.

PETITOT, Jean (1991), « Syntaxe topologique et grammaire cognitive », *Langages*, Volume 25, n°103, pp.97-125.

PETTER, R. (1951), *Cheyenne Grammar*. Newton (Kansas) : Mennonite Publication Office.

PHITOUSSI, Edwige (2009), *La figure et le pli : Degas, Danse, Dessin de Paul Valéry*. Paris : l'Harmattan.

PILOT-RAICHOOR, Christiane (2003), « Réanalyse des types de phrase fondamentaux du badaga dans une perspective typologique » in : *Actances*, 2003, n°12, pp.9-39.

PLUMERT, Jodie M. & SPENCER, John P. (eds) (2007), *The emerging spatial mind*. Oxford : Oxford University Press.

POPPE, Nicholas (1974), *Grammar of written mongolian* (3e impression). Wiesbaden : Otto Harrassowitz.

POTTIER, Bernard (2000), *Représentations mentales et catégorisations linguistiques*. Louvain, Paris : Peeters (bibliothèque de l'Information Grammaticale – 47).

POTTIER, Bernard (2011), *Sémantique générale*. Paris : Presses Universitaires de France, 1992 (1<sup>e</sup> éd.).

POZDNIAKOV, Konstantin (2011), « Les langues atlantiques » in : BONVINI *et al.* (eds) (2011).

PREVOST, Sophie, (2003), « Les compléments spatiaux : du topique au focus en passant par les

cadres » in : *Travaux de linguistique*, 2003/2, n°47, pp.51-77.

QEIXALOS, Francesc (1998), *Nom, verbe et prédicat en Sikuani*. Louvain : Peeters.

RAMIREZ, Henri (1997) *A fala Tukano dos Yepâ-masa*. Gramática. Manaus: Inspeção Salesiana Missionária da Amazônia CEDEM.

RAPOSO, Ana, MOSS, Helen E. & STARNATAKIS, Emmanuel A. (2009), « Modulation of motor and premotor cortices by actions, action words and action sentences » in : *Neuropsychologia* (47), Elsevier, pp.389-396.

REICHENBACH, Hans (1977a), *Philosophie der Raum-Zeit-Lehre*. In : *Gesammelte Werke : herausgegeben von Andreas Kamlah und Maria Reichenbach, Band 2*. Braunschweig : Vieweg.

REICHENBACH, Hans (1977b), *Grundzüge der symbolischen Logik* in : *Gesammelte Werke : Band 6*. Braunschweig : Vieweg.

RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe & RIOUL, René (2005), *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France, 1994 (1<sup>e</sup> éd.).

RIJKHOFF, Jan N. M. (1991), « Nominal aspect », *Journal of Semantics* 8 : 291-309.

ROBERT, Stephane (2011), « Le Wolof » in : BONVINI *et al.* (eds) (2011).

ROBERT, Stephane (2006), « Deictic space in Wolof : discourse, syntax and the importance of absence » in : HICKMANN, Maya & ROBERT, Stephane (2006).

ROCHE, Philippe (2007) *Grammaire active du Chinois*. Larousse.

RUGGLES, Clive L.N. (2015), *Handbook of Archaeoastronomy and Ethnoastronomy*. New York : Springer.

SAILLARD, Claire (2011), « les langues austronésiennes » in : BONVINI *et al.* (eds) (2011).

SAKAGAMI, Ruriko (1997), *Fonctionnement de quelques connecteurs temporels en français – représentation de relations aspecto-temporelles inter-propositionnelles en vue d'un traitement informatique*. Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, Paris, mars 97.

SAPIR, E. (1921), *Language*. New-York: Harcourt, Brace & World.

SARTRE, Jean-Paul (1996), *L'existentialisme est un humanisme*. Paris : Gallimard.

SARTRE, Jean-Paul (2003), *La transcendance de l'ego : et autres textes phénoménologiques*. Paris : Vrin.

SCHLICHTER, Alice (1986), « The origin and deictic nature of Wintu evidentials » in : CHAFE & NICHOLS (eds), *Evidentiality : the linguistic coding of epistemology*, 46-59. Norwood, NJ : Ablex.

SHAER, Benjamin (2003), « Toward the tenseless analysis of a tenseless language » in : Jan ANDERSSON, Jan, MENENDEZ-BENITO, Paula, & WERLE, Adam (eds). *Proceedings of*

SULA 2. 2nd Conference on the Semantics of Under-represented Languages in the Americas. GLSA, University of Massachusetts Amherst. pp. 139–56.

SCHOEFFER, Father (1907) *A Grammar of the Bemba language as spoken in north-east Rhodesia*. Ed. by J.H. West Sheane, arranged, with preface, by A.C. Madan. Oxford : Clarendon Press.

SIMON-VANDENBERGEN, Anne-Marie, TAVERNIER, Miriam & RAVELLI, Louise (2003), *Grammatical Metaphor*. Amsterdam : Benjamins.

SIMONE, Raffaele (2002), « Masdar, ismu-al-marrati et la frontière verbe/nom » in : GIRON ALCONCHEL *et al.* (eds), *Estudios ofrecidos al profesor J. Bustos de Tovar*. Madrid : Universidad Complutense, pp.901-918.

SIMONE, Raffaele (2006), « Coefficienti verbali nei nomi » in : BERTINETTO, Pier Marco (ed.), *Atti della Società Italiana di Glottologia*, Pisa.

SIMONE, Raffaele & POMPEI, Anna (2007), « Traits verbaux dans les noms et les formes nominalisées du verbe » in : *Faits de Langue*, 30. Leyde : Brill.

SMITH, John Charles (1995), « L'évolution sémantique et pragmatique des adverbes déictiques *ici, là et là-bas* » in : *Langue Française*, 107. *Synchronie et diachronie : du discours à la grammaire*, pp.45-57.

SRINIVASAN , M. & CAREY, S., 2010. « The Long and the Short of it : On the Nature and Origin of Functional Overlap Between Representations of Space and Time », *Cognition* 116(2), 217-241.

STEFANOWITSCH, Anatol & GRIES, Stefan Th. (eds) (2006), *Corpus-Based Approach to Metaphor & Metonymy*. Berlin : Mouton.

STOSIC, Dejan, FAGARD, Benjamin, SARDA, Laure & COLIN, Camille, « Does the road go up the mountain ? Fictive motion between linguistic conventions and cognitive motivations » in : *Cognitive Processing*, Springer Verlag, 2015, (10.1007/s10339-015-0723-8). (halshs-01241342)

SULLIVAN, K. & THUY BUI, L. (2016), « With the future coming behind them : Evidence that Time approaches from behind in Vietnamese », *Cognitive linguistics* 27(2), pp.1-29. <https://doi.org/10.1515/cog-2015-0066>.

SVOROU, Soteria (1994), *The grammar of space*. Amsterdam : John Benjamins.

TALMY, Leonard (2000), *Toward a Cognitive Semantics*. Vol. 1 et 2. Cambridge (Mass.) : The Massachusetts Institute of Technology Press.

TERSIS, Nicole & THERRIEN, Michèle (2011), « La famille eskaléoute », in : BONVINI *et al.* (eds.) (2011).

THURGOOD, Graham & LAPOLLA, Randy J. (eds) (2017) *The Sino-Tibetan Languages*. New York : Routledge. Second Edition.

- TORRALBO, A., SANTIAGO, J, & LUPIAÑEZ, J. (2006), « Flexible conceptual projection of time onto spatial frames of reference », *Cognitive Sciences* 30, pp. 745-757.
- TRAUGOTT, Elisabeth C. (1975), « Spatial expression of tense and temporal sequencing », *Semiotica*, 15:3, pp. 207-230.
- TRAUGOTT, Elisabeth C. (1978) « On the Expression of Spatio-Temporal Relations in Language » in : GREENBERG, Joseph H. (1978), vol.3, pp. 47-82.
- VALERY, Paul (1965), *Degas, Danse, Dessin*. Paris : Gallimard.
- VALIN, Roch (1965), « Les aspects du verbe en français » paru dans *Omagiu lui Alexandru Rosetti*, Bucarest, Editura Academici Republicii Socialiste România, 1965, pp.967-975. Publié dans : Valin (1994), pp. 37-52.
- VALIN, Roch (1994), *L'envers des mots : analyse psychomécanique du langage*. Sainte-Foy : Presses de l'Université de Laval ; Paris : Klincksieck.
- VAN CLEVE, James & FREDERICK, Robert E. (eds) (1991), *The Philosophy of Right and Left : Incongruent Counterparts and the Nature of Space*. Dordrecht : Springer.
- VANDELOISE, Claude (1986), *L'espace en français : sémantique des prépositions spatiales*. Paris : Seuil (Travaux en linguistique).
- VERMERSCH, Pierre (2004), « L'attention entre phénoménologie et sciences expérimentales, éléments de rapprochement » in : *Intellectica*, 2004/1, 38 : 325-362.
- VICTORRI, Bernard (1999), « Le sens grammatical » in : *Langages*, 136, p.85-105. Paris : Armand Colin.
- VICTORRI, Bernard (2004), « Les grammaires cognitives » in : FUCHS, Catherine (2004), *La linguistique cognitive*. Paris : Ophrys, pp. 73-98.
- VICTORRI, Bernard (2010), « Le localisme à l'épreuve du verbe *aller* » in : CORELA, CERLICO, pp.1-38. halshs-00666594
- VON DEL CHAMBERLAIN, (2015), « Diné (Navajo) Ethno- and Archaeoastronomy » in : RUGGLES (2015).
- WIERZBICKA, Anna (1986) « What's in a Noun ? (Or: How Do Nouns Differ in Meaning from Adjectives ?) ». In : *Studies in Language* 10. 353-389. Amsterdam/Philadelphia : Benjamins.
- WOLFF, Phillip, & GENTNER, Dedre (2011), « Structure-Mapping in Metaphor Comprehension » in : *Cognitive Science*, 35 (8), pp.1456-1488.
- WOODBURY, Anthony (1986), « Interactions of tense and evidentiality : a study of Sherpa and English » in : CHAFE & NICHOLS (eds), *Evidentiality : the linguistic coding of epistemology*, 188-202. Norwood, NJ : Ablex.
- WÜLLNER, Franz (1827) *Die Bedeutung der sprachlichen Casus und Modi*, Münster, Theissigsche Buchhandlung.

YLLERIA, Alicia (2001) Linguistique contrastive, linguistique comparée, ou linguistique tout court ? in : UZCANGA, Isabel Uzcanga *et al.* (eds.), *Presencia y renovación de la lingüística francesa*, Salamanca, 2001, pp.435-449.

YOUN, H. *et al.* (2016), « On the universal structure of human lexical semantics » in : Proceedings of the National Academy of Sciences of the USA, National Academy of Sciences. DOI: <https://doi.org/10.1073/pnas.1520752113>.

ZEMACH, Eddy M. (1970), « Four ontologies » in : Pelletier (ed.), *Mass Terms, The journal of Philosophy*, p.63-80.

ZHANG, Zhijie, JIA, Lina & REN, Weicong (2014), « Time changes with feeling of speed : an embodied perspective » in : *Frontiers in Neurorobotics*, Vol.8, article 14, pp.1-4. DOI : <https://doi.org/10.3389/fnbot.2014.00014>.

ZHANG, Jenny & STERPONI, Laura (2020) « “there is no there there”: Space deictics, verb tense, and nostalgia at a family literacy class » in : *Linguistics and education*, 56. DOI: 10.1016/j.linged.2020.100797.

ZINKEN, Jörg (2010), « Temporal frames of reference » in : EVANS & CHILTON (2010).

## INDEX DES LANGUES

### A

- abkhaz, langue caucasienne parlée en Géorgie, 344  
achagua, langue arawak parlée en Colombie, 215  
alamblak, famille sepik, parlée en Papouasie-Nouvelle-Guinée, 208  
albanais, langue indo-européenne parlée en Albanie, Serbie et Monténégro, 340  
algonquiennes, langues, 340, 344, 362  
allemand, langue germanique, famille indo-européenne, 19, 94, 103, 131, 202, 208, 215, 216, 218, 220, 226, 249, 251, 254, 263, 264, 267, 277, 283, 285, 288, 295, 296, 297, 301, 307, 311, 314, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 334, 335, 345, 358, 382, 389  
anglais, langue germanique, famille indo-européenne, 5, 50, 53, 85, 88, 102, 106, 124, 193, 197, 198, 202, 208, 218, 220, 221, 226, 229, 234, 249, 277, 283, 285, 291, 301, 337, 381, 382  
apache de l'ouest, langue na-déné, 347  
arabe, langue sémitique, famille afro-asiatique, 106, 197, 267, 316, 354, 382  
arrente, langue pama-nyungan, parlée en Australie, 348  
aymara, langue aymara, famille quechua-aymara, 197

### B

- badaga, langue dravidienne parlée en Inde, 257, 294, 297, 317, 373, 389  
balkaniques, langues, 316  
bantoue, famille, 191  
bemba, langue bantoue, famille Niger-Congo, 193, 194, 381  
bende, langue bantoue parlée en Tanzanie, 5, 283  
blackfoot (ou pied-noir), langue algonquienne parlée au Canada, 294, 297, 389  
bulgare, langue slave, famille indo-européenne, 343, 346

### C

- caddo, langue caddo parlée aux Etats-Unis, 317  
cavineña, langue tucano parlée en Bolivie, 348, 349  
cebuano, langue austronésienne des Philippines, 256  
cheyenne, langue algonquienne, famille algique parlée en Amérique du Nord, 240, 241, 242  
chibemba, langue bantoue, famille Niger-Congo, 275, 290  
chichewa, langue bantoue, famille Niger-Congo, 192  
chindali, ou ndali, langue bantoue parlée en Tanzanie et au Malawi, 269, 274  
chinois mandarin, langue sino-tibétaine, 5, 78, 91, 185, 189, 198, 202, 262, 267, 287, 288, 289, 290, 292, 389  
chontal, langue maya parlée au Mexique, 201  
chumash, langue chumash parlée aux Etats-Unis, 242  
circassien, langue caucasienne, 345  
coréen, langue coréenne, 223  
cree, langue algonquienne parlée au Canada, 346



## D

diné, langue apache, famille na-déné, 189

## E

ersu, langue tibéto-birmane parlée en Chine, 344

eskimau, famille, 249

espagnol, langue romane, famille indo-européenne, 106, 197, 198, 209

estonien, langue baltique, famille indo-européenne, 350, 352

## F

finnois, langue fennique (balto-finnoise), 355, 357, 358, 359

finno-ougriennes, langues, 340, 346

français, langue romane, famille indo-européenne, 19, 30, 75, 81, 83, 85, 86, 95, 106, 131, 148, 151, 153, 174, 189, 197, 205, 206, 208, 211, 213, 215, 217, 218, 220, 227, 229, 232, 234, 247, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 256, 257, 258, 259, 263, 270, 275, 276, 277, 279, 281, 283, 284, 285, 295, 296, 297, 299, 301, 307, 309, 311, 313, 317, 319, 320, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 334, 343, 345, 358, 365, 370, 373, 374, 375, 382, 389

## G

géorgien, langue caucasique, 303

gitksan, langue pénutienne parlée au Canada, 347

grec moderne, famille indo-européenne, 112, 189, 235, 309

guarani, langue amérindienne parlée au Paraguay, famille tupi-guarani 215

## H

hausa, langue tchadique, famille chamito-sémitique, 216, 221, 381

hébreu, langue sémitique, famille afro-asiatique, 106, 197, 198

hindi, langue indo-européenne parlée en Inde, 303

hinuq, langue caucasienne parlée en Russie, 340, 349

hopi, famille uto-aztèque, 189, 211

## I

iatê, langue macro-jê parlée en Amazonie, 243, 352

iranien, ou persan, langue indo-européenne, 340

italien, langue romane, famille indo-européenne, 103, 131, 174, 277, 282, 284, 285, 297, 301, 324, 382

## J

japonais, famille japonique, 209, 216, 221

jarawa, langue arawá parlée au Brésil, 340

## K

kalaallisut, langue eskimo parlée dans l'ouest du Groenland, 5, 181, 287, 290, 291, 292, 298, 299, 303, 343, 344, 362, 382, 389  
kashaya, langue hoka parlée en Amérique du Nord, 342, 352  
kikuyu, langue bantoue, famille Niger-Congo, parlée au Kenya, 211  
kirundi, langue bantoue parlée au Burundi, 5, 216  
komi, langue finno-ougrienne parlée en Russie, famille ouralique, 350  
kuuk thaayorre, langue papoue, famille pama-nyungan, 199, 200

## L

langues mataco-mataguayennes, parlées en Amérique du Sud, 334  
lezghien, langue caucasienne du Nord parlée au Daghestan, 235  
lituanien, langue baltique, famille indo-européenne, 235, 350

## M

maaka, langue tchadique, famille chamito-sémitique, 352  
macédonien, langue slave, famille indo-européenne, 332, 334, 335, 337, 359  
malgache, langue malayo-polynésienne, famille austronésienne, 208, 209, 300, 301, 303, 354, 369  
mamaindê, langue nambikwara, 214  
maori, langue austronésienne parlée en Nouvelle-Zélande, 88, 224  
maya chol, langue maya parlée au Mexique, 302  
maya jacaltèque, famille maya, 201  
maya mopan, langue maya parlée au Belize, 230  
maya yucatèque, langue maya, 181, 183, 190, 196, 197, 200, 201, 202, 203, 204, 207, 223, 227, 228, 229, 231, 234, 238, 249, 268, 269, 270, 271, 272, 275, 286, 288, 332, 333, 334, 335, 372  
mian, langue papoue parlée en Nouvelle-Guinée, 199  
mongol, langue altaïque parlée en Chine et en Mongolie, 316

## N

nahuatl, langue uto-aztèque parlée au Mexique, 220, 242, 353  
nambikwara du Sud, langue nambikwara, parlé au Brésil, 214, 232, 233, 234, 243  
nenets, langue samoyède, famille ouralique, 350

## P

pangasinanais, langue austronésienne, parlée aux Philippines, 209  
persan, ou iranien, langue indo-européenne, 346  
piapoco, langue arawak parlée en Colombie, 215  
pilagà, langue guaicura parlée en Argentine, 173  
pomak, langue slave, famille indo-européenne, 337, 338, 339, 351, 355, 382

## Q

quechua imbabura, langue quechua parlée en Equateur, 235  
quechua, famille quechua, 149, 165, 185, 190, 235, 347, 366

## R

rama, langue chibcha du Nicaragua, 94  
russe, langue slave, famille indo-européenne, 288

## S

santali, langue munda, famille austro-asiatique parlée en Inde, 334  
shilluk, langue nilo-saharienne parlée dans le Sud du Soudan, 344  
shiriana, langues, 174  
sikuani, langue guahibo parlée en Colombie, 183, 215, 226, 236, 237, 238, 244, 258, 268, 271, 272, 273, 274, 275, 286, 292, 298, 303, 353, 381, 382  
sinhala, langue indo-européenne parlée au Sri Lanka, 210  
sino-tibétaine, famille, 191, 287  
slaves, langues, 195, 210, 340  
swahili, langue bantoue parlée en Tanzanie, 256, 354

## T

tadjik, langue iranienne, famille indo-européenne, 346  
tagalog, langue austronésienne parlée aux Philippines, 218  
taï, langue taï, famille taï-kadaï, 94  
tariana, langue arawak parlée au Brésil, 340, 346, 349, 382  
tchèque, langue slave, famille indo-européenne, 208  
tibétain, langue tibéto-birmane, 342  
tlinglit, langue na-déné parlée aux Etats-Unis, 209  
toba, langue guaicura parlée en Argentine, 173  
trio, langue caribe parlée en Guyane, 352  
tsou, langue austronésienne, branche formosane, parlée à Taïwan, 332, 334, 335  
tucano, langue tucano parlée en Colombie et au Brésil, 339, 348, 349  
tümpsia shoshone, langue uto-aztèque parlée en Amérique du Nord, 221  
turc, langue altaïque, 340, 341  
tuyuca, langue tucano parlée en Colombie et au Brésil, 346  
tzeltal, langue maya parlée au Mexique, 201

## V

vietnamien, langue viet-muong, famille austro-asiatique, 197, 208

## W

walpiri, langue pama-nyungan, parlée en Australie, 348

wolof, langue atlantique, famille Niger-Congo, parlée au Sénégal, 5, 216, 218, 222, 225, 229, 242, 243, 268, 269, 272, 274, 275, 354, 355, 381, 382, 388

## **Y**

yimas, langue papoue parlée en Papouasie-Nouvelle-Guinée, 209, 317

yup'ik, langue eskimo parlée en Alaska, 166, 238, 239, 240, 241, 242, 361, 382, 388

yupno langue de Papouasie-Nouvelle Guinée, 5, 197, 198, 200

## **Z**

zuni, famille zuni (Amérique du Nord), 189



## INDEX DES FIGURES

Figure 1 : Oppositions d'orientation spatiale (d'après Alverson, <i>ibid.</i> : 22) .....	52
Figure 2 : Oppositions d'orientation spatiale en anglais et bantou ( <i>ibid.</i> ).....	53
Figure 3 : La carte de France selon la SNCF .....	64
Figure 4 : L'aspect nominal, d'après Rijkhoff (1991 : 294).....	81
Figure 5 : L'aspect verbal, d'après Rijkhoff (1991 : 292).....	82
Figure 6 : Quatre ontologies, d'après Zemach (1970 : 63-80).....	85
Figure 7 : Les trois niveaux de référence temporel, d'après Reichenbach/Comrie .....	93
Figure 8 : insertion temporelle des temps verbaux, d'après Comrie (1985 : 130).....	93
Figure 9 : le caractère locatif du temps verbal, d'après Traugott (1975).....	107
Figure 10 : Transformation des points temporels en intervalles par Gosselin (2005 : 33).....	149
Figure 11 : Représentation de l'aspect en intervalles, d'après Gosselin (2005 : 32-33) .....	150
Figure 12 : Représentation de la phrase selon Gosselin (2005).....	151
Figure 13 : Affinités naturelles entre temps et aspect, d'après Pottier (2011 : 202).....	151
Figure 14 : Ruptures et continuités temporelles : quels indices ? (Battistelli, 2011 : 120) .....	157
Figure 15 : deux interprétations concurrentes selon l'orientation de l'axe temporel, d'après Boroditsky (2000) .....	172
Figure 16 : Les classes nominales en proto-bantou, selon Demuth (2000) .....	192
Figure 17 : les démonstratifs en bemba, d'après Schoeffler (1907) .....	193
Figure 18 : expression adverbiale de la distance temporelle en bemba, d'après Schoeffler (1907) .....	194
Figure 19 : nuances temporelles adverbiales du bemba.....	194
Figure 20 : sémantique spatio-temporelle des classes locatives .....	195, 226
Figure 21 : typologie des noms d'événements, d'après Arnulphy <i>et al.</i> (2010).....	206
Figure 22 : les quatre racines verbales support métaphorique, .....	207
d'après Le Guen & Pool Balam (2012) .....	207
Figure 23 : typologie du découpage de la deixis spatial, répertorié par Kemmerer (1999).....	209
Figure 24 : démonstratifs spatiaux en nahuatl, d'après Launey (2011b).....	221
Figure 25 : démonstratifs spatiaux en hausa d'après Diessel (2012 : 14).....	221
Figure 26 : démonstratifs spatiaux en wolof, d'après Diouf (c.p.) et Robert (2006).....	225
Figure 27 : démonstratifs spatiaux en maya, d'après Hanks (2009).....	227

Figure 28 : la distensivité en sikuani, d'après Queixalós (1998).....	238
Figure 29 : racines démonstratives en yup'ik, d'après Miyaoka (2012 : 347, tableau 3).....	240
Figure 30 : principales prépositions et conjonctions temporelles en français .....	255
Figure 31 : principales prépositions et conjonctions temporelles en allemand .....	256
Figure 32 : tripartition des principales nuances aspectuelles.....	266
Figure 33 : circonstants temporels, spatiaux et notionnels (Feuillet, 2015 : 287) .....	266
Figure 34 : économie déictique du wolof (Robert, 2006 : 168, table 6).....	271
Figure 35 : les verboïdes directionnels du sikuani (Queixalós, 1998).....	276
Figure 36 : charpente temporelle bantoue exprimée dans les termes de H. Reichenbach .....	282
Figure 37 : présent de l'énonciation : $S = R = E$ .....	283
Figure 38 : localisation relative interne ( $S = R$ ).....	284
Figure 39 : localisation relative externe ( $S \neq R$ où $E=R$ ).....	284
Figure 40 : localisation relative externe ( $S \neq R$ où $E \neq R$ ).....	285
Figure 41 : Systèmes temporels d'après R.Botne – schéma neutre .....	285
Figure 42 : Système temporel du français, à l'indicatif, d'après Botne-Reichenbach.....	286
Figure 43 : Système temporel de l'italien, à l'indicatif, d'après Botne-Reichenbach .....	286
Figure 44 : Système temporel allemand, indikativ, d'après Botne-Reichenbach .....	287
Figure 45 : Système temporel anglais à l'indicatif, d'après Botne-Reichenbach .....	287
Figure 46 : Les flexions du verbe dépendant (paradigme iv) en Kalaallisut d'après Bittner (2005 : 344) .....	296
Figure 47 : suffixes personnels : « paradigme basique », Aikhenvald (2008 : 63-65) .....	300
Figure 48 : Suffixes personnels : paradigme sujet, Aikhenvald (2008 : 63-65) .....	301
Figure 49 : les terminaisons en français (Bled, 1998 : 245) .....	302
Figure 50 : affinités entre catégories grammaticales d'après Bechert (1977) .....	310
Figure 51 : l'évidentialité en français et en allemand.....	331
Figure 52 : typologie des oppositions évidentielles dans les langues naturelles, d'après Aikhenvald (2004) .....	335
Figure 53 : renvoi temporel des marques déictiques du pomak, d'après Adamou (2011) .....	346
Figure 54 : Évidentiels du tariana dans les phrases affirmatives (Aikhenvald & Dixon, 1998 : 250) .....	348
Figure 55 : Évidentiels du Tariana dans les phrases interrogatives, d'après Aikhenvald & Dixon (1998 : 251).....	349
Figure 56 : découpage modal des temps en kalaallisut, d'après Bittner (2005) .....	351

Figure 57 : parenté entre négation, temps et modalité en arabe, d'après Cragg & Hoberman (2012).....	363
Figure 58 : système déictique du wolof, d'après Robert (2006).....	363





## TABLE DES MATIERES

Liste des abréviations.....	9
INTRODUCTION GENERALE .....	13
Partie A – PANORAMA CONCEPTUEL .....	21
CHAPITRE I : Les relations entre le temps et l’espace.....	23
1.1 DEUX DIMENSIONS CONSTITUTIVES DE L’ETRE HUMAIN.....	24
1.1.1 Du dualisme cartésien aux catégories a priori de l’entendement de I.Kant.....	24
1.1.1.1 <i>R. Descartes : le corps comme extension spatiale, l’âme comme extension temporelle ?</i> .....	24
1.1.1.2 <i>Kant : d’un espace-temps externe à un espace-temps comme structure de l’entendement.</i> .....	28
1.1.1.3 <i>Dissociation des deux dimensions par la dichotomie sens interne / sens externe</i> .....	30
1.1.2 Similitudes entre la conscience et le temps : le flux ininterrompu des pensées et des instants .....	33
1.1.2.1 <i>« Être » équivaut à « être conscient » : pensée phénoménologique du temps présent</i> .....	33
1.1.2.2 <i>La mémoire, l’imagination et les « temps absents »</i> .....	35
1.1.2.3 <i>Unicité de la subjectivité : les pensées égologiques (S. Chauvier) comme devenir</i> .....	38
1.1.3 Spécificité de la conscience qui marque l’homme dans son rapport au temps.....	42
1.1.3.1 <i>La conscience comme écart, rapport à soi, temporalité plurielle</i> .....	42
1.1.3.2 <i>Pro-tensions et ré-tensions : la conscience selon E. Husserl et M. Merleau-Ponty</i> .....	46
1.1.3.3 <i>La conscience comme champ de présence (M. Merleau-Ponty)</i> .....	48
1.2 DEUX DIMENSIONS CONSTITUTIVES DE SON EXPERIENCE DU MONDE .....	50
1.2.1 L’ancrage dans le monde nécessaire à la pensée .....	50

1.2.1.1	<i>Le corps humain comme point d'ancrage spatio-temporel</i> .....	50
1.2.1.2	<i>L'expérience de la succession</i> .....	55
1.2.1.3	<i>La perception de la causalité</i> .....	57
1.2.2	Le temps perçu : un temps spatialisé (H. Bergson) .....	59
1.2.2.1	<i>Le temps spatialisé : une mesure du mobile par l'immobile ?</i> .....	59
1.2.2.2	<i>Spatialisation du temps perçu</i> .....	61
1.2.2.3	<i>Temporalisation de l'espace perçu</i> .....	63
1.2.3	Pensée philosophique du mouvement comme point nodal des deux dimensions.....	65
1.2.3.1	<i>La décomposition du mouvement objectivé</i> .....	65
1.2.3.2	<i>L'indivisible unité du mouvement perçu</i> .....	68
1.2.3.3	<i>Notre corps comme référentiel premier</i> .....	71
1.2.4	Conclusion de mi-parcours .....	74
1.3	DEUX DIMENSIONS CONSTITUTIVES DE SON ART DE DIRE LE MONDE.....	75
1.3.1	Temps et espace constitutifs du langage.....	76
1.3.1.1	<i>La vue traditionnelle : les noms renvoient à des portions d'espace et les verbes à des portions de temps</i> .....	76
1.3.1.2	<i>Une classification plus complète : les ordres d'entités de J. Lyons</i> .....	78
1.3.1.3	<i>L'aspect comme caractérisation spatiale ou temporelle ?</i> .....	80
1.3.1.4	<i>L'apport de E. Zemach : une division des entités en quatre ontologies distinctes</i> .....	84
1.3.2	Ancrage spatio-temporel des énoncés.....	87
1.3.2.1	<i>Localisation des entités de premier ordre</i> .....	87
1.3.2.2	<i>Localisation des entités de second ordre</i> .....	91
1.3.2.3	<i>Localisation des entités de troisième ordre</i> .....	94
1.3.3	La qualification comme localisation dans un « espace notionnel » non temporel ?.	95
1.3.3.1	<i>Localisation notionnelle des entités de premier ordre : la catégorisation</i> .....	96
1.3.3.2	<i>Localisation notionnelle des entités de second ordre : la spécificité</i> .....	97
1.3.3.3	<i>Localisation notionnelle des entités de troisième ordre : l'évidentialité</i> .....	101

CHAPITRE II : Les théories qui découlent de l'unité spatio-temporelle constatée .....	103
2.1 LOCALISME ET PENSEE METAPHORIQUE .....	104
2.1.1 Au fondement du localisme : la primauté de l'espace dans la pensée.....	104
2.1.1.1 <i>Considérations philosophiques et linguistiques</i> .....	104
2.1.1.2 <i>Principes généraux de l'approche linguistique</i> .....	106
2.1.1.3 <i>Vers la théorie d'une structure « spatiale » sous-jacente ?</i> .....	109
2.1.2 Evolutions de la théorie localiste au fil du temps .....	112
2.1.2.1 <i>Les origines : F. Wüllner et J. A. Hartung</i> .....	112
2.1.2.2 <i>Le « semi-localisme »</i> .....	113
2.1.2.3 <i>Localisme et justification cognitive</i> .....	114
2.1.3 L'actuelle héritière : la théorie de la pensée métaphorique .....	118
2.1.3.1 <i>La théorie de la pensée métaphorique : entre linguistique et cognition</i> .....	119
2.1.3.2 <i>Une justification pragmatique des métaphores conceptuelles</i> .....	122
2.1.3.3 <i>Un infléchissement théorique récent ?</i> .....	124
2.2 LOCALISME COGNITIF ET PENSEE ANALOGIQUE (OU SCHEMATISME).....	128
2.2.1 Contre la primauté de l'espace dans la cognition .....	128
2.2.1.1 <i>Pistes d'explication de l'asymétrie espace / temps</i> .....	128
2.2.1.2 <i>L'expérience du mouvement comme contre-argument aux conclusions localistes</i> .....	130
2.2.1.3 <i>Une représentation n'est pas spatiale</i> .....	132
2.2.2 Pour l'existence d'un niveau abstrait.....	135
2.2.2.1 <i>La genèse d'un niveau abstrait</i> .....	136
2.2.2.2 <i>Convergence du localisme cognitif vers certaines théories de la perception</i> ..	141
2.2.2.3 <i>Deux concepts fondamentaux : saillance et attention</i> .....	143
2.2.3 Quelle place pour le temps dans le localisme cognitif ?.....	145
2.2.3.1 <i>Le temps objectivé : repérage d'événements les uns par rapport aux autres</i> ..	147
2.2.3.2 <i>Le temps grammatical : unité profonde ancrée sur ego</i> .....	148
2.2.3.3 <i>Le temps grammatical : complexité permise par les « cadrages » (Battistelli)</i>	155

2.3 LOCALISME FONCTIONNEL : UNITE SPATIO-TEMPORELLE DANS LE <i>CHAMP D'IMMEDIATETE</i> .....	159
2.3.1 Un localisme des lieux spatio-temporels .....	159
2.3.1.1 <i>Les théories des référentiels</i> .....	160
2.3.1.2 <i>Une localisation dans un cadre unifié</i> .....	164
2.3.1.3 <i>Une unité de sens avant tout</i> .....	166
2.3.2 Revoir le statut du temps.....	168
2.3.2.1 <i>Saillance temporelle et attention au temps</i> .....	168
2.3.2.2 <i>Quelques remarques sur les expériences « prouvant » la primauté de l'espace</i> .....	172
2.3.3 Retour sur le <i>champ d'immédiateté</i> .....	173
 Partie B – SURVOL TYPOLOGIQUE, L'OPERATION DE LOCALISATION.....	179
 CHAPITRE III : Localisation temporelle absolue et « métaphore spatiale » .....	185
3.1 DEFINITION ET PHENOMENES LINGUISTIQUES IMPLIQUES .....	187
3.1.1 Structures calendaires .....	188
3.1.1.1 <i>Le calendrier : un sens plus culturel que temporel</i> .....	188
3.1.1.2 <i>Un lexique calendaire associé aux astres</i> .....	190
3.1.1.3 <i>Grammaticalisation calendaire</i> .....	190
3.1.2 Orientation de l'axe temporel .....	197
3.1.2.1 <i>Représentations variables du temps de par le monde</i> .....	197
3.1.2.2 <i>Variations du cadre de référence d'une dimension à l'autre</i> .....	199
3.1.2.3 <i>Le Maya yucatèque : une langue sans représentation métaphorique du temps ?</i> .....	201
3.1.3 Deixis temporelle et deixis spatiale .....	204
3.1.3.1 <i>Deixis temporelle Sujet</i> .....	205
3.1.3.2 <i>Deixis temporelle Objet</i> .....	208
3.1.3.3 <i>Deixis temporelle Satellite</i> .....	211

3.2 LA DEIXIS : LIEU D'EMPRUNT METAPHORIQUE A L'ESPACE ? .....	213
3.2.1 Formes déictiques de la localisation temporelle .....	213
3.2.1.1 <i>Deixis nominale : adjectifs et temps nominaux</i> .....	214
3.2.1.2 <i>Adverbes temporels : spécialisation dimensionnelle</i> .....	216
3.2.1.3 <i>Prépositions temporelles et prépositions spatiales : quels rouages de l'interprétation ?</i> .....	217
3.2.2 Les démonstratifs : un terrain d'étude privilégié .....	220
3.2.2.1 <i>Complexité variable des démonstratifs spatiaux</i> .....	220
3.2.2.2 <i>Intrication du repérage spatial et du repérage personnel</i> .....	222
3.2.2.3 <i>Relative symétrie spatio-temporelle en dépit d'un découpage distinct</i> .....	223
3.2.3 Champs déictiques non réductibles à l'espace .....	225
3.2.3.1 <i>Asymétrie de la localisation temporelle</i> .....	225
3.2.3.2 <i>Phénomènes de classification restreignant la zone visée</i> .....	226
3.2.3.3 <i>Quand la diachronie révèle des nuances de sens</i> .....	228
3.3 REPENSER LE DECOUPAGE DEICTIQUE SELON L'OPPOSITION PROXIMAL / DISTAL .....	230
3.3.1 Fusion dimensionnelle dans les notions de proximal / distal .....	230
3.3.1.1 <i>Systèmes déictiques mixtes : quelques langues amazoniennes</i> .....	230
3.3.1.2 <i>Restrictions d'ordre pragmatique et intrications modales</i> .....	234
3.3.1.3 <i>Labilité du sens de la deixis</i> .....	235
3.3.2 Saillance et « distensivité » (F. Queixalós) .....	236
3.3.2.1 <i>L'exemple du sikuani</i> .....	236
3.3.2.2 <i>L'exemple du yup'ik : variation de la spécification en fonction de la saillance</i> .....	239
3.3.2.3 <i>Saillance et proximité : le rôle de l'obviatif</i> .....	240
3.3.3 Parenté du marquage déictique et du marquage TAM .....	242
3.3.3.1 <i>Présence des directionnels dans le marquage temporel du verbe</i> .....	242
3.3.3.2 <i>Les temps nominaux : emprunt direct à la morphologie déictique</i> .....	243
3.3.3.3 <i>Conclusions</i> .....	244

CHAPITRE IV : Localisation temporelle relative interne et « métaphore spatiale » .....	247
4.1 DEFINITION ET PHENOMENES LINGUISTIQUES IMPLIQUES .....	248
4.1.1 Définition sémantique .....	249
4.1.1.1 Localiser « une entité de second ordre » .....	250
4.1.1.2 « par rapport à une autre » .....	253
4.1.1.3 « selon une certaine configuration » .....	254
4.1.2 Définition syntaxique .....	256
4.1.2.1 Entité de second ordre prédicat .....	257
4.1.2.2 Entité de second ordre intégrée dans la valence verbale .....	257
4.1.2.3 Entité de second ordre satellite .....	260
4.1.3 Définition géométrique .....	261
4.1.3.1 Selon H. Reichenbach .....	261
4.1.3.2 Relation Figure /Fond : la notion de focus .....	263
4.1.3.3 Géométries possibles .....	266
4.2 LOCALISATION TEMPORELLE RELATIVE INTERNE ET « METAPHORE SPATIALE » ? .....	268
4.2.1 Affinités du marquage TAM avec la deixis .....	269
4.2.1.1 Deux cas opposés : le wolof et le maya yucatèque .....	271
4.2.1.2 Présence de marqueurs directionnels .....	276
4.2.1.3 Symétrie passé / futur ? .....	278
4.2.2 Architectures temporelles : Temps et Aspect .....	280
4.2.2.1 La théorie de R. Botne .....	280
4.2.2.2 La théorie de R. Botne au prisme de H. Reichenbach .....	281
4.2.2.3 Une symétrie des découpages spatiaux et temporels ? .....	290
4.2.3 Le phénomène des langues non tensées : temps nominaux ? .....	292
4.2.3.1 Contraintes sémantiques et aspectuelles : le chinois mandarin .....	292
4.2.3.2 Contraintes modales : le kalaallisut .....	295
4.2.3.3 Que dire des verbes « métaphoriques » ? .....	297
4.3 FOCALISATION TEMPORELLE ET FOCALISATION SPATIALE .....	299

4.3.1 Restrictions TAM sur le marquage des personnes.....	299
4.3.1.1 <i>Les cas du blackfoot et du badaga</i> .....	299
4.3.1.2 <i>Les cas du français et de l'allemand</i> .....	301
4.3.1.3 <i>Distanciation avec le champ d'immédiateté</i> .....	303
4.3.2 Valeur contrastive de la focalisation.....	304
4.3.2.1 <i>Distensivité et focalisation</i> .....	304
4.3.2.2 <i>Diathèse et topicalisation</i> .....	306
4.3.2.3 <i>Ergativité scindée et déplacement attentionnel</i> .....	308
4.3.3 Conclusion .....	311
 CHAPITRE V : Localisation temporelle relative externe et « métaphore spatiale ».....	 313
5.1 Définition et phénomènes linguistiques impliqués.....	314
5.1.1 Définition sémantique .....	315
5.1.1.1 <i>Les entités de troisième ordre</i> .....	315
5.1.1.2 <i>Fenêtrages temporels possibles</i> .....	316
5.1.1.3 <i>Quels marqueurs de rupture temporelle ?</i> .....	319
5.1.2 Définition syntaxique.....	321
5.1.2.1 <i>Les modes verbaux</i> .....	321
5.1.2.2 <i>Subordination et degrés de virtualité</i> .....	322
5.1.2.3 <i>Autres procédés</i> .....	323
5.1.3 L'exemple du français et de l'allemand.....	324
5.1.3.1 <i>Degrés de réalité</i> .....	325
5.1.3.2 <i>Degrés de fiabilité du dictum</i> .....	328
5.1.3.3 <i>Degrés d'engagement du locuteur</i> .....	332
5.2 Evidentialité et modalité.....	334
5.2.1 A la croisée des référentiels .....	334
5.2.1.1 <i>Degrés de réalité ou degrés de certitude ?</i> .....	334
5.2.1.2 <i>Extensions épistémiques de l'évidentialité</i> .....	336
5.2.1.3 <i>Le continuum realis / irrealis</i> .....	337



5.2.2 Evidentialité et deixis.....	339
5.2.2.1 <i>Quand la deixis est évidentielle : retour sur le maya yucatèque</i> .....	339
5.2.2.2. <i>Fusion de la distance et de l'évidentialité : l'exemple du tsou et du macédonien</i> .....	342
5.2.2.3 <i>Les nuances distales : l'exemple du pomak</i> .....	344
5.2.3 Affinités temporelles.....	347
5.2.3.1 <i>Temps et évidentialité</i> .....	347
5.2.3.2 <i>Aspect et évidentialité</i> .....	349
5.2.3.3 <i>Mode et évidentialité</i> .....	351
5.3 LOCALISATION TEMPORELLE RELATIVE EXTERNE ET « METAPHORE SPATIALE » ?.....	354
5.3.1 Remarques sur l'évidentialité .....	355
5.3.1.1 <i>Au-delà de la source de savoir : l'expression du décalage</i> .....	355
5.3.1.2 <i>Origine diachronique : la mise à distance confortée</i> .....	358
5.3.1.3 <i>Variation évidentielle selon l'ancrage temporel : restriction des degrés de réalité</i> .....	359
5.3.2 Degrés de réalité et implicatures.....	360
5.3.2.1 <i>Quand le mode influe sur la personne</i> .....	360
5.3.2.2 <i>Irrealis et neutralisations temporelles</i> .....	361
5.3.2.3 <i>Débrayage du champ d'immédiateté</i> .....	362
5.3.3 Le phénomène des cas versatiles : vers une théorie de la métaphore aspectuelle?.	364
5.3.3.1 <i>Les cas versatiles (versatile cases) : description</i> .....	364
5.3.3.2 <i>La dimension aspectuelle des cas : l'exemple du finnois</i> .....	366
5.3.3.3 <i>La notion de polyfonctionnalité en question</i> .....	368
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	371
ANNEXE .....	375
BIBLIOGRAPHIE.....	381
INDEX DES LANGUES .....	399
INDEX DES FIGURES .....	405



## LOCALISATION TEMPORELLE ET « MÉTAPHORE SPATIALE » : UN SEUL SCHÈME COGNITIF POUR DEUX DIMENSIONS ?

### Résumé

L'objectif de ce travail est d'examiner à travers la diversité des langues du monde le rapport qu'entretiennent le temps et l'espace : d'après l'approche localiste, la cognition du temps serait empruntée à celle de l'espace. Mais la structure du temps est-elle linguistiquement calquée sur celle de l'espace ? Si tel est le cas, cela pourrait en effet témoigner d'une parenté cognitive entre temps et espace ; dans le cas contraire, l'approche localiste doit être nuancée. Le **premier chapitre** interroge le rapport entre le temps et l'espace d'un point de vue philosophique. Il est montré que ces deux domaines de l'expérience sont associés dans l'expérience et indissociables du sens qu'ils revêtent, dans ce que nous nommons le *champ d'imédiateté*. Le **second chapitre** aborde le localisme dans ses divers degrés et interroge sa cohérence en regard des conclusions philosophiques du premier chapitre. Le **chapitre III**, consacré à la localisation temporelle absolue, se penche plus particulièrement sur la correspondance entre le découpage spatial et le découpage temporel permis par la deixis. Le **chapitre IV**, consacré à la localisation temporelle relative interne au cadre ouvert par l'énonciation, s'intéresse à la structure des systèmes temporels et aspectuels dont le marquage peut être similaire au marquage spatial. Le **chapitre V** cherche à embrasser l'échafaudage temporel dans toute sa complexité, en approfondissant les systèmes modaux et évidentiels. De cette approche émerge un continuum entre deixis et évidentialité, justifié par le lien intrinsèque entre temps et perception. Il semblerait que l'opposition entre distance et proximité prime sur la spécification de l'ancrage dimensionnel.

**Mots-clés :** Temps, espace, localisme, cognition, deixis, temps, aspect, modalité, TAM, évidentialité, typologie, philosophie

## TEMPORAL LOCATION AND « SPATIAL METAPHOR » : AN ONLY COGNITIVE SCHEME FOR TWO DIMENSIONS ?

### Abstract

The purpose of this study is to reconsider, through the diversity of the world's languages, the relationship between time and space: according to the localist approach, temporal cognition is borrowed from spatial cognition. But, is the temporal structure linguistically modelled from the spatial one? If that were the case, it could provide proof of cognitive relationship between time and space. If not, the localist approach should be requalified. The **first Chapter** explores the relationship between time and space from a philosophical point of view. I show that space and time are co-involved by experience itself and inseparable from their meaning, in what I call *Field of Immediacy*. The **second Chapter** tackles the localist theory in its different aspects and inquire about its consistency compared with the philosophical results of Chapter I. **Chapter III**, about absolute time location, focuses more particularly on the links between spatial and temporal splitting in deixis. **Chapter IV**, which is about the relative time location within the frame of utterance, deals with the structure of temporal and aspectual systems, whose marking can be similar to spatial marking. **Chapter V** aims to embrace the whole temporal structure by thoroughly studying modal and evidential systems. It appears that there is a continuum from deixis to evidentials, which is justified by the intrinsic link between time and perception. The opposition between distance and proximity seems to take precedence over the specification of dimensional anchoring.

**Keywords :** Time, space, localism, cognition, deixis, tense, aspect, modality, TAM, evidentiality, typology, philosophy

ED622 Sciences du langage – Maison de la recherche  
4 rue des Irlandais – 75005 PARIS